

SOMMAIRE

Remerciements.....	2
Sommaire.....	4
INTRODUCTION.....	7
PARTIE 1. POURQUOI S'INTÉRESSER AUX INÉGALITÉS AU SEIN DES COMMUNAUTÉS DANS UNE CONCERTATION INTER-INSTITUTIONNELLE ?	13
1 LA PARTICIPATION : ENJEUX, LIMITES ET DÉFIS	14
1.1 <i>La participation, une notion polysémique en vogue.....</i>	15
1.2 <i>La participation à l'épreuve des faits.....</i>	24
1.3 <i>Quelle posture adopter face aux dilemmes de la participation ?.....</i>	30
2 DÉCENTRALISATION ET PARTICIPATION DANS LES HAUTES TERRES DU NORD DE LA THAÏLANDE	37
2.1 <i>Les hautes terres du Nord de la Thaïlande : un rôle stratégique.....</i>	38
2.2 <i>Évolution du contexte institutionnel de la gestion des ressources.....</i>	44
2.3 <i>Les démarches participatives dans les hautes terres : limites et défis</i>	54
3 LA MODÉLISATION D'ACCOMPAGNEMENT : FONDEMENTS ET QUESTIONS EN SUSPEND.....	62
3.1 <i>Origines de la modélisation d'accompagnement</i>	62
3.2 <i>Fondements théoriques de la modélisation d'accompagnement</i>	66
3.3 <i>Les principes de la modélisation d'accompagnement.....</i>	75
3.4 <i>Référents géographiques de la démarche ComMod.....</i>	78
3.5 <i>Questions en suspend</i>	85
PARTIE 2 : COMMENT APPRÉHENDER LES INÉGALITÉS AU SEIN DES COMMUNAUTÉS DANS UNE CONCERTATION INTER-INSTITUTIONNELLE ?	92
4 HYPOTHÈSES DE RECHERCHE ET CADRE CONCEPTUEL MOBILISÉ	93
4.1 <i>Du questionnaire initial à la formulation d'hypothèses de recherche</i>	93
4.2 <i>Concepts mobilisés pour interroger nos hypothèses de recherche.....</i>	97
5 MÉTHODES DE MISE EN ŒUVRE ET D'ANALYSE DES PROCESSUS COMMOD COMMUNES AUX DEUX EXPÉRIENCES	112
5.1 <i>Choix des deux sites</i>	112
5.2 <i>Méthode de mise en œuvre de deux processus ComMod.....</i>	116
5.3 <i>Méthodes d'analyse réflexive des processus ComMod et de leurs effets.....</i>	135
PARTIE 3 : LE CAS DE MAE SALAEP	141
6 CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS COMMOD À MAE SALAEP : TENSIONS SOCIALES LIÉES À LA GESTION DE L'EAU	143
6.1 <i>Présentation du contexte de recherche.....</i>	143
6.2 <i>Situation initiale concernant le problème de la gestion de l'eau agricole.....</i>	150
7 PROCESSUS COMMOD MIS EN ŒUVRE À MAE SALAEP POUR UNE GESTION CONCERTÉE DE L'EAU ENTRE UNE COMMUNAUTÉ AKHA ET SON ADMINISTRATION DE SOUS-DISTRICT	163
7.1 <i>Objectifs du processus ComMod.....</i>	163
7.2 <i>Porteurs de la démarche</i>	164
7.3 <i>Méthode : le processus ComMod en action</i>	165
7.4 <i>Outils de simulation utilisés</i>	171
8 ANALYSE DU PROCESSUS DE CONCERTATION CONDUIT À MAE SALAEP	180
8.1 <i>Récit du déroulement des évènements</i>	180
8.2 <i>Analyse du processus en terme d'apprentissage et de concertation</i>	187
8.3 <i>Bilan sur les jeux de pouvoir dans le processus de concertation.....</i>	197
8.4 <i>Les limites de cette expérience</i>	202
PARTIE 4. LE CAS DE NAN	208
9 CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS COMMOD À NAN : CONFLIT ENTRE DEUX VILLAGES MIENS ET UN PARC NATIONAL	210
9.1 <i>Présentation du contexte</i>	210
9.2 <i>Situation initiale du conflit entre les villages et le parc national.....</i>	226

10	PROCESSUS COMMOD MIS EN ŒUVRE POUR FACILITER UNE CONCERTATION ENTRE LES VILLAGES ET LE PARC NATIONAL	239
10.1	<i>Objectifs du processus ComMod</i>	239
10.2	<i>Porteurs de la démarche</i>	240
10.3	<i>Méthode : le processus ComMod en action</i>	241
11	ANALYSE DU PROCESSUS DE CONCERTATION À NAN.....	266
11.1	<i>Analyse des effets du processus ComMod en termes d'apprentissage et de concertation</i>	266
11.2	<i>Bilan sur les jeux de pouvoir dans le processus de concertation</i>	284
11.3	<i>Limites de cette expérience</i>	288
PARTIE 5 : DISCUSSION		295
12	RETOUR SUR LES TROIS HYPOTHÈSES DE RECHERCHE.....	296
12.1	<i>Une posture d'accompagnement critique</i>	296
12.2	<i>Mise à l'épreuve de cette posture critique à travers nos trois hypothèses</i>	301
CONCLUSION		323
	<i>Synthèse des apports théoriques et pratiques de la thèse</i>	323
	<i>Esquisse d'une maïeutique critique pour une gestion concertée des ressources renouvelables</i>	331
	<i>Perspectives de recherche</i>	334
BIBLIOGRAPHIE		339
	Table des sigles et acronymes	360
	Table des figures et tableaux.....	361
	Table des annexes	367
	<i>Annexe 1. Guides d'entretien utilisés pour l'évaluation des effets des deux processus ComMod</i>	368
	<i>Annexe 2. Supports du jeu de rôles Mae Salaep 3</i>	374
	<i>Annexe 3. Extraits de code du modèle SMA MaeSalaep</i>	379
	<i>Annexe 4. Supports du jeu de rôles générique de Nan</i>	385
	<i>Annexe 5. Extraits de code du modèle SMA NanGame</i>	389
	<i>Annexe 6. Simulations SMA avec le modèle NanGame</i>	395
	<i>Annexe 7. Memorandum Of Understanding signé à la fin du dernier atelier à Nan</i>	400
	Publications au cours de la thèse.....	405
	Summary	407

*Deux plaideurs devant le rabbi. Chacun défend son point de vue.
Après que le premier ait parlé, le rabbi lui dit : "Tu as raison".
Après que le deuxième se soit exprimé, le rabbi lui dit aussi : "Tu as raison".
Un des élèves du Rabbi : "Rabbi, il n'est pas possible que les deux aient raison".
Alors le rabbi, après un moment de réflexion : "C'est vrai, toi aussi tu as raison".*
Extrait du Talmud

Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts.
Isaac Newton

Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends.
Benjamin Franklin

Changer ce qui peut être changé, accepter ce qui ne peut l'être, et faire la différence.
Proverbe Zen

Ne demande jamais ton chemin à celui qui sait. Tu pourrais ne pas te perdre !
Simone Bernard-Dupré

INTRODUCTION

Dans les années 20 et 30 du siècle dernier, deux jeunes chercheurs sillonnaient les rizières du delta du Tonkin : René Dumont (1904-2001) et Pierre Gourou (1900-1999), tous deux à l'aube d'un parcours intellectuel qui allait marquer l'histoire de leur siècle et en faire des figures emblématiques de leurs disciplines respectives, l'agronomie et la géographie (Raison, 2002). L'Indochine coloniale constitua le cadre de leurs travaux de thèse, *La culture du riz dans le delta du Tonkin* (1935), et *Les paysans du delta Tonkinois* (1936). Ces deux hommes difféchèrent non seulement par leur perspective disciplinaire, mais également par leur personnalité et leur attitude vis-à-vis de l'engagement politique. Tandis que Pierre Gourou, par sa défiance à l'égard des dogmatismes, refusa toute forme d'action politique et se consacra exclusivement à la recherche universitaire, René Dumont fit preuve tout au long de sa vie d'un engagement constant pour un monde plus juste, à commencer par son opposition au régime colonial de l'Indochine qui lui valut un retour forcé en France en 1932 (Dufumier, 2002). Cependant, au-delà de leurs divergences, les pensées de ces deux hommes ont un socle commun d'idées avant-gardistes qui ont inspiré et continuent d'inspirer des générations d'étudiants et de chercheurs. Tous deux prônèrent dès leurs débuts la nécessité d'un décloisonnement des disciplines en mettant en avant l'indissociabilité des facteurs techniques, écologiques, sociaux, économiques et politiques des sociétés rurales qu'ils étudiaient. Par ailleurs, dans le contexte d'une administration coloniale désireuse d'inculquer aux paysans tonkinois les principes d'une agriculture moderne, René Dumont et Pierre Gourou se fascinaient pour l'efficacité des pratiques et des savoir-faire traditionnels des riziculteurs du delta du Fleuve rouge. Enfin, tous deux exprimèrent dès leurs travaux de thèse l'idée que les relations entre les hommes et la nature sont avant tout des relations entre les hommes à propos de la nature, idée incarnée notamment par la notion de techniques d'encadrement de Pierre Gourou.

En énonçant de telles idées, ces deux hommes étaient sans le savoir les précurseurs d'un bouleversement qui allait toucher non seulement l'agronomie et la géographie, mais l'ensemble de la communauté scientifique. Il s'agissait tout d'abord d'une remise en cause de la pensée cartésienne qui a conduit pendant plusieurs siècles les scientifiques à appréhender les problèmes en analysant séparément les différents aspects. Les limites de cette approche sectorielle ont conduit les scientifiques à développer au cours du 20^{ème} siècle les approches systémiques basées sur l'idée que le tout est plus que la somme de ses parties (Morin, 1977). René Dumont et Pierre Gourou étaient également précurseurs en proposant une remise en

cause de l'épistémologie positiviste selon laquelle il existe pour tout phénomène une réalité unique, certaine, et objective, le rôle du scientifique étant de la découvrir. L'épistémologie constructiviste posa au contraire comme principe que chaque individu construit sa propre représentation de la réalité en fonction de son vécu (Le Moigne, 1989; Piaget, 2003). Experts et gestionnaires ne sont donc plus considérés comme les seuls détenteurs de vérité. Comme le suggéraient les deux jeunes chercheurs qui sillonnaient les rizières du delta tonkinois dans les années 1920 et 1930, les paysans ont également leur vérité, qui n'est ni plus ni moins légitime que celle des scientifiques. Ce bouleversement de la pensée scientifique a accompagné des changements sociétaux face auxquels le paradigme positiviste avait atteint ses limites. Tout d'abord, les problèmes auxquels sont confrontées nos sociétés contemporaines sont caractérisés par des incertitudes sur les faits : les scientifiques, malgré leur panoplie de connaissances et de techniques, ne sont pas toujours en mesure d'énoncer avec certitude des liens de cause à effet relatifs à ces problèmes. Les débats scientifiques entourant la question du changement climatique en sont une illustration d'actualité. Par ailleurs, ces problèmes sont au cœur d'enjeux sociaux et de conflits d'intérêts tels que la formulation même des problèmes est l'objet de débats. Face à de tels problèmes, l'approche traditionnelle dans laquelle l'expert analyse le problème et propose une solution au décideur n'est plus adaptée. Ces changements sociétaux appellent des approches différentes au cœur desquelles se trouve un dialogue entre les experts, les décideurs et les citoyens. Nous sommes entrés dans l'ère de la *participation*, ce terme étant ici entendu au sens large selon lequel les scientifiques et les hommes politiques ne sont plus considérés comme infaillibles et ne peuvent se passer d'une implication des citoyens dans l'élaboration des projets et des politiques les concernant. En soulignant la nécessité de prendre en compte les connaissances et les savoir-faire des paysans du Tonkin, René Dumont et Pierre Gourou annonçaient ce bouleversement de la pensée scientifique qui s'est déployé à la fin du 20^{ème} siècle dans de nombreux domaines, de la santé à la recherche agronomique en passant par l'aménagement du territoire et la définition des politiques publiques, dans les pays du Nord comme du Sud.

Nous nous en tiendrons dans cette thèse aux approches participatives développées dans le cadre du développement rural et de la gestion des ressources naturelles renouvelables. De très nombreuses et très diverses démarches participatives ont été développées dans ce domaine. Nelson et Wright (1995) en distinguent deux principales catégories : les démarches pour lesquelles la participation est un *moyen*, et celles pour lesquelles elle est une *fin*. Dans les premières, la participation des bénéficiaires d'un projet à l'élaboration de ce projet permet d'en augmenter l'efficacité, d'en réduire le coût et/ou de développer des innovations plus

adaptées aux conditions locales et aux besoins spécifiques des bénéficiaires. Dans les secondes, l'objectif visé est un changement social et politique permettant à terme aux acteurs locaux d'avoir un plus grand contrôle du choix et de l'implémentation des projets et des politiques les concernant. Bien que cette distinction soit conceptuellement utile et permette d'illustrer le fait qu'il existe de nombreuses définitions de la participation, il est bien souvent difficile dans la pratique de distinguer si une démarche appartient à l'une ou l'autre de ces catégories. Par ailleurs, qu'il s'agisse des premières ou des secondes, après deux décennies de mise en œuvre généralisée (pour les premières, les secondes étant plus rares), ces démarches participatives font face aujourd'hui à des limites, des critiques et des questions auxquelles elles vont devoir répondre. Voici notamment les questions qui se posent aux personnes mettant en œuvre des démarches participatives au sein de communautés dans le cadre de la recherche pour le développement rural et la gestion des ressources renouvelables.

Les systèmes sociaux dans lesquels interviennent les facilitateurs des démarches participatives sont hétérogènes et hiérarchisés. Les communautés rurales sont constituées d'individus ayant non seulement des intérêts différenciés, voire contradictoires, mais également des poids et des capacités d'influence variables dans les processus collectifs de prise de décision locale. Ici encore René Dumont et Pierre Gourou dénonçaient avant l'heure le mythe de la communauté homogène, qu'illustraient par exemple les mécanismes par lesquels les élites locales s'approprièrent le crédit rural pour endosser le rôle d'usuriers auprès des agriculteurs les plus pauvres des communautés rizicoles du delta du Tonkin (Raison, 2002). Qu'il s'agisse des démarches considérant la participation comme un *moyen* ou comme une *fin*, le débat collectif constitue le corps méthodologique de la plupart des démarches participatives. Mais considérant le caractère hétérogène et hiérarchisé des communautés rurales, de tels débats ne risquent-ils pas d'être dominés par les acteurs les plus influents de l'élite locale, en occultant les points de vue des individus marginalisés de ces communautés ? Les démarches participatives ne risquent-elles pas de reproduire, voire de renforcer, les disparités de pouvoir inhérentes aux communautés dans lesquelles elles sont mises en œuvre ? Pour pallier ce risque, le facilitateur d'une démarche participative peut prendre l'initiative de renforcer la voix des plus faibles dans les débats qu'il organise. Mais quelle est sa légitimité à intervenir ainsi dans une société qui, le plus souvent, n'est pas la sienne ? Ses définitions de ce qui est acceptable ou souhaitable et de ce qui ne l'est pas sont-elles les mêmes que celles de la société dans laquelle il intervient ? Il s'agit ici d'un premier dilemme auquel se trouve confronté le concepteur d'une démarche participative, dilemme alimentant une première série de questions à laquelle nous allons nous intéresser dans cette thèse. Ces questions nous

invitent notamment, à l'instar d'un certain nombre d'auteurs (Beuret, 2006; Leeuwis, 2000), à penser la participation comme un processus de concertation et de négociation, et non pas simplement comme un processus d'apprentissage collectif, afin de prendre en compte le fait que les protagonistes d'un espace d'échange s'expriment et interagissent en fonction de leurs intérêts, lesquels sont dictés entre autres par les rapports de force en présence. Par ailleurs, les communautés rurales sont insérées dans un contexte institutionnel plus large que celui de leur communauté. Pierre Gourou défendit ainsi tout au long de son œuvre le concept de techniques d'encadrement mettant en avant les dimensions culturelles et politiques des interactions entre les hommes qui régissent une société et contribuent à son efficacité sociale et écologique (Gourou, 1973). En se focalisant exclusivement sur les acteurs locaux pour promouvoir une politique alimentée par le bas, les démarches participatives ne risquent-elles pas de générer des propositions de solutions qui ne sauront être mises en œuvre du fait d'un manque de soutien des institutions aux niveaux supérieurs ? De telles démarches ne risquent-elles pas d'engendrer une frustration des participants dont les attentes étaient, éventuellement, plus concrètes ? Pour y remédier, le facilitateur d'une démarche participative pourra s'attacher à renforcer les liens entre les communautés rurales et les institutions aux niveaux supérieurs. Certains auteurs préconisent notamment de s'appuyer davantage sur les représentants villageois, interface institutionnelle entre les communautés et les administrations (Ribot, 2001). Mais les représentants villageois, souvent les produits de l'élite locale, représentent-ils vraiment l'ensemble des intérêts de leur communauté ? Se reposer sur eux pour favoriser les liens avec les administrations ne risque-t-il pas, ici encore, de renforcer les inégalités existant au sein des communautés ? Ce second dilemme, conjugué au premier, nous amène à poser les questions suivantes : comment faciliter un processus de concertation ascendant entre les communautés rurales et les institutions aux niveaux d'organisation supérieurs qui prenne en compte la diversité d'intérêts et les disparités de pouvoir au sein des communautés ? Quelles sont les implications pour la posture du facilitateur d'une démarche participative vis-à-vis des rapports de force inhérents à la société dans laquelle il intervient ?

Ces questions issues de la pratique et du terrain sont à l'origine de cette thèse, qui s'adresse donc à toutes les personnes qui se les posent, parce qu'ils ont été amenés ou seront amenés à observer ou mettre en œuvre des démarches participatives, et en particulier aux géographes, dont la discipline est aujourd'hui le lieu privilégié d'une recherche transdisciplinaire, combinant non seulement une diversité d'apports disciplinaires, mais également les connaissances et perceptions des acteurs locaux (Lévy & Lussault, 2003). L'objectif de cette thèse est non seulement d'apporter des éléments de réponses à ces

questions, mais surtout de proposer un cadre conceptuel pour « mieux penser » ces questions. Profondément ancrée dans le lien indéfectible qui associe la pratique à la théorie, cette thèse repose sur la mise en œuvre et l'analyse réflexive d'une démarche participative particulière, la modélisation d'accompagnement, encore appelée démarche ComMod, acronyme de *Companion Modeling* (ComMod, 2005). Deux processus ComMod associant l'usage de jeux de rôles et de modèles informatiques de la famille des systèmes multi-agents (SMA) furent mis en œuvre sur deux sites localisés dans les hautes terres du Nord de la Thaïlande afin de favoriser une gestion concertée des ressources renouvelables au sein de communautés rurales montagnardes et entre ces communautés et leurs administrations.

La première partie de la dissertation est consacrée à la démonstration de la pertinence de notre questionnement initial. Dans le premier chapitre, après un retour sur la notion de participation et le large éventail des pratiques qui lui sont associées dans le cadre du développement rural et de la gestion des ressources naturelles renouvelables, nous soulignerons les limites de ces démarches et les dilemmes qu'elles soulèvent, avant de nous positionner sur un certain nombre de débats associés à ces dilemmes. Dans le deuxième chapitre, nous analyserons la pertinence de notre question initiale dans le contexte particulier de la gestion des ressources des hautes terres du Nord de la Thaïlande, en mettant notamment en évidence les enjeux et les limites des politiques de décentralisation et de participation dans l'ancien Royaume du Siam. Enfin, dans un troisième chapitre consacré à la démarche ComMod, nous verrons en quoi cette question fait écho aux débats actuels au sein du collectif de chercheurs développant et pratiquant cette démarche.

Alors que la première partie de cette thèse répond à la question du *pourquoi ?*, la deuxième s'attachera à répondre au *comment ?*. Comment interroger et appréhender dans la mise en œuvre d'une démarche participative, et plus particulièrement d'une démarche ComMod, les rapports de force façonnant les interactions sociales au sein des communautés rurales, ainsi qu'entre ces communautés et les institutions aux niveaux supérieurs ? En réponse à cette interrogation, nous proposons dans le quatrième chapitre de cette thèse les principes d'une posture d'accompagnement critique reposant sur trois hypothèses, avant de présenter le cadre conceptuel mobilisé pour mettre cette posture à l'épreuve et questionner les trois hypothèses qui lui sont associées. Le cinquième chapitre présente la méthodologie adoptée pour la mise en œuvre et l'analyse réflexive de deux processus ComMod conduits en adoptant une posture d'accompagnement critique dans deux systèmes agraires des hautes terres du Nord de la Thaïlande.

La troisième et la quatrième partie de la thèse sont consacrées respectivement à ces deux expériences ComMod. La première, conduite dans un village Akha de la province de Chiang Raï, visait à faciliter un processus de concertation sur la gestion locale de l'eau au sein d'une communauté montagnarde et entre cette communauté et une administration décentralisée en charge de la gestion des ressources naturelles locales. La seconde, prenant place dans la province de Nan dans le contexte de la mise en place d'un parc national, visait à faciliter un processus de concertation au sein de deux communautés Miens et entre ces communautés et les agents du parc national au sujet de la gestion des ressources foncières et forestières dans l'enceinte du parc. Ces deux parties sont construites à partir d'un même plan. Après un premier chapitre exposant le contexte agraire et institutionnel dans lequel fut mise en œuvre la démarche ComMod, les principales étapes méthodologiques du processus et les outils utilisés sont présentés dans un second chapitre. Les effets du processus en terme d'apprentissage collectif et de concertation sont analysés dans un troisième chapitre, en mettant l'accent notamment sur les liens entre le processus ComMod et les jeux de pouvoir façonnant les interactions sociales entre les protagonistes.

Dans le douzième chapitre constituant la cinquième et dernière partie de cette thèse, nous proposons une mise à l'épreuve de notre posture d'accompagnement critique en revenant sur le jeu d'hypothèses sur lequel elle repose, pour en discuter la pertinence et les limites à la lumière des résultats de nos deux expériences de terrain. Enfin, nous reprenons en conclusion les principaux apports pratiques et théoriques de cette thèse, en proposant en guise de synthèse l'esquisse des principes d'une gestion concertée des ressources naturelles renouvelables intégrant les leçons tirées de ces trois années qui ont vu alterner travaux de terrain et réflexion théorique et méthodologique.

PARTIE 1. POURQUOI S'INTÉRESSER AUX INÉGALITÉS AU SEIN DES COMMUNAUTÉS DANS UNE CONCERTATION INTER-INSTITUTIONNELLE ?

La première partie de ce document est consacrée à la démonstration de la pertinence du questionnement à l'origine de cette thèse, ce que nous ferons en répondant à la question suivante : pourquoi est-il pertinent de s'intéresser à la diversité d'intérêts et aux disparités de pouvoir au sein des communautés rurales dans un processus de concertation inter-institutionnel entre ces communautés et les institutions aux niveaux supérieurs ? Cette démonstration se fera en trois temps. Dans le chapitre 1, nous verrons que notre questionnement initial provient des limites et des dilemmes auxquels sont aujourd'hui confrontées les démarches participatives conduites dans le domaine du développement rural et de la gestion des ressources naturelles renouvelables. Le chapitre 2 nous permettra ensuite de démontrer la pertinence de notre questionnement dans le contexte particulier des politiques de décentralisation de la gestion des ressources et des territoires dans les hautes terres du Nord de la Thaïlande. Enfin, nous verrons, dans le chapitre 3, que ces questions entrent en résonance avec un certain nombre de débats fondamentaux qui agitent aujourd'hui le groupe de chercheur développant la démarche participative particulière qu'est la modélisation d'accompagnement.

1 LA PARTICIPATION : ENJEUX, LIMITES ET DÉFIS

En 1992, le Sommet de la Terre organisé par l'Organisation des Nations Unies (ONU) à Rio de Janeiro et la formulation de l'agenda 21 entérinaient le concept en vogue de développement durable et son indissociabilité de celui, non moins en vogue, de participation. Parmi les innombrables définitions du concept de développement durable, celle du rapport Brundtland, écrit en 1987 par la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (CMED) de l'ONU, fait référence : « le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (1987). Un certain consensus a émergé également sur la reconnaissance des trois piliers du développement durable que sont les sphères écologique, économique et sociale, afin de promouvoir un développement qui soit à la fois écologiquement viable, économiquement efficace et socialement équitable (Harding, 1998). L'agenda 21 proposé par l'ONU souligne que l'un des moyens pré-requis pour atteindre un tel mode de développement réside dans le renforcement de la participation des citoyens aux processus de décision les concernant (UN, 1993).

Le concept de participation domine, depuis lors, la scène du développement, promu par les grands organismes multilatéraux comme la Banque Mondiale qui en donne la définition suivante : « *Participation is a process through which stakeholders influence and share control over development initiatives and the decisions and resources which affect them* » (Bhatnagar et al., 1996). L'engouement généralisé suscité par ce concept a atteint des proportions telles qu'il s'avère désormais incontournable : « *No respectable project can not use this word, nor get funded without some reference to this concept* » (Michener, 1998, p. 2105). Certains auteurs dénoncent même la participation comme une *nouvelle tyrannie* (Cooke & Kothari, 2001). Une telle unanimité ne cache-t-elle pas en effet un large éventail de définitions et de pratiques ? Par ailleurs, après deux décennies de mise en œuvre généralisée, la participation tient-elle ses promesses ? Quels sont ses effets sur les systèmes sociaux dans lesquels elle est mise en œuvre ? Parvient-elle, notamment, à réduire les inégalités sociales, comme le suggère le troisième pilier du développement durable ?

Nous allons, dans ce chapitre, commencer par explorer les origines de cette mode participative dans le domaine du développement rural et de la gestion des ressources naturelles renouvelables, avant d'identifier la palette de définitions et de pratiques auxquelles correspond aujourd'hui cette notion polysémique. Nous allons, ensuite, dresser un bilan des principales critiques et limites auxquelles font face aujourd'hui les démarches participatives

dans leurs formes diverses. Enfin, dans un troisième temps, nous proposerons à travers un certain nombre de débats provoqués par ces critiques quelques pistes de réflexion pour nous positionner vis-à-vis des limites et des défis des démarches participatives.

1.1 La participation, une notion polysémique en vogue

1.1.1 Des origines multiples de la participation

Le concept de participation n'est pas nouveau en soi, loin de là. Houée (1996), cité par D'Aquino (2002a), souligne ainsi que l'histoire des politiques de développement rural révèle une alternance très ancienne de formes participatives et directives. Ce qui est nouveau, par contre, c'est la façon dont le concept de participation s'est érigé en paradigme à partir des années 1970, dans des domaines aussi hétéroclites que la santé, l'éducation ou le monde de l'entreprise, tant dans les pays riches que dans les pays pauvres. Nous nous en tiendrons, dans cette thèse, aux démarches participatives développées dans les domaines du développement rural et de la gestion des ressources naturelles renouvelables. Notre objectif n'est pas ici d'en faire une revue, lourde tâche étant donnée l'ampleur du phénomène¹, à laquelle se sont déjà attelés d'autres auteurs (voir, par exemple, les travaux de Borrini-Feyerabend (2004) ou encore de Pain (2004) pour une revue des démarches participatives en géographie). Nous en retracerons, en revanche, les origines, en soulignant notamment deux écoles de pensée qui ont marqué l'histoire du concept de participation en ayant emprunté deux voies et modes de justification différents : la première, dans le domaine de la recherche agricole et du développement rural, est née d'un constat des limites du transfert de technologie, tandis que la seconde, dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, a ses racines dans la remise en cause de la gestion centralisée des ressources par l'État, notamment la gestion des ressources communes comme les forêts.

1.1.1.1 Dans le domaine du développement rural : les limites du transfert de technologies

Le concept de participation apparut dans le domaine du développement rural dans les années 1970 (Chambers & Belshaw, 1973; Uphoff et al., 1979), mais ne connut un déploiement important que dans les années 1990 (Chambers et al., 1989; Pretty, 1995; Scoones & Thompson, 1999). L'adoption de ce concept fait partie d'un changement global de perspective opéré par les acteurs du développement rural en réaction aux limites des modes traditionnels

¹ L'Analyse Rurale Participative (Chambers 1994), la gestion de terroir (Teyssier 1995), le développement local (Pecqueur 1989), la co-gestion des ressources naturelles (Berkes et al. 1991), la décentralisation démocratique de la gestion des ressources naturelle (Ribot 2002), etc. La liste pourrait s'étendre sur plusieurs dizaines de pages.

de développement basés sur les méthodes de transfert de technologies (Hubert et al., 2000). Traditionnellement, le rôle du scientifique était de trouver des solutions techniques aux problèmes des agriculteurs, grâce à des recherches conduites en stations expérimentales, ces solutions étant ensuite transmises aux agriculteurs par l'intermédiaire de vulgarisateurs. Pièces maîtresses de la révolution verte, ces méthodes se sont avérées, cependant, inappropriées pour répondre aux besoins de la petite paysannerie pauvre pratiquant une agriculture complexe, diversifiée et sujette à de multiples risques, dans des contextes changeants caractérisés par des incertitudes sur les faits et des acteurs aux perceptions diverses et parfois contradictoires (Chambers et al., 1989). En réponse aux faibles taux d'adoption des solutions proposées, la remise en cause des méthodes traditionnelles de transfert de technologies se fit en plusieurs temps. Il y eut, d'abord, une remise en cause de leur dimension sectorielle et réductionniste avec le développement des approches systémiques telles que les « *cropping systems research* » dans les années 1970, puis les « *farming systems research* » dans les années 1980 (IRRI, 1979; Norman et al., 1982). Les agronomes quittèrent alors leurs stations pour mener des expérimentations en milieu paysan, et prirent de plus en plus en compte les aspects socio-économiques et institutionnels des pratiques paysannes. Ils opérèrent également progressivement un changement d'échelle en intégrant dans leurs analyses les dynamiques agro-écologiques et socio-économiques aux échelles de la parcelle, de l'exploitation et du bassin versant, ou encore du terroir puis du territoire². Le développement de l'approche de Gestion de Terroirs (Teyssier, 1995) fut notamment un moment clef de cette intégration d'échelles, s'appuyant sur la notion de terroir développée dès les années 1960³ par des géographes français, anciens élèves de Pierre Gourou (Gallais, 1960; Pelissier & Sautter, 1970; Sautter & Pélissier, 1964). Dans cette progression vers des démarches de plus en plus intégrées, avec l'intégration des disciplines d'une part et des échelles d'autre part, la dernière étape fut celle de l'intégration des acteurs locaux avec l'entrée en scène du concept de participation. Mais ici encore, l'introduction de ce concept fut progressive.

Les Méthodes Accélérées de Recherche Participatives (les célèbres MARP) ont largement dominé et influencé le foisonnement de démarches participatives des années 1990 non seulement par leur nombre d'adeptes, mais également parce qu'elles ont longtemps fait

² Nous reviendrons dans le chapitre 4 sur cette notion de territoire, que certains considèrent comme un « creuset des démarches participatives » (Caron, 2005, p. 146).

³ Ce concept de terroir fut paradoxalement abandonné par ces géographes au moment où il fut repris par les agronomes et les acteurs du développement rural dans la démarche de Gestion de Terroirs (Teyssier, 1995), porte d'entrée méthodologique des approches participatives dans de nombreux pays du Sud, notamment en Afrique de l'Ouest francophone (Guèye, 1999).

référence auprès des bailleurs de fond (Lavigne-Delville et al., 2000). En retracer l'histoire nous permet donc d'appréhender les évolutions qu'a connues le concept de participation. La première inflexion des recherches systémiques allant dans le sens d'une prise en compte des opinions des paysans est marquée par le succès des méthodes d'analyse rurale rapide, plus connues sous leur sigle anglophone RRA pour « *Rapid Rural Appraisal* » (KKU, 1987). Les RRA proposaient pour remplacer les enquêtes classiques jugées trop longues et trop coûteuses un ensemble d'outils de communication innovants permettant aux intervenants extérieurs de comprendre rapidement le contexte local et les intérêts et les pratiques des paysans. La logique de fond de ces méthodes restait cependant proche de celle du transfert de technologies puisqu'il s'agissait pour les intervenants extérieurs d'extraire l'information auprès des paysans afin de proposer des solutions qui soient plus facilement adoptées par eux car mieux adaptées à leurs situations. Le véritable tournant eut lieu avec *Les paysans d'abord*, ouvrage écrit par Chambers en 1989 et dans le sillage duquel les approches participatives ont connu dans les années 1990 un succès retentissant en milieu rural. Cette ouvrage signa la transition depuis l'analyse rurale rapide vers l'analyse rurale participative, la PRA pour « *Participatory Rural Appraisal* » (Chambers, 1994; Chambers et al., 1989). La participation telle que la définit Chambers en 1989 correspond à un plus grand partage du pouvoir entre les acteurs locaux (les agriculteurs bénéficiaires des projets de développement) et les intervenants extérieurs (les vulgarisateurs, les chercheurs, les agents de développement). Il s'agit de reconnaître les capacités des acteurs locaux à trouver eux-mêmes des solutions à leurs problèmes, grâce à leur expérience, leur savoir-faire et leur connaissance fine des contextes locaux. Le nouveau rôle assigné aux intervenants extérieurs est donc d'aider les acteurs locaux à mener leur propre analyse de la situation, et à proposer eux-mêmes des voies d'amélioration de *leurs* systèmes de pratiques en fonction de *leurs* objectifs stratégiques et de *leur* définition de ce qu'est une amélioration. Au-delà d'un objectif de recherche, apparaît avec les PRA la volonté de renforcer les capacités et le pouvoir des acteurs locaux, ce qui correspond à la notion anglophone d'*empowerment* (Moser, 1989; Rowlands, 1995). Enfin, dans un troisième temps sont développées les expériences de PLA⁴ (« *Participatory Learning and Action* ») (Pretty, 1995). La participation s'étend désormais au-delà de l'analyse initiale pour embrasser la planification et l'action, avec l'entrée en scène de la notion d'apprentissage qui correspond à l'idée d'un apprentissage réciproque entre chercheurs et paysans dans lequel

⁴ L'IIED publie ainsi une série de manuels pour les praticiens du développement qui se nomme aujourd'hui « *Participatory Learning and Action* », nouveau nom des « *PLA notes* » qui avaient elles mêmes succédé aux « *RRA Notes* ».

les problèmes à résoudre ne sont pas présumés d'avance mais définis ensemble (Couix & Hubert, 2000). L'apprentissage (actif) au lieu de l'enseignement (passif) est vu comme le moteur du renforcement des capacités des acteurs locaux (De Koning, 2002).

1.1.1.2 Dans le domaine de la gestion des ressources renouvelables: l'évitable tragédie des communs

Les travaux de Berkes (1989) et d'Ostrom (1990) ont fondé une autre école de pensée ayant eu un impact très important sur le développement du concept de participation, mais cette fois dans le domaine des institutions relatives à la gestion des ressources naturelles renouvelables. Ces auteurs se sont opposés à la théorie de la tragédie des communs formulée par Hardin (1968), lequel voit les ressources communes comme étant en accès libre et vouées à disparaître car nécessairement surexploitées par leurs utilisateurs dont l'intérêt individuel n'est pas d'économiser la ressource si les autres utilisateurs ne font pas de même. Selon lui, seules la gestion centralisée par l'État ou la propriété privée sont à même de garantir le renouvellement de ce type de ressources. L'une des failles du raisonnement de Hardin selon Ostrom (1990) est d'avoir négligé l'importance des institutions coutumières qui font que dans de nombreuses situations, l'accès aux ressources communes n'est pas libre mais régulé par un ensemble de règles mises en place et reconnues par les acteurs locaux. La perception de Hardin est fondée sur l'une des acceptations communes du terme institution qui n'inclut que les organisations officielles de l'État et ignore les institutions coutumières. Selon Ostrom, une institution est un ensemble de règles en vigueur, ces règles étant définies comme suit : « *prescriptions that define what actions (or outcomes) are required, prohibited, or permitted, and the sanctions authorized if the rules are not followed* » (Ostrom et al., 1994, p. 38).

Au-delà de la remise en cause de la théorie de Hardin, les travaux d'Ostrom et Berkes constituent de véritables plaidoyers en faveur d'un renforcement des responsabilités des acteurs locaux dans la gestion des ressources locales. Ces auteurs soulignent l'efficacité limitée de la gestion centralisée par l'État et avancent que les communautés sont les plus à même de gérer efficacement leurs ressources, car elles en ont non seulement la capacité mais également la motivation, puisque leur survie dépend de leur préservation. Leurs idées ont été à la base d'approches telles que la gestion communautaire des ressources naturelles (*Community Based Natural Resource Management*, CBNRM) puis la co-gestion des ressources naturelles qui met l'accent sur un échange entre les communautés et l'État (Berkes, 1997; Carlsson & Berkes, 2004) Ces approches communautaires impliquent et revendiquent une plus grande participation des membres des communautés rurales au développement des

régulations et des politiques de gestion des ressources les concernant. Dans de nombreux pays en voie de développement, elles ont influencé la mise en œuvre de politiques de décentralisation de la gestion des ressources, notamment forestières (Dupar & Badenoch, 2002).

Les liens entre participation et décentralisation sont nombreux, complexes et parfois contradictoires. La décentralisation est définie par Rondinelli (1981) comme un transfert de pouvoirs et de responsabilités d'un gouvernement central vers des acteurs et des institutions d'un niveau inférieur dans la hiérarchie politico-administrative et territoriale. Après les gouvernements fortement centralisés de l'époque post-coloniale, la plupart des pays en voie de développement ont entrepris des réformes de décentralisation au cours des deux dernières décennies, et dans pas moins de soixante d'entre eux, cette décentralisation touche le domaine de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement (Agrawal & Gupta, 2005). En sus des plans d'ajustement structurel imposés par les agences financières multilatérales telles que le Fond Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale prônant un « désengagement de l'État », les raisons qui poussent les gouvernements à décentraliser sont diverses. Tandis qu'il s'agit pour certains d'un moyen d'augmenter l'efficacité des administrations gouvernementales, en réduisant les coûts et en rapprochant des bénéficiaires les niveaux d'exécution des mesures mises en œuvre, d'autres la voient avant tout comme un moyen de promouvoir la démocratie et la participation citoyenne et de lutter contre les inégalités sociales (Dupar & Badenoch, 2002).

Ribot (2002) distingue trois formes de décentralisation : la décentralisation politique, la décentralisation administrative et la privatisation (encadré 1.1). La décentralisation politique ou démocratique est vue comme une forme institutionnalisée de la participation, cette dernière étant dans ce cas l'un des objectifs de la décentralisation. Ribot la considère comme la forme la plus forte de décentralisation, celle qui théoriquement produit les plus grands bienfaits, notamment en terme d'équité sociale. La décentralisation administrative n'est qu'une forme faible de déconcentration, une simple réplique à l'échelle locale d'une gestion centralisée des ressources, n'impliquant ni ne visant nécessairement la participation des citoyens dans la prise de décisions locales. Pour certains bailleurs de fonds et responsables politiques, la décentralisation peut être synonyme de privatisation; elle est alors vue comme un complément naturel à la libéralisation économique, permettant d'accroître la compétition entre les gouvernements locaux et les entreprises privées. La privatisation est très éloignée du concept de participation, et de nombreux auteurs ne la considèrent pas comme une forme de décentralisation (Ribot 2002).

Encadré 1.1. Définitions des différentes formes de décentralisation selon Ribot (2002).

La **décentralisation politique ou démocratique** apparaît quand des pouvoirs et des ressources sont transférés à des autorités représentatives et responsables vis-à-vis des populations locales. La décentralisation démocratique tend à accroître la participation populaire dans la prise de décisions locales.

La **déconcentration ou la décentralisation administrative** implique le transfert de pouvoirs aux secteurs locaux de l'État central, tels que les préfets, les administrateurs, ou les services techniques locaux affiliés. Ces administrations sont des prolongements locaux de l'administration de l'État. C'est à l'égard du gouvernement central qu'ils se sentent responsables, bien plus qu'envers les populations locales.

La **privatisation** est le transfert de pouvoirs à toute entité non-étatique, incluant des individus, des entreprises, des ONG, etc. Elle est vue par certains bailleurs de fonds comme la Banque Mondiale comme une forme de décentralisation, mais elle n'est pas considérée comme telle par Ribot.

1.1.1.3 Une ambition commune : un partage du pouvoir entre les acteurs locaux et leur encadrement

Les deux écoles de pensée que nous venons de présenter constituent deux lignées différentes du concept de participation en milieu rural. Si l'on pouvait distinguer à l'origine deux familles de démarches participatives associées à ces deux écoles de pensée, elles sont aujourd'hui largement entremêlées, et ce, pour deux raisons. Tout d'abord, les recherches dans le monde du développement agricole se sont progressivement éloignées de leurs préoccupations initiales centrées sur la production agricole pour s'intéresser de plus en plus aux questions environnementales en élargissant leur domaine de compétences aux questions de gestion des ressources naturelles (Sayer & Campbell, 2003). Par ailleurs, dans de nombreux pays en voie de développement, les projets de développement internationaux se retirent et laissent aux institutions nationales étatiques le soin de gérer les questions relatives à la gestion des ressources naturelles. Dans ces pays, les diagnostics participatifs et autres méthodes issues des MARP sont donc maintenant fortement liés aux politiques de gestion décentralisée des territoires (Teyssier, 1995). Ces deux familles d'approches entremêlées partagent par conséquent une palette d'outil de plus en plus large, notamment les méthodes issues des approches multi-acteurs visant à faciliter des processus d'apprentissage collectif et de concertation⁵ (Allen et al., 2002).

Au-delà de leurs origines diverses, les approches participatives ont en commun deux hypothèses fondamentales : d'une part une remise en cause des démarches descendantes considérées comme de moins en moins aptes à formuler des solutions adaptées aux besoins des acteurs locaux dans les contextes actuels complexes et incertains, d'autre part une reconnaissance de la capacité des acteurs locaux à prendre eux-mêmes les rênes de leur propre

⁵ Nous reviendrons plus en détails sur la notion de concertation dans la section 1.3.2.

développement. D'objets passifs, ces derniers deviennent des sujets actifs (Eversol, 2003). L'ambition initiale des démarches participatives n'est donc rien de moins qu'un plus grand partage des pouvoirs entre les acteurs locaux et leur encadrement (Chambers et al., 1989). Mais que sont devenues ces ambitions à l'épreuve de la pratique ?

1.1.2 La participation : différentes définitions menant à différentes pratiques

Le concept de participation semble aujourd'hui faire l'unanimité : des bailleurs de fonds aux organismes de recherche en passant par les gouvernements et les ONG, tous semblent d'accord sur le bien-fondé et les bénéfices de la participation. Certains auteurs soulignent le caractère troublant de cette unanimité (Cooke & Kothari, 2001; Lavigne-Delville et al., 2000). Il est en effet paradoxal d'observer un tel consensus entre des organisations aux objectifs et aux pratiques si éloignées. Ce consensus apparent dissimule en fait une grande diversité de définitions du concept de participation, lesquelles mènent à un large éventail de pratiques.

1.1.2.1 La participation comme moyen ou comme but

Face à ce foisonnement des démarches participatives, de nombreuses typologies ont été proposées (Neubert, 2005). Les tenants des approches participatives ont mis en avant la distinction entre deux grands types de démarches : celles pour lesquelles la participation est un moyen, et celles pour lesquelles elle est un but (Nelson & Wright, 1995; Oakley, 1991; Pretty, 1995).

Selon ces auteurs, pour les premières la participation est un moyen d'augmenter l'efficacité des projets et des politiques mis en œuvre. Cette perception utilitaire de la participation vise à mieux cibler les attentes des bénéficiaires, à diminuer le coût des opérations ou encore à rendre les résultats des projets ou des politiques plus acceptables aux yeux des acteurs locaux⁶. Pour les démarches dont la participation est un but en soi, l'objectif visé est un changement social et politique. En donnant plus de voix à ceux qui n'en ont pas, ces démarches visent un renforcement des capacités, des droits et des responsabilités des acteurs les plus démunis face aux institutions qui les dominent. La participation est considérée comme un droit fondamental (Pretty, 1995) et un moyen de renforcer la démocratie (Oakley, 1991).

Si cette classification est pratique du fait de sa simplicité, elle est cependant problématique pour deux raisons. Tout d'abord, il est difficile dans bien des cas de distinguer

⁶ Certains auteurs mentionnent également un usage très cynique (mais tout aussi courant) de la participation : l'adoption du discours participatif pour obtenir des financements (Bechstedt, 2005).

si une approche appartient à l'une ou l'autre de ces catégories. Ainsi, une approche visant à permettre à un groupe de paysans de se concerter pour trouver eux-mêmes des solutions à leurs problèmes de gestion des ressources appartient-elle à la première ou à la seconde catégorie ? La participation est bien vue comme un moyen de résoudre un problème, mais il s'agit aussi de renforcer la capacité de ces paysans à résoudre ce problème. Par ailleurs, les auteurs utilisant cette classification sous-entendent souvent que les seules démarches réellement participatives sont celles pour lesquelles la participation est un but, les autres n'étant que des formes dévoyées de la participation, comme l'illustre par exemple cette citation : « *Two overlapping schools of thought and practice have evolved. One views participation as a means to increase efficiency, the central notion being that if people are involved, then they are more likely to agree with and support the new development or service. The other sees participation as a fundamental right, in which the main aim is to initiate mobilization for collective action, empowerment and institution building.* » (Pretty, 1995, p. 1251). Considérer que seules les démarches réellement participatives sont celles dont la participation est un but est problématique car cela signifie que la participation se justifie en elle-même et ne peut être remise en cause. Comme nous le verrons dans la suite de ce chapitre, un certain nombre d'auteurs suggèrent aujourd'hui d'infléchir une telle posture (Leeuwis, 2004).

1.1.2.2 Différents degrés de partage du pouvoir entre les acteurs locaux et leur encadrement

Une autre typologie communément employée par les tenants des démarches participatives distingue les démarches en fonction du degré de partage du pouvoir entre les acteurs locaux et leur encadrement. Inspirée de l'échelle de participation d'Arnstein (1969), la classification de Pretty (1995) fait référence en la matière dans le domaine de la gestion des ressources naturelles (tableau 1.1). En bas de l'échelle (en haut du tableau) se trouvent les projets ou les politiques dans lesquels la participation des acteurs locaux se résume à leur information par les intervenants extérieurs du contenu du projet ou de la politique. En haut de l'échelle (en bas du tableau), les acteurs locaux prennent eux-mêmes l'initiative d'une action collective et font appel aux institutions externes qui soutiennent alors leur projet.

Tableau 1.1. Typologie des démarches participatives selon Pretty (1995).

Typologie	Caractéristiques
Participation passive	Les personnes participent en ce sens qu'une administration ou la gestion d'un projet les informe de ce qui va se passer ou de ce qui s'est déjà passé.
Participation par la fourniture d'informations	Les personnes participent en répondant à des questions posées par des chercheurs à l'aide d'un questionnaire ou de méthodes similaires, mais elles n'ont pas la possibilité d'influencer les travaux. Les conclusions de l'enquête ne sont pas communiquées aux participants qui ne peuvent pas contrôler si elles sont exactes.
Participation par la consultation	Les personnes participent en ce sens qu'on les consulte pour connaître leurs points de vue. Des experts externes définissent les problèmes et les solutions et peuvent (s'ils le souhaitent) les modifier à la lumière des réponses des participants. Cependant les populations locales ne prennent pas part aux décisions.
Participation pour des incitations matérielles	Les populations participent en fournissant des ressources - par exemple, main-d'œuvre ou terre - et reçoivent en échange des vivres, des espèces ou d'autres incitations matérielles. Une grande partie des recherches en exploitation rentrent dans cette catégorie, car les agriculteurs fournissent l'emplacement, mais ne participent pas à l'expérience ou au processus d'apprentissage. Cette approche est très souvent qualifiée de participation, alors que les populations n'ont aucun intérêt à poursuivre les activités une fois que les incitations prennent fin.
Participation fonctionnelle	Les populations participent en constituant des groupes pour atteindre des objectifs prédéterminés liés au projet; elles peuvent notamment développer et promouvoir une organisation sociale issue d'une initiative externe. En général, cette participation intervient quand les grandes décisions ont déjà été prises, et non durant le stade de la planification.
Participation interactive	Les populations participent à une analyse conjointe, qui débouche sur des plans d'action et sur la création ou le renforcement d'institutions locales. Cette participation fait en général appel à des méthodologies interdisciplinaires qui recherchent des points de vue multiples et utilisent des processus d'apprentissage systématiques et structurés. Ces groupes ont un contrôle sur les décisions locales, si bien que les populations ont intérêt à maintenir les structures ou les pratiques.
Auto-mobilisation	Les populations participent en prenant des initiatives indépendamment des institutions externes pour modifier les systèmes qu'elles gèrent. Elles développent des contacts avec des institutions externes pour obtenir les ressources et les avis techniques dont elles ont besoin, mais restent maîtresses du mode d'utilisation des ressources. Cette mobilisation et cette action collective dues à l'initiative des intéressés peuvent ou non menacer les systèmes de répartition inéquitables des richesses et du pouvoir.

D'après Pretty (1995, p. 1252).

L'usage de cette échelle de participation nous semble problématique pour les mêmes raisons que la dichotomie évoquée ci-dessus. Les praticiens utilisant cette classification laissent en effet souvent entendre que les démarches participatives doivent viser le plus haut degré possible de participation, qui serait l'objectif à atteindre. Ainsi, dans un guide méthodologique de PRA destiné à des praticiens du développement, Calub (2004, p. 5) en se référant à cette classification pose à ses lecteurs la question suivante : « *Let's check at what level of participation we are now. What can we do to reach the top-most level, self-management?* ». Une telle posture ne pose-t-elle pas problème ? La participation maximale

est-elle d'une part toujours possible et d'autre part toujours souhaitable ? Sans rejeter la notion de participation, les leçons tirées de deux décennies de pratique généralisée des démarches participatives ont conduit un nombre croissant d'auteurs à proposer une posture plus critique vis-à-vis de la participation, comme nous allons le voir dans la section suivante.

1.2 La participation à l'épreuve des faits

Il existe une littérature abondante dénonçant les limites des approches participatives. Nous distinguerons ici trois grandes catégories de limites : les limites intrinsèques, les limites verticales et les limites horizontales. Alors que la première catégorie rassemble les limites internes aux démarches en interrogeant les objectifs qu'elles se fixent et les moyens qu'elles mettent en œuvre pour les atteindre, les deux autres catégories soulignent des limites relatives aux effets des démarches, soulignant les décalages existant entre les objectifs visés et les effets obtenus. Les limites verticales ont trait aux interactions entre les communautés rurales et les institutions situées aux niveaux supérieurs d'organisation sociale et institutionnelle, tandis que les limites horizontales font référence aux interactions entre les différents membres d'une communauté rurale donnée.

1.2.1 Des limites intrinsèques

1.2.1.1 Polysémie et ambiguïté du concept de participation

L'une des critiques les plus courantes adressées aux démarches participatives interroge le caractère réellement participatif de ces démarches lorsqu'elles sont mises en œuvre sur le terrain. De nombreux organismes ont adopté le discours et les formes de la participation, mais derrière le vernis de la rhétorique, ni leurs pratiques ni leurs intentions n'ont changé (Pijnenburg, 2004). « La participation s'intègre aisément, de façon mécaniste, dans le processus de développement linéaire » (Cornwall et al., 1999, p. 164). Cooke et Kothari (2001) parlent de cooptation du concept de participation, lequel a été au passage dépossédé de son sens radical et transformatif pour être réadapté aux objectifs d'organismes non disposés à léguer leur pouvoir aux populations locales (Bechstedt, 2005). Dans la pratique, la fascination exercée par les outils de la participation fait oublier aux facilitateurs les principes fondateurs de la participation (D'Aquino, 2002a). Ces derniers continuent d'imposer leur biais, qu'il soit idéologique ou disciplinaire, et leur attitude vis-à-vis des populations locales est encore souvent teintée de condescendance (Pain, 2004).

Mais il semble que le problème ne serait pas résolu pour autant avec des organismes intègres et des animateurs dépourvus de biais (ce qui par ailleurs semble un objectif peu réaliste, nous y reviendrons) car si l'on considère que le plus haut degré de participation (l'auto-mobilisation) est l'objectif à atteindre, le concept de participation présente en lui-même un paradoxe. D'Aquino (2002a, p. 18) souligne « l'ambiguïté constitutive du concept de la "participation", qui, par définition, spécifie la présence obligatoire et centrale d'une intervention exogène, à laquelle participent les acteurs locaux ». Comme l'indique Rahnema (1992), « le plus souvent, les gens sont invités ou forcés à participer à des opérations pour lesquelles ils n'ont aucun intérêt, au nom même de la participation »⁷. Le choix même de la méthode, la participation, est paradoxalement imposé par le haut.

1.2.1.2 Remise en cause nécessaire de l'objectif de participation maximale

Différentes attitudes sont possibles face à ce paradoxe. Une première consiste à éviter le problème en se retranchant derrière une vision purement utilitariste de la participation qui ne vise pas explicitement un renforcement des capacités des acteurs locaux. Mais ce serait une façon de renoncer définitivement aux ambitions initiales de la participation. À l'opposé, une autre attitude se fixe pour objectif d'atteindre un niveau de participation maximal d'auto-mobilisation et vise donc à terme un effacement des intervenants externes. Mais en prétendant un tel effacement, les animateurs des démarches ne prennent pas la peine d'explicitier leur position, et c'est justement là qu'ils risquent d'imposer inconsciemment leur biais, nous y reviendrons dans la section 1.3. Par ailleurs, comme nous allons le voir dans la section 1.2.3, cet objectif non remis en cause d'une participation maximale de tous les acteurs à tous les stades du processus révèle une analyse insuffisante de la complexité des contextes socio-politiques locaux et peut conduire à des effets non désirables. Face à ce paradoxe, nous proposons donc d'adopter une troisième attitude qui consiste en une remise en cause de cet objectif de participation maximale et appelle à une redéfinition plus humble, plus critique et plus précise des objectifs sociaux et politiques que se fixent ces démarches. « Finalement, ces réflexions doivent nous inciter à être à la fois plus modestes et plus pragmatiques, dans les ambitions générales, et plus précis, plus rigoureux, dans les objectifs spécifiques d'une intervention concrète ou d'une phase d'enquête ou de diagnostic » (Lavigne-Delville & Mathieu, 2000). L'un des objectifs de cette thèse étant précisément de réfléchir à la posture des concepteurs des démarches participatives, nous reviendrons amplement sur ces questions.

⁷ Citation relevée par Pretty (2000).

Nous allons dans les sections suivantes analyser les critiques faites aux démarches participatives concernant leurs effets, visés ou secondaires. Mais nous avons vu qu'il existe de nombreuses définitions et surtout de nombreuses pratiques associées au concept de participation. Puisque notre objectif est d'interroger l'objectif consistant à viser le plus haut degré possible de participation, lorsque nous parlerons dans les sections suivantes des démarches participatives, nous nous référerons à celles qui se fixent pour objectif un renforcement des capacités des acteurs des communautés rurales et qui cherchent à atteindre les plus hauts barreaux de l'échelle de participation.

1.2.2 Des limites verticales

Si de nombreuses expériences ont démontré le potentiel des démarches participatives à renforcer effectivement la capacité des acteurs locaux à gérer durablement leurs ressources (Borrini-Feyerabend et al., 2004), il ne s'agit bien souvent que d'« îlots de succès » dont les impacts sont limités à la fois dans l'espace et dans le temps (Pretty, 1998, p. 12). Du fait d'un manque d'ancrage dans un contexte institutionnel plus large, ces démarches peinent à dépasser l'échelle d'intervention de la communauté, et leurs effets s'estompent une fois les projets terminés, ces derniers n'étant pas relayés par les institutions en place (Neef, 2005).

Par ailleurs, dans les nouveaux contextes marqués par des inter-dépendances croissantes, la plupart des problèmes ne peuvent être résolus à la seule échelle de la communauté, ce qui peut engendrer une frustration de la part des participants qui après s'être engagés dans un processus de réflexion collective sur leurs problèmes n'ont finalement pas les moyens de les résoudre (Neef, 2005). Certains critiques vont plus loin et dénoncent le fait que les acteurs locaux sont consultés pour trouver des solutions aux symptômes de leur marginalisation, et non pas pour modifier en profondeur les causes de cette marginalisation (Bechstedt, 2005). « *The emphasis on the micro level of intervention can obscure, and indeed, sustain, broader macro-level inequalities and injustice* » (Cooke & Kothari, 2001, p. 14).

Les politiques de décentralisation représentent une opportunité d'institutionnaliser la participation et d'intégrer ces différents niveaux décisionnels (préoccupation qui correspond à la notion d'*up-scaling* en anglais). Mais les tenants des démarches participatives ont eu tendance à négliger les liens avec les institutions décentralisées, se méfiant de toutes les institutions émanant de l'état qui, pour eux, portent par essence en elles les germes de la domination des opprimés (D'Aquino, 2002b). Les démarches participatives ont donc favorisé le travail avec les institutions coutumières (lesquelles ne sont pas toujours ni plus équitables

ni plus démocratiques) quant elles ne se sont pas elles-mêmes substituées aux structures existantes (Neef, 2005).

Cette dissociation entre les démarches participatives et les administrations issues de la décentralisation a abouti à une situation dans laquelle on trouve d'un côté des démarches participatives et des initiatives communautaires qui manquent de soutien institutionnel pour avoir des impacts concrets et durables, et de l'autre des politiques de décentralisation qui risquent de se solder par une simple déconcentration du pouvoir central en ne produisant que des cadres administratifs vides non nourris par la participation des citoyens. De nombreux auteurs appellent aujourd'hui à la nécessité de concilier participation et décentralisation (Cornwall & Gaventa, 2001; D'Aquino, 2002b; Ribot, 2002).

1.2.3 Des limites horizontales

Alors que l'une des ambitions affichées de la participation est la réduction des inégalités sociales, le bilan dans ce domaine est loin d'être convainquant. Si dans certains contextes les démarches participatives ont en effet permis une certaine réduction de la pauvreté, elles n'ont que rarement réussi à toucher « les plus pauvres d'entre les pauvres », quand elles n'ont pas elles-mêmes contribué à creuser les écarts de richesse existant initialement (Agrawal & Gupta, 2005; Eversol, 2003). Ce bilan est dû en partie au fait que les causes de ces inégalités sociales se trouvent à des échelles d'intervention plus globales comme nous l'avons vu dans la section 1.2.2, mais également à un manque de prise en compte de la complexité des contextes sociaux dans lesquels les démarches ont été mises en œuvre et à une compréhension initiale insuffisante des mécanismes de différenciation sociale à l'œuvre.

1.2.3.1 Mythe de la communauté homogène à forte cohésion sociale

Les approches participatives reposent selon Guijt et Shah (1998) sur un mythe, celui de la communauté homogène à forte cohésion sociale. La communauté est ainsi l'interlocutrice privilégiée des démarches participatives, comme si elle représentait un acteur unique avec ses propres intérêts. Or une communauté rurale est composée d'acteurs ayant des moyens, des contraintes, des stratégies et des intérêts hautement différenciés, cette différenciation socio-économique étant de nos jours accentuée du fait de l'intégration de ces communautés à l'économie de marché. Les communautés sont par ailleurs des entités sociales hiérarchisées dont les membres pèsent inégalement sur les processus de prise de décision collective. Si elles peuvent être le siège d'une certaine solidarité, elles sont également le lieu de conflits et d'inégalités de pouvoir. En considérant les communautés comme des unités sociales

homogènes et harmonieuses dont les membres partagent des intérêts communs, les démarches participatives ont voilé les conflits d'intérêts existants, et de ce fait contribué au *statu quo* et finalement créé un biais favorisant les intérêts des acteurs les plus influents des communautés (Cleaver, 2001; Edmunds & Wollenberg, 2001). De nombreuses études de cas relatent ainsi la façon dont les bénéficiaires des projets de développement participatifs ou des politiques de décentralisation ont été accaparés par les élites locales (Agrawal & Gupta, 2005; Dupar & Badenoch, 2002; Eversol, 2003; Moity-Maïzi, 2000).

1.2.3.2 Mythe de la communication transparente et du consensus

Dans certains cas, les animateurs se contentent pour garantir le caractère participatif d'une démarche de convier à une réunion de projet une personne censée représenter les intérêts de cette communauté. Or il s'agira la plupart du temps d'un membre éduqué de l'élite locale, dont la représentativité est largement contestable (Ribot, 2001). Mais il ne suffit pas non plus de convier les différents membres de cette communauté à une réunion collective pour permettre effectivement aux acteurs les moins influents de se faire entendre. Les approches participatives sont basées sur une idée selon laquelle le rôle du facilitateur est de piloter un processus d'apprentissage collectif entre des acteurs et de les guider vers un consensus. Certains auteurs soulignent les limites de cette démarche, argumentant que la plupart du temps, ce consensus apparent n'est que le reflet de l'opinion des plus influents, soit parce que ces derniers sont les seuls à s'exprimer, soit parce que dans le contexte d'une société hiérarchisée, les acteurs les moins influents n'osent pas remettre en cause une opinion exprimée par les élites locales (Moity-Maïzi, 2000; Wollenberg et al., 2001). On confond alors le point de vue d'une poignée d'acteurs influents avec celui de la population dans son ensemble (Olivier de Sardan, 2000). Certains auteurs soulignent encore qu'étant basées sur des notions de consensus et de cohésion sociale, les démarches participatives se trouvent mal armées pour faire face aux situations coercitives et conflictuelles qui sont finalement davantage la règle que l'exception (Leeuwis, 2000).

1.2.3.3 Un manque de prise en compte des connaissances tacites et de ce qui se passe en coulisses

Un autre reproche couramment adressé aux approches participatives est de croire que les connaissances locales « se cueillent sur un plateau » (Olivier de Sardan, 2000), et que ce qui se passe dans les réunions collectives publiques, sur scène, est représentatif des débats réels au sein de la communauté, en coulisses. Une part importante des connaissances locales

(écologiques ou sociales) correspond en effet à un ensemble de connaissances dites tacites que les paysans mettent en pratique mais qu'ils n'ont pas coutume d'explicitier. Par ailleurs, lors d'un entretien individuel ou d'un débat collectif animé par une équipe de projet, toute personne s'exprimant est en représentation, ce qu'elle énonce dépend de ce qu'elle pense de la façon dont ses paroles seront perçues par ses interlocuteurs. Goffman (1959) a utilisé pour analyser ce phénomène la métaphore théâtrale de la représentation sur scène opposée aux comportements en coulisses (Leeuwis, 2004). Il est donc nécessaire de déployer des efforts d'observation et d'analyse importants pour déceler et appréhender, au-delà des apparences, les connaissances et les contextes locaux dans leur complexité.

1.2.3.4 Une vision simpliste de la notion de pouvoir

La vision « populiste » fréquemment véhiculée par les tenants des démarches participatives oppose les acteurs locaux aux intervenants extérieurs en se basant sur une version simpliste de la notion de pouvoir avec d'un côté ceux qui en ont, et de l'autre ceux qui n'en ont pas (Scoones & Thompson, 1999). Or la notion de pouvoir est plus complexe. Et renforcer le pouvoir d'une certaine catégorie d'acteurs nécessite en premier lieu une analyse fine des relations de pouvoir entre ces acteurs et des différentes formes qu'il revêt, pour déterminer avec précision quelles formes de pouvoir, quelles capacités et quels acteurs sont visés par la démarche (D'Aquino, 2007; Hildyard et al., 2001).

1.2.4 Bilan : quel avenir pour la participation ?

Il apparaît au regard de l'ensemble des limites des démarches participatives conduites dans le passé que la participation maximale n'est ni toujours possible ni toujours souhaitable. Quel est l'intérêt des acteurs locaux à participer à de telles démarches? A quel moment et de quelle façon? Ces questions sont devenues incontournables. Après plus de deux décennies de soutien inconditionnel et de mise en œuvre généralisée, la participation semble avoir atteint un tournant dans son histoire. Son avenir dépend de la façon dont elle pourra faire face à ses critiques (D'Aquino, 2007; Neef, 2005). Les limites intrinsèques appellent nous l'avons vu une redéfinition plus réaliste et plus précise des objectifs que se fixent les démarches participatives, en explicitant notamment leurs enjeux sociaux et politiques sous-jacents. Les limites verticales reflètent le manque de lien entre les communautés locales et le contexte institutionnel plus englobant des politiques de décentralisation, tandis que les limites horizontales soulignent la nécessité de mieux appréhender les mécanismes créant les inégalités sociales et les disparités de pouvoir au sein des communautés. Si nous avons

distingué par souci de clarté et d'analyse les limites intrinsèques, horizontales et verticales des démarches participatives, il serait peu judicieux de s'atteler à l'une de ces critiques en ignorant les autres, d'autant qu'elles s'avèrent être intimement liées les unes aux autres. Nous allons voir en effet dans la section suivante que prendre en compte simultanément ces trois limites soulève de nouveaux défis en plaçant les concepteurs des démarches participatives face à un certain nombre de dilemmes. Voyons à travers les débats suscités par ces défis comment nous proposons d'appréhender ces dilemmes.

1.3 Quelle posture adopter face aux dilemmes de la participation ?

1.3.1 A la croisée des interactions verticales et horizontales : le rôle clef des représentants locaux

Relever simultanément les défis posés par les limites horizontales et verticales des démarches participatives nous confronte à un dilemme car ces défis présentent un certain antagonisme. En effet, pour faire face au défi vertical et renforcer l'impact des démarches, nous avons évoqué la nécessité d'instaurer plus d'interactions entre les communautés et les institutions aux niveaux d'organisation supérieurs. Mais cela suppose de se reposer davantage sur les représentants locaux qui jouent le rôle de passeurs ou d'intermédiaires. Plus on monte dans la hiérarchie des niveaux décisionnels, plus le nombre de personnes concernées en bas de l'échelle augmente et plus il s'avère nécessaire de passer par ces représentants. Or d'un autre côté, pour faire face au défi horizontal et éviter de renforcer les inégalités sociales locales, nous avons également évoqué une nécessaire méfiance vis-à-vis de ces représentants locaux appartenant à l'élite locale, dont la représentativité pose souvent question, comme le soulignent les nombreux écrits sur les risques de capture par les élites locales des bénéfices des politiques de décentralisation.

En arrière-plan de cet antagonisme se dessine un débat ancien opposant la démocratie représentative à la démocratie directe (Overdevest, 2000). D'un côté, la première remet entre les mains de représentants locaux la responsabilité d'œuvrer pour le bien-être des citoyens. C'est par le biais de l'élection de ses représentants que les citoyens se font entendre, les institutions de régulation étant vues comme les garantes des valeurs collectives auxquelles adhère la société. D'un autre côté, la démocratie directe remet en cause la capacité et la volonté des représentants à savoir et à décider ce qui est bon pour les citoyens. Elle revendique l'émergence de contre-pouvoirs locaux reposant sur une société civile organisée. Cependant, selon certains auteurs, le recours exclusif à la société civile basé sur des jeux

d'influence entre les individus ne porte pas de garantie démocratique. « En refusant toute institution formelle de concertation et de décision collective, on écarte la possibilité d'un choix explicite et le respect de valeurs démocratiques » (D'Aquino, 2002b, p. 5).

Relever conjointement les défis posés par les limites horizontales et verticales des démarches participatives implique donc de s'interroger sur le rôle des représentants locaux. C'est ce que propose Ribot, auteur incontournable sur cette question (Ribot, 2001, 2002). Cet auteur déplore le fait que de nombreuses démarches participatives donnent un rôle prépondérant à certains acteurs qui prétendent parler au nom des acteurs locaux (chefs de clans, chef religieux, notables, salariés d'ONG, vulgarisateurs agricoles, etc.) sans qu'il n'y ait de garantie démocratique quant à leur représentativité. Selon lui, seul des représentants locaux élus démocratiquement présentent de telles garanties. En l'absence de tels mécanismes institutionnels, le fait de renforcer le pouvoir de porte-parole non légitimes freine le développement d'une démocratie locale en obstruant la nécessité de réformes politiques. Et lorsque ces gouvernements locaux démocratiquement élus existent, renforcer l'assise d'autres autorités risque de les affaiblir et de les délégitimer, faisant ainsi reculer la démocratie. Ribot insiste donc sur la nécessité pour les démarches participatives et les politiques de décentralisation de s'appuyer sur des gouvernements locaux démocratiquement élus.

Cependant, si l'existence de tels mécanismes institutionnels est une condition nécessaire à la mise en place de démarches participatives intégrant les niveaux d'organisation tout en prenant en compte la diversité d'intérêts existant au sein des communautés, ce n'est pas une condition suffisante⁸. Ribot souligne l'importance de la notion d'*accountability* qui peut se traduire en français par le terme d'imputabilité. Cette notion correspond au fait qu'un acteur rende compte de ses actions auprès d'un autre acteur. Les élus locaux peuvent se sentir imputables vis-à-vis des niveaux d'organisation supérieurs (*upwards accountability*) ou vis-à-vis des citoyens qu'ils sont censés représenter (*downwards accountability*). L'une des principales limites des représentants des administrations décentralisées actuelles est qu'ils se sentent plus imputables vis-à-vis du gouvernement central que des citoyens⁹. Le caractère démocratique des politiques de décentralisation repose selon Ribot (2001) sur l'imputabilité des représentants locaux vis-à-vis de leurs électeurs. Sans une évolution des mentalités et des formes de communication, les résultats attendus de la mise en place de nouvelles institutions

⁸ Nous verrons par exemple dans le chapitre 2 que dans le contexte des politiques de décentralisation en Thaïlande, malgré des représentants villageois démocratiquement élus, le fonctionnement des administrations décentralisées est encore loin d'être participatif et équitable.

⁹ C'est en effet le cas des administrations décentralisées en Thaïlande où l'héritage de plusieurs décennies de fonctionnement hiérarchique et centralisé pèse encore très lourd, comme nous le verrons dans le chapitre 2.

risquent de s'avérer décevants. Il est donc nécessaire d'améliorer parallèlement les formes locales de concertation, pour permettre aux représentants locaux de prendre davantage en compte la diversité des intérêts des acteurs qu'ils sont censés représenter.

Mais de tels processus de concertation ont lieu au sein de sociétés très différenciées, sièges d'inégalités sociales et de disparités de pouvoir. Si les représentants locaux négligent régulièrement les intérêts des groupes les plus défavorisés, est-ce par manque de communication et de connaissance des situations dans lesquels se trouvent ces groupes défavorisés ? Ou est-ce parce qu'ils n'ont rien à gagner à agir en leur faveur dans la mesure où ces groupes défavorisés sont aussi ceux qui ont le moins d'influence et de pouvoir dans la politique locale ? Ces deux propositions reflètent deux écoles de pensées concernant la façon de gérer les inégalités de pouvoir dans une démarche participative.

1.3.2 Vers une posture critique

Les chercheurs travaillant sur les démarches participatives et les processus multi-acteurs sont en effet divisés sur la question de la gestion des inégalités de pouvoir. Faysse (2006) distingue les tenants d'une approche dialogique des tenants d'une approche critique, distinction qui correspond à deux branches principales des approches systémiques, les *soft-systems* et les *critical systems*.

Pour les premiers, le principal obstacle à l'émergence d'une collaboration fructueuse entre des protagonistes aux intérêts différenciés est le manque de communication et de compréhension mutuelle. Une fois levées ces barrières de communication, il devient possible pour ces protagonistes d'avoir une représentation partagée de la situation et d'arriver à un consensus, base nécessaire pour l'action collective (Pretty, 1995; Röling & Wagemakers, 1998). Les tenants de cette approche dialogique considèrent l'apprentissage collectif comme le principal levier du changement social pour aboutir à des formes d'interactions stables et coopératives. Ils se réfèrent aux approches systémiques de type interprétatif, encore appelées *soft systems* (Checkland, 1981). Basées sur une épistémologie constructiviste et mettant l'accent sur les diverses interprétations possibles du système par les acteurs qui le composent, ces approches se sont développées en réaction aux démarches dites *hard systems* utilisées par les « sciences dures » et à forte dominance technologique considérant le chercheur comme un expert objectif devant rester hors du système qu'il étudie (Flood & Romm, 1995).

Les années 1990 ont vu l'émergence d'une troisième branche des approches systémiques, celle des *critical systems*, en réponse aux limites des approches des *soft systems* pour gérer des situations conflictuelles et coercitives dans des contextes de fortes disparités de

pouvoir (Jackson, 2000; Ulrich, 2003). Les tenants des approches critiques considèrent qu'il est nécessaire de gérer activement et stratégiquement les inégalités de pouvoir dans une démarche participative afin d'éviter que les inégalités de pouvoir préexistantes dominent les débats et que les démarches ne se soldent au final par un creusement des inégalités sociales initiales. Le facilitateur d'une démarche participative ne peut être selon ces auteurs considéré comme neutre dans la mesure où il doit agir intentionnellement sur l'espace d'échange afin de permettre aux acteurs les plus faibles de s'exprimer et d'être entendus dans les débats. Ceci est en soi une prise de position politique qui doit être explicitée et mise en débat, nous y reviendrons. Leeuwis (2000) propose de concevoir la participation comme un processus de négociation, et non plus seulement comme un processus d'apprentissage collectif. Ce glissement conceptuel permet de reconnaître que les protagonistes d'un espace d'échange s'expriment et interagissent en fonction de leurs intérêts, lesquels sont dictés entre autres par les rapports de force existants. Ainsi, les acteurs les plus faibles peuvent ne pas avoir intérêt à entrer dans une arène de négociation tant qu'ils n'ont pas renforcé leur pouvoir face aux acteurs les plus puissants (Ramirez, 2001). Par ailleurs, alors que les tenants de l'approche dialogique considèrent le consensus comme un objectif et comme une condition nécessaire à l'action collective, les tenants de l'approche critique recommandent au contraire de ne pas nécessairement pousser trop vite un collectif vers le consensus, lequel s'il est trop rapidement atteint reflète souvent les opinions des plus influents. Un certain nombre de chercheurs qui dans le domaine de la gestion des ressources naturelles se placent sous la bannière du pluralisme¹⁰ (Anderson et al., 1998; Edmunds & Wollenberg, 2001; Leach & Fairhead, 2001; Ramirez, 2001; Vira et al., 1998; Wollenberg et al., 2001) recommandent de souligner les différences entre les acteurs afin de construire une base de réflexion collective plus riche.

A l'instar des tenants des démarches critiques, nous considérons dans cette thèse les processus multi-acteurs à l'œuvre dans les démarches participatives comme des processus de concertation ou de négociation. Ces deux notions ont les mêmes bases théoriques, celle de la négociation, que Dupont (1994) définit comme « une activité qui met en interaction plusieurs acteurs qui, confrontés à la fois à des divergences et à des interdépendances, choisissent de rechercher volontairement une solution mutuellement acceptable ». Beuret (2006) considère que la différence entre la négociation et la concertation réside dans le fait que la première vise l'obtention d'un accord sur une décision, ce qui n'est pas forcément le cas de la seconde, dont

¹⁰ Wollenberg *et al.* (2005) définissent ainsi le pluralisme dans le domaine de la gestion des ressources naturelles : *"to recognize different groups' values, interests, identities or institutions as legitimate and autonomous, while facilitating groups to work together in a coherent, mutually beneficial way"* (Wollenberg *et al.*, 2005, p. 1)

l'objectif est « la construction collective de visions, d'objectifs, de projets communs, en vue d'agir ou de décider ensemble » (Beuret, 2006, p. 71).

Bien qu'historiquement les démarches critiques se soient construites en réaction aux limites des démarches dialogiques, ces deux approches ne sont pas forcément antagonistes. En effet, un certain nombre d'auteurs clefs des démarches dialogiques, ouverts aux critiques, opèrent eux-mêmes un changement dans leurs raisonnements (Innes, 2004). Ces deux démarches partagent par ailleurs un socle conceptuel commun. Il est intéressant notamment de noter que les chercheurs de ces deux familles trouvent un ancrage théorique important dans le concept d'*agir communicationnel* du philosophe Jürgen Habermas, en mettant l'accent sur différentes facettes de ce concept pour justifier leurs raisonnements respectifs. Habermas distingue trois formes d'agir basées sur trois formes de rationalités (Habermas, 1987; Leeuwis, 2000; Lussault, 2003). Dans l'agir téléologique ou instrumental, l'acteur suit un ensemble de prescriptions afin d'atteindre un objectif prédéterminé. Dans l'agir stratégique ou dramaturgique, il vise également un objectif spécifique, mais en considérant les autres acteurs en présence comme des opposants potentiels doués eux-mêmes d'une rationalité stratégique et dont ils doivent tenir compte pour élaborer leurs propres stratégies. L'agir communicationnel en revanche est orienté vers la recherche d'entente mutuelle et de consensus. Bien que chaque individu et chaque situation combine ces trois formes d'agir, c'est selon Habermas vers l'agir communicationnel que devraient tendre les membres d'une société. Le résultat d'un processus de concertation entre des protagonistes ne devrait être basé que sur leurs arguments et non sur des rapports de force. Ce n'est que dans ces conditions qu'un accord véritable et stable peut être trouvé. Habermas définit ainsi un certain nombre de conditions à réunir pour que s'établisse une « situation idéale de parole » dans laquelle chaque sujet est doté de la même capacité à participer aux discussions (mêmes droits, mêmes informations, mêmes opportunités). Toutes les formes d'asymétries et de coercition dans le dialogue sont considérées comme des distorsions communicationnelles. Les théories de l'agir communicationnel sont souvent associées aux démarches dialogiques (Faysse 2006) et remises en causes par certains partisans des démarches critiques qui dénoncent leur caractère utopique. Cependant, des auteurs clefs des démarches critiques tels que Ulrich (2003) dans le domaine des systèmes complexes ou Leeuwis (2000) dans le domaine des sciences de la communication ont également revisité les théories d'Habermas, démontrant par là que les démarches dialogiques et critiques sont plus complémentaires qu'antagonistes. La gestion stratégique des inégalités de pouvoir recommandée par les critiques repose sur l'agir stratégique d'Habermas et vise finalement à lever les barrières de communication - les

distorsions communicationnelles d'Habermas- afin de favoriser les conditions d'émergence d'un processus d'apprentissage collectif orienté vers une situation d'agir communicationnel. Cet apprentissage collectif (prôné par les démarches dialogiques) est par ailleurs nécessaire pour que le processus de négociation (prôné par les démarches critiques) soit davantage basé sur la recherche créative de solutions intégrées que sur la confrontation d'intérêts individuels.

Mais quelle est la légitimité d'un facilitateur à modifier un espace d'échanges afin de s'affranchir des distorsions communicationnelles et de favoriser la participation des acteurs les plus faibles ? Cette prise en compte stratégique des disparités de pouvoir soulève un certain nombre de questions quant à la légitimité des démarches mises en œuvre et place le concepteur d'une démarche participative face à un nouveau dilemme.

1.3.3 La prise en compte des inégalités de pouvoir : une nécessité méthodologique ?

Le facilitateur d'une démarche participative se trouve dans une situation délicate. D'un côté, en affirmant sa neutralité et en ignorant les jeux de pouvoir à l'œuvre dans le processus d'interactions sociales qu'il met en œuvre, on lui reproche de participer naïvement à un renforcement des inégalités sociales existantes. D'un autre côté, si la prise en compte des inégalités de pouvoir dans le processus de concertation implique un renforcement intentionnel de la voix des plus faibles, il prête également le flanc à la critique. Il est en effet risqué dans cette situation de glisser vers une démarche militante visant à défendre les droits de telle ou telle catégorie d'acteurs. Qui sont les acteurs considérés comme les plus faibles ? Selon les situations et les points de vue, ces acteurs peuvent être les pauvres, les femmes, les enfants, les personnes âgées, etc. Une militant choisira en fonction de sa sensibilité la population cible de son action. Si les démarches militantes sont louables sous de nombreux abords, elles mènent à l'impasse dans le cadre d'une démarche scientifique car elles échappent à la critique. Les arguments mis en avant ne sont pas en effet pas scientifiquement discutables et empêchent toute remise en question de la démarche. Pour sortir de ce dilemme, Ulrich, l'un des fondateurs de l'une des branches du *critical systems*, nous invite à revenir une fois de plus sur les théories du philosophe Jürgen Habermas (Ulrich, 2003). Ce dernier considère l'émancipation non comme un engagement politique mais comme une nécessité méthodologique. L'émancipation des acteurs les plus faibles est un moyen nécessaire pour limiter les distorsions communicationnelles et se rapprocher des conditions de dialogue permettant d'aboutir à des formes d'accord durables et non conflictuelles. Contrairement à une démarche militante, l'émancipation vue comme une nécessité méthodologique ne vise pas

un groupe de personnes donné mais une forme d'échange particulière. Loin d'échapper à la critique, cette démarche permet et implique un questionnement systématique des choix méthodologiques opérés dans le cadre d'une démarche participative et des hypothèses sous-jacentes à ces choix, notamment en ce qui concerne la prise en compte des inégalités de pouvoir.

Ce chapitre nous a permis dans un premier temps de revenir sur les ambitions initiales des démarches participatives et de comprendre pourquoi de telles démarches sont nécessaires dans les contextes actuels caractérisés par une complexité et des incertitudes croissantes. Nous avons vu dans un deuxième temps que ces démarches, mises à l'épreuve des faits depuis deux décennies, révèlent un certain nombre de limites : des limites intrinsèques qui appellent une redéfinition plus réaliste et plus précise des objectifs que se fixent les démarches participatives, des limites verticales qui reflètent le manque de lien entre les démarches menées au sein des communautés rurales et leur contexte institutionnel plus englobant, et des limites horizontales qui soulignent la nécessité de mieux appréhender les inégalités sociales et les disparités de pouvoir au sein des communautés. La prise en compte simultanée de ces limites place le concepteur d'une démarche participative face à un certain nombre de dilemmes que nous avons explicités dans la troisième section avant de proposer quelques pistes de réflexion pour en sortir. Nous avons donc vu à travers ce chapitre pourquoi il est pertinent de s'intéresser aux questions suivantes : comment les démarches participatives pourraient-elles faciliter des processus de concertation entre les communautés rurales et les institutions aux niveaux d'organisation supérieurs qui prennent en compte les inégalités et la diversité d'intérêts au sein des communautés ? Qu'est-ce que cela implique concernant la posture d'un concepteur d'une démarche participative ? Dans le chapitre suivant nous allons voir dans quelle mesure ces questions sont pertinentes dans le contexte de la décentralisation de la gestion des ressources dans les hautes terres du Nord de la Thaïlande.

2 DÉCENTRALISATION ET PARTICIPATION DANS LES HAUTES TERRES DU NORD DE LA THAÏLANDE

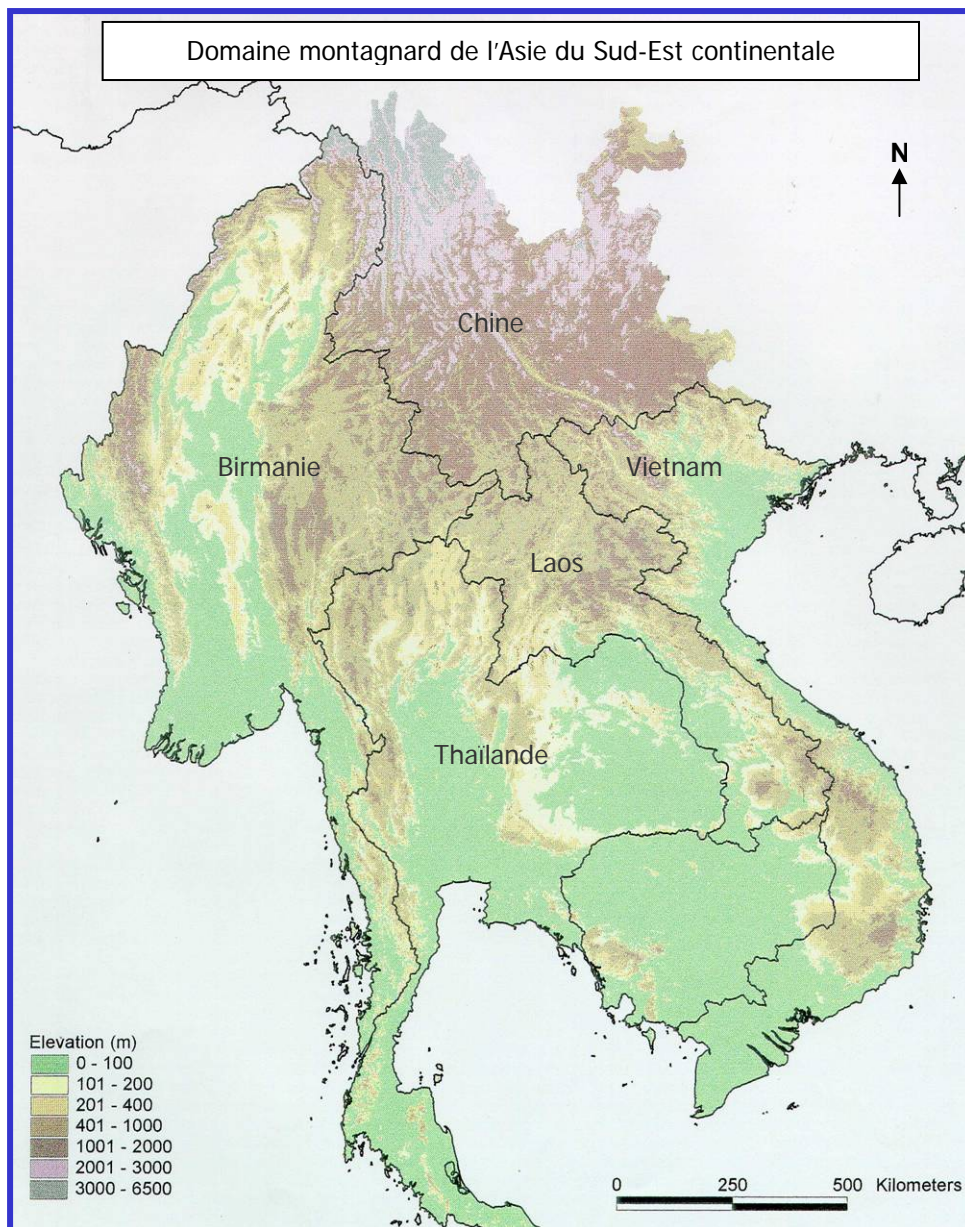
La Thaïlande a très activement participé au mouvement de mondialisation des échanges des dernières décennies. Elle s'est élevée au rang de pays émergent et de 7^{ème} puissance agro-exportatrice, mais avec un coût environnemental et social élevé (1993). La limite d'expansion des terres agricoles a été atteinte et un mouvement de reforestation amorcé, notamment dans les hautes terres du Nord de la Thaïlande où les minorités ethniques sont accusées de dégrader les hauts de bassins versants des grands cours d'eau du pays. Depuis le début des années 1990, les conflits d'usage sur la gestion des ressources se multiplient dans cette région, opposant des acteurs de plus en plus nombreux et différenciés (Rutherford, 2002). Perçues par la majorité thaïe comme une menace pour la sécurité nationale comme pour l'environnement, les communautés montagnardes n'ont eu jusqu'à présent que peu de moyens pour défendre leurs intérêts (McKinnon & Vienne, 1989a). Cependant, avec la montée en puissance des mouvements civils défendant les droits de ces communautés, le discours officiel évolue. Le processus de démocratisation de la vie politique amorcé dans les années 1970 a abouti dans les années 1990 à un ensemble de mesures allant dans le sens d'une décentralisation de la gestion des ressources renouvelables et d'une plus grande participation des citoyens dans ce domaine, notamment par le biais du renforcement du rôle et des moyens des administrations au niveau du sous-district (les TAO, *Tambon Administrative Organization*). De nouvelles opportunités s'offrent aux communautés montagnardes dont on reconnaît, au moins sur le papier, des droits et des responsabilités (Ganjanapan, 2002). Mais l'impact de cette décentralisation est actuellement limité par le manque de dialogue entre les communautés et les administrations dont les discours évoluent plus vite que les mentalités, le risque étant de voir la décentralisation se solder par une simple déconcentration du pouvoir central (Arghiros, 2001). Par ailleurs, les bénéfices de ces nouvelles mesures sont fréquemment accaparés par les élites locales qui ont su tirer parti des politiques de décentralisation et conserver leur assise et leurs privilèges.

Nous commencerons ce chapitre par une présentation du contexte physique et humain des hautes terres du Nord de la Thaïlande, avant de retracer les grandes étapes de l'histoire des institutions relatives à la gestion des ressources renouvelables dans cette région, afin de mieux cerner l'origine et les enjeux des politiques de décentralisation. Nous verrons enfin dans quelle mesure les limites des démarches participatives identifiées dans le chapitre

précédent s'appliquent au contexte des hautes terres du Nord de la Thaïlande, ce qui nous permettra de répondre à la question suivante : pourquoi est-il pertinent de s'intéresser aux inégalités sociales et aux disparités de pouvoir au sein des communautés dans les processus de concertation inter-institutionnelle dans le contexte de la décentralisation de la gestion des ressources des hautes terres du Nord de la Thaïlande?

2.1 Les hautes terres du Nord de la Thaïlande : un rôle stratégique

Les hautes terres du Nord de la Thaïlande font partie d'un ensemble plus vaste, le domaine montagnard d'Asie du Sud-Est continentale, encore appelé l' « éventail nord indochinois » en raison du dessin que forment ces reliefs sur une carte (carte 2.1) (Bruneau, 2002, p. 90). Ce massif transnational prolonge la chaîne de l'Himalaya pour embrasser les hautes terres du sud de la Chine, de la Birmanie, du Laos, du Vietnam et de la Thaïlande. En dépit de son envergure et de sa diversité, une unité physique et humaine se dégage de cet ensemble. Les modèles descriptifs les plus répandus issus de l'ethnographie et de la géographie coloniale distinguent trois principales zones en fonction de leur altitude (les basses terres au dessous de 300 m, les hautes terres au-dessus de 1000 m, et un étage intermédiaire) auxquelles correspondent trois types de milieux écologiques, de groupes ethnolinguistiques et donc de systèmes agraires originaires assez isolés les uns des autres (Bruneau, 1977; Bruneau, 1978; Kunstadter et al., 1978; Sutthi, 1989). Les géographes classiques tels que Pierre Gourou (1953) ont ainsi caractérisé ces hautes terres comme étant isolées des plaines et des deltas plus peuplés, parlant d'un divorce géographique entre plaines et montagnes. Si ces modèles, et notamment le caractère isolé des hautes terres, sont aujourd'hui largement remis en cause du fait du développement des communications et des politiques d'intégration nationale (Rerkasem et al., 1994), la dichotomie entre hautes et basses terres reste une clef pour comprendre les problématiques de gestion des ressources dans cette région. Nous allons voir en effet ci-dessous que les hautes terres se définissent en grande partie dans leur rapport aux basses terres, tant sur un plan physique qu'humain.



Carte 2.1 : relevé topographique de l'Asie du Sud-Est continentale.

2.1.1 Les hauts de bassins versants d'un important grenier à riz du pays

L'une des caractéristiques physiques des hautes terres de l'éventail nord indochinois réside dans le fait qu'elles abritent les hauts bassins versants qui dominent et alimentent les grands deltas au sein desquels se sont érigées les principales métropoles d'Asie du Sud-Est¹¹. Les rivières qui coulent dans les vallées du Nord Thaïlande rejoignent le fleuve Chao Phraya, artère vitale des basses terres de l'ancien Royaume du Siam qui alimente non seulement les rizières et les vergers de la Plaine centrale, vaste grenier à riz du pays, mais également les industries et les six millions d'habitants de sa capitale, Bangkok (voir l'encadré 2.1 pour une

¹¹ Bangkok dans le delta de la Chao Phraya en Thaïlande, Rangoon au cœur de celui de l'Irrawady en Birmanie, ou Hanoï dans celui du Fleuve Rouge au Vietnam.

présentation des caractéristiques physiques générales de la partie thaïlandaise de l'éventail nord indochinois). L'idée selon laquelle la qualité et la quantité d'eau en aval dépendent essentiellement du couvert végétal des bassins versants en amont étant fermement ancrée dans les esprits des autorités administratives et des habitants des plaines thaïlandaises, les hautes terres revêtent à leurs yeux une forte valeur environnementale, à la fois symbolique et stratégique (Thomas et al., 2002; Walker, 2002). La déforestation et les risques d'érosion des sols¹² dans les hautes terres ont notamment émergé comme des préoccupations environnementales majeures durant les trois dernières décennies (Hirsch, 1997; Sudanti, 2001; Suwannarat, 1995; Trébuil, 1993).

Encadré 2.1. Quelques caractéristiques physiques des hautes terres du Nord de la Thaïlande.

La partie thaïlandaise de « l'éventail nord indochinois » (Bruneau, 2002, pp., p. 90) occupe la moitié septentrionale de la région administrative Nord du pays, soit environ 50 000 kilomètres carrés localisés entre la Birmanie au nord-ouest et le Laos au nord-est.

Elle est constituée de quatre chaînes de petites montagnes orientées nord-sud, dont les altitudes sont généralement comprises entre 500 et 2000 m, et d'un ensemble de rivières aux vallées étroites et encaissées situées entre 300 et 500 m d'altitude qui alimentent trois fleuves : le Chao Phraya, le Mékong et la Salween. Le Chao Phraya, le seul dont le delta se trouve en Thaïlande, est alimentée par les rivières Mae Ping, Yom et Nan venues des hautes terres du Nord de la Thaïlande (Donner, 1978).

Ces hautes terres sont soumises comme le reste de la Thaïlande à un climat de mousson faisant alterner trois saisons climatiques : une saison humide de mai à octobre, avec un pic des précipitations en septembre ; une saison sèche et fraîche de novembre à janvier ; puis une saison sèche et chaude jusqu'au retour des pluies en mai. La moyenne annuelle des précipitations se situe entre 1200 et 2000 mm avec de fortes irrégularités spatiales et temporelles.

Ces conditions biophysiques autorisent des types d'occupation des sols et des pratiques agricoles variées allant de la riziculture irriguée des fonds de vallées à la défriche-brûlis des *raïs* sur pente. Les paysages de cette région offrent ainsi une alternance de bas-fonds recouverts d'un fin damier de rizières et de versants escarpés, tapissés d'un véritable patchwork de parcelles cultivées (riz pluvial, maraîchage, vergers), de plantations forestières, de friches d'âges variés (de la savane à *Imperata cylindrica* au recrû forestier secondaire), et de différents types de forêts (forêts de feuillus - les plus fréquentes étant les forêts claires à *Diptérocarpacées*-, de bambous ou encore de conifères au-dessus de 1000m).

2.1.1.1 La déforestation des hauts de bassins versants du pays

Alors que la forêt occupait en 1960 68,8% de la superficie du Nord de la Thaïlande, elle n'en représentait plus que 43,1% en 1998 (Thomas et al., 2002). Outre le fait que les hautes terres supportent encore un tiers de la couverture forestière résiduelle du pays et une grande partie

¹² Il s'agit essentiellement d'un risque d'érosion des sols par ruissellement concentré sur les pentes.

de ses richesses en biodiversité végétale et animale, c'est l'impact de la déforestation des hautes terres sur le régime hydrographique en aval qui inquiète les habitants des plaines et les administrateurs du pays. Les perturbations du régime hydrographique perçues par ces derniers sont, d'une part, un risque d'augmentation du débit en saison des pluies provoquant des crues soudaines et des inondations, et, d'autre part, un risque de pénurie d'eau en saison sèche.

« *Everyone knows that forest is the source of water for all people who live on Thai soil. We do not have any other source of water in Thailand ... [the forest] provides for underground water storage, making the ground moist as a benefit for all people... The result of cutting forest is the destruction of the water source of the Thai people*¹³ » (déclaration d'un agent du Département Royal des Forêts en 1998 cité et traduit du Thaï par Walker (2002)).

Cette déclaration d'un agent du Département Royal des Forêts (RFD pour *Royal Forestry Department*) reflète bien la pensée dominante thaïlandaise en matière d'environnement forestier, laquelle se résume par une équation simple, *mi paa mi nam*, littéralement « s'il y a de la forêt, il y a de l'eau », sous-entendu « s'il y a de la forêt en amont, il y a de l'eau en aval ». Ces quatre petits mots, véritable adage en Thaïlande, justifient la plupart des politiques environnementales menées par le gouvernement dans les hautes terres du royaume.

2.1.1.2 *Érosion des sols en amont, sédimentation en aval*

L'érosion des sols est une autre source de conflits entre hautes et basses terres. La forte sensibilité des hautes terres à l'érosion (par ruissellement concentré ou glissement de terrain) résulte de la combinaison de trois facteurs : des pentes souvent supérieures à 35 %, des précipitations pouvant être agressives entre mai et septembre et une évolution des pratiques culturales créant des sols structurellement moins stables et souvent à nus durant cette période (Turkelboom & Trébuil, 1998). Cette évolution des pratiques résulte d'une transition agraire depuis des systèmes traditionnels sur abattis-brûlis vers un raccourcissement des jachères et la mise en place de cultures permanentes (Rerkasem et al., 1994; Trébuil et al., 2000). Si les phénomènes d'érosion dans les hautes terres inquiètent les habitants des plaines, c'est parce que l'eau chargée en sédiments risque d'envaser les retenues et les canaux d'irrigation en aval

¹³ « Tout le monde sait que la forêt est la source d'eau pour tous les peuples qui vivent sur le sol thaïlandais. Nous n'avons pas d'autre source d'eau en Thaïlande. La forêt alimente les nappes souterraines, permettant au sol de rester humide, et ce pour le bénéfice de tous. La déforestation, c'est la destruction de la ressource en eau du peuple thaïlandais » [Notre traduction]

(Seetisarn, 1995). En 1985, le *Land Development Department* (LDD) thaïlandais faisait état de pertes en sol de 4,34 millions de tonnes par an pour la région Nord.

Il est cependant nécessaire de rester critique face à ces évaluations et ces affirmations (Turkelboom, 1999; Turkelboom et al., 2008). Bien qu'ils soient encore minoritaires parmi les chercheurs et universitaires thaïlandais, de plus en plus d'auteurs remettent aujourd'hui en question des idées autrefois intouchables, comme le fameux adage *mi paa mi nam* (Walker, 2002). Situés au coeur de conflits d'intérêts, les débats sur la déforestation et les problèmes d'érosion des terres sont empreints d'idéologie, et les connaissances avancées teintées de politique. Alors que les arguments mis en avant par les autorités sont d'ordre écologique, il ne faut pas oublier l'envers humain du décor, celui des minorités ethniques peuplant ces hauteurs, souvent accusées d'être à l'origine de ces problèmes de déforestation et d'érosion.

2.1.2 Les minorités ethniques dans les montagnes, la majorité thaïe dans les plaines

Les habitants des hautes terres du domaine montagnard d'Asie du Sud-Est, par-delà leur diversité, ont en commun le fait qu'ils soient considérés comme minoritaires au sein des États-Nations dans lesquels ils vivent et leur profonde différence culturelle avec les habitants des basses terres qui les entourent (Bruneau, 2002). En effet, dans l'ensemble de la péninsule indochinoise, tandis que les plaines et les vallées sont peuplées par les populations majoritaires détenant le pouvoir politique et économique (les Thaïs¹⁴ en Thaïlande, les Lao Loum au Laos, les Khmers au Cambodge, les Kinh au Vietnam et les birmans au Myanmar), les hauteurs, moins densément peuplées, abritent une mosaïque de minorités ethniques plus ou moins tolérées par les gouvernements en place.

Celles qui occupent aujourd'hui les hautes terres du Nord de la Thaïlande y ont trouvé refuge après avoir fui répression et misère dans les montagnes de Chine, de Birmanie ou du Laos. Certaines, comme les Karens et les Luas, sont en Thaïlande depuis plusieurs siècles. D'autres, comme les Hmongs ou les Akhas, ont passé la frontière beaucoup plus récemment, au cours du 20^{ème} siècle. On les appelle les montagnards, les *hilltribes* ou les *highlanders* en anglais, ou encore les *chao khao*¹⁵ en langue thaïe. Bien qu'il signifie littéralement peuples des montagnes, ce terme n'inclut pas tous les groupes vivant dans les montagnes. En sont

¹⁴ Le nom « Thaï » et l'adjectif « thaï » se réfèrent à une origine ethnique, tandis que le terme « thaïlandais » renvoie à l'appartenance à l'État thaïlandais. On parlera ainsi de la langue thaïe, de la cuisine thaïe ou encore de la majorité thaïe en Thaïlande.

¹⁵ Les neuf ethnies correspondant à cette définition officielle de *chao khao* sont les Karens, les Hmongs, les Lahus, les Lisus, les Yaos, les Akhas, les Htins, les Luas et les Khamus.



exclues notamment les ethnies appartenant à la majorité thaïe¹⁶ qui représentent pourtant près d'un quart des personnes vivant dans les zones de plus de 600 m d'altitude (Rutherford, 2002). Cette définition officielle est bien représentative des idées véhiculées par le gouvernement qui a d'emblée exclu les montagnards de la majorité, alors qu'il aurait pu les inclure, au même titre par exemple que les millions de Lao Issan de la région Nord-Est du pays (McKinnon & Vienne, 1989a). Les montagnards n'ont en effet le droit de revendiquer la nationalité thaïlandaise que depuis 1965, et ils sont encore nombreux à ne pas posséder de carte nationale d'identité à l'heure actuelle. Si elles sont minoritaires au niveau national comme au niveau régional (respectivement 1,2 % et 5,6 % de la population du pays et de la région Nord)¹⁷, ces ethnies montagnardes sont souvent majoritaires dans les hauteurs dominant le réseau hydrographique national (Rutherford, 2002).

Affublés de clichés tenaces, les montagnards sont perçus par les Thaïs comme des peuples arriérés, incultes et naïfs, aux mœurs et à l'hygiène douteuses (Baffie, 1989). Ils ont par ailleurs toujours posé problème au gouvernement thaïlandais. Comme le font remarquer Mac Kinnon et Vienne (1989b), dans la littérature, le mot *hilltribes* est rarement éloigné du mot *problems* et ces fameux *hilltribes problems* ne sont pas, comme on pourrait le croire, les problèmes que rencontrent les montagnards, mais bien ceux qu'ils posent à la majorité thaïe. Selon les époques et les contextes, ils ont endossé diverses accusations : des communistes complotant contre le gouvernement pendant la guerre froide, des cultivateurs d'opium responsables des trafics du fameux Triangle d'or et, tout simplement, des immigrants passant les frontières en trop grand nombre (Vienne, 1989). Depuis les années 1980, les problèmes environnementaux ont pris le pas sur les problèmes de sécurité nationale et de contrôle des frontières, et les montagnards sont désormais considérés comme des barbares destructeurs de forêts (Ganjanapan, 1997). Mais d'aucuns pensent que la protection des forêts n'est pour le gouvernement thaïlandais qu'un nouvel alibi pour atteindre un objectif inchangé : fixer, assimiler et contrôler des populations considérées comme trop autonomes et dangereuses (Ganjanapan, 2002; McKinnon & Vienne, 1989a; Rossi, 1998). Éparpillées dans des montagnes difficiles d'accès, formant des communautés éphémères qui se font et se défont, et aspirant leurs parents au-delà des frontières, ces populations incontrôlables gênent le

¹⁶ Les *khon muang* et les Shans, qui habitent dans les zones basses et intermédiaires de la toposéquence, sont considérées comme appartenant à la majorité thaïe.

¹⁷ Selon des données du *Tribal Research Institute* de Chiang Mai, en 1995, elles représentaient 752 728 personnes, soit 1,2 % de la population du pays (61,5 millions). 92% d'entre elles se trouvaient dans la région Nord où elles comptaient pour 5,6% de la population.

gouvernement qui, dans le cadre de la construction d'un État-Nation, souhaite intégrer ses périphéries (Pungprasert, 1989).

Les problématiques de gestion des ressources dans les hautes terres sont donc indissociables des zones basses, très peuplées et intensément cultivées. D'un point de vue physique, l'occupation des sols des hautes terres aurait un impact sur les basses terres, c'est ce qu'un nombre croissant de scientifiques appellent les services environnementaux des hauts de bassins versants (Thomas et al., 2002). Sur un plan humain, la définition même des montagnards est indissociable des habitants des plaines, ils sont la minorité d'une majorité, ce qui influe fortement sur la façon dont sont perçus et traités les problèmes de gestion des ressources dans les hautes terres.

2.2 Évolution du contexte institutionnel de la gestion des ressources

Le décor étant dressé, retraçons brièvement l'historique des institutions de la gestion des ressources renouvelables dans les hautes terres afin de mieux cerner les enjeux des politiques récentes de décentralisation. A chaque étape de cette évolution, nous soulignerons les répercussions des règles en vigueur sur les conditions socio-économiques de la petite paysannerie montagnarde, ainsi que sur l'état des ressources naturelles renouvelables.

2.2.1 Jusqu'aux années 1970, des communautés relativement isolées

2.2.1.1 Prédominance des institutions coutumières, hors du contrôle étatique

Au royaume du Siam, la gestion des ressources naturelles est traditionnellement une affaire d'État. En 1899, le Roi déclare que toutes les terres non officiellement réclamées par une tierce personne deviennent une ressource forestière appartenant à la famille royale et dorénavant gérée par le RFD, créé en 1896 (Roth, 2004). Les minorités ethniques y sont tolérées, mais, n'ayant pas même le droit de revendiquer la nationalité thaïlandaise, elles n'ont aucun droit officiel sur les terres qu'elles exploitent.

Jusqu'aux années 1970, cependant, le gouvernement n'accorde que peu d'importance à cette périphérie reculée et n'y exerce aucun contrôle réel (Rerkasem et al., 1994). Les règles en vigueur pour la gestion des ressources sont donc les institutions coutumières spécifiques à chaque groupe ethnique et mises en place au niveau de chaque communauté. Par-delà les différences ethnographiques observables d'un groupe à l'autre, il existe un certain nombre de caractéristiques communes à ces différentes ethnies. La communauté villageoise est composée

d'un ensemble de maisonnées regroupées en lignages appartenant à différents clans (Bruneau, 2002). L'unité socio-économique la plus forte est la maisonnée, qui correspond à une famille élargie. Les lignages, patrilinéaires et exogames, sont des entités dispersées, constituées de maisonnées situées dans des villages souvent très éloignés les uns des autres. La communauté villageoise est une entité sociale fluide et éphémère, susceptible de se dissoudre et de se recomposer à tout moment en cas de conflit ou lorsque les terres viennent à manquer. Les ethnographes ont souvent décrit ces sociétés comme étant acéphales et égalitaires. La cohésion au niveau du village est en effet assurée par un Conseil des Anciens, composé d'un ensemble de chefs de maisonnées ou de chefs de lignages, dont l'autorité est fondée sur la séniorité. Tous ces lignages sont, en principe, égaux quant à leur participation aux prises de décision concernant la communauté. Il n'y a en général pas de chef de village institutionnalisé. Chez les Akhas, il existe cependant le *dzoema*, principale autorité du village, figure à la fois politique et religieuse (Goodman, 1996). Assisté par le conseil des Anciens, il est chargé d'interpréter et de faire respecter les principes de l'*Akasang*, corpus de lois et coutumes qui font la spécificité du mode de vie Akha au-delà des frontières et depuis plus de trente générations. Dans chaque village, ce poème est appris par cœur et transmis à la génération suivante par le *pima*, second personnage essentiel de la communauté. Ces deux figures sont distinctes du chef de village qui sera par la suite instauré et reconnu par l'État, le *buseh*, lequel est chargé uniquement des relations extérieures.

L'organisation sociale traditionnelle de ces communautés villageoises les rendait particulièrement difficiles à contrôler par l'État. En plus d'être mobiles et dispersées (certains ont comparé ces villages à des bandes d'oiseaux qui tantôt s'agglomèrent tantôt se dispersent), elles étaient dépourvues d'élite héréditaire à laquelle l'État aurait pu concéder une partie de son pouvoir en échange de leur loyauté (Bruneau, 2002). Elles échappaient ainsi au mode d'encadrement des populations hérité des systèmes de *Müang* et du régime *Sakdina*. Le *Müang* était jusqu'au 16^{ème} siècle un centre de pouvoir à partir duquel un seigneur contrôlait des paysans lui devant obéissance en échange de sa protection (Formoso, 2000). Les *müangs* étaient hiérarchisés, les uns imposant aux autres leur domination par la force et par des jeux d'alliances. Le régime *Sakdina*¹⁸, en vigueur à partir du 15^{ème}, entérina cette hiérarchie : tous les hommes libres se virent attribuer par le Ministère du Palais un grade correspondant à la superficie maximale de rizières qu'ils pouvaient exploiter ou faire exploiter. Mais si l'unité du *Sakdina* était le raï, unité de surface correspondant à 0,16 ha, c'est son équivalence en

¹⁸ Ou « pouvoir de contrôle sur la rizière ».

hommes, en « clients » ainsi contrôlés, qui importait (Condominas, 1980; Trébuil, 1987). Bien que le régime *Sakdina* fut formellement aboli au 19^{ème} siècle, de nombreux auteurs considèrent que le fonctionnement social et politique du royaume en est toujours fortement imprégné, notamment à travers les relations de patronage et de clientélisme qui façonnent la tradition hiérarchisée du pays sur un mode paternaliste (Formoso, 2000).

2.2.1.2 Une économie essentiellement auto-subsistante

Dans ces communautés relativement isolées domine une économie de subsistance basée sur la production de riz pluvial et de maïs. Chez certaines, dont les Akhas, les Hmongs et les Yaos qui vivaient au-dessus de 1000 m d'altitude, le pavot à opium est une première culture de rente dont le rapport valeur au poids élevé facilite le transport sur les pistes muletières sillonnant le fameux Triangle d'or. Le mode d'exploitation des terres dominant est la défriche-brûlis, dont les ethnographes distinguent deux grands types (Kunstadter et al., 1978; Sutthi, 1989). Certaines ethnies comme les Karens faisaient alterner une ou deux années de cultures d'autosubsistance avec une jachère de sept à quinze ans permettant la régénération du couvert forestier¹⁹. D'autres comme les Hmongs cultivaient certaines parcelles jusqu'à dix années de suite, tant que la productivité du travail restait au-dessus d'un certain seuil. Ces parcelles étaient ensuite abandonnées, laissant place à une savane à *Imperata cylindrica*, graminée difficile à éradiquer. La reconstitution du couvert forestier était dans ce cas plus lente que dans le cas précédent.

L'idée persiste encore aujourd'hui dans la société thaïe que l'abattis-brûlis est une pratique qui est par nature source de déforestation²⁰. Or il a été amplement démontré que lorsque la pression démographique ne dépasse pas un certain seuil (20-30 habitants/km² selon les milieux), ce mode de gestion permet aux communautés de reproduire leur force de travail tout en pérennisant leur principal facteur de production, la forêt (Rossi, 1998). De fait, jusque dans les années 1970, compte tenu de la faible pression démographique, les ressources en terres, en forêts et en eau sont encore relativement abondantes dans les hautes terres (Suwannarat, 1995). Il est à noter cependant que le Siam ayant signé dès 1855 des accords commerciaux avec les puissances occidentales afin d'échapper à une colonisation politique

¹⁹ La durabilité souvent vantée du système d'exploitation du milieu des Karens est liée au fait qu'ils exploitaient des rizières dans les fonds de vallées en complément de leurs essarts sur pente.

²⁰ Les logiques agraires de l'abattis brûlis sont très différentes de celles des cultures permanentes, et c'est l'une des raisons pour lesquelles elles ont été longtemps incomprises des populations des plaines. Dans la mesure où la terre n'est pas un facteur limitant, les parcelles sont cultivées tant que les rendements obtenus permettent de rentabiliser la force de travail et sont laissées en friche quand le travail de désherbage devient trop important.

formelle, dès l'après seconde guerre mondiale les ressources forestières du nord sont largement entamées par l'exploitation commerciale du bois par le RFD et les entreprises privées détentrices de concessions, ces bois tropicaux étant exportés aux grandes puissances européennes (Thomas et al., 2002).

2.2.2 Dans les années 1980, intégration politique et économique

2.2.2.1 Une volonté d' « intégration » nationale ambiguë

Les décennies 1970 et 1980 sont marquées par une politique d'intégration nationale ambiguë que l'on peut résumer ainsi : « le gouvernement thaïlandais voudrait bien intégrer les hautes terres, mais il les préfèrerait inoccupées » (Pungprasert, 1989) [Notre traduction]. Les politiques d'intégration s'appuyèrent en premier lieu sur le désenclavement par le réseau routier, financé en grande partie par les États-Unis qui, en période de guerre froide, craignaient de voir la région tomber aux mains des communistes selon la théorie dite « des dominos ». C'est ce qu'on appelle communément la rente anti-communiste. Ces politiques d'intégration reposèrent par ailleurs sur les mesures de substitution de l'opium, qualifiées par certains de politiques de la carotte et du bâton, avec d'un côté des incitations à produire des cultures commerciales de substitution (café, fruits, légumes, fleurs)²¹, en espérant que le revenu obtenu serait suffisant pour que les montagnards renoncent à la culture du pavot, et de l'autre une campagne armée de destruction systématique des champs de pavot, notamment en 1985-1986 (Le Meur, 2000). Parallèlement, le gouvernement thaïlandais poussa les communautés villageoises à s'organiser en villages fixes et dotés d'un chef de village reconnu par l'État, notamment en n'octroyant la nationalité thaïlandaise qu'aux personnes pouvant prouver qu'elles résidaient dans un de ces villages officiellement reconnus.

2.2.2.2 L'ère des grands projets, un processus accéléré d'intégration à l'économie de marché

Le désenclavement par le réseau routier et la multiplication des grands projets de développement visant à remplacer l'abattis-brûlis par des cultures permanentes et à substituer des cultures commerciales horticoles à la production d'opium furent les principaux leviers d'une intégration accélérée des hautes terres à l'économie de marché. Au milieu des années 1980, au pic de l'activité des projets de développement, il n'y avait pas moins de 168 agences présentes dans le nord, provenant de 31 départements du gouvernement et de 49 bailleurs de

²¹ La production de cultures commerciales en substitution de l'opium fut notamment soutenue par les projets royaux dans la région.

fond internationaux et d'ONG (Rutherford, 2002), à tel point que certains auteurs ont parlé d'un mode de gouvernance par le développement (Le Meur, 2000).

La forte croissance économique que connut le pays entre 1986 et 1996 (9,2%/an de croissance moyenne du PNB sur cette période) fut également un facteur essentiel de cette intégration marchande dans la mesure où le développement des cultures commerciales horticoles n'aurait pu se faire s'il n'y avait eu en face une demande croissante liée à la montée d'une classe moyenne urbaine (Trébuil et al., 2007).

2.2.2.3 *Un coût environnemental et social élevé*

Comme nous l'avons vu dans la section 2.2.1.2, les concessions forestières furent le premier facteur de déforestation jusqu'aux années 1980. Dès le milieu des années 1970, la pression démographique croissante dans les hautes terres²² fut telle que le seuil limite des anciens systèmes de production basés sur l'abattis brûlis fut dépassée, se traduisant par une non reconstitution du couvert forestier (Seetisarn, 1995; Suwannarat, 1995). Les fortes incitations à produire liées à l'intégration à l'économie de marché renforcèrent encore la pression sur les ressources forestières. Alors que ces phénomènes de déforestation et la crainte des perturbations des régimes hydrographiques d'aval justifiaient les projets de développement visant à remplacer la défriche brûlis par une agriculture permanente, il s'avéra rapidement que ces cultures permanentes et la diminution de la durée moyenne des jachères présentaient de forts risques d'érosion²³, et nécessitaient de fortes doses d'engrais chimiques et de pesticides, représentant donc également des menaces pour les systèmes hydriques localisés en aval (Rola & Coxhead, 2005; Trébuil, 1993; Turkelboom, 1999).

Cette intégration accélérée à l'économie de marché fut par ailleurs à l'origine d'une importante différenciation socio-économique marginalisant une large frange de la paysannerie montagnarde aux prises avec des incertitudes croissantes (insécurité foncière, fluctuations des prix, endettement, etc.) (Trébuil et al., 2007). Le coût social et environnemental de cette décennie fut donc élevé.

²² Cette forte croissance démographique parmi les ethnies montagnardes est à imputer non seulement à de forts taux de natalité (3,1%/an en 1994) mais également aux migrations transfrontalières en provenance de la Birmanie et du Laos et aux migrations internes, les populations des plaines en manque de terres envahissant peu à peu les hauteurs rendues accessibles par les routes (Bruneau, 1978).

²³ Cette période vit se multiplier dans les hautes terres les projets visant à lutter contre les problèmes d'érosion basés sur les méthodes classiques de transfert de technologie, tout en adoptant à partir des années 1990 de façon instrumentale un discours participatif.

2.2.3 A partir des années 1990, politiques environnementales et décentralisatrices

C'est dans les années 90 qu'entrent en scène deux enjeux brûlants de l'actualité thaïlandaise : les préoccupations environnementales faisant suite à une prise de conscience des externalités négatives de la croissance économique débridée de la décennie 1986-1996 et les nouvelles politiques de décentralisation issues d'un processus de démocratisation de la vie politique amorcé dans les années 1970.

2.2.3.1 Renforcement des politiques environnementales

Le gouvernement qui touchait une large part de la rente de l'exploitation des essences exotiques comme le teck, et qui voyait les forêts comme le siège de conspirations communistes, ferma longtemps les yeux sur les phénomènes de déforestation (Ganjanapan, 1997). Cependant, sous l'influence des discours environmentalistes venus d'occident relayés par d'actives ONG, l'environnement devint peu à peu une préoccupation majeure de l'opinion publique et des autorités thaïlandaises. L'évènement déclencheur de cette prise de conscience fut la catastrophe naturelle qui se produisit en 1988 dans le sud de la Thaïlande lors de laquelle, suite à un typhon d'une rare violence, des glissements de terrains et des inondations causèrent la mort de plusieurs centaines de personnes. Pointant du doigt la déforestation des hauts de bassins versants comme la cause majeure de ce désastre, le gouvernement décida en 1989 d'interdire l'exploitation commerciale du bois. Dans le Nord de la Thaïlande, les montagnards étant considérés (à tort) par les autorités comme les principaux responsables de la déforestation, le renforcement des politiques environnementales se traduisit également par la mise en défend de près de deux tiers des surfaces sous des labels divers tels que forêt réservée, parc national, ou encore réserve naturelle (Thomas et al., 2002). Parmi les 91 parcs nationaux recensés en Thaïlande en 2006, plus d'un tiers furent établis après 1990, et 33 sont en cours d'établissement, la plupart étant localisés dans la région Nord (Rutherford, 2002). Le RFD a également mis en place un système de classification des bassins versants divisant les terres en cinq catégories selon leur importance dans le fonctionnement hydrologique global du pays. Les bassins versants de catégorie 1 et 2, pour lesquels les restrictions quant à l'occupation des sols sont les plus sévères, occupent respectivement 32,6% et 15% des surfaces du Nord du pays (Thomas et al., 2002). En théorie, dans les parcs nationaux, les réserves naturelles et les bassins versants de catégorie 1, aucune activité humaine n'est tolérée, à l'exception du tourisme. Les acteurs locaux sont donc démis non seulement de leurs responsabilités quant à la gestion des ressources, mais également de leur accès à ces ressources. Une telle gestion de l'environnement est basée sur une perception de la

nature inspirée des États-Unis, selon laquelle la vraie nature est une nature vierge de toute présence humaine (Hirsch, 1997). Certains auteurs s'interrogent sur les motivations réelles du gouvernement dans la mise en œuvre de ces politiques environnementales, le soupçonnant de surfer habilement sur une vague environnementaliste venue d'occident pour servir des dessins inchangés, à savoir mieux contrôler les montagnards (Ganjanapan, 1997; McKinnon & Vienne, 1989a). L'impact social de ces politiques environnementales sur les montagnards est en effet sans équivoque : 85% d'entre eux sont désormais susceptibles de se faire expulser à tout moment par les agents du RFD pour des motifs environnementaux (Thomas et al., 2002).

Mais cette gestion hautement centralisée des ressources montra rapidement des signes de faiblesse. L'éloignement de Bangkok, la corruption et le manque d'agents forestiers pour faire appliquer ces lois laissent finalement libre court aux processus de colonisation agricole et de déforestation. En effet, d'un côté l'État se trouve incapable de gérer l'ensemble des ressources sur lesquelles il a mainmise, et de l'autre, non reconnues par l'État, les règles coutumières locales sont affaiblies. Ces décennies de politiques environnementales centralisées ont progressivement érodé non seulement les savoir-faire traditionnels mais surtout les modes d'organisation sociale liés à la gestion locale des ressources naturelles (Vaddhanaputhi, 1995). Ce flou institutionnel menace non seulement la viabilité écologique des écosystèmes, mais également leur équité sociale, dans la mesure où en l'absence de règles établies et respectées, l'accès aux ressources est accaparé par les plus influents (Ganjanapan, 2002). C'est le constat de l'échec de cette gestion centralisée qui justifiera en partie les politiques de décentralisation de la gestion des ressources mises en place dans les années 90.

2.2.3.2 *Un vent de démocratisation politique menant aux politiques de décentralisation*

Depuis le coup d'État de 1932 qui mit fin à la monarchie absolue, la Thaïlande fut administrée au moyen d'un État central fort, avec une concentration du pouvoir entre les mains d'une élite militaire basée à Bangkok dont le coup d'État était le mode d'accès au pouvoir ordinaire. Cependant, dans le même temps, les jeunes élites intellectuelles se formaient en Europe, notamment à Paris en ce qui concerne les étudiants en sciences politiques, et revendiquaient de plus en plus ouvertement la mise en place d'une démocratie à l'occidentale. En Octobre 1973, rêvant d'un mai 68 à la siamoise, entre 200 000 et 500 000 jeunes manifestèrent pour réclamer une nouvelle constitution (Formoso, 2000). Ce mouvement étudiant étant soutenu par le Roi, les généraux au pouvoir se virent contraints de quitter le pays. S'en suivirent alors trois années d'ébullition politique avec une multiplication de petits partis, période que les Thaïlandais appellent l'« expérience démocratique » et qui prit fin en Octobre 1976 dans un

bain de sang avec une répression violente des mouvements étudiants de gauche, provoquant la mort de dizaines d'étudiants, ainsi que le retour d'une junte militaire au pouvoir. « Ces trois ans d'expérience démocratique n'avaient toutefois pas été une parenthèse sans lendemain. Quoi qu'en aient eu les militaires et la droite réactionnaire, le retour à l'ordre ancien semblait impossible. Le peuple avait goûté à la participation politique et il allait falloir compter avec lui » (Galland, 1998, p. 119). Par la suite, en effet, la croissance économique à deux chiffres de la période 1986-1996 favorisa l'élargissement d'une classe moyenne, l'émergence d'une élite intellectuelle et technocratique, et la montée en puissance d'une société civile de mieux en mieux organisée. Cette évolution propulsa de nouveaux acteurs dans l'arène politique qui se confrontèrent de plus en plus à la puissante bureaucratie, stimulant de nouvelles avancées au processus de démocratisation de la vie politique, dont les événements de 1991 et 1992 représentent un second symbole fort. Le coup d'État de février 1991 organisé par une junte militaire²⁴ souleva un mouvement de protestation né, cette fois encore, à la faculté des sciences politiques de la célèbre université Thammasat de Bangkok, mouvement qui conduisit les militaires à ouvrir le feu sur des étudiants lors d'une manifestation en mai 1992, rappelant à tous les événements sanglants similaires du 6 Octobre 1976. Cet événement révolta l'opinion publique et renforça en son sein non seulement l'impopularité de la junte militaire au pouvoir, mais surtout le désir d'opter pour des voies de gouvernance plus démocratiques, notamment par le biais de la décentralisation (Wongpreedee, 2007). Le premier combat mené par cette élite intellectuelle militant en faveur de la démocratie fut de demander la mise en place d'élections pour les puissants gouverneurs de province traditionnellement désignés par le gouvernement central, héritage vivace des systèmes de *Müangs* et du régime *Sakdina* (cf. section 2.2.1.1). Craignant de perdre en acceptant une telle demande l'assise de son pouvoir dans les campagnes thaïlandaises, le ministère de l'intérieur proposa comme alternative de réformer non pas les instances provinciales mais les administrations à l'échelle des sous-districts (les TAO, pour *Tambon*²⁵ *Administrative Organization*)(Nelson, 2001; Wongpreedee, 2007). Cette réforme adoptée en 1994 augmenta les responsabilités et les moyens octroyés à cette administration et instaura un conseil composé de deux représentants par village directement élus par les villageois (Arghiros, 2001). Alors que les bureaucrates l'avaient proposée pour calmer momentanément les esprits des militants en faveur de la décentralisation, cette réforme ne fit que stimuler l'attrait de l'opinion publique pour la

²⁴ Coup d'État organisé par le *National Peace Keeping Council* (NKPC)

²⁵ Le *Tambon* est une unité administrative généralement traduite par sous-district qui correspond à un regroupement d'une dizaine de villages.

décentralisation et signa le début d'une série de réformes décentralisatrices. En 1997 est adoptée une nouvelle constitution, encore appelée la « Constitution du Peuple », ancrant non seulement les valeurs démocratiques en stipulant la liberté et l'égalité de droit pour tous les citoyens, mais prônant également la participation des communautés à la gestion des ressources et de l'environnement. L'article 79 prévoyait ainsi des mesures pour « promouvoir et encourager la participation publique à la préservation, au maintien et à l'exploitation durable des ressources naturelles et de la biodiversité, et à la promotion, au maintien et à la protection de la qualité de l'environnement » (Rutherford, 2002) [Notre traduction]. Cette constitution renforça par ailleurs le rôle et l'autonomie des TAO, demandant à les établir dans l'ensemble du pays et prévoyant qu'en 2006, le pouvoir central leur transférerait 35% du budget public. En 1999 est signé l'Acte de la Décentralisation (*Decentralization Act*) qui implémente sous forme de lois les mesures proposées dans cette Constitution, notamment la mise en place d'élections pour les instances administratives provinciales (Wongpreedee, 2007).

Revenons ici brièvement sur le coup d'État militaire du 21 septembre 2006. Bien que l'on ait encore peu de recul sur cet événement, il est d'ores et déjà possible de présenter un état des lieux des interprétations diverses qui circulent dans les journaux anglophones (*Bangkok Post* et *The Nation*). Certains voient dans ce coup d'État militaire un recul important des valeurs démocratiques, le « dernier » coup d'État de 1991 étant perçu comme un symbole fort de la démocratisation de la vie politique. Le nouveau gouvernement ayant aboli la constitution de 1997, emblème des avancées en matières de décentralisation et de participation, certains intellectuels s'inquiètent d'un éventuel retour d'une bureaucratie centralisée. D'autres pensent au contraire que la décentralisation est une dynamique politique de fond qui ne sera pas ébranlée par ces instabilités politiques et que le renversement du premier ministre affairiste Thaksin Shinawatra marque une volonté d'assainissement d'un climat politique trop corrompu. Le coup d'État faisait en effet suite à un important mouvement populaire visant à dénoncer le climat de corruption que le premier ministre faisait régner dans le pays.

Au-delà des controverses liées à un l'instabilité du climat politique, de nombreux universitaires thaïlandais voient les TAO comme un moyen de promouvoir sur le terrain une décentralisation démocratique, notamment dans le domaine de la gestion des ressources et de l'environnement (Ganjanapan, 2002; Puntasen, 1997). Pour les communautés montagnardes à qui l'on reconnaît dorénavant, au moins sur le papier, des droits et des responsabilités, ces

transformations politiques et institutionnelles représentent une opportunité sans précédent d'avoir voix au chapitre concernant la gestion de leur territoire.

2.2.3.3 *Participation et environnement : duel ou duo ?*

Cependant, la participation est une notion qui ne fait pas l'unanimité, en particulier dans le domaine de l'environnement. On peut distinguer deux courants idéologiques principaux qui divisent à la fois la société civile et les parlementaires sur l'articulation entre les notions de participation et d'environnement (Hirsch, 1997; Rutherford, 2002). D'un côté, les environmentalistes tiennent les montagnards pour responsables de la dégradation de l'environnement et préconisent de limiter leur accès aux ressources, les plus fondamentaux d'entre eux demandant leur expulsion sans autre forme de procès. Ces groupes se font l'écho de citoyens inquiets pour la qualité de leur environnement, mais également d'agriculteurs des plaines se plaignant d'un manque d'eau pour l'irrigation attribué à la déforestation des hauts de bassins versants dont les montagnards seraient responsables. D'un autre côté, les défenseurs d'une gestion communautaire des ressources clament que les communautés sont les plus à même de gérer durablement des ressources dont leur survie dépend. Il s'agit d'acteurs locaux d'origine paysanne, soutenus par des universitaires et des citoyens sensibles aux droits des communautés montagnardes.

Une illustration de ce débat est fournie par le parcours chaotique du projet de loi sur la gestion communautaire des forêts (la Community Forestry Bill). Proposé au lendemain des inondations meurtrières dans le Sud du pays en 1988 par les groupes défenseurs des droits des communautés, ce projet propose un ensemble de nouvelles régulations concernant l'usage et la gestion par les communautés des forêts appartenant à l'état (les forêts réservées actuellement officiellement gérées par le RFD, mais de fait souvent exploitées et gérées par les communautés) (Johnson & Forsyth, 2002). Cependant, les controverses et les débats internes autour de ce projet de loi sont tels que six versions ont été successivement discutées depuis la première proposition de 1992. La dernière version, bien que ratifiée en décembre 2007, est encore contestée. Les points de désaccord majeurs entre les groupes pro-communautaires et les groupes environmentalistes concernent le droit pour les communautés de pratiquer la cueillette de produits forestiers non ligneux dans ces forêts

communautaires, et la possibilité d'établir de telles forêts communautaires dans les bassins versant de catégorie 1²⁶ (Sato, 2003).

Les politiques de décentralisation et les démarches participatives pour la gestion des ressources renouvelables dans les hautes terres du Nord de la Thaïlande font donc l'objet d'enjeux et de débats politiques importants. Bien que ces notions ne fassent pas l'unanimité, ceux qui les défendent le font au nom de deux enjeux principaux, dont le premier est écologique. Face au coût environnemental élevé du mode traditionnel de gestion centralisée par l'État, les tenants de la décentralisation et de la participation cherchent à augmenter la viabilité écologique des écosystèmes en impliquant davantage dans la gestion des ressources les acteurs locaux, dont ils reconnaissent les savoir-faire en la matière. Le second enjeu est de nature sociale. Il s'agit de permettre à la petite paysannerie montagnarde d'avoir voix au chapitre dans les processus décisionnels les affectant, ce qui devrait par voie de conséquence leur permettre de mieux défendre leurs intérêts, d'augmenter leurs droits et leurs responsabilités, et à terme de lutter contre la pauvreté dans ces zones reculées. Cependant, comme nous allons le voir dans la section suivante, la mise en œuvre de ces politiques de décentralisation et de participation n'est pas tout à fait à la hauteur de leurs ambitions.

2.3 Les démarches participatives dans les hautes terres : limites et défis

Comment et par quels acteurs participation et décentralisation ont-elles été mises en œuvre dans les hautes terres du Nord de la Thaïlande durant les deux dernières décennies ? Quelles sont leurs limites ? Quels sont les défis à relever ? Voyons en particulier dans quelle mesure les limites des démarches participatives identifiées dans le chapitre précédent s'appliquent au contexte géographique spécifique des hautes terres du Nord de la Thaïlande.

2.3.1 Les acteurs de la participation

Dans les années 1980, les principaux promoteurs des approches participatives dans les hautes terres furent les projets internationaux de développement rural. En 1985, alors que l'activité des projets de recherche agricole et de développement rural battait son plein dans les hautes terres, la ville de Khon Kaen, capitale provinciale du Nord-Est Thaïlandais, fut le siège de la conférence internationale des RRA (KKU, 1987), considérée par la communauté scientifique internationale comme l'un des temps forts de l'histoire des MARP (cf. section 1.1.1.1 du

²⁶ La dernière version en date de ce projet de loi stipulait qu'elle ne serait applicable que dans les zones autres que les parcs nationaux, les réserves naturelles et les bassins versants de catégorie 1, soit les deux tiers des surfaces du Nord du pays.

chapitre 1). A la suite de cette conférence, rares étaient les projets de recherche ou de développement qui ne faisaient pas références aux outils participatifs des RRA, notamment dans le Nord où foisonnaient les projets de lutte contre les problèmes d'érosion des sols (Hurni, 1996; Ongprasert & Turkelboom, 1995; Sajjapongse, 1997; Sudanti, 2001; Suthipradit & Boonchee, 1997). Les hautes terres ont donc elles aussi été le siège de cette tyrannie de la participation que dénoncent Cooke et Kothari (2001).

Plus tard, en réaction aux politiques environnementales musclées du gouvernement, les années 1990 ont vu se multiplier les actions d'ONG visant à défendre les communautés dans les conflits les opposant aux institutions étatiques. Ces ONG, en lien avec de nombreux leaders issus des communautés, avancent que face à l'incapacité de l'État à gérer durablement les ressources, les communautés ont mis en place d'elles-mêmes²⁷ des institutions et des règles coutumières visant et permettant la préservation des ressources. La province de Nan en particulier abonde d'expériences de gestion communautaire des produits de cueillette dans les forêts (Ewers, 2001; Kijtewachakul, 2002).

Par ailleurs, les institutions étatiques traditionnellement en charge de la gestion des ressources deviennent également des acteurs de la participation dans les hautes terres. Le RFD, notamment, malgré une tradition ancienne de gestion fortement centralisée des ressources forestières, a officiellement adopté une politique de décentralisation dans les années 1990, reconnaissant la nécessité de travailler en étroite collaboration avec les communautés (Pragtong, 2000).

Enfin, les TAO, principaux organes de la décentralisation, ont pour vocation première de promouvoir la participation grâce notamment à leurs conseils de représentants directement élus par les citoyens. Ils ont pour mission de soutenir et de financer des projets proposés par les communautés villageoises non seulement dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, mais également dans les domaines des infrastructures publiques, de la santé et de l'éducation (Puntasen, 1997).

2.3.2 Les limites des démarches participatives et des politiques de décentralisation

2.3.2.1 Limites intrinsèques

Neef (2004) souligne la prédominance d'une vision utilitariste de la participation dans les nombreux projets de recherche et de développement rural conduits dans les hautes terres du Nord de la Thaïlande durant les décennies 1980 et 1990. En particulier, pour les projets de

²⁷ Vaddhanaputhi (1995) rappelle que ces ONG sont souvent venues réveiller des traditions endormies, inhibées par le poids de plusieurs décennies de gestion centralisée par l'État.

lutte contre l'érosion des sols, l'objectif explicite était d'augmenter le taux d'adoption par les agriculteurs de solutions techniques proposées par les projets de recherche, comme par exemple les fameuses bandes enherbées de Vetiver, prônées par d'innombrables projets mais finalement peu adoptées (Hurni, 1996; Sajjapongse, 1997; Theerawong, 1996). La participation dans ces projets s'est souvent résumée à employer et rémunérer les villageois pour la mise en place de parcelles expérimentales sur leurs terres. Il n'y eut donc pas de réel partage de connaissances, et encore moins de responsabilités. Une autre limite de ces projets fut leur approche très sectorielle et le manque de prise en compte de la spécificité des contextes locaux et de la complexité des situations dans lesquelles se trouvaient les agriculteurs, aux prises avec d'indissociables dynamiques agro-écologiques, socio-économiques et politiques. Ainsi, de nombreuses solutions proposées, bien que potentiellement efficaces pour lutter contre érosion, n'étaient pas adoptées car elles demandaient un investissement en travail trop important dans un contexte où la main d'œuvre était un important facteur limitant (Suthipradit & Boonchee, 1997). Des auteurs ont rapporté par ailleurs le cas de projets dans lesquels les agriculteurs adoptaient les mesures dans l'espoir de sécuriser leur tenure foncière, en espérant attirer la clémence du RFD, mesures qu'ils abandonnèrent, souvent en fin de projet, en réalisant que ces mesures ne changeraient pas leur situation foncière (Turkelboom et al., 1996).

L'adoption du concept de participation est également souvent très limitée au sein des institutions étatiques comme le RFD ou les TAO où les discours évoluent plus vite que les mentalités. Dans la pratique, pour les forestiers, faire participer les villageois se limite souvent à les employer sur des chantiers de plantations (Neef et al., 2000). Par contre, il n'est que très rarement question de dialogue sur le fait que des paysans se trouvent évincés de leurs terres pour mettre en place ces plantations.

2.3.2.2 *Limites verticales*

Le fait que ces administrations n'aient finalement endossé qu'un vernis de participation freine la mise en place d'une véritable dynamique participative locale basée sur un échange réel entre administrations et communautés. Selon Arghiros (2001), alors que les TAO sont potentiellement porteurs d'un processus de décentralisation démocratique, le principal obstacle à la mise en œuvre d'un tel processus est le fait que la puissante bureaucratie thaïlandaise traditionnellement hautement centralisée continue de promouvoir en son sein sa culture institutionnelle fondée sur la hiérarchie et la gouvernance par le haut. Les représentants villageois siégeant au TAO se sentent plus imputables vis-à-vis du

gouvernement central que des citoyens qu'ils représentent. Dans de telles conditions, la décentralisation en Thaïlande risque de se solder par une simple déconcentration du pouvoir central reproduisant à l'échelle locale des schémas de gestion centralisée, n'offrant pas d'opportunités réelles de participation aux citoyens.

Par ailleurs, les actions des ONG pro-communautés gardent un impact limité, voire symbolique, car elles ne sont pas relayées par les organismes gouvernementaux aux niveaux supérieurs. Ces ONG sont généralement en conflit avec les agences locales des administrations gouvernementales comme le RFD, qu'elle perçoivent comme des « ennemis » des communautés.

2.3.2.3 *Limites horizontales*

Le « mythe de la communauté » mentionné dans le chapitre précédent est, en effet, particulièrement tenace dans les hautes terres du Nord de la Thaïlande où il porte le nom d'ethno-romantisme (Neef, 2004). En réaction aux clichés teintés de mépris dont les montagnards ont longtemps été victimes, cette vision idéaliste porte une volonté de lutte contre la disparition progressive de la richesse culturelle des minorités ethniques sous le poids des politiques d'intégration nationale²⁸. Cet ethno-romantisme trouve sa source dans les ouvrages ethnographiques anciens décrivant ces communautés comme égalitaires et acéphales, contrairement à la société thaïe traditionnellement très hiérarchisée. Ces schémas sont cependant aujourd'hui largement remis en cause. Outre le fait que l'on peut questionner le caractère réellement égalitaire de ces sociétés traditionnelles, il est certain qu'aujourd'hui, après plusieurs décennies d'intégration économique, politique et culturelle, ces sociétés ont évolué. Elles sont le siège de fortes inégalités sociales, notamment entre les familles pionnières et celles qui ont migré plus tardivement, inégalités qui se sont renforcées du fait de l'intégration à l'économie de marché qui a bénéficié aux plus aisés et fragilisé les autres. Les clans les plus influents forment une élite locale qui a eu les moyens d'éduquer ses enfants, lesquels occupent aujourd'hui un rôle prédominant dans l'économie locale en tant qu'entrepreneurs ou dans la politique locale en occupant les fonctions de chefs de village ou de représentants au conseil du TAO.

²⁸ Par exemple, alors que chacune de ces ethnies a son propre dialecte, les enfants montagnards apprennent désormais le thaï à l'école, et l'usage de leur dialecte y est prohibé. Outre la perte d'une langue et des traditions orales qu'elle renferme, ce phénomène est à l'origine de conflits intergénérationnels et d'une fragilisation des nouvelles générations qui se retrouvent en décalage à la fois vis-à-vis de leurs racines et de la société thaïe qui les considère toujours comme des « tribus montagnardes ».

Du fait d'un manque de prise en compte de ces inégalités sociales et de ces disparités de pouvoir au sein des communautés, les démarches participatives mises en place par les projets de développement et les ONG ont souvent profité aux plus influents. Les politiques de décentralisation risquent également de se solder par une plus forte concentration des richesses et du pouvoir entre les mains de cette élite locale. De nombreuses études dénoncent la corruption et le clientélisme qui règnent dans la vie politique locale dans les provinces thaïlandaises, héritage des relations patrons-clients des *Müangs* et du régime *Sakdina*²⁹ (Nelson, 2001). Contrairement à ce qui se passe en Europe où les fonctionnaires des administrations décentralisées sont souvent accusés de manquer de dynamisme du fait de la faiblesse de leurs relations avec les dynamiques économiques locales, en Thaïlande, les sphères politiques et économiques sont localement intimement liées. Une illustration actuelle frappante est l'utilisation du budget des TAO : depuis leur mise en place en 1994, ces derniers ont accordé une place prioritaire aux infrastructures, à commencer par la construction d'imposants bâtiments pour leur propre siège ou de routes rurales bétonnées. Certains dénoncent le fait qu'il s'agit là d'un moyen de faire travailler les entreprises de construction locales à la tête desquelles on trouvera souvent un frère ou un cousin du président du TAO. Par ailleurs, achat et extorsion de votes sont monnaie courante dans les provinces thaïlandaises et n'ont pas épargné les TAO, remettant en cause leur potentiel démocratique (Arghiros, 2001). Il faut rappeler ici que la décentralisation s'est déroulée dans le contexte du mandat du richissime premier ministre Thaksin Shinawatra qui, accusé de nombreuses opérations de corruption, a depuis perdu ses fonctions lors du coup d'État militaire du 21 septembre 2006. De nombreux auteurs dénoncent ainsi le fait que la décentralisation a essentiellement bénéficié à la « clique Thaksin », réseau d'hommes politiques et d'entrepreneurs provinciaux membres du parti politique *Thai Rak Thai*³⁰, qui ont su garder leur assise en investissant les fonctions de présidents de TAO et de PAO (les *Provincial Administrative Organisation*, l'équivalent des TAO à l'échelle de la province)(Nelson, 2001; Wongpreedee, 2007).

²⁹ « Les partis ne représentent [...] pas une idéologie [...] mais les intérêts d'une clique regroupée autour d'une personnalité et soudée par des rapports de loyauté et de protection [...] – version moderne des luttes tribales que se livraient les chefs de *Müangs* ? [...] Par ailleurs, la corruption étant endémique, les élections sont remportées par le parti ayant acheté le plus de voix. Il n'est donc pas étonnant dans de telles conditions que l'équipe au pouvoir se préoccupe en général plus de faire fructifier les 'investissements' que constituent les millions dépensés lors des campagnes électorales que de s'attaquer aux problèmes sociaux du pays. » (Galland, 1998, pp. 123-124)

³⁰ Le *Thai Rak Thai* (« les Thaïs aiment les Thaïs ») était le nom du parti politique de l'ancien premier ministre Thaksin Shinawatra. Il fut dissout par la junte militaire suite au coup d'État de septembre 2006, avant de renaître de ses cendres sous la forme du PPP (« People Power Party ») qui remporte les élections générales de décembre 2007 et s'installe au pouvoir en janvier 2008.

Les politiques de décentralisation et les démarches participatives pour la gestion des ressources dans les hautes terres du Nord de la Thaïlande auront donc à faire face dans le futur à ces limites intrinsèques, verticales et horizontales pour éviter d'une part qu'elles ne se soldent par une simple déconcentration du pouvoir central sans réelle participation citoyenne, et d'autre part qu'elles ne fassent que renforcer les inégalités sociales et les disparités de pouvoir existantes.

2.3.3 Défis à relever pour les démarches participatives : appréhender les situations dans leur complexité

Quels sont dans ce contexte les défis à relever pour les démarches participatives pour la gestion des ressources dans les hautes terres du Nord de la Thaïlande ? Il est nécessaire comme nous allons le voir d'améliorer ces démarches pour leur permettre d'appréhender les situations locales dans leur complexité. Cette complexité présente deux volets : le premier est lié à la diversité des dynamiques en interaction qui influencent l'évolution de ces situations locales, le second à la multiplication des acteurs impliqués à différents niveaux d'organisation.

2.3.3.1 Des systèmes complexes d'interaction entre dynamiques sociales et écologiques

La complexité croissante des situations locales provient en premier lieu du nombre et de la diversité des dynamiques qui influencent leur évolution : des dynamiques non seulement agro-écologiques (la pression des populations d'adventices sur les cultures, la dégradation des sols, les processus hydrologiques dans les bassins versants, la biodiversité, etc.), mais également sociales, économiques et politiques (les marchés agricoles nationaux et internationaux, l'accès au crédit, l'endettement auprès d'usuriers, les opportunités de travail hors exploitation, la distribution de cartes d'identités, les politiques environnementales, les politiques de décentralisation, etc.). Toutes ces dynamiques étant intimement liées les unes aux autres, aborder les problèmes par un seul angle revient à couper les fils enchevêtrés de cette complexité, et empêche de trouver des réponses adaptées. Ces dynamiques apportent par ailleurs leur lot d'incertitude. Les paysans des hautes terres se retrouvent dans des situations non seulement plus complexes, mais également plus incertaines et imprévisibles. Du point de vue du développement, admettre le caractère complexe et imprévisible des situations rencontrées revient à adopter un nouveau paradigme selon lequel l'objectif n'est pas de chercher aujourd'hui des solutions pour les prochaines décennies, mais plutôt d'aider les

populations à s'adapter aux changements soudains et imprévus de leur environnement. Nous y reviendrons au chapitre suivant.

2.3.3.2 Des acteurs nombreux et diversifiés, à différents niveaux d'organisation

Le second volet de la complexité de ces situations agraires est celui des interactions sociales entre un nombre croissant d'acteurs agissant à différents niveaux d'organisation et ayant des points de vue sur le système et des poids dans les négociations très divers : agriculteurs aux stratégies différenciées, représentants villageois, agents forestiers, administrations décentralisées, ONG, etc. Ces acteurs n'ont qu'une connaissance limitée des points de vue des autres, ce qui est bien souvent source d'incompréhension, voire de conflits. Ainsi, les conflits liés à la gestion des ressources ne sont pas simplement de nature matérielle (un déficit d'eau par exemple), comme tendent à le croire ceux qui proposent des solutions essentiellement techniques. Le fait que les différents protagonistes aient des perceptions aussi différentes d'un même problème est en soit une part non négligeable du problème, dont la résolution nécessite par conséquent la mise en place de mécanismes de dialogue et de concertation (Adams et al., 2003). Ces dimensions socio-politiques et cognitives des systèmes de gestion des ressources sont de plus en plus considérées comme des facteurs déterminants du fonctionnement des systèmes agraires qu'il est nécessaire de prendre en compte pour en comprendre les évolutions et pour y faciliter l'émergence d'un mode de développement durable (Röling et al., 1998).

Ce deuxième volet de la complexité appelle donc à davantage d'attention aux mécanismes de concertation entre les acteurs à différents niveaux d'organisation. Les leçons tirées des démarches participatives et des politiques de décentralisation menées dans les hautes terres du Nord de la Thaïlande nous ont permis de préciser ce défi et de répondre à la question que nous avons posée au début de chapitre : pourquoi est-il pertinent de s'intéresser aux inégalités sociales et aux disparités de pouvoir au sein des communautés dans les processus de concertation inter-institutionnelle dans le contexte de la décentralisation de la gestion des ressources des hautes terres du Nord de la Thaïlande? De tels mécanismes de concertation devraient accorder une attention particulière à la complexité des contextes socio-politiques dans lesquels les démarches sont mises en oeuvre afin de poursuivre conjointement un double objectif : d'une part intégrer les niveaux d'organisation en facilitant un dialogue entre les communautés rurales et les administrations décentralisées, et d'autre part assurer le caractère équitable des processus de décision en s'attachant à analyser et tenir compte des inégalités sociales et des disparités de pouvoir au sein des communautés.

Voyons dans le chapitre suivant de quelle façon et dans quelle mesure la modélisation d'accompagnement, une démarche participative particulière, propose de relever de tels défis.

3 LA MODÉLISATION D'ACCOMPAGNEMENT : FONDEMENTS ET QUESTIONS EN SUSPEND

La modélisation d'accompagnement, encore appelée démarche ComMod pour *Companion Modelling*, est une démarche participative qui se propose d'accompagner des processus d'apprentissage collectif et de coordination entre différents acteurs (chercheurs compris) ayant différentes perceptions d'un problème ou d'une situation, dans le cadre d'un système complexe de gestion de ressources naturelles renouvelables.

Nous avons identifié, dans les deux premiers chapitres, un certain nombre de défis auxquels doivent faire face les démarches participatives, en général et en particulier dans les hautes terres du Nord de la Thaïlande. De quelle façon et dans quelle mesure la démarche ComMod répond-elle à ces défis ? Une bonne compréhension des fondements de la démarche est nécessaire pour répondre à cette question en toute connaissance de cause. Nous reviendrons donc dans ce chapitre dans un premier temps sur les origines de la modélisation d'accompagnement et sur ses fondements théoriques, avant d'en présenter les principes, tant méthodologiques que déontologiques. Nous analyserons ensuite l'ancrage conceptuel de la démarche ComMod dans le champ disciplinaire de la géographie. Cette introduction approfondie à la démarche ComMod nous permettra de mieux saisir l'origine et la portée des questions que se posent collectivement les chercheurs du réseau ComMod. Nous dresserons donc, pour clore ce chapitre, un état des lieux de ces questions en mettant l'accent sur celles qui sont en lien avec les défis identifiés dans les chapitres précédents. Ceci nous permettra en particulier de répondre à la question suivante : en quoi est-il pertinent pour la démarche ComMod de s'intéresser aux inégalités sociales et aux disparités de pouvoir dans les processus de concertation inter-institutionnels ?

3.1 Origines de la modélisation d'accompagnement

3.1.1 Un groupe de chercheurs travaillant dans le domaine de la gestion des ressources renouvelables dans les années 1990

En 1993 est créée au CIRAD l'équipe de recherche GREEN (Gestion des REssources renouvelables et de l'ENVironnement) sous la direction de Jacques Weber. Les chercheurs de cette équipe partirent du constat que, jusqu'aux années 1980, les questions de gestion des ressources naturelles avaient été traitées, le plus souvent, soit par des écologues, soit par des économistes, les uns ne voyant qu'« un système écologique soumis à des perturbations

anthropiques » là où les autres ne voyaient qu' « un système social assujéti à des contraintes naturelles » (1996). Ils souhaitaient porter un nouveau regard sur la gestion des ressources renouvelables en allant au-delà de la juxtaposition disciplinaire et en s'engageant dans une démarche pluridisciplinaire pour aborder l'objet d'étude. Ils proposèrent, pour rendre compte de la réalité complexe des questions de gestion des ressources, d'intégrer les dynamiques sociales et écologiques en un système d'interactions unique. Alors que les écologues et les économistes basaient leurs analyses sur des hypothèses d'optimisation d'indicateurs (écologiques pour les uns, économiques pour les autres), Jacques Weber fit appel au concept de co-viabilité entre dynamiques sociales et écologiques (Aubin, 1991; Weber, 1995a). Ce nouveau regard porté sur les systèmes de gestion des ressources impliquait un travail en équipes pluridisciplinaires. Les chercheurs de l'équipe GREEN proposèrent de s'appuyer sur la modélisation pour catalyser le processus d'interaction entre chercheurs de différentes disciplines. Ils choisirent d'utiliser à cette fin des outils informatiques que l'on appelle les systèmes multi-agents³¹ (SMA) dont l'objectif est de comprendre comment sont coordonnés différents processus en interaction. François Bousquet initia notamment le développement de la plateforme de modélisation et de simulation Cormas (COMmon-pool Resources and Multi-Agent Systems) dédiée spécifiquement aux problématiques de gestion des ressources renouvelables (Bousquet et al., 1998). Nous reviendrons dans le chapitre 5 sur cet outil. Voyons pour le moment comment, dans ce contexte scientifique, est née la modélisation d'accompagnement, dont les premières bases méthodologiques furent posées en 1996 (Bousquet et al., 1996).

3.1.2 Le modèle scientifique présenté aux paysans : l'expérience pionnière SHADOC

Au cours de sa thèse au sein de l'équipe GREEN, Olivier Barreteau développa le modèle SHADOC³² pour explorer la viabilité des périmètres irrigués du fleuve Sénégal (Barreteau, 1998; Barreteau & Bousquet, 2000). Son hypothèse était qu'au-delà des dynamiques hydrologiques et agricoles en jeu, la viabilité de ces systèmes pouvait être liée aux modes de coordination entre acteurs. Les données issues d'un travail d'enquêtes dans plusieurs systèmes irrigués de la moyenne vallée du fleuve Sénégal furent intégrées dans un modèle SMA représentant un archétype de système irrigué comme un système d'interactions entre des

³¹ Initialement, les SMA ne sont pas un outil informatique mais une approche, une façon d'appréhender les systèmes complexes, développée par Ferber (1995). Les outils informatiques dérivés de cette approche sont les *Agent-Based Models* (ABM), ou modèles agent-centrés. Cependant, par abus de langage, il est très courant dans la littérature francophone d'employer le mot SMA pour désigner l'outil informatique. Par commodité, nous avons conservé cet abus de langage dans cette thèse.

³² Simulateur Hydro-Agricole Décivant les modes d'Organisation et de Coordination

dynamiques écologiques et sociales. Ce modèle fut ensuite utilisé pour simuler différents scénarios et tester l'effet de différentes règles concernant le comportement individuel et collectif des irrigants sur le fonctionnement de cet archétype de système irrigué. Enfin, les résultats de ces simulations furent confrontés aux réalités de terrain, générant de nouvelles hypothèses quant au fonctionnement des systèmes irrigués. Cette expérience constitua la première application d'une forme particulière de relation entre modèle et terrain, baptisée modélisation d'accompagnement, ou démarche ComMod (Bousquet et al., 1996). L'expérience Shadoc décrite ci-dessus fut pionnière quant au premier cadre possible d'utilisation de la modélisation d'accompagnement : la production de connaissances sur un système complexe de gestion des ressources.

Plus tard, souhaitant restituer son travail auprès des agriculteurs et confronter sa perception des systèmes irrigués à celle de leurs usagers, Olivier Barreteau décida de construire un jeu de rôles à partir du modèle SMA afin d'en communiquer le contenu aux agriculteurs (Barreteau et al., 2001). Ce jeu de rôles correspond à une version simplifiée du modèle informatique : les agents représentant des agriculteurs dans le modèle deviennent les rôles du jeu, endossés par les agriculteurs eux-mêmes. Ce jeu s'avéra être non seulement un moyen efficace d'« ouvrir la boîte noire » du modèle SMA afin de permettre aux acteurs locaux de le valider, mais également un puissant catalyseur de discussions entre ces acteurs locaux à propos de la gestion de leurs périmètres irrigués (Barreteau et al., 2001). Cette seconde observation ouvrit la voie d'un deuxième cadre d'utilisation possible de la modélisation d'accompagnement : la facilitation de processus de concertation dans les systèmes complexes de gestion des ressources. L'expérience Self Cormas présentée ci-dessous fut pionnière quant à ce deuxième cadre d'utilisation.

3.1.3 L'expérience Self Cormas : la conception collective d'un modèle pour la concertation

Menée à partir de 1998 dans le cadre de l'opération POAS (Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols) au Nord du Sénégal, l'expérience Self Cormas visait à soutenir une politique locale de décentralisation en facilitant des processus de concertation entre des collectivités locales et leurs administrés au sujet de l'affectation des sols, en relation notamment avec des conflits d'usage entre agriculteurs et éleveurs (D'Aquino, 2002a; D'Aquino et al., 2003). Contrairement au processus Shadoc dans lequel le modélisateur a conçu le modèle avant de le présenter aux acteurs locaux, cette expérience souhaitait tester une conception directe du modèle SMA par les acteurs locaux, avec le minimum de

conception préalable de la part du modélisateur, d'où son nom, Self Cormas. Par ailleurs, alors que le modèle était utilisé dans l'expérience Shadoc pour produire des connaissances sur un milieu, l'unique objectif du modèle co-construit dans Self Cormas était de faciliter des discussions entre les acteurs locaux. La méthode développée, qualifiée de *self conception*, prit la forme d'ateliers de trois jours consécutifs (D'Aquino et al., 2001). Le premier jour était consacré à la fabrication par les acteurs locaux d'un jeu de rôles intégrant leurs perceptions de leur territoire et de ses dynamiques. Le jour suivant, ils jouaient le jeu et à cette occasion débattaient des problèmes locaux de gestion des ressources, identifiant éventuellement de possibles solutions. Dans la nuit précédant le troisième jour de l'atelier, l'équipe de modélisateurs concevait un modèle SMA correspondant au jeu de rôles conçu par les participants de l'atelier. Ce modèle SMA était alors utilisé, le troisième jour, pour explorer les différents scénarios discutés la veille par les participants. Nous voyons déjà apparaître ici la diversité potentielle des usages conjoints du SMA et du jeu de rôles, sur laquelle nous reviendrons dans le chapitre 5.

3.1.4 Constitution du collectif ComMod et rédaction d'une charte

A la suite de ces deux expériences pionnières, plusieurs expériences de modélisation d'accompagnement combinant SMA et jeux de rôles de diverses façons furent développées par des chercheurs de différentes disciplines et appartenant à divers organismes de recherche³³, dans différentes parties du monde et sur différents thèmes avec pour objectif soit de produire des connaissances sur des systèmes particuliers de gestion des ressources, soit de faciliter des processus de concertation entre les acteurs de ces systèmes. On peut citer par exemple l'expérience Stratagènes réalisée à Madagascar sur la gestion des ressources phytogénétiques (Aubert et al., 2002), Sylvopast pour la gestion d'espaces sylvopastoraux dans le cadre de programmes de prévention des incendies en forêt méditerranéenne (Etienne, 2003), ou encore Samba sur la gestion des territoires agricoles dans le Nord du Vietnam (Boissau & Castella, 2003). Ces expériences étant par nature des formes de recherche très impliquées susceptibles d'avoir des effets sur les contextes dans lesquels elles sont mises en œuvre, ces chercheurs estimèrent nécessaire pour éviter les risques de dérive d'établir un cadre déontologique d'usage de la démarche. Ils s'interrogèrent par ailleurs sur la nature des principes méthodologiques communs rassemblant leurs diverses expériences. Ces réflexions

³³ INRA, IRD, Cirad et Cemagref en ce qui concerne les instituts de recherche français.

collectives aboutirent à la rédaction et à la publication en 2003 d'une charte³⁴ clarifiant la posture scientifique de leurs membres signataires et présentant, au-delà de la diversité des expériences menées, les principes généraux de la démarche de modélisation d'accompagnement. C'est ainsi que se forma le collectif ComMod.

Nous avons choisi de commencer ce chapitre sur la démarche ComMod non pas par une présentation des principes généraux de la démarche tels qu'ils sont énoncés dans la charte, ni par les référents théoriques sur lesquels elle repose, mais par cet historique empirique retraçant les origines de la démarche pour montrer que depuis la constitution en 1993 de l'équipe de recherche Green jusqu'à la rédaction de la charte ComMod dix ans plus tard, le processus ayant donné naissance à la démarche de modélisation d'accompagnement fut loin d'être linéaire. Il fut – et est toujours- le fruit de tâtonnements empiriques et de réflexions collectives. Loin d'être figée, cette démarche est en effet en continuel développement, améliorée, révisée, précisée par ceux qui l'utilisent. Ainsi, bien que cela puisse sembler paradoxal au premier abord, les fondements théoriques auxquels elle se réfère sont eux-mêmes non arrêtés. Outre une volonté de ne pas enfermer la démarche dans un carcan qui en limiterait la remise en cause, ceci est dû au fait, d'une part, que ce n'est pas un débat théorique qui a motivé la démarche, mais des questions de terrain, et, d'autre part, que les chercheurs qui la développent viennent d'horizons disciplinaires variés et ont chacun bâti leurs propres référents théoriques. Bien qu'ils ne fassent pas forcément l'objet d'un consensus arrêté au sein du collectif, ces référents ont joué un rôle important dans la formalisation de la démarche. C'est pourquoi nous y consacrerons la section suivante, laquelle s'appuie en partie sur un article récent du collectif ComMod proposant un point d'étape sur la définition des référents théoriques de la démarche (ComMod, à paraître).

3.2 Fondements théoriques de la modélisation d'accompagnement

3.2.1 La gestion adaptative de systèmes complexes

3.2.1.1 De Descartes aux théories de la complexité

La méthode cartésienne qui a dominé la pensée scientifique occidentale pendant plusieurs siècles consistait à analyser séparément les différentes parties d'un tout afin de mieux les appréhender. Le tout étant considéré comme la somme de ses parties, chaque problème était abordé selon un certain angle, et ses autres facettes et les interactions avec d'autres éléments

³⁴ Une première version fut publiée en anglais en 2003 dans le journal JASSS (Barreteau et al. 2003) puis en français dans le journal NSS en 2005 (Collectif Commod 2005).

volontairement laissées de côté. Si ces approches sectorielles firent leurs preuves pour résoudre d'innombrables problèmes, il apparut dans la deuxième moitié du 20^{ème} siècle qu'elles étaient limitées dans un certain nombre de situations. Les approches systémiques furent développées pour pallier à ces limites. Basées sur l'idée que le tout est plus que la somme de ses parties, les théories des systèmes complexes analysent l'émergence au niveau global d'un système de propriétés qui résultent d'interactions entre ses éléments constitutifs qui ne sont pas observables au niveau de ces éléments. De l'adoption de ce paradigme scientifique résulte un certain nombre de conséquences sur la façon de penser les questions de gestion des ressources naturelles. Nous en avons vu une première dans la section 3.1.1, à savoir une volonté d'intégration des disciplines, nous allons en voir d'autres ci-dessous.

3.2.1.2 Interactions et imprévisibilité : mieux comprendre le système plutôt que d'essayer de prédire son évolution

L'une des caractéristiques principales des systèmes complexes réside dans leur caractère instable, incertain et donc imprévisible. Ces incertitudes sont telles que toute tentative de prédiction quant à leur évolution est vouée à l'échec (Walker et al., 2002). Au mieux peut-on essayer de mieux comprendre l'organisation de ces systèmes complexes afin d'identifier les systèmes d'interactions qui président au changement vers des états futurs, souhaités ou non.

3.2.1.3 Résilience et gestion adaptative : mieux comprendre le système pour augmenter les capacités d'adaptation des acteurs

Les théoriciens de la complexité se sont donc attachés à comprendre le fonctionnement de ces systèmes complexes. Ils établirent que non seulement le tout est plus que la somme de ses parties, mais ce tout possède de surcroît une cohérence interne, qui lui confère des capacités d'autorégulation et d'auto-organisation (Morin, 1977). L'un des concepts clefs développé pour analyser les interactions entre nature et société est celui de la résilience, c'est-à-dire la capacité d'un système à retourner à son état initial (ou à un autre état stable) après avoir subi un choc (Holling, 1973, 2001). Selon cette avancée théorique, la gestion durable d'un système complexe de gestion des ressources implique le renforcement de la capacité de ce système à s'adapter aux changements. C'est ce que Walters & Hilborn (1978) appelèrent la gestion adaptative. Ces auteurs soulignent que c'est par un processus d'apprentissage sur les systèmes dont elles font partie que les populations peuvent augmenter leur capacité d'adaptation. Il s'agit de mieux comprendre le système pour être plus en mesure de s'adapter à ses évolutions.

Nous avons identifié à la fin du chapitre précédent deux volets de la complexité croissante des systèmes de gestion des ressources dans les hautes terres du Nord de la Thaïlande : la multiplicité des interactions entre dynamiques écologiques et sociales, et la diversité des parties prenantes impliquées. En réponse au premier volet, la modélisation d'accompagnement mobilise les théories de la complexité que nous venons de présenter. Nous allons voir maintenant comment elle fait face au deuxième volet.

3.2.2 La gestion collective de systèmes multi-acteurs

Il existe de nombreuses théories de l'action collective mobilisables dans le cadre de la gestion des ressources renouvelables (Antona & Babin, 2001). Parmi elles, celle qui a le plus fortement inspiré le développement de la démarche ComMod est la théorie des biens communs développée par Berkes (1989) et Ostrom (1990), auteurs que nous avons déjà évoqués dans le chapitre 1 (section 1.1.1.2) car ils sont à l'origine d'un courant important de démarches participatives. Ostrom aborde l'action collective par le biais de la théorie des jeux, l'un des jeux les plus célèbres étant le dilemme du prisonnier³⁵ (Ostrom et al., 1994). Appliqué à la gestion de ressources renouvelables communes, le dilemme du prisonnier illustre à la fois l'intérêt et la difficulté de la coopération. Sans coopération, chaque individu a intérêt à adopter une stratégie individuelle de consommation maximale de la ressource qui conduit à sa destruction, alors qu'une stratégie coopérative préserverait la ressource et permettrait d'obtenir de meilleurs résultats à l'échelle du collectif. Ce qui permet selon Ostrom de favoriser les situations de jeux coopératifs, ce sont les institutions, formelles et informelles, qui régissent les interactions entre utilisateurs et gestionnaires des ressources. En combinant des analyses théoriques et empiriques, Ostrom (2005) identifie un certain nombre de conditions institutionnelles favorables à une gestion durable des ressources permettant d'échapper à la tragédie des communs : (i) des règles d'accès aux ressources clairement définies (qui, quand, comment, obligations, sanctions, gestion des règles), (ii) des règles définies collectivement et renforcées par des relations de confiance, ce que certains auteurs appellent le capital social (Pretty, 2003; Rudd, 2000), (iii) des règles définies par les

³⁵ Deux prisonniers complices d'un délit sont retenus dans des cellules séparées et interrogés successivement par la police. Si l'un des deux dénonce son complice, celui-ci est certain d'obtenir une remise de peine alors que le second obtient la peine maximale. Si les deux se dénoncent mutuellement, ils seront tous les deux condamnés à une peine un peu plus légère. Enfin, si aucun des deux n'avoue, la peine sera minimale - encore plus légère - pour les deux.

utilisateurs eux-mêmes, (iv) des règles définies en lien avec les instances institutionnelles supérieures, (v) et enfin, des règles évolutives. La coordination des multiples parties prenantes à différents niveaux d'organisation est considérée comme un facteur clef de l'émergence de règles d'usage autorisant une gestion des ressources écologiquement viable et socialement équitable. Berkes (1991) a défini la co-gestion des ressources comme un partage des pouvoirs et des responsabilités entre les gouvernements et les usagers locaux des ressources. Carlsson et Berkes (2004) ajoutent que ni les gouvernements ni les communautés locales ne sont des structures monolithiques et homogènes, et que la co-gestion doit être pensée comme un processus continu d'apprentissage collectif au sein de ces réseaux sociaux.

3.2.3 De l'importance des représentations à l'objectif d'apprentissage collectif

Qu'il s'agisse des référents théoriques relatifs à la gestion adaptative de systèmes complexe ou la gestion collective de biens communs, les démarches proposées mettent en avant la nécessité de reposer sur un processus d'apprentissage collectif. L'importance croissante et simultanée de ce concept dans ces différentes écoles de pensée provient de leur étroit cousinage avec l'épistémologie constructiviste.

3.2.3.1 L'épistémologie constructiviste : des points de vue sur le monde

Selon l'épistémologie positiviste, il existe pour tout phénomène une réalité unique, certaine, et objective, le rôle du scientifique étant de la découvrir. L'épistémologie constructiviste pose au contraire comme principe que chaque individu construit sa propre représentation de la réalité en fonction de son vécu (Piaget, 2003). Différents sujets auront donc différentes perceptions d'un même phénomène. Ils auront différentes façons de définir la situation et mobiliseront différentes connaissances pour l'interpréter. La réalité est donc multiple, incertaine et subjective. Il existe autant de réalités que de sujets connaissant, voire davantage puisque selon la situation dans laquelle il se trouve, chaque sujet pourra en avoir une perception différente. Piaget (2003) insiste sur l'influence de l'expérience passée du sujet dans sa formalisation de la réalité, tandis que Le Moigne (1989) souligne celle de l'objectif et de l'intérêt du sujet. Ces constructions sont également influencées par la culture à laquelle appartient l'acteur. Elles sont d'ailleurs non seulement issues, mais également constitutives du système de représentations collectif dont est composée une culture (Friedberg, 1992).

L'épistémologie constructiviste nous intéresse en particulier dans le domaine de la gestion des ressources renouvelables pour deux raisons. Tout d'abord parce que les perceptions qu'ont les gens de leur environnement (écologique et social) déterminent leurs

actions sur et dans cet environnement (Röling et al., 1998). Ensuite parce que le fait que les gens aient différentes perceptions de la réalité est souvent source de malentendus, chacun n'ayant qu'une connaissance partielle des perceptions des autres, et source de conflits, ces perceptions étant souvent contradictoires. Les chercheurs ComMod se sont donc naturellement intéressés à la façon dont les acteurs modifient ces perceptions, c'est-à-dire à l'apprentissage, pris dans sa définition large de changement cognitif.

3.2.3.2 *Apprentissage individuel et apprentissage collectif*

Il existe de nombreuses théories sur l'apprentissage individuel. Nous en citerons ici deux qui correspondent aux préoccupations théoriques de la modélisation d'accompagnement : celle de Kolb (1984) et celle d'Argyris et Schön (1996).

Kolb (1984) s'est intéressé à la façon dont des individus acquièrent une capacité à mettre en oeuvre de nouvelles pratiques, en relation avec l'acquisition de nouvelles perceptions, connaissances et compétences. La théorie qu'il a développée établit que l'apprentissage par l'expérience est le plus puissant des mécanismes d'apprentissage individuel. Les conclusions que les individus tirent eux-mêmes sur la base de leur propre expérience ont beaucoup plus d'impact en terme de changement cognitif que des idées formulées par d'autres. C'est ce que Kolb (1984) appelle l'apprentissage expérientiel ou expérimental (*experiential learning*, encore appelé *learning by doing* ou *discovery learning*). Les mécanismes en jeu dans ce type d'apprentissage peuvent être schématisés sous la forme d'un cycle, le cycle d'apprentissage de Kolb (figure 3.1).

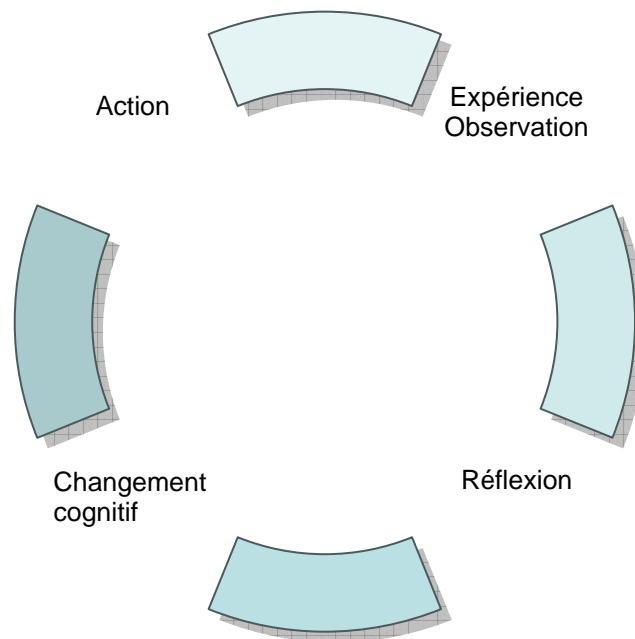


Figure 3.1. Le cycle d'apprentissage de Kolb, adapté de Kolb (1984).

Leeuwis (2004) souligne le rôle crucial du *feedback* dans ce type d'apprentissage expérientiel. Un *feedback* est un retour d'information sur les caractéristiques et les conséquences de nos actions, c'est ce qui nous permet de les évaluer. Cet auteur distingue les retours d'information positifs (indiquant au participant qu'il est sur la bonne voie), des retours négatifs (indiquant l'existence d'un problème et stimulant la décision d'agir pour le résoudre). Pour faciliter un processus d'apprentissage, Leeuwis (2004) recommande d'organiser des mécanismes de feedback de qualité.

Une deuxième théorie de l'apprentissage individuel qui a eu un fort impact dans le domaine des sciences cognitives et qui fait écho aux préoccupations des chercheurs ComMod est celle développée par Argyris et Schön (1996). Ces auteurs distinguent différents niveaux d'apprentissage individuel en fonction du degré de changement cognitif exigé. La boucle simple³⁶ correspond à un changement de pratiques qui ne remet pas en cause les principes et les hypothèses fondamentales sous-jacentes à ces pratiques, à savoir les normes, les valeurs, ou encore les objectifs qui guident les actions du sujet. Lorsque le changement de pratiques est associé à une remise en cause de ces hypothèses sous-jacentes, Argyris et Schön (1996)

³⁶ En anglais, Argyris et Schön (1996) parlent de « *single loop learning* », « *double loop learning* » et « *triple loop learning* ».

parlent de double boucle d'apprentissage. Ce type d'apprentissage est nettement plus exigeant mais également plus profond et plus durable que le premier. Enfin, la triple boucle, plus rare car encore plus exigeante, correspond à un apprentissage sur les méthodes et protocoles d'apprentissage mis en œuvre dans les deux premières boucles.

Les théories présentées ci-dessus sont des théories de l'apprentissage individuel. Lorsque que l'on se trouve dans des situations où de multiples parties prenantes sont en interaction, l'apprentissage individuel est nécessaire mais non suffisant. Il y a nécessité d'un apprentissage simultané de la part des acteurs interdépendants. L'objectif est de leur permettre de partager un certain nombre de connaissances et de représentations pour qu'ils puissent se comprendre et aboutir *in fine* à la formulation de solutions cohérentes pour le collectif. Röling, auteur clef dans le domaine de l'apprentissage collectif pour le développement rural, définit la durabilité de l'agriculture comme une propriété d'un système agraire émergent de la coordination entre ses parties prenantes (utilisateurs et gestionnaires des ressources) (Röling & Wagemakers, 1998). L'apprentissage collectif entre ces acteurs est donc le mécanisme clef pour créer les conditions d'émergence d'une agriculture durable. Röling préfère au terme d'apprentissage collectif celui d'apprentissage social, qu'il définit comme « un déplacement depuis une cognition multiple vers une cognition collective ou distribuée » (Röling, 2002). La cognition multiple correspond à une situation où les acteurs ne partagent rien ou presque, contrairement à une situation de cognition collective où ils partagent de nombreuses perceptions sur de nombreux fronts (perception du milieu écologique et social, valeurs, culture, objectifs, etc.). La notion de cognition distribuée reconnaît que des acteurs peuvent s'engager ensemble dans une action collective bien que des différences de perception subsistent. Les valeurs des uns et des autres peuvent être mutuellement reconnues, partiellement similaires, voire complémentaires, mais pas nécessairement parfaitement partagées. Bien que nous nous référions à cette notion d'apprentissage social, nous parlerons plus généralement d'apprentissage collectif, terme plus porteur de sens hors des cercles de sociologues de la communication.

3.2.4 Une posture post-normale : chercher à améliorer le processus menant à une prise de décision plutôt que le résultat de la décision

Funtowicz et Ravetz (1993) se sont penchés sur la nature des processus de décision pour la gestion des systèmes complexes et ont développé le concept de science post-normale qui est l'un des référents théoriques clefs de la modélisation d'accompagnement. Selon ces auteurs, les processus de décision en situation complexe se caractérisent non seulement par de fortes



incertitudes sur les faits, mais également par le fait que les problèmes à résoudre peuvent être au cœur d'enjeux sociaux importants où la définition même du problème est source de conflits. Lorsque les enjeux et les incertitudes associés à un problème sont faibles, on se trouve dans le cadre d'une science dite normale dans laquelle un expert est mandaté pour résoudre un problème et proposer une solution à un preneur de décision. En cas de fortes incertitudes et de forts enjeux, c'est-à-dire dans une situation complexe, une autre approche est nécessaire. Funtowicz et Ravetz (1994) suggèrent que dans ce cas, ce n'est pas tant le contenu de la décision en soit qu'il faut chercher à améliorer, mais le processus menant à la prise de décision. La qualité de la décision finalement prise dépend en effet très fortement du processus ayant mené à cette décision. Il importe notamment d'associer à ce processus les divers acteurs ayant des valeurs et des intérêts divergents par rapport au problème posé (Funtowicz et al., 1999). Ces idées ont fortement influencé la formalisation de la démarche ComMod qui se fixe explicitement pour objectif d'améliorer la qualité des processus d'apprentissage et de décision.

3.2.5 L'influence de la médiation patrimoniale pour la gestion de l'environnement

Dans le domaine de la gestion des ressources renouvelables et de l'environnement, c'est la médiation patrimoniale³⁷ développée par Ollagnon (1989) qui a le plus étroitement inspiré la démarche ComMod. Ollagnon résume ainsi les aspects les plus significatifs de cette démarche :

« Mettre en évidence, pour la résolution de problèmes d'action, avec le concours d'experts, mais aussi avec celui des acteurs concernés, la palette des relations patrimoniales qu'ils entretiennent avec la qualité³⁸ du milieu [...] ; construire sur cette base une représentation fournissant une référence acceptable par les divers acteurs pour identifier les problèmes, puis en faire le diagnostic et la prospective; conduire alors une négociation sur de nouveaux modes de gestion susceptibles de résoudre les problèmes » (Ollagnon, 1989, p. 267).

L'un des moments clefs de cette démarche est la phase où il est demandé aux acteurs de débattre de l'acceptabilité d'une prolongation des tendances actuelles, afin de négocier des

³⁷ Ollagnon (1989) définit le patrimoine comme « l'ensemble des éléments matériels et immatériels qui concourent à maintenir et à développer l'identité et l'autonomie de son titulaire dans le temps et dans l'espace par adaptation en milieu évolutif » (p. 265)

³⁸ « La qualité d'un milieu naturel est une réalité à la fois matérielle et immatérielle, sous certains aspects mesurable, graduable, en tout cas qualifiable, dont la dégradation ou l'absence peut être préjudiciable pour l'activité, l'identité, et la capacité d'adaptation des acteurs qu'elle concerne » (Ollagnon, 1989, p. 261).

objectifs communs de long terme et d'identifier des scénarios à mettre en œuvre pour les atteindre. Cette démarche repose sur l'hypothèse selon laquelle s'il est difficile à des acteurs aux intérêts divergents de s'accorder sur des actions à court terme, il peut être plus aisé de les faire s'entendre d'abord sur des objectifs à plus long terme. Cette notion de gestion prospective des ressources est probablement celle qui, parmi les notions développées par la médiation patrimoniale, a le plus marqué la démarche ComMod.

3.2.6 L'usage d'outils de simulation pour faciliter l'apprentissage collectif

L'une des caractéristiques de la modélisation d'accompagnement est l'usage d'outils de modélisation et de simulation pour faciliter des processus d'apprentissage collectif, de concertation et/ou de coordination entre les acteurs. Nous allons voir dans les deux sections qui suivent les concepts qui sous-tendent la façon dont les chercheurs ComMod envisagent l'usage de ces outils.

3.2.6.1 Des simulations non pas pour prédire, mais pour explorer les possibles

Pourquoi modéliser ? La modélisation est une étape essentielle pour choisir entre plusieurs alternatives : dans la vie quotidienne, les êtres humains construisent des modèles mentaux dès qu'ils doivent prendre une décision (Costanza & Ruth, 1998). Mais quand les problèmes deviennent plus complexes, les capacités d'intégration (au sens de « mettre ensemble ») de l'homme limitent son aptitude à anticiper la façon dont le système pourrait évoluer. Le modèle permet de pallier à ses limites : il est considéré alors comme une « béquille pour penser », un laboratoire dans lequel on teste les hypothèses que l'on a émises sur les interactions entre les dynamiques du système et sur ses possibles évolutions.

« L'un des usages classiques de la simulation réside dans la prédiction : telle n'est pas l'option que nous choisissons. Le très long terme n'est pas prévisible dans le champ économique et social ; il est par contre partiellement décidable » (Bousquet et al., 1996). En accord avec les principes de la médiation patrimoniale, il ne s'agit pas d'arrêter aujourd'hui une décision définitive pour les années à venir, mais plutôt de donner les moyens aux gens, d'une part, de se donner des objectifs de long terme et, d'autre part, de prendre au fil du temps, dans un environnement changeant, les décisions adéquates pour tendre vers cet objectif. « Parce qu'il se situe hors de portée de toute prévision, prendre en compte le très long terme dans l'analyse des problèmes d'environnement implique de se donner des repères ou des objectifs de très long terme par rapport auxquels les chemins d'évolution, possibles ou impossibles seraient envisagés. L'approche du long terme ne peut guère relever que du

scénario » (Weber & Bailly, 1993). La modélisation d'accompagnement suggère donc d'utiliser des outils de simulation non pas pour prédire, mais pour identifier et explorer différents scénarios possibles.

3.2.6.2 *Des objets intermédiaires facilitant l'expression et la coordination de points de vue multiples*

Boltanski et Thévenot (1991) ont établi que ce qui rend possible la coopération entre des acteurs est la référence à un « principe supérieur commun », considéré comme légitime et reconnu par l'ensemble des parties, qui permet la mise en place d'un système d'attentes réciproques. Les outils de simulation peuvent fournir l'occasion aux acteurs d'éclairer le principe qu'ils mobilisent (ComMod, à paraître). Les outils de simulation sont également vus par le collectif ComMod comme des « objets intermédiaires » (Vinck, 1999) qui facilitent la communication entre des acteurs. Ces objets ne sont pas des objectifs en soit ; ils sont un moyen d'expression des différents points de vue en présence, dont la légitimité est ainsi renforcée. Ils peuvent également être à l'origine de nouvelles perspectives non préexistantes.

Voyons maintenant comment, à partir de cet ensemble de référents théoriques, s'est construite une démarche originale : la modélisation d'accompagnement.

3.3 Les principes de la modélisation d'accompagnement

Qu'est-ce que la modélisation d'accompagnement ? C'est d'abord une posture, une relation particulière entre le chercheur, le modèle et le terrain dans laquelle le chercheur est partie prenante du système qu'il étudie (voir ci-dessous en 3.3.1). C'est ensuite une démarche particulière de va-et-vient entre théorie et terrain permettant une remise en cause itérative des hypothèses non seulement du modèle, mais également de la démarche (cf. 3.3.2), démarche qui peut être conduite soit pour produire des connaissances sur un système complexe d'interactions (cf. 3.3.2.1), soit pour faciliter un processus de décision dans ce système complexe (cf. 3.3.2.2.)

3.3.1 Une posture : le point de vue des chercheurs n'est qu'un point de vue parmi d'autres

La modélisation d'accompagnement est résolument ancrée dans l'épistémologie constructiviste. Elle reconnaît l'incertitude et l'incomplétude des analyses sur les faits, ainsi que l'existence de points de vues multiples sur ces faits, points de vue variés, parfois contradictoires, mais tous *a priori* légitimes. « Ces différents points de vue méritent d'être

pris en compte dans un processus itératif de compréhension, de confrontation, et d'analyse » (ComMod, 2005, p. 165). Le point de vue des chercheurs n'est qu'un point de vue parmi d'autres. Cette posture engage l'implication du chercheur qui, loin d'être considéré comme un expert extérieur qui fournit une solution à un problème, devient un acteur du système qu'il étudie et dont la perception est volontairement confrontée à celle des autres acteurs du système. Ce type de recherche impliquée amène le chercheur à endosser deux rôles. Il est tout d'abord chercheur, avec des objectifs de recherche, comme, par exemple, mieux comprendre le système et/ou améliorer la démarche de modélisation d'accompagnement. Mais il se positionne également comme un acteur du système, avec des objectifs de modification de ce système distincts de ses objectifs de recherche : modifications des perceptions, des interactions ou des actions des acteurs de terrain. Cette seconde position implique une réflexion éthique approfondie, car elle peut être délicate, induisant des risques de manipulation posant question quant à la légitimité du chercheur. C'est pourquoi les chercheurs du réseau ComMod ont érigé un code déontologique de leurs interventions qui repose sur les principes suivants. Le chercheur ComMod s'engage tout d'abord à suivre et à prendre en considération les impacts de ses interventions sur le terrain dès le début du processus, ce qui peut impliquer l'arrêt du processus s'il décèle un risque d'impact négatif. Il considère par ailleurs que toutes ses hypothèses ont pour vocation d'être soumises à réfutation au contact du terrain. Cette remise en cause volontaire et continue implique de la part du chercheur un travail d'explicitation systématique de ses hypothèses, afin de les rendre transparentes et donc réfutables par les acteurs de terrain.

3.3.2 Une démarche de va-et-vient entre théorie et terrain pour une remise en question itérative des hypothèses du modèle et de la démarche

Quelle démarche est à même de respecter la posture et le code déontologique que nous venons de décrire? La démarche de modélisation d'accompagnement propose une confrontation itérative et continue entre théorie et terrain au travers de constants va-et-vient qui autorisent une remise en cause cyclique des hypothèses du modèle et de la démarche. Les chercheurs ComMod distinguent deux cadres d'utilisation de cette démarche : la production de connaissance sur un système complexe, et l'appui à un processus de décision dans ce système.

3.3.2.1 Produire des connaissances sur un système complexe

Dans le premier cadre d'utilisation, l'accompagnement est vu comme un processus de recherche itératif visant à mieux comprendre le système, et notamment les différents points de

vue en présence et les conséquences de l'existence de cette diversité sur le fonctionnement du système. Le chercheur ComMod entreprend alors un travail de co-construction d'une représentation du système qui tente d'intégrer les différents points de vue existants. Cette co-construction est rendue possible par l'adoption d'une démarche cyclique dans laquelle alternent des phases de terrain, de modélisation et de simulation. Le modèle est ici à entendre dans son acceptation large de représentation : il s'agit aussi bien de modèles informatiques que de jeux de rôles, ces deux types de modèles se prêtant à des exercices de simulation. Le chercheur commence souvent par formaliser les connaissances qu'il a acquises sur le terrain sous la forme d'un premier modèle, lequel est aussitôt soumis à réfutation au contact du terrain par le biais de simulations collectives qui, par les discussions qu'elles provoquent, génèrent de nouvelles connaissances et de nouvelles interrogations. Le premier modèle est alors révisé, voire rejeté, et un second modèle est construit, qui intègre les points de vue exprimés au cours du cycle précédent et qui sera à son tour confronté au terrain. On obtient au cours des cycles une famille de modèles, trace des interactions successives entre le modélisateur et le terrain. Contrairement à la modélisation classique, l'objectif n'est pas de produire un modèle définitif. Chaque modèle est éphémère, destiné à évoluer au gré des discussions qu'il aura générées. Le chercheur affine sa connaissance du système en organisant une confrontation des différents points de vue qui existent sur le système. Le modèle remplit là une fonction d'« objet intermédiaire » (Vinck, 1999) qui facilite cette confrontation.

3.3.2.2 *Faciliter un processus de décision dans un système complexe*

Au-delà de la production de connaissance, une démarche ComMod peut également avoir pour objectif de venir en appui à un processus de décision en situation complexe. Elle repose sur une perception dynamique du processus de prise de décision, considéré comme « le résultat d'un processus d'interaction entre des acteurs individuels et/ou collectifs ayant des représentations et des poids différents dans la négociation » (Weber & Bailly, 1993). Cette deuxième orientation se réfère à une posture post-normale : l'objectif n'est pas de produire une décision ou un résultat définitif, mais d'enrichir le processus qui mène à cette décision, et ce par un travail d'explicitation et de confrontation constructive des points de vue et critères subjectifs auxquels se réfèrent les différentes parties prenantes. La démarche ComMod propose d'accompagner la dynamique collective du processus de décision en aidant les acteurs à mieux prendre en charge les incertitudes techniques et sociales auxquelles ils sont confrontés. Il s'agit de les aider, d'une part, à se mettre d'accord sur des objectifs de long terme par l'exploration de scénarios, comme le suggère la médiation patrimoniale, et, d'autre

part, à s'adapter au fil du temps aux changements du système afin de poursuivre ces objectifs à long terme, ce qui correspond aux principes d'une gestion adaptative dans un système complexe. Enfin, il est important de souligner ici l'une des principales limites d'applicabilité des démarches ComMod : ces dernières interviennent en amont des décisions techniques. Elles peuvent aider les acteurs à imaginer et explorer de nouvelles solutions comme de nouvelles infrastructures, mais leur mise en œuvre technique nécessitera souvent l'usage de travaux complémentaires différents de ceux qui sont menés dans le cadre d'une démarche ComMod.

3.3.2.3 Deux objectifs souvent liés

Dans la pratique, production de connaissance et appui à la décision vont souvent de pair. Dans les deux cas, il y a production de connaissances. Mais, dans le premier cas, elle est l'objectif, alors que, dans le second, elle est un élément de méthode nécessaire pour faciliter l'appui à la décision. Il est cependant important de distinguer ces deux cadres d'utilisation car les théories et les méthodes éprouvées dans le premier cadre ne s'avèreront pas nécessairement adaptées au second (ComMod, 2005). Par ailleurs, cette distinction peut aider le chercheur à expliciter aussi finement que possible quels sont les objectifs qu'il poursuit, ce qui conditionne la façon dont il se positionne par rapport au système.

Ayant présenté les principes fondamentaux de la démarche de modélisation d'accompagnement, nous sommes plus à même de comprendre le nom que les chercheurs ComMod ont donné à cette démarche. La notion d'accompagnement capture d'abord la dimension sociale du compagnon, posture particulière du chercheur qui, loin d'être considéré comme un expert extérieur au système, devient acteur du système en accompagnant les autres acteurs dans leurs projets. L'accompagnement est également à entendre dans sa dimension temporelle. Les processus d'apprentissage collectif étant par nature évolutifs, itératifs et continus, toute démarche les appuyant doit être elle-même évolutive, itérative et continue.

3.4 Référents géographiques de la démarche ComMod

A l'image des origines disciplinaires variées des chercheurs qui ont initialement développé la démarche ComMod, les référents théoriques qu'ils mobilisent appartiennent à des champs disciplinaires allant de l'écologie à la sociologie en passant par les sciences cognitives ou les sciences politiques. La démarche ComMod est également ancrée dans les réflexions menées en géographie.

3.4.1 Les géographes et l'environnement : une relation amorcée encore peu visible

Dans le sillage de son maître fondateur Paul Vidal de La Blache, l'école française de géographie s'attache jusqu'à la seconde guerre mondiale à comprendre les interactions entre les hommes et leurs milieux. C'est ainsi à Vidal que l'on doit l'introduction en France du terme environnement en 1912. « Mais si l'on réfléchit à tout ce qu'implique le mot de milieu ou d'« environnement » selon l'expression anglaise, à tous les fils insoupçonnés dont est tissée la trame qui nous enlace, quel organisme vivant pourrait s'y soustraire ? » (Vidal de La Blache, 1995, p. 33) cité par Emelianoff (2003). On aurait pu croire de ce fait que les questions environnementales constituent un domaine de prédilection des géographes, les seuls à avoir intégré dès l'origine les sciences sociales et les sciences de la nature. Les questions environnementales n'occupent pourtant qu'une place modeste dans les recherches en géographie (Giblin, 2001). Ce désintérêt trouve son origine dans la crise que connut la géographie dans les années 50. La géographie vidalienne analysait les interactions entre les hommes et leurs milieux principalement sous l'angle de l'influence du milieu physique sur les sociétés, si bien qu'il lui fut reproché d'être déterministe, de prétendre pouvoir expliquer par un raisonnement déductif le caractère d'un peuple à partir de la connaissance des données physiques de son environnement (Soubeyran, 2003). Lorsque la géographie française, en crise, rejette massivement son héritage vidalien, il s'agit de « se libérer de la fêrule du milieu » (Emelianoff, 2003, p. 289). Cette crise conduit à une scission entre géographie physique et géographie humaine, laquelle balaie de son champ d'analyse toute dimension écologique. Lorsque les préoccupations environnementales émergent dans les années 1970, la géographie humaine n'y prête que peu d'intérêt, car s'approprier ces questions constituerait alors un retour en arrière. Les préoccupations environnementales adressent pourtant de nombreuses questions aux géographes. Certains parlent d'un « retour du refoulé » (Emelianoff, 2003, p. 289). Un nombre croissant de géographes déplore aujourd'hui ce manque d'implication de la géographie française dans les recherches sur l'environnement, y voyant au contraire une opportunité pour la géographie de revisiter l'héritage de ses maîtres fondateurs sur les relations hommes-milieux, et d'apporter ainsi leurs compétences en la matière (Berdoulay & Soubeyran, 2003; Chartier & Rodary, 2001). Soubeyran (2003) fait remarquer notamment que la géographie vidalienne n'est pas déterministe mais possibiliste, car elle reconnaît que l'homme est un être doué d'initiative : dans un même milieu physique, l'homme par ses actions va choisir parmi plusieurs scénarios possibles. Si, dans les années 1990, les géographes français travaillant sur les questions environnementales étaient très peu nombreux, Jacques Lévy et Michel Lussault identifient aujourd'hui la « nouvelle géographie

de l'environnement » comme un des trois courants qui structurent actuellement la géographie française, au côté de l' « analyse spatiale » et de la « géographie culturelle », bien que ce courant soit « non encore complètement identifié » (Lévy & Lussault, 2003, p. 14). La reconnaissance de ce troisième courant réhabilitant une dimension écologique dans une géographie essentiellement sociale constitue une avancée importante, mais il ne faudrait pas, cependant, retomber dans le travers qui consisterait à cloisonner ces trois courants, car c'est bien de la richesse de leurs interactions que naît l'originalité de la géographie, discipline de la transdisciplinarité par excellence. Il est notamment intéressant d'aller puiser dans les concepts propres à la géographie spatiale et à la géographie culturelle pour penser les questions environnementales. Nous allons présenter dans les sections qui suivent un certain nombre de concepts issus de ces deux premiers courants de la géographie qui nous semblent devoir participer à la construction de cette nouvelle géographie de l'environnement telle que nous la voyons et telle que nous la rattachons aux réflexions menées dans cette thèse.

3.4.2 Les apports de la notion de complexité pour penser les relations entre les hommes et leur milieu

La géographie n'a pas participé à l'origine au développement des théories des systèmes et de la complexité, mais en les important et en les intégrant, elle a développé ses propres concepts et repensé, à leur lumière, les relations entre les hommes et leurs milieux. La notion de système complexe permet notamment à la géographie de réintroduire les dimensions écologiques sans revenir au déterminisme par l'introduction de la notion de rétro-action, ou de boucle récursive. Alors que le déterminisme était basé sur des relations causales linéaires, cherchant à déterminer l'influence du milieu physique sur les sociétés, les sciences de la complexité privilégient la récursivité : non seulement l'homme est capable de transformer le milieu, mais de plus ces transformations vont en retour provoquer une adaptation active de sa part³⁹ (Berdoulay & Soubeyran, 2003). La géographie spatiale a également bénéficié de ce mouvement, cherchant à mettre en avant les interactions entre l'espace et le social et leur indissociabilité dans l'analyse. « L'espace n'est plus conçu en tant que seule trace, instrument ou expression d'autres réalités sociales : il est à la fois configurant et configuré » (Thibault, 2003, p. 190).

³⁹ Berdoulay et Soubeyran (2003) réhabilitent Vidal en soulignant qu'il avait déjà implicitement mis l'accent sur ces notions.

Il est un autre domaine de la géographie qui s'est inspiré des théories de la complexité, il s'agit de la géographie des risques naturels, notamment chez les géographes anglo-saxons⁴⁰. De la notion de risque naturel, ces chercheurs proposent de passer à la notion de vulnérabilité, qu'ils associent à celle de résilience (Polsky et al., 2007; Turner et al., 2003). Ils voient les systèmes sociaux et écologiques comme intimement liés en un système d'interaction complexe ayant une certaine capacité d'adaptation aux changements et aux risques. Ils cherchent à répondre aux questions suivantes : « *Who and what are vulnerable to the multiple environmental and human changes underway, and where? How are these changes and their consequences attenuated or amplified by different human and environmental conditions? What can be done to reduce vulnerability to change? How may more resilient and adaptive communities and societies be built?* » (Turner et al., 2003, p. 8074). Également inspirés des théories sur la résilience des systèmes complexes de Holling (1973), ces géographes partagent avec les chercheurs ComMod un certain nombre de préoccupations communes : leurs démarches ont pour objectif d'aider les acteurs à renforcer leurs capacités d'adaptation afin de mieux prendre en charge les incertitudes de leurs situations.

3.4.3 Le constructivisme chez les géographes : de l'espace vécu à l'écoumène

L'épistémologie constructiviste a, au même titre que les théories systémiques, profondément influencé la géographie, à tel point qu'elle est à l'origine de l'un des trois courants géographiques: la géographie culturelle, une géographie des perceptions et des représentations qui « développe, avec ses références phénoménologiques, psychologiques et linguistiques, la préoccupation du singulier, du qualitatif, de la parole des hommes » (Lévy & Lussault, 2003, p. 14). Armand Frémond fut l'un des pionniers de cette approche dans le paysage de la géographie française en forgeant le concept d'« espace vécu » (Frémond, 1976), que le Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés définit ainsi : « l'espace tel qu'il est perçu et pratiqué par les hommes qui y vivent » (Staszak, 2003, p. 340). La notion d'espace vécu véhicule l'idée selon laquelle les hommes ne vivent pas dans le monde tel qu'il est, mais tel qu'ils le perçoivent, et agissent dans ce monde en fonction de leurs perceptions. Jean Gallais (1984) évoque ainsi les éleveurs, les pêcheurs et les agriculteurs du Delta Intérieur du Niger: « Chaque peuple du delta possède une perception très sélective de la nature régionale [...] le reste échappe à son imaginaire et de ce fait à sa pratique ». On ne peut parler de constructivisme en géographie sans évoquer également les travaux de Yi-Fu Tuan (1990) et

⁴⁰ Les géographes anglo-saxons ont, en effet, eu nettement moins de réticences que les géographes français à s'intéresser aux questions environnementales.

de James Duncan et David Ley (1993) qui eurent une portée considérable dans l'univers de la géographie anglo-saxonne. Enfin, la notion d'« écoumène » à laquelle Augustin Berque (2000) fit appel nous semble particulièrement pertinente dans le cadre de nos réflexions sur la démarche ComMod, car elle réhabilite les dynamiques écologiques dans l'analyse géographique en portant un œil constructiviste sur les interactions entre dynamiques sociales et écologiques. L'écoumène (au masculin) se définit classiquement comme « une partie de la Terre occupée par l'humanité » (Brunet et al., 1993). Augustin Berque revisite la notion d'écoumène à la lumière du constructivisme et signe ce glissement sémantique en utilisant le mot au féminin. Une écoumène est selon Berque (2003) constituée d'un foyer et d'un horizon, chaque être humain « étant à soi-même un foyer circonscrit par un horizon » (p. 299). « Dans l'écoumène, les choses n'existent jamais en tant que soi mais toujours en tant que ressources, contraintes, risques ou agréments ; autrement dit sous un certain rapport, qui change au cours de l'histoire et selon les cultures » (Berque, 2003, p. 299). Ainsi, la neige en pays alpin existe à la fois en tant qu'agrément du paysage, risque d'avalanche pour les randonneurs, contrainte pour la circulation, et ressource pour les hôteliers. Ce sont ces différents points de vue sur le monde que ComMod cherche à intégrer dans un processus itératif de construction collective d'une représentation partagée du système.

3.4.4 Les processus collectifs de décision : la boîte noire des techniques d'encadrement de P. Gourou

Au-delà de la compréhension des différentes perceptions en présence, ComMod s'intéresse à la façon dont ces différents points de vue se confrontent lors d'un processus collectif de décision. Chercher à comprendre les mécanismes menant à une prise de décision collective peut être vu comme une façon d'ouvrir la boîte noire des célèbres techniques d'encadrement de Pierre Gourou. Bien que ces techniques d'encadrement soient au cœur de ses analyses, Gourou (1973) n'en a jamais donné une définition précise. Derrière cette notion se cache l'idée selon laquelle la façon dont les individus d'une société interagissent, avec leurs différents points de vue sur le monde et leurs différents poids dans les prises de décision, explique pour une large part la façon dont ils s'organisent pour s'adapter à leur milieu et le transformer. Ce terme de techniques d'encadrement englobe les dimensions culturelles et politiques qui régissent une société et contribuent à son efficacité sociale et écologique, couvrant des notions aussi variées que le langage, les préjugés, la religion, les régimes fonciers et les institutions villageoises, tribales ou étatiques (Bruneau, 2000). Si l'on songe aux ambitions des démarches participatives (chapitre 1), ces notions ne sont en fait pas si

éloignées. Les tenants des démarches participatives soutiennent en effet que pour plus d'équité sociale et de durabilité écologique, il est nécessaire de modifier les modes d'interaction entre les populations locales et leur encadrement (au sens restreint des intervenants extérieurs), ce qui implique non seulement une modification des institutions (dimension politique des techniques d'encadrement), mais également et surtout une évolution des mentalités (dimension culturelle). Jeune géographe à la fin de l'ère coloniale, Gourou à l'ère de la participation aurait peut-être trouvé dans les approches participatives un moyen de déployer ce concept de techniques d'encadrement qui lui était si cher.

3.4.5 Le territoire : un construit social, espace privilégié de débat démocratique

Il est difficile de penser l'ancrage géographique de la démarche ComMod sans évoquer la notion de territoire, entrée privilégiée des géographes dans l'univers des démarches participatives. La notion de territoire est cependant problématique car il existe probablement autant de définitions du mot territoire que de géographes, voire plus dans la mesure où ce terme est de plus en plus employé hors du champ de la géographie, notamment par les agronomes. Notre objectif n'est pas ici de faire une revue des définitions existantes (on pourra se référer pour cela à l'entrée territoire du dictionnaire de la géographie de Lévy et Mussault (2003)), ni de proposer une nouvelle définition de notre cru, mais plutôt de souligner les propriétés du concept de territoire qui enrichissent l'assise théorique de nos réflexions liées à l'usage de la démarche ComMod. Christian Grataloup distingue trois moments clefs dans l'histoire de la géographie : celui du « milieu » et de son déterminisme naturaliste, celui de l'« espace » de la nouvelle géographie à dominante géométrique, et enfin celui du « territoire » correspondant à l'avènement d'une démarche constructiviste et interprétative de la géographie (Grataloup, 1996). Le territoire est alors vu comme un construit social (Di Méo, 1998). Patrick D'Aquino, géographe du réseau ComMod ayant développé le concept de planification territoriale ascendante, souligne que si le territoire en tant que construit social ne peut se restreindre à une définition géométrique d'un espace borné et mesurable, la référence spatiale demeure centrale (D'Aquino, 2002b). Ce ne sont pas les limites spatiales du territoire qui nous intéressent ici mais sa proximité spatiale qui fait du territoire un espace privilégié de débat démocratique. « Les réseaux et les organisations territoriales se distinguent des autres par la proximité physique entre leur éléments. Seule cette relation de proximité spatiale est synonyme d'une diversité sociale, d'une pluralité d'enjeux et d'intérêts qui replacent la prise de décision dans une arène démocratique » (D'Aquino, 2002b, p. 7). Cette définition du territoire appelle selon Roger Brunet la création d'un nouveau métier de géographe : ni

scientifique, ni expert, dans un tel territoire, le géographe se fait « accoucheur de projets par la concertation » (Débat, 2002, p. 40). La maïeutique du territoire serait-elle un nouveau métier du géographe ? Cette thèse constitue nous le verrons un plaidoyer dans cette direction.

3.4.6 Une géographie impliquée

L'évocation de ce nouveau métier du géographe nous amène à un débat géographique de fond sur lequel la démarche ComMod ne peut manquer de se positionner : comment penser les rapports entre la géographie et son utilité sociale ? Ici encore, la géographie apparaît très divisée. Avant la première guerre mondiale, la fonction utilitaire de la géographie était dominante et pleinement assumée. Les discours et les recherches en géographie avaient des implications sociales et politiques, notamment dans la gestion des colonies. Entre les deux guerres, la géographie devient progressivement plus universitaire. Puis, après la seconde guerre mondiale, alors que les grandes opérations d'aménagement du territoire auraient pu constituer un terrain d'application de prédilection pour les géographes, ces derniers restent très détachés de ces questions. C'est, comme nous l'avons vu précédemment, par peur de revenir en arrière vers une géographie vidalienne, mais également la crainte de voir la géographie contrôlée par des enjeux politiques qu'elle ne maîtriserait plus. Ainsi, la célèbre phrase d'Yves Lacoste « *La géographie ça sert d'abord à faire la guerre* » a poussé de nombreux géographes à la prudence, préférant rester le plus loin possible de toute implication socio-politique. Un certains nombres de géographes optèrent cependant pour une autre voie et revendiquèrent et assumèrent le caractère impliqué de leur discipline. Ils suivirent, d'une certaine façon, les traces d'Elysée Reclus, géographe français politiquement engagé dont l'oeuvre immense est de plus en plus revisitée et reconnue, qui estimait à la fin 19^{ème} siècle que les citoyens devraient savoir mieux penser l'espace afin de savoir s'organiser et résister aux pouvoirs en place (Lacoste, 1995). Ainsi, sa *Nouvelle Géographie universelle* (1876-1894) servit à la formation des classes populaires qui pouvaient l'acquérir sous forme de fascicules à un coût très bas (Hierniaux-Nicolas, 2003). En 1965, Pierre George, autre maître de la géographie française, publie la *Géographie active* où il montre en quoi les géographes, par leur capacité d'analyse, peuvent contribuer à un meilleur aménagement des territoires. Aux États-Unis, dans les années 60, sous l'impulsion de David Harvey, émerge une branche radicale et d'influence marxiste de la géographie qui se préoccupe de justice sociale et appelle de ses vœux l'implication active des géographes dans la défense de causes sociales. Influencée par ce courant anglo-saxon, la géographie française voit quelques années plus tard l'avènement de la *Géographie sociale* (Frémont et al., 1984). Cette géographie est d'abord

une géographie critique, qui questionne les pensées et les pouvoirs dominants. Elle est proche en ce sens de la géopolitique d'Yves Lacoste portée par la revue Hérodote. Mais c'est également une géographie engagée qui s'assume en tant que telle. « Le géographe se montre de son temps, contribue à la prise de conscience collective et à la solution des problèmes de société » (Frémont et al., 1984). Les géographes sont aujourd'hui très présents dans la recherche participative ou recherche-action, notamment chez les anglophones, comme l'illustre une synthèse récente des démarches participatives en géographie publiée dans la revue *Progress in Human Geography* (Pain, 2004). La géographie française apparaît cependant aujourd'hui divisée sur la question de l'engagement, sur la base d'une distinction entre science fondamentale et science appliquée, la seconde étant considérée comme non libre car attachée à une demande sociale. Or cette distinction apparaît aujourd'hui dépassée. Bruno Latour pousse le raisonnement à l'extrême en considérant qu'il n'existe (et qu'il n'a jamais existé) aucune science fondamentale détachée de toute demande sociale (Latour, 2001). Les chercheurs ComMod se positionnent résolument du côté d'une recherche ni fondamentale ni appliquée, mais impliquée, à la façon de la géographie sociale. En ce début de 21^{ème} siècle, les problèmes auxquels sont confrontés les sociétés sont l'objet de telles incertitudes et de tels enjeux sociaux qu'il est nécessaire d'adopter un nouveau paradigme post-normal selon lequel les connaissances scientifiques ne sont pas considérées comme neutres, mais nécessairement impliquées. Le scientifique ne doit pas pour autant renoncer à son savoir, bien au contraire, mais il doit le confronter systématiquement aux autres savoirs existants, tous étant *a priori* considérés comme légitimes.

Les concepts de la géographie que nous venons de présenter nous ont permis de préciser l'ancrage géographique et d'enrichir l'assise conceptuelle des réflexions menées dans le cadre de cette thèse sur l'usage de la démarche de modélisation d'accompagnement. Pour clore ce chapitre, voyons maintenant les débats qui agitent actuellement les chercheurs du réseau ComMod.

3.5 Questions en suspend

Les questions qui font débat au sein du réseau ComMod font partie intégrante de l'identité du réseau et de la démarche ComMod. La charte (ComMod, 2005) est par nature évolutive : ses principes sont explicités afin d'être plus facilement l'objet de discussions et sont voués à évoluer au fil du temps et de l'usage de la démarche. Les débats au sein du groupe sont donc primordiaux, car ils permettent de questionner, de revisiter, d'améliorer, en un mot de faire

vivre la démarche. Tous les ans les membres du collectif se retrouvent lors des « journées ComMod » pour trois jours de discussions. Les éléments rapportés ici sont en grande partie issus des comptes-rendus de ces journées de 2004 à 2007. Nous avons reformulé ici l'essentiel des débats en lien avec les préoccupations de cette thèse et, plus précisément, avec les critiques faites aux démarches participatives, identifiées dans le chapitre 1, ayant trait aux limites intrinsèques, horizontales et verticales de la participation.

3.5.1 Légitimité du modèle, de la démarche, de l'animateur ?

Il est une question à la fois délicate et fondamentale qui taraude les chercheurs du collectif ComMod depuis 2004, c'est celle de la légitimité. Il s'agit d'une question qui touche les limites intrinsèques de la démarche. La légitimité peut être entendue dans sa dimension légale ou dans sa dimension éthique ou morale. C'est dans ce deuxième cadre que se placent nos réflexions. Quelle est notre légitimité à mener ainsi des interventions qui ont potentiellement des effets sur les sociétés au sein desquelles elles sont mises en œuvre ? Un groupe de travail animé par Martine Antona et Sigrid Aubert et la rédaction d'un article par Daré *et al.* (à paraître) a permis d'affiner peu à peu le questionnement. La question de la légitimité se pose à différents niveaux pour différents objets. On peut distinguer en effet :

- celle de l'intervention : qui a formalisé la demande d'intervention ? la démarche ComMod est-elle capable de répondre à la demande ?
- celle des acteurs convoqués : pourquoi ces acteurs sont-ils convoqués et pas d'autres ? qui les a convoqués ? Sont-ils considérés comme représentatifs d'un groupe ? comment garantir le cas échéant cette représentativité ?
- la légitimité des modèles : la représentation est-elle acceptée et reconnue par l'ensemble des acteurs en présence ?
- celle des commodiens (animateurs, concepteurs⁴¹, etc.) : comment sont-ils perçus par les participants ?

La légitimité est-elle une donnée initiale et immuable ou au contraire une caractéristique qui se construit et s'acquiert au fil du temps ? Lorsque l'on s'interroge sur la légitimité d'une intervention, on se pose immédiatement la question de la façon dont la démarche a été initialisée. Dans l'idéal, les acteurs locaux feraient eux-mêmes appel au chercheur ComMod en lui demandant d'accompagner un groupe d'acteurs qu'ils auraient eux-mêmes constitués pour traiter une question qu'ils auraient eux-mêmes identifiée. Dans la pratique ce genre de

⁴¹ L'animateur est celui qui anime le jeu de rôle ou les débats collectifs. Il peut être distinct du concepteur de la démarche, notamment lorsque la démarche est conduite dans un pays dont le concepteur ne maîtrise pas la langue ou lorsqu'il y a une volonté de former des animateurs locaux à la démarche.

situation est rare⁴² et, bien souvent, la légitimité est progressivement renforcée au cours de la démarche⁴³ (Daré et al., à paraître). A chaque retour sur le terrain, le concepteur d'une démarche ComMod ajustera le modèle, la démarche et le collectif d'acteurs impliqués de façon à mieux prendre en compte les opinions, les préoccupations et les attentes des acteurs locaux, de sorte que la légitimité de l'intervention grandit au fil du temps⁴⁴.

Cette notion de légitimité pose cependant problème : ce qui est légitime aux yeux des uns ne l'est pas forcément aux yeux des autres. Il n'existe donc pas de démarche légitime dans l'absolu. Chaque concepteur ComMod évalue et se fait une idée de la légitimité de son intervention en fonction de sa perception du contexte dans lequel il intervient. Dans ce cas, la question de la légitimité implique pour chaque concepteur de pouvoir expliciter et justifier tous les choix qui ont été faits au cours de la démarche (choix du modèle, des méthodes, des participants) en fonction de ses objectifs et de sa perception du contexte. En mettant en avant la nécessité pour le concepteur d'être aussi explicite que possible afin d'être réfutable, les chercheurs ComMod ont ainsi glissé depuis la question de la légitimité vers une notion de démarche qualité. Par ce glissement, ces réflexions se rapprochent d'une autre question que se posent les chercheurs ComMod et qui est aujourd'hui posée à toutes les démarches participatives comme nous l'avons vu dans le chapitre 1: quelle attitude adopter face à des systèmes sociaux inégalitaires ? Comment les chercheurs ComMod se positionnent-ils face à ce que nous avons appelé les limites horizontales des démarches participatives ?

3.5.2 Quelle attitude face aux inégalités de pouvoir ?

La démarche ComMod est mise en œuvre au sein de jeux d'acteurs complexes du fait des conflits d'intérêts et des rapports de force existants. Tous les acteurs n'auront pas la même capacité, ni le même intérêt, à s'appropriier les outils proposés. Ne court-on pas le risque de voir les acteurs les plus puissants s'approprier ou manipuler la démarche de façon à renforcer la stabilité de leur pouvoir ? D'un autre côté, en réduisant les asymétries d'information, la démarche ne pourrait-elle pas au contraire renforcer les capacités des acteurs socialement défavorisés ? Ne risque t'on pas alors de déséquilibrer un ordre établi, certes inégal mais

⁴² On peut citer cependant le cas d'une expérience conduite par Michel Etienne dans laquelle, suite à une expérience ComMod dans le Causse Méjan (Etienne et al., 2003), la Société Civile des Terres du Larzac a sollicité les chercheurs de l'INRA d'Avignon afin d'utiliser la démarche pour une réflexion collective sur l'exploitation des pins (Simon, 2004).

⁴³ Ainsi en est-il du modèle dont la co-construction progressive renforce peu à peu la légitimité aux yeux des acteurs locaux, de même que de la démarche proposée à laquelle les acteurs locaux sont peut à peu sensibilisés et qu'ils sont de plus en plus aptes à décider d'adopter, de modifier ou de rejeter.

⁴⁴ Si tel n'était pas le cas, le chercheur se trouverait dans une situation où se poserait la question de l'arrêt de la démarche.

stable -si ce n'est pacifique ? Ces questions, qui forment le cœur de notre thèse, ont été abordées par les chercheurs ComMod à l'occasion d'un débat concernant la neutralité de l'animateur et/ou du concepteur d'une démarche. L'animateur et le concepteur d'une démarche ComMod doivent-ils, pour être légitimes, être neutres face aux conflits d'intérêts caractérisant les systèmes dans lesquels ils interviennent? Si, pour certains, cette neutralité est une condition *sine qua non* à la réussite d'une démarche, d'autres s'interrogent : une telle neutralité est-elle possible ? Le concepteur d'une démarche n'a-t-il pas nécessairement son opinion sur le système ? En prétendant la neutralité, ne risque-t-il pas de manipuler le système sans s'en rendre compte ? Ne vaut-il mieux pas alors expliciter sa perception du système, afin d'être aussi transparent et réfutable que possible?

Ces questions sont fortement liées à un autre débat concernant le type de diagnostic initial nécessaire avant la mise en œuvre d'une démarche ComMod. Un certain nombre d'arguments peuvent être avancés en faveur d'un diagnostic initial très réduit voire absent. Outre l'avantage d'une réduction des coûts, le concepteur qui n'a qu'une connaissance limitée du contexte dans lequel il intervient peut mettre en avant le fait que cela lui permet de conserver une certaine neutralité, de ne pas manipuler le processus dans un sens ou dans un autre, laissant les acteurs complètement maîtres de l'orientation du processus. Cet argument semble cependant de plus en plus difficile à défendre face aux nombreuses critiques faites aux approches participatives, jugées naïves du fait de leur insuffisante prise en compte de la complexité des contextes sociaux. Ce concepteur peut alors mettre en avant le fait que la mise en œuvre de la démarche elle-même lui permet de mieux comprendre le contexte social, le jeu de rôles, par exemple, ayant à maintes reprises démontré sa capacité à révéler les jeux d'acteurs existants de façon plus efficace que des méthodes d'entretiens classiques (Daré, 2005). Mais ne court-il pas alors le risque de comprendre trop tard l'importance de tel ou tel jeu d'acteurs ? Une démarche ComMod peut-elle faire l'impasse sur une analyse initiale des jeux d'acteurs et des rapports de force existants ? Si l'on fait le choix d'une analyse initiale approfondie, comment caractériser ces rapports de force ? Et comment se positionner par rapport à ces rapports de force ? Ces questions sont au cœur des réflexions menées dans cette thèse.

3.5.3 Le collectif comme moyen ou comme but ?

La façon dont le concepteur d'un processus ComMod se positionne par rapport au contexte dépend de l'objectif de son intervention dans ce contexte. Ceci nous amène à une autre question soulevée dans un article récent du collectif ComMod (à paraître). Quel est l'objectif

du processus d'apprentissage collectif facilité lors d'une démarche ComMod : est-ce la recherche d'un consensus sur une question donnée ou est-ce la mise en place de nouvelles formes de communication plus démocratiques ? En d'autres termes, le collectif est-il le moyen ou la fin ? Nous retrouvons ici un débat que nous avons évoqué sur la participation dans le chapitre 1, débat qui reflète une fois encore la nécessité d'une explicitation systématique des objectifs des processus mis en œuvre.

3.5.4 Comment articuler les différents niveaux d'organisation ?

Comme de nombreuses démarches participatives, les processus ComMod ont parfois tendance à souffrir de localisme. C'est ce que nous avons appelé, dans les chapitres 1 et 2, les limites verticales des démarches participatives. Comment dépasser les niveaux d'organisation locaux pour atteindre des niveaux décisionnels supérieurs (*up-scaling*) quand nécessaire ? Comment impliquer un plus grand nombre d'acteurs pour la gestion d'espaces plus grands (*out-scaling*), notamment pour réduire ou rentabiliser le coût du processus ? Comment intégrer les échelles et les niveaux d'organisations dans nos démarches ? Ces questions restent encore en chantier à l'échelle du collectif, bien que de nombreux chercheurs aient déjà commencé à réfléchir à certains aspects qu'elles soulèvent. On peut citer ici par exemple les travaux de Castella *et al.* (2005), au Nord du Vietnam, qui ont combiné des systèmes multi-agents à des systèmes d'information géographique pour passer de l'échelle du village à l'échelle de la région.

3.5.5 Comment évaluer les effets de la démarche ?

Nous terminerons ce bref état des lieux des questions que se posent collectivement les chercheurs ComMod par une de leurs préoccupations majeures : pourquoi et comment évaluer les effets des démarches mises en œuvre ? A la question du pourquoi, l'on trouve deux réponses. La première est dans la charte actuelle : conscients du fait que leurs recherches impliquées peuvent avoir des effets sur les systèmes sociaux, les chercheurs ComMod estiment déontologiquement nécessaire de prendre en compte ces effets le plus tôt possible. La seconde réponse a trait au deuxième cadre d'utilisation de la démarche : lorsque les démarches ont pour objectif d'enrichir et de faciliter un processus de décision, il est nécessaire, pour les évaluer et les améliorer, de suivre les effets sur les systèmes sociaux dans lesquels elles sont mises en œuvre. Une évaluation n'a de sens que par rapport aux objectifs que s'est fixée une démarche. Comment faire alors pour évaluer et comparer des démarches qui ont des objectifs différents ? Et lorsque l'objectif est d'enrichir un processus de décision, qu'est-il pertinent d'évaluer ? Le processus ou le résultat ? Quid, par ailleurs, des effets

invisibles ? Comment mesurer, par exemple, des changements cognitifs lents ? En outre, en l'absence d'un moyen de comparaison des situations avec et sans projet, comment savoir si les effets observés sont du ressort du projet ? Enfin, la question de l'évaluation pose la question de la fin d'un processus ComMod : à quel moment peut-on estimer que le processus est terminé ? A quel moment passe-t-on d'une évaluation chemin faisant à une évaluation ex post ? Ces questions font l'objet de travaux au sein d'un projet ADD ComMod⁴⁵ proposant l'évaluation et la comparaison d'une trentaine d'expériences ComMod, menées sur différentes thématiques dans différentes parties du monde. Dans la mesure où les deux cas d'étude de cette thèse en font partie, nous reviendrons amplement sur ces questions.

Ce troisième chapitre clôturant la première partie de notre thèse, dressons un bilan de ces trois premiers chapitres. La participation des citoyens aux décisions les concernant est une notion qui s'impose depuis plus de deux décennies dans les domaines du développement rural et de la gestion des ressources naturelles renouvelables. Dans le premier chapitre, nous avons vu que pour garder le vent en poupe, la participation va devoir faire face à un certain nombre de critiques. Les concepteurs de démarches participatives vont devoir notamment relever un double défi, à la fois vertical et horizontal : renforcer verticalement les interactions entre les communautés rurales et les niveaux d'organisation supérieurs, tout en prenant en compte la diversité d'intérêts, les inégalités sociales et les disparités de pouvoir horizontales au sein des communautés rurales. Dans la mesure où ces deux défis présentent un certain antagonisme, le concepteur d'une démarche participative se trouve confronté à un premier dilemme, oscillant entre, d'un côté, la nécessité de se reposer sur les représentants locaux, intermédiaires entre les niveaux institutionnels, et, de l'autre, la nécessité de remettre en question leur imputabilité vis-à-vis des citoyens qu'ils sont sensés représenter. Faire face à un tel dilemme implique pour les concepteurs des démarches participatives d'explicitier et de remettre en question les objectifs et les fondements de leurs démarches : il s'agit là de faire face à ce que nous avons appelé les limites intrinsèques des démarches participatives. Certains auteurs proposent d'adopter une posture critique, considérant qu'il est nécessaire de gérer activement et stratégiquement les inégalités de pouvoir dans un processus participatif, afin d'éviter qu'il ne se solde au final par un creusement des inégalités sociales initiales. Mais l'adoption d'une

⁴⁵ Les deux expériences ComMod qui font l'objet de cette thèse font partie des études de cas prises en compte par ce projet ADD ComMod. Il fut pour moi un cadre important d'échanges avec les chercheurs du groupe ComMod, mais également avec des évaluateurs externes (non commodiens) qui ont permis d'enrichir les réflexions menées dans cette thèse.

telle posture fait émerger un second dilemme, lié cette fois à la question de la légitimité, contestable, du concepteur d'une démarche participative à manipuler ainsi l'espace d'échanges. Ces dilemmes sont à l'origine de cette thèse.

Le deuxième chapitre nous a permis ensuite d'analyser les enjeux spécifiques de la participation dans le contexte de la décentralisation de la gestion des ressources dans les hautes terres du Nord de la Thaïlande. Nous avons souligné la nécessité d'appréhender les situations dans leur complexité, à savoir tenir compte d'une part des multiples interactions entre dynamiques sociales et écologiques caractérisant ces systèmes, et d'autre part des multiples acteurs en interaction à différents niveaux d'organisation. En ce qui concerne ce deuxième volet, le bilan des démarches participatives et des politiques de décentralisation conduites dans les hautes terres du Nord de la Thaïlande démontre notamment la nécessité de développer des démarches facilitant un dialogue inter-institutionnel tout en prenant en compte les intérêts différenciés au niveau local.

Enfin, dans le troisième chapitre, nous avons regardé comment la modélisation d'accompagnement répond à ces différents défis. La démarche ComMod s'est développée initialement avec pour objectif de permettre à des acteurs différenciés d'appréhender collectivement la complexité des systèmes socio-écologiques dont ils font partie. Elle semble donc bien adaptée et bien armée, tant sur un plan conceptuel que méthodologique, pour répondre aux défis relevant du caractère complexe des systèmes de gestion des ressources. Une réflexion semble, par contre, nécessaire pour faire face aux critiques adressées aux démarches participatives et aux dilemmes qu'elles soulèvent. Ces critiques et dilemmes s'avèrent très pertinents pour la modélisation d'accompagnement et sont d'ailleurs fortement corrélées aux débats en cours entre les chercheurs du réseau ComMod. C'est à ces débats et ces réflexions que nous proposons de contribuer par cette thèse, en examinant les questions suivantes : dans le contexte de la gestion décentralisée des ressources dans les hautes terres du Nord de la Thaïlande, dans quelle mesure et par quels mécanismes la modélisation d'accompagnement pourrait-elle faciliter un processus de concertation vertical entre les communautés rurales et les administrations, qui tiennent compte des inégalités horizontales au sein des communautés ? Qu'est-ce que cela implique sur la posture du facilitateur ComMod vis-à-vis de la société dans laquelle il intervient ?

Alors que nous nous sommes attachés dans la première partie de cette thèse à comprendre pourquoi il était pertinent de s'intéresser aux inégalités horizontales dans un processus de concertation vertical, nous allons voir dans la deuxième partie comment nous proposons de nous y intéresser.

PARTIE 2 : COMMENT APPRÉHENDER LES INÉGALITÉS AU SEIN DES COMMUNAUTÉS DANS UNE CONCERTATION INTER-INSTITUTIONNELLE ?

Alors que nous nous sommes attachés, dans la première partie de cette thèse, à comprendre pourquoi il était pertinent de s'intéresser aux inégalités horizontales dans un processus de concertation vertical facilité par une démarche de modélisation d'accompagnement, nous allons voir, dans cette deuxième partie, comment nous proposons d'appréhender cette question. La démarche que nous avons choisie est celle d'une recherche impliquée : nous avons mis en œuvre, dans les hautes terres du Nord de la Thaïlande, deux expériences de modélisation d'accompagnement dont l'objectif était de faciliter un processus de concertation au sein de communautés montagnardes et entre ces communautés et des institutions aux niveaux d'organisation supérieurs. Nous avons ensuite procédé à une analyse réflexive critique de ces deux expériences, pour voir dans quelle mesure et par quels mécanismes un processus ComMod pouvait faciliter un processus de concertation inter-institutionnel qui prenne en compte les inégalités sociales horizontales au sein des communautés. La richesse de cette forme de recherche impliquée provient du fait qu'étant ainsi au cœur de l'action, nous avons une connaissance intime des mécanismes à l'œuvre. Mais elle implique une prise de distance entre l'action et l'analyse. Pour faciliter cette prise de recul, un temps de latence entre l'action et l'analyse, ainsi qu'un cadre d'analyse conceptuel explicite, sont nécessaires. C'est ce cadre d'analyse conceptuel que nous allons présenter dans le chapitre 4, premier chapitre de cette deuxième partie, avant de présenter, dans le chapitre 5, les principes méthodologiques communs aux deux expériences de modélisation d'accompagnement qui furent mises en œuvre dans le cadre de cette thèse.

4 HYPOTHÈSES DE RECHERCHE ET CADRE CONCEPTUEL MOBILISÉ

La question à laquelle répond ce travail de thèse est une question transversale sous plusieurs abords. C'est d'abord une question transdisciplinaire qui demande l'intégration non seulement de connaissances scientifiques provenant de disciplines variées, mais également des connaissances et des perceptions des acteurs locaux. Par ailleurs, au sein des recherches en gestion participative des ressources renouvelables, qui sont par nature multidisciplinaires, cette thèse porte un regard transversal en s'intéressant à la croisée de deux formes d'interactions, horizontales, d'une part, et verticales, d'autre part. Enfin, le choix d'une démarche de recherche impliquée nous situe simultanément dans le champ de l'action et de l'analyse réflexive. La nature transversale de cette question de thèse était telle qu'il était difficile de trouver un cadre conceptuel adapté pré-existant. Il a donc fallu le construire, en choisissant, en adaptant et en combinant des concepts disponibles. Les hypothèses formulées à partir de la question de thèse nous ayant guidés dans l'élaboration de ce cadre conceptuel, nous présenterons, dans un premier temps, ces hypothèses, avant de présenter le cadre conceptuel mobilisé pour les analyser.

4.1 Du questionnement initial à la formulation d'hypothèses de recherche

4.1.1 Explicitation de notre posture critique

A l'issue de notre première partie, nous avons formulé les questions adressées dans cette thèse de la façon suivante. Dans le contexte de la gestion décentralisée des ressources dans les hautes terres du Nord de la Thaïlande, dans quelle mesure et par quels mécanismes la modélisation d'accompagnement pourrait-elle faciliter un processus de concertation vertical entre les communautés rurales et les administration, qui tienne compte des inégalités horizontales au sein des communautés ? Qu'est-ce que cela implique sur la posture du facilitateur ComMod vis-à-vis de la société dans laquelle il intervient ? Pour formuler des hypothèses de recherche à partir de ce questionnement initial, nous proposons de revenir sur la théorie de l'agir communicationnel du philosophe Habermas (1987) et la pensée systémique critique d'Ulrich (1983; 2003). Nous avons évoqué, dans les sections 1.3.2 et 1.3.3 du chapitre 1, le caractère problématique de l'adoption par le concepteur d'un processus participatif d'une posture neutre vis-à-vis des jeux de pouvoir inhérents au système social dans lequel il intervient. Une telle neutralité pose problème, d'une part, parce qu'en fermant les yeux sur ces inégalités, sa démarche risque de les renforcer et, d'autre part, parce qu'en se

considérant comme neutre et dépourvu de biais, il n'explicite pas ses hypothèses sous-jacentes et risque donc de les imposer inconsciemment, sans qu'elles puissent être remises en cause. Mais nous avons vu également que la prise en charge stratégique des disparités de pouvoir pose question quant à la légitimité du concepteur à imposer ainsi sa prise de position, attitude risquant de glisser vers le militantisme. Ulrich, dans la lignée d'Habermas⁴⁶, considère la prise en charge stratégique des inégalités de pouvoir dans une arène de concertation non pas comme une démarche militante en faveur d'un groupe d'acteurs donné, mais comme une nécessité méthodologique visant une forme d'échanges donnée, dans laquelle les débats reposent sur l'argumentation et non sur la coercition. Cette forme d'échanges, qu'Habermas appelle une « situation idéale de parole » et dans laquelle chaque sujet est doté de la même capacité à participer aux discussions (mêmes droits, mêmes informations, mêmes opportunités), implique une prise en charge des « distorsions communicationnelles » que sont les asymétries de capacités de participation aux débats entre les protagonistes. Cette forme d'échanges constitue un idéal théorique dont on peut, au mieux, tenter de se rapprocher (Innes, 2004). Si certains auteurs dénoncent son caractère utopique, nous considérons, pour notre part, que son principal intérêt réside dans la mise en évidence de l'existence de ces distorsions communicationnelles. Ces dernières correspondent à ce que nous avons appelé des obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable.

4.1.2 La notion d'obstacle à l'émergence d'un processus de concertation équitable

La définition classique de l'équité se réfère à une notion relativement floue de « justice naturelle »⁴⁷. Notre définition de l'équité est inspirée de celle de Rawls (1997) prônant non pas une société *égalitaire*, mais une société *équitable* basée sur l'égalité des chances. Nous ne l'appliquons cependant pas à la société, comme Rawls, mais à l'arène d'un processus de concertation. Il ne s'agit pas de transformer les structures sociales de la société considérée, mais d'aménager un espace d'échanges particulier favorisant l'émergence d'un processus de concertation équitable. Un processus de concertation équitable est, selon notre définition, un processus de concertation dans lequel tous les protagonistes ont une chance égale de faire entendre leurs intérêts. Comme la situation idéale de parole d'Habermas, il s'agit d'un idéal

⁴⁶ Ulrich se distingue cependant d'Habermas sur un point fondamental : alors que la théorie d'Habermas est fondée sur le consensus que permet d'atteindre une situation idéale de parole, Ulrich, à l'instar des tenants des démarches critiques, ne considère pas le consensus comme étant l'objectif à atteindre car il est illusoire et instable. Sa démarche *discursive* prône le dialogue, l'échange et l'expression des opinions et des intérêts, mais pas le consensus (Ulrich, 2003).

⁴⁷ La définition de l'équité selon Le Petit Robert (Edition 1979) est la suivante : « 1) Notion de justice naturelle dans l'appréciation de ce qui est dû à chacun [...]; 2) Conception d'une justice naturelle qui n'est pas inspirée par les règles du droit en vigueur ».

théorique vers lequel on tend. De façon plus réaliste, lorsque nous parlerons de processus de concertation équitable dans la suite de ce texte, nous considérerons qu'il s'agit d'une forme d'échanges dans laquelle tous les protagonistes ont une chance de faire entendre leurs intérêts, l'égalité de chances apparaissant utopique dans les contextes sociaux fortement hétérogènes dans lesquels nous sommes intervenus. La notion d'obstacle à l'émergence de tels processus de concertation équitables constitue le pivot, à la fois théorique et pratique, de notre raisonnement et de notre posture critique. D'un point de vue pratique, il s'agit en adoptant ce vocable d'obstacle de réfuter un mode de raisonnement adopté par certains concepteurs de démarches participatives, qui consiste à expliquer les limites ou les échecs de leur démarche en incriminant un contexte initial peu favorable⁴⁸ (Neef et al., 2003). Un tel raisonnement est problématique dans la mesure où c'est justement sur ce contexte que la démarche comptait agir⁴⁹ (D'Aquino, 2007). Notre notion d'obstacle reconnaît qu'il existe, certes, des conditions plus ou moins favorables à l'émergence d'un processus de concertation équitable, mais appelle surtout une prise en compte anticipée de ces obstacles afin de favoriser une équité dans la concertation. D'un point de vue théorique, cette notion ancre notre posture dans la lignée des auteurs critiques reconnaissant la nécessité de gérer stratégiquement les disparités de pouvoir (il s'agit de la forme d'obstacle la plus évidente, mais elle n'est pas la seule, comme nous le verrons par la suite), pour éviter que la démarche participative mise en œuvre ne se solde par une simple reproduction, voire un renforcement des inégalités initiales. Ceci implique de réfléchir, d'une part, à la façon dont des rapports de force inégaux s'expriment dans un processus de concertation et, d'autre part, aux moyens dont le concepteur d'une démarche dispose pour les prendre en compte, afin d'éviter d'éventuels effets non désirables. Il s'agit cependant d'une prise de position basée sur une définition de l'équité qui n'est pas nécessairement partagée par les acteurs des sociétés considérées et qui implique donc une réflexion quant à la légitimité du concepteur et de sa démarche aux yeux des acteurs locaux.

⁴⁸ Il existe aujourd'hui une littérature abondante sur l'identification de facteurs initiaux augmentant les chances de succès des démarches participatives (Munoz et al., 2007; Sikor & Nguyen, 2007). En travaillant par exemple avec des acteurs institutionnels prédisposés aux démarches participatives et avec des communautés de petite taille, soudées, ayant déjà une expérience d'action collective et dirigées par un chef de village responsable et respecté, le concepteur d'une démarche participative augmente ses chances de réussite. Mais quelle est la valeur d'un tel taux de réussite ?

⁴⁹ Si un professeur de piano justifiait l'absence de progrès de ses élèves par leur manque d'aptitude pour la musique, sa crédibilité serait en danger. Une telle attitude empêche par ailleurs toute remise en cause sur le choix des méthodes employées.

4.1.3 Nos trois hypothèses de recherche

Les réflexions pivotant autour de cette notion d'obstacle à l'émergence d'un processus de concertation équitable ont constitué le point de départ d'un redéploiement de notre questionnement initial sous la forme du jeu de questions suivant. Quels sont, dans le contexte initial, les obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable entre les membres des communautés rurales et les institutions aux niveaux supérieurs ? Quels sont les effets de ces obstacles dans le processus ComMod ? Dans quelle mesure et de quelle façon le processus ComMod peut-il prendre en compte et surmonter ces obstacles afin de faciliter l'émergence d'un processus de concertation équitable ? Qu'est-ce que cela implique concernant la légitimité du concepteur ComMod aux yeux des acteurs de la société dans laquelle il intervient ? Trois hypothèses sont associées à ce questionnement :

- Hypothèse 1 : un processus ComMod mis en œuvre dans une société donnée est le lieu d'expression de jeux de pouvoir inhérents à cette société, dont certains constituent des obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable.
- Hypothèse 2 : le concepteur d'un processus ComMod, par ses choix méthodologiques, peut, dans une certaine mesure, prendre en compte ces obstacles afin de favoriser l'émergence d'un processus de concertation équitable.
- Hypothèse 3 : la mise en œuvre d'un processus ComMod n'est donc pas neutre et implique une réflexion critique sur la légitimité du processus et de son concepteur aux yeux des acteurs de la société dans laquelle il intervient.

Ces trois hypothèses constituent le socle de la posture critique que nous proposons d'adopter dans la mise en œuvre d'un processus ComMod. Les interroger nous permettra donc de tester la pertinence de cette posture d'accompagnement critique, ce que nous ferons dans la dernière partie de cette thèse.

Nos trois hypothèses se situent aux interfaces entre trois composantes clefs de la mise en œuvre d'un processus ComMod : le processus ComMod lui-même, le contexte dans lequel il est mis en œuvre et la personne qui le met en œuvre, que nous appelons le concepteur ComMod. La première hypothèse est liée, tout d'abord, au regard que porte le concepteur sur le contexte local puisqu'il s'agit pour lui d'identifier ce qu'il considère comme étant des obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable. Elle est liée également à l'influence du contexte sur le processus ComMod dans la mesure où nous faisons l'hypothèse que ces obstacles s'expriment de façon dynamique dans le processus ComMod. La seconde hypothèse porte, quant à elle, sur les effets du processus ComMod sur le contexte en interrogeant sa capacité à surmonter ces obstacles dans l'arène de concertation proposée.

Enfin, la troisième hypothèse a un statut particulier puisqu'elle se déduit des deux premières. Elle est transversale dans la mesure où elle analyse à la fois la relation entre un processus ComMod et son concepteur et entre ce concepteur et le contexte dans lequel il intervient.

Étant donnée l'échelle de temps de la thèse, nous ne pouvons analyser, pour confirmer ou infirmer notre deuxième hypothèse, que des effets à court et moyen termes du processus ComMod, c'est-à-dire des modifications des connaissances, des perceptions et des modes de communication des participants. Nous avons considéré comme hors de portée de notre analyse les changements de pratiques ou les changements institutionnels qui sont, le plus souvent, des processus relativement lents. Ceci a orienté le choix des concepts mobilisés dans cette recherche vers les notions d'apprentissage collectif, de concertation et de négociation, plutôt que par exemple l'action collective ou l'innovation institutionnelle.

4.2 Concepts mobilisés pour interroger nos hypothèses de recherche

4.2.1 Compatibilité et articulation des différents concepts mobilisés

Pour infirmer ou confirmer ces trois hypothèses de recherche, nous avons donc besoin d'un cadre conceptuel permettant d'analyser :

- (i) le contexte initial, afin d'identifier les obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable,
- (ii) la dynamique de concertation facilitée par le processus ComMod et ses effets sur les participants, afin d'analyser, d'une part, la façon dont les obstacles initialement identifiés s'expriment dans l'arène de concertation (hypothèse 1) et, d'autre part, dans quelle mesure le processus ComMod parvient à surmonter ces obstacles (hypothèse 2),
- (iii) la posture du chercheur ComMod ayant adopté une posture critique (hypothèse 3).

Pour construire un tel cadre d'analyse nous avons mobilisé, combiné et adapté différents concepts figurant sur la figure 4.1.

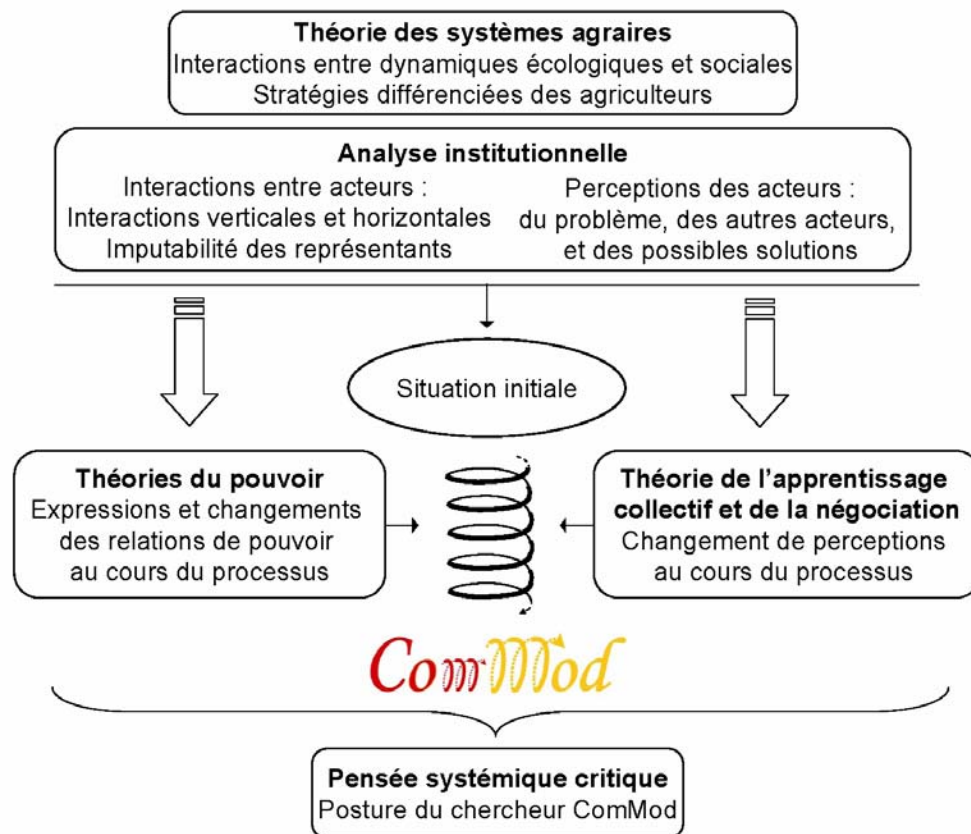


Figure 4.1. Cadre conceptuel construit et mobilisé pour analyser les hypothèses de recherche.

Pour analyser la situation initiale, nous avons combiné des concepts issus de la théorie des systèmes agraires et de l'analyse institutionnelle (figure 4.1). La théorie des systèmes agraires est un outil conceptuel permettant d'appréhender les situations agraires comme des systèmes complexes d'interactions entre dynamiques agro-écologiques et socio-économiques. Elle offre donc un cadre d'analyse initial adapté à la modélisation d'accompagnement qui se réfère, elle aussi, aux théories de la complexité pour analyser les problèmes de gestion des ressources. Elle fournit également un cadre d'analyse permettant de comprendre la diversité de moyens, d'intérêts et de stratégies des agriculteurs dans une situation agraire donnée, et fournit donc des éléments clefs pour analyser les inégalités horizontales au sein des communautés rurales. Ce concept de système agraire est adapté au contexte du Nord de la Thaïlande dans la mesure où la quasi-totalité de la population active des villages a une activité agricole. Dans un contexte plus industrialisé, d'autres approches auraient été nécessaires pour analyser la diversité de stratégies au sein des villages. Par ailleurs, si la théorie des systèmes agraires intègre les relations entre les agriculteurs et leur contexte institutionnel, les outils qu'elle propose dans ce domaine n'étaient pas suffisants par rapport à notre problématique, notamment pour la compréhension des interactions sociales et des rapports de force entre les

acteurs agricoles et non agricoles. Nous nous sommes donc tournés, pour compléter notre cadre d'analyse de la situation initiale, vers les concepts issus de l'analyse institutionnelle pour approfondir, d'une part, les interactions (verticales et horizontales) entre les acteurs et, d'autre part, les perceptions que se font ces acteurs d'un problème de gestion des ressources donné, des autres acteurs concernés par ce problème, et des possibles solutions à ce problème. Si nous avons mis l'accent, dans notre analyse de la situation initiale, sur ces deux aspects (interactions et perceptions), c'est parce qu'ils correspondent à deux indicateurs clefs de notre analyse du processus de concertation facilité par la démarche ComMod. Pour analyser ce processus de concertation et étudier nos deux premières hypothèses, nous avons en effet privilégié, d'une part, les théories liées aux relations de pouvoir et, d'autre part, les théories de l'apprentissage collectif et de la négociation (figure 4.1). Les premières se focalisent sur les interactions entre acteurs en nous offrant un cadre d'analyse des différentes formes d'expression des relations de pouvoir dans le processus de concertation ainsi que de leurs éventuelles évolutions au cours du processus. Les secondes quant à elles mettent l'accent sur les perceptions des acteurs et sur leurs évolutions au cours du processus d'apprentissage et de négociation. Ces différents champs théoriques sont intimement liés les uns aux autres. L'analyse des relations de pouvoir est ainsi présente dès l'analyse institutionnelle des interactions entre acteurs et s'appuie, en partie, sur les résultats de l'analyse du système agricole, qui permet de souligner les inégalités de pouvoir provenant d'un accès inégal aux ressources entre les agriculteurs d'une communauté. Les relations de pouvoir sont également au cœur des préoccupations de nombreux auteurs dans le champ de la négociation puisqu'elles influencent le poids et les stratégies des différents protagonistes dans une arène de négociation. De la même façon, la compréhension des différentes perceptions qu'ont les acteurs d'un système est présente non seulement dans l'analyse institutionnelle et les théories de l'apprentissage collectif et de la négociation, mais également dans la théorie des systèmes agricoles puisque les perceptions des différents agriculteurs d'une communauté rurale sont fortement corrélées à leur situation spécifique, aux moyens dont ils disposent, à leurs intérêts et à leurs stratégies socio-économiques. Il était cependant utile, dans le cadre de notre problématique, de distinguer l'analyse statique de la situation initiale de l'analyse dynamique du processus de concertation, en correspondance avec nos deux premières hypothèses de recherche. Enfin, pour l'analyse de notre troisième hypothèse portant sur la posture du chercheur ComMod mettant en œuvre un processus de concertation dans une situation donnée, nous nous sommes reposés sur la pensée systémique critique d'Ulrich (1983), qui fournit des concepts pour une analyse réflexive d'une intervention dans un milieu socialement

hétérogène. Au-delà de cette troisième hypothèse, ce dernier corpus théorique peut être considéré comme un cadre d'analyse englobant l'ensemble des concepts mobilisés dans notre analyse puisque les notions de systèmes, de perceptions et d'émancipation dans le contexte d'inégalités de pouvoir sont au cœur de ce cadre de pensée.

Ayant vu comment les différents concepts du cadre d'analyse s'articulent les uns aux autres, revenons maintenant plus précisément sur chacun d'entre eux.

4.2.2 La théorie des systèmes agraires

« Analyser et concevoir en termes de système agraire l'agriculture pratiquée à un moment et en un lieu donné consiste à la décomposer en deux sous-systèmes principaux, l'écosystème cultivé et le système social productif, à étudier l'organisation et le fonctionnement de chacun de ces sous-systèmes, et à étudier leurs interrelations » (Mazoyer & Roudart, 1997, pp., p. 42). La théorie de la différenciation des systèmes agraires fournit un ensemble d'outils permettant de comprendre la façon dont, au cours de son histoire, une région donnée passe d'un système agraire⁵⁰ à un autre sous l'influence combinée de facteurs agro-écologiques, socio-économiques et politiques. L'analyse de la logique de la succession des événements de l'histoire de l'agriculture locale permet d'appréhender les principales dynamiques agro-écologiques, socio-économiques et politiques en interaction qui façonnent une situation agraire à un moment donné.

Cette perspective historique permet également d'analyser les processus de différenciation socio-économique entre les agriculteurs conduisant à la diversité d'exploitations agricoles observée dans une situation agraire donnée. L'analyse de système agraire fournit, en effet, un ensemble de concepts et d'outils permettant de caractériser les systèmes de production des agriculteurs, et de comprendre leurs pratiques, leurs problèmes, leurs intérêts, et leurs stratégies. On s'attache ici à analyser les moyens dont ils disposent (accès à la terre et aux ressources renouvelables, main d'œuvre disponible, ressources financières et moyens de production), les stratégies mises en œuvre et les problèmes rencontrés pour atteindre leurs objectifs à partir de ces moyens. Ainsi, si l'accès à la terre est un facteur limitant, l'agriculteur aura intérêt à maximiser les revenus agricoles à l'hectare. Si au contraire c'est la main d'œuvre qui est le facteur limitant, il cherchera à rentabiliser l'emploi de la main d'œuvre dont il dispose (Dufumier, 2001). Pour rendre intelligible la diversité observée, l'analyse de système agraire suggère d'identifier différentes catégories

⁵⁰ Mazoyer (1987) définit un système agraire comme « un mode d'exploitation du milieu historiquement constitué et durable, un système de forces de production (un système technique), adapté aux conditions bioclimatiques d'un espace donné et répondant aux conditions et aux besoins sociaux du moment ».

d'exploitants agricoles ayant des intérêts, des moyens, des problèmes et des systèmes d'exploitations différenciés, ainsi que les interactions entre ces différentes catégories d'agents.

La théorie des systèmes agraires nous permet donc d'appréhender deux aspects de la complexité des réalités agraires des hautes terres du Nord de la Thaïlande : les interactions entre les dynamiques agro-écologiques et socio-économiques du système, et la diversité de ses protagonistes. Le concept de développement inégal nous permet d'affiner ce deuxième aspect : les processus de différenciation socio-économique entre les agriculteurs d'une petite région ou d'une communauté sont tels que dans de nombreux cas, on observe un creusement des inégalités sociales, avec d'un côté les agriculteurs les plus aisés accumulant du capital, et de l'autre les plus démunis dont la vulnérabilité s'accroît au cours du temps, les poussant à terme à abandonner leur métier d'agriculteur pour aller gonfler les rangs des travailleurs et des chercheurs d'emploi en ville (Mazoyer & Roudart, 1997). Ce processus de développement inégal est un élément explicatif des disparités de pouvoir observées entre les agriculteurs d'une communauté rurale donnée, l'une des sources de pouvoir correspondant à un différentiel de biens matériels. Nous y reviendrons ci-dessous (4.2.4). Malgré ces éléments d'analyse de la diversité observée au sein d'une communauté rurale, la théorie des systèmes agraires ne nous permettait pas d'analyser en profondeur la dimension politique des interactions sociales au sein de ces communautés, ainsi qu'avec les organisations aux niveaux supérieurs. Pour compléter cette analyse de la situation initiale, nous nous sommes donc tournés vers les concepts issus de l'analyse institutionnelle.

4.2.3 Analyse institutionnelle et analyse d'acteurs

Face aux échecs de multiples projets de développement rural liés à une insuffisante compréhension des intérêts des acteurs locaux, de nombreux cadres conceptuels ont été développés pour faire une analyse préliminaire des acteurs et de leurs interactions avant la mise en œuvre des projets. Dans la littérature anglo-saxonne ces analyses portent tantôt le nom de *stakeholder analysis* (analyse d'acteurs) tantôt celui d'*institutional analysis* (analyse institutionnelle). Ces deux dénominations ne correspondent pas à deux familles d'approches distinctes, les concepts développés sous l'une ou l'autre de ces appellations présentant, au-delà de leur diversité, de nombreux points communs. Ces concepts et les outils dérivés ont notamment tous pour objectif d'identifier les acteurs clefs par rapport à un problème, une situation ou un projet donné, les intérêts de ces différents acteurs et leurs interactions. Nous proposons ici une brève revue de références clefs en matière d'analyse d'acteurs ou d'analyse

institutionnelle, en soulignant les concepts les plus pertinents pour notre problématique de recherche.

La notion de *stakeholder* est apparue pour la première fois dans le domaine de l'administration et de la gestion en 1984 (Freeman, 1984). Littéralement elle se traduit en français par la notion de « porteur d'enjeu ». Plus communément on la traduit par le terme d'acteur ou de partie prenante. La méthode de *stakeholder analysis* développée par Freeman en 1984 fut adaptée au domaine de la gestion des ressources naturelles par Grimble et Wellard (1997) qui la définissent comme une approche holistique permettant de mieux comprendre un système et les effets des changements dans ce système en identifiant les acteurs clefs de ce système et en évaluant leurs intérêts respectifs⁵¹. Une telle analyse initiale vise à identifier la façon dont les intérêts des différents acteurs peut affecter le déroulement d'un projet, contribuer à son succès ou au contraire le bloquer (Allen et al., 2002). Grimble et Wellard (1997) ont en particulier développé une façon de classer les acteurs en fonction d'une part de leur importance par rapport à un projet ou un problème (mesure de l'impact potentiel du projet ou du problème sur l'acteur) et d'autre part de leur influence (mesure de l'influence potentielle de l'acteur sur le déroulement du projet ou la résolution du problème) (figure 4.2).

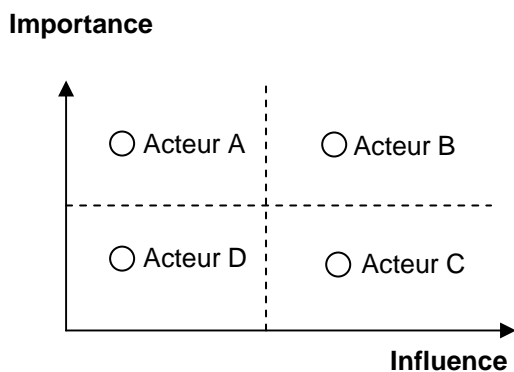


Figure 4.2. Classification des acteurs en fonction de leur influence et de leur importance par rapport à un enjeu donné, adapté de Grimble et Wellard (1997).

⁵¹ "**Stakeholder Analysis** can be defined as a holistic approach or procedure for gaining an understanding of a system, and assessing the impact of changes to that system, by means of identifying the key actors or stakeholders and assessing their respective interests in the system. We use the term **interests** in an economic sense to represent the level of utility or welfare perceived by stakeholders, and change to be measured by any gain or loss in this utility. [...] We use the term **stakeholders** to mean any group of people, organised or unorganised, who share a common interest or stake in a particular issue or system; they can be at any level or position in society, from global, national and regional concerns down to the level of household or intra-household, and be groups of any size or aggregation." (Grimble & Wellard, 1997, pp., p. 175)

Les méthodes d'analyse d'acteurs menées dans le cadre d'un projet invitent également à s'interroger sur la relation entre les acteurs et le projet. Quel est l'intérêt des acteurs à participer ou à ne pas participer au projet ? Quels sont les bénéfices qu'il pourrait en retirer ? Quelles sont leurs attentes par rapport au projet ? Comment le perçoivent-ils ? Quelle est leur capacité à participer ? Bien qu'un certain nombre de concepts développés dans le cadre de ces analyses d'acteurs puissent nous être utiles, l'une des limites de ces démarches dans le cadre de la modélisation d'accompagnement réside dans le fait que les acteurs sont analysés par rapport à un projet et un problème prédéfini. Or dans la modélisation d'accompagnement, l'identification du problème est elle-même l'objet d'une réflexion collective, et sujette à évolution au fil du processus d'apprentissage facilité.

Le cadre d'analyse institutionnel (*Institutional Analysis and Development –IAD*) développé par Ostrom *et al.* (1994) constitue une autre référence clef dans le domaine des analyses institutionnelles, notamment pour la gestion des ressources naturelles communes. Après avoir délimité une arène d'action, Ostrom *et al.* (1994) proposent un cadre d'analyse des situations d'actions et des acteurs en mettant l'accent sur les règles en vigueur et la façon dont elles sont conçues et appliquées. Nous n'avons pas retenu l'IAD dans la conception de notre cadre conceptuel tout d'abord parce que sa mise en œuvre aurait été relativement longue et complexe alors que les institutions telles qu'elles sont définies par ces auteurs⁵² ne sont pas au cœur de notre problématique de recherche, et ensuite parce que ce cadre conceptuel n'était pas aisément compatible avec les autres concepts mobilisés par ailleurs. D'autres cadres d'analyse institutionnel ont ainsi été passés au crible, citons par exemple la méthode des 4R⁵³ (Vira *et al.*, 1998) ou encore celle des *environment entitlements* (Leach & Fairhead, 2001). Ici encore, en dépit de leur intérêt, ces outils n'ont pas été retenus du fait de leur manque d'adéquation avec notre problématique de recherche.

C'est la méthode PACT (*Pro-Active Conciliation Tool*) développée par Jésus (2001) qui nous est apparue la plus pertinente du fait des affinités qu'elle présentait vis-à-vis des autres concepts mobilisés dans notre cadre conceptuel. Cet outil analytique est dérivé de l'audit patrimonial (Ollagnon, 1989) que nous avons déjà présenté au chapitre 3 en tant que référent historique de la modélisation d'accompagnement. Par rapport à l'audit patrimonial, l'outil PACT met davantage l'accent sur les interactions entre les acteurs en se référant

⁵² Le lecteur pourra se référer à la définition des institutions d'Ostrom donnée dans la section 1.1.1.2 du chapitre 1.

⁵³ La méthode des 4R est une adaptation des analyses d'acteurs classiques caractérisant les acteurs en fonction de leurs droits (*Rights*) d'accès à la terre et aux ressources renouvelables, de leurs responsabilités (*Responsibilities*) vis-à-vis de la gestion des ressources, des recettes (*Returns*) qu'ils peuvent espérer obtenir par l'exploitation des ressources, et enfin des leurs relations (*Relationships*) avec les autres acteurs.

explicitement à l'IAD d'Ostrom *et al.* (1994). Le cadre d'analyse proposé par cet auteur s'est avéré particulièrement adapté à notre démarche pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il ne nécessite pas de problème ou de projet prédéfini puisque l'un des objectifs de l'analyse est d'identifier et de définir ce problème (Jésus, 2001). Par ailleurs, les acteurs sont analysés en fonction de leurs actions, de leurs perceptions⁵⁴ et de leurs interactions. Outre le fait que cet angle de vue est fortement compatible avec le formalisme utilisé dans les Systèmes Multi-Agents comme nous le verrons au chapitre 5, il était particulièrement intéressant dans le cadre d'une analyse des effets de la démarche ComMod. En effet, pour analyser les mécanismes d'apprentissage et de négociation à l'œuvre dans une démarche ComMod, il était nécessaire de disposer d'une carte initiale des perceptions et des interactions des acteurs afin de suivre leur évolution au cours du processus. Enfin, du fait de sa filiation avec la démarche d'audit patrimonial, une des originalités du cadre d'analyse proposé par cet auteur réside dans l'importance qu'il donne aux perceptions qu'ont les acteurs de leur futur, ce qui était une fois de plus particulièrement intéressant dans le cadre d'une évaluation de la modélisation d'accompagnement puisque cette dernière vise à permettre à un collectif d'acteurs d'identifier ensemble des scénarios satisfaisants pour le futur. Jésus (2001) propose ainsi un ensemble de questions à renseigner concernant chaque acteur. Comment l'acteur perçoit-il la situation ? Quels sont selon lui les autres acteurs concernés par un problème donné et comment perçoivent-ils la situation ? Quelles sont les actions de l'acteur ayant une influence sur le problème et la situation ? Quelles sont, selon lui, les actions des autres acteurs ? Comment les différents acteurs interagissent-ils, et quels sont les raisons et les effets de ses interactions ? Comment l'acteur perçoit-il les différents futurs possibles ? Quelles seraient des évolutions positives et négatives de la situation actuelle ? Quels changements sont nécessaires pour atteindre une situation désirée ? Quels moyens et quelles formes de coordination entre les acteurs sont nécessaires pour provoquer ces changements ? Ces questions ont fortement inspiré l'élaboration de notre cadre d'analyse de la situation initiale.

En accord avec notre problématique de recherche ancrée dans le contexte de la gestion décentralisée des ressources renouvelables, nous analysons les interactions initiales entre les acteurs selon deux dimensions : d'une part les interactions horizontales entre les différentes catégories d'agriculteurs d'une communauté, et d'autre part les interactions verticales entre les membres de cette communauté et les institutions aux niveaux supérieurs, en analysant en

⁵⁴ Pour affiner la notion de perception, la démarche patrimoniale et le PACT reposent sur la notion de *qualité*, notion subjective par nature qui a pour objectif d'explicitier le fait que différentes personnes ont différentes perceptions d'une même situation ou d'un même objet. Par exemple, la *qualité* d'une rivière peut être selon le point de vue une ressource en eau, un écosystème rare, un vivier de poissons ou encore un moyen de transport.

particulier le rôle clef que jouent les représentants locaux à l'intersection entre ces deux dynamiques. Nous intégrons à notre cadre d'analyse les concepts de représentativité et d'imputabilité des leaders locaux développés par Ribot (2001; 2002) que nous avons introduits dans la section 1.3.1 du chapitre 1.

4.2.4 Les théories des relations de pouvoir

Nous mobilisons les concepts associés aux relations de pouvoir⁵⁵ non seulement pour caractériser les interactions entre acteurs dans le contexte initial, mais également pour évaluer, d'un côté, la façon dont ces relations de pouvoir influent sur le processus de concertation et, de l'autre, comment le processus de concertation influe sur ces relations de pouvoir.

Il est fondamental de préciser notre définition des relations de pouvoir, car de cette définition dépend la façon dont elles sont prises en compte et gérées. Or la notion de pouvoir est complexe et ambiguë. Elle renvoie implicitement à deux notions intimement liées : le pouvoir de faire quelque chose et le pouvoir exercé sur quelqu'un. On retrouve la même ambiguïté en anglais avec les notions de *power to* et de *power over*. L'une des définitions les plus classiques du pouvoir est celle de Weber (1968) : « Toute chance de faire triompher, au sein d'une relation sociale, sa propre volonté, même contre des résistances, peu importe sur quoi repose cette chance » (Weber, 1995b, p. 95). Cette définition renvoie à la notion de pouvoir que l'on exerce sur autrui. Selon certains auteurs, les définitions du pouvoir dérivées de celle de Weber ont fait des relations de pouvoir un jeu à somme nulle : dans une relation, plus une personne a de pouvoir, moins l'autre personne en a (Rowlands, 1995). Au fil des simplifications, le pouvoir est peu à peu devenu un élément dont un acteur est doté ou pas, d'où les fréquentes dichotomies opposant les forts aux faibles, les dominants aux dominés, les *powerful* aux *powerless*, etc. Ces dichotomies sont problématiques non seulement par leur caractère simplificateur, mais surtout parce qu'elles nient l'existence d'une forme de pouvoir chez les acteurs les plus faibles et empêchent donc toute tentative de renforcement de leur pouvoir (*empowerment*) puisque pour être renforcé, ce pouvoir doit initialement exister (Vermeulen, 2005). Or même dans une situation d'oppression, l'acteur le plus faible a toujours une certaine forme de pouvoir, à commencer par le fait que l'existence de l'opresseur en tant que tel est dépendante de l'existence de l'opprimé (Veneklasen & Miller,

⁵⁵ Le pouvoir tel que nous l'entendons dans cette thèse est une notion relationnelle. L'exercice du pouvoir n'existe que dans une relation d'échange avec autrui. C'est pourquoi nous parlerons plus généralement des relations de pouvoir.

2002). Pour échapper à ces dichotomies simplificatrices, des caractérisations plus approfondies des relations de pouvoir ont été proposées.

Giddens (1984) caractérise les relations de pouvoir en fonction des ressources mobilisées pour exercer ce pouvoir. Il distingue trois grands types de ressources : (a) le savoir et les connaissances, (b) les normes et les valeurs culturelles attribuant à certains acteurs une autorité légale, traditionnelle ou charismatique, et (c) les ressources physiques telles que l'argent, les ressources naturelles ou encore les ressources humaines comme l'appartenance à des réseaux.

Boulding (1989) quant à lui distingue trois différents mécanismes régissant les relations de pouvoir: le bâton, la carotte et l'accolade (*the stick, the carrot and the hug*). Le bâton et la carotte sont des métaphores familières, le bâton correspondant à une forme de pouvoir exercée par la force ou par la menace et la carotte traduisant la capacité d'un acteur à pousser un autre acteur à agir selon sa volonté par le biais d'incitations, le plus souvent économiques. Ces deux formes de pouvoir sont coercitives. Il s'agit de formes de pouvoir exercées sur quelqu'un. Le concept le plus intéressant et le plus innovateur de Boulding est le *hug*, l'accolade, car il offre une nouvelle opportunité pour appréhender le renforcement du pouvoir des acteurs les plus faibles. La métaphore de l'accolade est une façon de décrire une forme intégrative et coopérative de pouvoir. Il s'agit du pouvoir d'un groupe de faire quelque chose grâce au rassemblement de personnes visant des objectifs identiques, respectant les mêmes principes et ayant un sentiment d'appartenance à un groupe commun. Parmi les différentes sources de pouvoir identifiées par Giddens (1984), cette forme de pouvoir utilise les ressources humaines, et notamment l'appartenance à des réseaux. Le contre-pouvoir peut ainsi être considéré comme une forme de pouvoir coopérative des acteurs les moins influents.

Au-delà de l'analyse du contexte initial, il est également important d'analyser les dynamiques des relations de pouvoir au cours du processus de concertation facilité par ComMod. Les relations de pouvoir peuvent s'exprimer de plusieurs façons dans un processus de concertation (Faysse, 2006; Leeuwis, 2000). Certains acteurs peuvent par exemple avoir le pouvoir d'inclure ou d'exclure d'autres acteurs dans la négociation, le pouvoir d'influencer le thème et l'enjeu des négociations, le pouvoir d'imposer ses idées dans les discussions en ignorant ou en dominant les opinions des autres protagonistes, ou encore le pouvoir de contrôler l'implémentation des décisions à certains niveaux administratifs sans respecter les accords trouvés pendant la négociation. Les acteurs ont également le pouvoir de refuser de

participer au processus de concertation et éventuellement, ainsi, de le bloquer, si leur présence est indispensable à la formulation d'un accord.

A l'inverse, le manque de pouvoir de certains acteurs est également très présent dans les processus de négociation. Lorsque la confiance en soi, la liberté d'expression, l'accès à l'information ou la compréhension des enjeux lui font défaut, la capacité d'un acteur à défendre ses intérêts peut être très limitée. Il est possible, dans certaines configurations de négociation, que les acteurs les moins influents n'aient pas intérêt à participer au processus de concertation, tant que cette capacité n'a pas été renforcée. Cette notion d'*empowerment* est cruciale dans le contexte d'un processus de participation équitable et démocratique. Rowlands (1995) distingue trois formes de renforcement des capacités (*empowerment*):

- le renforcement de capacités personnelles, comme l'augmentation de la confiance en soi et de la compréhension des enjeux (ce qui correspond au pouvoir de faire quelque chose),
- le renforcement de capacités relationnelles, qui correspond au développement d'un savoir-faire stratégique concernant les relations humaines pour apprendre à influencer l'issue d'un échange, d'une négociation ou d'un processus de décision (il s'agit ici du pouvoir exercé sur quelqu'un),
- le renforcement de capacités collectives : l'apprentissage d'un groupe de personnes à coopérer pour atteindre des résultats plus satisfaisants que si chacun opérait individuellement (ce qui correspond au pouvoir de faire quelque chose ensemble).

4.2.5 La théorie de l'apprentissage collectif et de la négociation

La théorie de l'apprentissage collectif et de la négociation proposée par Leeuwis (2004) s'est avérée particulièrement adaptée à nos besoins du fait de ses inspirations à la fois cognitives et sociologiques, combinant l'analyse des évolutions des perceptions des acteurs et de leurs interactions au cours d'un processus de concertation. Partisan d'une approche critique des démarches participatives, Leeuwis (2000) a développé cette théorie en réaction aux limites des concepts d'apprentissage collectif pour rendre compte des situations conflictuelles et coercitives. Au-delà d'un simple processus d'apprentissage collectif, les acteurs d'une démarche participative s'engagent en fait dans un véritable processus de négociation, laquelle constitue une base théorique plus appropriée pour penser la participation. Mais au lieu d'opposer les théories de l'apprentissage collectif et celles de la négociation, Leeuwis propose de les combiner.

L'un des concepts les plus utilisés dans le champ de la négociation est le BATNA, *Best Alternative To Non Agreement* (Fisher & Ury, 1981). Ce concept traduit le fait qu'avant de s'engager dans une négociation, les protagonistes évaluent quelle serait leur situation en l'absence de négociation. Un acteur ayant un BATNA élevé se trouve dans une position privilégiée par rapport à un acteur dont le BATNA est faible. Il est fréquent que les acteurs les plus influents refusent ainsi de s'asseoir à la table de négociation parce qu'ils n'ont pas intérêt à ce que la situation change. Dans certains cas, ils ne s'engageront dans la négociation que s'ils y sont forcés par un acteur à un niveau hiérarchique supérieur (Leeuwis, 2004), ou parce que les autres parties prenantes en présence ont renforcé leur assise, par la création d'alliances par exemple (Ramirez, 2001; Wollenberg et al., 2001).

Les chercheurs travaillant sur les processus de négociation ont coutume de distinguer les processus de négociation distributifs et intégratifs (Carnevale, 2006; Follett, 1940; Leeuwis, 2004). Un processus distributif est basé sur le compromis. Les protagonistes abandonnent une partie de leurs avantages. Ils « se partagent le gâteau » dans un jeu à somme nulle. Dans un processus intégratif en revanche, les protagonistes reformulent le problème afin d'« élargir le gâteau », ouvrant la voie à un jeu à somme positive et à la formulation d'accords « gagnant-gagnant ». Carnevale (2006) cite l'exemple de deux soeurs se disputant une pomme. Un processus de négociation distributif conduirait les deux soeurs à couper la pomme en deux, alors que dans un processus intégratif, en analysant leurs intérêts sous-jacents respectifs, elles auraient pu réaliser que l'une voulait la chair de la pomme pour la cuisiner, tandis que l'autre en voulait les pépins afin de les planter. Un processus intégratif (ou créatif) implique donc que les protagonistes regardent au-delà de leurs positions⁵⁶ initiales dans la négociation et examinent plus en profondeur les intérêts voire les valeurs qui les ont conduits à adopter cette position. Un tel processus est plus exigeant en terme de changement cognitif qu'un simple processus distributif dans lequel chacune des parties prenantes reste sur sa position initiale.

Leeuwis (2004) considère l'apprentissage collectif comme l'un des leviers d'un processus de négociation intégratif ou créatif et a identifié un certain nombre de tâches permettant à un collectif d'acteurs de s'engager dans un tel processus, parmi lesquelles

⁵⁶ Wollenberg *et al.* (2001) distinguent les positions, les intérêts et les valeurs des parties prenantes. Si l'on reprend l'exemple de la pomme : la position correspond à la volonté de chacune des soeurs de bénéficier de la pomme, leurs intérêts correspondent pour l'une à la nécessité de faire une compote de pommes, et pour l'autre de planter un pommier. Les valeurs correspondent à un degré d'analyse plus profond, par exemple pour l'une un désir de nourrir sa famille et pour l'autre une volonté de participer au reboisement de la planète. Dans un processus de concertation, les parties prenantes vont aisément modifier leurs positions en discutant. Il sera moins aisé par contre de modifier les intérêts des parties prenantes et encore moins leurs valeurs.

figurent les suivantes : apprentissage sur les perceptions, les intérêts et les valeurs des autres acteurs en présence, intégration des différentes perceptions via la reformulation du problème, apprentissage sur la situation pour identifier des solutions au problème ainsi reformulé. Leeuwis adopte ici la distinction proposée par Röling (2002) entre les deux formes d'apprentissage inhérentes à tout processus d'apprentissage collectif : la recherche de cohérence et la recherche de correspondance. La recherche de cohérence vise une réduction des ambiguïtés sociales liées à la multiplicité des interprétations possibles d'un même phénomène. Elle se fait par le biais d'une meilleure compréhension des perceptions des autres acteurs sur le problème. La recherche de correspondance vise la réduction des incertitudes techniques. Les acteurs aux prises avec des problèmes complexes doivent prendre des décisions en dépit de l'absence de certitudes sur d'éventuelles relations de cause à effet régissant le système. Pour pallier ces incertitudes, la recherche de correspondance suggère une meilleure compréhension du système complexe d'interactions permettant aux acteurs d'élaborer des moyens de mettre en oeuvre les solutions collectivement identifiées. On voit ici que l'apprentissage individuel fait partie intégrante d'un processus d'apprentissage collectif.

Pour évaluer les effets du processus ComMod en terme d'apprentissage collectif, nous suivons donc l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs :

- la perception que les acteurs ont de la situation (leurs connaissances, leurs positions, leurs intérêts et leurs valeurs par rapport à un problème donné),
- la perception qu'ils ont des autres acteurs en présence (notamment de leurs perceptions de la situation),
- leurs interactions avec ces autres acteurs (les formes d'échanges et de communication),
- la perception qu'ils ont des scénarios possibles pour le futur (et des moyens à mettre en oeuvre pour parvenir aux scénarios désirés),
- et enfin la perception qu'ils ont du processus ComMod (notamment son utilité et sa faisabilité).

4.2.6 La pensée systémique critique

La pensée systémique critique développée par Ulrich (1983; 2003) fournit un cadre conceptuel pour une analyse réflexive des démarches systémiques particulièrement adapté afin d'analyser la posture du chercheur ComMod face aux inégalités de pouvoir. Ces idées ayant déjà été développées (voir les sections 1.3.2, 1.3.3 et 4.1), nous nous contentons ici de resituer cette école de pensée dans notre cadre conceptuel. Fondée sur la notion

d'émancipation d'Habermas considérant la prise en compte des inégalités comme une nécessité méthodologique pour permettre une forme d'échange aussi équitable que possible, cette école de pensée nous invite à adopter une posture critique. Il s'agit tout d'abord d'être critique vis-à-vis du contexte dans lequel la démarche ComMod est mise en œuvre, c'est-à-dire de ne pas nier les disparités de pouvoir existantes, mais d'être au contraire à l'affût de leurs différentes expressions, par exemple dans les institutions et les règles en vigueur dans les communautés ou encore dans les connaissances locales véhiculées par les membres des communautés. Il s'agit également d'adopter une posture critique vis-à-vis de la démarche ComMod elle-même par un questionnement systématique de nos choix méthodologiques, notamment vis-à-vis des inégalités de pouvoir. Pour analyser de façon critique une démarche systémique, cet auteur propose notamment d'interroger le choix des frontières dans le système (Ulrich, 2003). Cela revient par exemple à poser des questions telles que : pourquoi a-t-on choisi telle représentation du système et pas une autre? Pourquoi tel collectif d'acteurs a-t-il été convoqué et pas un autre?

Nous avons montré, dans ce chapitre, comment nous avons élaboré un cadre d'analyse en sélectionnant, en adaptant et en combinant un ensemble de concepts appartenant à des champs théoriques complémentaires, afin de tester nos trois hypothèses de recherche. Nous verrons, dans les chapitres 8, 11 et 12, comment ce cadre conceptuel a été utilisé pour analyser et discuter les résultats de nos deux expériences ComMod. Nous pouvons cependant d'ores et déjà préciser, à la lumière des différents concepts mobilisés, ces trois hypothèses et le questionnement qui leur est associé. Les concepts provenant de la théorie des systèmes agraires, de l'analyse institutionnelle et des théories des relations de pouvoir nous permettent notamment de mieux appréhender la nature de ce que nous appelons des obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable. De tels obstacles peuvent résider non seulement dans un manque éventuel de dialogue et de compréhension mutuelle entre les acteurs, mais également dans l'existence d'intérêts divergents et parfois contradictoires entre les acteurs, d'asymétries d'information, de disparités de pouvoir et de capacités inégales à participer aux processus décisionnels locaux. De telles asymétries peuvent être aussi bien horizontales, caractérisant les interactions au sein des communautés, que verticales, entre ces communautés et les organisations aux échelons institutionnels supérieurs. A la croisée de ces deux formes d'interactions, le manque d'imputabilité des représentants locaux vis-à-vis des membres des communautés qu'ils représentent peut également freiner l'émergence d'un processus de concertation équitable. Les concepts liés aux théories des relations de pouvoir,

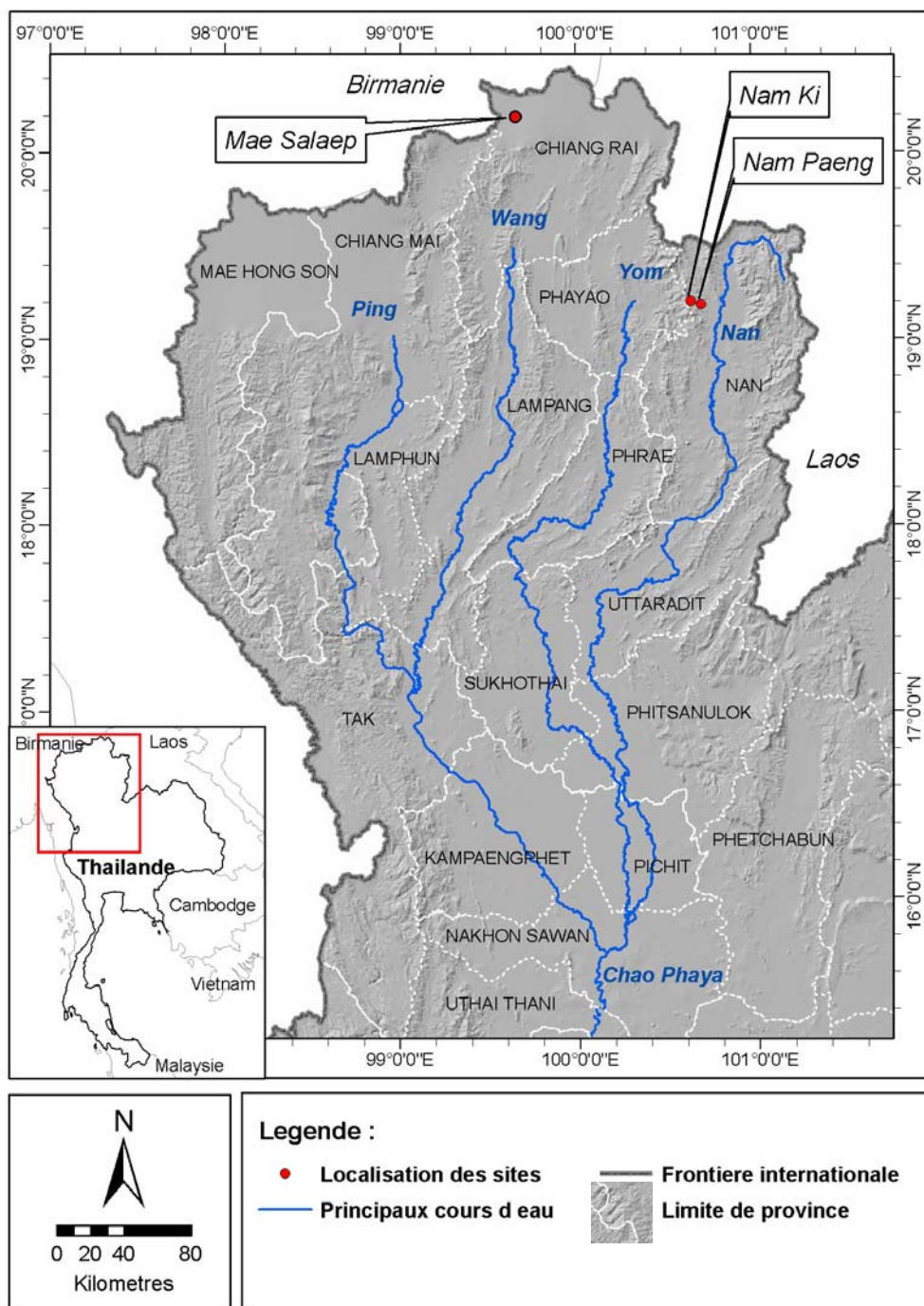
de l'apprentissage collectif et de la négociation nous invitent à suivre attentivement les jeux de pouvoir à l'œuvre dans le processus ComMod. Ce suivi nous permettra tout d'abord d'appréhender comment les jeux de pouvoir s'expriment dans l'arène de concertation, ce qui correspond à notre première hypothèse. Les recherches dans le domaine de la négociation nous permettent notamment d'envisager leurs différentes formes possibles d'expression, comme par exemple la domination ou le blocage du processus de concertation par les acteurs les plus influents, l'existence de tensions et de conflits empêchant l'établissement d'un dialogue, ou encore le manque (voire l'absence) de prise en compte des intérêts de certaines catégories d'acteurs n'ayant pas les moyens ou la possibilité de s'exprimer dans l'arène de concertation. Adopter une posture critique dans la mise en œuvre d'un processus ComMod nous invite donc à être attentif à l'existence de ces jeux de pouvoir et à leur expression, et à adapter le processus ComMod de façon à en prévenir et/ou en atténuer les effets potentiellement négatifs, afin de favoriser l'émergence d'un processus de concertation équitable. Le suivi de l'évolution de ces jeux de pouvoir dans l'arène de concertation nous permettra d'analyser dans quelle mesure et par quels mécanismes le processus ComMod peut prendre en compte ces jeux de pouvoir pour favoriser un tel processus de concertation, ce qui correspond à notre deuxième hypothèse. Si nos deux premières hypothèses sont vérifiées, nous en déduisons que la mise en œuvre d'un processus ComMod n'est pas neutre, ce qui constitue notre troisième hypothèse. Cette dernière appelle une réflexion critique sur la légitimité d'un tel processus et de son concepteur aux yeux des acteurs la société dans laquelle il intervient. Face à cette question de légitimité, la pensée systémique critique d'Ulrich nous invite à expliciter de façon systématique l'ensemble des hypothèses sous-jacentes au processus vis-à-vis du système social dans lequel il est mis en œuvre. Nous allons voir, dans le chapitre suivant, quelle est la méthodologie que nous avons adoptée pour, d'une part, mettre en œuvre deux processus ComMod dans les hautes terres du Nord de la Thaïlande en adoptant une posture d'accompagnement critique et, d'autre part, conduire une analyse réflexive de ces deux processus pour tester la pertinence de cette posture à travers la mise en débat de nos trois hypothèses, et ce en nous appuyant du cadre conceptuel présenté ci-dessus.

5 MÉTHODES DE MISE EN ŒUVRE ET D'ANALYSE DES PROCESSUS COMMOD COMMUNES AUX DEUX EXPÉRIENCES

Pour tester les trois hypothèses de recherche présentées dans le chapitre précédent, deux processus ComMod furent mis en œuvre dans les hautes terres du Nord de la Thaïlande. Dans ce chapitre, nous commencerons par expliciter les raisons qui nous ont poussés, d'une part, à décider de mener deux processus dans deux sites différents, et, d'autre part, à choisir précisément ces deux sites. Dans un deuxième temps, nous présenterons les principes méthodologiques de mise en œuvre de la démarche ComMod communs à ces deux expériences, toutes deux menées en adoptant une posture critique. Enfin, dans un troisième temps, nous présenterons la méthode d'analyse réflexive de ces deux processus ComMod que nous avons mise en œuvre pour tester nos trois hypothèses de recherche.

5.1 Choix des deux sites

Avant de présenter les principes méthodologiques communs aux deux processus ComMod qui furent conduits dans le cadre de cette thèse, revenons sur les raisons qui nous ont conduits à choisir ces deux sites. La première expérience a été conduite dans le village Akha de Mae Salaep, dans le district de Mae Fa Luang de la province de Chiang Rai, tandis que la deuxième a pris place dans les villages Miens de Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng, dans le district de Thawangpha de la province de Nan (carte 5.1). Par commodité, nous parlerons plus généralement dans la suite de ce document de l'expérience de Mae Salaep d'un côté et de celle de Nan de l'autre, bien que ces dénominations correspondent dans un cas au nom d'un village et dans l'autre au nom d'une province.



Carte 5.1. Localisation des deux sites dans le Nord de la Thaïlande.

Le site de Mae Salaep fut l'objet de trois phases ou cycles ComMod successifs. Le premier fut conduit en 2002 par G. Trébuil⁵⁷, F. Bousquet⁵⁷ et B. Ekasingh⁵⁸ (Trébuil et al., 2002a; Trébuil et al., 2002b), le deuxième en 2004 dans le cadre de nos travaux de DEA (Barnaud, 2004; Barnaud et al., 2007), et le troisième en 2005 dans le cadre de cette thèse.

⁵⁷ UR GREEN, Département ES, CIRAD, Montpellier, France

⁵⁸ Multiple Cropping Center (MCC), Université de Chiang Mai, Thaïlande

Nous reviendrons plus en détails sur cet historique dans le chapitre 6. Rappelons simplement ici les raisons initiales qui avaient poussé les chercheurs à choisir ce site. Trébuil et al. (2002a) avaient amorcé le processus ComMod à Mae Salaep sur des thématiques liées aux risques d'érosion des sols. Ils avaient choisi cette zone pour son caractère représentatif des problèmes d'érosion par ruissellement concentré que connaissent les hautes terres du Nord de la Thaïlande dans le contexte d'une transition rapide vers une agriculture diversifiée et intégrée à l'économie de marché. Le village de Mae Salaep présentait également l'avantage de disposer de données issues de plusieurs études de terrain conduites entre 1994 et 1998, notamment sur la compréhension du système agraire local et sur les risques d'érosion des sols (Healy, 1995; Thong-Ngam et al., 1995; Trébuil et al., 1997). Après avoir prolongé cette expérience dans le cadre de notre DEA, nous avons décidé de conserver ce site pour cette thèse, car les villageois avaient énoncé leur souhait de continuer le processus ComMod sur la gestion locale de l'eau d'irrigation, thème particulièrement intéressant par rapport à notre question de thèse, car, d'une part, il faisait l'objet d'un conflit d'intérêts entre les villageois et parce que, d'autre part, cette question impliquait un processus de concertation avec l'administration du sous-district (le TAO) susceptible de financer des aménagements hydro-agricoles à l'échelle du village.

Suite à la mise en œuvre de ce troisième cycle ComMod dans le village de Mae Salaep, nous avons décidé de travailler sur un second site d'une part parce que l'expérience de Mae Salaep, après trois cycles ComMod successifs, arrivait à son terme⁵⁹, et d'autre part parce qu'il était intéressant pour les réflexions menées dans cette thèse de disposer de deux sites d'étude complémentaires. Ayant tiré un certain nombre de leçons des limites de l'expérience de Mae Salaep, notamment concernant l'importance de l'analyse initiale et des modalités d'intégration d'acteurs à des niveaux organisationnels supérieurs, ce deuxième site nous permettait d'aller plus loin dans cette réflexion en testant des améliorations de la méthode pour tenir compte de ces leçons. Ces deux cas d'études nous permettaient par ailleurs de disposer de deux expériences correspondant à différents stades d'un processus ComMod, avec, d'un côté, la prolongation et la fin d'une dynamique déjà amorcée à Mae Salaep, et, de l'autre, la mise en œuvre d'une nouvelle expérience à Nan. Nous avons donc, d'un côté, bénéficié d'une démarche à la dynamique déjà lancée, et, de l'autre, eu la possibilité de réfléchir aux phases préliminaires d'une démarche ComMod, notamment les phases d'analyse initiale et de sensibilisation des acteurs à la démarche, éléments clefs de réflexion par rapport

⁵⁹ Il n'est pas évident de déterminer à quel moment et pour quelles raisons se termine un processus continu et adaptatif comme ComMod, nous reviendrons sur cette question.

à notre problématique de recherche. Il était intéressant également de pouvoir comparer (bien que la comparaison ne soit pas l'objectif de cette thèse) deux expériences dans des contextes et sur des thèmes différents et complémentaires. Par rapport à la province de Chiang Raï, le processus d'intégration de l'agriculture à l'économie de marché fut beaucoup plus récent dans la province Nan, longtemps considérée comme l'une des provinces les plus reculées du pays. Le contexte politique était également différent. Tirant les leçons du coût environnemental élevé d'un processus d'intégration à l'économie de marché peu régulé, le gouvernement souhaitait éviter de reproduire dans la province de Nan les erreurs qui avaient été faites ailleurs dans le Nord de la Thaïlande, comme par exemple dans la province de Chiang Raï. Il renforçait ses politiques environnementales dans la province de Nan, notamment par le biais de la multiplication de parcs nationaux visant à protéger les forêts encore en place dans les hauts de bassins versants du pays. L'expérience de Nan portant sur un conflit entre deux communautés villageoises (Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng) et un nouveau parc national, les deux sites d'étude nous offraient plusieurs facettes du problème clef de conservation des hauts de bassins versants dans les hautes terres du Nord de la Thaïlande, avec, d'un côté, la gestion des problèmes d'érosion dans les bassins versants déforestés à Mae Salaep et, de l'autre, la préservation en amont des couverts forestiers à Nan. Ces deux expériences diffèrent également par leur échelle et le type d'acteurs institutionnels concernés. Alors qu'il s'agit à Mae Salaep d'une opération menée à l'échelle d'un village faisant intervenir les représentants élus de l'administration du sous district, le cas de Nan nous permettait d'aborder un problème à l'échelle d'un parc national englobant plusieurs dizaines de villages et d'analyser les interactions entre les communautés villageoises et les fonctionnaires d'un parc national et du RFD. Ces deux types d'acteurs, représentants élus des administrations locales d'un côté et fonctionnaires désignés par le gouvernement de l'autre, ont un rôle clef à jouer dans les politiques de décentralisation de la gestion des ressources naturelles en Thaïlande. Enfin, il s'est avéré, après la mise en œuvre de ces deux expériences, qu'elles étaient complémentaires également par la nature des enjeux qui les avaient motivées. La question de la gestion de l'eau à Mae Salaep était certes l'objet de tensions sociales, mais pas d'un conflit ouvert. Il ne s'agissait pas d'un problème urgent, mais davantage d'une réflexion de fond pour une meilleure gestion de l'eau à l'échelle du village. Dans le cas de Nan, en revanche, il s'agissait d'un conflit ouvert entre les villageois et le parc national. L'enjeu comme l'urgence du problème étaient donc nettement plus importants.

Ayant explicité les raisons qui nous ont conduit à mettre en œuvre cette deuxième étude de cas, revenons sur le choix du site. Outre son intérêt en terme de complémentarité par

rapport au premier site, le choix de la localisation s'est fait en trois temps. Le choix de la province de Nan est lié à l'existence d'un projet de recherche de l'université de Chulalongkorn⁶⁰ mandaté par la princesse Sirindhorn pour améliorer la gestion des ressources naturelles et de l'agriculture dans les hautes terres de la province de Nan afin de préserver les hauts du bassin versant de la rivière de Nan, qui est le principal affluent du fleuve Chao Phraya et qui alimente l'important réservoir Sirikit⁶¹. Dans un deuxième temps, au sein de la province de Nan, le sous-bassin versant de la rivière Nam Haen fut sélectionné car les agents du RFD en charge de la gestion de ce bassin versant avaient été formés aux démarches participatives dans le cadre d'un projet financé par la coopération danoise (UNWMP, 2003) et identifiés par l'un des responsables de ce projet comme particulièrement réceptifs et désireux de travailler en collaboration avec les communautés rurales. Enfin, dans un troisième temps, parmi les onze villages du sous-bassin versant de Nam Haen, les villages de Ban Nam Ki et de Ban Nam Paeng ont été retenus car ils étaient localisés à la frontière du parc national, dont le tracé devait faire l'objet de négociations prochaines au moment où nous avons conduit l'analyse initiale. Nous avons par ailleurs décidé de retenir deux villages différant par leur contexte institutionnel, tant le contexte socio-politique intra-villageois que les interactions avec les agents du RFD et du parc national, car cela nous permettait d'analyser l'influence du contexte sur la mise en œuvre d'un processus ComMod.

5.2 Méthode de mise en œuvre de deux processus ComMod

5.2.1 Le choix des outils de simulation

Dans ses principes fondateurs, la démarche de modélisation d'accompagnement reste ouverte à tous types de modèles, le modèle étant entendu ici au sens large de représentation : une carte, un schéma ou un système d'information géographique sont autant de formes de modèles. Dans la pratique cependant, deux formes de modèles ont été privilégiées par les chercheurs ComMod : les systèmes multi-agents et les jeux de rôles. Ce sont ces outils que nous avons utilisés et combinés dans nos deux expériences.

5.2.1.1 Les systèmes multi-agents

⁶⁰ Pendant la durée de ma thèse, j'étais accueillie non seulement au sein de l'UR Green du Cirad mais également, en Thaïlande, au sein du laboratoire d'écologie tropicale de la faculté des sciences de l'université de Chulalongkorn à Bangkok, par le biais du projet CU-CIRAD ComMod basé dans cette université.

⁶¹ Du nom de la reine Sirikit. Tous les réservoirs en Thaïlande portent ainsi le nom d'un membre de la famille royale, ce qui donne une indication de leur valeur symbolique.

Les systèmes multi-agents (SMA) sont issus des recherches en informatique dans le domaine de l'intelligence artificielle distribuée⁶² (Ferber, 1995). Pour Weiss (1999), un agent est un processus informatique, à mi-chemin entre un programme et un robot, qui est capable de percevoir au moins partiellement son environnement et d'agir sur lui de façon autonome. On peut parler d'autonomie parce que son comportement dépend de son expérience et qu'il est capable de s'adapter aux variations de son environnement. Ferber (1995) définit un système multi-agents comme un ensemble d'entités autonomes qui interagissent entre elles et avec leur environnement (figure 5.1). La théorie des systèmes multi-agents vise à appréhender les effets des interactions et de la coordination entre ces processus autonomes, desquelles peut résulter un mouvement global du système que l'on appelle l'émergence (Ferber, 1995).

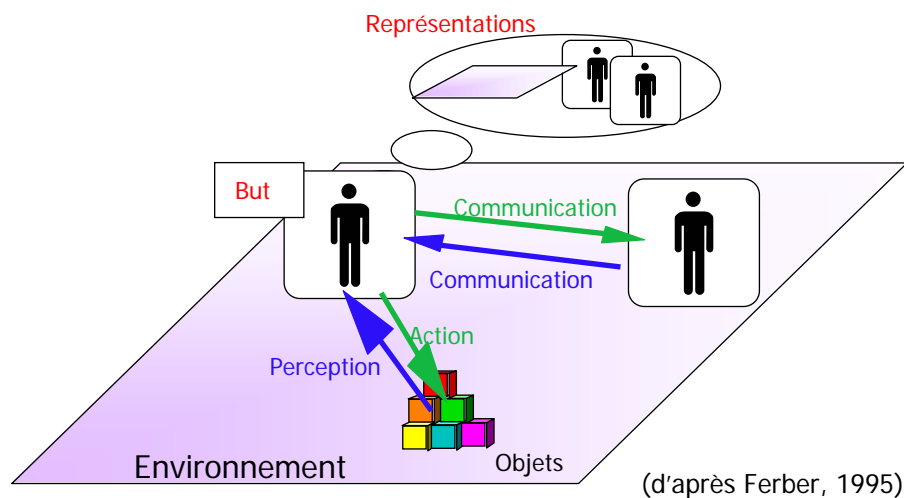


Figure 5.1. Représentation d'un agent en interaction avec son environnement et les autres agents (d'après Ferber (1995) dans (Bousquet & Le Page, 2004)).

Alors que les sciences sociales ont longtemps exclu toute forme de modélisation, elles font, depuis quelques années, usage des SMA pour analyser des phénomènes sociaux dans des sociétés virtuelles (Axelrod, 1997; Gilbert, 1995; Janssen & De Vries, 1998; Moss & Edmunds, 2005). L'« art de la simulation » (Axelrod, 1997) ouvre en effet des perspectives

⁶² Le principe de l'Intelligence Artificielle Distribuée (IAD) est d'augmenter la capacité de résolution d'un problème complexe en divisant le savoir nécessaire en sous-ensembles, en associant un agent intelligent indépendant à chacun de ces sous-ensembles et en coordonnant l'activité de ces agents (Bousquet *et al.* 1996). L'IAD a de nombreuses applications, notamment industrielles, comme par exemple la surveillance d'un processus industriel où l'on va coordonner plusieurs surveillants spécialisés, plutôt que d'envisager un seul surveillant omniscient (Bousquet 2001). Les systèmes multi-agents sont également utilisés dans les télécommunications, le commerce électronique, la gestion de filières, l'optimisation de systèmes de transports, etc.

prometteuses aux sciences sociales par l'introduction de nouveaux types de méthodes expérimentales, en particulier au sein des sciences économiques où les SMA servent de support à l'élaboration de théories alternatives au paradigme néo-classique (encadré 5.1).

Encadré 5.1. Les Systèmes Multi-agents et les théories économiques alternatives.

Les SMA ont ouvert en économie la perspective de nouvelles alternatives à la pensée néo-classique (Arthur, 1991; Arthur et al., 1997; Jager et al., 2000; Kirman, 1999; Rouchier & Bousquet, 1998; Tesfatsion & Judd, 2006). Dans les conventions économiques classiques, le comportement d'un groupe d'individus est représenté comme le comportement d'un individu unique moyen, un méta-acteur. Il est sous-entendu que l'intérêt général est équivalent à la somme des intérêts individuels. Par ailleurs, les individus adoptent des stratégies individuelles rationnelles, se comportant en *Homo economicus* individualistes maximisant leurs revenus grâce des capacités cognitives illimitées (Jager et al., 2000). Alors que ces modèles économiques traditionnels ont prouvé leur utilité dans de nombreuses situations, les auteurs cités précédemment démontrent qu'ils ne permettent pas d'appréhender certaines nuances d'une réalité plus complexe. Les SMA leur offrent un support à l'élaboration de théories économiques alternatives, comme l'économie distribuée : ces auteurs proposent de considérer le comportement d'un groupe d'individus non pas comme celui d'un méta-acteur moyen mais comme un ensemble d'interactions entre des individus hétérogènes dont émerge un comportement global qui est différent de celui de ce méta-acteur moyen (Kirman, 1999). Les SMA permettent également de représenter des agents qui prennent des décisions avec des ressources cognitives limitées, ayant leur propre perception de l'environnement, éventuellement biaisée et incomplète. Enfin, les agents socio-économiques d'un SMA ne sont pas nécessairement isolés ni individualistes, ce qui permet de prendre en compte les effets aux échelles micro et macroscopiques de dimensions sociales telles que l'imitation, l'échange d'information ou de biens, l'entraide, la coopération, etc.

Les SMA constituent également un outil de prédilection pour les chercheurs dans le domaine de la gestion des ressources et de l'environnement (Boulanger & Bréchet, 2005; Bousquet & Le Page, 2004; Lansing & Kremer, 1993). Plusieurs plateformes de simulations SMA ont été développées pour répondre à cette demande croissante. Nous avons déjà évoqué la plateforme Cormas⁶³ (Bousquet et al., 1998) qui est celle que nous avons utilisée. Citons également Netlogo (Wilensky, 1999), Repast (North et al., 2006) ou encore Swarm (Minar et al., 1996). Les SMA sont en effet particulièrement adaptés aux problématiques de gestion des ressources. Ils permettent tout d'abord de représenter et d'analyser non seulement les interactions sociales entre des agents (individuels et collectifs, utilisateurs et gestionnaires de ressources) partageant le même environnement, mais également les interactions entre ces agents sociaux et leur environnement, lequel est doté de sa propre dynamique écologique (Bousquet et al., 1996). Le cœur d'un SMA réside notamment dans la formalisation de la coordination entre les agents, ouvrant une porte sur la compréhension des mécanismes

⁶³ Acronyme pour "*Common-pool resources and multi-agent systems*"

permettant à un ensemble d'individus de gérer collectivement leur environnement⁶⁴ (Bousquet, 2001). Les SMA permettent par ailleurs de représenter et d'intégrer les différents points de vue des parties prenantes en présence (les différentes perceptions qu'ils ont de leur environnement social et écologique, associé à différents processus de décision sur et dans cet environnement). Ils autorisent enfin une prise en compte de dynamiques à différentes échelles (parcelle, exploitation, bassin versant, etc.) et à différents niveaux d'organisation (individu, famille, village, etc.) ainsi que leurs interactions.

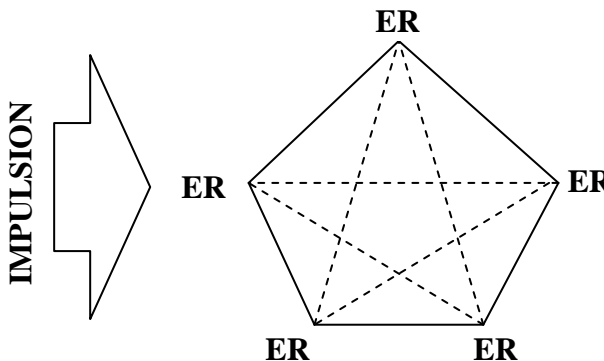
Contrairement à un processus de modélisation classique tel qu'il est entendu dans le cadre d'une science dite normale, dans une démarche de modélisation d'accompagnement, les acteurs locaux, utilisateurs et gestionnaires des ressources, qui sont les personnes *in fine* concernées par les modèles développés, sont associés le plus tôt possible à la construction du SMA, depuis sa conception jusqu'aux étapes de validation et d'exploration de scénarios par la simulation. « Les acteurs apprennent collectivement en créant, modifiant ou observant les modèles. Ces outils permettent aux acteurs d'émettre des hypothèses, de proposer des scénarios et d'en observer collectivement les conséquences » (ComMod, à paraître, p. 3). Cette démarche implique une grande flexibilité non seulement du modélisateur mais également de l'outil de modélisation afin d'adapter le modèle aux représentations et aux préoccupations des acteurs locaux, lesquelles peuvent évoluer au cours du processus d'apprentissage suscité. Les SMA constituent de bons candidats pour cette forme de modélisation adaptative, car ils offrent une grande souplesse dans la construction et la modification des modèles. Il est aisé, par exemple, d'y ajouter ou d'éliminer un agent et de modifier ses processus de décision ou les dynamiques écologiques de son environnement. Par ailleurs, la participation des acteurs locaux au processus de modélisation ne peut se faire à l'évidence que si ces derniers ont une bonne compréhension du fonctionnement du modèle et de ses limites, ce qui est facilité par deux facteurs. Tout d'abord, contrairement aux techniques de modélisation traditionnelles, les SMA ne sont pas formalisés en termes de variables, de fonctions ou d'équations mathématiques, mais en termes d'agents, d'objets et d'environnement. Ils constituent donc une représentation plus naturelle et intuitive d'un système socio-écologique, ce qui favorise grandement leur compréhension et leur appropriation par des profanes. Les modélisateurs ComMod cherchent par ailleurs à obtenir

⁶⁴ La formalisation de la coordination entre les agents implique de réfléchir pour chaque agent à trois éléments : d'une part son processus de décision (quelles sont les relations entre ses perceptions, ses représentations et ses actions ?), d'autre part les procédures de contrôle (quelles sont les relations entre les agents? comment sont-ils coordonnés ?), et enfin les modes de communication entre agents (quels types de message s'envoient-ils?) (Bousquet, 2001).

une représentation aussi simplifiée que possible du problème, représentation permettant néanmoins de reproduire la complexité du système en prenant en compte les principales dynamiques en interaction. Ces représentations très simplifiées ne peuvent par conséquent pas servir à l'élaboration précise de décisions techniques, comme par exemple le calcul des dimensions d'un aménagement hydro-agricole; ComMod se situe en amont de la décision technique. Il est donc d'autant plus nécessaire de s'assurer que les acteurs comprennent non seulement le fonctionnement du modèle, mais aussi ses limites. C'est à cette fin qu'à l'instar de certains chercheurs ComMod, nous avons associé l'usage des SMA à celui des jeux de rôles.

5.2.1.2 *Les jeux de rôles*

Les jeux de rôles tels qu'ils sont utilisés par les chercheurs du groupe ComMod sont définis comme des modèles (au sens large) permettant la mise en situation d'acteurs, à l'aide de différents supports (cartes, monnaie, etc.) et dispositifs qui les amènent à prendre des décisions d'action répétées dans le temps en fonction du rôle qui leur est assigné, des contraintes qui leur sont imposées, et des interactions avec leur environnement physique et social (ComMod, à paraître). Duke (1974) considère le jeu de rôles comme l'un des moyens les plus aptes à permettre à un collectif d'acteurs de communiquer au sujet d'un système complexe. Cet auteur distingue quatre principaux modes de communication (figure 5.2).

TYPE		FORME
Deux personnes	UNILATÉRAL	E → R
	BILATÉRAL	ER ↔ ER
Plus de deux personnes	DIALOGUE SÉQUENTIEL	ER → ER ← ER → ER ← ER
	MULTILOGUE	

E = Emetteur, **R** = Récepteur, **ER** = Emetteur - Récepteur

Figure 5.2. Modes de communication possibles entre acteurs, d'après Duke (1974, p. 22)

Lorsque deux personnes sont impliquées, Duke distingue la communication unilatérale dans laquelle un émetteur **E** transmet un message à un récepteur **R**, et la communication bilatérale dans laquelle ce récepteur **R** a une capacité de réponse et devient lui-même émetteur. Lorsque plus de deux personnes sont impliquées, le mode de communication le plus fréquent est le dialogue séquentiel. C'est le cas par exemple d'un conférencier s'adressant à un public et entrant en communication bilatérale avec chacun d'entre eux, l'un après l'autre. Par rapport au dialogue séquentiel, ce que Duke (1974) appelle le *multilogue* autorise tous les acteurs à communiquer entre eux en même temps. Cette forme de communication, qui est la plus apte à permettre à un collectif d'acteurs d'échanger au sujet d'un système complexe, implique l'existence d'une impulsion qui canalise les échanges. Le jeu de rôles, que Duke considère comme l'un des supports de *multilogue* les plus prometteurs, permet ainsi à un ensemble

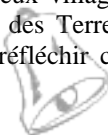
d'acteurs d'appréhender de façon interactive le système complexe dont ils font partie. L'efficacité du jeu de rôles pour faciliter les échanges entre les acteurs tient également au fait que ces derniers partagent un univers et un langage communs dérivés du jeu (Duke, 1974).

L'usage des jeux de rôles par les chercheurs du groupe ComMod a été inspiré par les travaux de Mermet (1993) et Piveteau (1995) qui les ont utilisés dans le cadre de la gestion prospective des ressources et des territoires. Ces auteurs soulignent que par sa mise en situation distanciée de la réalité, le jeu facilite les échanges entre les acteurs et leur permet d'ouvrir des voies encore inexplorées de négociation et d'identification de solutions aux problèmes qu'ils rencontrent. Cette mise en situation permet par ailleurs aux chercheurs de mieux comprendre en les observant les modes de raisonnement et les comportements des joueurs, à condition de discuter le lien entre les dynamiques jouées et la réalité (Daré, 2005).

5.2.1.3 *L'usage combiné des systèmes multi-agents et des jeux de rôles*

Bien qu'il existe de nombreuses expériences ComMod dans lesquelles les SMA ou les jeux de rôles sont utilisés seuls⁶⁵, l'une des innovations méthodologiques développées par les chercheurs du groupe ComMod repose sur l'usage combiné de ces deux outils. Diverses formes d'associations entre ces deux outils ont été testées dans le cadre de démarches ComMod (D'Aquino et al., 2002). Nous avons déjà évoqué dans le chapitre 2 le cas du modèle SHADOC qui a été transformé en jeu de rôles afin d'en communiquer le contenu aux paysans (Barreteau et al., 2001), ou encore l'expérience Self-Cormas dans laquelle au contraire un modèle SMA a été conçu à partir du jeu de rôles co-construit par les acteurs locaux (D'Aquino et al., 2003). Nous pourrions ajouter ici le cas de ButorStar, un jeu de rôles assisté par l'usage d'un SMA sur la gestion des zones humides en Camargue (Mathevet et al., 2007). Au-delà de leur diversité, dans la plupart des associations envisagées, la combinaison de ces deux outils repose sur la similarité des modèles conceptuels qui les sous-tendent : il est en effet possible d'établir un parallèle entre les joueurs du jeu de rôles et les agents du SMA, le plateau de jeu et l'interface de simulation, le tour de jeu et le pas de temps du modèle SMA, etc. (tableau 5.1).

⁶⁵ Voir par exemple l'expérience menée par Tayan Raj Gurung au Bhoutan dans laquelle un jeu de rôles a été utilisé seul pour la médiation d'un conflit sur l'accès à l'eau d'irrigation entre deux villages (Gurung et al., 2006), ou encore l'expérience menée par Michel Etienne avec la Société Civile des Terres du Larzac dans laquelle seul un SMA a été développé et utilisé pour permettre aux acteurs de réfléchir collectivement aux dynamiques d'enrésinement par le pin (Simon, 2004).



Jeu de rôles	Système multi-agents
Joueurs	Agents
Rôles	Règles
Plateau de jeu	Interface
Session de jeu	Simulation
Tour de jeu	Pas de temps

Tableau 5.1. Similarités entre jeux de rôles et systèmes multi-agents, d'après Barreteau & Bousquet (2001, p. 169)

Dans les expériences que nous avons menées, différentes facettes de la complémentarité entre ces deux outils ont été utilisées. À l'instar d'O. Barreteau *et al.* (2001), le jeu de rôles a d'abord été un moyen « d'ouvrir la boîte noire » du modèle. En participant à un jeu de rôles basé sur le même modèle conceptuel qu'un SMA, des acteurs n'ayant jamais été confrontés à l'usage de modèles informatiques, tels que des montagnards du Nord de la Thaïlande, ont la possibilité de prendre connaissance de façon interactive du contenu, des dynamiques et des limites du modèle. Ceci leur permet de participer à son élaboration, en le critiquant et/ou en proposant des modifications, au cours de ce que l'on appelle une validation sociale du modèle. Les jeux de rôles ont également été utilisés dans nos expériences pour alimenter les modèles SMA. En effet, l'observation des comportements des joueurs dans le jeu permet aux chercheurs de mieux comprendre leurs processus décisionnels et leurs modes d'interaction (Daré, 2005). Ces connaissances peuvent être utilisées pour enrichir le modèle SMA, notamment ses composantes sociales. Nous avons également exploité la complémentarité de ces deux outils liée au temps nécessaire à leur mise en œuvre. Si le jeu de rôles est particulièrement efficace pour stimuler l'apprentissage collectif et les discussions entre les parties prenantes au sujet d'une situation complexe, la mise en œuvre d'une session de jeu peut être longue et fastidieuse. Cette contrainte représente un facteur limitant pour l'exploration de scénarios. Dans nos expériences en effet, l'exploration d'un scénario donné sur trois ou quatre tours de jeu nécessite au moins une demi-journée. L'usage d'un SMA conçu sur le même modèle conceptuel que le jeu de rôles permet alors de lever cet obstacle

car il est possible avec le SMA non seulement de tester beaucoup plus rapidement⁶⁶ une plus large palette de scénarii mais également d'en explorer les effets à plus long terme (Barreteau et al., 2001). Au-delà de ces principes de base concernant l'association de ces deux outils qui sont communs à nos deux expériences, différentes innovations méthodologiques ont été mises en œuvre pour s'adapter aux spécificités de chaque étude de cas et de chaque processus de concertation, comme nous le verrons dans les chapitres 7 et 10 décrivant respectivement les méthodes adoptées dans les deux expériences.

5.2.2 Mise en oeuvre des processus ComMod en adoptant une posture critique

Les deux expériences ComMod que nous avons mises en œuvre⁶⁷ avaient pour objectif de faciliter l'émergence d'un processus de concertation au sein des communautés et entre ces communautés et leurs administrations qui soit équitable, c'est-à-dire qui offre à chacun des protagonistes une chance égale de faire entendre ses intérêts. Nous avons adopté dans ces deux expériences une posture critique basée, d'une part, sur la reconnaissance de l'existence de jeux de pouvoir pouvant constituer des obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable et, d'autre part, la nécessité de prendre en compte ces obstacles pour limiter le risque que le processus ComMod ne se solde par une simple reproduction, voire un renforcement des inégalités initiales. Dans la mesure où de tels obstacles sont fortement spécifiques au contexte dans lequel le processus est mis en œuvre, nous reviendrons en détail sur les choix méthodologiques effectués pour essayer de surmonter ces obstacles dans les chapitres 7 et 10. Dans cette section, nous ne décrirons que les principes méthodologiques généraux communs à nos deux expériences ComMod, en insistant sur les éléments de méthodes relevant particulièrement de l'adoption d'une posture critique.

5.2.2.1 Analyse initiale de la situation et identification d'obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable

❖ Objectifs

Nous avons dans nos deux études de cas porté une attention particulière à l'analyse initiale de la situation. Les objectifs en sont multiples. Il s'agit, tout d'abord, de produire des connaissances sur les composantes agro-écologiques et socio-économiques du système afin de concevoir une première version du modèle (jeu de rôles et/ou SMA) qui sera ensuite soumise

⁶⁶ Quand une demi-journée et une équipe d'assistants sont nécessaires pour mettre en œuvre trois ou quatre tours de jeu, quelques secondes de secondes et un modélisateur (expérimenté) suffisent à la simulation d'une vingtaine de pas temps du modèle SMA.

⁶⁷ Comme nous le verrons dans les chapitres 7 et 10, ces deux expériences furent menées avec l'aide d'équipes de collaborateurs locaux et l'appui de chercheurs du CIRAD.

à la critique des acteurs locaux. Cette analyse initiale a également pour objectif d'évaluer la faisabilité et l'utilité du processus ComMod sur une question donnée, formulée par les acteurs locaux eux-mêmes ou proposée par les chercheurs au cours de l'analyse initiale⁶⁸. Il s'agit par ailleurs d'identifier les obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable au sujet de cette question, afin d'adapter le processus ComMod pour tenter de surmonter ces obstacles. Cette analyse initiale permet enfin de dresser un tableau des perceptions et des formes d'interactions initiales des acteurs, étape nécessaire pour pouvoir analyser les effets du processus. Faute de pouvoir comparer les situations avec et sans projet, ce qui constitue un idéal en matière d'évaluation de projet, nous nous efforçons de comparer les situations avant et après projet en posant des hypothèses sur les effets qui peuvent être ou non imputés à la démarche ComMod.

❖ **Éléments de méthodes concernant les entretiens semi-ouverts auprès des acteurs locaux**
Suite à une phase de recueil et d'analyse des données secondaires disponibles sur la zone d'étude (publications et littérature grise, cartes, statistiques, etc.), l'analyse initiale fut essentiellement basée sur des entretiens individuels semi-ouverts auprès des acteurs locaux. Il s'agit dans ce type d'entretiens d'adopter une posture d'écoute et de laisser autant que possible la personne interrogée s'exprimer et se raconter librement, en la guidant progressivement vers les différents champs informationnels à renseigner identifiés au préalable et listés dans un guide d'entretien sommaire. Par rapport à un questionnaire classique, l'avantage de ce type d'entretien est double : il permet, d'une part, d'avoir une connaissance plus fine des perceptions de la personne interrogée et, d'autre part, de garder une ouverture sur l'identification d'informations pertinentes qui n'auraient pas été incluses dans le guide d'entretien initial. Leur durée variait en général entre 30 et 90 minutes, selon la disponibilité, la volonté et la fatigue de la personne interrogée. Ils eurent lieu le plus souvent en journée, ou en soirée lorsque nous restions dormir au village, en ayant pris ou non un rendez-vous au préalable, soit au domicile ou au bureau de la personne, soit sur une place publique du village, plus rarement près de l'une de ses parcelles⁶⁹. Il n'est pas rare dans le

⁶⁸ Dans le cas de Mae Salaep, la question de l'accès à l'eau avait été formulée par les participants du cycle précédent, alors que dans le cas de Nan, l'analyse initiale nous a permis de poser une hypothèse quant à la pertinence d'une question clef, et l'objectif du premier jeu de rôles avec les acteurs locaux était de valider, de réfuter ou d'affiner cette question clef.

⁶⁹ Dans ce contexte montagnard, les parcelles des villageois peuvent être situées à deux voire trois heures de marche du village, sans accès possible ni en moto ni en véhicule tout terrain. Il n'était donc que rarement possible de faire les entretiens face aux parcelles des agriculteurs, ce qui est dommage car cela facilite et enrichit souvent grandement le dialogue avec la personne interrogée, notamment lorsque la discussion porte sur des pratiques agricoles ou sur des éléments visibles dans le paysage.

second cas que des curieux de passage se posent pour écouter l'entretien ou se joignent aux discussions, ce qui peut être potentiellement intéressant ou problématique selon le type d'information recherchée⁷⁰. Tous les entretiens furent conduits avec le soutien de traducteurs thaïlandais parlant anglais. Bien que notre maîtrise de la langue thaïe se fut améliorée au fil de la thèse, elle resta trop limitée pour éliminer les risques d'erreurs d'interprétation, surtout lorsqu'il s'agissait de thèmes aussi délicats que la compréhension des perceptions des acteurs et de leurs relations pour lesquels au-delà de la simple traduction, un décryptage culturel est souvent nécessaire. Notre niveau de thaï nous permettait cependant non seulement de mener une partie des entretiens, mais surtout de bénéficier d'une double interprétation des réponses de la personne interrogée, la nôtre et celle du traducteur, et d'en discuter en cas de perceptions différentes. Les communautés montagnardes avec lesquelles nous avons travaillé appartiennent respectivement aux minorités ethniques Akha et Mien ayant chacune leur propre dialecte, très différent de la langue thaïe. Dans ces villages, la plupart des personnes âgées et des femmes ne parlent pas le thaï⁷¹. Les montagnards parlant anglais n'étant en général pas ceux qui restent au village, nous avons dû conduire les entretiens avec deux traducteurs : une personne de la communauté traduisant du dialecte local au thaï en plus du traducteur habituel pour le passage du thaï à l'anglais. La perte de qualité de l'information dans ce type d'entretien peut être considérable et les vérifications croisées des informations sont plus que jamais nécessaires. Par ailleurs, l'identité et l'attitude des traducteurs sont des facteurs essentiels desquels dépendent fortement les résultats de l'entretien. En ce qui concerne le traducteur pour le dialecte local, comme il s'agit d'un membre de la communauté, il est fondamental de prendre en compte sa relation avec la personne interrogée, une relation de confiance étant nécessaire de façon à s'assurer que cette dernière se sente libre de s'exprimer⁷². L'attitude des traducteurs thaïs vis-à-vis des villageois est également

⁷⁰ Cela peut-être très intéressant par exemple lorsqu'il s'agit de comprendre l'histoire du village, d'une part car les discussions peuvent raviver les mémoires, et d'autre part car il peut être intéressant de voir se confronter différentes perceptions d'une histoire commune. Mais cela peut être problématique lorsqu'il s'agit de sujets plus sensibles comme la compréhension des relations et des perceptions mutuelles entre les acteurs.

⁷¹ Les hommes parlent mieux le thaï que les femmes car ils sont davantage en contact avec le monde extérieur à la communauté : ce sont eux qui s'occupent des transactions marchandes avec les populations thaïes des villes dans les plaines (achat d'intrants, vente de produits agricoles), et qui partent en priorité travailler en ville lorsque les revenus agricoles sont insuffisants. Cependant, la situation change avec la génération émergente puisque les enfants apprennent désormais le thaï à l'école et que dès l'âge de 16 ans, filles ou garçons, ils sont nombreux à partir en ville en quête de salaires journaliers pour subvenir aux besoins de leur famille.

⁷² D'après notre expérience, l'idéal est de trouver un jeune membre de la famille âgé de 15 à 25 ans. Outre leur parfaite maîtrise du thaï (l'ayant appris à l'école), leur jeunesse leur confère une certaine neutralité qui permet à la personne interrogée de se sentir en confiance. Bien qu'ils se portent régulièrement volontaires, les candidats à éviter en revanche sont les membres de l'élite locale, car les relations de pouvoir, de dépendance ou de conflit, souvent inapparentes au premier abord, biaisent alors fortement les entretiens. La personne interrogée adapte ses

déterminante. Rappelons ici les clichés dont sont affublés les tribus montagnardes aux yeux de la population thaïe : des populations arriérées aux pratiques barbares dégradant l'environnement et ne leur permettant pas de sortir de la pauvreté extrême dans laquelle ils vivent. Nous avons travaillé avec différents traducteurs thaïs, près d'une dizaine au total, pour la plupart des étudiants soit en agro-économie soit en écologie, d'une grande variabilité non seulement par leur niveau d'anglais mais surtout par leurs attitudes plus ou moins condescendantes vis-à-vis des villageois et par le degré de confiance qu'ils leur inspiraient.

❖ Observation participante

Outre le choix du traducteur, l'un des éléments clefs favorisant l'établissement de relations de confiance avec les villageois est le fait de rester dormir au village (les deux étant liés puisque le fait de bien vouloir rester dormir « dans les tribus » représentait un premier critère de sélection des traducteurs potentiels). Bien que l'on ne puisse parler ici d'observation participante au sens strict que lui donnent les anthropologues puisque les séjours dans les villages n'excédaient pas trois ou quatre jours, et que nos journées étaient occupées en majeure partie par les entretiens (et non pas uniquement en suivant les villageois dans leurs diverses activités), en participant ainsi à de petites tranches de vie de ces communautés, nous avons pu acquérir une connaissance concrète de certains aspects socioculturels qui nous auraient échappé en quittant le village chaque soir après les entretiens. Les soirées et les repas permirent également de multiplier les occasions de discussions informelles, sans cahier ni questions, qui se révélèrent souvent fortement informatives. Cela permit enfin de pouvoir rencontrer les villageois ne rentrant au village qu'à la nuit tombée, souvent après une ou deux heures de marche, de retour des travaux aux champs ou des activités de chasse et de cueillette dans la forêt. Dans le cas de la deuxième expérience à Nan, ayant tiré les leçons de l'expérience à Mae Salaep, notre volonté de soigner nos relations avec les institutions aux niveaux organisationnels supérieurs nous a également amené à rester dormir au bureau local du RFD. Ici encore, ce fut un élément de méthode important non seulement pour la relation de confiance qui a pu ainsi s'établir mais également pour le caractère informatif des discussions informelles. Le toit que l'on choisit pour la nuit est cependant souvent une question délicate. Il faut être conscient en effet qu'en acceptant de dormir chez l'une des parties prenantes du processus de négociation que l'on est en train de faciliter, l'on crée nécessairement un biais et l'on risque même dans le pire des cas de perdre la confiance des autres parties prenantes.

réponses en fonction de ce traducteur, quand le traducteur lui-même ne reformule pas les réponses de la personne interrogée pour faire passer ses propres messages.

❖ Les principales étapes de l'analyse de système agraire

L'analyse initiale de la situation comprend deux volets principaux : l'analyse de la situation agraire et l'analyse institutionnelle. Rappelons ici qu'à Mae Salaep, il s'agissait d'une expérience en cours pour laquelle une analyse de système agraire avait déjà été faite au préalable. Notre analyse initiale de la situation agraire, bien qu'elle soit constituée des mêmes étapes que dans le cas de Nan, fut plus légère et eut davantage pour objet une actualisation des données provenant des travaux antérieurs, et un complément d'information sur le thème de la gestion de l'eau propre au troisième cycle.

L'analyse de la situation agraire commence par une lecture du paysage destinée à identifier différentes zones aux contraintes écologiques et aux modes d'exploitation propres. Elle est suivie d'une série d'entretiens auprès d'informateurs clefs au sujet de l'histoire locale (chefs de village, chefs religieux, personnes âgées –membres et non membres du conseil des aînés-, instituteurs, agents de développement locaux, etc.) afin d'identifier les principales dynamiques agro-écologiques et socio-économiques ayant influencé les évolutions récentes du système local et façonnant la situation agraire actuelle. Elle se termine par des enquêtes d'exploitation menées auprès d'un échantillon d'agriculteurs intégrant la diversité des situations observées au sein de la communauté (une vingtaine d'exploitations dans chaque village dans nos études de cas). Cet échantillon est volontairement ouvert et adaptatif puisque l'on recherche activement tout au long de l'analyse des agriculteurs d'un nouveau type non identifié initialement. Ces enquêtes d'exploitation, pour lesquelles un ou deux entretiens sont généralement nécessaires, visent à comprendre l'histoire, le fonctionnement, les contraintes et les stratégies de ces exploitations agricoles. Leurs résultats font l'objet par la suite d'analyses quantitatives permettant de caractériser le fonctionnement économique des différents types d'exploitations identifiées.

❖ Les principales étapes de l'analyse institutionnelle

Les analyses initiales menées dans nos deux expériences différencient également par l'importance accordée aux institutions aux niveaux organisationnels situés au dessus de celui du village. Bien que la Présidente et certains membres de l'administration du sous district (TAO) aient été rencontrés avant les ateliers conduits à Mae Salaep, le manque d'implication de ces derniers constituent l'une des principales limites de cette expérience. L'une des leçons que nous en avons tirées fut que nous aurions du davantage approfondir la compréhension des

stratégies de ces acteurs et les sensibiliser à notre démarche, pour voir dans quelle mesure et de quelle façon ils avaient ou non intérêt à y participer.

L'identification des acteurs est la tâche à la fois la plus importante et la plus difficile de notre analyse institutionnelle. Un acteur, ou un « porteur d'enjeu » (*stakeholder*) est défini par rapport à un projet, un système ou un problème, qu'il nous faut donc d'abord définir avant de pouvoir identifier les acteurs concernés. Or dans le cadre d'une démarche ComMod, nous souhaitons que les acteurs eux-mêmes participent collectivement à l'identification et à la définition du problème donné. « *Stakeholder analysis tools tend to be straightforward: matrices listing stakeholders and criteria or attributes (...). What remains complex and ever changing, however, is the definition of issues or problem situations agreeable to all, the definition of the boundaries, and the identification of the relevant stakeholders* » (Ramirez, 1999, p. 107). Une démarche flexible et adaptative est nécessaire pour sortir de cette impasse. Nous commençons donc par poser des hypothèses sur la pertinence d'un problème et l'identification des acteurs concernés avant de les soumettre à réfutation auprès des acteurs locaux que l'on invite à reformuler le problème et à identifier les acteurs clefs à inclure au processus ComMod.

Des entretiens ont été conduits auprès de l'ensemble des acteurs identifiés pour analyser leur perception du problème, leurs actions ayant un impact sur ce problème, les interactions passées et présentes entre les acteurs au sujet de ce problème, la perception qu'ils ont des autres acteurs en présence et enfin leur perception des solutions possibles au problème donné. En ce qui concerne les agriculteurs, nous avons conservé le même échantillon d'exploitations agricoles que celui utilisé dans l'analyse de système agraire, échantillon représentant la diversité de situations observées au sein d'une communauté. Les entretiens relatifs à l'analyse de la situation agraire et à l'analyse institutionnelle sont, dans leur cas, intimement liés, la perception qu'ils ont du problème dépendant en effet très fortement du mode de fonctionnement de leur exploitation.

Au-delà de l'extraction d'information, ces entretiens sont également un moment clef de sensibilisation des acteurs à la démarche ComMod. Après en avoir présenté les principes, nous les invitons à en discuter l'acceptabilité, l'utilité et la faisabilité, et à émettre des propositions. Ceci est particulièrement important concernant les acteurs tels que les leaders et les représentants villageois ainsi que les représentants des institutions telles que les TAO, le RFD ou le parc national. Mais nous nous trouvons confrontés au problème lié au fait que c'est après avoir expérimenté la démarche que les acteurs sont le plus à même de la juger.

L'évaluation de la perception qu'ont les acteurs de la démarche et la prise en compte de leurs propositions doit donc être un processus continu et adaptatif.

Enfin, l'un des résultats les plus attendus de cette analyse institutionnelle initiale est l'identification des obstacles à la mise en œuvre d'un processus de concertation entre les communautés et les institutions au niveau supérieur qui prenne en compte la diversité d'intérêts au sein des communautés, et en particulier ceux des acteurs les moins influents. Mais ici encore, l'identification et la prise en compte de ces obstacles est un processus continu et adaptatif, dans la mesure où de nouveaux obstacles peuvent se dresser au fil du processus.

5.2.2.2 Une remise en cause itérative des hypothèses au contact du terrain

Dans les deux expériences ComMod que nous avons mises en œuvre, au-delà de leurs spécificités méthodologiques respectives que nous aborderons aux chapitres 7 et 10, nous avons adopté une démarche commune proposant la construction collective d'une représentation du système à gérer, support adaptatif d'un processus d'apprentissage collectif et de négociation. Nous avons vu dans le chapitre 3 que l'une des exigences clef de la démarche ComMod est l'explicitation et la confrontation systématique des hypothèses des chercheurs auprès des parties prenantes concernées, ce qui impose une pratique itérative dans laquelle activités de modélisation et de terrain alternent et s'enrichissent mutuellement (ComMod, 2005). La démarche que nous avons adoptée dans nos deux expériences est synthétisée sur la figure 5.3.

Une première analyse de la situation initiale nous conduisit, comme nous l'avons vu dans la section précédente, à poser un certain nombre d'hypothèses concernant la formulation d'un problème clef de gestion des ressources renouvelables, l'identification des acteurs concernés par ce problème ainsi que les obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable entre ces acteurs pour le résoudre.

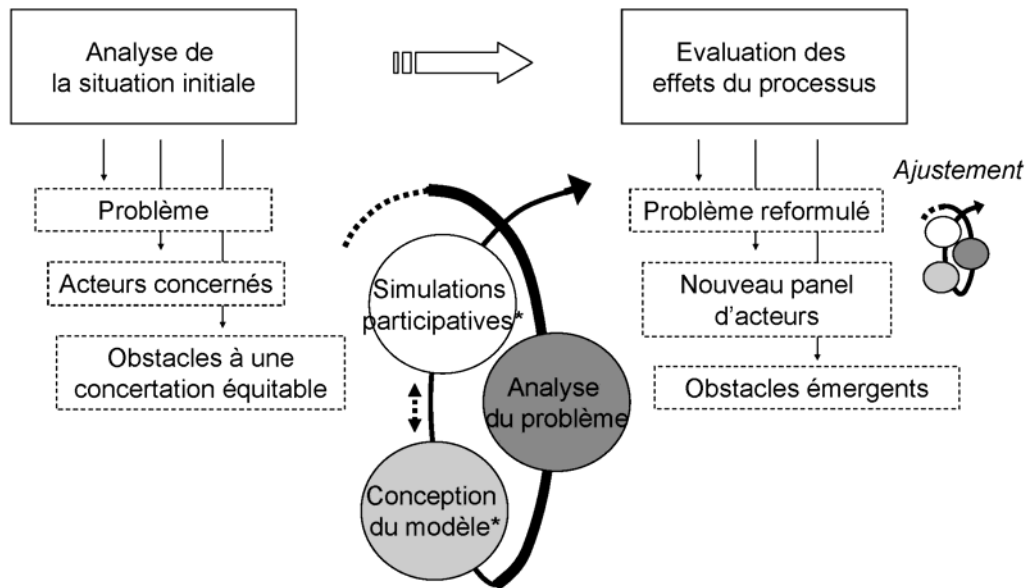


Figure 5.3. Principes méthodologiques de mise en œuvre du processus ComMod communs aux deux expériences de Mae Salaep et Nan au Nord de la Thaïlande.

Les modèles (jeux de rôles et SMA) furent ensuite conçus et utilisés de façon à minimiser ces obstacles –nous reviendrons plus en détails par la suite sur ce point fondamental- selon un processus cyclique, chaque cycle étant composé des trois phases suivantes: i) Analyse des données secondaires et enquêtes de terrain complémentaires pour analyser le problème donné, ii) Conception d'un modèle (jeu de rôles et/ou SMA) à partir de la représentation de la situation issue de ce travail d'analyse⁷³, iii) Simulations à l'aide du modèle avec les acteurs locaux afin de confronter la représentation initiale des chercheurs à celle des acteurs locaux et de faciliter un processus de concertation entre eux.

Dans cette démarche itérative de confrontation de nos hypothèses au contact du terrain, nous distinguons deux niveaux d'adaptation du modèle et de la démarche aux représentations et aux préoccupations des acteurs locaux. Le premier a lieu au sein d'un cycle, tandis que le second se situe dans la transition d'un cycle au suivant. Au sein d'un cycle, après avoir proposé aux acteurs locaux un modèle issu de notre représentation de la situation, l'usage de ce modèle, notamment sous la forme de sessions de jeux de rôles, permet aux acteurs locaux de prendre connaissance du modèle et de le critiquer. Le modèle est alors

⁷³ Notre angle d'analyse du problème étant fortement lié à l'analyse de système agraire initiale, le modèle initial représentant la situation en est également fortement imprégné. Partageant une vision systémique, les théories des systèmes agraires et des systèmes multi-agents présentent un potentiel d'enrichissement mutuel que nous souhaitons exploiter. Il s'agit cependant d'un parti pris et d'un biais dont il faut être conscient. Nous aurons l'occasion d'en discuter à la lumière des résultats de ces deux expériences.

révisé et adapté à leurs perceptions de la réalité. Bien que le nombre et la modalité de ces va-et-vient entre conception et simulation varient d'une expérience à l'autre, il s'agit dans les deux cas d'une validation sociale du modèle.

Par ailleurs, le processus d'apprentissage collectif et de négociation suscité par la mise en œuvre d'un cycle ComMod sur un problème donné peut conduire les acteurs locaux à soulever un nouveau problème ou à proposer une nouvelle définition du problème initial. Nous sommes alors amenés à mettre en œuvre un nouveau cycle ComMod en proposant des outils et une démarche adaptés au nouveau problème ou à sa nouvelle formulation et intégrant une nouvelle palette d'acteurs adaptée, dont la composition aura été revue par les acteurs locaux. Le suivi des effets de la démarche en terme d'apprentissage collectif et de négociation nous permet également d'identifier de nouveaux obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable, qui ont pu se dresser au fil du processus et qui sont alors pris en compte dans la mise en œuvre du cycle suivant.

5.2.2.3 *Les ateliers: des moments collectifs clefs*

Les processus ComMod mis en œuvre furent ponctués de moments collectifs clefs avec les acteurs locaux, des ateliers conduits sur trois ou quatre jours combinant des sessions de jeux de rôles, des discussions collectives, des entretiens individuels et, dans certains cas, des séances de simulations participatives à l'aide d'un SMA. Au-delà des spécificités propres à chaque atelier, nous pouvons identifier un certain nombre de modalités pratiques communes à tous ces ateliers.

❖ Modalités de sélection et de convocation des participants

Le nombre de participants à chaque atelier doit être suffisamment élevé pour que la diversité des parties prenantes en présence soit représentée et que puissent avoir lieu des interactions intéressantes entre eux, mais suffisamment restreint pour que les sessions de jeux de rôles ne soient pas trop longues et confuses, et que les participants se sentent à l'aise pour discuter. Il y avait en général entre dix et quinze villageois participant à chaque atelier, dont les représentants villageois élus et, selon les cas, jusqu'à sept participants représentant les institutions non villageoises, telles que les TAO ou les fonctionnaires du RFD et du parc national. Tandis que nous avons invité ces derniers directement, en les rencontrant avant les ateliers et en leur adressant une lettre d'invitation officielle, les villageois participant aux ateliers furent invités oralement par l'intermédiaire de personnes clefs : les chefs de villages dans le cas de Nan et, dans le cas de Mae Salaep, l'ancienne institutrice du village, originaire

du village et salariée d'une ONG travaillant avec les communautés montagnardes. Sur les deux terrains, nous établissions au préalable une liste de villageois participants, laquelle était ensuite discutée avec ces personnes clefs, de façon d'une part à bénéficier de leur connaissance fine du contexte social local et afin de renforcer la légitimité de la liste de participants convoqués d'autre part. La sélection des participants était établie selon plusieurs critères. Tout d'abord, la diversité des intérêts en présence par rapport à la question posée doit être représentée. Cela ne signifie cependant pas que toutes les parties prenantes doivent être présentes à tous les ateliers. Ce choix relève de l'adoption d'une posture critique dans l'accompagnement, nous y reviendrons dans les chapitres 7 et 10. Nous verrons par exemple que, dans le cas de Nan, nous avons volontairement organisé des ateliers entre les villageois uniquement avant d'organiser une rencontre avec les fonctionnaires du parc national. Par ailleurs, pour chaque partie prenante en présence, nous sélectionnions, dans la mesure du possible, des personnes communicatives, que la perspective d'un atelier collectif n'effrayait pas et qui potentiellement partageraient cette expérience avec les autres villageois à la suite de l'atelier. Nous avons également essayé de sélectionner les villageois de sorte qu'aucune partie prenante ne soit représentée par une personne seule et intimidée. Ceci est particulièrement important pour les acteurs les moins influents, notamment les femmes et les représentants des familles les plus pauvres, qui peinent à défendre leurs intérêts dans les démarches participatives, comme nous l'avons vu dans le chapitre 1. Notre expérience nous a montré qu'en élaborant la liste de participants de façon à convier ces acteurs en compagnie de personnes desquelles ils se sentent proches (amis, famille, voisins, etc.), leur confiance et leur capacité à participer se trouvent renforcées. Enfin, dans la mesure de la compatibilité de ce critère avec les critères précédents, nous avons essayé à chaque atelier de conserver les participants des ateliers précédents, car les processus d'apprentissage à l'œuvre sont des processus cumulatifs de long terme, qui évoluent au fil de la démarche.

❖ Modalités de l'animation des jeux de rôles

L'animation de chaque jeu de rôles est le fruit d'une étroite collaboration entre le concepteur du processus (nous-même, qui dessinons les jeux de rôles, en fixons les objectifs, en établissons les règles, etc.) et l'animateur du jeu de rôles, qui explique les règles du jeu aux participants, et qui en impulse le rythme. Cette division des tâches a été nécessaire à l'origine pour des problèmes de langue, du fait de notre maîtrise limitée des langues locales⁷⁴. Mais elle

⁷⁴ Il y eut même dans le cas de Mae Salaep une double animation, en langue thaïe et langue Akha.

s'est avérée intéressante, d'une part, car elle nous permettait d'être davantage disponible pour l'observation du jeu et sa gestion adaptative et, d'autre part, car elle a permis à un certain nombre de partenaires thaïlandais de se former à l'animation de processus ComMod⁷⁵.

Outre les joueurs, le (les) animateur(s), et nous-même (la conceptrice), les ateliers avec jeux de rôles nécessitent la présence d'assistants de jeu (au nombre de deux ou trois en général) qui aident, si besoin, les joueurs à manipuler les éléments du jeu, mais comprennent également des observateurs, pour lesquels nous distinguons les curieux, les chercheurs et les institutionnels. Les premiers sont invités ou s'invitent aux ateliers, curieux d'assister au déroulement d'un jeu de rôles. Les seconds, des chercheurs, observent et prennent des notes sur le déroulement du jeu pour en analyser les dynamiques et les effets. Les acteurs institutionnels, enfin, sont plus ou moins parties prenantes de la question soulevée par le jeu et, s'ils ne jouent pas le jeu, ils participent en général aux discussions. Il peut être délicat en effet dans le contexte social fortement hiérarchisé propre à la Thaïlande de demander à des fonctionnaires haut placés de *jouer*, qui plus est avec des montagnards. Nous reviendrons sur cette question dans les chapitres 7 et 10. Au total, entre vingt et trente personnes participèrent à chaque atelier. Les villageois étaient indemnisés d'un *per diem* journalier équivalent au montant local d'une journée de travail salarié agricole. Ceci permettait notamment de ne pas léser les acteurs les plus pauvres qui ne pourraient participer aux ateliers, faute de pouvoir se permettre de perdre quelques journées de travail.

La gestion des règles du jeu dans l'ensemble des sessions organisées fut fortement adaptative : après une première explication des règles initiales, correspondant à notre représentation de la situation, nous restions à l'écoute des propositions de changements de règles émises par les joueurs, que nous intégrions après discussion collective soit directement dans la session jouée soit dans une session de jeu suivante. Les interactions entre les joueurs (échanges d'informations, échanges de biens, discussions relatives aux règles d'accès aux ressources, etc.) étaient provoquées par des mises en situation, mais laissées libres et finement observées.

La gestion des scénarios est également un élément de méthodologie commun à la plupart des ateliers mis en oeuvre. La première session de jeu de rôles correspondait généralement à un scénario représentatif de la situation actuelle, destiné à soulever des discussions sur son

⁷⁵ A Mae Salaep, l'animation en langue thaïe était faite une assistante de recherche du Multiple Cropping Center de l'université de Chiang Mai, relayée en langue Akha par l'ancienne institutrice du village que nous avons déjà évoquée ci-dessus. À Nan, le premier atelier jeu de rôles fut animé par un étudiant en thèse de l'Université Chulalongkorn, un « apprenti commodien », et le second par un interprète consultant originaire de la région et particulièrement motivé par les principes de la démarche ComMod.

acceptabilité, les problèmes rencontrés et éventuellement les possibles solutions. Une deuxième session de jeu pouvait ensuite être organisée pour explorer de nouveaux scénarios basés sur de nouvelles règles d'accès aux ressources. Mais le choix de ces scénarios était fortement dépendant des discussions qui avaient été stimulées, et ne pouvait donc être prévu à l'avance. Cette démarche, fondamentalement adaptative, implique d'avoir pensé à l'avance à la mise en œuvre de plusieurs scénarios éventuels, de façon à s'adapter rapidement à la dynamique collective en cours.

❖ Une attention aux enjeux d'équité

Dans nos deux expériences, nous avons fait des choix méthodologiques pour prendre en compte les obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable de façon à favoriser une plus grande équité dans la concertation. Au-delà des spécificités de chaque processus liées aux particularités de leur contexte de mise en œuvre, certaines constantes méthodologiques apparaissent. Une attention particulière fut, nous l'avons vu, portée au choix des participants. Par ailleurs, le choix des modèles et des représentations était également un important levier d'action pour prendre en charge les inégalités. En effet, nos jeux de rôles et nos modèles SMA, dans nos deux expériences, furent conçus pour mettre en évidence les différences de moyens, d'intérêts et de stratégies entre les acteurs. Ceci permit, comme nous le verrons dans les chapitres 9, 11 et 12, de rendre plus transparentes la diversité et les inégalités sociales, condition nécessaire à l'identification de solutions prenant en compte les intérêts de toutes les parties prenantes, en particulier des moins influentes. Enfin, le choix des méthodes d'animation est également déterminant quant à la façon de prendre en charge les inégalités de pouvoir entre les participants. Par exemple l'alternance de discussions en sous-groupes et d'entretiens individuels avec les discussions en plénière est fondamentale pour donner à tous les participants une chance de s'exprimer : les acteurs les moins influents sont en effet bien souvent ceux qui s'expriment le moins en séance plénière, par timidité, par habitude, par convenance ou encore par peur d'éventuelles remontrances de la part des acteurs les plus influents.

5.3 Méthodes d'analyse réflexive des processus ComMod et de leurs effets

Nous ne reviendrons pas ici sur les méthodes utilisées pour l'analyse initiale bien qu'elles fassent partie intégrante du processus d'analyse réflexive des effets d'une démarche

puisqu'elles donnent une image de la situation au temps zéro à laquelle peuvent être comparées les évolutions observées.

5.3.1 Méthodes d'observation et d'analyse des dynamiques au cours des ateliers

Les actions des joueurs dans chaque session de jeu furent enregistrées soit sous forme informatique dans un tableur *excel*, soit dans des fiches manuscrites⁷⁶. Ces données furent utilisées, d'une part, pour analyser les dynamiques générales d'une session de jeu et leurs effets socio-économiques et agro-écologiques, et, d'autre part, pour analyser les stratégies individuelles de chaque joueur.

Les discussions (collective et en aparté), les actes de négociation et les attitudes des joueurs au cours des sessions de jeu et des débriefings collectifs étaient enregistrées à l'aide d'une caméra vidéo et de notes prises sur le vif par les observateurs. Ces observations qualitatives étaient déterminées par le choix d'éléments clefs à observer propres à chaque atelier et déterminés par le concepteur du jeu. Un débriefing entre les différents observateurs fut conduit, lorsque c'était possible, après chaque atelier, afin de mettre en commun et de discuter des différentes perceptions qu'ils avaient eues de l'atelier. L'enregistrement vidéo n'a pas fait l'objet d'une analyse systématique, mais a été utilisé pour se remémorer le déroulement des événements et, plus ponctuellement, pour revenir en détail sur certains moments clefs des ateliers. Les entretiens individuels conduits le lendemain ou le surlendemain des sessions de jeu sont un moment privilégié pour revenir sur ce qui a été observé pendant les moments collectifs⁷⁷.

5.3.2 Méthode de suivi-évaluation des effets des ateliers

Ces entretiens individuels conduits juste après les ateliers furent également notre principal outil d'investigation des effets de la démarche en termes d'apprentissage individuel et collectif, l'idéal étant de pouvoir renouveler ce type d'entretiens quelques semaines puis quelques mois après chaque atelier afin de suivre les évolutions de ces effets.

Les entretiens conduits juste après les ateliers, le lendemain ou le surlendemain, étaient des entretiens plus guidés que les entretiens semi-ouverts de l'analyse initiale que l'on a décrits dans la section 5.2.2.1. Un questionnaire précis était distribué aux différents membres

⁷⁶ Ces tableurs *excel* ou ces fiches manuscrites sont complétés par les organisateurs du jeu au cours d'une étape correspondant au calcul des revenus obtenus par chaque joueur à la fin d'un tour de jeu (équivalent à une année agricole).

⁷⁷ Ces entretiens individuels sont une occasion de comprendre par exemple pourquoi tel joueur a joué telle dynamique à tel moment, quel fut son processus de décision, ce qui s'est passé à tel moment lorsqu'il discutait avec telle personne, ce qu'il a pensé lorsque telle autre personne a pris la parole en discussion plénière, etc.

de l'équipe organisatrice de l'atelier qui conduisaient les enquêtes auprès des participants, la plupart du temps directement en thaï. Ceci nous permettait de mener près d'une quinzaine d'interviews en une journée et d'obtenir des résultats plus exploitables pour des comparaisons quantitatives que si l'on avait mené des entretiens semi-ouverts. Une certaine ouverture dans l'entretien était cependant de mise ; les digressions étaient écoutées et notées et l'ordre des questions n'avait qu'une importance relative dans la mesure où une personne pouvait par exemple avoir répondu à une question donnée avant même qu'on la lui pose. Par ailleurs, l'enquêteur incitait la personne interrogée à dire ce qu'elle pensait, sans chercher à donner « la bonne réponse » ou à faire plaisir à l'équipe du projet. Il faisait également attention à ne pas mettre la personne interrogée mal à l'aise en n'insistant pas sur certaines questions jugées trop difficiles, ou auxquelles la personne interrogée ne savait que répondre.

D'une façon générale, ces entretiens renseignaient les champs suivants (les questionnaires utilisés sont disponibles en annexe 1):

- Évaluation générale de l'intérêt du participant pour l'atelier,
- Évaluation du modèle du jeu en tant que représentation de la réalité,
- Évaluation de la compréhension du jeu par les participants,
- Approfondissement de notre compréhension des actions jouées par le participant,
- Opinion individuelle du participant sur les sujets collectivement débattus,
- Évaluation des effets en terme d'apprentissage individuel et collectif,
- Évaluation de l'utilité de la démarche, notamment en tant que plateforme de communication,
- Suggestions du participant pour la suite du processus ComMod.

Les entretiens menés plus tard pour suivre les effets à moyen terme de l'atelier reprenaient un certain nombre des champs ci-dessus, notamment les questions liées à l'apprentissage individuel et collectif et à l'utilité de la démarche, auxquelles on ajoutait des questions pour évaluer les effets de l'atelier sur les interactions entre les acteurs. Il s'agissait de savoir dans quelle mesure le jeu avait stimulé discussions et interactions non seulement entre les participants, mais également avec des personnes n'ayant pas participé au jeu.

Les résultats de ces enquêtes ont ensuite fait l'objet d'une analyse quantitative, la principale difficulté résidant dans l'hétérogénéité des réponses données à une même question. Nous avons donc sélectionné un certain nombre d'indicateurs à renseigner, correspondant la plupart du temps aux questions posées, mais dont les réponses pouvaient se trouver à différents endroits de l'enquête.

Outre ces entretiens individuels conduits systématiquement auprès de tous les participants à un atelier, le suivi des effets du processus se faisait également de façon plus informelle, simplement en allant régulièrement au village et en laissant les gens nous raconter les évènements qui avaient eu lieu depuis notre précédent passage, l'objectif étant de suivre ce qui se passait en coulisses, entre deux ateliers.

5.3.3 Méthode d'analyse réflexive critique des processus

Pour évaluer un processus ComMod, il faut analyser la différence entre les objectifs que le concepteur avait fixés et les réalisations qui ont finalement été atteintes. Dans le cadre de notre analyse critique inspirée du cadre de pensée systémique critique d'Ulrich (1983; 2003), il s'agit notamment d'explicitier les choix méthodologiques qui ont été faits, dans quelles conditions, pour quelles raisons, en vue de quel objectif, pour prendre en compte quel obstacle et pour obtenir quels effets sur les participants.

Lorsqu'il s'agit de démarches itératives et adaptatives comme celle qui a été adoptée, la documentation de ces choix méthodologiques doit se faire au fur et à mesure, pour garder trace des différentes étapes de la démarche et des adaptations faites au fil du processus d'apprentissage et de négociation facilité. Dans les deux expériences, tous les choix, les évènements et leur interprétation ont été notés sur le vif dans des cahiers de suivi de la démarche. Dans le cadre du projet ADD ComMod, l'expérience de Nan a fait l'objet de la mise en œuvre d'un journal de bord, dans lequel tous ces éléments furent retranscrits au fur et à mesure⁷⁸.

Toujours dans le cadre du projet ADD ComMod, notre analyse réflexive des processus menés à Nan et à Mae Salaep a également bénéficié de l'intervention d'Annemarie van Paassen, sociologue du groupe *Communication and Innovation Studies* (CIS) de l'Université de Wageningen, non seulement par son aide dans l'élaboration de notre cadre d'analyse des effets des démarches ComMod, mais également parce qu'elle fut l'évaluatrice externe de nos deux études de cas. Le protocole d'évaluation externe proposé par l'équipe du projet ADD ComMod fut le suivant. Pour chaque étude de cas, deux documents furent produits⁷⁹ : le premier documentant la perception du concepteur et le second celles des participants. Dans le premier, le concepteur (nous-même) fut invité à préciser sa perception du contexte initial, les

⁷⁸ Ce journal de bord a la forme d'un tableur *excel*, chaque ligne correspondant à un évènement ou une activité, pour laquelle sont indiqués la date, les personnes concernées, le lieu et les objectifs et auxquels sont attachés d'une part les documents utilisés (par exemple les supports d'une réunion) et d'autre part les résultats obtenus (par exemple le compte-rendu à chaud de cette réunion).

⁷⁹ Nous ne mentionnons ici que les documents liés spécifiquement à ce processus d'évaluation externe, qui fut appelé « protocole de Canberra » au sein du projet ADD ComMod.

hypothèses sous-jacentes aux choix des méthodes et des outils et sa perception des effets attendus des différentes méthodes utilisées et des effets effectivement obtenus. Dans le second document, les membres de l'équipe d'évaluation externe (Annemarie van Paassen, avec l'aide de Ingon Patamadit et de Guy Trébuil), après avoir mené des entretiens auprès d'un certain nombre de participants, rédigèrent une synthèse de leur perception des effets du processus sur les participants, notamment en terme d'apprentissage individuel et collectif (van Paassen & Patamadit, 2007a, 2007b). La confrontation de nos propres perceptions des processus et de leurs effets avec celles de l'équipe d'évaluation externe furent les bases de discussions très riches qui, d'une part, nous permirent d'avoir un double regard sur les deux expériences et, d'autre part, nous poussèrent à expliciter nos hypothèses et notre posture. Ceci fut donc un élément de méthode clef de l'analyse réflexive des deux processus ComMod.

Revenons pour conclure la deuxième partie de cette thèse sur la question que nous avons posé au début de cette partie : comment appréhender les inégalités au sein des communautés rurales dans un processus de concertation inter-institutionnel facilité par une démarche de modélisation d'accompagnement ? Nous avons répondu en deux temps à cette question du comment : sur un plan conceptuel, d'abord, au chapitre 4, puis sur un plan méthodologique au chapitre 5. Dans le chapitre 4, nous avons formulé trois hypothèses de recherche qui constituent le socle de la posture d'accompagnement critique que nous avons adoptée :

- Hypothèse 1 : un processus ComMod mis en œuvre dans une société donnée est le lieu d'expression de jeux de pouvoir, dont certains constituent des obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable.
- Hypothèse 2 : le concepteur d'un processus ComMod, par ses choix méthodologiques, peut, dans une certaine mesure, prendre en compte ces obstacles afin de faciliter l'émergence d'un processus de concertation équitable.
- Hypothèse 3 : la mise en œuvre d'un processus ComMod n'est donc pas neutre et implique une réflexion critique sur la légitimité du processus et de son concepteur aux yeux des acteurs de la société dans laquelle il intervient.

Nous avons ensuite présenté le cadre conceptuel conçu pour tester ces trois hypothèses en mobilisant et en combinant différents champs théoriques complémentaires. D'un point de vue méthodologique, pour tester nos hypothèses, nous avons mis en œuvre et analysé deux processus ComMod dans les hautes terres du Nord de la Thaïlande : le chapitre 5 nous a permis de présenter les principes méthodologiques communs à ces deux expériences, tant sur le plan de leur mise en œuvre que sur celui de leur analyse réflexive. Nous allons maintenant

présenter plus en détails chacune de ces deux expériences, celle de Mae Salaep et celle de Nan, auxquelles sont dédiées respectivement les deux parties suivantes de cette thèse.

Rapport-Gratuit.com

PARTIE 3 : LE CAS DE MAE SALAEP

La première expérience ComMod menée dans le cadre de cette thèse fut mise en œuvre à Mae Salaep, village Akha perché sur les hauteurs de la province de Chiang Rai, au cœur du Triangle d'or. Prolongation d'une expérience ayant démarré en 2002 sur le thème de l'évolution des risques d'érosion des sols en lien avec la diversification marchande de l'agriculture locale, le troisième cycle ComMod décrit et analysé dans cette troisième partie visait à favoriser un processus d'apprentissage collectif et de négociation sur un problème d'accès à et de partage de l'eau d'irrigation entre les différents membres d'une communauté d'agriculteurs et avec leur administration de sous-district. La deuxième expérience conduite à Nan dans le cadre de cette thèse fera l'objet de la quatrième partie. Dans nos deux expériences, les processus mis en œuvre furent profondément adaptatifs, l'analyse des effets de chaque étape du processus et de l'évolution des préoccupations des acteurs locaux conditionnant la mise en œuvre des étapes suivantes. Nous aurions pu décider de présenter chacune de ces expériences comme nous les avons vécues et mises en œuvre, en présentant pas à pas chaque étape méthodologique, ses résultats, ses effets sur les participants et les leçons tirées pour la suite du processus. Ce n'est cependant pas ainsi que nous avons décidé de restituer nos travaux. Pour permettre au lecteur d'avoir une vue d'ensemble de chaque expérience, nous présentons dans un premier chapitre le contexte dans lequel fut mis en œuvre le processus ComMod, avant de présenter dans un second chapitre les différentes étapes du processus mis en œuvre, en ne présentant des résultats de chaque étape du processus que les éléments ayant influencé la mise en œuvre adaptative des étapes suivantes du processus, dans la mesure où une analyse plus poussée des résultats de ce processus ComMod, notamment en terme d'apprentissage collectif et de négociation, fait l'objet d'un troisième chapitre. Nous adopterons le même plan pour la présentation des deux expériences, celle de Mae Salaep dans cette troisième partie, suivie de celle de Nan dans la quatrième partie.



Le village de Mae Salaep



Maison traditionnelle Akha équipée d'une parabole



Février, fin de la saison fraîche



Avril, saison sèche & chaude



Juin, début de la saison des pluies



De retour des champs en vêtements traditionnels Akhas



Membre du Clan des Anciens



Semis du riz pluvial au moyen d'un bâton fousseur



Préparation du sol pour les semis de maïs



Récolte du thé Assam



Litchis de table provenant de plantations irriguées



Pépinière irriguée de thé Oolong

LE NUMERO 1 MONDIALE DES MÉMOIRES

6 CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS COMMOD À MAE SALAEP : TENSIONS SOCIALES LIÉES À LA GESTION DE L'EAU

Dans ce chapitre, nous commencerons par décrire le contexte général de cette expérience, en présentant d'abord les principales caractéristiques de la situation agraire du village de Mae Salaep, puis en faisant une synthèse des deux premiers cycles de l'expérience ComMod qui y furent conduits entre 2002 et 2004, ces travaux de thèse, conduits en 2005, constituant le troisième cycle de cette expérience. Nous présenterons ensuite le contexte spécifique lié à la question traitée dans ce troisième cycle, à savoir un problème de gestion locale de l'eau, en identifiant notamment les principaux acteurs concernés par ce problème et les obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable autour de cette question.

6.1 Présentation du contexte de recherche

6.1.1 Situation agraire du village de Mae Salaep

Le village de Mae Salaep est situé à 700 m d'altitude, à une journée de marche de la frontière birmane (carte 5.1, chapitre 5). Ses habitants, d'origine Akha, s'y sont installés au gré de vagues migratoires successives en provenance de Birmanie (encadré 6.1).

Encadré 6.1. L'identité du peuple Akha.

Les Akhas peuplent de façon éparse les montagnes du Laos, de la province chinoise du Yunnan (où ils se nomment Hani), de la Birmanie, du Vietnam et de la Thaïlande. On estime actuellement leur nombre total à 2,5 millions d'individus. 58 000 étaient officiellement recensés en Thaïlande en 1995, localisés principalement dans la partie septentrionale de la province de Chiang Rai près de la frontière birmane et disséminés dans les provinces de Chiang Mai, de Phrae, de Phayao, et de Lamphang (Tribal Research Institute 1995).

A l'origine, les Akhas seraient venus du Tibet, avant de s'installer pour plusieurs siècles au Yunnan, seule longue période de stabilité dans leur histoire. Chassés de Chine par un grand mouvement d'insurrections armées au cours du 19^{ème} siècle, une partie d'entre eux vint se réfugier au Laos et en Birmanie. Les frontières dans ces montagnes étant particulièrement poreuses, au début du 20^{ème} siècle, plusieurs centaines de familles immigrèrent en Thaïlande, fuyant misère et répression en Birmanie. Tout au long du 20^{ème} siècle, de nouvelles vagues d'immigration suivirent ces premières installations. Cette longue route du peuple Akha vers l'est puis vers le sud, commencée plusieurs siècles auparavant, prend fin dans ces montagnes du nord de la Thaïlande, dernières montagnes avant les grandes plaines plus peuplées (et sans terres disponibles) conduisant au delta du fleuve Chao Phraya (Goodman, 1996). Si l'accueil de ce peuple minoritaire, cultivateur de pavot à opium, y fut moins répressif qu'en Birmanie ou au Laos, dès les années soixante, le gouvernement thaï commença à lutter contre l'immigration dans cette région frontalière géopolitiquement sensible.

L'identité culturelle Akha repose sur un système complexe de connaissances et de règles appelé « Akasang », véhiculé depuis des siècles par une forte tradition orale (les Akhas ont leur propre langue, d'origine tibéto-birmane). Ce système strict mais évolutif gère depuis des générations tous les domaines de la vie Akha : des règles de mariage à la cuisson du riz, en passant par les rotations culturales et les heures de coucher. Cette identité culturelle forte, conservée au cours de leurs exodes successifs, est aujourd'hui mise en péril en Thaïlande, tant par les politiques d'intégration nationale que par les missionnaires chrétiens, les Akhas étant animistes à l'origine. Pour limiter la dérive d'une génération déracinée et sans repères, de nombreux Akhas ont réagi et entamé un travail de préservation de leur culture, notamment au moyen de la revue *The Akha Journal of the Golden Triangle*. C'est l'une des ethnies d'Asie du Sud Est qui revendique le plus fortement son appartenance identitaire, fournissant plusieurs leaders au mouvement régional de défense des intérêts des minorités montagnardes.

Tandis que les pionniers ont fondé le village en 1907, la dernière migration importante date du début des années 1980. Depuis lors, sous les effets combinés de la pression démographique croissante (une dizaine de familles en 1907 contre une centaine de nos jours) et des politiques environnementales, se soldant par la mise en défend de la moitié du terroir villageois par le RFD⁸⁰, le manque croissant de terres a poussé les habitants de Mae Salaep à réduire progressivement la durée de leurs jachères. Initialement, après avoir défriché et brûlé une parcelle, ils la cultivaient une année ou deux avant de la laisser en jachère pendant une quinzaine d'années afin de laisser le couvert forestier secondaire se reconstituer. Dans les années 1960, la durée de cette jachère avait été réduite à 7 ans en moyenne et, dans les années 1970, elle n'était déjà plus que de 5 ans (Thong-Ngam et al., 1995). Ce raccourcissement des jachères est problématique, d'une part, parce qu'il n'autorise plus la reconstitution du couvert

⁸⁰ En 1992, 50% des surfaces (cultivées et en jachère) du village furent déclarées « forêt réservée » pour des projets de reforestation. Dès 1993, le RFD commença activement ses programmes de replantations. De grandes plantations de pin bordent aujourd'hui la route qui mène à Mae Salaep : les paysans racontent qu'il s'agissait autrefois soit de terres cultivées, soit de forêts communautaires que les agents locaux du RFD ont réquisitionnées du jour au lendemain sans concertation. Seule une poignée de villageois qui se sont groupés pour se faire entendre ont reçu des parcelles en compensation.

forestier et, d'autre part, parce que la fertilité des sols diminue⁸¹ et que les parcelles sont envahies de mauvaises herbes⁸², réduisant drastiquement les rendements obtenus⁸³ et poussant les agriculteurs à utiliser des doses croissantes d'engrais et de désherbants chimiques (van Keer, 2003). Ayant atteint les limites écologiques de l'agriculture sur abattis-brûlis et poussés dans les années 1980 par les projets de développement agricoles tels que le projet australien du TA-HASD⁸⁴ à abandonner cette pratique considérée comme arriérée, la pratique de l'agriculture sur abattis-brûlis a aujourd'hui laissé place à une agriculture quasi-permanente. S'il n'est pas rare de voir les agriculteurs brûler un tapis de mauvaises herbes avant de mettre leurs parcelles en culture, les jachères résiduelles excèdent rarement une année ou deux. C'est également dans les années 1980 que, suite à la construction en 1979 de la route goudronnée menant au village, se fit la transition depuis une agriculture d'autosubsistance basée sur la culture du riz pluvial vers une agriculture commerciale plus diversifiée, basée essentiellement sur des cultures annuelles à faible valeur ajoutée et relativement peu exigeantes en intrants et en main d'œuvre telles que le maïs, le soja ou l'arachide, mais également, bien que plus rarement, sur des cultures plus risquées et à plus forte valeur ajoutée telles que le gingembre⁸⁵ (Trébuil et al., 1997; Trébuil et al., 2000).

Dès la fin des années 1980, dans un climat de préoccupations environnementales croissantes, les puissants acteurs thaïs des plaines perçoivent ces modifications de pratiques comme un accroissement des risques d'érosion des terres sur les pentes des hauts de bassins versants et redoutent les inondations soudaines et la sédimentation dans les retenues au-dessus des réseaux d'irrigation. Pour les habitants de Mae Salaep, le *problème* d'érosion des sols est avant tout perçu comme le risque de voir les agents du RFD venir confisquer leurs terres. A Mae Salaep comme ailleurs dans le Nord du pays, les tentatives d'introduction de mesures de conservation des sols et de l'eau (essentiellement des bandes enherbées et des haies arbustives plantées le long des courbes de niveau) ont été peu fructueuses, ces propositions techniques

⁸¹ Plus la jachère est longue, plus le couvert végétal est abondant, plus le sol contient de matière organique et plus le brûlis de première année libère d'importantes quantités d'éléments minéraux.

⁸² Lorsque la jachère est suffisamment longue, le couvert forestier par l'ombre au sol qu'il procure empêche le développement d'un tapis de mauvaises herbes et la constitution d'une banque de semences d'adventices dans le sol.

⁸³ Sauf si plusieurs sarclages soignés sont pratiqués, ce qui est très coûteux en force de travail.

⁸⁴ Thai-Australia Highland Agriculture and Social Development Project

⁸⁵ Le gingembre a cependant aujourd'hui quasiment disparu du sous-bassin versant de Mae Salaep. « Planter du gingembre, c'est comme jouer au loto », disent les villageois. Le risque provient d'une part des très fortes fluctuations de prix, d'autre part de la grande sensibilité du gingembre aux maladies. La première précaution est de ne jamais planter du gingembre deux années de suite sur la même parcelle afin que la nouvelle culture ne soit pas infestée par celle de l'année précédente. Mais cette précaution aujourd'hui ne suffit plus car tous les sols sont contaminés : le gingembre est donc un « jeu » qui tente de moins en moins d'agriculteurs.

importées n'étant pas adaptées aux conditions socio-économiques locales. Dans ce contexte, l'adoption de cultures pérennes limitant les risques d'érosion⁸⁶ est vue par les villageois comme une solution plus prometteuse permettant à la fois d'éloigner la menace d'éviction par les autorités et d'obtenir des revenus agricoles plus élevés qu'avec les cultures annuelles à faible valeur marchande. De plus, ces plantations, moins exigeantes en main d'œuvre, laissent davantage de temps pour l'emploi non agricole qui fournit déjà plus de la moitié des revenus dans le village. Les premières plantations de litchis dans le village remontent au début des années 1990. Certaines de ces plantations sont irriguées, les revenus à l'hectare en sont alors presque décuplés⁸⁷. Introduit peu après les litchis, le thé vert Assam⁸⁸ a une plus faible valeur ajoutée, mais est produit à moindre risque en culture non irriguée et offre un revenu plus stable et plus régulier que les litchis. Il fait figure de « culture pérenne des pauvres », pour reprendre les mots des habitants de Mae Salaep, bien qu'il soit encore inaccessible à la plupart des petites exploitations du village. Récemment, le gouvernement a introduit une variété de thé Oolong à valeur commerciale élevée dont la culture nécessite un important recours aux intrants et à l'irrigation. Mais tous les agriculteurs n'ont pas les moyens d'investir dans de telles plantations. On distingue actuellement trois grands types d'exploitations à Mae Salaep : (i) les petites exploitations que nous classons en type A, qui ne cultivent en général que du maïs « pour acheter du riz » et qui ne peuvent survivre sans revenus complémentaires de travailleurs journaliers agricoles, mais qui commencent pour certaines à investir dans de petites plantations de thé Assam; (ii) les exploitations moyennes de type B dont les revenus

⁸⁶ Les cultures pérennes limitent les risques d'érosion surtout si la végétation sous canopée est conservée. Non seulement les sols ne sont pas travaillés à nu au début de chaque saison des pluies, période à laquelle les orages sont fréquents et violents, mais également, tout au long de l'année la canopée et le tapis herbacé offrent une protection mécanique contre les précipitations potentiellement érosives.

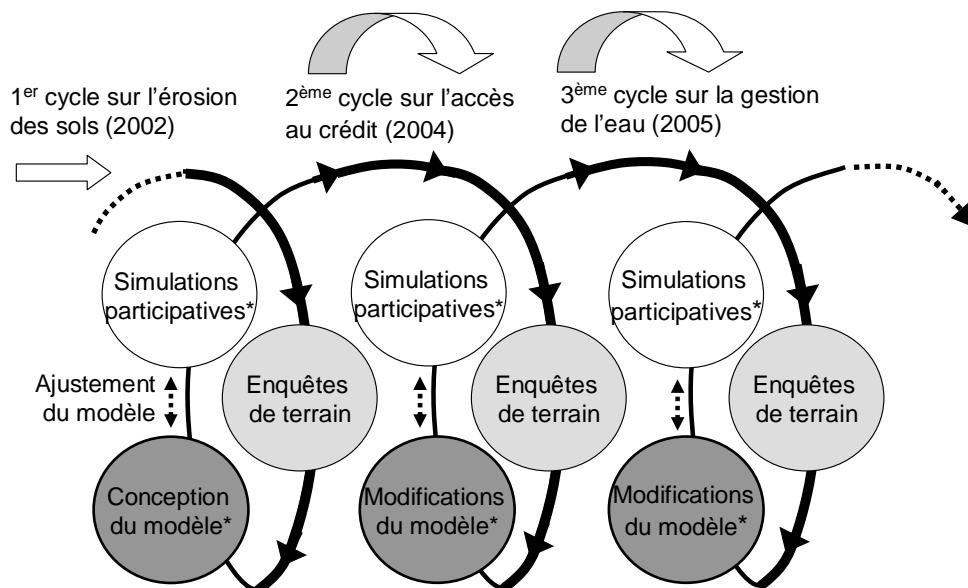
⁸⁷ On distingue deux principaux systèmes de culture de litchis : certains produisent des fruits de table de haute qualité avec des systèmes d'irrigation coûteux et de fortes doses d'intrants chimiques tandis que d'autres cultivent des litchis avec des techniques moins élaborées et vendent leur production à bas prix à une conserverie.

⁸⁸ La prédominance de la culture du thé dans la zone d'étude est liée à la proximité de la célèbre petite ville de Mae Salong. Ce bourg abrite une communauté de chinois, pour la plupart des descendants des familles des soldats de la 93^{ème} armée, une troupe de l'armée chinoise nationaliste de Tchang Kai Chek qui résista aux communistes au pouvoir en occupant les montagnes du Yunnan jusque dans les années 1960, avant de se réfugier dans les montagnes de Thaïlande. Les survivants passèrent une alliance avec les thaïs au tout début des années 80 : en échange de leur intégration dans la nation thaïlandaise, ils participèrent à la lutte contre les maquis communistes qui tenaient une partie des montagnes du Triangle d'or. Les habitants de Mae Salong entretiennent encore d'étroites relations avec la Chine et surtout Taïwan, notamment pour les filières de thé. 80% de la production de thé de la Thaïlande provient de la province de Chiang Raï. Ayant importé variétés, savoir-faire et réseaux commerciaux de leur pays d'origine, les chinois de Mae Salong ont développé une dizaine de petites unités de transformation du thé (séchage, conditionnement et vente). En plus de leur propre production provenant de grandes plantations en terrasses de théiers qui façonnent les versants des collines environnantes, les unités de transformation de Mae Salong achètent également la production provenant des petites plantations des villages montagnards voisins, dont Mae Salaep fait partie. Le thé de Mae Salong, de type Assam ou de type Oolong (vert ou semi-fermenté), s'est peu à peu taillé une réputation et bénéficie désormais d'une appellation d'origine géographique.

agricoles sont suffisants pour assurer les besoins incompressibles de la famille, et qui ont souvent investi dans des petites plantations non irriguées de thé Assam ou de litchis; (iii) et les exploitations de type C, plus larges et diversifiées, qui ont des opportunités de travail hors exploitation très rentables et qui investissent dans de grandes plantations de litchis, et parfois de thé Oolong.

6.1.2 Les deux premiers cycles ComMod implémentés à Mae Salaep

Dans le processus d'apprentissage collectif suscité et accompagné par une démarche ComMod, l'analyse d'un problème au cours d'un cycle peut amener les acteurs locaux à soulever de nouveaux problèmes, lesquels peuvent faire l'objet d'un nouveau processus d'apprentissage au cours d'un cycle suivant. C'est ce qui s'est passé à Mae Salaep où des questions liées à l'érosion des sols, aux règles de crédit rural et à la gestion de l'eau d'irrigation ont successivement été soulevées au cours des trois cycles de modélisation d'accompagnement développés avec les villageois, les outils étant à chaque cycle adaptés aux évolutions de leurs préoccupations (figure 6.1). Bien que seul le dernier cycle sur la gestion de l'eau fut conduit dans le cadre de cette thèse, nous revenons brièvement sur les deux premiers cycles afin de comprendre le contexte dans lequel fut mis en œuvre ce troisième cycle.



* 1 modèle conceptuel sous 2 formes : Jeu de Rôle & Système Multi-Agent

Figure 6.1. Les trois cycles ComMod implémentés à Mae Salaep depuis 2002.

Dans un contexte de forte pression de la société civile accusant les montagnards d'avoir des pratiques agricoles érosives, sans que ces accusations soient nécessairement fondées, le premier cycle ComMod implémenté à Mae Salaep avait pour objectif d'analyser avec les agriculteurs les interactions existant entre les risques d'érosion et les dynamiques de diversification et de commercialisation de l'agriculture (Trébuil et al., 2002a; Trébuil et al., 2002b). Les chercheurs commencèrent par formaliser leurs connaissances du système d'interaction sous la forme d'un modèle à dominante agro-écologique couplant un SMA à un système d'information géographique (SIG) représentant les parcelles du sous-bassin versant du village (Trébuil et al., 2005). Pour confronter leurs perceptions à celles des villageois, ils conçurent un jeu de rôles, version extrêmement simplifiée du modèle SMA initial. Après le test du jeu, ils conçurent également un deuxième modèle SMA, très proche du jeu de rôles (même interface spatiale, même nombre d'agents, mêmes règles simplifiées concernant les risques d'érosion, etc.). Alors que le premier modèle visait l'intégration de connaissances agro-écologiques sur les phénomènes d'érosion, ce deuxième modèle était destiné à faciliter les échanges avec et entre les villageois. Ces derniers établirent aisément le parallèle entre ce modèle SMA et le jeu auquel ils venaient de jouer et validèrent la représentation des phénomènes agro-écologiques de l'érosion proposée par les chercheurs, tout en affirmant que ce qui les intéressait le plus était la recherche de solutions acceptables au problème présenté. Au cours des discussions provoquées par l'usage de ces outils, ils identifièrent collectivement l'adoption des cultures pérennes comme une solution prometteuse, tout en soulignant que seule une minorité d'agriculteurs avait les moyens d'investir dans de telles cultures pérennes. Ils suggérèrent alors une nouvelle orientation du processus ComMod afin d'aborder la question des contraintes socio-économiques à l'adoption des cultures pérennes. Ce fut l'objet d'un second cycle ComMod, mis en oeuvre dans le cadre de notre DEA (Barnaud, 2004).

Le jeu de rôles et le modèle SMA associé furent modifiés et adaptés à cette nouvelle thématique afin de faciliter un processus d'apprentissage collectif sur les interactions entre les dynamiques de crédit –formel et informel-, le travail hors exploitation et l'investissement dans les plantations (Barnaud et al., sous presse; 2006; 2007). Les participants proposèrent au cours de ce cycle des scénarios de changement de règles de crédit –formel et informel- pour pallier au problème d'inégal accès aux cultures pérennes. L'une des propositions consistait à augmenter la durée des prêts alloués par le gouvernement dans le cadre d'une politique de crédit rural décentralisé (un million de Bahts prêté chaque année à chaque village). Mais de telles décisions ne pouvant se prendre qu'à l'échelle du gouvernement, cette proposition ne put être mise en place, illustrant les limites de cette politique de crédit rural dite décentralisée.

Malgré l'impossibilité de mettre en oeuvre leur proposition, les participants retiennent de cette expérience la possibilité et les bénéfices de la concertation entre villageois pour penser ensemble des projets d'avenir, ainsi que la nécessité d'un soutien institutionnel pour permettre à leurs projets de prendre forme. Lors des enquêtes d'évaluation de ce second cycle, les villageois émirent deux souhaits pour la suite du processus ComMod. Dans un contexte d'expansion des cultures pérennes irriguées dans le sous-bassin versant et de tensions sociales croissantes liées à un manque d'eau agricole, ils demandèrent d'introduire dans le jeu la question de l'eau d'irrigation. Ils sollicitèrent également la présence de l'administration du sous-district, le TAO, susceptible de financer des aménagements hydro-agricoles à l'échelle du village, « pour qu'ils sachent ce qui se passe dans le village », selon les mots d'un des leaders du village. Ce troisième cycle ComMod, conduit dans le cadre de cette thèse, nous permettait donc d'aborder la concertation inter-institutionnelle entre village et sous-district (figure 6.2).

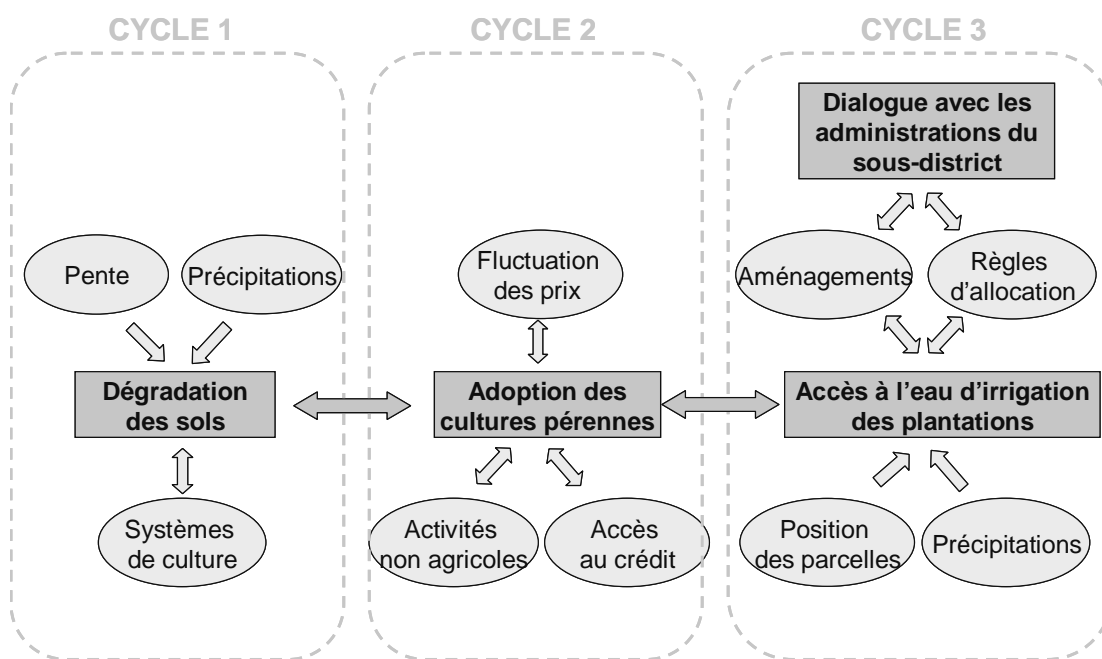


Figure 6.2. Évolution des interactions clés discutées au cours des trois cycles ComMod à Mae Salaep entre 2002 et 2005.

6.2 Situation initiale concernant le problème de la gestion de l'eau agricole

6.2.1 Le problème

L'irrigation gravitaire au moyen de canalisations en PVC captant l'eau des ruisseaux est apparue au début des années 1990 avec l'introduction des litchis dont les rendements et la qualité peuvent être décuplés s'ils sont irrigués en saison sèche, au stade critique de la floraison. Chaque ruisseau ne permettant d'irriguer qu'une, deux ou trois plantations, selon les précipitations et la taille de la plantation, la règle adoptée fut celle du premier arrivé, premier servi : si un agriculteur a installé sa prise d'eau sur un ruisseau, aucun autre ne peut venir ensuite placer la sienne en amont de celle-ci (figure 6.3). De ce fait, seule une dizaine d'agriculteurs, les plus aisés ayant eu les moyens d'investir dans des canalisations au début des années 1990, ont actuellement accès à l'eau pour irriguer leurs plantations de litchis ou de thé Oolong. Cependant, l'augmentation récente du nombre d'exploitants prétendant à l'irrigation commence à créer des tensions au sein du village.

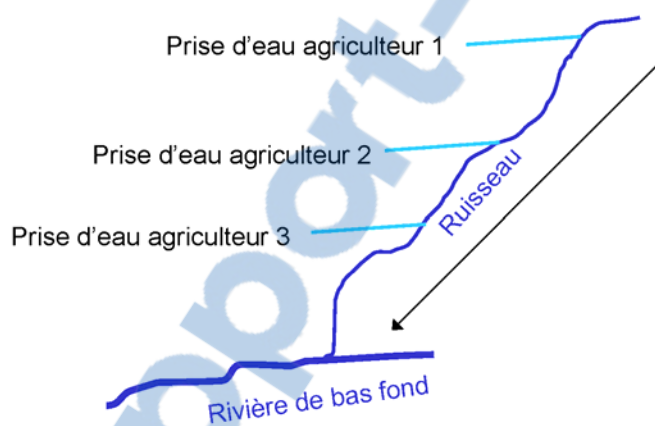


Figure 6.3. Illustration de la règle du premier arrivé, premier servi régulant l'accès à l'eau d'irrigation à Mae Salaep.

6.2.2 Les acteurs, leurs perceptions et leurs interactions

6.2.2.1 Les principaux types d'exploitations agricoles à Mae Salaep

Comme nous l'avons vu précédemment, l'intégration de l'agriculture à l'économie de marché a renforcé les processus de différenciation socio-économique entre les exploitations de Mae Salaep. Elles sont caractérisées non seulement par différents niveaux de moyens de

production et différentes stratégies socio-économiques, mais également par différents intérêts par rapport à la question de l'eau (tableau 6.1).

Tableau 6.1. État de la différenciation socio-économique entre les exploitations agricoles à Mae Salaep dans la province de Chiang Raï au nord de la Thaïlande, 2005.

Type	A. Petites exploitations vulnérables	B. Exploitations autosuffisantes de taille moyenne	C. Exploitations aisées et diversifiées
Superficie (ha/UTH ⁽¹⁾)	0,4 – 0,8	0,8 – 2,4	1,3 – 3,2
Principaux systèmes de culture	Maïs	Riz pluvial, maïs, petites plantations non irriguées de thé Assam ou de litchis	Riz inondé, maïs, plantations irriguées de litchis et/ou de thé Oolong
Activité non agricole	Pour survivre	Pour sécuriser l'exploitation	Pour investir
Revenu familial total moyen (Euros/an) ⁽²⁾	240	500	1400
Capacité d'investissement	Nulle	Faible	Importante

⁽¹⁾ Unité Travail Homme équivalent à 300 jours de travail par an.

⁽²⁾ Seuil de survie dans le village: 250 euros/famille/an, salaire ouvrier dans les plaines: 900 euros/an.

Les agriculteurs de type C sont des agriculteurs aisés appartenant aux clans les plus influents issus des vagues pionnières de migration. S'étant appropriés terres les moins pentues et les plus humides situées dans les bas-fonds du sous-bassin versant, ils bénéficièrent de la possibilité de mettre en place des rizières inondées, techniques promulguées par le gouvernement *via* des projets de développement agricole⁸⁹ dans les années 1980. La riziculture inondée permettant d'obtenir des rendements nettement plus stables et plus élevés que le riz pluvial (de l'ordre de 1 à 4 dans ce village), ces exploitations accumulèrent rapidement plus de capital que les autres exploitations. Elles eurent les moyens d'envoyer une partie de leur main d'œuvre hors du village dans des activités non-agricoles fortement

⁸⁹ Entre 1985 et 1992, le projet Thai-Australia Highland Agriculture and Social Development Project (TA-HASD) en collaboration avec le Department of Public Welfare a été l'une des principales institutions à promouvoir des techniques de conservation des sols et de l'eau dans les hautes terres du Nord de la Thaïlande. Ce projet avait choisi Mae Salaep comme un des ses 18 sites d'essai, y introduisant notamment les rizières en terrasses et les bandes enherbées.

rémunératrices, notamment à travers une filière de salariat à Taïwan⁹⁰. Ces revenus leur permirent en retour d'investir dans de grandes plantations de litchis. Ces familles bénéficient dans le village d'un statut social et économique élevé. Les chefs des clans auxquelles appartiennent ces exploitations de type C font partie du traditionnel conseil des anciens, dont l'influence a certes diminué avec la mise en place, dans les années 1960, d'un chef de village reconnu par l'État, mais qui demeure fortement respecté et conserve une certaine autorité au sein du village. Au début des années 1990, cette dizaine de familles aisées commencèrent à placer des canalisations PVC pour irriguer leurs plantations de litchis. Ils déclarèrent alors que la règle du premier arrivé premier servi était une règle ancestrale régulant l'accès à l'eau. Ainsi, tous les ruisseaux alimentant le sous-bassin versant du village sont aujourd'hui occupés par ces familles aisées. Usant pour exercer leur pouvoir sur les autres villageois de leur notoriété locale, liée à leur statut économique et à leur autorité traditionnelle, ils renforcèrent cette règle et la revendication de son caractère ancestral lorsqu'un nombre croissant de villageois ayant les moyens d'investir dans des canalisations PVC commencèrent à revendiquer un certain droit d'accès à l'eau. Dans les faits, alors que certains appliquent strictement la règle et ne tolèrent aucun arrangement, d'autres ont mis en place certains compromis, tels que des échanges d'accès à l'eau contre des compensations monétaires ou en nature, notamment sous forme de travail journalier. Outre la personnalité de chaque individu, l'adoption de l'une ou l'autre de ces attitudes dépend de facteurs divers tels que l'âge de l'agriculteur (les jeunes ayant une nouvelle famille à nourrir étant souvent plus individualistes), la quantité d'eau disponible en fonction des précipitations, ou encore la relation entre les agriculteurs (les arrangements à l'amiable étant plus fréquents entre membres d'un même clan).

Les chefs des exploitations familiales de types A et B sont généralement soit des femmes veuves⁹¹ ayant des enfants à charge, soit des hommes ayant immigré avec leur famille

⁹⁰ Cette filière organisée permet aux jeunes adultes de Mae Salaep de partir travailler à Taïwan pour une durée de 3 ans, dans des conditions légales et pour des salaires nettement plus rentables (ils parviennent parfois à économiser plus de 2500 euros/an) que ce qu'ils peuvent espérer en Thaïlande. Ces opportunités ne sont cependant accessibles qu'à une minorité du fait du lourd investissement initial requis (environ 2000 euros) et des exigences des employeurs : il faut en effet posséder une carte d'identité et être indemne des virus du Sida et de l'hépatite B, conditions loin d'être réunies par tous les habitants de Mae Salaep.

⁹¹ La fréquence des femmes veuves dans ce village est étonnamment élevée, notamment dans le hameau du haut où l'on en dénombre une quinzaine, sur une cinquantaine de familles. La première raison est liée à la précarité et à l'insécurité des conditions de vie de ces populations: les maris de ces femmes veuves sont souvent décédés en prison ou lors d'arrestations musclées des autorités, ou encore de maladies telles que le SIDA. Par ailleurs, dans la croyance Akha, les femmes veuves sont très mal perçues, considérées comme porteuses de malchance. Or les habitants du hameau du haut sont convertis au christianisme, alors que ceux du hameau du bas sont animistes. Les femmes veuves du hameau du bas et des villages environnements viennent donc trouver refuge dans cette communauté chrétienne.

dans les années 1980 et appartenant à des clans plus petits et moins influents que les exploitations de type C. La grande majorité d'entre eux n'ont pas accès à l'eau. Bien que certains aient des plantations de litchis dont les rendements seraient largement accrus avec un accès à l'eau, ils n'osent pas remettre en cause la règle du premier arrivé premier servi. Tout d'abord, du fait de la force de leur sentiment d'appartenance à la communauté, ils ne veulent pas remettre en cause une règle considérée comme ancestrale. Par ailleurs, l'aversion du conflit est l'une des caractéristiques identitaires fortes du peuple Akha. Ainsi, traditionnellement, si un conflit éclatait au sein d'une communauté, ce qui était relativement rare puisqu'ils cherchent d'abord à éviter les sources de conflits, la communauté se divisait et toutes les parties prenantes quittaient le lieu du conflit, ce dernier étant considéré comme habité d'esprits maléfiques (Goodman, 1996). Enfin, les relations de pouvoir entre les habitants de Mae Salaep sont telles que les villageois les moins influents n'ont pas intérêt à remettre en cause une règle énoncée par les clans les plus puissants. Ils sont en effet dans des relations de dépendance et de patronage vis-à-vis de ces derniers, auxquels ils empruntent de l'argent, avec ou sans intérêts, et par lesquels ils se font embaucher en tant que travailleurs journaliers lors des pointes de travail agricole, ces salaires étant souvent leur principale source de revenus. En termes de relations de pouvoir, les agriculteurs de type C utilisent à la fois leur autorité traditionnelle et leurs ressources physiques (économiques) pour exercer un pouvoir de type incitatif sur les agriculteurs de types A et B, ce qui correspond au mécanisme de la carotte décrit par Boulding (1989) (figure 6.4 ci-après).

6.2.2.2 L'administration du sous-district, ou Tambon Administrative Organization (TAO)

Les habitants de Mae Salaep ont sollicité la présence du TAO dans le troisième cycle ComMod lié à la gestion de l'eau d'irrigation car cette administration dispose de fonds pour soutenir des projets locaux tels que des aménagements hydro-agricoles (encadré 6.2).

Encadré 6.2. Structure et fonctionnement du TAO de Mae Salong Noi.

Structure : Les *Tambon* sont, en général, composés d'une dizaine de villages. Cependant, les villages des hautes terres du Nord étant de petite taille et disposant de peu de ressources, les *Tambon* y regroupent davantage de villages. Le *Tambon* de Mae Salong Noi comprend 26 villages montagnards appartenant à diverses minorités ethniques, avec une prédominance de la minorité Akha. Le conseil du TAO (*Tambon Administrative Organization*) de Mae Salong Noi est donc composé de 52 représentants villageois, à raison de 2 représentants élus pour 4 ans par la population de chaque village. Il est dirigé par une équipe composée d'un président et de deux vice-présidents qui, depuis les réformes de 2003, sont également directement élus pour 4 ans par la population du *Tambon*. Tous ses membres étant directement élus par la population, le TAO jouit d'un statut d'organisation locale. Cependant le rôle clef du secrétaire du TAO, le *palad*, est tenu par un fonctionnaire désigné par le gouvernement pour une durée indéterminée (le *palad* du TAO de Mae Salong Noi était ainsi en 2005 en poste depuis 9 ans). Son rôle n'est en théorie que de venir en appui au conseil d'élus pour la gestion administrative des budgets et des projets, mais dans la pratique, la durée de son mandat et son niveau d'éducation, nettement plus élevé que ceux des membres du conseil, ainsi que sa connaissance des rouages bureaucratiques, lui confèrent un statut qui peut s'avérer plus intrusif qu'un simple soutien.

Sources financières : Les TAO sont en théorie financés d'une part sur des fonds propres issus des impôts locaux, et d'autre part sur des aides de l'État. Le *Tambon* de Mae Salong Noi est cependant si pauvre que sur un budget total annuel d'environ 20 million de Bahts (soit approximativement 400000 euros), 10000 Bahts seulement proviennent des impôts locaux, soit à peine 0.05 % du budget annuel.

Mandat : Les rôles assignés au TAO sont de plusieurs ordres : gestion de l'eau à usages domestique et agricole, construction et maintien des infrastructures routières et des bâtiments publics, gestion des ordures ménagères, protection et gestion des ressources naturelles et de l'environnement, promotion de l'emploi de la population active, soutien social aux femmes, aux enfants, aux jeunes adultes, aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Le TAO de Mae Salong Noi, à l'image de nombreux TAO des campagnes thaïlandaises, a cependant dans un premier temps utilisé son budget pour des infrastructures : construction d'imposants bâtiments pour abriter son siège tout d'abord, puis construction de routes. C'est seulement maintenant que cette jeune organisation commence à diversifier l'utilisation de son budget, notamment pour l'agriculture et la gestion des ressources. Le TAO de Mae Salong Noi prévoyait par exemple en 2005 de financer l'implantation d'une usine de transformation de litchis.

Autonomie par rapport au gouvernement central : Les TAO jouissent en théorie d'une grande autonomie par rapport au gouvernement central pour l'allocation de leur budget. Ils doivent cependant être en accord avec un certain nombre de politiques énoncées par le gouvernement central et faire l'objet d'une approbation par le gouverneur de province. Dans le cas du TAO de Mae Salong Noi, ces lignes directrices sont la préservation du couvert forestier et la lutte contre les problèmes de drogue, encore très présents dans cette région du Triangle d'Or, ancien carrefour du trafic d'opium reconverti au trafic d'amphétamines. Une partie du financement est par ailleurs directement allouée pour certains usages (telle somme pour la lutte anti-drogue, telle somme pour le soutien aux personnes âgées, telle somme pour le développement d'infrastructures sportives, etc.).

Les projets villageois : Chaque année, chaque village peut proposer, par l'intermédiaire de ses représentants villageois, une demande de financement pour un projet d'intérêt collectif. La présidente du TAO sélectionne ensuite parmi l'ensemble des projets proposés ceux qui lui semblent prioritaires (« ceux qui bénéficient le plus aux villageois », selon ses mots), puis ces projets sont approuvés ou récusés par vote au sein du conseil des 52 représentants qui se réunit chaque mois. Après accord par l'administration du PAO (*Provincial Administrative Organization*) à l'échelle de la province, le budget est alloué aux différents projets. L'équipe présidentielle du TAO, avec l'aide du secrétaire, se charge ensuite de la mise en œuvre des projets, notamment du choix des entrepreneurs devant réaliser les travaux approuvés.

Source : entretiens avec la présidente et le secrétaire du TAO et observation participante d'une réunion du conseil en juin 2005.

Dans notre étude de cas, la présidente du TAO, rencontrée et interviewée avant l'atelier, avait parfaitement absorbé le discours participatif : « Notre objectif est de soutenir les initiatives des villageois. Il est important qu'ils conçoivent et proposent les projets eux-mêmes. Si le président du TAO le fait à leur place, cela ne peut pas fonctionner ». Au cours de l'interview, cette dernière mettait également l'accent sur son appartenance à la minorité ethnique Akha pour illustrer sa compréhension des modes de vie et son imputabilité vis-à-vis de la population du *Tambon*, majoritairement Akha. « Contrairement à certains *tambons* des plaines où les présidents de TAO sont des hommes d'affaires, moi, je travaille pour les gens des villages. Je suis l'une des leurs. J'ai eu la chance de pouvoir faire des études, donc je reviens pour aider les villages, pour être un bon modèle pour les villageois ». Cependant, comme nous le verrons plus tard dans le chapitre 8, un fossé peut exister entre le discours et la pratique, ce qui est fréquent dans les projets et les organisations censées mettre en œuvre les principes de la participation (Pijnenburg, 2004).

Les deux représentants au TAO du village de Mae Salaep sont des agriculteurs de type C appartenant aux clans les plus puissants du village, qui sont aussi les clans les plus larges, ce qui explique dans une certaine mesure leur victoire aux élections. Leur imputabilité vis-à-vis de l'ensemble de la communauté est ouvertement remise en question puisqu'ils sont régulièrement accusés par les membres des autres clans du village de profiter de leur position pour servir leur propres intérêts ou ceux de leur clan dans la répartition des bénéfices des projets mis en œuvre. Par ailleurs, ces deux représentants au TAO dénotent une allégeance nettement plus importante vis-à-vis des niveaux d'organisation supérieurs (la présidente du TAO, et le gouvernement d'une façon générale) que vis-à-vis des membres de leur communauté. Durant les entretiens, tous deux décrivaient leur rôle d'intermédiaire entre le village et le TAO comme un transfert d'informations descendant et non pas ascendant : « Notre rôle est d'informer les villageois des décisions prises par le gouvernement ». Ceci illustre le risque que le processus de décentralisation en Thaïlande ne se traduise dans les faits que par une simple déconcentration administrative, reproduisant au niveau local le fonctionnement hiérarchique descendant de l'administration traditionnelle thaïlandaise.

En termes de relations de pouvoir, la présidente du TAO et les deux représentants villageois détiennent un certain pouvoir sur les villageois, provenant de plusieurs sources selon la classification proposée par Giddens (1984) : une autorité légale, tout d'abord, conférée par leur statut d'élu, mais également un pouvoir lié à leurs connaissances, dans la mesure où ils ont un accès privilégié à l'information concernant la loi et les budgets disponibles pour le financement de projets locaux. Savoir écrire et rédiger une demande

officielle de budget au conseil du TAO est également une importante source de pouvoir donnant indirectement accès aux ressources financières du TAO. Par rapport à la classification de Boulding (1989), ces relations de pouvoir fonctionnent essentiellement sur le mécanisme incitatif de la carotte dans la mesure où les représentants villageois et la présidente du TAO peuvent influencer la répartition des bénéfices des projets par la façon dont ils sont rédigés, sélectionnés puis mis en œuvre (figure 6.4 ci-dessous).

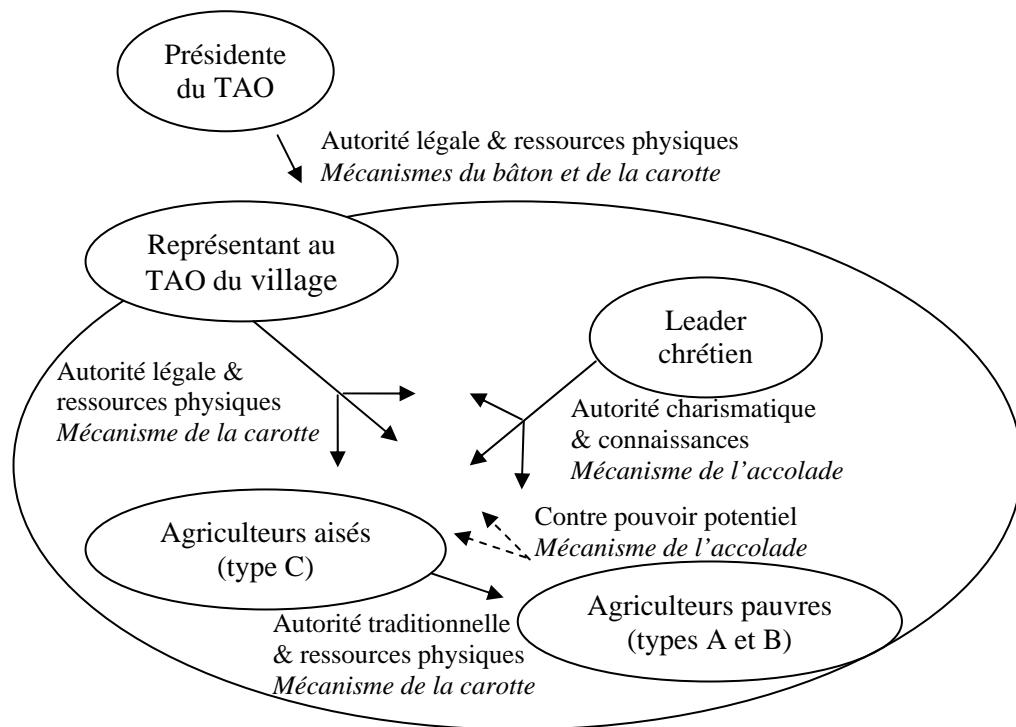


Figure 6.4. Caractérisation des relations de pouvoir dans la situation initiale entre les participants du processus ComMod conduit en 2005 dans le village de Mae Salaep, province de Chiang Raï, Nord Thaïlande.

Quant aux villageois, la plupart se disent peu concernés par les affaires du TAO. « C'est le rôle des représentants au TAO de gérer ces affaires-là » dit une femme au sujet des projets des années précédentes. Si quelques villageois, suffisamment influents pour pouvoir le dire, se plaignent de l'inadéquation entre leurs souhaits et les projets mis en place, rares sont ceux qui sont conscients du rôle actif qu'ils pourraient et devraient jouer dans l'élaboration de ces projets. Une étude menée par Heyd et Neef (2004) dans un autre village du Nord de la Thaïlande confirme ces observations : les personnes interrogées par ces chercheurs ne constatent aucune augmentation de leur capacité de participation à la vie politique locale depuis la réforme administrative ayant renforcé le rôle et les moyens des TAO.

6.2.2.3 *Deux leaders villageois ayant eu un rôle clef dans le processus ComMod*

Deux leaders contrastés du village de Mae Salaep jouèrent un rôle prépondérant dans ce troisième cycle ComMod sur la gestion de l'eau. Le premier est le plus puissant et le plus ancien des représentants au TAO, avec des antécédents de corruption dans la mise en œuvre des projets financés par son administration. Le vif intérêt qu'il montra vis-à-vis du processus ComMod lorsque ce dernier s'orienta vers la question de l'eau est d'ailleurs presque ouvertement lié à sa situation personnelle. Lors des entretiens précédant l'atelier, nous apprîmes qu'il avait récemment conclu un accord avec un investisseur extérieur qui venait d'acheter un terrain de 6,25 ha dans le bassin du village, parcelle d'une taille considérable au regard de la taille moyenne des exploitations du village (tableau 6.1). Le projet de cet investisseur est de planter cette parcelle en thé Oolong, tout en laissant au représentant au TAO le soin de gérer la plantation en échange d'un partage des bénéfices. Comme une telle plantation nécessiterait une quantité d'eau d'irrigation très importante, ce représentant au TAO avait clairement un intérêt personnel à défendre dans le troisième cycle du processus ComMod.

Le second leader villageois ayant joué un rôle important dans le processus ComMod à Mae Salaep est le leader de la communauté chrétienne du village, qui représente environ 60% de la population, essentiellement regroupée dans le hameau du haut⁹². Ce personnage clef de la vie politique locale est un agriculteur aisé, ayant eu les moyens d'envoyer son fils aîné à Taïwan et possédant de grandes plantations de litchis irriguées. Mais contrairement à la plupart des agriculteurs aisés du village, il n'a immigré que récemment et n'appartient à aucun des clans puissants du village. C'est une personne très respectée dans le village, dans le hameau du haut comme dans celui du bas, non seulement en tant que chef religieux mais également et surtout en tant qu'innovateur et conseiller en matière de pratiques agricoles. Il possède une autorité charismatique à l'origine d'une force de cohésion sociale au sein de la communauté chrétienne, correspondant à ce que Boulding (1989) a appelé le pouvoir de

⁹² C'est au début des années 1990 que des missionnaires chrétiens sont venus au village et ont poussé une partie de la population à se convertir. Il y a aujourd'hui deux églises dans le village, l'une dans le hameau du haut dont les 60 familles sont chrétiennes, l'autre dans le hameau du bas (40 familles environ) dont une poignée seulement de familles sont converties, les autres restant animistes. Bien que la question de la religion ne soit pas l'objet de cette thèse, en discutant de façon informelle avec les villageois à ce sujet, il fut intéressant de noter le pragmatisme associé à leur conversion. Quand certains mentionnent la lourdeur et le coût des rituels animistes Akhas par rapport à ceux de la religion chrétienne, d'autres expliquent simplement qu'ils ont déménagé du hameau du bas vers le hameau du haut pour vivre plus près de la route bitumée et que tous les membres du hameau du haut étant chrétiens, il était naturel pour eux de se convertir pour ne pas être isolés du reste de la communauté. Nous savons également que les missionnaires chrétiens (essentiellement d'origine américaine) présents dans le Nord de la Thaïlande fournissent un support matériel (parrainage d'enfants, don de matériel scolaire, de couvertures pour l'hiver, etc.) aux familles qui acceptent de se convertir.

l'accolade (« hug ») (figure 6.4 ci-dessus). Ce leader chrétien offre également un soutien actif aux habitants les plus pauvres du village, par exemple par la culture et la distribution gratuite de jeunes plants de thé dont le coût sur le marché peut être rédhibitoire. Contrairement au représentant au TAO, il ne parle pas le thaï (mais le comprend), est relativement timide et ne s'exprime pas aisément en public. Il fut cependant un acteur clef des deux premiers cycles ComMod, ayant compris très tôt les principes de la démarche et ses bénéfices potentiels pour la communauté. Il fut ainsi l'un des premiers à suggérer l'idée d'utiliser le jeu pour discuter de l'eau d'irrigation et à demander la participation de l'administration du TAO à l'atelier correspondant.

Cette section étant destinée à présenter les représentants et leaders locaux ayant joué un rôle clef dans le processus ComMod, on pourrait s'étonner de l'absence du chef de village. Bien qu'il ait été interrogé avant l'atelier et ardemment invité à y participer, il n'était pas disponible le jour de l'atelier et envoya pour le remplacer un jeune membre du comité villageois. Par ailleurs, son père, chef de l'un des clans les plus puissants du village et membre du traditionnel conseil des anciens, était présent à cet atelier comme aux précédents. Son absence à cet atelier reflète certes un manque d'intérêt pour le processus ComMod, mais également un certain détachement vis-à-vis des affaires collectives de la communauté qui semble surprenant pour un chef de village. Cette attitude est pourtant de plus en plus fréquente chez les chefs de villages en Thaïlande depuis que la réforme des TAO de 1994 les a dépossédés d'une partie de leurs attributions (Arghiros, 2001). Depuis cette réforme prévoyant une augmentation considérable du budget des TAO et instaurant deux représentants villageois élus siégeant au conseil de cette administration, les élites villageoises ont rapidement investi ces nouveaux postes, délaissant les rôles pourtant jusque là convoités de chefs de villages. De ce fait, les villages peinent à trouver des personnes volontaires pour prendre leur tête et les chefs de village sont de plus en plus souvent des personnes dont la motivation pour la vie politique du village est assez faible.

6.2.3 Les obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable

Au fil de cette analyse initiale de la situation agraire et institutionnelle, nous avons identifié un certain nombre d'obstacles potentiels à l'émergence d'un processus de concertation équitable relatif à la gestion locale de l'eau. Sur la figure 6.5, nous distinguons les obstacles

verticaux (liés aux interactions entre les villageois et le TAO) des obstacles horizontaux (liés aux interactions entre les villageois).

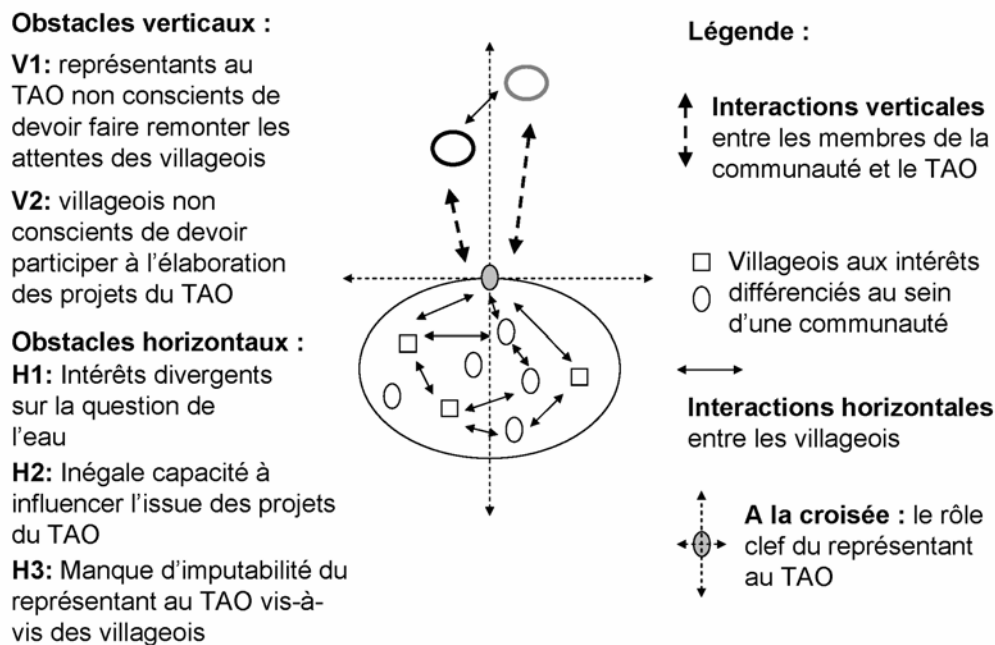


Figure 6.5. Obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable sur l'élaboration d'un projet hydro-agricole financé par le TAO à Mae Salaep en 2005.

Les deux principaux obstacles verticaux initialement identifiés étaient les suivants. Habitué à la traditionnelle gestion descendante de l'administration thaïlandaise où l'on ne leur demande par leur avis et où la participation à la politique se concrétise, au mieux, par le fait d'informer les bénéficiaires des politiques décidées et mises en œuvre, les habitants de Mae Salaep ne sont pas conscients du rôle actif qu'ils devraient jouer dans l'élaboration des projets du TAO. Ils manquent pour cela de confiance en eux, comme l'illustre cette phrase d'une personne âgée du village : « Je ne peux pas avoir d'idées, je ne suis jamais sorti du village ». Les représentants au TAO sont également imprégnés de cette vision des choses, ce qui constitue un autre obstacle à l'établissement d'une concertation inter-institutionnelle ascendante dans laquelle les villageois aient une chance de faire entendre leurs intérêts. Bien que ces représentants expriment une volonté d'œuvrer pour le développement du village, ils ont encore du mal à envisager que leur rôle est de faire remonter les attentes et les projets des villageois.

Trois obstacles horizontaux potentiels furent identifiés (figure 6.5). Le premier est lié au fait que les habitants de Mae Salaep ont des intérêts très divergents quant à la question de l'eau. Le représentant au TAO a un intérêt individuel fort à défendre (figure 6.6). Il s'agit

pour lui, nous l'avons vu, de trouver un moyen d'irriguer les parcelles de thé Oolong de son investisseur privé.

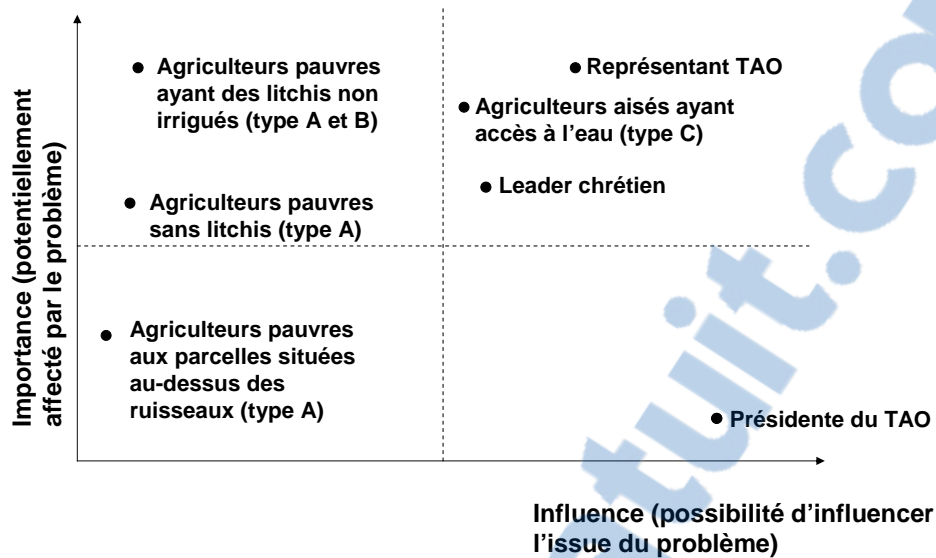


Figure 6.6. Matrice indiquant l'importance et l'influence relatives des principaux acteurs concernés par la question de l'eau à Mae Salaep en 2005.

Le leader chrétien n'a pas d'intérêt individuel à défendre, si ce n'est l'entretien de sa réputation d'homme généreux dans le village. Ce sont plutôt des valeurs de partage qu'il défend dans le processus ComMod. Bien que son discours ne se réfère jamais explicitement à la religion, ces valeurs sont en accord avec son statut de chef religieux. Les agriculteurs aisés qui ont accès à l'eau ont intérêt à un *statu quo*. Quant aux petits agriculteurs qui n'ont pas accès à l'eau, on peut en distinguer trois types (figure 6.6). Ceux qui ont des litchis et qui souhaitent un accès à l'eau ont un intérêt important à défendre dans le processus ComMod. Ceux qui n'ont pas de litchis ne se sentent pas concernés par la question de l'eau dans l'immédiat, bien qu'éventuellement un accès à l'eau puisse les inciter à envisager de planter des litchis. Il y a également une catégorie d'agriculteurs ne se sentant pas ou peu concernés par la question de l'eau, ce sont ceux qui n'ont que des parcelles situées au dessus des ruisseaux du sous-bassin versant. Il s'agit d'agriculteurs pauvres immigrés très récemment, ayant les terres les plus marginales du sous-bassin versant. Pour ceux-là, la question de l'eau n'est un enjeu que si elle débouche sur une re-discussion de l'allocation des terres. Le deuxième obstacle horizontal est lié à l'inégale capacité des villageois à influencer l'issue des négociations relatives à la gestion locale de l'eau, le problème étant que certains acteurs qui ont de forts intérêts à défendre n'ont que peu de moyens d'influencer le processus de décision,

notamment les petits agriculteurs sans accès à l'eau (figure 6.6). Enfin, obstacle à la fois horizontal et vertical, le manque d'imputabilité du représentant au TAO vis-à-vis de l'ensemble des habitants du village est l'une des contraintes les plus fortes identifiées dans cette situation initiale.

Nous allons voir dans le chapitre suivant comment, dans ce contexte, un processus ComMod fut mis en œuvre qui tienne compte des obstacles horizontaux et verticaux identifiés, afin de favoriser l'émergence d'un processus de concertation équitable sur la gestion locale de l'eau d'irrigation au sein de la communauté de Mae Salaep et entre la communauté et l'administration du TAO.



Analyse initiale à l'aide d'enquêtes individuelles



Test du jeu de rôles avec des étudiants de l'Univ. de Chiang Mai



Présentation des règles du jeu aux villageois participants par deux animatrices (en thaï & en akha)



Joueuse choisissant ses cultures



Joueurs attendant leur tour



« Bureau du crédit »



« Bureau du marché »



Simulations participatives SMA en séance plénière



Simulations participatives SMA en sous-groupes homogènes



7 PROCESSUS COMMOD MIS EN ŒUVRE À MAE SALAEP POUR UNE GESTION CONCERTÉE DE L'EAU ENTRE UNE COMMUNAUTÉ AKHA ET SON ADMINISTRATION DE SOUS-DISTRICT

Dans ce chapitre, après avoir exposé les objectifs du processus ComMod implémenté à Mae Salaep et introduit les principaux partenaires ayant participé à sa mise en œuvre, nous présenterons les principales étapes du processus ComMod en explicitant les différents choix méthodologiques opérés. Enfin, nous décrirons les outils de simulation (jeu de rôles et SMA) co-construits et utilisés dans cette expérience.

7.1 Objectifs du processus ComMod

Le processus ComMod mis en œuvre à Mae Salaep visait à faciliter un processus de concertation aussi équitable que possible sur la gestion locale de l'eau d'irrigation au sein du village et entre les villageois et l'administration du TAO. Il s'agissait d'examiner collectivement la question suivante : est-il possible de dégager un accord collectif pour un accès plus équitable à l'eau d'irrigation au niveau du sous-bassin versant villageois ?

Plus précisément, dans ce processus de recherche impliquée, nous pouvons distinguer deux types d'objectifs : les objectifs visés pour nous-mêmes (que souhaitons-nous apprendre, en tant que chercheurs, en mettant en œuvre ce processus ComMod ?) et les objectifs visés pour les participants (quels changements, fussent-ils cognitifs, visions-nous pour les participants ?). Concernant les participants, le premier objectif était de faciliter un processus d'apprentissage (individuel et collectif) sur le système complexe d'interactions entre dynamiques agro-écologiques et socio-économiques en lien avec la question de l'eau d'irrigation, les principales dynamiques en jeu étant les suivantes : l'adoption de cultures pérennes (liée aux règles de crédit et à l'emploi hors exploitation), les règles d'accès et de partage de l'eau, la répartition des parcelles dans le bassin versant, les précipitations, et les infrastructures hydro-agricoles. Il s'agissait de permettre aux participants d'avoir une vision intégrée du système complexe dont ils faisaient partie et de mieux comprendre les changements et les problèmes auxquels ils étaient confrontés afin de mieux s'y adapter. Le deuxième objectif visé pour les participants, fortement lié au premier, était de leur permettre d'échanger leurs points de vue sur ces problèmes afin d'identifier collectivement des solutions prenant en compte les différents intérêts en présence, en particulier ceux des acteurs les moins influents. Il s'agissait dans un premier temps de permettre aux différents types d'agriculteurs

ayant différents intérêts vis-à-vis de la question de l'eau de se mettre d'accord entre eux sur d'éventuelles solutions, avant de soumettre ces solutions à la présidente du TAO.

Notre objectif de recherche était également double. Il s'agissait, tout d'abord, d'analyser dans quelle mesure et par quels mécanismes le processus ComMod pouvait faciliter une concertation équitable entre les membres d'une communauté rurale et leur TAO dans un contexte caractérisé par de fortes inégalités sociales et des disparités de pouvoir. Il s'agissait, par ailleurs, de mieux comprendre, à travers la mise en place du processus ComMod, les interactions sociales entre les différents types d'agriculteurs dans la gestion locale de l'eau et le rôle des représentants villageois dans le dialogue avec l'administration du TAO.

7.2 Porteurs de la démarche

Bien que nous en soyons la principale conceptrice, la mise en œuvre du troisième cycle de ce processus ComMod fut le fruit d'une collaboration entre plusieurs partenaires⁹³ (tableau 7.1).

Tableau 7.1. Principaux partenaires ayant participé à la mise en œuvre du troisième cycle ComMod à Mae Salaep en 2005.

Nom	Institution	Rôle dans le processus ComMod
Cécile Barnaud	Université Paris X & CIRAD	Principale conceptrice et organisatrice du processus ComMod
Guy Trébuil	CIRAD	Soutien à la conception, observation lors de l'atelier
François Bousquet	CIRAD	Soutien à la conception, modélisation SMA, observation lors de l'atelier
Thanya Promburom	Université de Chiang Maï	Animatrice du jeu de rôles en langue thaïe, soutien pour l'organisation de l'atelier
Panomsak Promburom	Université de Chiang Maï	Soutien pour l'organisation de l'atelier
Thanasak Khomkham	Agence gouvernementale locale de développement (<i>Ministère des affaires sociales et de la sécurité humaine</i>)	Soutien pour l'organisation de l'atelier
Mitila Weyeu	ONG locale (<i>CCF : Chistian's Children Fund</i>)	Animatrice du jeu de rôles en langue Akha, soutien pour l'organisation de l'atelier

⁹³ Nous ne mentionnons ici que les principaux partenaires, mais il ne faudrait pas oublier le soutien de trois jeunes étudiants et assistants de recherche de l'université de Chiang Maï qui ont aidé à l'organisation de l'atelier et au déroulement du jeu de rôles.

Ces partenaires sont de deux types, d'un côté des chercheurs et des universitaires basés à Bangkok et à Chiang Mai, et de l'autre des acteurs du développement continuellement présents sur le terrain. Ces derniers ont joué un rôle important dans l'ensemble de la démarche ComMod mise en œuvre à Mae Salaep depuis 2002, notamment Mitila Weyeu, ancienne institutrice du village de Mae Salaep, dont elle est originaire, puis employée de l'organisme de développement local chargé de l'aide aux minorités montagnardes et enfin aujourd'hui membre d'une ONG locale aidant plus spécifiquement les enfants. Extrêmement motivée pour toute action favorisant un développement positif du village dont elle a une connaissance fine, au-delà de son soutien pour l'organisation des ateliers et pour l'animation en Akha du jeu de rôles, elle joua un rôle clef dans l'explicitation de la démarche auprès des villageois. Elle avait initialement été ciblée par les organisateurs du premier cycle ComMod comme pouvant potentiellement prendre la relève en tant qu'animatrice du processus ComMod, après initiation par l'équipe de recherche. Du fait (entre autres raisons) de son nouvel emploi l'éloignant des préoccupations agricoles, ce ne fut pas le cas. Bien que la formation d'animateurs locaux capables de mettre en œuvre de façon autonome un processus ComMod ait été l'une de nos préoccupations dans la mise en œuvre de nos expériences ComMod⁹⁴, nous ne nous étendrons pas sur ces aspects d'une part parce qu'ils sont éloignés de notre question de thèse, et d'autre part parce qu'il s'agit de dynamiques à long terme dépassant le cadre des trois années de la thèse.

7.3 Méthode : le processus ComMod en action

Dans le cadre du projet ADD-ComMod (que nous avons déjà évoqué au chapitre 3), afin de comparer la mise en œuvre de différentes expériences ComMod, un cadre de présentation des expériences a été proposé qui distingue les phases suivantes : sensibilisation, suivi et enquêtes, conception du modèle (modèle SMA et/ou jeu de rôles), construction (physique, concrète) du modèle, validation du modèle, exploration de scénarios et restitution des résultats auprès d'acteurs n'ayant pas participé aux phases précédentes. Il est intéressant dans le cadre de l'évaluation d'une démarche de modélisation participative d'analyser le degré de participation des acteurs locaux aux différentes phases du processus de modélisation⁹⁵. Nous utiliserons ce cadre pour présenter nos deux expériences (tableau 7.2 ci-dessous pour le cas de

⁹⁴ Notamment à travers le projet Ecole ComMod de l'initiative Asia IT&C financé par l'Union Européenne, dont l'un des objectifs affichés était la formation d'animateurs locaux autonomes pour la mise en œuvre de processus ComMod. Si ces objectifs n'ont pas été atteints sur le site de Mae Salaep, ils l'ont été sur les sites ComMod situés au Bouthan pilotés par Tayan Raj Gurung dans le cadre de ce projet.

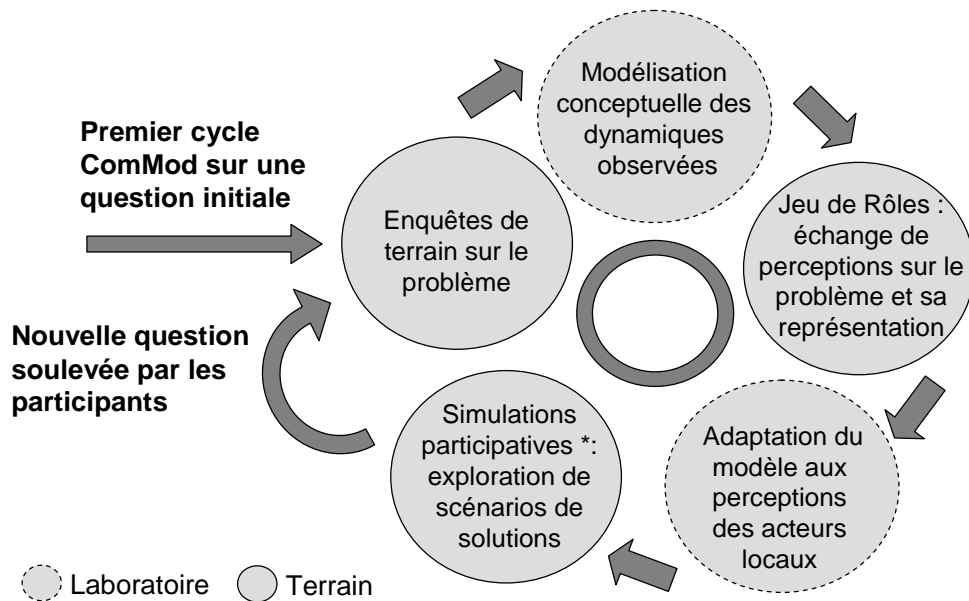
⁹⁵ Activité proposée par Olivier Barreteau dans le cadre du projet CPWF PN 25 intitulé « ComMod et la gestion résiliente de l'eau ».

Mae Salaep), en distinguant les phases d'identification et d'exploration de scénarios. Les scénarios peuvent être en effet, selon les cas, définis par les chercheurs puis explorés collectivement avec les acteurs locaux, définis par les acteurs locaux et explorés collectivement avec eux, ou encore définis par les acteurs locaux puis explorés par les chercheurs sans interaction avec les acteurs locaux.

	2005												2006					
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J
Sensibilisation					2													
Enquêtes analyse initiale				2	2	2	2											
Enquêtes suivi des effets							2	2		2			2					2
Conception du modèle						0	0											
Construction du modèle							0											
Validation modèle							4											
Identification de scénarios							4											
Exploration de scénarios								4		4								
Restitution																		

Tableau 7.2. Chronogramme du troisième cycle du processus ComMod à Mae Salaep indiquant le degré de participation des acteurs locaux (villageois et administrations) aux différentes étapes du processus (0 : sans interaction directe, 1 : information, 2 : consultation, 3 : co-réflexion, 4 : co-décision, 5 : contrôle complet par les acteurs locaux).

Il est intéressant de noter que dans ce troisième cycle, comme dans les précédents, les acteurs locaux ne participent pas directement aux phases de conception et de construction du modèle SMA et du jeu de rôles. Le modèle et le jeu de rôles sont d'abord conçus sur la base de la compréhension que nous avons de la situation à l'issue de la phase initiale d'enquêtes auprès des acteurs locaux. Le modèle est ensuite présenté aux acteurs sous la forme du jeu de rôles, ce qui leur donne une occasion de valider, critiquer et modifier le modèle proposé. Le modèle ainsi révisé (sous sa forme de jeu de rôles ou SMA) est ensuite utilisé pour explorer des scénarios (figure 7.1). Nous reviendrons dans le chapitre 12 sur les raisons et les conséquences de ce choix méthodologique.



* A l'aide d'un Système Multi-Agents et/ou d'un Jeu de Rôles

Figure 7.1. Les cinq étapes d'un cycle ComMod à Mae Salaep.

7.3.1 Analyse initiale de la question de l'eau et du fonctionnement du TAO

Ce troisième cycle ComMod a démarré par une analyse de la situation agraire⁹⁶ et institutionnelle relative à la question de l'eau et au fonctionnement de l'administration du TAO. Plusieurs séries d'entretiens semi-ouverts ont donc été conduits sur ces deux thématiques entre avril et juin 2005 auprès des différents types d'agriculteurs du village, du chef du village, du leader chrétien, des représentants au TAO, de la présidente du conseil du TAO et du *palad* (fonctionnaire assurant le fonctionnement administratif du TAO). Nous avons également été invités à participer, en tant qu'observateurs, à une réunion du conseil du TAO. Ces entretiens avaient une double fonction : il s'agissait, d'une part, d'extraire des informations pour se forger une compréhension de la situation (dont les résultats ont été présentés dans la première partie de ce chapitre) et, d'autre part, de sensibiliser les acteurs à la démarche ComMod, notamment ceux qui n'avaient pas participé aux phases précédentes du processus ComMod comme les membres du TAO.

⁹⁶ Concernant l'analyse agraire, il ne s'agissait pas de conduire une analyse de système agraire complète mais d'actualiser nos connaissances issues des phases précédentes et d'affiner notre compréhension des dynamiques liées à l'usage de l'eau d'irrigation.

7.3.2 Modification du jeu de rôles et du modèle SMA existants

Notre compréhension des dynamiques locales de gestion de l'eau agricole a été formalisée sous forme d'un modèle conceptuel, lequel a été utilisé pour modifier le jeu de rôles et le modèle SMA existants afin qu'ils puissent être utiles pour discuter de la question de l'eau d'irrigation. Les principales modifications au jeu de rôles furent les suivantes : les dynamiques d'usage de l'eau furent ajoutées dans le modèle, un rôle fut conçu à l'intention du TAO et le jeu fut modifié afin de pouvoir être utilisé sans ordinateur. Concernant ce troisième aspect, il s'agissait de concevoir un jeu qui soit éventuellement utilisable par les acteurs locaux, selon leur propre initiative, l'ordinateur étant rédhibitoire dans cette zone reculée de la Thaïlande⁹⁷. Le modèle SMA utilisé dans le second cycle (Barnaud, 2004; Barnaud et al., sous presse; 2007) fut modifié en parallèle pour intégrer les dynamiques relatives à la gestion de l'eau de la même façon que dans le jeu de rôles⁹⁸.

7.3.3 Atelier combinant sessions de jeux de rôles et de simulations SMA

Le jeu de rôles et le modèle SMA furent utilisés lors d'un atelier participatif de trois jours ayant pris place dans les locaux de l'école du village les 16, 17 et 18 juillet 2005. Douze villageois furent sélectionnés pour y participer (encadré 7.1). La présidente et le secrétaire du TAO furent également invités.

⁹⁷ Les jeux de rôles précédents nécessitaient l'usage d'un tableur *excel* pour calculer à chaque tour de jeu les revenus obtenus par chaque joueur en fonction de leurs décisions. Dans ce jeu, les calculs de revenus furent simplifiés et des abaques préparés de façon à permettre un calcul des revenus à l'aide d'une simple calculatrice.

⁹⁸ Le modèle SMA que nous avons utilisé lors de ce troisième cycle ne fut que peu modifié par rapport au modèle SMA utilisé dans le deuxième cycle sur le crédit, dont des descriptions sont disponibles par ailleurs (Barnaud, 2004; Barnaud et al., sous presse; 2007). L'interface spatiale fut ajustée au plateau de jeu qui avait été repeint pour faire apparaître deux ruisseaux, et les plantations de thé Oolong furent ajoutées dans les choix de cultures. L'ajout de dynamiques relatives à la gestion de l'eau a consisté essentiellement à donner la possibilité aux agriculteurs d'investir dans des tuyaux d'irrigation et à prendre en compte dans le calcul des revenus le fait que les revenus des plantations de litchis et de thé Oolong sont plus élevés lorsqu'ils sont irrigués.

Encadré 7.1. Sélection des participants à l'atelier ComMod conduit à Mae Salaep les 16, 17 et 18 juillet 2005.

Les 12 joueurs ont été nominativement sélectionnés. Après discussion de la liste de villageois sélectionnés avec l'ancienne institutrice du village, cette dernière convoqua elle-même l'ensemble des joueurs.

Sur les 12 joueurs convoqués, 7 avaient déjà participé à l'un des deux cycles ComMod précédents, d'une part pour assurer la continuité du processus d'apprentissage, et d'autre part pour s'assurer que les joueurs seraient suffisamment à l'aise pour discuter avec la présidente du TAO.

Ces 12 joueurs représentaient non seulement la diversité d'exploitations présentes dans le village, mais également de façon plus spécifique les différentes situations concernant l'accès à l'eau.

Parmi les 12 joueurs initialement sélectionnés, l'on compte également les principaux représentants villageois : les deux représentants au TAO, le chef du village et le leader chrétien. L'un des deux représentants au TAO et le chef du village eurent cependant des empêchements et se firent remplacer.

9 hommes et 3 femmes étaient initialement conviés. Nous souhaitions à la fois nous assurer de la présence de femmes dans le jeu et éviter que certaines catégories d'intérêts ne soient représentées que par des femmes, lesquelles s'expriment rarement dans les discussions en plénières. Finalement, par le jeu des imprévus et des remplacements de dernière minute, 5 femmes et 7 hommes participèrent à l'atelier.

Nous avons également invité, par lettre officielle doublée d'une invitation orale, la présidente du TAO et le *palad*, fonctionnaire chargé du fonctionnement administratif du TAO. Seule la présidente se présenta à l'atelier, avec cependant une demi-journée de retard.

Le premier jour fut consacré aux sessions de jeu de rôles, avec une première session de mise en situation correspondant à un scénario représentant la situation actuelle⁹⁹, un débriefing collectif visant à faire discuter les joueurs sur les problèmes identifiés, et une deuxième session de jeu testant l'une des solutions imaginées. Le deuxième jour fut consacré aux interviews individuelles des joueurs¹⁰⁰. C'est également au cours de cette journée que les critiques des joueurs sur le jeu furent prises en compte pour modifier le modèle SMA et l'ajuster aux perceptions des joueurs. Cet usage adaptatif du SMA nous a également permis de l'adapter aux débats qui avaient été soulevés la veille. Enfin, le troisième jour de cet atelier fut consacré à une séance plénière basée sur l'usage du SMA. Après un débriefing des sessions de jeu de rôles à l'aide du SMA¹⁰¹, des simulations hybrides impliquant une participation active des participants furent organisées pour faciliter des discussions plus précises sur les

⁹⁹ Cette mise en situation des joueurs avait pour objectif d'une part de leur faire prendre connaissance de notre représentation de la situation, et d'autre part de mettre en évidence les problèmes auxquels ils sont confrontés dans la situation.

¹⁰⁰ Les objectifs de ces entretiens auprès des participants étaient d'évaluer l'adéquation entre leur représentation du problème et celle des chercheurs, mieux comprendre leurs comportements et prises de décision au cours du jeu, connaître leur avis personnel sur les sujets collectivement débattus, et évaluer les effets à court terme du jeu en terme d'apprentissage individuel et collectif.

¹⁰¹ Ce débriefing se fit en deux temps, tout d'abord à l'aide de photographies et de graphiques simples représentant les principales dynamiques jouées, et ensuite à l'aide de simulations SMA. Pour permettre aux participants de bien comprendre le lien entre le SMA et le jeu de rôles, les premières simulations correspondaient à des scénarios semblables aux scénarios joués dans le jeu, avec d'un côté la situation initiale posant problème, et de l'autre un scénario représentant la solution proposée par les joueurs.

questions qui avaient fait débat lors des sessions de jeu. L'atelier fut clôturé par une discussion sur la faisabilité et le réalisme de tels scénarios.

7.3.4 Nouvelles séances de simulations participatives en petits groupes homogènes

Trois semaines après cet atelier, au mois d'août 2005, de nouvelles séances de simulations participatives utilisant le modèle hybride furent utilisées pour accompagner l'évolution des réflexions collectives sur les différents scénarios possibles concernant les règles d'allocation de l'eau. Nous avons décidé d'organiser ces séances de simulations non plus en séances plénières avec les douze participants, mais en trois petits groupes plus homogènes de quatre participants : une groupe de femmes appartenant à la catégorie des agriculteurs pauvres de type A ou B, un groupe d'hommes appartenant à la même catégorie, et un groupe d'hommes appartenant à la catégorie d'agriculteurs aisés de type C, groupe comprenant les principaux leaders villageois. Le représentant au TAO ayant dominé les discussions relatives à ce partage de l'eau lors des séances de simulations de l'atelier (nous y reviendrons dans le chapitre 8), ces simulations en petits groupes étaient destinées à permettre aux acteurs les moins influents de s'exprimer sur la question.

7.3.5 Suivi-évaluation des effets de la démarche

Pour évaluer les effets en terme d'apprentissage individuel et collectif à court, moyen et long terme du processus ComMod, nous avons conduit des entretiens individuels auprès des participants le lendemain du jeu en juillet 2005, trois semaines plus tard en août 2005, trois mois plus tard en octobre 2005, puis près d'un an plus tard en juin 2006. Les principes de ces entretiens ont déjà été présentés dans le chapitre précédent (section 5.3.2). Dans le cadre du projet ADD-ComMod, en mai 2007, Annemarie van Paassen, sociologue du groupe Communication & Innovation Studies de l'Université de Wageningen, Ingon Patamadit et Guy Trébuil menèrent également une série d'entretiens auprès de certains participants. Si les résultats de ces enquêtes n'ont pas été utilisés de façon systématique dans notre analyse, nous y référerons parfois pour bénéficier de ce regard extérieur sur les effets du processus.

7.4 Outils de simulation utilisés

7.4.1 Le jeu de rôles Mae Salaep 3 : un jeu de réflexion sur la gestion de l'eau agricole

7.4.1.1 Les rôles

Les 12 villageois-participants jouent le rôle de chefs de famille gérant différents types d'exploitations familiales (type A, B ou C) caractérisées par des quantités initiales données de ressources en terre, en main d'œuvre familiale et en capital. Une partie des joueurs n'est pas dotée de carte nationale d'identité, ce qui limite leur mobilité. Ces informations sont synthétisées sur une carte rôle que chaque joueur reçoit au début du jeu (figure 7.2). Nous ne présentons ici que quelques-uns des supports utilisés dans ce jeu de rôles, les autres sont fournis en annexe 2.

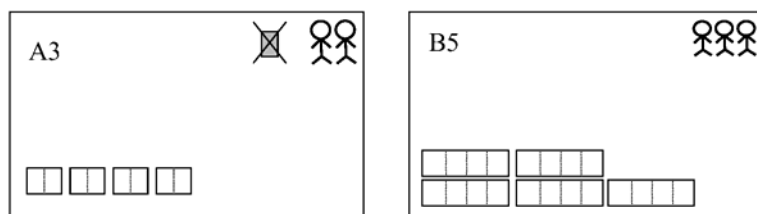


Figure 7.2. Cartes de rôle du jeu Mae Salaep 3 sur la gestion de l'eau agricole (NB : Le joueur A3 possède 4 parcelles de 2 raï¹⁰², 2 travailleurs familiaux, et n'a pas de carte d'identité. Le joueur B5 possède 5 parcelles de 4 raï¹⁰³, 3 travailleurs familiaux, et a une carte d'identité).

Sur les 12 joueurs, il y avait respectivement 3, 6 et 3 rôles d'agriculteurs gérant des exploitations de type A, B et C, ce qui correspondait à la répartition observée dans le village. Les participants avaient dans le jeu un statut économique (type d'exploitation A, B ou C) proche de la réalité. Il peut être en effet difficile pour un joueur novice de devoir se mettre dans la peau d'un agriculteur dont il ne maîtrise pas les stratégies, or l'un des objectifs du jeu est d'augmenter la confiance en eux des participants. Ceci facilite par ailleurs leur compréhension du lien entre le jeu et la réalité et renforce l'impact de la mise en situation des joueurs.

¹⁰² Le raï est une unité de surface utilisée en Thaïlande. 1 raï correspond à 0,16 ha.

¹⁰³ Les joueurs de type A, B et C ont respectivement des parcelles de 2, 4 et 6 raï. Ceci permettait de représenter la forte différenciation existant entre les exploitations tout en limitant le nombre de parcelles que chaque joueur avait à gérer (et donc en limitant le nombre de manipulations dans le jeu).

7.4.1.2 Le plateau de jeu

Les parcelles des joueurs étaient localisées sur un plateau de jeu en trois dimensions représentant un bassin versant semblable au sous-bassin versant du village (figure 7.3). Ces positions étaient volontairement sans rapport avec les positions réelles des parcelles des villageois. Si nous souhaitions qu'un certain lien soit établi entre le jeu et la réalité, une certaine distance avec la réalité était également nécessaire, notamment concernant le positionnement des parcelles entre elles et par rapport aux ruisseaux afin de permettre aux joueurs de prendre de la distance vis-à-vis de certains conflits réels interpersonnels sur l'accès à l'eau.

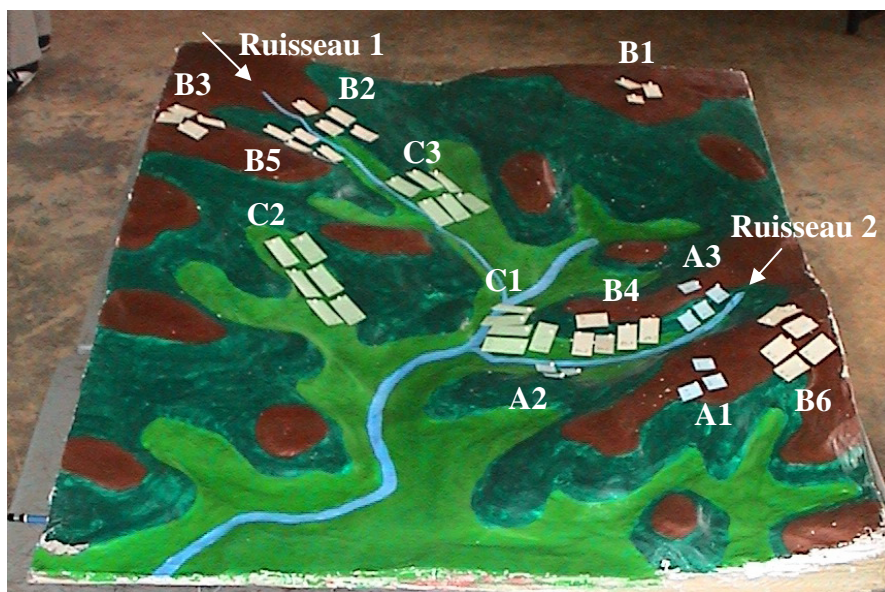


Figure 7.3. Plateau de jeu en trois dimensions représentant le bassin versant du village, avec les parcelles des 12 joueurs positionnées autour des ruisseaux.

Trois groupes de quatre joueurs avaient été identifiés en fonction de la position de leurs parcelles par rapport aux deux ruisseaux se jetant dans la rivière de bas-fond. Le premier groupe correspondait aux joueurs dont les parcelles étaient localisées au-dessus des ruisseaux et qui ne pouvaient donc pas bénéficier d'un accès à l'eau, seule l'irrigation par gravité étant actuellement disponible au village¹⁰⁴. Les deux autres groupes correspondaient aux joueurs dont les parcelles étaient potentiellement irrigables à partir du premier ruisseau et du deuxième ruisseau respectivement. Les membres de chaque groupe se rendaient ensemble au même moment au plateau de jeu, de façon à favoriser les interactions entre eux concernant

¹⁰⁴ Les trois groupes étaient donc constitués des joueurs A1, B1, B3 et B6 pour le premier groupe, B2, B5, C2 et C3 pour le deuxième, et A2, A3, B4 et C1 pour le troisième.

l'accès à l'eau d'un ruisseau donné. Les règles bio-physiques concernant l'irrigation étaient les suivantes. Chaque année, une carte indiquant la pluviométrie moyenne de l'année était tirée au hasard. Selon que les précipitations de l'année étaient faibles, moyennes, ou importantes, le volume d'eau d'un ruisseau permettait d'irriguer les parcelles d'un, deux ou trois joueurs¹⁰⁵. En l'absence de concertation et d'accord spécifique entre les joueurs, les parcelles irriguées par les prises d'eau situées le plus en amont recevaient l'eau disponible en priorité (figure 7.4).

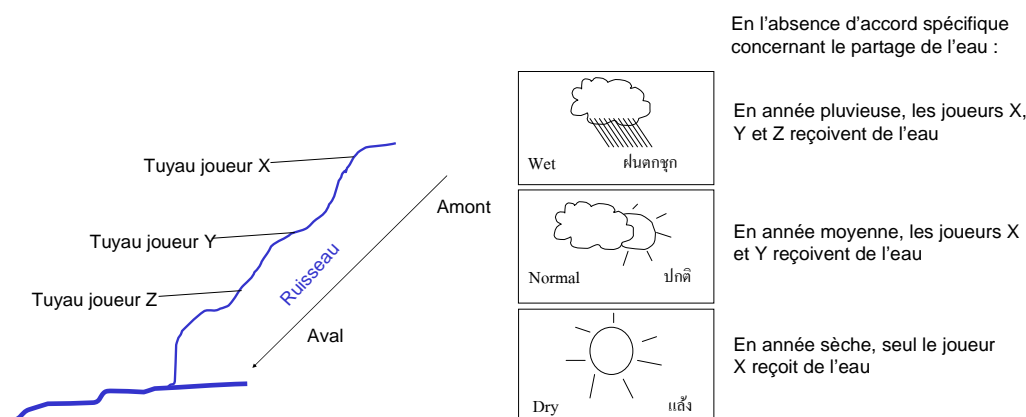


Figure 7.4. Règles bio-physiques concernant le volume d'eau des ruisseaux pour l'irrigation.

Les règles sociales d'accès et de partage de l'eau furent laissées complètement libres, l'un de nos objectifs étant précisément de voir quelles règles les joueurs mettraient en place et quelles interactions sociales auraient lieu.

7.4.1.3 Les principales règles du jeu

A chaque tour de jeu, correspondant à une année, les joueurs allaient d'abord essayer, s'ils le souhaitaient, d'obtenir un crédit auprès des institutions de crédit, les agriculteurs les plus aisés présentant de bonnes garanties de remboursement ayant le droit d'emprunter de plus grandes sommes. Ils allaient ensuite décider d'envoyer (ou pas) des membres de leur famille travailler hors exploitation, sachant que les opportunités les plus rentables nécessitent un certain investissement initial et que les personnes n'ayant pas de carte d'identité ne sont pas autorisées à quitter le village. Ils se rendaient alors au plateau de jeu pour décider de l'allocation de cultures dans leurs parcelles¹⁰⁶, sachant qu'ils pouvaient avoir des contraintes

¹⁰⁵ Cette règle est bien entendu très simplificatrice puisque cela devrait dépendre également de la taille des parcelles. Mais pour conserver le caractère ludique d'un jeu, un certain nombre de simplifications sont nécessaires.

¹⁰⁶ Concrètement, ils collent dans leurs parcelles des post-it de différentes couleurs correspondant aux différentes cultures, en ajoutant des épingles lorsqu'il s'agit de cultures pérennes.

de trésorerie en fonction des coûts en intrants des différentes cultures, et que la main d'œuvre familiale disponible sur l'exploitation représentait un facteur limitant quant aux surfaces de cultures annuelles. Ils décidaient ensuite d'investir (ou non) dans des installations d'irrigation, à savoir soit d'acheter des tuyaux qu'ils positionnaient ensuite comme ils le souhaitent dans les ruisseaux, soit de faire creuser des retenues d'eau individuelles. C'est à ce moment que des négociations pouvaient avoir lieu entre les joueurs quant aux règles d'accès à l'eau. Enfin, après la récolte¹⁰⁷, la dernière étape du tour de jeu conduisait les joueurs au « bureau du marché » où les revenus (agricoles et non agricoles) de chacun étaient calculés. Le calcul des revenus agricoles dépendait des fluctuations des prix¹⁰⁸ (affectant essentiellement les litchis, dont les prix sont particulièrement instables), de la quantité d'eau disponible sur l'exploitation pour irriguer les cultures de litchis et de thé Oolong et, pour les cultures pérennes, de l'âge de la plantation¹⁰⁹. Après déduction des besoins de consommation familiale annuels, si le solde était positif, chaque joueur recevait le montant de son revenu annuel en fausse monnaie. Il était alors invité à se rendre au bureau du crédit pour rembourser, si nécessaire, son crédit. Si le joueur était endetté, il pouvait essayer d'emprunter de l'argent aux autres joueurs ou décider d'envoyer tout ou partie de sa main d'œuvre familiale travailler hors exploitation pour rembourser ses dettes. Une fois que tous les joueurs avaient soldé leurs comptes, un nouveau tour de jeu pouvait commencer.

7.4.1.4 Scénarios

Trois tours de jeu furent joués pour le premier scénario. La situation au début de ce scénario correspondait à la situation du village il y a une quinzaine d'années : les joueurs n'avaient investi ni dans des cultures pérennes ni dans des installations d'irrigation. Ce scénario visait donc à reproduire les dynamiques d'extension des cultures pérennes accompagnées du développement de l'irrigation et à mettre en évidence les problèmes posés par la gestion actuelle de l'eau d'irrigation. Un débriefing collectif rapide fut organisé en séance plénière pour permettre aux participants d'une part de discuter le lien entre le jeu et la réalité et d'autre part d'identifier les problèmes relatifs à la gestion de l'eau mis en évidence lors de la session de jeu et de réfléchir collectivement à de possibles solutions. Après présentation par les représentants villageois de cette proposition à la présidente du TAO et discussion avec cette

¹⁰⁷ Autrement dit la collecte des post-its correspondant aux différentes cultures

¹⁰⁸ Chaque année, une carte est tirée au hasard, indiquant si les prix agricoles sont hauts, bas ou moyens. Les prix des litchis peuvent varier entre 0,08 et 0,85 euros/kg. Ils sont beaucoup plus instables que ceux du thé Assam par exemple (entre 0,16 et 0,25 euros /kg).

¹⁰⁹ Pour simplifier et accélérer le jeu, nous avons considéré que toutes les plantations entraînent en production la deuxième année (en réalité, il faut attendre 5 ans en moyenne pour les litchis et 3 ans pour le thé)

dernière, une deuxième session de jeu de rôles fut organisée selon un nouveau scénario visant à tester cette proposition en modifiant rapidement quelques règles et éléments du jeu.

7.4.1.5 Observation

Outre une observation générale des comportements individuels et collectifs des participants, une attention particulière fut portée aux comportements et aux discussions relatives à la gestion de l'eau. Nous voulions observer par exemple s'il y aurait une précipitation des joueurs pour investir dans des tuyaux et installer des prises d'eau dans les ruisseaux, si la règle du premier arrivé premier servi serait mise en place et respectée, s'il y aurait des négociations entre les joueurs concernant les positions amont et aval sur les ruisseaux, s'il y aurait des formes de partages des tuyaux ou des bassins, etc. Nous voulions par ailleurs observer les comportements des participants au cours des discussions sur les solutions à proposer au TAO, quelles seraient les personnes qui s'exprimeraient et au contraire celles qui ne s'exprimeraient pas, quels seraient les points de vue défendus, quelles idées émergeraient, et quelles seraient notamment les réactions et les comportements du représentant villageois au TAO et de la présidente du TAO.

7.4.2 Le modèle SMA Mae Salaep 3 : un modèle hybride

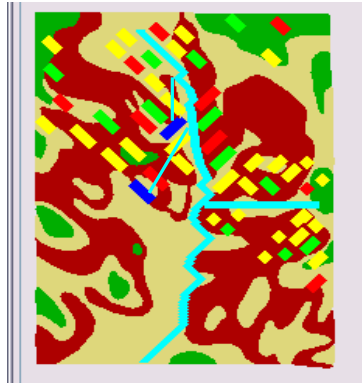
7.4.2.1 Un modèle adaptatif destiné à faire réfléchir collectivement les participants

Une fois un modèle SMA co-construit avec les acteurs locaux, deux types d'usage de ce modèle sont possibles dans une démarche ComMod. Le premier correspond à un usage classique en recherche : il s'agit pour le chercheur d'explorer le fonctionnement d'un modèle à l'aide de simulations afin de poser des hypothèses et produire des connaissances sur ce système. Mais les modèles peuvent également être utilisés pour faciliter des discussions entre des acteurs locaux. Dans ce cas, des modèles très simples peuvent être utiles, qui n'ont besoin d'être ni exhaustifs ni parfaitement calibrés, leur première qualité étant d'être adaptatifs, afin de s'ajuster aux préoccupations des acteurs locaux au fil du processus de concertation. Il s'agit d'une certaine façon de modèles « jetables » correspondant à une représentation du système utile pour faire discuter des acteurs donnés à un moment donné d'un processus de concertation. Notre question de thèse portant (en partie) sur l'usage d'outils de simulation pour favoriser des processus de concertation entre des acteurs locaux, c'est ce deuxième usage que nous avons favorisé dans le troisième cycle de cette expérience ComMod à Mae Salaep.

7.4.2.2 Une structure semblable à celle du jeu de rôles

Dans ce troisième cycle ComMod comme dans les précédents, le modèle SMA est très proche du jeu de rôles : aux 12 joueurs correspondent 12 agents « agriculteurs » dans le modèle SMA, au plateau de jeu correspond l'interface spatiale du SMA, au tour de jeu correspond le pas de temps du modèle, etc. (cf. figures 7.5 et 7.6).

2.a. Interface du modèle



2.b. Plateau de jeu



Figure 7.5. Similarités entre l'interface du modèle SMA et le plateau du jeu de rôles.

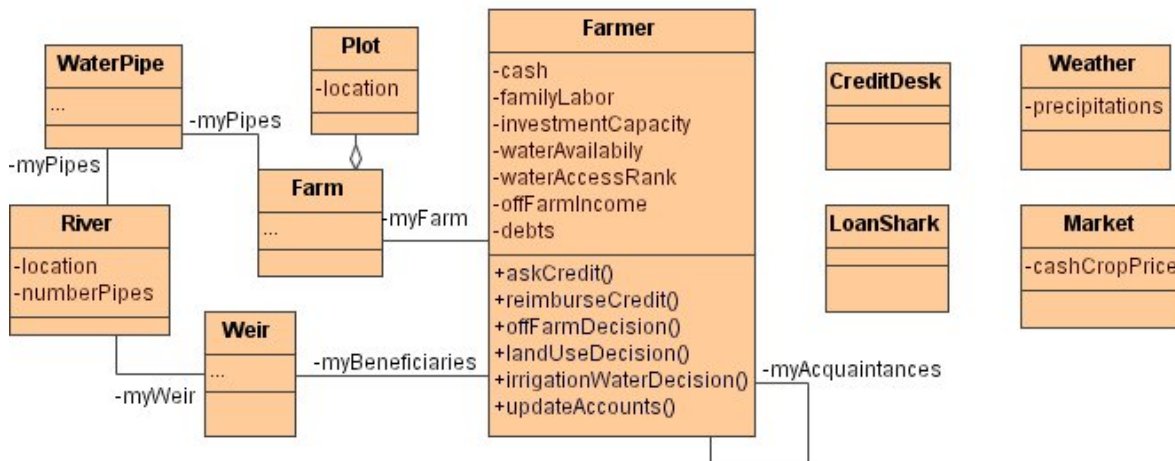


Figure 7.6. Diagramme de classe simplifié du modèle Mae Salaep 3 sur la gestion de l'eau.

Le diagramme de la figure 7.6 est un diagramme de classe en UML¹¹⁰(Unified Modelling Language) représentant de façon simplifiée les principales entités du modèle, leurs relations,

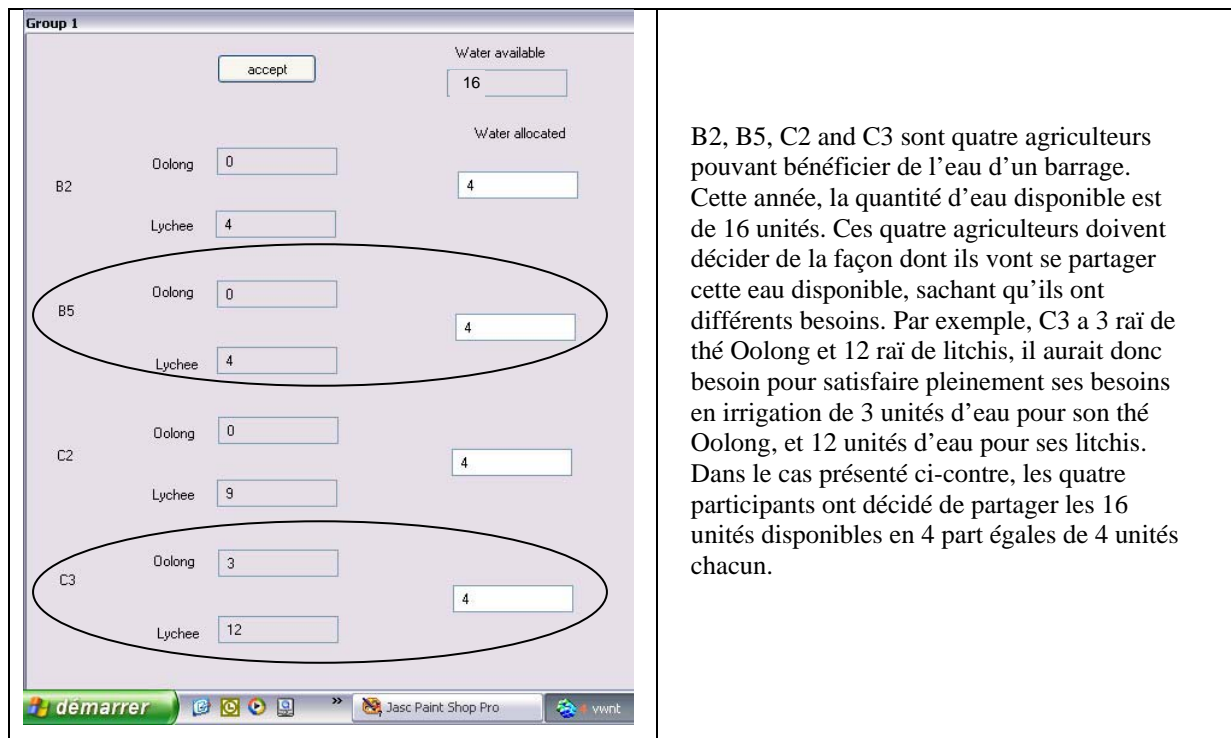
¹¹⁰ Le langage UML est un langage de modélisation universel qui permet de formaliser la représentation que l'on a d'un système sous une forme adaptée à la programmation orientée objet. Ces diagrammes sont ensuite traduits en langage orienté objet pour passer à la programmation proprement dite, *Smalltalk* étant le langage utilisé sur la plateforme de modélisation Comras.

leurs principaux attributs (caractéristiques, variables ou constantes) et méthodes (actions que l'entité est capable d'entreprendre, qui lui permettent d'évoluer).

A chaque pas de temps, les agents « agriculteurs » du modèle effectuent la même série de prises de décision que les joueurs, avec les mêmes contraintes, la différence majeure étant que dans le jeu, ce sont des joueurs réels qui prennent la décision, tandis que dans le modèle, les processus de décision sont modélisés, excepté les décisions relatives à l'irrigation comme nous allons le voir ci-dessous. Des extraits de code correspondant à la programmation des processus décisionnels des agents « agriculteurs » dans ce modèle sont fournis en annexe 3.

7.4.2.3 Un modèle hybride impliquant la participation de joueurs réels

Le principal intérêt de ce modèle réside dans son caractère hybride. Dans ces simulations particulières, les 12 agents informatiques du modèle prennent des décisions concernant toutes les activités (crédit, assolement, travail hors exploitation, etc.) sauf l'allocation de l'eau. Lorsqu'on lance une simulation à l'aide de ce modèle hybride, à chaque pas de temps, la simulation s'arrête au moment des décisions concernant l'irrigation, et les 12 participants qui suivent l'évolution de leur avatar informatique doivent décider pour lui quelle action est entreprise en matière d'irrigation. Il peut s'agir de décisions individuelles comme l'investissement dans un tuyau, ou de décisions collectives comme des règles de partage de l'eau. Par exemple, comme nous le verrons dans le chapitre 8, les joueurs proposèrent de tester dans le jeu un scénario dans lequel deux petites retenues collinaires étaient construites sur les deux ruisseaux du plateau de jeu. Ceci engendra des discussions sur la façon dont les bénéficiaires de chaque barrage devaient se partager l'eau. Pour approfondir ces discussions le troisième jour de l'atelier, l'un des scénarios joués avec cette version hybride du modèle SMA permettait aux participants de discuter des règles qui seraient mises en place si de telles retenues étaient construites. A chaque pas de temps de la simulation, les participants devaient décider collectivement l'allocation des ressources en eau disponibles (lesquelles varient en fonction de la pluviométrie), les quantités d'eau allouées à chacun étant ensuite entrées dans le modèle pour la suite de la simulation (figure 7.7).



B2, B5, C2 and C3 sont quatre agriculteurs pouvant bénéficier de l'eau d'un barrage. Cette année, la quantité d'eau disponible est de 16 unités. Ces quatre agriculteurs doivent décider de la façon dont ils vont se partager cette eau disponible, sachant qu'ils ont différents besoins. Par exemple, C3 a 3 raï de thé Oolong et 12 raï de litchis, il aurait donc besoin pour satisfaire pleinement ses besoins en irrigation de 3 unités d'eau pour son thé Oolong, et 12 unités d'eau pour ses litchis. Dans le cas présenté ci-contre, les quatre participants ont décidé de partager les 16 unités disponibles en 4 part égales de 4 unités chacun.

Figure 7.7. Interface du modèle apparaissant à chaque pas de temps au moment de l'allocation de l'eau, dans le scénario où des barrages sont construits sur les ruisseaux

Ayant présenté dans ce chapitre les objectifs, les étapes méthodologiques et les outils du processus ComMod implémenté à Mae Salaep, nous allons voir, dans le chapitre suivant, quels furent les effets et les résultats de ce processus, notamment en terme d'apprentissage collectif et de concertation entre les participants autour de la question de l'eau d'irrigation.



Représentant au TAO (à droite) en train d'installer une prise d'eau pour irriguer ses plantations dans le jeu



Après un litige sur l'accès à l'eau (opposant un aîné, à droite, au représentant au TAO à gauche)



Joueur comptant son argent



Échange entre deux participantes



Joueuse exposant sa perception du problème lié à l'eau agricole



Représentant au TAO faisant une proposition d'aménagement hydro-agricole pour le village



Représentant au TAO exposant à sa présidente (à droite) la proposition discutée entre les villageois participants



Leader chrétien (au fond, à gauche) exprimant son désaccord au représentant au TAO (devant, à droite) en séance plénière



Deux aînés discutant des règles d'accès à l'eau en suivant les simulations participatives en séance plénière

8 ANALYSE DU PROCESSUS DE CONCERTATION CONDUIT À MAE SALAEP

La principale difficulté de l'analyse de la mise en œuvre d'un processus ComMod réside dans le fourmillement d'informations de nature diverses qu'il génère. Chaque session de jeu de rôles, chaque discussion collective, voire chaque entretien individuel pourrait faire l'objet d'une dizaine d'analyses approfondies sur des aspects particuliers. Nous avons choisi de centrer notre analyse sur le processus d'apprentissage et de concertation facilité par la démarche. Mais là encore, tout processus de concertation est fait de rebondissements, de détours et de non-dits. Comment structurer et synthétiser cette masse d'information en grande partie informelle? A l'instar de Ricoeur (1983) et de Mermet (2005), nous choisirons dans un premier temps le mode du récit. C'est le temps qui nous servira de premier fil conducteur pour retracer le déroulement des faits dans ce processus de concertation. Il ne s'agit en aucun cas d'une présentation objective des faits, puisque parmi la masse d'informations collectées au cours du processus ComMod, nous avons sélectionné et mis en lumière un certain nombre de faits¹¹¹. Nous allons cependant commencer par raconter chronologiquement ces faits sans les interpréter. Dans un deuxième temps, nous les revisiterons à la lumière de notre cadre conceptuel pour analyser le processus en terme d'apprentissage et de concertation, en revenant en particulier sur les dynamiques des jeux de pouvoir à l'œuvre dans le processus ComMod.

8.1 Récit du déroulement des événements

8.1.1 Première session de jeu correspondant à la situation actuelle

Alors qu'aucune règle d'accès à l'eau n'avait été imposée dans les règles du jeu, les joueurs appliquèrent spontanément la règle du premier arrivé premier servi dès la première session de jeu, mettant en évidence l'inégal accès à l'eau induit par cette règle. Trois joueurs aisés (dont le représentant au TAO) investirent sans hésiter dès le premier tour de jeu dans de grandes plantations de litchi et de thé Oolong sur leurs parcelles de bas-fond et installèrent pour les

¹¹¹Nous avons en particulier mis l'accent dans notre analyse du jeu de rôles sur les aspects liés à la gestion de l'eau, qui constitue également une mine d'informations relatives à d'autres aspects. Au-delà des dynamiques de gestion de l'eau ici décrites, la première session de jeu fut par exemple également très instructive par rapport aux stratégies des joueurs à propos des activités hors exploitation. Deux raisons principales poussèrent les joueurs à se rendre au bureau des activités hors exploitation : soit il s'agissait d'une stratégie d'investissement pour pouvoir investir par la suite dans des plantations ou des infrastructures d'irrigation, soit leur objectif était de rembourser des dettes, en cas de revenus insuffisants pour pallier aux besoins incompressibles de la famille.

irriguer des tuyaux dans les ruisseaux, bloquant ainsi l'accès à l'eau pour toutes les autres exploitations (encadré 8.1 ci-dessous et figure 8.1 ci-après).

Encadré 8.1. Description des interactions entre les participants autour de l'accès à l'eau lors du premier tour du jeu à Mae Salaep.

Dès le premier tour de jeu, lorsque le premier groupe de quatre joueurs ayant potentiellement accès à l'eau du premier ruisseau se rendit au plateau de jeu, le représentant au TAO (joueur C3 sur la figure 8.1) investit sans hésiter dans de grandes plantations de thé Oolong et se précipita pour acheter des tuyaux et faire creuser un bassin. Comme il choisit des tuyaux de petite taille et que ses parcelles étaient positionnées dans le fond du bassin versant, sa prise d'eau fut localisée relativement en aval sur le ruisseau. D'après la règle du premier arrivé premier servi, il bloqua ainsi l'accès à l'eau aux autres exploitations. De fait, les trois autres joueurs de ce groupe (parmi lesquels se trouvait le leader chrétien, joueur C2) qui auraient pu avoir accès à l'eau de ce ruisseau, bien qu'ayant planté des litchis potentiellement irrigables, n'achetèrent aucun tuyau. Dans le deuxième groupe de quatre joueurs dont les parcelles étaient localisées autour du deuxième ruisseau, le plus rapide à investir dans un tuyau fut un jeune joueur de type B (le joueur B4). Ceci n'empêcha pas le joueur C1, chef de clan influent membre du conseil des anciens, de décider d'en faire autant. Ce dernier choisit un tuyau de longue taille et le plaça de façon à prendre de l'eau en amont de la prise d'eau du jeune joueur B4. Sans un mot, ce dernier prit le tuyau et le déplaça de façon à le mettre en aval du sien. Toujours sans qu'un mot ne soit échangé, le vieux joueur C1 fit une nouvelle tentative, à laquelle le joueur B4 répliqua de la même façon. Le joueur C1 tenta alors de placer sa prise d'eau dans le premier ruisseau, au-dessus de la prise d'eau du représentant au TAO (joueur C3), mais ce dernier refusa de la même façon que le joueur B4 en déplaçant le tuyau du joueur C1 en aval du sien. Le joueur C1 se résigna et accepta de laisser son tuyau en aval.

Les deux tours de jeu suivants se déroulèrent sans qu'interviennent de nouveaux événements liés à la gestion de l'eau. Les revenus des trois joueurs ayant accès à l'eau furent nettement supérieurs à ceux des autres joueurs, et les autres joueurs, bien qu'ils aient investi dans des plantations de litchis, ne firent aucune tentative pour avoir accès à l'eau¹¹². Quant aux joueurs dont les parcelles étaient localisées au-dessus des ruisseaux et qui de ce fait n'avaient pas accès à l'eau, ils optèrent dès le début du jeu pour des stratégies d'exploitation sans irrigation.

¹¹² La joueuse B5 s'exprima ainsi à ce sujet au cours d'un entretien individuel : « Le représentant au TAO me disait en thaï que je ne pouvais pas acheter de tuyaux car je n'avais pas assez d'argent, mais en Akha, il me disait que si je mettais mes tuyaux il n'y aurait plus assez d'eau ».

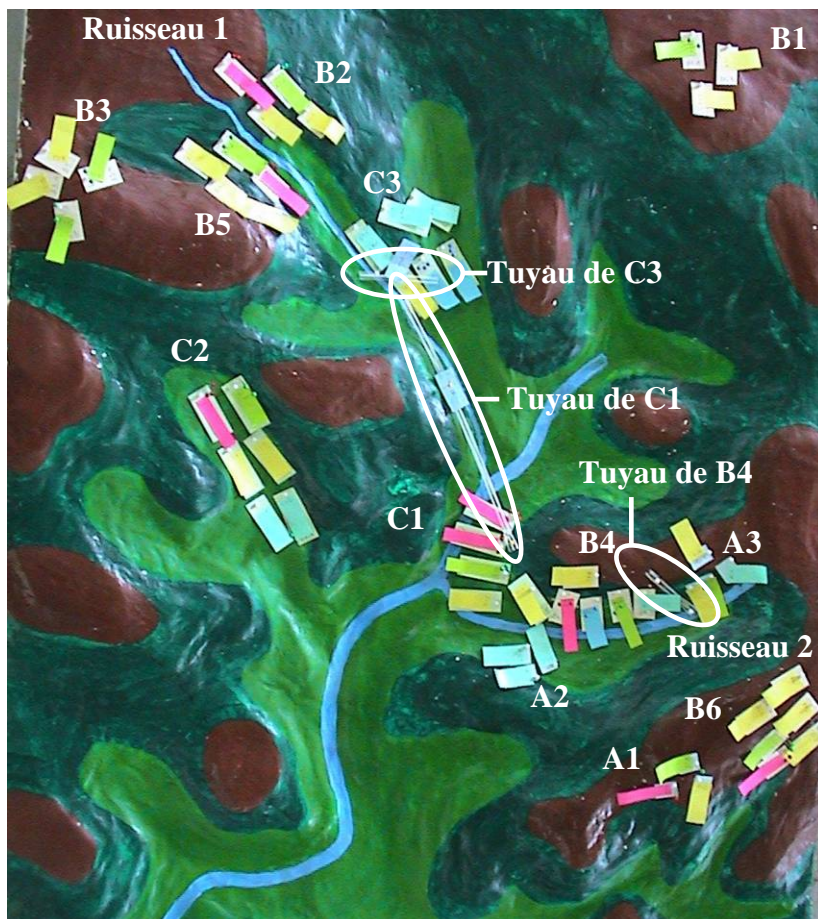


Figure 8.1 Photographie du plateau de jeu à la fin du premier tour de la première session de jeu à Mae Salaep.

8.1.2 Discussion collective sur les problèmes rencontrés et les solutions possibles

A la fin de cette première session de jeu, chaque participant fut invité à s'exprimer sur les problèmes liés à l'eau qu'il avait rencontré au cours du jeu. Les joueurs dont les parcelles étaient situées au-dessus des ruisseaux incriminèrent naturellement la localisation de leur parcelle. Plus surprenante fut la réaction des joueurs sans accès à l'eau dont les parcelles étaient situées sous les ruisseaux. Loin de remettre en cause explicitement la règle du premier arrivé premier servi, ils expliquèrent qu'ils n'avaient pas accès à l'eau faute de moyens financiers pour investir dans des tuyaux¹¹³. Quant aux trois joueurs qui avaient accès à l'eau, ils expliquèrent que le problème à leurs yeux était le manque d'eau. Le représentant au TAO prit ensuite spontanément le rôle de porte-parole et résuma ainsi la situation : « Il y a deux

¹¹³ La loi du premier arrivé premier servi était cependant bien présente dans leurs esprits, comme le suggère cet échange :

« - Equipe de facilitation, s'adressant à la joueuse B2 : si tu avais assez d'argent, tu investirais dans des tuyaux ? »

- Joueuse B2 : Oui, mais je ne prendrais pas toute l'eau.

- Joueur C3, représentant au TAO : non, cela ne pourrait pas marcher comme cela. »

problèmes à résoudre : le manque d'eau dans les ruisseaux et l'impossible accès à l'eau pour les gens dont les terres sont au-dessus des ruisseaux. »

Suite à cette phase d'identification des problèmes, les participants furent invités à discuter de possibles solutions. Le représentant au TAO proposa d'abord la construction d'un grand réservoir au-dessus du village, projet qu'il avait déjà proposé l'année précédente à l'agence gouvernementale du Département de l'irrigation et qui avait essuyé un refus (rappelons ici l'intérêt personnel de ce représentant au TAO pour un accès à l'eau du fait de l'accord signé avec un investisseur privé pour mettre en place de grandes plantations de thé Oolong nécessitant de grandes quantités d'irrigation). La proposition de ce grand réservoir sensé, aux dires du représentant au TAO, pourvoir en eau tous les villageois, fut accueillie par les autres participants avec un certain scepticisme car un tel réservoir ne bénéficierait de fait qu'à une minorité d'exploitations placées sur un flanc d'un des deux sous-bassins versants du village. Aucun d'eux n'exprima cependant ouvertement de critique à l'égard de cette proposition. Lorsque l'équipe de facilitation du jeu demanda aux participants s'ils avaient d'autres propositions à suggérer, le leader de la communauté chrétienne prit la parole pour proposer d'aménager une retenue collinaire sur chaque ruisseau du sous-bassin versant et de partager l'eau ainsi stockée au sein de petits groupes de trois ou quatre agriculteurs. Un vote à main levée fut organisé et tous les joueurs, y compris le représentant au TAO, acceptèrent cette deuxième idée, sauf l'un d'eux dont les parcelles étaient au-dessus des ruisseaux. Après de nouvelles négociations, le représentant au TAO fit la synthèse en reprenant l'idée des petits barrages, mais sans évoquer le problème de ceux qui ne pourraient en bénéficier. Quant l'équipe de facilitation du jeu proposa aux participants de tester de nouveaux scénarios dans la session de jeu de l'après-midi, les participants décidèrent de tester ce scénario.

8.1.3 Suggestion de l'idée des retenues collinaires à la présidente du TAO

Lorsque les villageois restituèrent à la présidente du TAO la session de jeu de la matinée¹¹⁴ par l'intermédiaire de leur représentant et lui présentèrent la suggestion des retenues collinaires, cette dernière, loin de répondre directement à la suggestion des villageois en terme de financement éventuel par le budget du TAO, se lança, en thaï, dans une tirade sur les politiques environnementales décidées à Bangkok au sujet des hautes terres. La teneur de son discours fut la suivante : les villageois devraient se souvenir qu'ils n'ont aucun droit sur les

¹¹⁴ Alors que nous avons convié la présidente et le secrétaire du TAO de Mae Salong Noi à se joindre à la première journée de cet atelier, en fin de matinée, ni l'un ni l'autre n'étaient présents. Ayant réussi à joindre la présidente par téléphone, cette dernière nous rejoignit en début d'après-midi, s'excusant d'avoir oublié notre invitation. Le secrétaire quant à lui avait un empêchement.

terres qu'ils exploitent et qu'ils risquent à tout moment d'être expulsés. Relancée plus précisément sur les projets liés à la gestion de l'eau, la présidente répondit qu'il serait plus sage avant de prendre toute décision d'attendre la sortie de plans d'aménagement de la gestion de l'eau au niveau national qui sont actuellement étudiés au niveau du gouvernement. Malgré cette intervention de la présidente qui fit quelque peu retomber l'enthousiasme collectif autour de l'idée des retenues collinaires, l'équipe de facilitation proposa aux villageois de tester tout de même ce scénario dans une deuxième session de jeu pour continuer à y réfléchir collectivement. La présidente ne prêta que peu d'attention à cette session de jeu.

8.1.4 Deuxième session de jeu testant le scénario des retenues collinaires

Deux petites retenues collinaires furent ajoutées sur les deux ruisseaux du plateau de jeu. Les règles écologiques associées furent une légère augmentation de la quantité d'eau disponible. Quant aux règles sociales d'accès et de partage de l'eau, cette fois encore, elles ne furent pas précisées pour laisser aux participants le soin de les discuter. Si la retenue collinaire aménagée sur le deuxième ruisseau (figure 8.1) n'eut que peu d'effets sur ses bénéficiaires potentiels¹¹⁵, celle du premier ruisseau généra au contraire beaucoup de changements. Au premier tour de jeu, le joueur C2 (le leader chrétien) acheta des tuyaux pour les brancher au niveau de la retenue collinaire. Son tuyau se trouvait alors en amont de celui du joueur C3, le représentant au TAO. Ce dernier craignant de voir son accès à l'eau limité investit dans un nouveau tuyau positionné plus en amont que le premier. Quant aux joueuses B5 et B2 dont les plantations de litchis auraient pu bénéficier d'un accès à l'eau de cette retenue collinaire, elles attendirent respectivement le deuxième et le troisième tour de jeu avant d'investir dans des tuyaux pour accéder à l'eau issue de cette retenue. C'est à ce moment que l'équipe de facilitation pointa du doigt le manque d'eau pour irriguer suffisamment toutes les plantations, ce qui généra des échanges animés sur les règles de partage de l'eau entre les bénéficiaires de cette retenue. Le représentant au TAO disait d'un côté que, puisqu'il avait été le premier à mettre ses tuyaux dans le ruisseau, il devrait pouvoir continuer à bénéficier d'un accès privilégié à l'eau, et de l'autre le leader chrétien plaidait en faveur d'une nouvelle distribution des droits d'accès à l'eau liée à la mise en place d'une nouvelle infrastructure. Ces discussions ayant émergé à la fin de la journée de jeux de rôles, le temps manqua pour permettre aux protagonistes d'approfondir cette discussion et de trouver un accord satisfaisant.

¹¹⁵ Les joueurs A2 et A3 dont les parcelles auraient pu bénéficier d'un accès à l'eau issue de la retenue collinaire du deuxième ruisseau n'avaient investi que dans des plantations de thé Assam et la retenue ne les incita pas à planter de litchis, probablement par peur du risque économique.

8.1.5 Simulations SMA participatives en séance plénière sur les règles de partage de l'eau

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, dans ce modèle hybride, à chaque pas de temps, la simulation s'arrêtait au moment où les agents artificiels devaient prendre des décisions relatives à l'eau. C'était alors au participant réel correspondant de prendre la décision pour son avatar. Le premier scénario joué à l'aide du modèle hybride fut celui de la situation actuelle, sans retenues collinaires. Quand l'équipe de facilitation annonça aux participants qu'ils avaient la possibilité d'investir dans des tuyaux, les participants se précipitèrent avec plus d'énergie encore que dans le jeu^{116,117}. L'ordre dans lequel les différents participants purent placer leurs tuyaux fut le fruit d'une loi du plus fort¹¹⁸ et les femmes qui avaient levé la main pour dire qu'elles souhaitaient mettre des tuyaux ne se firent pas entendre. Le leader chrétien se leva alors pour mettre en place ses tuyaux, tenta de les mettre au-dessus de ceux du représentant TAO, lequel exprima son désaccord. Le leader chrétien expliqua alors que c'était pour éviter ce genre de situations conflictuelles qu'il trouvait préférable de former des petits groupes d'agriculteurs se mettant d'accord sur des règles de partage de l'eau. L'exploration de ce scénario à plus long terme montra, sans surprises, que les agriculteurs ayant accès à l'eau d'irrigation avaient des revenus nettement plus élevés que les autres. « C'est exactement comme cela que cela se passe dans la réalité. Chacun a plus ou moins, selon ses capacités », dit alors la participante A3.

Un deuxième scénario correspondant à la proposition des petites retenues collinaires fut alors collectivement simulé, les bénéficiaires de chaque retenue devant se mettre d'accord à chaque pas de temps sur la façon dont ils se partageaient l'eau. Tant que les besoins en irrigation restèrent inférieurs aux quantités d'eau disponibles, il n'y eut aucun problème, chaque joueur recevait la quantité d'eau nécessaire pour irriguer ses plantations. Quand les surfaces plantées en litchis et thé Oolong augmentèrent et qu'il n'y eut plus assez d'eau pour satisfaire pleinement chaque participant, les discussions commencèrent à s'animer. Ces discussions furent cependant dominées par le représentant au TAO qui faisait également office de traducteur Akha-Thai¹¹⁹. Il imposa sans réelle discussion un partage de l'eau proportionnel à la taille des plantations à irriguer de chaque participant. Il expliqua également

¹¹⁶ Ceci est très probablement lié au fait qu'ayant déjà joué le jeu deux jours auparavant, ils étaient très conscients de l'importance de l'ordre d'arrivée des exploitants pour l'accès à l'eau.

¹¹⁷ Concrètement, au lieu de positionner des pailles sur le plateau de jeu, les participants pointaient du doigt sur l'interface du modèle à l'écran l'endroit où ils souhaitaient mettre en place leur tuyau.

¹¹⁸ Cette fois encore le représentant au TAO et le jeune joueur B4 furent plus rapides que le membre du conseil des anciens et firent respecter strictement la règle du premier arrivé premier servi.

¹¹⁹ L'ancienne institutrice commise à cette tâche était malade ce matin-là.

que selon lui, les plantations de thé Oolong devraient bénéficier de l'eau en priorité car elles nécessitaient de plus grandes quantités d'eau et souffraient davantage d'un manque d'eau que les litchis, idée à laquelle s'opposa le leader chrétien. Voyant au cours de la simulation les agents du modèle continuer à étendre les surfaces à irriguer et la ressource en eau devenir un facteur de plus en plus limitant, le leader chrétien évoqua la nécessité de mettre en place des surfaces plafond pour chaque exploitation¹²⁰.

8.1.6 Nouvelles séances de simulations SMA en petits groupes homogènes

Trois semaines plus tard, quand nous revînmes au village pour faciliter de nouvelles simulations en petits groupes homogènes, dans les trois groupes les participants se mirent très rapidement d'accord sur une autre règle de partage de l'eau. Il ne s'agissait plus d'un partage proportionnel aux surfaces à irriguer, mais d'une règle de partage égalitaire, chacun recevant chaque année la même quantité d'eau que les autres, mais pouvant prêter temporairement ses droits sur l'eau aux autres exploitations en cas d'offre dépassant ses besoins. Les participants nous expliquèrent qu'ils avaient beaucoup discuté entre eux et avec d'autres villageois après l'atelier et qu'ils s'étaient mis d'accord sur cette règle. Pendant ces nouvelles discussions, le représentant au TAO ne fut jamais réellement d'accord avec la majorité, essayant une fois de plus de défendre sa position en expliquant que « les villageois les plus pauvres n'[étaient] pas prêts pour l'irrigation ». Les simulations SMA utilisées avec les participants mirent en évidence un creusement plus important des écarts de revenu dans le scénario d'un partage proportionnel par rapport au scénario d'un partage égalitaire (figure 8.2).

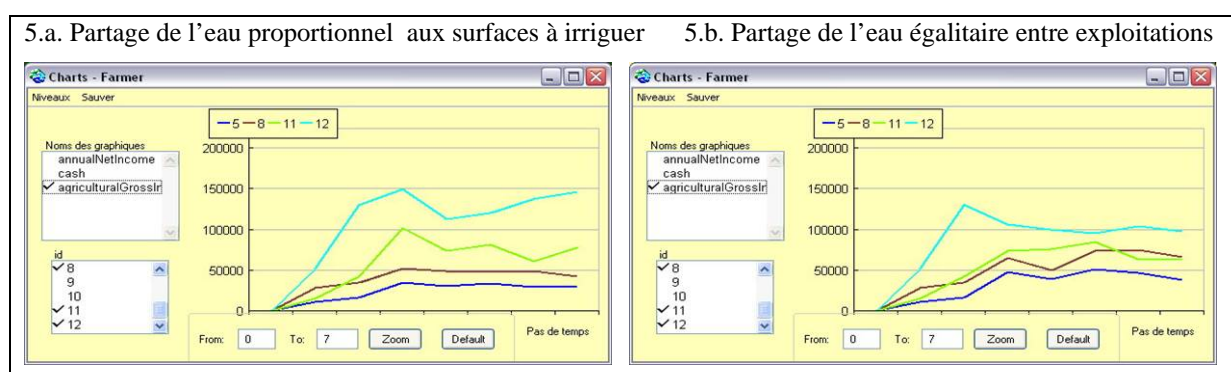


Figure 8.2. Évolution des revenus agricoles annuels pour quatre bénéficiaires d'une retenue collinaire dans le cas d'un partage de l'eau proportionnel aux surfaces à irriguer (à gauche) et dans le cas d'un partage de l'eau plus égalitaire entre exploitations (à droite).

¹²⁰ L'on voit très nettement en arrière-plan de ces discussions que le représentant au TAO comme le leader chrétien ont à l'esprit l'accord que vient de signer le représentant au TAO avec l'investisseur privé pour mettre en place de grandes plantations de thé Oolong.

8.1.7 Suivi du projet présenté par le village au TAO : trois mois puis dix mois plus tard

Trois mois plus tard, le représentant du village était sur le point de présenter au conseil du TAO un projet qui ressemblait nettement plus à sa proposition initiale qu'à la proposition qui avait été collectivement discutée au cours du processus ComMod. Il parlait en effet à nouveau d'un unique grand réservoir construit au-dessus d'un des sous-bassins versants du village. Le leader chrétien présent au cours de cet entretien collectif n'exprima pas ouvertement son désaccord, mais son mécontentement était visible. Dix mois plus tard, quand nous revînmes au village pour suivre l'évolution de ces discussions, le leader chrétien nous expliqua que lui-même et le représentant au TAO avaient finalement collaboré pour concevoir un projet combinant leurs idées, à savoir la construction de deux ou trois réservoirs de taille moyenne alimentant les différents sous-bassins versants du village et impliquant un partage de l'eau entre les différents bénéficiaires de chaque réservoir. Ce projet présenté au conseil du TAO ne retint cependant pas l'attention de la présidente qui invoqua un manque de moyens financiers et leur suggéra de le re-soumettre l'année suivante.

8.2 Analyse du processus en terme d'apprentissage et de concertation

Notre analyse des moments clefs de ce processus d'apprentissage et de concertation va s'appuyer, d'une part, sur notre interprétation des interactions observées entre les participants et, d'autre part, sur l'analyse des entretiens individuels conduits au cours du processus pour en évaluer les effets.

8.2.1 Prise de conscience de la nécessité d'une réflexion collective sur l'eau agricole

Selon Røling *et al.* (1998), la prise de conscience de l'existence d'un problème et de la nécessité de le résoudre collectivement est une étape nécessaire à l'implication active des participants dans un processus d'apprentissage collectif. La première session de jeu a catalysé une telle prise de conscience concernant le problème de l'inégal accès à l'eau et des tensions sociales associées. En effet, en adoptant dans le jeu des règles et des comportements similaires à ceux qu'ils adoptent dans la réalité, les joueurs y ont recréé une situation très semblable à la réalité et mis en évidence son caractère problématique. Au cours du débriefing collectif suivant cette première session de jeu, le groupe des douze joueurs exprima en effet l'idée que cette mise en situation reflétait bien la réalité. Les entretiens individuels conduits au

lendemain du jeu confirmèrent cette idée : sur les onze participants interrogés au lendemain du jeu, neuf mettaient en avant le caractère réaliste de la gestion de l'eau dans cette première session de jeu (tableau 8.1). Au cours des mêmes entretiens, six participants exprimèrent leur prise de conscience de l'importance de la question de l'eau, trois d'entre eux (A3, C1 et C3) expliquant notamment avoir réalisé que les villageois devraient s'adapter dans le futur à un manque d'eau croissant lié à l'expansion des cultures irriguées.

Tableau 8.1. Éléments de réponse faisant référence au réalisme du jeu concernant la gestion de l'eau agricole, extraits des entretiens individuels conduits le lendemain du jeu à Mae Salaep le 17 juillet 2005.

	Nombre de réponses de ce type	Participants*
« Le jeu est réaliste parce que seuls les agriculteurs les plus riches ont accès à l'eau. Les plus pauvres n'ont que la pluie. »	3	A1, <u>A2</u> , A3
« Le jeu a bien reflété la réalité : c'est la règle du premier arrivé premier servi, c'est comme cela que ça se passe dans la réalité. »	3	<u>B3</u> , B4, C3
« Le jeu représente bien la réalité car dans le passé, les gens ne cultivaient que du maïs et du riz. Il n'y avait pas besoin d'eau mais ça rapportait peu. Aujourd'hui, les gens plantent du thé et des litchis, ça rapporte plus, mais il faut de l'eau. »	1	B2
« La situation dans le jeu du matin correspond à la situation du village il y a quelques années, lorsque les premiers agriculteurs ont commencé à installer des tuyaux. »	1	C2
« C'est réaliste car si l'on mettait en place de nouvelles infrastructures dans la réalité, il faudrait comme dans le jeu d'abord discuter et se mettre d'accord sur la façon dont on partagerait l'eau. Comme ça tout le monde respecterait les règles, sans exception pour les représentants au TAO ou le chef du village. »	1	C1
« Ce n'est pas tout à fait réaliste car dans la réalité, un plus grand nombre de personnes ont accès à l'eau. »	1	B6
« Ce qui n'était pas réaliste c'était que le représentant au TAO appliquait strictement la règle du premier arrivé premier servi, alors que normalement, on devrait pouvoir discuter, négocier, s'arranger. »	1	B5

* Lorsque plusieurs participants ont donné le même type de réponse, le participant cité est souligné. Le même participant peut avoir donné plusieurs éléments de réponse. Le joueur B1 ne fut pas interrogé.

Le leader chrétien du village résume ainsi la prise de conscience associée à cette mise en situation : « Le jeu a permis aux joueurs de comprendre par eux-mêmes qu'il est nécessaire

de changer les règles actuelles d'accès à l'eau sans qu'il y ait besoin d'en parler ». Cette phrase est intéressante sous plusieurs aspects. Elle renvoie tout d'abord au caractère expérimental de l'apprentissage facilité par le jeu de rôles qui permet aux joueurs d'observer les effets de leurs actions. Comme l'exprimait la joueuse A2, « dans le jeu, on apprend en testant ce qui se passe si l'on fait ceci ou cela ». C'est précisément la définition d'un processus d'apprentissage expérimental tel que le décrit Kolb (1984). Leeuwis (2004) distingue les retours d'information positifs, des retours négatifs (indiquant l'existence d'un problème et stimulant la décision d'agir pour le résoudre). Ces deux types de retours ont été combinés ici. Les trois joueurs déclarant avoir réalisé que l'eau serait de plus en plus l'objet de conflits dans le futur expriment un retour d'information négatif. D'un autre côté, plusieurs joueurs déclarent également que le processus ComMod leur a permis de réaliser qu'il était possible et profitable de discuter et de coopérer sur la gestion de l'eau au village. Il s'agit là d'un retour positif.

Le fait que le leader chrétien précise que le jeu a démontré aux joueurs qu'il était nécessaire de re-discuter des règles d'accès à l'eau « sans qu'il n'y ait besoin d'en parler » est particulièrement intéressant dans le contexte d'une culture d'évitement du conflit comme la culture Akha. Etant données les tensions sociales et les disparités de pouvoir associées à la gestion de l'eau, cette étape de prise de conscience de la nécessité de résoudre collectivement le problème de l'eau fut une étape stratégiquement importante. Cette étape ne fut pas tant le moment d'un gain réel de connaissances (les participants savaient déjà que l'accès à l'eau était inégalement réparti dans le village), mais celui de la reconnaissance collective de l'existence de ce problème, étape nécessaire pour en discuter. Nous avons mentionné dans notre cadre conceptuel (section 4.2.5) que le pouvoir de certains acteurs dans un processus de négociation provient de leur capacité à influencer le thème et l'enjeu des négociations, de façon à faire d'un problème qu'ils souhaitent aborder un enjeu dont un collectif va discuter. Dans les entretiens conduits avant l'atelier, les agriculteurs aisés de type C ayant accès à l'eau n'avaient tout problème et toute tension sociale liés à la gestion de l'eau. Ils avaient de toute évidence un BATNA¹²¹ élevé et davantage intérêt à un *statu quo* qu'à participer à un processus de concertation sur la question de l'eau. En commençant le processus participatif par une réunion classique dans laquelle les capacités de communication des acteurs les plus influents auraient prévalu, ces derniers auraient très probablement passé sous silence cette question de l'eau, question dont ils ne souhaitaient pas débattre. Cette première session de jeu mettant en évidence le problème de l'inégal accès à l'eau et offrant aux acteurs les moins

¹²¹ Best Alternative To Non Agreement, notion fondamentale de tout processus de négociation (voir section 4.2.5)

influent un mode d'expression privilégié a permis de mettre cette question à l'ordre du jour du processus de concertation.

8.2.2 Le jeu comme lieu d'échanges de perspectives sur la question de l'eau

Chaque protagoniste entre dans l'arène de concertation avec sa propre perception du problème et une connaissance plus ou moins limitée des perceptions qu'en ont les autres protagonistes. L'un des éléments qui se dégage le plus nettement des entretiens individuels conduits auprès des participants trois semaines après le jeu est la vision du jeu comme un lieu privilégié d'échanges de perspectives, notamment sur le problème de l'eau. Sur les onze participants interrogés, dix expriment d'une façon ou d'une autre que le processus ComMod, et en particulier le jeu, leur a permis de mieux comprendre les comportements, les perceptions et/ou les problèmes des autres participants, notamment par rapport à l'accès à l'eau agricole (Tableau 8.2).

Cela peut sembler surprenant au premier abord car tous ces participants appartiennent à un même petit village de moins de 500 habitants. Mais comme dit le joueur B3, « dans la vie de tous les jours, chacun va travailler dans ses champs, nous n'avons pas de telles opportunités de discuter ». Outre le fait de simplement leur offrir une telle opportunité de rencontre, le processus ComMod facilite de tels échanges de perspectives par le biais de plusieurs mécanismes.

Tableau 8.2. Éléments de réponse à la question « Le jeu vous a-t-il permis de mieux comprendre les situations des autres villageois ? », extraits des entretiens individuels conduits à Mae Salaep les 6 et 7 Août 2005.

	Nombre de réponses de ce type	Participants*
« J'ai réalisé que d'autres villageois avaient le même problème que moi. Nous avons pu échanger nos points de vue sur ce problème. »	2	<u>A1</u> , B6
« Je connais déjà bien les autres villageois, mais le jeu nous a permis de discuter ensemble pour essayer d'améliorer la situation. »	2	B2, <u>B4</u>
« Le jeu m'a permis de savoir ce que les autres pensaient à propos du problème de l'eau. »	2	<u>B5</u> , C1
« Le jeu permet de mieux savoir ce que les autres pensent, car dans la vie de tous les jours, nous allons travailler aux champs, nous n'avons pas de telles opportunités de discuter. »	2	<u>B3</u> , C3
« J'ai appris grâce au jeu que les villageois pouvaient discuter pour résoudre ensemble les conflits sur l'eau. »	3	<u>C2</u> , A2, B4
« Le jeu m'a permis de mieux comprendre les comportements des autres villageois. Dans le jeu, j'ai pu observer comment ils faisaient, et ensuite, je suis allé leur poser des questions pour mieux comprendre. »	1	B3
« Le jeu m'a permis de mieux comprendre la façon dont les autres villageois géraient leur exploitation. »	1	B4
« Pas vraiment, j'ai surtout appris des choses sur les cultures. »	1	A3

* Lorsque plusieurs participants ont donné le même type de réponses, le participant cité est souligné. Le même participant peut avoir donné plusieurs éléments de réponses. Le joueur B1 ne fut pas interrogé.

Tout d'abord, le jeu de rôles fut conçu de façon à mettre en évidence les différences de contraintes et de stratégies des différents types d'exploitation. La mise en situation des joueurs endossant ces rôles diversifiés leur permet d'observer de façon interactive les stratégies et les problèmes des autres joueurs. Le jeu de rôles est par ailleurs perçu par les participants comme un puissant catalyseur de discussions (Tableau 8.3). Quatre participants mentionnent ainsi que l'aspect ludique du jeu et la distance qu'il introduit par rapport à la réalité leur a permis d'aborder la question délicate et conflictuelle de la gestion de l'eau. « Le fait que ce soit un jeu rend les discussions plus faciles, mais les discussions se réfèrent quand même à la réalité », précise le joueur B4. C'est cette distance à la fois flexible et indéfinie entre le jeu et la réalité qui constitue l'un des principaux atouts de cet outil pour aborder des

questions faisant l'objet de conflits dans la réalité. Trois autres participants mentionnent que par rapport à des réunions classiques, le jeu permet aux personnes les moins éduquées et les moins à l'aise publiquement de participer aux échanges.

Tableau 8.3. Éléments de réponse faisant référence aux spécificités du jeu de rôles comme catalyseur de discussions, extraits des entretiens individuels conduits à Mae Salaep les 6 et 7 Août 2005.

	Nombre de réponses de ce type	Participants*
« Le jeu facilite les discussions. »	11	Tous ceux interrogés
« Dans la réalité, c'est très difficile de parler du problème de l'eau. Dans le jeu les gens se sentent plus libres de parler. Le jeu permet de parler du problème de l'eau dans la bonne humeur, de façon amicale et non conflictuelle. »	4	B5, <u>B6</u> , C1, C2
« Le jeu permet d'apprendre et de discuter même si l'on a peu d'éducation. »	2	<u>A1</u> , C2
« C'est plus facile de discuter dans le jeu que dans une réunion classique parce que dans les réunions, je m'endors, je n'écoute pas, alors que dans le jeu je me sens de bonne humeur. »	1	A3
« Le fait que ce soit un jeu rend les discussions plus faciles, mais les discussions se réfèrent quand même à la réalité. »	1	<u>B4</u>
« Le jeu facilite les discussions, mais nous avons déjà discuté du problème de l'eau avant le jeu. »	1	C3
« Le jeu rend les gens heureux de discuter, mais je ne parle pas plus dans le jeu que dans la réalité, car dans la réalité, je suis très bavarde, je parle à tout le monde. »	1	B2

Les discussions catalysées par le jeu de rôles ont lieu non seulement de façon publique au cours des débats animées par l'équipe de facilitation, mais également en aparté au cours des ateliers¹²², et surtout entre villageois après les ateliers, comme nous le verrons dans la section 8.2.4.

¹²² Ces discussions ayant eu lieu en Akha, il ne nous était pas possible de les suivre (les interrompre pour en demander une traduction aurait briser la dynamique de ces échanges), ce qui est dommage car elles sont probablement très informatives pour comprendre le processus d'apprentissage collectif. C'est à travers les entretiens individuels que nous sommes parvenus parfois à en garder la trace.



8.2.3 Recadrage du problème : une étape clef du processus de concertation

L'une des idées récurrentes exprimées par les participants au cours des entretiens individuels conduits trois semaines après le jeu est la suivante. « Avant le jeu, je ne connaissais que ma propre vision des choses et je n'arrivais pas à résoudre le problème. Avec le jeu, j'ai pu voir comment les autres voyaient le problème et quelles étaient leurs idées. Cela permet de trouver des solutions ». A l'instar du joueur C1 qui s'exprime ici, sept des onze participants expriment à leur manière que les bénéfices du processus ComMod pour la communauté sont liés au fait que la recherche collective de solutions est plus fructueuse qu'un processus de réflexion individuelle.

Encadré 8.2. Extraits d'enquêtes illustrant la récurrence du thème « on réfléchit mieux à plusieurs que tout seul » dans les entretiens individuels conduits les 6 et 7 août 2005 à Mae Salaep.

« Quand je réfléchis toute seule, j'ai du mal à trouver des solutions. Mais quand tout le monde réfléchit ensemble, on arrive à trouver de nouvelles solutions. » (B5, A3)

« Après le jeu, avec les autres joueurs, on discutait et on se disait que c'était bien de s'entraider et d'essayer de résoudre le problème tous ensemble. » (B3)

« J'ai appris grâce au jeu que les villageois en discutant tous ensemble pouvaient résoudre le problème de l'eau » (C2, B4, A2)

« Avant le jeu, je ne connaissais que ma propre vision des choses, et je n'arrivais pas à résoudre le problème. Avec le jeu, j'ai pu voir comment les autres voyaient le problème et quelles étaient leurs idées. Cela permet de trouver des solutions. » (C1)

« Sans le jeu, chacun pense et agit individuellement. Avec le jeu, les gens discutent tous ensemble et trouvent de nouvelles solutions pour partager les ressources. » (A2, B4)

« Le jeu permet de mieux se connaître et se comprendre les uns les autres, cela facilite la coopération. » (C1)

« Le jeu nous fait réfléchir sur comment vivre ensemble » (C2, B4)

Revenons plus précisément sur le contenu des échanges et réflexions collectives qui furent ainsi catalysées par le jeu au cours de l'atelier. Dans un processus de négociation, le recadrage et la re-formulation collectives de la nature du problème discuté est une étape fondamentale car elle influence la façon par laquelle les protagonistes vont rechercher des solutions (Leeuwis, 2004). Dans le cas du processus de concertation conduit à Mae Salaep, il est intéressant de voir que dans un premier temps, les participants se sont mis d'accord sur le fait que le problème était le manque d'eau, sans mentionner celui des règles d'accès à la ressource. Après un tour de table où chacun s'exprima sur la question, ce fut tout d'abord le représentant au TAO qui domina les discussions, usant de son autorité et de ses capacités de

communication pour imposer ses idées. En mettant en avant le problème du manque d'eau, ce dernier justifiait la nécessité de construire de nouvelles infrastructures, ce qui lui offrait l'occasion de suggérer à nouveau son projet de construction d'un grand réservoir qu'il avait déjà (en vain) présenté au Département de l'irrigation. Son projet fut accueilli avec peu d'enthousiasme par les autres participants qui en connaissaient la teneur. Plus surprenante au premier abord fut la réaction du leader chrétien qui laissa le représentant au TAO conclure que le principal problème à résoudre était le manque d'eau sans évoquer les problèmes liés à la règle du premier arrivé premier servi, alors qu'il la remettait ouvertement en cause au cours des entretiens individuels conduits avant l'atelier. Comme il l'expliquerait plus tard au cours d'un autre entretien individuel, il savait à ce moment là du processus de concertation qu'il était impossible de remettre en cause frontalement cette règle du premier arrivé premier servi car les membres des clans les plus influents ayant accès à l'eau ne l'auraient pas accepté. Une confrontation directe sur cette règle aurait généré en effet un processus de négociation distributif, un jeu à somme nulle dans lequel les protagonistes se seraient simplement battus pour « partager le gâteau ». Etant donné le jeu des disparités de pouvoir au sein de la communauté, une telle bataille était perdue d'avance pour les petits agriculteurs sans accès à l'eau.

Le leader chrétien laissa donc le représentant au TAO conclure sur le fait que le principal problème était le manque d'eau avant de proposer de nouvelles infrastructures (des petites retenues collinaires sur les différents ruisseaux du sous-bassin versant) qui permettraient de stabiliser et d'augmenter la ressource en eau disponible à l'échelle du village. L'habileté de sa proposition résidait dans le fait qu'il ne suggérait pas de rediscuter de la façon dont « le gâteau était partagé », mais de celle dont les villageois pourraient « augmenter la taille du gâteau ». Il augmentait ainsi ses chances d'obtenir l'attention et le soutien des clans les plus influents ayant déjà accès à l'eau. On parle donc ici d'un processus de négociation créatif ou intégratif (Leeuwis, 2004). C'est ensuite à l'occasion de la mise en place de ces nouvelles infrastructures que la question des règles d'accès put être discutée. « La seule façon de changer les règles c'est de construire un aménagement collectif obligeant les gens à discuter et à mettre en place de nouvelles règles, comme cela s'est passé dans le jeu. Sans nouvel aménagement, les règles ne changeront pas » expliquait le leader chrétien. « S'il y avait aménagement d'une retenue collective, il faudrait se mettre d'accord dès le début sur les règles de partage de l'eau. Si elles sont bien établies, tous les gens les respecteront, sans exception pour les représentants au TAO ou le chef de village » disait encore le joueur C1, membre du conseil des aînés. Cette question divise cependant les participants. Sur les onze

participants interrogés, alors que cinq étaient de cet avis, cinq autres estimaient qu'il n'était pas possible de remettre en cause cette règle dite « ancestrale », la onzième estimant qu'elle était déjà désuète (Tableau 8.4).

Tableau 8.4. Éléments de réponse à la question « Est-il possible dans la réalité de changer les règles actuelles d'accès à l'eau agricole comme dans la session de jeu de l'après-midi? » dans les entretiens individuels conduits à Mae Salaep le 17 juillet 2005.

	Nombre de réponses de ce type	Participants*
« Il ne sera possible de changer la règle du premier arrivé premier servi que si l'on construit de nouvelles infrastructures pour l'eau. »	5	A1, A3, <u>B4</u> , C1, C2
« Il ne sera pas possible de changer la règle, seulement de l'adoucir par des arrangements de personne à personne, par exemple échanger de l'eau contre du travail ou de l'argent. »	3	A2, <u>B2</u> , B6
« C'est impossible de changer la règle, les agriculteurs les plus riches ne veulent pas partager. »	1	B3
« C'est impossible de changer la règle du premier arrivé premier servi, c'est une règle ancestrale. »	1	C3
« Dans la réalité, on peut déjà s'arranger. Seuls les <i>chinois</i> appliquent strictement la règle. »	1	B5

8.2.4 De l'importance des discussions en coulisses

Le fait de revenir plusieurs fois au village après l'atelier nous a permis de suivre l'évolution des échanges en coulisses postérieurs à l'atelier et de prendre conscience de leur importance dans le processus de concertation. Nous voyons dans le tableau 8.5 que tous les participants interrogés ont fait part des nombreuses discussions qu'ils ont eues au sujet de l'atelier, avec les autres participants mais également avec ceux qui n'y ont pas participé.

Tableau 8.5. Éléments de réponse aux questions « Avez-vous continué à discuter après l’atelier ? Avec les participants ou les non participants ? A quel sujet ? » recueillis au cours des entretiens individuels conduits à Mae Salaep auprès des participants les 6 et 7 août 2005.

	Nombre de réponses de ce type	Participants*
Oui, avec les participants et les non participants.	11	Tous ceux interrogés
Ont discuté de l’idée des petites retenues collinaires.	11	Tous ceux interrogés
Ont discuté des règles de partage de l’eau qu’il faudrait mettre en place si de telles retenues collinaires étaient aménagées.	6	A2, B2, B3, B4, B6, C1, C2
Sont tombés d’accord sur le fait que chacun devrait recevoir la même quantité d’eau si de telles retenues collectives étaient aménagées.	2	B3, C1
Ont parlé des aménagements concrets qui pourraient être mis en place : leur emplacement, la façon dont chaque exploitation devrait être reliée par un tuyau à la retenue collective, la possibilité de creuser des petits bassins individuels pour stocker l’eau, etc.	4	A2, B4, C1, C2
Se sont dit que les villageois devraient se grouper pour faire une demande écrite au TAO.	3	B6, C1, C2
A parlé du projet au conseil du TAO.	1	C3
« Après le jeu, j’ai expliqué aux autres villageois ce que j’avais appris dans le jeu, comment faire des plans d’avenir pour son exploitation. Mais quand je leur parlais, ce n’était pas juste un jeu, cela avait vraiment un sens. »	1	A2
« Après le jeu, avec les autres joueurs, on discutait et on se disait que c’était bien de s’entraider et d’essayer de résoudre le problème tous ensemble. »	1	B3

Nous reviendrons ci-dessous (section 8.4.2) sur la question clef de l’implication des villageois qui n’ont pas participé aux ateliers. Ces discussions en coulisses, à la suite de l’atelier, eurent pour objet principal le scénario des petites retenues collinaires exploré au cours de l’atelier. Outre le réalisme et la faisabilité de ce scénario, la moitié des participants expliqua notamment avoir continué à discuter des règles de partage de l’eau qui seraient mises en place si de telles retenues d’eau étaient créées, alors que quatre personnes seulement évoquèrent les

aspects matériels de ces retenues d'eau. Ce fait illustre bien que l'enjeu réel de cette idée n'était pas tant l'infrastructure en tant que telle mais bien la redistribution des droits d'accès à l'eau qu'elle impliquait. Il fut particulièrement intéressant de noter l'évolution des règles de partage de l'eau suggérées par les participants. Alors qu'en séance plénière au cours de l'atelier, la règle d'un partage proportionnel fut imposée par le représentant au TAO, trois semaines plus tard, les mêmes participants s'étaient mis d'accord sur une règle plus égalitaire et plus favorable aux petits agriculteurs. Il semble donc que dans ce processus de concertation, les discussions en coulisses aient bénéficié aux acteurs les moins influents, nous reviendrons plus longuement sur ce point dans la section suivante.

8.3 Bilan sur les jeux de pouvoir dans le processus de concertation

8.3.1 Influence des jeux de pouvoir existants sur le processus ComMod

Le suivi des jeux de pouvoir à l'œuvre dans ce processus de concertation nous a permis de voir de quelle façon les disparités de pouvoir initiales ont façonné le processus. Les acteurs les plus influents ont notamment usé de leur influence de plusieurs façons à plusieurs étapes du processus. Trois mécanismes principaux furent identifiés : le pouvoir d'imposer ses idées au cours des discussions, grâce à ses capacités de communication ou à son autorité, le pouvoir de contrôler l'implémentation des décisions sans tenir compte des discussions, et le pouvoir de ne pas se joindre aux discussions.

Le premier se produisit lors de la phase de formulation des propositions, une phase considérée comme critique du point de vue des jeux de pouvoir par Van der Veen (2000). En effet, à ce stade, en dépit des phases précédentes d'échanges de perspectives, il y a un risque pour que les acteurs les plus influents, ou les plus habiles, imposent leur point de vue, volontairement ou non. Ce fut le cas à au moins deux reprises dans ce processus ComMod. Tout d'abord, lorsque le représentant au TAO émit sa proposition d'un grand réservoir au-dessus du village, les autres participants, bien qu'ils ne se montrent pas enthousiastes, n'osèrent pas critiquer ouvertement cette proposition émanant d'un représentant officiel. À cet instant, une attention relâchée aux disparités de pouvoir aurait pu laisser croire à un consensus de la part du groupe. En accord avec la posture critique adoptée, il fut donc important de ne pas s'arrêter à ce premier consensus apparent, mais d'inciter les participants à émettre d'autres propositions. C'est ensuite au troisième jour de l'atelier que ce même représentant au TAO usa de ses capacités de communication et de son autorité pour imposer la règle de partage de l'eau proportionnelle à la taille des exploitations favorisant les

agriculteurs les plus aisés. Étant donnée la taille des plantations de thé Oolong de l'investisseur privé avec lequel il venait de conclure un marché, il avait intérêt à la mise en place d'une telle règle. Il essaya également à ce moment des discussions d'introduire l'idée que les plantations de thé Oolong nécessitaient davantage d'eau d'irrigation que les plantations de litchis, ce à quoi s'opposa le leader chrétien, reconnu par l'ensemble de la communauté comme un expert sur les questions agricoles.

Le représentant au TAO usa ensuite du pouvoir conféré par sa position officielle pour tenter de contrôler l'implémentation des décisions sans tenir compte de ce qui avait été convenu avec les villageois. Quand nous revînmes au village trois semaines après l'atelier en effet, alors que les discussions sur l'idée des petites retenues collinaires allaient bon train entre les participants et d'autres villageois, le représentant au TAO avait décidé de rédiger un projet de demande de financement à l'administration du sous-district correspondant à sa proposition initiale du grand réservoir.

Enfin, la présidente du TAO usa de son pouvoir de ne pas se joindre aux discussions que lui conférait un BATNA à l'évidence élevé lorsqu'elle répondit à côté de la question posée par les villageois à propos d'un éventuel financement par le TAO du projet de multiples retenues collinaires.

8.3.2 Influence du processus ComMod sur les jeux de pouvoir existants

Cependant, au fil du processus ComMod et au-delà au cours des discussions internes au village qu'il suscita, les intérêts des acteurs les moins influents furent progressivement pris en compte. Ceci fut notable à trois moments clefs du processus.

Tout d'abord, suite à la proposition initiale du représentant au TAO de construire un grand réservoir au-dessus du village, l'équipe de facilitation incita les autres participants à formuler de nouvelles propositions, puis leur demanda de voter à main levée pour l'une ou l'autre de ces propositions. La majorité ayant voté pour la proposition des petites retenues collinaires plus favorables aux acteurs les moins influents, ce fut une étape clef de la prise en compte de leurs intérêts. Ce choix méthodologique reflète notre posture critique consistant à gérer stratégiquement les jeux de pouvoir afin de permettre aux acteurs les moins influents de faire entendre leurs intérêts dans la concertation. Par ailleurs, concernant les règles de partage de l'eau de ces retenues collinaires, lorsque de nouvelles simulations furent organisées trois semaines après l'atelier, après en avoir discuté en coulisses, les participants s'étaient mis d'accord sur des règles égalitaires, ici encore plus favorables aux acteurs les moins influents. Enfin, alors qu'à ce moment-là le représentant au TAO s'apprêtait à présenter au conseil son

propre projet d'irrigation, lorsque nous revînmes au village dix mois après l'atelier le leader chrétien, appuyé selon ses dires par le chef du village, avait réussi à convaincre le représentant au TAO de modifier le projet pour intégrer davantage les idées qui avaient été discutées au cours de l'atelier. Ce projet impliquait notamment de rediscuter des règles d'allocation de l'eau et donc de remettre en cause la règle du premier arrivé premier servi.

Le processus ComMod a donc contribué dans une certaine mesure à une plus grande prise en compte des intérêts des petits agriculteurs dans les discussions sur l'eau à l'échelle du village. Ceci fut permis par un processus de renforcement de leurs capacités (processus d'*empowerment*). Nous avons vu au chapitre 4 que les processus d'*empowerment* peuvent avoir lieu sur les plans individuel, relationnel et collectif (Rowlands, 1995), voyons ce qu'il en fut dans ce processus ComMod.

Concernant les capacités individuelles des participants, Mermet (2005) écrit que dans un processus de négociation, il faut donner les moyens à chacun de comprendre les enjeux de la négociation, de s'exprimer et d'avoir un poids dans la discussion. C'était un défi à Mae Salaep étant donné le fossé existant entre un représentant au TAO parlant le thaï et jouant un rôle politique local et des petits agriculteurs n'ayant jamais quitté le village, ne parlant que la langue Akha et n'ayant jamais appris ni à lire ni à écrire. Dans un tel contexte, la première étape consistait à renforcer la confiance qu'ont les participants en leur capacité à participer dans l'arène de concertation. « Je suis vieux, je ne suis jamais sorti du village¹²³, je n'ai jamais rien appris, alors je ne peux pas avoir d'idées » disait ainsi le joueur B3. Cette dimension est particulièrement importante dans le contexte des ethnies montagnardes du Nord de la Thaïlande dont le niveau d'éducation est l'un des plus faibles du royaume, où les préjugés à leur égard sont tels qu'on ne leur a jamais demandé d'exprimer leurs idées et les ont le plus fréquemment conduit à adopter d'eux-mêmes une attitude passive. « C'est aux représentants auprès du TAO et au chef de village d'avoir des idées. Moi je n'ai pas d'éducation, je ne peux pas avoir d'idées », expliquait la participante B5 avant l'atelier. L'évolution des attitudes de certains participants au cours des cycles successifs démontre que le processus ComMod a participé à un renforcement de la confiance en eux de certains participants. « Je suis si fière, je ne savais pas que je serais capable de jouer le jeu, de penser par moi-même à des solutions » disait la même participante B5 après l'atelier. C'est par ailleurs en facilitant un processus d'apprentissage individuel, en donnant aux participants les

¹²³ Ce participant fait probablement référence ici au fait que les montagnards n'ayant pas de carte d'identité ne sont pas autorisés à quitter leur village. Un grand nombre de montagnards du Nord de la Thaïlande en sont à l'heure actuelle encore dépourvus et les processus d'attribution de cartes d'identités sont sans cesse ralentis par la mise en place de nouvelles régulations.

moyens de mieux comprendre la situation et en stimulant leur capacité à imaginer de possibles solutions que le processus ComMod a renforcé leurs capacités individuelles. « Le jeu est utile car il permet aux villageois de réfléchir pour améliorer leur situation, leurs pratiques agricoles ou de gestion de l'eau » disait, à l'instar d'autres participants, le joueur C1. Le joueur B4 disait aimer le jeu « car on mélange le jeu et la réalité de façon stimulante pour penser de nouveaux projets ». L'un des thèmes récurrents dans les entretiens individuels est le fait que le jeu « permet d'apprendre à penser à l'avance », à planifier. Ceci est à relier aux conditions précaires dans lesquelles vivent certains agriculteurs qui ne peuvent élaborer que des stratégies de survie au jour le jour sur leurs exploitations agricoles. Cette notion est également liée au processus d'apprentissage expérimental suscité par le jeu, que nous avons évoqué dans la section 8.2.1, et qui permet aux joueurs de tester les effets de leurs actions et de leurs stratégies.

La deuxième forme d'*empowerment* identifiée par Rowlands (1995) est de type relationnel, au sens où une personne sera d'avantage capable de défendre ses intérêts dans une relation avec autrui. Elle se réfère à une forme de pouvoir exercée sur autrui, alors que les deux autres formes d'*empowerment* se réfèrent à un pouvoir de faire quelque chose. Cette dimension relationnelle est peu mise en avant par les participants au cours des interviews. Le processus ComMod ne leur a pas permis directement d'améliorer leurs capacités de communication et de persuasion dans un processus de négociation. Cependant, indirectement, le renforcement de leurs capacités individuelles que nous venons de décrire, ainsi que le renforcement de leurs capacités collectives que nous allons aborder ci-dessous, ont augmenté leur capacité à défendre leurs intérêts, et surtout leur confiance en eux dans ce domaine.

Les entretiens conduits auprès des participants révèlent en effet que l'un des effets les plus importants de ce processus ComMod a trait à une forme d'*empowerment* collectif. Nous avons vu précédemment que nombre d'entre eux expriment l'idée que le processus ComMod leur a permis de réaliser qu'ils étaient « plus forts » et « plus intelligents » (pour reprendre leurs expressions) collectivement qu'individuellement (encadré 8.2). « Maintenant [après le jeu], quand nous serons confrontés à un problème, nous serons plus enclins à le résoudre collectivement », disait ainsi la joueuse A3. Au-delà de cette première idée de réflexion collective, le processus d'*empowerment* collectif dans cette expérience ComMod est également lié à la création d'une coalition, d'une alliance entre les acteurs les moins influents. La présence du leader chrétien fut déterminante puisque c'est lui qui a impulsé cette coalition. Les acteurs les moins influents, initialement dispersés, ont réalisé qu'ils avaient des intérêts

communs¹²⁴ et ont entrevu la possibilité de faire entendre leurs intérêts. Pour reprendre la caractérisation des différents mécanismes des relations de pouvoir de Boulding (1989), l'émergence de ce contre-pouvoir correspond au mécanisme de l'accolade, impulsée par le charisme du leader chrétien qui a su insuffler un sentiment d'adhésion à un projet collectif au sein des petits agriculteurs. « Quand je réfléchis toute seule, j'ai du mal à trouver des solutions. Mais quand tout le monde réfléchit ensemble, on arrive à trouver de nouvelles solutions. Nous pouvons tous bénéficier des bonnes idées des autres, comme celle du leader chrétien », disait ainsi la joueuse B5. Ce contre-pouvoir émergent est également à mettre en relation avec l'accroissement de la confiance en eux des participants, leur faisant prendre conscience qu'il était possible de remettre en cause la règle du premier arrivé premier servi véhiculée par les acteurs les plus puissants du village. Par ailleurs, leur meilleure compréhension de la situation, des différentes dynamiques à l'œuvre et des différents points de vue en présence, leur a permis de suggérer une solution intégrative de type « gagnant - gagnant » qui était plus acceptable par les acteurs les plus influents. Par rapport aux solutions de compromis dans lesquelles les protagonistes se contentent de décider de la façon dont ils se « partagent le gâteau », ce type de solution créative ou intégrative demande en effet de la part des participants une plus grande réflexion sur la complexité du problème à résoudre.

La formation de cette coalition entre les acteurs les moins influents ayant des intérêts communs par rapport à la question de l'eau eu lieu principalement en coulisses, entre les ateliers formels, lorsque les villageois ont discuté informellement de ces questions entre eux et avec leur famille, leurs amis et leurs voisins. D'où la nécessité non seulement de suivre l'évolution des discussions à moyen et long terme, mais également de mettre en œuvre un processus participatif continu, ne s'arrêtant pas après un atelier ponctuel. Nous pouvons faire ici l'hypothèse que c'est parce que ce contre-pouvoir devint plus organisé et plus fort que le représentant au TAO accepta finalement de revoir son projet initial de façon à intégrer davantage les idées du leader chrétien de façon à concevoir un projet prenant en compte les intérêts des petits agriculteurs. L'adhésion d'un certain nombre d'agriculteurs aisés et influents à ces idées procéda du même mécanisme et fut probablement déterminante pour achever de convaincre le représentant au TAO. En particulier, le participant C1, un agriculteur aisé, chef d'un clan puissant et membre du conseil des aînés, expliquait au cours des entretiens individuels avoir pris conscience du fait que les conflits sur l'eau seraient de plus en plus fréquents au village du fait de l'expansion des cultures pérennes irriguées, et qu'il serait

¹²⁴ « J'ai réalisé que d'autres villageois avaient le même problème que moi » disaient les joueurs A1 et B6 (cf. tableau 8.2).

nécessaire de rediscuter des règles de partage de l'eau. Alors qu'il est dans la réalité l'un des bénéficiaires de la règle du premier arrivé premier servi (il la mettait d'ailleurs ouvertement en vigueur lors de la première session de jeu), lors des séances de simulation en sous-groupes, il était (à notre grande surprise) l'un des plus convaincus du fait que, si de nouvelles infrastructures hydrauliques étaient construites, la nouvelle règle à mettre en place serait une règle égalitaire. Nous retrouvons ici l'un des aspects culturels forts du peuple Akha chez lequel les intérêts de la communauté (et la préservation de la paix au sein de celle-ci) sont plus importants que les intérêts individuels.

Nous avons vu à travers cette section que le processus ComMod a permis, dans une certaine mesure, de renforcer la capacité des acteurs les moins influents à faire entendre leurs intérêts dans le processus de concertation. Ceci fut permis par un certain nombre de choix méthodologiques opérés en accord avec notre posture critique, nous y reviendrons dans le chapitre 12.

8.4 Les limites de cette expérience

8.4.1 Une plate-forme réellement démocratique?

Un joueur¹²⁵ disait voir le jeu comme un espace démocratique où toutes les voix pouvaient s'exprimer. Mais est-ce réellement le cas? Et si elles ont pu être entendues, ont-elles été finalement prises en compte? Nous avons vu dans la section précédente que certains ont réussi à se faire entendre et que leurs intérêts ont progressivement été pris en compte au fil du processus, il s'agit des petits agriculteurs n'ayant pas accès à l'eau bien qu'ils pourraient potentiellement en bénéficier de par la localisation de leurs parcelles. Mais quid des exploitants dont les parcelles sont situées au-dessus des ruisseaux et qui seraient de ce fait au-dessus des retenues collinaires? Alors que la première session de jeu avait mis en évidence la situation particulière de cette catégorie d'agriculteurs, leur cas a été éludé au fil des discussions. C'est le cas par exemple du joueur B3 qui disait au cours des entretiens que si de telles retenues étaient mises en place, « [il] ne dirait rien, [il] subirait, c'est tout ». Nous avons imaginé au début du processus que leur cas pourrait être discuté, par exemple par la mise en place de mesures compensatoires, voire même en envisageant des échanges de parcelles. Mais aucune de ces idées n'a été évoquée par les participants. Ceci illustre la difficulté de trouver une solution unique et consensuelle dans ces milieux socialement et écologiquement très hétérogènes.

¹²⁵ Le participant B4.

8.4.2 Quid des villageois n'ayant pas participé au processus ComMod ?

Tous les participants interrogés après l'atelier expriment avec vigueur l'idée que les autres villageois devraient également participer au processus ComMod. Il semble en effet qu'il s'agisse là d'une limite notable du processus qui n'a finalement impliqué qu'une vingtaine¹²⁶ de villageois. Idéalement, les discussions au village entre les participants et les non participants devraient permettre d'impliquer ces derniers. C'est ainsi que cela s'est passé dans certains cas. Quand on lui demandait si le processus pouvait être utile au village dans son ensemble, la joueuse A3 répondait par l'affirmative en expliquant qu'elle faisait bénéficier aux autres villageois ce qu'elle avait appris dans le jeu, précisant que lorsqu'elle parlait avec eux, « c'était plus qu'un jeu, cela avait un sens réel ». Par ailleurs, ayant été convoquée aux nouvelles séances de simulations participatives trois semaines après l'atelier, la joueuse B5 arriva accompagnée de deux autres femmes qui expliquèrent vouloir bénéficier également de ces nouvelles façons de penser la gestion de l'eau au village. Cependant, comme l'expriment la plupart des participants, les non participants auxquels ils parlent du jeu¹²⁷ ne comprennent pas réellement de ce dont il s'agit « Cela ne suffit pas de leur parler, il faut qu'ils jouent le jeu eux aussi pour comprendre », expliquait ainsi le joueur C2. Au fil des trois cycles ComMod et des ateliers conduits dans ce village depuis 2002, certains villageois considèrent désormais qu'il y a deux types de villageois à Mae Salaep : ceux qui ont joué et ceux qui n'ont pas joué. Le leader chrétien, vulgarisateur agricole à ses heures, expliquait notamment qu'il ne pouvait plus désormais s'adresser de la même manière à ces deux groupes de villageois.

A la question « pensez-vous que le jeu puisse faciliter la coopération des villageois sur la question de l'eau ? », le joueur C1 répond : « Oui, pour ceux qui ont déjà joué le jeu, pas de problème. Ceux-là ont envie de coopérer car grâce au jeu ils se connaissent mieux, ils comprennent mieux les situations des autres. » Mais comme le dit la joueuse B5, « tous les villageois devraient jouer le jeu, car maintenant seuls les quelques participants qui ont déjà joué le jeu sont orientés vers des solutions de coopération. Les autres pensent encore comme autrefois que le premier à avoir posé ses prises d'eau n'est pas sensé partager l'eau avec les autres ». Une perspective d'amélioration du processus ComMod consisterait à trouver des façons d'impliquer les autres villageois. Ceci n'est pas chose aisée, car nous l'avons, vu, le

¹²⁶ Il y avait 12 participants à chacun des 3 cycles ComMod implémentés à Mae Salaep, certains d'entre eux ayant participé à plusieurs ateliers (nous avons vu aux chapitres 5 et 7 que l'objectif était de favoriser une certaine continuité dans le processus d'apprentissage). Au total, un peu plus d'une vingtaine de villageois ont participé à au moins l'un des trois cycles.

¹²⁷ Lorsque les participants se réfèrent au « jeu », ils font en fait généralement référence à l'ensemble des activités combinées lors des ateliers. Cependant, l'évaluation a montré que le jeu fut l'activité la plus appréciée et celle qui marqua le plus fortement les esprits.

principe même du jeu de rôles implique un nombre limité de participants. Une session de jeu de rôles à grande échelle impliquant une centaine de villageois, outre la difficulté de sa mise en œuvre, atténuerait grandement la qualité du jeu comme lieu d'échange de perspectives et de discussion. Cependant, étant donnée la limite que cela représente par rapport à l'impact que pourrait avoir le processus ComMod sur la communauté, c'est une des perspectives d'amélioration méthodologique du processus ComMod que nous avons essayé de mettre en œuvre dans l'expérience de Nan, comme nous allons le voir ci-dessous.

8.4.3 Une rémanence limitée de la mobilisation pour l'action collective

L'un des effets à court terme du processus ComMod fut une motivation et une mobilisation accrues des participants pour la réflexion et l'action collectives, avec un pic notable de leur intérêt trois semaines après l'atelier. Cependant, trois mois puis dix mois après ce temps fort collectif, seuls quelques participants clefs comme le leader chrétien et le représentant au TAO étaient encore activement mobilisés par le projet à présenter. Près de deux ans plus tard, lors de l'évaluation externe effectuée par Annemarie van Paassen et Ingon Patamadit¹²⁸ en mai 2007 dans le cadre du projet ADD ComMod, bien que quelques participants expriment encore le fait que le processus stimule et alimente des discussions au village¹²⁹, les discussions entre les participants et les non participants, qui étaient nombreuses et animées dans les semaines ayant suivi l'atelier, se sont progressivement faites plus rares (van Paassen & Patamadit, 2007a). Par ailleurs, le principal bénéfice du processus ComMod évoqué par les participants au cours de ces entretiens est de l'ordre de l'apprentissage et du renforcement de capacités individuelles, et non collectives. Les participants interrogés mettent en avant le fait que le processus ComMod leur a permis de prendre du recul par rapport à leurs pratiques agricoles, d'apprendre à résoudre les problèmes par eux-mêmes, d'envisager différentes options de pratiques concernant la gestion des ressources. Bien que les participants interrogés à ce moment-là mentionnent encore que l'un des intérêts du processus ComMod pour la communauté est d'offrir un lieu d'échange de perspectives et de discussions qui n'existe pas actuellement au village, les réunions villageoises étant encore plus sur le mode de l'information que de la participation, cet aspect collectif du processus d'apprentissage n'est mentionné dans la plupart des entretiens qu'après la notion d'apprentissage individuel. Cette

¹²⁸ Respectivement sociologue du groupe « Communication and Innovation Studies (CIS) de l'Université de Wageningen et sociologue thaïlandaise associée à l'Université Chulalongkorn.

¹²⁹ Une participante disait par exemple qu'avant le processus ComMod, lors des pointes de travail où les villageois travaillent collectivement, elle parlait peu avec les autres, tandis que depuis le processus ComMod, elle parle davantage, le processus ComMod lui fournissant des sujets de discussion.

dernière notion est importante et contribue positivement au processus d'apprentissage collectif. Cependant, l'objectif initial du processus ComMod implémenté à Mae Salaep était de l'ordre du collectif. L'atténuation progressive de la mobilisation collective est donc une limite importante de cette expérience. Pour éviter que l'engouement pour l'action collective suscité par le processus ne s'érode au fil du temps, il aurait fallu prolonger l'expérience et continuer à accompagner la dynamique collective émergente. Mais quel est le sens d'une démarche participative qui ne peut se passer à terme d'une intervention extérieure ? C'est donc par la formation d'un facilitateur local, présent de façon continue sur le terrain, et prenant peu à peu les rênes du processus ComMod que l'on aurait pu envisager de faire face à cette limite. Bien que, comme nous l'avons vu au chapitre précédent (section 7.1.2), cette question soit hors de portée de cette thèse (en grande partie parce qu'il s'agit là de phénomènes dont l'échelle de temps dépasse celle d'un travail de thèse), nous abordons brièvement cette question ci-dessous.

8.4.4 La nécessaire implication d'un facilitateur local

Olsson *et al.* (2004) ayant analysé les transformations institutionnelles favorables à l'émergence d'une gestion collective d'un écosystème soulignent le rôle clef joué par un leader local. Dans l'expérience décrite par ces auteurs, il s'agissait d'un entrepreneur local ayant initié un dialogue basé sur des relations de confiance, mobilisé des réseaux d'acteurs à différents niveaux d'organisation et facilité de façon continue des processus de coordination et d'échange d'information entre les différents acteurs concernés par la gestion de cet écosystème. Qui aurait pu jouer un tel rôle à Mae Salaep ? Le leader chrétien a joué ce rôle dans une certaine mesure, mais il manque de légitimité hors du contexte du village pour réussir à établir des liens avec les niveaux d'organisation supérieurs, dimension nécessaire comme nous le verrons ci-dessous. Par ailleurs, étant lui-même impliqué de façon individuelle dans les conflits à propos de l'eau, il aurait risqué de manquer de légitimité au sein même du village. C'est initialement à l'ancienne institutrice du village que les initiateurs du processus ComMod avaient songé pour jouer éventuellement le rôle d'un tel facilitateur local. Cependant, comme nous l'avons vu dans la section 7.1.2., cette dernière, qui travaillait pour l'agence locale de développement agricole au début du processus, a ensuite quitté son poste pour rejoindre une ONG travaillant avec les enfants. Depuis lors, aucun autre facilitateur local potentiel n'a été identifié pour continuer le processus ComMod à Mae Salaep de façon plus autonome. Le deuxième membre de cette agence locale de développement agricole travaillant à Mae Salaep, bien que nous ayant soutenu avec gentillesse dans l'organisation de nos

ateliers, manquait à la fois de motivation et de marge de manœuvre pour jouer le rôle de facilitateur local. Pour qu'un facilitateur local puisse un jour piloter un processus participatif, van Paassen (2004) mentionne en effet la nécessité d'identifier une personne dont la mentalité soit en accord avec l'esprit du projet, ce qui était le cas *a priori* de l'ancienne institutrice. Leeuwis (2004) quant à lui insiste sur leurs agendas et leurs marges de manœuvre dans le cadre de leurs institutions, ce qui est très pertinent dans le contexte de la bureaucratie thaïlandaise hautement hiérarchique. C'est une des raisons pour lesquelles les démarches participatives au Nord de la Thaïlande se sont jusqu'à présent surtout adressées aux ONG plutôt qu'aux agences gouvernementales. Mais c'est justement l'absence de lien avec ces dernières institutions qui en a limité l'impact, comme nous allons le voir ci-dessous.

8.4.5 Dialogue inter-institutionnel : un rendez-vous manqué avec la présidente du TAO

La rencontre entre les villageois et la présidente du conseil du TAO ne s'est pas soldée par le dialogue "bottom-up" escompté : cette dernière a balayé leur proposition d'une phrase avant de se lancer, en thaï (alors qu'elle parle aussi Akha), dans une longue tirade sur les mesures environnementales discutées à Bangkok. Plus de la moitié des participants interrogés après le jeu estiment n'avoir rien appris à travers le dialogue avec la présidente. Bien qu'ils aient tout de même décidé suite au jeu de rédiger une demande officielle de financement de projet, une meilleure coordination inter-institutionnelle est nécessaire pour permettre aux projets villageois de se concrétiser, grâce à un soutien non seulement financier, mais également technique et politique de la part des institutions prenant les décisions aux niveaux supérieurs.

La tradition de rapports autoritaires entre organismes de développement et communautés dans les hautes terres du Nord de la Thaïlande freine ici l'établissement de ce dialogue. La difficulté vient à la fois des communautés non habituées à prendre l'initiative et des agents des organisations dont les discours évoluent plus vite que les mentalités. Si cette expérience ComMod a réussi à vaincre la première difficulté, la seconde reste entière. Quelles perspectives d'amélioration méthodologiques envisager pour faciliter un réel dialogue inter-institutionnel ? Leeuwis (2004) mentionne l'importance d'une prise de contact précoce avec les représentants locaux de ces institutions, pour leur présenter les objectifs, les méthodes et les résultats attendus de la démarche, et pour voir avec eux, en fonction de leurs propres agendas et marges de manœuvres, de quelle manière et à quelle étape du processus ils souhaitent éventuellement participer. Bien que les membres du TAO aient été rencontrés avant l'atelier à Mae Salaep, davantage d'efforts auraient été nécessaires pour les sensibiliser

à la démarche, ce qui aurait impliqué une meilleure compréhension de leurs propres stratégies, de façon à identifier leur intérêt à participer (ou pas) au processus ComMod. Outre son manque d'adhésion aux principes des démarches participatives (en dépit de son discours), une hypothèse quant au comportement de la présidente du TAO est qu'elle se serait sentie prise au piège, pensant qu'accepter de discuter revenait à accepter de financer. Si elle avait été plus consciente des principes de la démarche ComMod, notamment de la distance établie entre le jeu et la réalité ainsi que de la dimension exploratoire du processus, la présidente aurait peut-être réagi différemment et été plus ouverte au dialogue. Van Paassen (2004) suggère aussi qu'après cette prise de contact avec ces organisations, la négociation de solutions avec elles ne prenne place qu'une fois que les acteurs locaux sont en confiance et ont forgé un solide accord entre eux. C'est bien ainsi que cela s'est passé à Mae Salaep et nous rappelons ici l'importance de cette idée dans l'élaboration d'un dialogue inter-institutionnel.

Nous avons tout d'abord montré dans ce chapitre que les jeux de pouvoir inhérents au contexte socio-politique local de Mae Salaep se sont exprimés dans le processus ComMod, lui faisant courir le risque à plusieurs reprises de se solder par une reproduction, voire un renforcement des inégalités initiales. Mais nous avons vu également que le processus ComMod fut le siège d'un certain renforcement de la capacité des acteurs les moins influents à faire entendre leurs intérêts dans la concertation. Nous reviendrons dans le chapitre 12 sur ces deux idées clefs de notre thèse, en insistant notamment sur l'influence des choix méthodologiques qui furent opérés en accord avec notre posture critique reconnaissant la nécessité d'analyser et de gérer stratégiquement les jeux de pouvoir à l'œuvre dans un processus de concertation. Voyons pour l'instant dans la partie suivante ce qu'il en fut dans la deuxième expérience ComMod conduite dans le cadre de cette thèse, dans la province de Nan.

PARTIE 4. LE CAS DE NAN

Le second processus ComMod mis en œuvre dans le cadre de cette thèse prit place dans la province de Nan dans le contexte de la mise en place d'un parc national. Il visait à faciliter un processus de concertation au sein de deux communautés Miens et entre ces communautés et les agents du parc national au sujet de la gestion des ressources foncières et forestières dans l'enceinte du parc. Nous adopterons ici un plan identique à la partie précédente. Après un premier chapitre exposant le contexte agraire et institutionnel dans lequel fut mise en œuvre la démarche ComMod, les principales étapes méthodologiques et les outils utilisés sont présentés dans un second chapitre. Les effets du processus en terme d'apprentissage collectif et de concertation sont analysés dans un troisième chapitre, en mettant l'accent notamment sur les liens entre le processus ComMod et les jeux de pouvoir façonnant les interactions sociales entre les protagonistes.



Panneaux de sensibilisation à la protection de l'environnement, disséminés sur les routes de la province de Nan dans le cadre des politiques de protection des hauts de bassins versants.



Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng : deux villages Miens aux pratiques traditionnelles ancrées dans la forêt.

En vêtement Mien, pour la photo.



Un sous-bassin versant « dégradé » (défriché & cultivé).



Plantation du RFD.



La forêt communautaire du village de Ban Nam Ki au-dessus du terroir cultivé.



Dans la forêt, des palmiers Arenga produisant des fruits comestibles.



Retour de cueillette dans la forêt à Ban Nam Paeng.



Épandage d'herbicides dans un champ de maïs.

9 CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS COMMOD À NAN : CONFLIT ENTRE DEUX VILLAGES MIENS ET UN PARC NATIONAL

Ayant tiré des leçons du processus ComMod mis en œuvre à Mae Salaep, nous en avons tiré profit dans notre deuxième expérience conduite dans la province de Nan. Par rapport à l'expérience de Mae Salaep qui prolongeait un processus ComMod en cours, il s'agissait à Nan d'initialiser une nouvelle expérience ComMod, ce qui nous a permis d'aborder des questions portant spécifiquement sur la façon dont démarre un processus ComMod. Ayant commencé cette expérience par une analyse du système agraire du site, nous commencerons la présentation du contexte en exposant les principaux résultats de cette analyse. Les entretiens menés auprès des acteurs locaux dans le cadre de cette analyse nous permirent d'identifier l'existence d'un problème local de gestion des ressources potentiellement intéressant à traiter dans le cadre d'un processus ComMod : un conflit entre deux villages Yao et un parc national en cours d'établissement au sujet de la délimitation du parc et des règles de gestion des ressources forestières mises en vigueur dans son enceinte. Nous présenterons alors les résultats de l'analyse institutionnelle initiale en lien avec ce problème en identifiant les principaux acteurs concernés, leurs intérêts, leurs perceptions et leurs interactions. Ceci nous permettra d'émettre des hypothèses quant aux principaux obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable entre les deux villages et le parc national.

9.1 Présentation du contexte

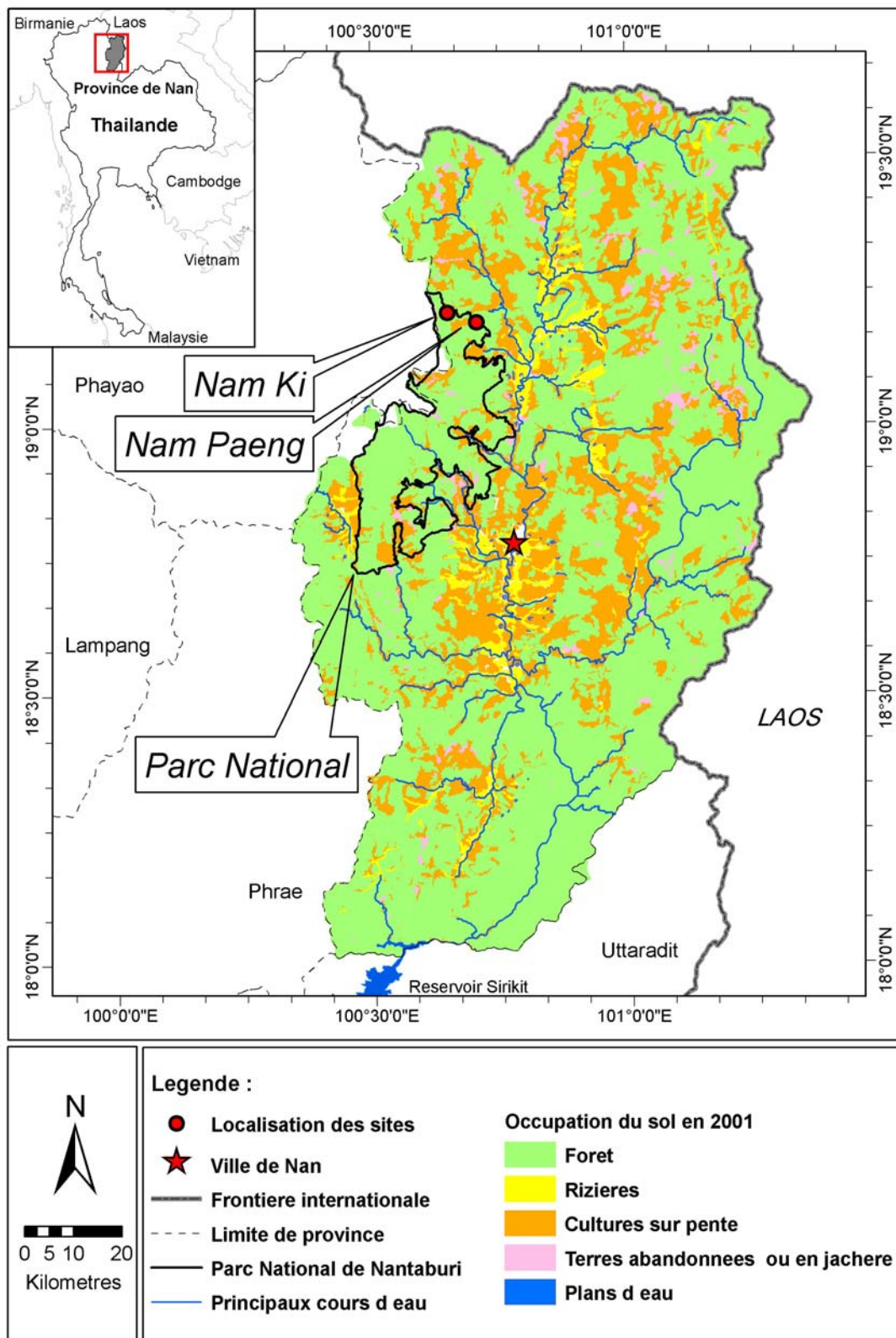
9.1.1 Situation agraire locale

9.1.1.1 Une histoire agraire fortement marquée par les interventions de l'État

Les habitants des villages de Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng¹³⁰ du district de Thawangpha dans la province de Nan (carte 9.1) appartiennent à la minorité ethnique Mien¹³¹, appelée Yao par les autres groupes ethniques.

¹³⁰ Nous avons vu dans la section 5.1.1 comment ces deux villages furent choisis.

¹³¹ Les personnes appartenant à ce groupe ethnique s'appellent eux-mêmes les *Mien* (ce qui signifie « personne ») et sont appelées *Yao* par les autres groupes ethniques. Alors que tous les autres groupes ethniques ont une tradition orale, les Miens ont une tradition écrite basée sur les caractères chinois. Ils ont leur propre langue, d'origine sino-tibétaine, et leur religion, écrite, résulte d'une combinaison de taoïsme et d'animisme. Venant à l'origine du sud de la Chine, ils étaient à la fin du 20^{ème} siècle plus de 2 millions en Chine. Ils sont également présents dans les montagnes de Birmanie, du Vietnam et du Laos. Le *Tribal Research Institute* de Chiang Mai dénombrait environ 40000 Miens en Thaïlande en 1995, venus principalement du Laos à partir du milieu du 19^{ème} siècle (Lewis & Lewis, 2002).



Carte 9.1. Carte d'occupation des terres de la province de Nan, indiquant la localisation du nouveau parc national de Nanthaburi¹³² et des villages de Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng.

¹³² Nanthaburi est le nom de l'ancien royaume indépendant qu'occupait l'actuelle province de Nan

L'histoire de ces villages fut ponctuée par une longue série d'interventions de l'État auxquelles leurs habitants s'adaptèrent au fil du temps. Jusque dans les années 1970, ces deux villages n'existaient pas encore en tant que tels, car leurs habitants vivaient alors au sein de clans itinérants, à plus haute altitude dans les forêts, pratiquant une agriculture sur abattis-brûlis associant la culture du maïs, du riz pluvial et du pavot à opium à un petit élevage porcin (figure 9.1).

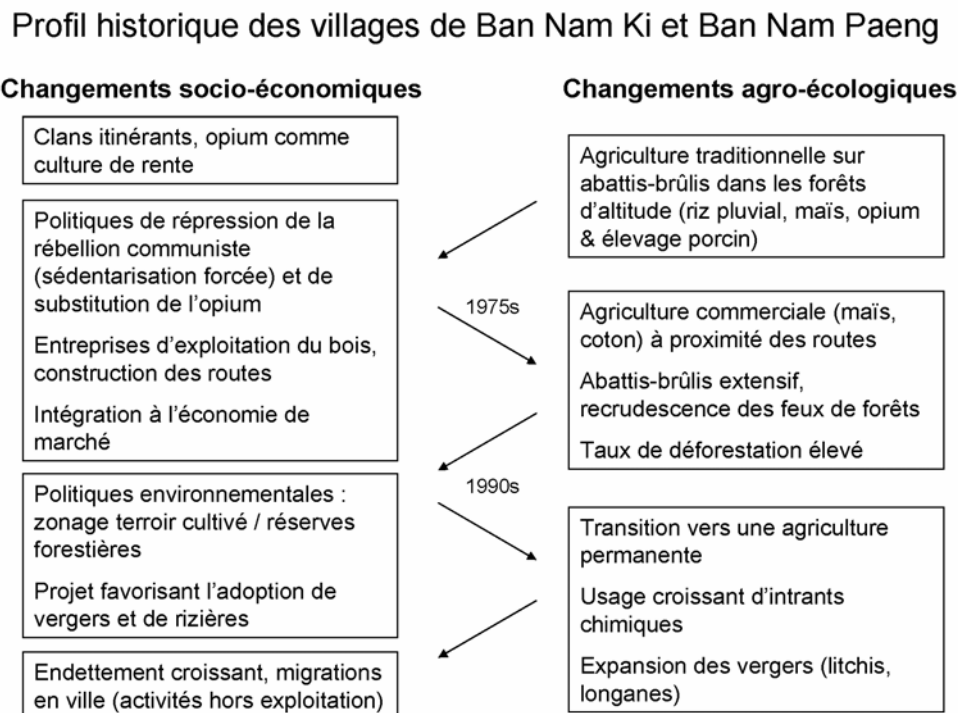


Figure 9.1 Les principaux changements socio-économiques et agro-écologiques (et leurs interactions) ayant influencé l'évolution des systèmes agraires de Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng, district de Thawangpha, province de Nan.

Dans les années 1970, au coeur de la guerre froide, le gouvernement déclara cette zone des hautes terres de la province de Nan comme « rose », c'est-à-dire qu'elle risquait de tomber aux mains de la rébellion communiste menée par des montagnards Hmongs et Miens combattant aux côtés des communistes du Laos, pays limitrophe de la province de Nan. Les autorités forcèrent les villageois à s'établir dans des villages sédentaires dans les basses terres. À la même période, les entreprises forestières ouvraient de nouvelles routes dans cette zone et, sous l'impulsion du roi, le gouvernement mettait en place des mesures pour inciter les montagnards à substituer la culture du pavot à opium à des cultures commerciales, notamment

horticoles. Ces deux facteurs combinés initièrent l'émergence d'un nouveau système agraire basé sur des cultures commerciales de cotonnier et de maïs (figure 9.1 ci-dessus). Incités par les prix de vente élevés de ces deux cultures, les habitants de Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng pratiquèrent alors une forme d'agriculture sur brûlis dite extensive, cultivant chaque année de nouvelles parcelles, souvent plus grandes que celles qu'ils cultivaient dans le système agraire précédent, en remontant progressivement de plus en plus haut au-dessus des villages. Cette forme extensive d'abattis-brûlis fut étroitement associée à l'exploitation commerciale du bois par des entreprises privées, puisque les villageois cultivaient en priorité les parcelles déboisées par ces entreprises localisées à proximité des routes forestières. Cette période connut également une recrudescence de feux de forêts accidentels liés à un manque de contrôle des opérations de brûlis en fin de saison sèche. Tous ces facteurs contribuèrent à un processus de déforestation rapide qui ne tarda pas à alarmer les autorités forestières. Un villageois de Ban Nam Paeng résume ainsi cette succession d'évènements : « Après les communistes Hmongs¹³³, puis les commerçants¹³⁴, ce sont les forestiers que nous avons vu débarquer au village ». En effet, dans les années 1990, la politique de conservation des hauts de bassins versants se traduisit par l'établissement d'une antenne locale du RFD, l'unité de gestion du bassin versant de Nam Haen (carte 9.1). Outre un programme de replantation des hauts de bassins versants dits dégradés, les forestiers délimitèrent, dans chaque village, les zones cultivables et les zones protégées afin d'empêcher les villageois d'ouvrir de nouvelles parcelles en empiétant sur la forêt. Dans ce processus de zonage, la plupart des villageois perdirent une grande partie de leurs terres, notamment les jachères de régénération du couvert forestier, non cultivées au moment du zonage mais faisant partie intégrante des rotations de leur agriculture sur abattis-brûlis. Ces mesures provoquèrent une transition vers un nouveau système agraire, les villageois étant contraints d'adopter progressivement une forme d'agriculture permanente en remplacement de l'agriculture sur défiche brûlis. Chaque parcelle étant désormais cultivée chaque année, le maintien de la productivité des sols impliqua une augmentation progressive des besoins en intrants chimiques, ce qui contribua à augmenter les coûts de production des agriculteurs et par là même leur vulnérabilité aux fluctuations des prix du marché. En dépit de l'introduction de cultures pérennes telles que les litchis permettant aux agriculteurs, comme à Mae Salaep, d'augmenter et de stabiliser leurs revenus

¹³³ Les villageois racontent que pendant la rébellion communiste (qui fut particulièrement virulente dans cette zone), les Hmongs communistes armés forçaient fréquemment les villageois à leur fournir de la nourriture et parfois un abri pour la nuit.

¹³⁴ Des commerçants ambulants venaient jusqu'au village pour vendre aux villageois semences et intrants puis pour leur acheter leur récolte.

agricoles, ces derniers restèrent fréquemment insuffisants pour répondre aux besoins incompressibles des familles. L'endettement jusque là limité s'accrut rapidement, forçant un nombre croissant de villageois à quitter le village en quête de revenus non agricoles complémentaires (figure 9.1). Des transformations agraires similaires furent observées ailleurs dans les hautes terres du Nord de la Thaïlande, notamment, comme nous l'avons vu dans le chapitre 6, à Mae Salaep dans la province de Chiang Rai. Mais à Nan, elles eurent lieu une décennie plus tard du fait du caractère très reculé de cette province. Nan était en effet jusqu'à une époque récente un royaume indépendant et n'intégra le royaume du Siam qu'en 1931.

La mise en œuvre des mesures de protection des hauts de bassin versant par le RFD dans cette zone ne se fit pas sans accroc avec les montagnards. L'un des premiers responsables de l'unité de gestion du bassin versant de Nam Haen, aux manières un peu trop musclées et autoritaires, fut assassiné par balle. De forts soupçons planèrent sur la culpabilité des habitants de Ban Nam Ki, mais faute de preuves, il n'y eut aucune poursuite judiciaire¹³⁵. Les responsables suivants nommés à ce poste furent sélectionnés pour leur capacité à établir un dialogue avec les villageois. Dans un contexte politique favorisant la participation et dans la mesure où de tels conflits émergeaient dans de nombreuses contrées des hautes terres, le RFD tenta d'introduire dès les années 1990 une touche de participation dans la mise en œuvre de ses politiques environnementales, comme nous l'avons vu dans la section 2.3.1 (Pragtong, 2000). Après cet incident initial, les relations établies entre les villageois et les forestiers dans cette zone furent finalement moins conflictuelles qu'ailleurs dans les hautes terres. Quelques tensions et revendications villageoises persistèrent, certes, mais un dialogue put être établi. Ceci est à imputer à plusieurs facteurs. Tout d'abord, d'une façon générale, la province de Nan est connue pour avoir une longue tradition de gestion communautaire des ressources naturelles et compte un grand nombre d'organisations activistes défendant les droits des communautés rurales (Ewers, 2001; Kijtewachakul, 2002). Ceci renforça dans une certaine mesure la légitimité des communautés face aux autorités. Par ailleurs, les forestiers en poste à l'unité de gestion du bassin versant de Nam Haen, notamment l'un d'entre eux¹³⁶, étaient particulièrement ouverts au dialogue avec les villageois. En outre, entre 1996 et 2003, un projet de gestion du haut bassin versant de la rivière de Nan (Upper Nan Watershed Management Project - UNWMP) conduit par le RFD et financé par l'agence gouvernementale d'aide au développement du Danemark (Danish International Development Assistance –

¹³⁵ Ces informations nous ont été transmises par le bras droit du responsable actuel de l'unité de gestion du bassin versant de Nam Haen, non pas au cours des premiers entretiens, mais après dix mois de collaboration.

¹³⁶ Il quitta malheureusement son poste en avril 2006 au moment de la phase d'analyse initiale de notre projet de recherche.

DANIDA) fut mis en oeuvre à l'échelle de la province. Ce projet avait pour objectif général de favoriser une gestion durable des ressources par les agences gouvernementales et les communautés (Hoare et al., 2001; UNWMP, 2003). La participation des villageois prit souvent la forme d'emplois rémunérés et temporaires pour diverses activités de gestion forestière telles que la mise en place de pare-feu et la surveillance pour lutter contre les feux de forêts, ou encore la plantation de jeunes arbres pour la reforestation. Ils autorisèrent par ailleurs de façon informelle les villageois à collecter les produits forestiers non ligneux (*Non Timber Forest Products*, NTFP) et à chasser le petit gibier dans les zones forestières protégées. Dans ces forêts communautaires informelles, les villageois mirent en place des règles d'accès aux ressources forestières reconnues au sein de chaque communauté. Bien que la définition de la participation communautaire par les forestiers se soit fréquemment résumée à employer les villageois sur certains chantiers, ce projet contribua de façon significative à l'établissement de bonnes relations entre les forestiers et les villageois.

9.1.1.2 Un processus de différenciation socio-économique croissante des exploitations

Au cours de ces transformations agraires, l'intégration de l'agriculture locale à l'économie de marché et la mise en oeuvre des politiques environnementales accélèrent les processus de différenciation socio-économique des exploitations dans ces deux villages. Plusieurs mécanismes furent à l'origine de ce processus.

Tout d'abord, au moment de l'insurrection communiste, lorsque les clans éparpillés dans les hauteurs furent forcés de s'établir dans ces deux villages sédentaires, l'ordre d'arrivée des familles influença fortement leur accès au foncier et aux ressources forestières. Alors que l'appropriation foncière fut individuelle, seule prévalant la loi du premier arrivé, premier servi, l'accès aux ressources forestières fut l'objet d'un mode d'appropriation collectif. Les situations respectives de Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng diffèrent à ce sujet. Ban Nam Ki est constitué de trois hameaux, nommés respectivement Nam Ki *Tai* (hameau du sud), Nam Ki *Klang* (hameau du milieu) et Nam Ki *Nua* (hameau du nord). Ces trois hameaux correspondent à trois vagues successives d'installation, les familles pionnières formant le hameau du milieu, les suivantes le hameau du nord, et les derniers arrivants le hameau du sud. Après la première vague d'installation, alors que la pression sur les ressources forestières augmentait du fait de l'arrivée de nouvelles familles formant le hameau du nord, les chefs de clan des hameaux du milieu et du nord décidèrent de diviser la forêt communautaire située au-dessus du village en deux portions. Une redistribution eut lieu en 1989 lors de l'arrivée des

habitants du hameau du sud, mais ceux-ci n'en eurent qu'une maigre portion¹³⁷. Chaque hameau instaura ses propres règles concernant la gestion des ressources forestières (tableau 9.1). La principale différence concerne notamment la gestion de l'Arenga, palmier produisant des fruits qui, après transformation, sont vendus sur le marché pour entrer dans la préparation de desserts thaïs, et sont l'objet d'un enjeu économique local relativement important. Alors que les hameaux du nord et du sud ont instauré un mode de gestion collectif de ces palmiers, les habitants du hameau du sud ont mis en place un système d'appropriation individuelle, chaque famille se voyant attribuer une portion de forêt contenant un certain nombre de palmiers (tableau 9.1). À Ban Nam Paeng, bien qu'il y ait deux hameaux (le hameau du haut et le hameau du bas), il n'y a qu'une forêt communautaire indivise. Quant aux palmiers Arenga, ils sont situés hors de cette forêt communautaire, dans les hauteurs, et les règles de cueillette sont semblables à celles qui sont en vigueur dans le hameau du nord de Ban Nam Ki.

Tableau 9.1 Règles collectives de collecte de l'Arenga mises en place dans les trois hameaux du village de Ban Nam Ki.

Hameau	Règles collectives de collecte des fruits d'Arenga
Hameau du nord	Une date d'ouverture de la collecte est fixée collectivement, correspondant à la date à laquelle les fruits arrivent à maturité. À partir de cette date, tous les habitants du hameau qui souhaitent cueillir des fruits partent en forêt. La cueillette est individuelle. « <i>Tang khon tang kep</i> » disent-ils en thaï, expression qui peut se traduire dans ce contexte par l'expression française « chacun pour soi ».
Hameau du milieu	Les habitants de ce hameau ont divisé en 1989 leur portion de forêt communautaire en plusieurs portions, chaque famille recevant une portion de forêt avec un certain nombre de palmiers, et gérant donc la récolte de ses palmiers de façon individuelle sans concertation avec les autres habitants. Les personnes arrivées après 1989 dans ce hameau n'ont pas accès aux Arengas.
Hameau du sud	Les habitants du hameau du sud décident collectivement d'une date à laquelle toutes les personnes souhaitant cueillir des fruits se rendent ensemble en forêt (pendant une quinzaine de jours), travaillent collectivement à la cueillette, avant de se partager à parts égales le produit de la récolte. Trois ou quatre périodes de collectes se succèdent entre janvier et mars, période de maturité des fruits.

¹³⁷ Les superficies de forêt attribuées aux hameaux du sud, du milieu et du nord sont respectivement 1000, 3000 et 3000 raï, approximativement. (1 raï = 0,16 ha).

L'ordre d'arrivée des familles a donc joué un rôle important dans l'accès différencié au foncier et également aux ressources forestières dans le cas de Ban Nam Ki.

Par la suite, pendant les premières phases d'intégration à l'économie de marché caractérisées par la pratique d'une agriculture sur abattis-brûlis extensive, le principal facteur de différenciation des exploitations fut la quantité de main d'œuvre familiale. En effet, incités par les prix élevés du coton et du maïs, les exploitations tentaient chaque année d'ouvrir et de cultiver des parcelles aussi grandes que possibles, le principal facteur limitant étant la main d'œuvre familiale disponible pour effectuer les travaux aux champs. Par ailleurs, l'intégration à l'économie de marché renforça ce processus de différenciation dans la mesure où seules les exploitations les plus aisées avaient les moyens d'investir dans les cultures commerciales les plus rentables (notamment le cotonnier) puisque ces cultures étaient risquées et demandaient une forte capacité d'investissement initial.

Enfin, la mise en oeuvre des politiques environnementales a grandement contribué à renforcer ces inégalités. En effet, les familles aisées de l'élite locale fournissant les leaders et les représentants villageois étaient les mieux informées de ces politiques et avaient des contacts privilégiés avec les forestiers. Pas conséquent, lorsque ces derniers vinrent délimiter les zones cultivables des zones protégées, les familles aisées réussirent à conserver une plus grande partie de leurs terres. C'est notamment sur la question des jachères que se fit la différence. En effet, lorsque les forestiers demandèrent aux villageois de leur désigner les terres qu'ils cultivaient, les agriculteurs peu au fait des mesures qui allaient être prises ne présentèrent que les terres cultivées dans l'année, omettant d'inclure les jachères qui faisaient pourtant partie intégrante des rotations de leur système, tandis que les familles les plus influentes et les mieux informées conservèrent une partie de leurs jachères.

De nos jours, la possibilité d'investir dans des activités non agricoles relativement rentables constitue le facteur de différenciation socio-économique entre exploitations le plus important. Dans ces deux villages, une filière organisée permet en effet aux plus aisés d'investir dans un petit commerce ambulancier de lait de soja. On trouve ainsi à travers la Thaïlande des Miens de Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng vendant du lait de soja sur les marchés de nuit de plusieurs villes de province.

Les différentes étapes de ce processus de différenciation socio-économique des exploitations ont conduit à la mise en place du système agraire actuel dans lequel nous avons identifié trois principaux types d'exploitations ayant leurs propres contraintes, intérêts et stratégies. Les figures 9.2 et 9.3 illustrent les résultats des enquêtes d'exploitations conduites

auprès d'un échantillon de 33 exploitations à partir duquel fut établie la typologie¹³⁸. Pour évaluer la part des revenus issue des produits forestiers auto-consommés (tels que les pousses de bambou, les champignons, etc.), la valeur de ces produits fut établie en fonction de leur coût sur le marché lorsqu'il s'agissait d'une denrée communément vendue localement, ou en fonction d'un produit alimentaire équivalent lorsque ce n'était pas le cas. La logique sous-jacente est que si les villageois n'avaient pas accès à ces produits forestiers, ils devraient acheter sur le marché des quantités équivalentes d'aliments. À partir d'un travail mené dans une communauté Karen du Nord de la Thaïlande, Delang (2006) a comparé cette méthode d'évaluation à une autre basée sur le temps nécessaire à la collecte de ces produits forestiers. Il en a conclu que la première méthode était la plus pertinente dans ce contexte.

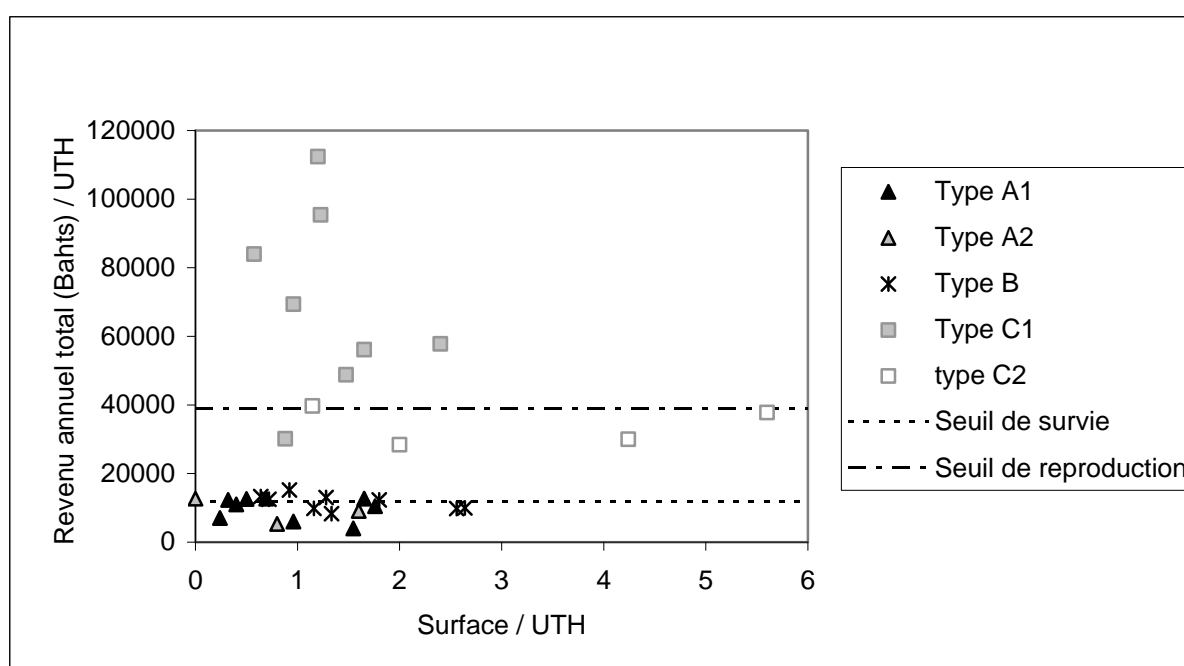


Figure 9.2. Revenu total annuel des 33 exploitations enquêtées en fonction de leur surface cultivée par actif à Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng, district de Thawangpha, province de Nan.

Données correspondant aux résultats économiques des exploitations en 2005.

NB : le revenu total comprend les revenus agricoles et non agricoles (travail hors exploitation et produits forestiers), les produits vendus et les produits auto-consommés estimés à leur valeur marchande. Les valeurs sont ramenées à l'UTH, Unité de Travail Humain correspondant à un actif à un plein temps. Le seuil de survie correspond à une estimation des besoins incompressibles des maisonnées dans ces deux villages, et le seuil de reproduction au salaire ouvrier de base en ville.

¹³⁸ Ces résultats ont été obtenus en utilisant des résultats d'enquêtes d'exploitations conduits auprès de 33 exploitations représentant la diversité des stratégies observées au sein des deux villages. L'échantillon comprenait 12, 8 et 13 exploitations de types A, B et C respectivement. Des enquêtes systématiques auprès de tous les villageois seraient nécessaires pour connaître les proportions réelles des trois types d'exploitations dans les deux villages. Cependant, étant donnés les objectifs de notre travail, il n'était pas nécessaire ici de connaître ces proportions exactes. Nous considérons en effet que les intérêts de tous les types d'exploitation devraient être pris en compte, quelque soit leur proportion dans la population.

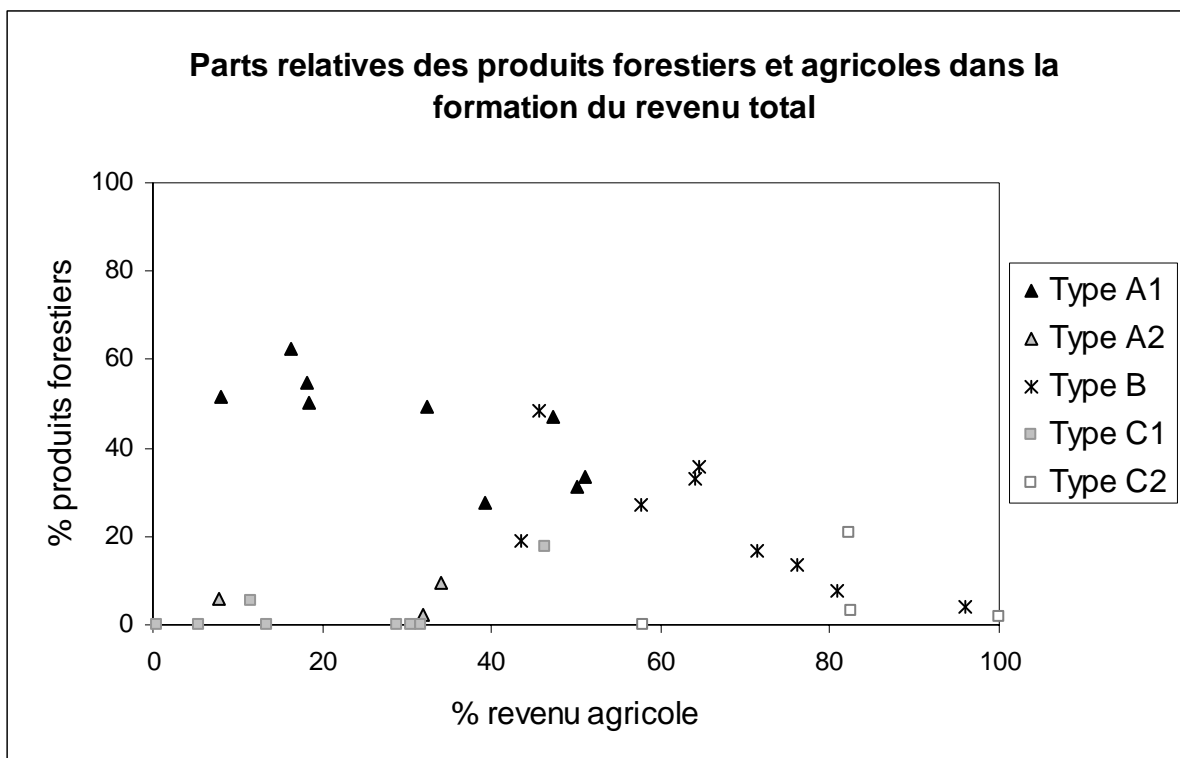


Figure 9.3. Parts relatives des produits forestiers non ligneux et des produits agricoles dans la formation du revenu total de 33 exploitations à Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng, district de Thawangpha, province de Nan. Données correspondant aux résultats économiques des exploitations en 2005.

Les exploitations¹³⁹ de type A sont les plus vulnérables. Ces familles ne possèdent qu'un étroit lopin de terre, souvent peu fertile et nettement insuffisant pour leur permettre de vivre de leurs revenus agricoles, lesquels ne constituent pas plus de la moitié de leurs revenus totaux (figure 9.3). Ils cultivent en général du riz pluvial, du maïs pour les porcs et ont parfois quelques arbres de litchis non irrigués à très faible niveau d'intrants. Les produits forestiers de la chasse et de la cueillette constituent la base de l'alimentation en complément du riz (le *khap khao*, « avec le riz »). Tous les produits agricoles sont également auto-consommés et ne génèrent donc pas de liquidités. Pour payer les intrants agricoles (engrais et désherbants pour le riz pluvial) et les dépenses de première nécessité (électricité, huile, scolarité des enfants, etc.), ces familles sont très fortement dépendantes d'une part de la cueillette des fruits d'Arenga et d'autre part du travail hors exploitation, travail de journalier agricole au village

¹³⁹ Nous n'avons pas considéré les différences liées au genre car hommes et femmes n'ont pas d'intérêts socio-économiques différents dans ce contexte. Ils gèrent ensemble la même exploitation. L'unité du ménage est bien plus forte ici que dans de nombreux autres contextes, notamment sur le continent africain. Nous pouvons souligner cependant qu'ils n'ont pas la même sensibilité : comme ce sont les femmes qui s'occupent de la cuisine (et qui vont chaque jour « cueillir le repas dans la forêt »), elles ressentent davantage l'importance des produits de cueillette pour l'autoconsommation.

ou migrations temporaires en ville pour des emplois non qualifiés à bas salaire (figure 9.4). Nous distinguons sur les figures 9.2 et 9.3 les exploitations de type A1 des exploitations de type A2. Les secondes, nettement moins fréquentes que les premières, ne cueillent pas de fruits d'Arenga soit parce que les actifs familiaux sont trop âgés pour cette tâche physique, soit parce qu'elles n'ont pas accès à des palmiers du fait des règles mises en place.

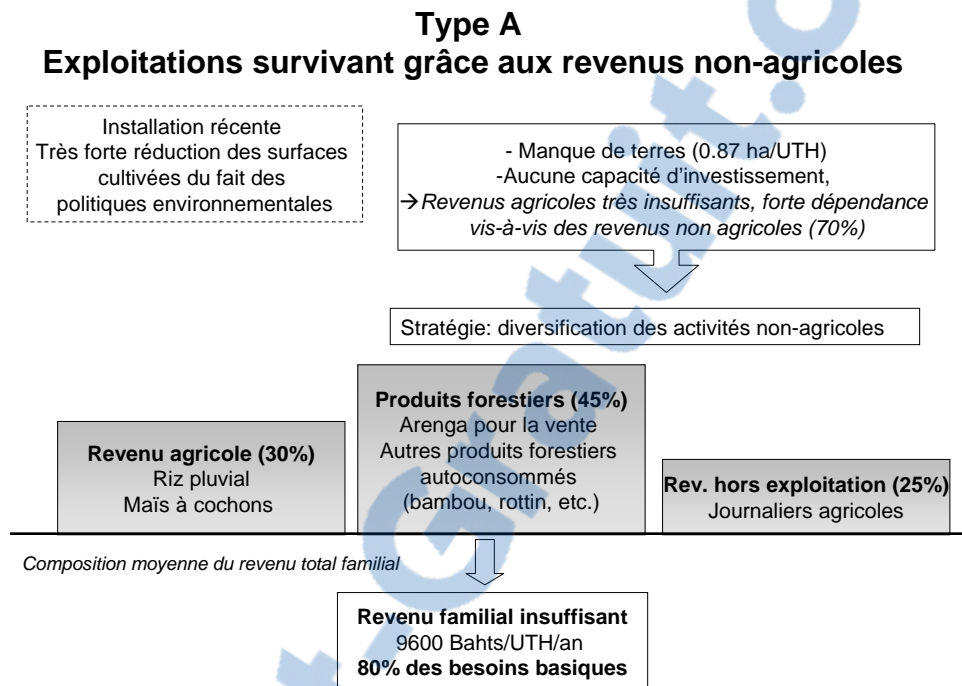


Figure 9.4. Fonctionnement socio-économique des exploitations de type A à Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng, district de Thawangpha, province de Nan. Données correspondant aux résultats économiques des exploitations en 2005.

Les exploitations de type B ont suffisamment de terres et de liquidités pour pouvoir vivre essentiellement de leurs revenus agricoles, mais n'ont pas la capacité d'investissement nécessaire pour investir dans un commerce ambulante de lait de soja. Contrairement aux exploitations de type A, ils sont généralement largement auto-suffisants en riz. En plus de leurs parcelles de riz pluvial, ils cultivent du maïs pour la vente¹⁴⁰, et ont souvent une petite plantation de litchis (irriguée ou non) dont ils vendent les fruits (figure 9.5). Leur principale contrainte réside dans le caractère fluctuant de ces revenus agricoles (du fait des variations climatiques et des prix du marché) qui sont certaines années insuffisants pour répondre aux besoins incompressibles de la famille. Ces années-là, les revenus issus de la cueillette des produits forestiers (notamment des fruits d'Arenga) prennent toute leur importance.

¹⁴⁰ Il s'agit de maïs spéciaux, différents du maïs pour l'élevage porcin cultivé par les exploitations de type A, laquelle ne nécessite aucun intrant.

Type B Exploitations maximisant leurs revenus agricoles

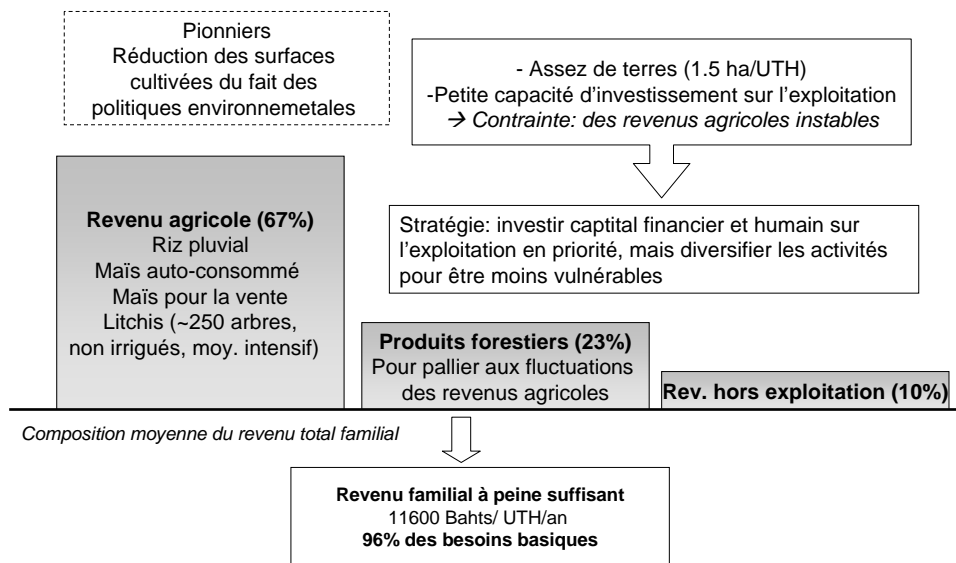


Figure 9.5. Fonctionnement socio-économique des exploitations de type B à Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng, district de Thawangpha, province de Nan. Données correspondant aux résultats économiques des exploitations en 2005.

Les exploitations de type C correspondent aux familles pionnières et forment l'élite villageoise. Elles se sont rapidement enrichies au début de l'intégration de l'agriculture locale à l'économie de marché grâce à la culture extensive de maïs et de cotonnier, ce qui leur a permis lors de la mise en œuvre des politiques environnementales sonnait la fin de cette période faste d'investir rapidement dans un ou plusieurs petits commerces de lait de soja. La vente du lait de soja exige un investissement initial considérable par rapport au niveau de vie moyen dans le village, mais devient rapidement très rentable, bien que les revenus puissent être assez variables d'une ville à l'autre. Les revenus de ces commerces leur permirent en retour d'investir dans de grandes plantations de litchis irriguées, à fort usage d'intrants, et d'embaucher de la main d'œuvre journalière pour la récolte. Nous distinguons les exploitations de type C1 des exploitations de type C2. Les premières sont dirigées par des actifs travaillant hors exploitation mais revenant régulièrement au village pour s'occuper des plantations. Le commerce de lait de soja impliquant d'être au moins deux, il s'agit souvent d'un couple travaillant ensemble, laissant leurs enfants au village avec leurs grands-parents trop âgés pour travailler aux champs, d'où la faible part du revenu agricole dans leur revenu total (figure 9.3). Les exploitations de type C2 sont dirigées par un ou deux actifs plus âgés,

souvent de retour au village après avoir eux-mêmes travaillé hors exploitation pendant quelques années. Ils restent au village et s'occupent de l'exploitation, tandis que leurs enfants (qui ont par ailleurs leur propre exploitation) travaillent en ville et leur envoient régulièrement de l'argent. Ils cultivent davantage de riz pluvial et de maïs que les exploitations de type C1, et leur revenu principal provient des plantations de litchis. À Ban Nam Ki, certains d'entre eux possèdent également des plantations de café. Il s'agit d'agriculteurs aisés du hameau du milieu ayant décidé de défricher leur lot individuel de forêt communautaire pour y planter du café à haute altitude, au-dessus du terroir cultivé du village. Rares sont ceux qui parmi ces exploitations de type C collectent régulièrement des produits forestiers. Ils préfèrent en général acheter leurs aliments au marché ou aux marchands ambulants se rendant régulièrement au village.

Type C Exploitations aisées basées sur la diversification non-agricole

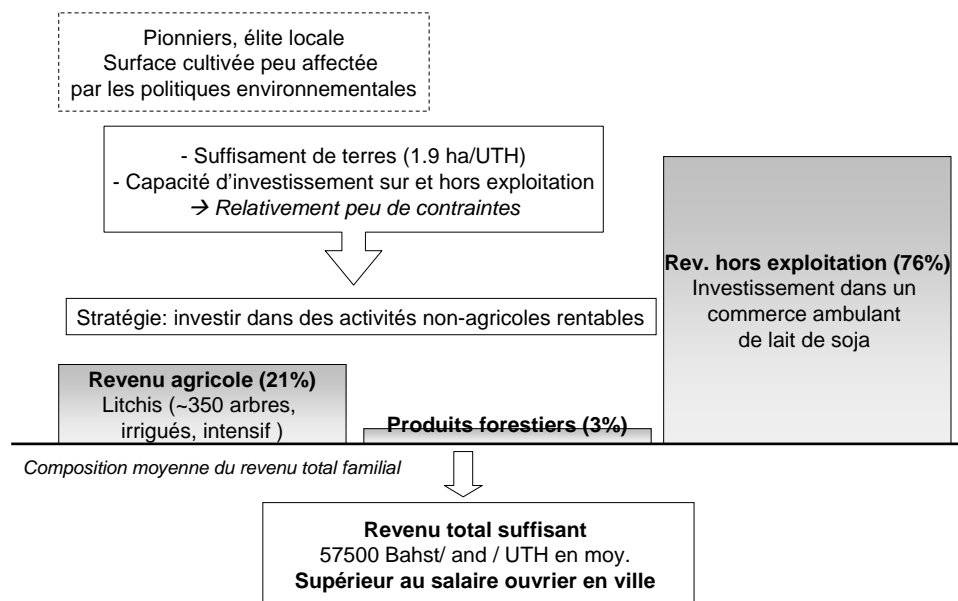


Figure 9.6. Fonctionnement socio-économique des exploitations de type C à Ban Ki et Ban Paeng, district de Thawangpha, province de Nan. Données correspondant aux résultats économiques des exploitations en 2005.

C'est dans le système agraire que nous venons de décrire que le parc national de Nanthaburi commença son établissement au milieu des années 1990, prévoyant de s'octroyer, entre autres, une partie des terres cultivées et des forêts communautaires des villages de Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng, comme nous allons le voir ci-dessous.

9.1.2 Contexte de la mise en œuvre du processus ComMod à Nan

9.1.2.1 *Leçons tirées de l'expérience de Mae Salaep*

Le processus ComMod mis en œuvre à Nan ayant été implémenté après l'expérience de Mae Salaep, les leçons tirées de la première expérience influencèrent fortement la mise en œuvre de la deuxième.

Le processus ComMod à Mae Salaep réussit, dans une certaine mesure, à faciliter un processus de concertation équitable dans lequel la voix des acteurs les moins influents put être entendue et prise en compte. L'attention que nous avons portée tout au long du processus aux inégalités sociales horizontales fut déterminante, et nous invitait à maintenir cet effort. Nous reviendrons dans le chapitre 12 sur les éléments méthodologiques ayant favorisé l'émergence d'un tel processus de concertation équitable. Retenons pour l'heure que ces éléments méthodologiques furent conservés dans le processus ComMod conduit à Nan. Certaines améliorations furent par ailleurs apportées. Ainsi, nous avons noté dans l'expérience de Mae Salaep l'importance des discussions en sous-groupes de participants appartenant à la même catégorie socio-économique, lesquelles permettaient aux participants de s'exprimer plus facilement qu'en séance plénière. Comme nous aurions probablement gagné à les envisager plus tôt à Mae Salaep, ces discussions en sous-groupes furent mises en place dès le début du processus à Nan.

Si les leçons de Mae Salaep étaient positives en ce qui concerne les interactions horizontales, elles l'étaient beaucoup moins dans le domaine des interactions verticales¹⁴¹. Ces limites nous invitèrent à penser des améliorations de la méthode concernant ces interactions. Nous avons donc décidé d'attacher une plus grande importance non seulement aux représentants villageois, mais également aux institutions situées à un niveau d'organisation supérieur (les agents du parc national et du RFD), en les sensibilisant dès le début à la démarche ComMod qui serait mise en œuvre, et en analysant finement leurs intérêts et leurs stratégies, afin de réfléchir avec eux dans quelle mesure et de quelle façon ils souhaitaient prendre part au processus ComMod.

Il restait par ailleurs à résoudre la question de l'élargissement du processus ComMod à l'ensemble des villageois, le petit nombre de participants ayant limité l'impact potentiel de l'expérience à Mae Salaep. Nous avons donc testé à Nan des innovations méthodologiques

¹⁴¹ Le dialogue avec la présidente TAO fut une grande déception pour les villageois qui eurent le sentiment de ne pas être écoutés. Par ailleurs, bien que le représentant villageois au TAO accepta finalement de prendre en compte l'avis des autres villageois, son manque d'imputabilité vis-à-vis d'eux pesa comme une menace tout au long du processus, ce dernier ayant au final le pouvoir de proposer le projet tel qu'il le souhaitait.

permettant d'inclure l'ensemble des villageois dans le processus ComMod, nous y reviendrons dans le chapitre suivant.

9.1.2.2 *Les questions spécifiques à l'initialisation d'un processus ComMod*

Le processus ComMod mis en œuvre à Mae Salaep dans le cadre de cette thèse était la prolongation d'une expérience qui avait démarré en 2002. Nous ne nous étions donc pas préoccupés des phases initiales de lancement du processus. Dans l'expérience de Nan au contraire, tout était à construire. Plusieurs aspects de cette phase d'initialisation ont retenu notre attention. La première réside dans la première prise de contact avec les différents acteurs. À Mae Salaep, les participants villageois avaient déjà compris les principes du processus ComMod et la plupart étaient convaincus des bénéfices potentiels qu'ils pouvaient en retirer. À Nan, ils n'avaient bien entendu jamais entendu parler de ComMod. La façon dont nous nous présentions à eux et dont nous introduisions le processus ComMod était donc à penser soigneusement. Nous avons déjà mentionné dans le chapitre 5 la façon dont furent noués les contacts avec ces différents acteurs, évoquant notamment l'importance de rester dormir sur place pour multiplier les occasions de discussions informelles. Par ailleurs, les premiers ateliers avaient avant tout pour objectif de faire connaître la démarche aux acteurs, afin de voir avec eux de quelles façons elle pourrait leur être utile. Enfin, lorsque l'on démarre un processus ComMod, se pose la question de la définition du problème que l'on cherche à résoudre avec le processus ComMod. Cette question ne s'était pas posée dans les deuxième et troisième cycles à Mae Salaep, puisque suite au premier cycle dans lequel Trébuil *et al* (2002b) avaient proposé aux participants de travailler sur la question de l'érosion des terres et de la diversification agricole, ces derniers avaient eux-mêmes identifié de nouvelles questions qu'ils souhaitaient aborder collectivement par la suite à l'aide des outils ComMod. Dans le cas de Nan, la question initiale, porte d'entrée du processus ComMod sur le site, devait être définie. La définition d'une telle question initiale place le concepteur ComMod face à un dilemme : d'un côté la nature participative du processus le pousse à souhaiter que les acteurs locaux identifient eux-mêmes cette question, et d'un autre côté, il est difficilement envisageable de réunir les acteurs pour simplement le leur demander, et ce pour plusieurs raisons. D'une part, sans avoir expérimenté la démarche, il leur est difficile de savoir par rapport à quel type de problème il peut être intéressant de l'utiliser. D'autre part, la définition même du problème est l'objet de controverses, tous les acteurs n'ayant pas le même intérêt à aborder un problème donné. En commençant le processus par une réunion classique sans l'usage d'un jeu de rôles permettant aux acteurs les moins influents de se faire entendre, l'on

risque fort de voir les acteurs les plus influents imposer le choix d'un problème les intéressant en priorité. C'est pourquoi nous avons choisi de proposer un problème initial relativement large tout en étant ouvert à d'éventuelles réorientations du processus ComMod vers de nouveaux problèmes ou de nouvelles définitions du problème initial. C'est au cours de l'analyse initiale que nous avons identifié la question du parc national comme entrée du processus ComMod sur ce site. Mais ce cheminement fut loin d'être linéaire. L'un des objectifs de l'analyse initiale à Nan était d'identifier un problème important aux yeux des acteurs locaux, et pouvant utilement faire l'objet d'une expérience ComMod, les critères étant les suivants : il doit s'agir d'un problème multi-acteurs à l'interface entre des dynamiques sociales et écologiques importantes. Après avoir envisagé de travailler sur les feux de forêt¹⁴², le manque d'eau pour l'irrigation des plantations de litchis¹⁴³ et la délimitation par le RFD des zones forestières réservées et des terroirs villageois¹⁴⁴, la question du parc national s'imposa comme étant la plus brûlante et la plus urgente localement¹⁴⁵. Nous étions conscients du caractère délicat, risqué et ardu de cette question du fait de la situation hautement conflictuelle et du mode de gestion traditionnellement très centralisé des parcs nationaux thaïlandais. Cependant, travailler avec les villageois sur d'autres thématiques, certes moins risquées mais également moins urgentes, nous auraient laissé l'impression de passer à côté des préoccupations réelles des villageois.

¹⁴² Initialement, Peter Hoare, l'un des responsables du projet DANIDA conduit dans cette zone entre 1996 et 2003, nous avait suggéré de travailler sur la question des feux de forêts. Mais il s'avéra que le projet DANIDA avait été remarquablement efficace en la matière, poussant les villageois à s'organiser au sein de chaque village mais également avec les autres villages pour limiter les risques de feux de forêts. En 2006, ces derniers avaient été très nettement réduits par rapport à la décennie précédente et ne constituaient plus un problème en soi dans la zone.

¹⁴³ Ce thème ne fut pas retenu pour deux raisons. La première était liée au fait de la participation à cette expérience ComMod du doctorant Pongchai Dumrongrojwatthana du laboratoire d'écologie tropicale de l'université Chulalongkorn. Étant donné son parcours universitaire, il était préférable d'orienter le processus ComMod sur une thématique liée à la forêt. Par ailleurs, la question de l'eau d'irrigation pour les litchis, comme à Mae Salaep, était une question intra-villageoise. Or nous étions intéressés à tester la démarche ComMod à une échelle un peu plus ambitieuse sur un problème concernant plusieurs villages.

¹⁴⁴ Comme les feux de forêts, ce problème appartenait désormais au passé, le RFD ayant à la fin des années 1990 réussi à établir un dialogue avec les villageois pour se mettre d'accord sur un zonage qui n'était en 2006 plus remis en question.

¹⁴⁵ Un certain nombre de villageois nous firent part de l'importance du sujet à leurs yeux au cours des premiers entretiens sans que nous l'évoquions (notamment le leader environnementaliste de Ban Nam Ki ou encore le chef du village de Nam Paeng). Ce sont par ailleurs les agents du RFD qui nous en parlèrent : ils prévoyaient en effet d'importants conflits à venir en l'absence de concertation entre les villages et le parc. L'objectif du premier atelier conduit avec les villageois fut donc d'évaluer la pertinence, l'importance et l'urgence de ce thème à leurs yeux. S'il ne l'était pas, nous pouvions changer de sujet, comme à Mae Salaep.

9.2 Situation initiale du conflit entre les villages et le parc national

9.2.1 Le problème

Le parc national de Nanthaburi commença son établissement en 1996 par la construction de ses bureaux et la désignation d'un directeur. Au moment où nous avons mené les enquêtes de l'analyse initiale, entre février et mai 2006, ce parc n'était toujours pas officiellement déclaré (ni ouvert au public), mais devait l'être au cours de l'année suivante. Ni les limites du parc ni les règles qui y seraient établies n'avaient été décidées. Il flottait notamment une grande incertitude quant aux droits de collecte des produits forestiers non ligneux. Comme nous l'avons vu dans la section 5.1.1, Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng furent choisis à cause de leur localisation proche de la limite provisoire du parc. Il était notamment probable qu'une partie des terres cultivées et des forêts communautaires de ces deux villages se retrouveraient à l'intérieur des limites du parc¹⁴⁶. Selon la loi thaïlandaise, aucune activité humaine autre que le tourisme n'est autorisée dans l'enceinte d'un parc national. Dans la pratique cependant, les arrangements informels sont fréquents, et constituent la principale marge de manœuvre possible. Le directeur du parc national de Nanthaburi avait notamment jusque là fermé les yeux sur la question de la collecte des produits forestiers, laissant les villageois agir à leur guise en fonction des arrangements qui avaient été discutés auparavant avec les forestiers du RFD. Cependant, quand nous le rencontrâmes en mars 2006, il dit que « cette question [devrait] être à nouveau discutée lorsque le parc [serait] officiellement déclaré », ce qui n'était pas de bonne augure pour les nombreux villageois dont la survie dépend de ces produits forestiers. Comme nous allons le voir dans les sections suivantes, les relations entre les agents du parc et les habitants des deux villages étaient, au départ, très conflictuelles, caractérisées par une méfiance et une agressivité mutuelles.

Ce conflit soulevait un problème complexe à nombreuses facettes. Il était tout d'abord au coeur d'enjeux à la fois sociaux et écologiques. D'un côté la survie d'un certain nombre d'exploitations dépendait des ressources foncières et forestières localisées dans l'enceinte du parc, et de l'autre le parc national avait pour mission de conserver la biodiversité de ces forêts tropicales et de protéger le couvert forestier des hauts de bassins versants de la rivière de Nan pour en assurer le bon fonctionnement hydrologique. Ces deux enjeux sont fortement interdépendants. La conservation de la biodiversité visée par le parc signifie par exemple pour les villageois que les ressources dont ils vivent ne sont pas épuisées.

¹⁴⁶ La forêt communautaire de Ban Nam Ki contenant Arenga et autres produits forestiers ainsi que les zones de collectes d'Arenga de Ban Nam Paeng risquaient de se retrouver dans l'enceinte du parc.

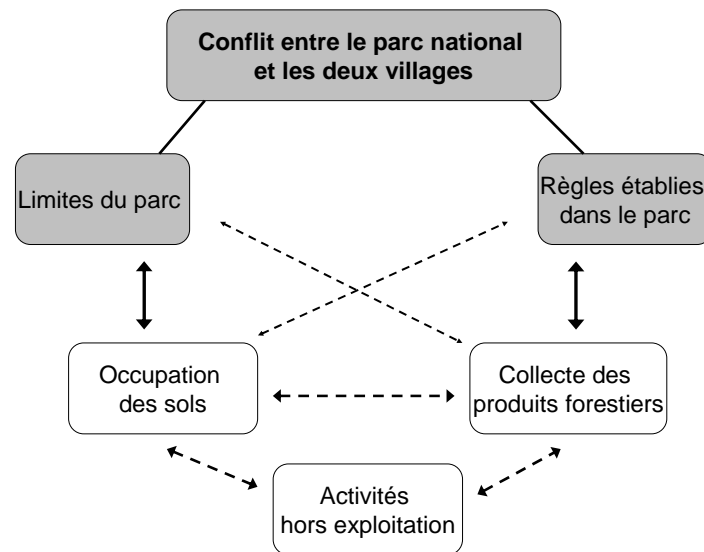


Figure 9.7. Les multiples facettes (et leurs interactions) du conflit entre le parc national de Nanthaburi et les villages Miens de Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng à Nan en 2006.

Du point de vue du parc national, ce conflit concernait, d'un côté, la question des limites de l'aire protégée et, de l'autre, celle des règles qui seraient mises en place dans son enceinte (figure 9.7). Du point de vue des villageois, la question des limites du parc faisait directement écho à celle des terres cultivées et donc de la formation de leur revenu agricole. Auraient-ils la possibilité d'ouvrir de nouvelles parcelles ou de remettre en cultures les jachères ? Devraient-ils abandonner un certain nombre de parcelles qu'ils cultivaient déjà ? La question des règles quant à elle était liée aux droits de chasse et de cueillette des produits forestiers, remettant donc en question le revenu issu de ces produits forestiers. Ces deux aspects sont fortement liés aux activités hors exploitation, puisque le départ des villageois hors exploitation diminue la pression exercée sur le foncier et les ressources forestières, tandis qu'inversement, la mise en place du parc et la restriction de l'accès aux ressources foncières et forestières risquent de pousser un certain nombre de villageois à quitter le village¹⁴⁷. Toutes ces dynamiques sont fortement dépendantes les unes des autres. Par exemple, une réduction foncière peut pousser les villageois dans un premier temps à collecter plus de produits forestiers pour compenser la

¹⁴⁷ Ceci correspond à deux visions opposées des hautes terres. Ainsi, les forestiers et les agents du parc voient les migrations des montagnards vers les villes comme une dynamique sociale favorable. « Il y a de moins en moins de problèmes maintenant, car les villageois partent de plus en plus travailler en ville ». Mais du côté des villageois, si ceux qui ont les moyens d'investir dans un commerce de lait de soja sont satisfaits de mieux gagner leur vie qu'en restant au village, les autres ne le vivent pas de façon aussi positive, partant travailler en ville dans le bâtiment ou dans des usines dans des conditions précaires et pour des salaires de misère.

diminution de leur revenu agricole. Inversement, une autorisation de collecte des produits forestiers peut diminuer la pression foncière et limiter le risque de voir les villageois ouvrir illégalement de nouvelles parcelles dans la forêt. Au-delà de l'importance économique des produits forestiers, leur dimension culturelle est également fondamentale. Leurs ancêtres ayant depuis toujours vécu dans et avec la forêt, de la pratique des rites religieux aux habitudes alimentaires, l'ensemble du mode de vie traditionnel Mien est ancré dans leur relation à la forêt.

Face à un problème à multiples facettes tel que celui que nous venons de décrire, la façon dont est formulé le problème est fondamentale. Ainsi, mettre l'accent sur la question des limites en laissant dans l'ombre la question des règles de collecte des produits forestiers n'est pas dans l'intérêt des petites exploitations dépendantes de ces produits forestiers. Souhaitant faire débattre les différents acteurs en présence de la formulation de ce problème, nous n'avons pas voulu initialiser le processus ComMod en choisissant par avance un angle de vue spécifique. Nous avons donc volontairement construit un modèle initial intégrant les différentes facettes du conflit entre les villages et le parc national. Nous y reviendrons dans le chapitre suivant en décrivant le processus ComMod qui fut mis en oeuvre.

9.2.2 Les acteurs : leurs perceptions et leurs interactions

Au cours des entretiens menés auprès des différents acteurs avant la mise en oeuvre du processus ComMod, lorsque les villageois et les agents du parc national évoquaient leurs points de désaccords, ils se focalisaient essentiellement sur la question des futures limites du parc, chacun souhaitant les repousser aussi loin que possible dans le « camp adverse ». Cependant, cette attitude mène inexorablement à une négociation peu fructueuse de type distributif dans laquelle chaque partie se bat pour essayer de « partager le gâteau » à son avantage. Outre le fait que dans ce type de processus où les rapports de force prévalent, les villageois ont peu de chance de faire entendre leurs intérêts, une telle négociation se solde par un arrangement à somme nulle : ce qui est gagné par les uns est perdu par les autres. Pour rendre possible un processus de négociation créatif ou intégratif se soldant par un arrangement à somme positive, il est nécessaire d'aller analyser au-delà des positions initiales des parties prenantes leurs intérêts et leurs valeurs sous-jacents.

9.2.2.1 Les intérêts des agents du parc national

Le directeur du parc national de Nanthaburi était tout d'abord fortement attaché à sa responsabilité vis-à-vis du gouvernement central et souhaitait donc pouvoir mettre en vigueur

aussi strictement que possible la loi thaïlandaise concernant les parcs nationaux. Ce qui l'en empêchait était principalement le risque de réactions violentes de la part des villageois. Il était par ailleurs fortement attaché à sa mission environnementale de conservation de la biodiversité et de protection du couvert forestier des hauts de bassins versants du pays. Il évoqua à plusieurs reprises au cours des entretiens son attachement à l'idée d'une forêt primaire indemne de toute dégradation humaine. Sa perception des montagnards était celle de destructeurs de forêt dépourvus de toute conscience environnementale, qui « veulent toujours plus, et avec qui il est impossible de discuter, parce qu'ils ne comprennent rien ». Lorsque l'analyse initiale fut conduite, il n'avait pas établi de dialogue avec les habitants des deux villages, excepté le chef du village de Ban Nam Paeng, à la demande de ce dernier. Sa connaissance des problèmes et des perceptions des villageois était donc fortement limitée. Tous les agents du parc ne partageaient cependant pas cette perception du problème et de la façon d'y remédier. Une employée du parc en charge des relations publiques déclara ainsi au cours d'un entretien que « le principal problème [venait] du directeur lui-même qui ne voulait pas établir de dialogue face-à-face avec les villageois ».

9.2.2.2 *Les intérêts des agents du RFD*

Les agents de l'unité de gestion du sous-bassin versant de Nam Haen du RFD (que nous appelons ici les forestiers) se trouvaient quant à eux dans une situation intermédiaire. En tant qu'agence étatique à mission environnementale, bien qu'ils perdent leur responsabilité de gestionnaire dans l'enceinte du parc, ils se devaient de collaborer avec le directeur du parc pour protéger le couvert forestier des hauts du sous-bassin versant. Cependant, contrairement au directeur du parc, ils avaient jusque là toléré la présence et les activités des villageois dans les zones de forêt réservées. Ayant établi par le passé de bonnes relations avec les villageois et réussi à se mettre d'accord avec eux sur certaines règles de co-gestion des ressources, ils ne souhaitaient pas voir le parc national balayer les résultats de ces efforts passés. Nous pouvons distinguer ici la perception du directeur de l'unité de Nam Haen de celle de ses trois employés, appelés « coordinateurs locaux » depuis le projet DANIDA¹⁴⁸ du fait des relations privilégiées qu'ils entretenaient avec les villageois dans la mise en œuvre de ce projet. Ces derniers avaient un pouvoir de décision moindre, mais se sentaient davantage concernés par la qualité des relations qu'ils avaient réussies à établir avec les villageois.

¹⁴⁸ Nous faisons référence ici au projet « Upper Nan Watershed Management Project » (UNWMP) financé par le DANIDA que nous avons évoqué dans le paragraphe 9.1.1.1

9.2.2.3 *Les intérêts des différents types d'exploitations*

Les exploitations de type A étaient celles qui avaient les plus forts intérêts en jeu dans la question du parc national. Elles risquaient en effet de perdre l'accès aux produits forestiers dont dépendait leur survie. Certaines risquaient par ailleurs de perdre l'accès à certaines de leurs parcelles cultivées illégalement dans les hauteurs, mais plus ou moins tolérées jusque là par les forestiers en fonction d'arrangements à l'amiable discutés au cas par cas. « Si le parc national applique strictement la loi, nous ne pourrions pas survivre ici et serons obligés de quitter le village », disait l'un d'eux. En dépit de l'importance de l'enjeu que constitue pour ces exploitations l'établissement du parc national, ce sont celles qui étaient les moins informées à ce sujet. Du fait de leur participation limitée à la vie publique et politique locale et de leur non intronisation dans les cercles de l'élite villageoise, la plupart n'avaient que vaguement entendu parler du parc national. Leur perception de la question était plus basée sur la peur et l'élaboration d'hypothèses que sur des informations tangibles.

Etant davantage en interaction avec les autres villageois et participant plus régulièrement aux réunions de village, les exploitations de type B étaient généralement mieux informées de l'officialisation prochaine du parc national. Les agriculteurs interrogés se sentaient surtout concernés par le risque de perdre une partie de leurs terres. La question de la collecte des produits forestiers n'apparaissait pas comme essentielle à leurs yeux, ce qui est lié au fait qu'il ne s'agissait pour eux que de revenus annexes. Bien qu'ils n'aient aucune information quant aux intentions du directeur du parc concernant les règles d'accès qui seraient mises en place, la plupart ne considéraient pas comme une menace réelle l'éventualité de se voir interdire l'accès à ces produits.

Les exploitations de type C (sans inclure le cas de représentants villageois que nous allons traiter dans la section suivante) étaient quant à elles généralement assez bien informées de la question du parc national, bien qu'elles la suivent d'assez loin, n'ayant pas d'intérêt personnel à y défendre. La plupart considéraient que les autres villageois n'auraient pas de problèmes particuliers du fait de l'officialisation du parc, mais certains au contraire se sentaient préoccupés par le cas des villageois fortement dépendant des produits forestiers. « Ceux qui collectent beaucoup de produits forestiers auront du mal à survivre, ils pourraient protester violemment », disait ainsi l'un d'entre eux.

9.2.2.4 *Les représentants villageois*

En ce qui concerne les représentants villageois, le contexte institutionnel diffère grandement dans les deux villages. Le chef du village de Ban Nam Paeng fait partie du clan le plus aisé du village, son propre frère étant l'un des deux représentants au TAO. Exploitant de type C, il possède un commerce de lait de soja dans une ville voisine dont s'occupe sa première femme¹⁴⁹, lui-même n'étant sur les marchés que de façon intermittente. Il fut dans une période antérieure activement engagé auprès d'organisations locales de défense des droits des communautés. Il intervint notamment dans les années 1990 lors d'un séminaire à l'université Chulalongkorn, en présence de membres du gouvernement, pour faire un plaidoyer en faveur de la loi pour la gestion communautaire des forêts¹⁵⁰. Conscient de l'intérêt pour les villageois d'entretenir de bonnes relations avec les agents du RFD, il s'était attaché à agir dans ce sens par le passé. Ces derniers considèrent aujourd'hui son village comme exemplaire en ce qui concerne les pratiques de conservation des ressources forestières. Fier du bon état de la forêt communautaire de son village, il la présente comme une preuve du caractère non fondé des préjugés à l'égard des montagnards qui façonnent la conception et la mise en œuvre des politiques environnementales. Il était parfaitement au courant de l'officialisation prochaine du parc national, et avait d'ailleurs déjà rencontré le directeur du parc pour discuter avec lui du tracé de la limite entre le parc et le terroir cultivé de son village¹⁵¹. La première fois que nous l'avons rencontré en février 2006, le problème du parc national était donc, selon lui, résolu. Interrogé au sujet des règles d'accès aux produits forestiers¹⁵², il répondit que ce n'était pas un problème, puisque les villageois n'en avaient plus besoin et n'allaient plus en collecter. Dans les faits, comme nous l'avons vu précédemment, de nombreux villageois en sont encore fortement dépendants. Ceci traduit un manque d'imputabilité de ce chef de village vis-à-vis de

¹⁴⁹ Les hommes Miens ont traditionnellement la possibilité d'avoir plusieurs femmes. Bien que cette pratique ne soit pas officiellement acceptée en Thaïlande, elle est encore informellement en vigueur.

¹⁵⁰ Pour plus de détails au sujet de cette « community forestry bill », le lecteur pourra se référer à la section 2.2.3.3 du chapitre 2.

¹⁵¹ Le chef du village de Nam Paeng avait déjà réussi à commencer à négocier avec le parc une frontière telle que les villageois pourraient conserver la majeure partie de leurs terres. « Lorsqu'en 2543 [du calendrier bouddhique, correspondant à l'année 2000 du calendrier chrétien], le directeur du parc national a commencé à tracer les frontières du parc, aucun villageois ne s'en souciait, j'ai été le premier à leur faire prendre conscience qu'il y avait un problème parce que nous allions perdre nos terres. Avec l'appui du *kamnan* (chef de sous-district), j'ai demandé à pouvoir rencontrer le directeur du parc pour négocier », explique ce chef de village pour illustrer son rôle dans ces négociations.

¹⁵² Dans le cas du village de Ban Nam Paeng, la forêt communautaire du village n'étant pas à l'intérieur des frontières prévisionnelles du parc national, seule la collecte des produits forestiers localisés au-dessus du village risquait de poser problème. Il s'agissait essentiellement de l'Arenga, localisé dans les hauteurs à plusieurs jours de marche au cœur de la forêt.

l'ensemble des membres de sa communauté. Pourtant bien au fait de la question du parc national et des risques encourus par les villageois, ce dernier négligeait la question de la collecte des produits forestiers, car lui-même n'ayant jamais eu besoin d'y recourir, cette question ne le touchait pas personnellement.

Le contexte institutionnel initial de Ban Nam Ki était tout autre. Le chef du village est ici un jeune agriculteur de type B âgé de 28 ans, qui venait tout juste d'être élu en remplacement d'un autre jeune agriculteur ayant démissionné après quelques mois seulement à cette fonction. Ban Nam Ki connaissait une situation fréquente dans les campagnes thaïlandaises (que nous avons déjà décrite dans le cas de Mae Salaep) dans laquelle les élites locales délaissent les positions de chefs de village au profit de celles de représentants au TAO, plus intéressantes en matière d'accès aux pouvoirs et aux financements. Cette situation est particulièrement problématique dans le cas de la question du parc national dans la mesure où c'est avec les chefs de village que le directeur de parc national interagit en priorité. Dans le cas de Ban Nam Ki, la première fois que nous l'avons rencontré en avril 2006¹⁵³, le jeune chef de village était très peu au courant de la situation, n'ayant comme la plupart des villageois aucune information tangible au sujet du parc national, mais la question ne le préoccupait pas outre mesure. Les deux personnes les mieux informées à ce sujet dans le village étaient, d'une part, l'un des deux représentants TAO, figure proéminente du hameau du sud et, d'autre part, un puissant chef de clan du hameau du milieu ayant été dans le passé le principal leader des activités environnementales au village. Ce dernier, dont le fils était par ailleurs le second représentant au TAO, avait notamment mis en place la division de la forêt communautaire en trois parties destinées aux trois hameaux et avait proposé les règles de gestion de la forêt communautaire de son hameau. Ces deux leaders n'avaient pas d'intérêt économique individuel urgent à défendre face au parc national puisqu'ils tiraient leur principaux revenus d'activités non liées à la forêt : le représentant TAO possédait la seule rizerie mécanique du village et l'ex-leader environnementaliste, bien qu'il soit l'un des rares exploitants aisés à continuer à collecter les fruits d'Arenga¹⁵⁴, recevait régulièrement de l'argent de ses nombreux¹⁵⁵ enfants faisant commerce de lait de soja. Ces deux leaders villageois, l'un formel, l'autre informel, tenaient à peu près le même discours au sujet du parc national¹⁵⁶. Ils

¹⁵³ En février 2006, nous avons rencontré le chef de village qui l'avait précédé avant de démissionner.

¹⁵⁴ Et ce bien qu'il soit âgé de plus de 70 ans

¹⁵⁵ Issus de ses nombreuses femmes. Il considérait d'ailleurs son grand nombre d'enfants comme l'une des marques et des raisons de sa forte influence locale (« J'ai des enfants dans tous les villages aux alentours, je serais un chef de village ou un représentant au TAO si j'avais un diplôme »).

¹⁵⁶ Le représentant au TAO s'exprimait ainsi : « C'est bien que le parc national veuille protéger la forêt, mais nous ne voulons pas qu'il nous prenne notre forêt communautaire. Nous avons fait les choses comme il fallait

approuvaient la volonté du parc de protéger la forêt et exprimaient, en ce sens, leur désir de collaborer avec ce dernier, mais ils souhaitaient vivement pouvoir conserver leur forêt communautaire hors de l'enceinte du parc national. Il se sentaient trahis par les institutions thaïlandaises, qui après les avoir félicité d'avoir su mettre en place des règles collectives de gestion des ressources forestières, menaçaient à présent de leur retirer leurs droits d'accès et de gestion. Ils exprimaient par ailleurs tous deux une certaine inquiétude quant aux réactions des villageois (notamment de tous ceux dont la survie dépend des produits forestiers) qui pourraient être violentes si le parc national refusait d'adoucir ses règles. Le leader environnementaliste, vieil homme étonnamment actif, avait déjà une idée bien précise du type d'arrangement qu'il souhaitait proposer au parc national : repousser la frontière du parc national au-dessus de la forêt communautaire, laquelle pourrait être considérée comme une zone tampon entre le parc et le terroir cultivé dans laquelle les agents du parc et les villageois collaboreraient pour protéger les ressources forestières. Cependant, si ces deux leaders souhaitaient mettre en œuvre une stratégie de coopération vis-à-vis du parc national, tous les villageois de Ban Nam Ki n'étaient pas dans la même disposition d'esprit. En effet, contrairement aux villageois de Nam Paeng qui, grâce aux efforts de coopération effectués par le chef du village, font figure de bons élèves auprès du RFD et plus récemment auprès du parc national, les habitants de Ban Nam Ki sont au contraire communément considérés par ces agences gouvernementales comme étant des fauteurs de troubles.

9.2.3 Les obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable

La figure 9.8 synthétise les informations concernant les différents acteurs que nous venons de présenter en indiquant, en abscisse, leur capacité à influencer l'issue du problème lié à l'établissement du parc national et, en ordonnée, le degré auquel ce problème pourrait les affecter, selon la classification proposée par Grimble & Wellard (1997) Outre les acteurs primaires listés précédemment, nous avons également placé sur cette figure trois acteurs secondaires mentionnés par un certain nombre de villageois comme étant des personnes non directement liées à la question du parc, mais qui, par leur influence dans la politique locale, pourraient éventuellement les soutenir dans un processus de négociation face au parc national.

dans notre forêt, nous avons mis en place des règles pour la protéger. [...] Lorsque j'étais chef de village, en 2539 [du calendrier bouddhique, correspondent à l'année 1996 du calendrier chrétien], des personnes étrangères au village sont venues abattre des arbres pour ouvrir des parcelles dans notre forêt, j'ai moi-même appelé la police. [...] Personnellement, je n'aurai pas de problèmes si le parc national confisquait notre forêt communautaire parce que je n'ai pas besoin des produits forestiers pour survivre, mais je me sentirais trahi, et puis en tant que représentant, je me sens concerné par les autres personnes de la communauté. »

Ces acteurs sont les présidents de TAO, les *kamnaans* (chef de sous-district)¹⁵⁷ et les représentants des partis politiques favorables à la loi sur les forêts communautaires.

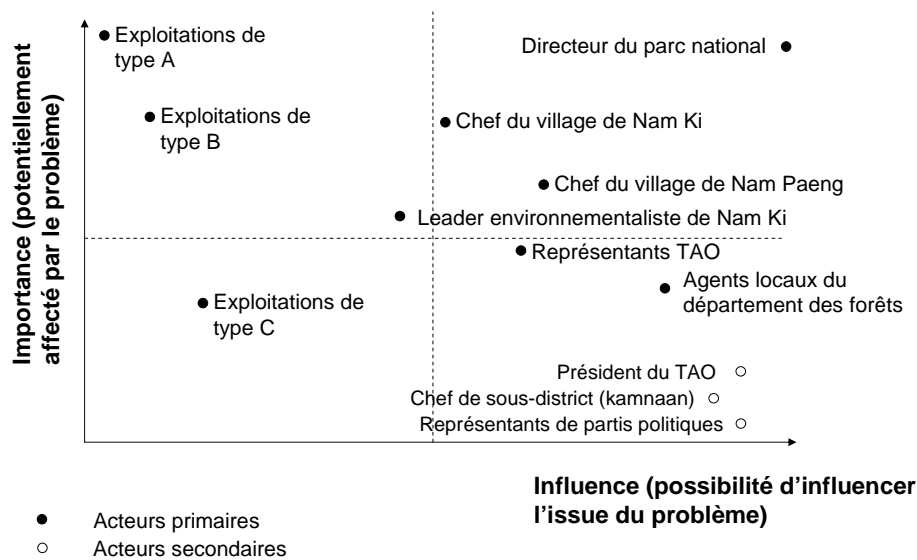


Figure 9.8. Matrice indiquant l'importance et l'influence relatives des principaux acteurs concernés par le conflit opposant le parc national aux villages de Ban Nam Paeng et Ban Nam Ki à Nan en 2006.

Bien que les situations diffèrent entre les deux villages, notre analyse initiale nous permet de dégager un certain nombre de traits communs concernant les obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable entre le parc national et les villageois qui prenne en compte la diversité d'intérêts existant au sein des communautés. Nous distinguerons comme nous l'avons fait dans le cas de Mae Salaep les obstacles verticaux, liés aux interactions entre les villageois et le parc national, des obstacles horizontaux liés aux interactions entre les villageois (figure 9.9).

¹⁵⁷ Les *kamnaans* sont aux chefs de village ceux que les présidents de TAO sont aux représentants TAO.

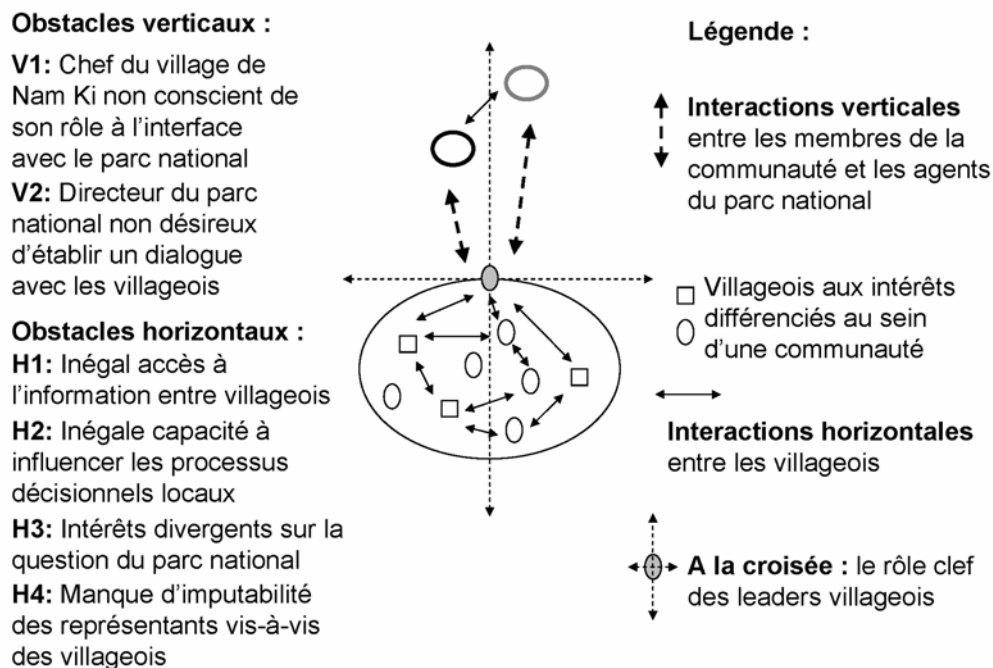


Figure 9.9. Obstacles initialement identifiés à l'émergence d'un processus de concertation équitable entre le parc national et les villages de Ban Nam Paeng et Ban Nam Ki à Nan en 2006.

Quatre obstacles horizontaux potentiels furent identifiés, assez semblables à ceux que nous avons identifiés à Mae Salaep. Le premier, qui n'était pas aussi important à Mae Salaep, est lié à l'inégal accès à l'information au sein des deux communautés villageoises à propos de l'officialisation du parc national et de ses conséquences, les moins informés étant les exploitants de type A qui sont pourtant les plus concernés par la question. Nous avons vu que dans le passé, lors de la mise en œuvre des politiques environnementales par le RFD, de telles inégalités quant à l'accès à l'information ont joué un rôle prépondérant dans le renforcement des inégalités sociales puisque seuls les habitants informés avaient réussi à conserver la majeure partie de leurs jachères. Le second obstacle horizontal identifié, fortement lié au premier, correspond à l'inégale capacité entre les habitants à participer aux processus décisionnels à l'échelle du village, avec ici encore une capacité particulièrement faible chez les exploitants de type A du fait de leur présence limitée aux réunions de village¹⁵⁸, de leurs

¹⁵⁸ Comme nous l'expliquèrent ces villageois, les activités de collecte des produits forestiers impliquent en effet bien souvent qu'ils passent plusieurs jours et plusieurs nuits en forêt, ce qui les empêche d'être présent aux réunions. Pour les enquêtes, nous avons d'ailleurs souvent du mal à rencontrer ces villageois du fait de leurs absences régulières.

faibles capacités de communication¹⁵⁹ et du nombre limité d'interactions qu'ils ont avec les représentants villageois, puisqu'ils n'appartiennent pas aux mêmes clans. Ces deux obstacles n'en seraient pas un si tous les villageois avaient les mêmes intérêts par rapport à la question du parc national puisque les intérêts des acteurs les moins influents seraient *de facto* défendus par les acteurs les plus influents. Or, et il s'agit du troisième obstacle horizontal, les intérêts des villageois par rapport à cette question varient fortement d'un type d'exploitation à l'autre, notamment du fait de leurs différents degrés de dépendance vis-à-vis des ressources forestières. Enfin, le dernier obstacle horizontal, qui est également vertical, correspond au manque d'imputabilité des leaders et des représentants villageois vis-à-vis de l'ensemble de la communauté. Bien que ce ne soit pas aussi flagrant qu'à Mae Salaep où le représentant au TAO défendait presque ouvertement ses intérêts individuels, les représentants villageois de ces deux villages appartenant aux familles les plus aisées ont cessé depuis plusieurs décennies d'aller collecter des produits forestiers. Cette question ne leur apparaît donc pas prioritaire et risque fort d'être oubliée lors des négociations avec le parc national. Le chef du village de Ban Nam Paeng, pourtant par ailleurs très impliqué dans la défense des projets de forêt communautaire, disait par exemple lors de nos premières rencontres : « Tout le monde part travailler en ville aujourd'hui, plus personne ne va chercher de produits forestiers, à part peut-être une ou deux familles de temps en temps ». Or des enquêtes plus poussées ont révélé que plus d'une vingtaine de familles sont actuellement concernées dans ce village qui en compte une soixantaine.

Les deux derniers obstacles identifiés sont plus spécifiquement liés aux interactions verticales entre les villageois et les agents du parc national. Tout d'abord, à Ban Nam Ki, le chef du village n'était pas conscient du rôle clef qu'il pourrait jouer dans un éventuel processus de négociation avec le parc national et n'y était donc pas préparé. C'est l'une des principales différences avec le village de Ban Nam Paeng qui bénéficiait au contraire d'un chef de village très actif à l'interface avec les institutions extérieures. Enfin, le deuxième obstacle vertical était lié à la personnalité du directeur du parc national qui voyait sa gestion comme un processus autoritaire dans lequel la participation des villageois n'avait pas sa place, qui avait envers les montagnards des préjugés extrêmement négatifs et qui n'avait donc aucune intention d'essayer de résoudre les conflits par le dialogue. Il s'agissait d'un obstacle majeur dans le contexte initial de ce processus ComMod. En effet, à Mae Salaep, alors que nous n'avions pas initialement identifié le manque d'attachement de la présidente du TAO

¹⁵⁹ C'est en effet chez les exploitations de type A que l'on trouve les plus faibles niveaux d'éducation formelle.

aux idées participatives, puisqu'elle exprimait son désir de voir les villageois « proposer eux-mêmes des projets », il s'est avéré finalement que l'attitude autoritaire que cachait ces discours constituait l'une des principaux obstacles à l'établissement d'un processus de concertation ascendant. Dans le cas de Nan, le directeur du parc n'ayant même pas adopté le discours participatif, nous pouvions nous attendre à des résistances encore plus fortes.



Entretiens individuels auprès des différents acteurs au cours de l'analyse initiale (leader villageois à gauche, directeur du parc national à droite)

Ateliers de jeux de rôles entre villageois



Choix de cultures



Collecte des produits forestiers



Solde des comptes



Des ateliers alternant discussions en sous-groupes, entretiens individuels et débats en séances plénières

Atelier final rassemblant les villageois, les agents du parc national et les forestiers



Combinant des sessions de jeux de rôles, des simulations SMA participatives, des débats en séances plénières et en sous-groupe et des entretiens individuels

10 PROCESSUS COMMOD MIS EN ŒUVRE POUR FACILITER UNE CONCERTATION ENTRE LES VILLAGES ET LE PARC NATIONAL

Dans ce chapitre, après une présentation des objectifs et des principaux partenaires associés à la mise en œuvre du processus ComMod conduit à Nan, nous présentons les principales étapes de ce processus adaptatif en explicitant, d'une part, les objectifs précis de chacune de ces étapes par rapport à l'évolution du contexte et, d'autre part, les hypothèses sous-jacentes aux choix méthodologiques effectués.

10.1 Objectifs du processus ComMod

10.1.1 Sur le terrain

L'objectif de ce processus ComMod était de faciliter communication, apprentissage collectif et concertation au sein des villages de Ban Nam Ki et de Ban Nam Paeng, ainsi qu'entre les villageois et les agents du parc national, au sujet de la gestion des ressources dans l'enceinte du parc. Dans la mesure où le parc national était sur le point de décider des frontières définitives du parc et des règles qui seraient appliquées dans son enceinte, sans concertation avec les villageois et dans un climat qui promettait d'être de plus en plus conflictuel, la mise en œuvre du processus ComMod, en parallèle des activités officielles du parc, avait pour objectif d'introduire davantage de dialogue entre les agents du parc et les villageois dans les processus de décision en cours. L'une de nos préoccupations était de nous assurer que si un tel dialogue avait lieu, la diversité des intérêts villageois soit prise en compte, en particulier ceux des villageois les moins influents.

10.1.2 Pour la recherche

Notre principal objectif de recherche était d'analyser dans quelle mesure et de quelle façon le processus ComMod pourrait favoriser un processus de concertation équitable entre les villageois et le parc. Par rapport à l'expérience précédente conduite à Mae Salaep, nous souhaitions en particulier tester certaines améliorations méthodologiques concernant la phase d'analyse initiale et l'implication d'acteurs à des niveaux décisionnels supérieurs aux villages. Ceci nous permettait également d'expérimenter la démarche dans un nouveau contexte (plus conflictuel) et avec de nouveaux types d'acteurs institutionnels : alors qu'il s'agissait à Mae Salaep d'organisations locales élues par les populations, il s'agissait à Nan de fonctionnaires de l'État. Par ailleurs, en travaillant dans deux villages aux contextes socio-politiques

contrastés, notre objectif était d'appréhender l'influence du contexte sur la mise en œuvre et les effets d'un processus ComMod.

10.2 Porteurs de la démarche

Cette expérience fut, comme à Mae Salaep, le fruit d'un travail collectif dont les principaux partenaires sont indiqués dans le tableau 10.1.

Tableau 10.1. Principaux partenaires ayant participé à la mise en œuvre du processus ComMod à Nan en 2006.

Nom	Institution	Rôle dans le processus ComMod
Cécile Barnaud	Université Paris X & CIRAD	Principale conceptrice et organisatrice du processus (ateliers & enquêtes de terrain)
Christophe Le Page	CIRAD	Soutien à la conception et à la modélisation SMA, observation lors des ateliers
Guy Trébuil	CIRAD	Montage institutionnel du projet, soutien à la conception, observation lors de certains ateliers
Nantana Gajanaseni	Université Chulalongkorn	
Pongchai Dumrongrojwathana	Université Chulalongkorn & Université Paris X	Travail en binôme avec la conceptrice pour l'analyse initiale, traduction thaï-anglais, animation du premier jeu de rôles
Mongkol Nonprawit	Consultant local	Traduction thaï-anglais et animation des ateliers à partir de septembre 2006
Rawut Tanan	Département Royal des Forêts	Accueil et soutien logistique sur le terrain

Le lecteur remarquera notamment, comme dans le cas de Mae Salaep, l'implication limitée d'organisations locales dans l'animation de la démarche. Comme nous l'avons vu dans la section 7.2, la formation de gestionnaires locaux à la démarche ComMod est une dynamique à long terme, très importante mais dépassant le cadre de cette thèse, laquelle ne constitue que la première phase d'une expérience plus longue maintenant prolongée par l'étudiant Pongchai Dumrongrojwathana. Les forestiers de l'unité de gestion du sous-bassin versant de Nam Haen avaient été identifiés initialement comme des gestionnaires locaux sensibles aux démarches participatives¹⁶⁰ et susceptibles à terme d'être intéressés pour introduire la démarche ComMod dans leurs activités. Nous avons donc travaillé en collaboration avec eux : ils nous ont introduit auprès des villageois, accueilli dans leurs locaux pendant toute la durée

¹⁶⁰ Nous expliquons dans la section 5.1 du chapitre 5 comment ils furent identifiés.

de cette expérience, et aidé dans l'organisation des ateliers. De notre côté, nous les avons tenu informé de nos travaux et des résultats obtenus, et consulté à chaque fois qu'une décision importante devait être prise.

10.3 Méthode : le processus ComMod en action

	2005			2006												2007				
	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5
Sensibilisation	2				2	2	2	2				2								
Enquêtes analyse initiale	2				2	2	2	2												
Enquêtes suivi des effets									2			2	2	2	2		2			2
Conception du modèle								0	0											
Construction du SMA												0	0		0					
Construction du JdR									0						0					
Validation du modèle									4			4		4	4					
Identification de scénarios									2					2	3					
Exploration scénarios SMA												4		4	4					
Exploration scénarios JdR									4						4					
Restitution												2		2						
Légende des couleurs																				
		Analyse initiale						Cycle 1						Cycle 2						

Tableau 10.2. Chronogramme du processus ComMod conduit à Nan indiquant le degré de participation des acteurs locaux (villageois et administrations) aux différentes étapes du processus (0 : sans interaction directe, 1 : information, 2 : consultation, 3 : co-réflexion, 4 : co-décision, 5 : contrôle complet par les acteurs locaux).

En ce qui concerne le degré de participation des acteurs locaux, la principale différence avec l'expérience de Mae Salaep concerne la phase d'identification de scénarios : le processus d'apprentissage collectif et de concertation suscité à Nan n'a pas atteint un niveau de maturité suffisant pour permettre aux acteurs locaux de se mettre d'accord sur des idées de scénarios pour tester des solutions aux problèmes. C'est donc l'équipe de recherche qui a identifié, en fonction des débats en cours entre les participants, des scénarios visant à stimuler et canaliser des réflexions et des discussions sur les problèmes existants et sur d'éventuelles solutions. Nous aurons l'occasion de revenir sur la question clef du choix des scénarios proposés.

Bien qu'il n'y ait pas eu de changement de cycle correspondant à un changement de question comme à Mae Salaep, nous distinguons deux (sous-)cycles dans le processus conduit à Nan¹⁶¹ (tableau 10.2, figure 10.1). Après l'analyse initiale qui dura jusqu'au mois de mai

¹⁶¹ A Mae Salaep, nous avons considéré que nous changions de cycle quand nous changions de question. Il n'y a eu qu'un seul cycle à Nan suivant cette définition. Cependant, une démarche itérative et continue comme ComMod présente un emboîtement de cycles de tailles et de natures variées. Nous considérons ici qu'il y a eu un changement de cycle dans la mesure où la question a été reformulée et le panel d'acteurs conviés modifié.

2006, le premier cycle, entre juin et octobre 2006, fut considéré comme un cycle d'amorce du processus ComMod, au cours duquel des ateliers furent conduits séparément au sein de chaque village et entre les agents forestiers et les agents du parc national. Le deuxième cycle à partir du mois d'octobre fut conduit de façon adaptative en fonction de l'évolution du contexte et du processus d'apprentissage suscité par le premier cycle. Ce second cycle fut l'objet, à leur demande, d'une rencontre entre les agents du parc et les villageois des deux villages.

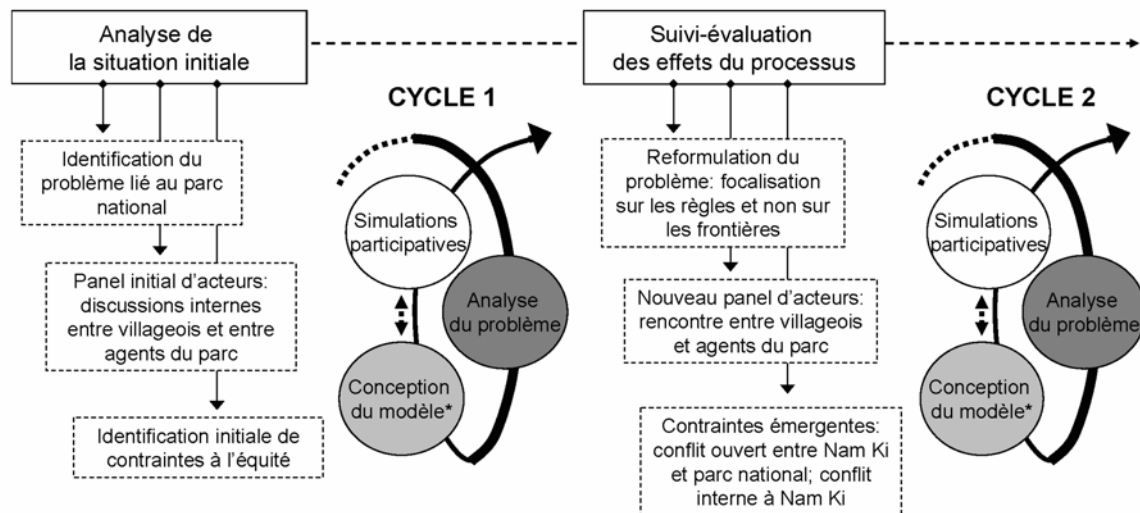


Figure 10.1. Les deux cycles ComMod implémentés à Nan.

10.3.1 Analyse initiale et sensibilisation des acteurs à la démarche ComMod

Nous ne nous attarderons pas ici sur la phase d'analyse initiale de la situation agraire et institutionnelle dont les principes et les résultats ont été présentés respectivement dans les chapitres 5 et 9. Retenons simplement que par rapport à Mae Salaep, l'analyse du système agraire fut complète puisque nous ne disposions pas, comme à Mae Salaep, de données issues de travaux précédents et que l'un des objectifs de cette analyse initiale était d'identifier un problème clef de gestion des ressources pour amorcer la démarche ComMod sur ce site. Une fois ce problème identifié, les principaux acteurs concernés furent l'objet d'une analyse institutionnelle et d'un effort de sensibilisation à la démarche ComMod approfondis, en accordant une attention particulière aux agents du parc national et du RFD, ainsi qu'aux représentants villageois. Il s'agissait non seulement de bien comprendre les positions et les perceptions de ces acteurs par rapport à la question posée, mais également de créer des relations de confiance avec eux, de susciter leur intérêt vis-à-vis de la démarche ComMod, d'analyser leurs attentes par rapport à celle-ci et d'établir avec eux en fonction de leurs

intérêts et de leurs agendas dans quelle mesure et de quelle façon ils souhaitaient s'y impliquer. L'une des difficultés de cette tâche résidait dans le fait qu'il était difficile pour ces acteurs de comprendre les objectifs et les principes de la démarche ComMod avant de l'avoir expérimentée. A ce stade, il s'agissait donc essentiellement de sentir leur position par rapport à l'idée générale de recourir davantage au dialogue pour la résolution de problèmes. C'est ensuite tout au long du processus ComMod que nous avons maintenu ces efforts de sensibilisation et de discussion de façon à nous adapter en permanence aux attentes des acteurs vis-à-vis de la démarche.

10.3.2 Ateliers jeux de rôles dans chaque village

Notre compréhension initiale du système agraire local et des enjeux liés à l'officialisation du parc national fut intégrée dans un modèle conceptuel, décliné tout d'abord sous la forme de deux jeux de rôles correspondant aux spécificités des villages de Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng. Ces deux jeux de rôles furent utilisés au cours d'ateliers participatifs menés entre le 15 et le 18 juin 2006 dans chaque village, sans la présence d'agents du parc national, pour permettre aux villageois de réfléchir entre eux aux problèmes éventuels liés à l'officialisation du parc. La présence d'agents du parc aurait risqué en effet soit d'intimider les villageois, soit au contraire d'aboutir à un conflit. Dans les deux cas les discussions risquaient d'être bloquées. Nous faisons également l'hypothèse que sans discussion au préalable entre les villageois, avec notamment un souci de renforcement de la voix des plus faibles, les intérêts de ces derniers risquaient d'être négligés.

10.3.2.1 Objectifs : échanges de perspectives avec et entre les villageois

Les objectifs de ces deux ateliers étaient les suivants. Il s'agissait tout d'abord de faciliter un échange de perspectives entre l'équipe de recherche et les villageois. Nous voulions confronter notre représentation de la situation agraire à celle des villageois, d'une part en leur demandant d'évaluer le réalisme du jeu, et d'autre part en observant leurs comportements et leurs processus de décision au cours du jeu. Il s'agissait ensuite d'affiner notre compréhension des mécanismes des processus de décision collectifs au sein des deux villages en observant par exemple les interactions entre les joueurs pour la gestion collective des ressources forestières, l'influence des jeux de pouvoir existants et le rôle des représentants villageois. Nous souhaitons par ailleurs mieux comprendre les préoccupations des villageois, vérifier notamment que la question du parc national était bien considérée par eux comme un enjeu, et

leur permettre de la reformuler ou d'en identifier une autre s'ils ne la considéraient pas comme une question pertinente, afin d'adapter par la suite le processus ComMod.

Si ce problème était considéré comme important à leurs yeux, ces deux ateliers avaient pour objectif de susciter des discussions internes aux villages afin de les préparer à une éventuelle rencontre avec le parc. Il s'agissait tout d'abord d'informer ceux qui ne le savaient pas que des décisions allaient être prises par le parc national, et de leur faire prendre conscience d'une part des conséquences que ces décisions pourraient avoir au niveau du village, et d'autre part de l'intérêt qu'ils avaient à se mobiliser pour essayer d'établir un dialogue avec les agents du parc de façon à faire entendre leurs intérêts. Il s'agissait par ailleurs de permettre aux différents types d'exploitants agricoles de mieux comprendre les problèmes et les intérêts des autres types d'exploitants. Une telle compréhension mutuelle était considérée comme une étape préliminaire nécessaire pour leur permettre de se mettre d'accord entre eux, au sein de chaque village, sur une stratégie commune de négociation avec le parc national.

10.3.2.2 Principes méthodologiques : deux ateliers conduits en parallèle

Un atelier de deux jours fut mis en place dans chaque village, le premier jour étant consacré aux sessions de jeux de rôles et aux discussions collectives, et le deuxième jour aux entretiens individuels. 12 et 10¹⁶² joueurs respectivement participèrent à Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng. Les participants furent sélectionnés de façon à représenter la diversité d'intérêts concernant la question du parc national, la liste de participants ayant été discutée avant les ateliers avec les chefs de village.

Le matin, après une première session de jeu (deux ou trois tours de jeu) correspondant à la situation actuelle, c'est-à-dire sans parc national officiellement établi, l'équipe d'animation demandait aux joueurs au cours d'un débriefing collectif d'évaluer le réalisme du jeu. Nous introduisons alors l'idée d'un scénario imaginaire correspondant à la question suivante : que se passerait-il si le parc national s'établissait et appliquait strictement les règles des parcs nationaux sans concertation avec les villageois ? Ce scénario avait pour vocation de faire réfléchir et discuter les villageois à la question du parc, nous y reviendrons. Après deux ou trois tours de jeu d'exploration de ce scénario, un second débriefing collectif prenait place pour inciter les participants à discuter des problèmes rencontrés dans ce scénario, et éventuellement à proposer des solutions. Ce débriefing se fit en deux temps. Dans un premier

¹⁶² Initialement 12 joueurs avaient été convoqués à Ban Nam Paeng, mais deux d'entre eux ne purent venir et ne se firent pas remplacer.

temps, les participants furent invités à discuter de ces questions en trois sous-groupes homogènes de personnes appartenant à la même catégorie socio-économique d'exploitants. Ils devaient se mettre d'accord au sein de chaque groupe sur une liste de problèmes classés par ordre de priorité. Chaque sous-groupe choisissait ensuite un représentant qui synthétisait devant l'ensemble du groupe le résultat des discussions de son sous-groupe. Une discussion plénière était alors organisée de façon à mettre en évidence la diversité d'opinions en présence. Lors du premier atelier (qui eut lieu à Ban Nam Ki), pour faciliter ces discussions qui s'échauffèrent rapidement et devinrent difficiles à canaliser, nous avons mis en place une technique utilisant des petits cartons sur lesquels étaient dessinés les différents problèmes liés au parc évoqués par les villageois (la perte de parcelles cultivées, l'accès interdit à aux palmiers Arenga ou aux pousses de bambous, l'impossibilité de collecter du bois de chauffe, etc.). Ces petits cartons étaient ensuite affichés au mur et les villageois invités à classer les différents problèmes par ordre d'importance. Cette technique improvisée à Ban Nam Ki s'avéra très efficace pour d'une part permettre à ceux qui ne s'expriment pas aisément en séance plénière d'exprimer leur avis et, d'autre part, de mettre en évidence la diversité d'intérêts existant au sein du village quant à la question du parc national. Elle fut donc renouvelée le lendemain dans le village de Ban Nam Paeng. Il s'agissait ici d'un choix méthodologique important consistant à mettre l'accent sur les différences entre les villageois plutôt que de les diriger trop vite vers un consensus. L'hypothèse sous-jacente était qu'un processus de négociation créatif ou intégré aboutissant à des solutions équilibrées implique de bien comprendre et de souligner les intérêts et les valeurs des différentes parties prenantes, un consensus trop rapidement atteint risquant fort de ne représenter que le point de vue des protagonistes les plus influents et de ne pas tenir longtemps.

10.3.2.3 Outils : jeux de rôles spécifiques à chaque village

Les jeux utilisés dans les deux villages étaient très semblables. Les principales différences résidaient dans le choix de cultures disponibles (absence de café à Ban Nam Paeng), la calibration pour le calcul des revenus (rendements moyens légèrement différents dans les deux villages), et le plateau de jeu : les habitants de Ban Nam Paeng ont en effet en moyenne plus de terres et disposent d'une forêt communautaire à basse altitude ne risquant pas d'être confisquée par le parc national (figures 10.2 et 10.4).

❖ Les rôles

Comme dans le jeu de Mae Salaep, les 12 villageois-participants jouaient le rôle de chefs de famille gérant différents types d'exploitations familiales (type A, B ou C) caractérisées par des quantités initiales données de ressources en terre, en main d'œuvre familiale et en capital. Leur objectif était de gérer leur exploitation de façon à subvenir aux besoins de leur famille.

❖ Le plateau de jeu

La représentation de l'espace fut nettement simplifiée par rapport à Mae Salaep (figure 10.2). Outre le gain de temps réalisé pour la construction du jeu, nous avons délibérément choisi une représentation plus distancée de la réalité pour mettre en évidence le caractère hypothétique et exploratoire du jeu et limiter le risque de voir des questions liées à des situations personnelles bloquer les débats collectifs. Par ailleurs, des blocs modèles semblables à celui dont nous disposions à Mae Salaep avaient déjà été utilisés dans le passé par les agents du RFD lors de la délimitation entre terroirs cultivés et forêts réservées, et nous ne souhaitons pas être assimilés à ces derniers.

Sur ce plateau de jeu figurent en bas une rivière de bas-fond et en haut une forêt contenant des produits forestiers¹⁶³ (figure 10.2). Nous avons différencié les fruits d'Arenga, cueillis pour être vendus, des autres produits forestiers cueillis ou chassés pour l'auto-consommation. Entre la forêt et la rivière de bas-fond se situe le terroir cultivé du village, chaque joueur se voyant attribuer un lot de parcelles¹⁶⁴.

¹⁶³ Bien que des produits forestiers soient en réalité disponibles sur l'ensemble de la forêt, nous avons considéré dans le jeu qu'il n'y en avait que dans la zone la plus proche du village, puisque dans les faits, les villageois font rarement plus de deux jours de marche pour aller en cueillir.

¹⁶⁴ Comme dans la réalité, certaines parcelles sont situées plus en hauteur, dans la forêt, et sont donc plus susceptibles de se retrouver dans l'enceinte du parc national.

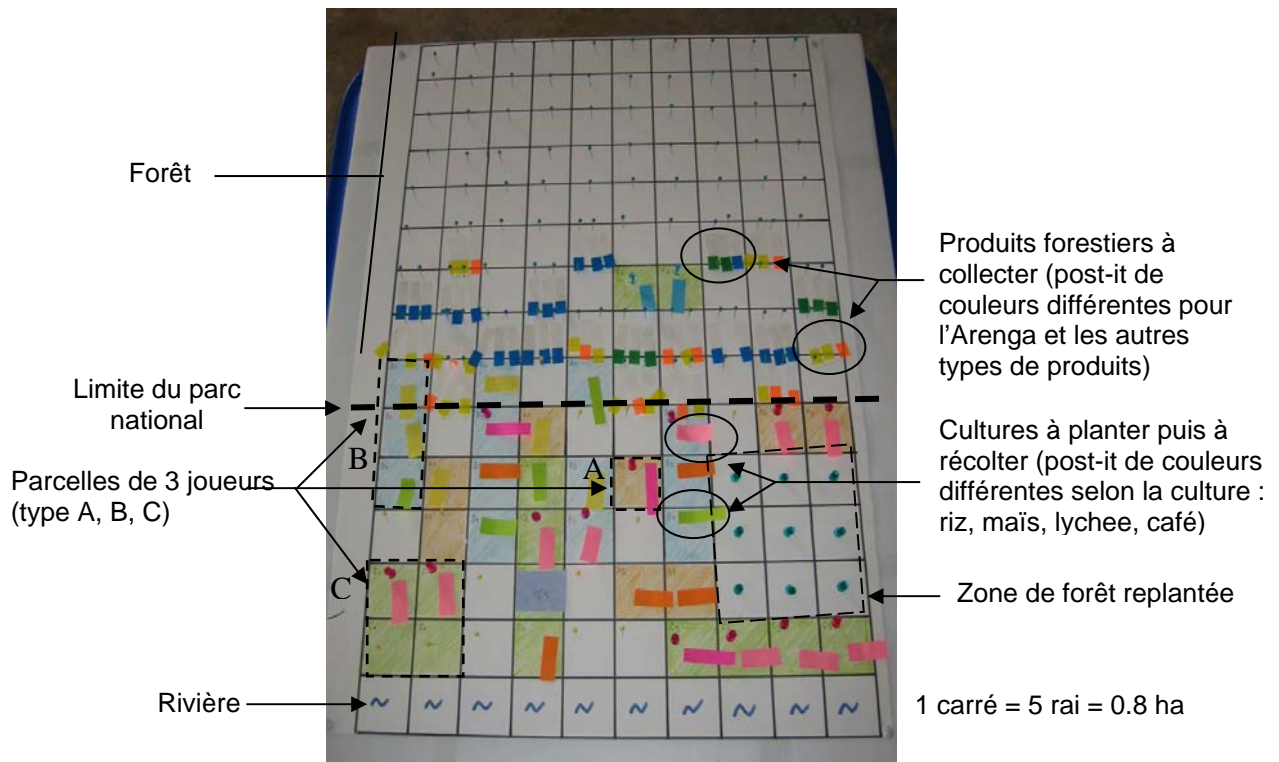


Figure 10.2. Le plateau de jeu utilisé à Ban Nam Ki en juin 2006.

❖ Les principales règles du jeu

A chaque tour de jeu, correspondant à une année culturale, les joueurs allaient d'abord décider s'ils envoyaient une partie de leur main d'œuvre travailler hors exploitation : ils avaient le choix entre un emploi à bas salaire en ville ou, s'ils avaient une capacité d'investissement suffisante, un commerce ambulante de lait de soja. Ils décidaient ensuite de l'allocation de cultures dans leurs parcelles¹⁶⁵, sachant qu'ils pouvaient avoir des contraintes de trésorerie en fonction des coûts en intrants des différentes cultures, et que la main d'œuvre familiale disponible sur l'exploitation représentait un facteur limitant quant aux surfaces cultivables en cultures annuelles. Tous les joueurs étaient ensuite réunis autour du plateau de jeu et la saison de collecte des fruits d'Arenga était déclarée ouverte. La seule règle énoncée correspondait à une contrainte physique : la quantité de fruits d'Arenga que chaque exploitation pouvait cueillir dépendait du nombre d'actifs familiaux présents sur l'exploitation. Aucune règle sociale d'accès à la ressource n'était précisée, les joueurs étaient libres de s'organiser collectivement –ou non- comme ils le souhaitaient. Le même processus était ensuite mis en place pour les produits forestiers autoconsommés. Une fois la collecte terminée, les joueurs

¹⁶⁵ Concrètement, comme à Mae Salaep, ils collaient dans leurs parcelles des post-it de différentes couleurs correspondant aux différentes cultures, en ajoutant des épingles lorsqu'il s'agissait de cultures pérennes.

étaient invités à récolter leurs cultures et à se rendre au bureau du marché pour solder leurs comptes¹⁶⁶. Les produits agricoles récoltés, les produits forestiers et les revenus hors exploitation étaient pris en compte pour calculer un revenu familial total dont étaient déduits les besoins incompressibles de la famille. Si le solde était négatif, le joueur était considéré comme endetté auprès du bureau du marché. Libre à lui d'emprunter de l'argent aux autres joueurs pour rembourser ces dettes. Si le solde était positif, il avait la possibilité de tirer une carte de dépense exceptionnelle (mariage d'un enfant, achat d'une réfrigérateur, d'une mobylette, d'un ventilateur, etc.), qu'il pouvait accepter ou refuser.

A la fin de chaque tour de jeu, les participants étaient invités à venir observer sur le plateau de jeu les dynamiques de régénération des produits forestiers. Dans ce jeu, nous avons fait l'hypothèse que la quantité d'Arenga récoltée chaque année n'influe pas sur la dynamique de régénération. Les villageois nous expliquèrent en effet que les fruits sont cueillis à un stade de maturité tel que la dissémination des graines a déjà eu lieu, par l'intermédiaire de petits animaux se nourrissant des fruits. Par contre, pour les autres produits forestiers les plus couramment cueillis ou chassés pour l'auto-consommation (tels que les pousses de bambous, les pousses de rotin, les champignons, les oiseaux ou le petit gibier), les villageois considèrent qu'il y a un risque d'épuisement de la ressource en cas de surexploitation. Ceci fut représenté dans le jeu par deux règles de régénération très simplifiées représentées sur la figure 10.3. Chaque unité de surface (chaque case du plateau de jeu) peut contenir un maximum de trois unités de ressource. Pour l'Arenga, quel que soit le nombre d'unités collectées par les joueurs, la case revient à son état de ressource initial. Par contre, pour les autres produits forestiers, elle ne revient à son niveau maximal que si l'une des trois unités est préservée. Dans le cas contraire, seule une unité de ressource est régénérée.

¹⁶⁶ Dans les calculs (dont le joueur ne connaissait pas le détail), les produits auto-consommés étaient évalués à leur valeur marchande et entraient dans le calcul de la satisfaction des besoins de consommation du ménage.

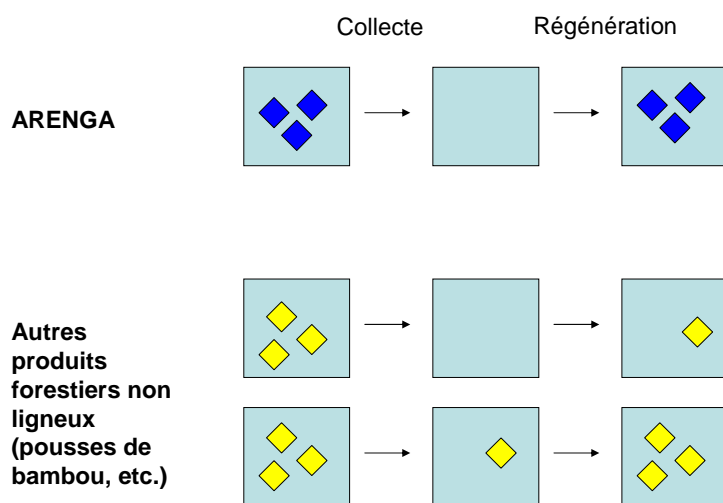


Figure 10.3. Règles écologiques simplifiées de régénération des produits forestiers au cours d'un tour de jeu (une année culturale) à Nan en juin 2006.

❖ Scénarios

Dans le scénario correspondant à la situation avec parc national dans l'hypothèse d'une absence de compromis, la présence du parc national fut matérialisée par un personnage en carton, une frontière imaginaire fut tracée sur le plateau de jeu (le parc national ainsi tracé intégrait la zone forestière localisée en haut du plateau de jeu et quelques parcelles cultivées), et les règles mises en place furent les règles strictes correspondant à la loi thaïlandaise, à savoir qu'aucune activité humaine n'était autorisée dans le parc (figure 10.4). Il fut très important en annonçant ce scénario d'expliquer qu'il s'agissait d'un scénario imaginaire, que nous ne savions pas quelles règles seraient mises en place dans la réalité et qu'il s'agissait de les faire réfléchir collectivement à la venue du parc afin de mieux s'y préparer. L'idée de ce scénario était de leur faire prendre conscience de ce qui risquait de se passer si aucun compromis n'était trouvé avec le parc et donc de favoriser une prise de conscience de la nécessité de se mobiliser pour essayer de dialoguer avec ce dernier.

Scénario 1
Sans parc national



Scénario 2
Avec parc national



Figure 10.4. Photographies du plateau de jeu utilisé en juin 2006 à Ban Nam Paeng dans les scénarios sans parc national (à gauche) et avec parc national (à droite).

Ce jeu ayant pour but d'amorcer le processus ComMod, il fut conçu de façon à pouvoir faire discuter les villageois de la question du parc dans ses différentes dimensions : la question des règles d'accès aux ressources ou celle des frontières, en lien avec les problèmes des parcelles cultivées, de la collecte des produits forestiers et, indirectement, des migrations hors du village. Nous ne souhaitons pas nous focaliser sur un aspect précis avant qu'il y ait eu débat entre les villageois, car le choix d'un problème et sa formulation sont eux-mêmes l'objet de controverses.

10.3.3 Restitution auprès des agents du parc national à l'aide d'un modèle SMA

10.3.3.1 Objectifs

Comme nous l'avons expliqué au début du chapitre 6, étant donné le caractère adaptatif des processus ComMod mis en œuvre, il est difficile d'expliquer les raisons qui nous ont poussés à mettre en œuvre certains éléments de méthode sans présenter certains résultats des méthodes précédentes. Ainsi, au cours des entretiens menés auprès des villageois après les premiers ateliers, de nombreux participants mentionnèrent qu'ils souhaiteraient pouvoir montrer les résultats du jeu de rôles aux agents du parc national, car c'était une façon de leur montrer leurs modes de vie actuels et les problèmes auxquels ils risquaient d'être confrontés si le directeur du parc appliquait strictement les règles des parcs nationaux. Nous avons donc décidé de construire un modèle SMA semblable au jeu de rôles qui reproduise exactement les dynamiques jouées par les villageois au cours des deux ateliers conduits quelques mois plus

tôt. Ce modèle fut utilisé au cours d'une réunion de restitution des ateliers villageois aux agents du parc national et du RFD. Cette réunion eut lieu le 20 septembre 2006 dans les locaux de l'unité de gestion du bassin versant de Nam Haen du département royal des forêts. Les objectifs de cette réunion étaient les suivants. Il s'agissait tout d'abord de les informer, en toute transparence, de nos activités, d'établir une relation de confiance avec eux et de poursuivre nos efforts de sensibilisation à la démarche ComMod en leur en présentant formellement les objectifs et les principes¹⁶⁷, et en discutant avec eux de la façon dont ils souhaitaient s'y impliquer et des orientations qu'ils souhaiteraient éventuellement lui donner. Il s'agissait également, à travers les simulations SMA rejouant les dynamiques du jeu, de leur offrir un aperçu des situations et des points de vue des villageois. Nous souhaitions par ailleurs stimuler des discussions entre les agents et le directeur du parc national au sujet de la façon de gérer leurs problèmes avec les villageois et d'une éventuelle rencontre avec les villageois, pour leur permettre de se mettre d'accord entre eux sur une ligne de conduite commune à adopter¹⁶⁸. Enfin, nous estimions particulièrement important que les agents du RFD participent à cette réunion de restitution, car ces derniers étaient plus convaincus que les agents du parc national de la nécessité d'établir un dialogue avec les villageois et de ne pas imposer les politiques gouvernementales par la force. Nous espérons donc créer une opportunité pour eux de transmettre ce message aux agents du parc.

10.3.3.2 Principes méthodologiques

Cette réunion commença par une présentation formelle des principes de la démarche ComMod, de l'expérience conduite à Mae Salaep, des résultats de notre analyse initiale de la situation à Nan, puis des simulations SMA rejouant les sessions de jeu de rôles telles qu'elles furent jouées dans les deux villages. S'en suivit une discussion abordant les deux questions suivantes. Les agents du parc national et du département des forêts voyaient-ils un intérêt à s'impliquer dans ce type de démarche, sur quels thèmes, avec quels objectifs, avec quelles adaptations ? Que pensaient-ils des problèmes évoqués par les villageois et de leur désir d'établir un dialogue avec eux ?

¹⁶⁷ Nous avons déjà présenté au directeur du parc, à plusieurs reprises au cours d'entretiens individuels, les principes de la démarche que nous proposons de mettre en œuvre.

¹⁶⁸ En effet, étant donné les désaccords entre les différents agents du parc, si une rencontre avec les villageois avait lieu, le risque était grand de voir les représentants du parc présents se retrancher derrière le fait qu'ils devaient d'abord discuter de cela avec les autres agents du parc.

10.3.3.3 Le modèle SMA non autonome

Ce modèle a pour objectif de reproduire exactement les dynamiques jouées au cours des sessions de jeu organisées dans les deux villages.

❖ Représentation de l'espace

Deux interfaces spatiales peuvent être utilisées dans ce modèle, selon le scénario choisi, correspondant aux plateaux de jeu utilisés dans les deux villages (figure 10.5).



Figure 10.5. Les interfaces spatiales du modèle SMA non autonome correspondant aux plateaux de jeu utilisés dans les villages de Ban Nam Ki (à gauche) et de Ban Nam Paeng (à droite).

❖ Structure du modèle

La structure de ce modèle SMA est la même que celle du jeu de rôles, comme l'illustre le diagramme de classes ci-dessous (figure 10.6).



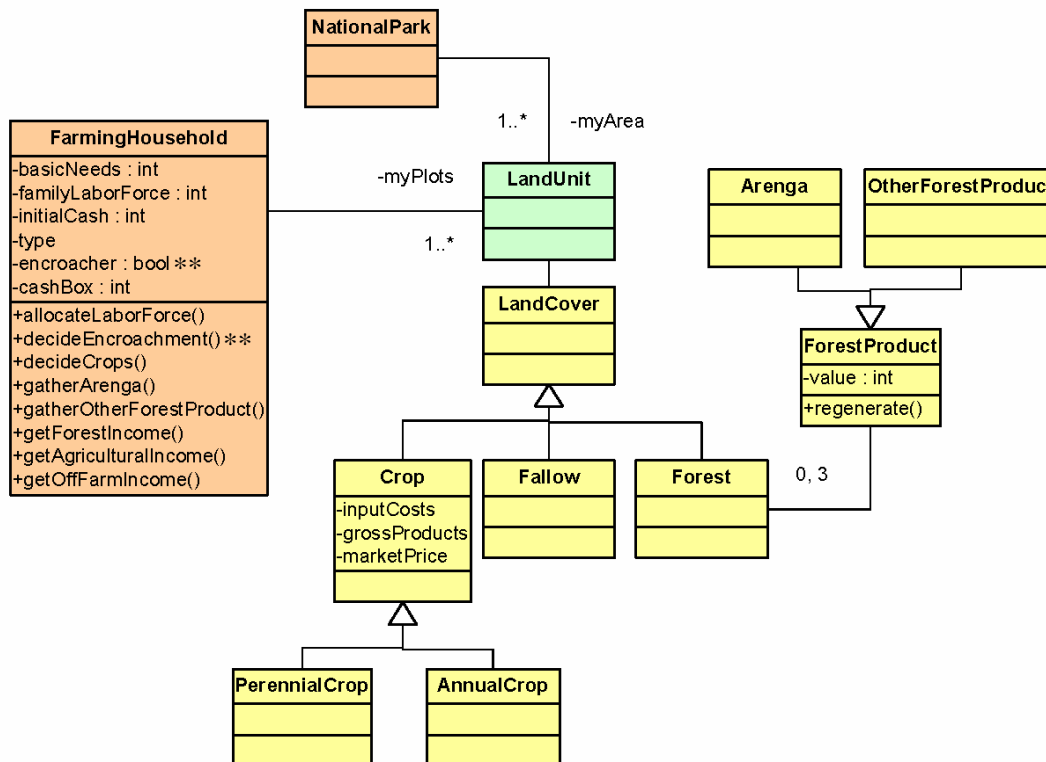


Figure 10.6. Diagramme de classe représentant la structure du modèle conceptuel des différents outils de simulation utilisés dans le processus ComMod à Nan.

NB : les deux étoiles ** indiquent des éléments qui n'ont été introduits dans le modèle qu'à partir du deuxième cycle.

❖ Un modèle non autonome sans processus décisionnel implémenté

Les principales étapes d'un pas de temps dans ce modèle sont les mêmes que celles d'un tour de jeu dans le modèle (lesquelles sont détaillées dans la section 10.3.2.3). La particularité de ce modèle SMA réside dans le fait que la façon dont les agriculteurs prennent leurs décisions n'a pas été modélisée. Le modèle reproduit simplement les décisions qui ont été prises par les joueurs aux cours des jeux de rôles dans les deux villages, en lisant les résultats de ces décisions dans des fichiers annexes. Ce modèle est considéré comme un modèle non autonome, puisqu'il est impossible de faire tourner des simulations sans la lecture de ces fichiers.

10.3.4 Réunions avec l'ensemble des villageois avec simulations SMA participatives

10.3.4.1 Objectifs en fonction de l'évolution du contexte : du cycle 1 au cycle 2

Le premier atelier jeu de rôles conduit dans les deux villages a renforcé la prise de conscience des participants de la nécessité de discuter collectivement de la question du parc national pour se préparer à une éventuelle rencontre avec le directeur. Mais, comme à Mae Salaep, l'une des critiques émises par les participants fut liée au nombre limité de personnes ayant pu participer au premier atelier. « Ces problèmes concernent tous les villageois, donc tous les villageois devraient pouvoir participer », expliquait ainsi un participant de Ban Nam Paeng. Les réunions organisées les 4 et 6 novembre 2007 dans les deux villages avaient donc tout d'abord pour objectif de restituer à l'ensemble des villageois, dans chaque village, les résultats du premier atelier afin de leur permettre de participer aux débats. Par ailleurs, le suivi des effets du premier atelier à Ban Nam Ki révéla l'existence de conflits internes au village entre les habitants des trois hameaux. Divisés sur la stratégie à adopter face au parc national, ils n'étaient pas dans une situation favorable pour négocier avec ce dernier. L'ex-leader environnementaliste de Ban Nam Ki expliqua au cours d'un des entretiens de suivi des effets du processus que l'un des intérêts de la démarche ComMod était justement de pousser les villageois à discuter entre eux afin de « renforcer l'unité du village ». Dans le cas de Ban Nam Ki, cette réunion avait donc également pour objectif de rassembler les villageois des trois hameaux pour les faire discuter de leurs différends concernant la stratégie de négociation à adopter avec le parc national. Les enquêtes d'évaluation des premiers ateliers avaient également révélé, notamment à Ban Nam Ki, que quelques participants étaient méfiants vis-à-vis du processus ComMod, nous soupçonnant de travailler pour le parc national. Ces réunions étaient donc également vues comme une opportunité de clarifier notre posture et nos objectifs. Enfin, il a fallu s'ajuster également aux évolutions des négociations entre les deux villages et le parc. A Ban Nam Paeng, au mois de juillet, après une entrevue avec le chef du parc national, le chef du village avait prévenu les villageois que le parc national allait venir définir le tracé du parc, et leur avait recommandé d'aller « réserver » leurs terres, c'est-à-dire les défricher et les cultiver. En septembre, les agents du parc vinrent tracer la frontière entre le parc et le village, et un accord fut signé¹⁶⁹. Si la question des frontières était résolue à Ban Nam Paeng, elle était au contraire extrêmement conflictuelle à Ban Nam Ki. En effet, suite à la réunion de restitution auprès des agents du parc national et du RFD que nous avons

¹⁶⁹ Il restait cependant incertitude concernant le tracé du parc à Ban Nam Paeng, au niveau de la limite avec le village de Ban Nam Ki.

organisée en septembre, le directeur du parc s'était rendu à Ban Nam Ki pour en rencontrer les habitants¹⁷⁰. Cette décision prise par le directeur du parc national dénotait un changement d'attitude de sa part et une volonté d'établir un dialogue avec les villageois, ce qu'il nous confirma lors d'un entretien. Cependant, cette réunion se solda par un conflit ouvert entre les deux parties se confrontant sur la localisation de la future limite du parc.

Dans ce contexte, nous avons décidé d'orienter le processus ComMod plutôt sur la question des règles qui seraient mises en place dans le parc que sur la question de la frontière, en dépit de son importance, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, nous n'avions pas une légitimité suffisante aux yeux du directeur du parc pour nous introduire à ce point dans ses négociations avec les villageois, ce qui se comprend aisément. Ainsi, lors d'un entretien individuel au début du mois de novembre, il n'a exprimé son soutien pour notre démarche et son accord pour participer à un atelier avec les villageois que lorsque nous lui avons évoqué la distance entre le jeu et la réalité et suggéré qu'il pourrait s'agir d'un atelier de réflexion collective sur la gestion des ressources forestières, sans nécessairement débattre de la question houleuse du tracé des limites du parc. Par ailleurs, étant donnée la violence des échanges et le blocage des discussions sur la question des frontières à Ban Nam Ki, l'objectif en proposant aux participants de débattre des règles et non des frontières était de permettre au agents du par cet aux habitants de Ban Nam Ki un terrain d'entente leur permettant d'établir une communication non conflictuelle, première étape pour, éventuellement, plus tard aborder la question des frontières dans un climat moins tendu. Enfin, à Ban Nam Paeng, un accord avait été trouvé entre les chef du village et le directeur du par cet les limites du parc avaient été définitivement tracées. Cette question n'était donc plus à l'ordre du jour. Par contre, la question des règles qui seraient mise en vigueur dans le parc les préoccupait de plus en plus. Se méfiant des vagues promesses du directeur du parc concernant la collecte des produits forestiers et souhaitant la mise en place de règles formelles reconnues par tous, les participants avaient émis le souhait d'aborder cette question¹⁷¹. Le directeur du parc national nous avait dit lors de la réunion de restitution que la question de la collecte des produits forestiers restait ouverte, mais que dans tous les cas, il ne pourrait s'agir que d'accords oraux informels. Si aucun accord formel ne pouvait vraisemblablement être signé, au moins la

¹⁷⁰ Nous reviendrons plus en détail sur cette réunion dans le chapitre suivant, notamment sur la question du rôle du processus ComMod dans la décision du directeur de rencontrer les habitants de Nam Ki.

¹⁷¹ Le chef du parc national avait laissé entendre au chef du village de Nam Paeng qu'il pourrait être flexible quant à la récolte des produits forestiers. Mais le chef et les habitants du village de Nam Paeng n'avaient aucune confiance en ces paroles, craignant que ces promesses aient pour objectif de leur faire par ailleurs accepter plus facilement l'établissement des frontières. Ils souhaitaient donc mettre cette question à l'ordre du jour des débats avec le parc national, avec l'espoir d'obtenir un accord écrit stipulant un droit de récolte des produits forestiers dans l'enceinte du parc.

situation pourrait être améliorée en termes de compréhension mutuelle, leur permettant à terme de trouver des accords informels de co-gestion durable des ressources forestières. Dans ce contexte, ces deux réunions avaient donc également pour objectif de préparer les villageois à une rencontre éventuelle avec le parc en leur permettant de discuter entre eux de la durabilité (sociale et environnementale) de leurs pratiques de gestion des ressources forestières. Il s'agissait, d'une part, de leur permettre de préparer des arguments pour démontrer au parc leur capacité à gérer durablement les ressources et, d'autre part, de les faire échanger entre eux sur la diversité des intérêts existant au village quant aux règles de gestion des ressources forestières.

Étant donné les évolutions du contexte et des objectifs du processus ComMod présentées ci-dessus, ces deux réunions sont considérées comme une étape charnière dans l'évolution du processus ComMod conduit à Nan, marquant une transition depuis un premier vers un second cycle ComMod.

10.3.4.2 Principes méthodologiques

Ces réunions furent organisées au moment des assemblées villageoises mensuelles auxquelles tous les villageois sont conviés par le chef de village. Ce sont ces derniers qui proposèrent cet arrangement afin de limiter les temps de réunion pour les villageois et de nous garantir d'avoir le plus grand nombre possible de participants.

Cette réunion nous plaça face à une difficulté méthodologique : comment permettre à une cinquantaine voire une centaine de personnes de participer aux débats, sachant que nous considérons le jeu de rôles comme l'une des manières les plus efficaces de le faire mais qu'il est techniquement difficile de faire jouer plus de vingt personnes? L'innovation méthodologique a consisté à mettre en place des simulations informatiques interactives reprenant les principes du jeu dans lesquelles trois joueurs réels jouaient avec (ou contre) neuf agents informatiques virtuels. Les simulations informatiques étaient projetées sur grand écran et les trois joueurs réels invités à se rendre devant le groupe aux côtés des animateurs et à expliciter pas à pas leurs décisions au cours du jeu. Ainsi, tous les participants pouvaient suivre les simulations, et réfléchir en même temps que les trois joueurs réels aux décisions prises et à leurs effets.

Après une introduction expliquant les objectifs de la réunion et les principes du jeu de rôles informatique, trois personnes appartenant chacune à l'une des trois principales

catégories socio-économiques du village furent invitées à se porter volontaires pour jouer¹⁷². Deux formes de simulations furent mises en place. Dans les premières, la simulation s'arrêtait à chaque fois qu'une décision devait être prise par les trois joueurs réels, ce qui permettait à l'ensemble des participants de bien comprendre le contenu du modèle informatique. Ensuite, une simulation classique fut présentée, dans laquelle les douze agents du modèle étaient virtuels, ce qui permettait d'explorer des tendances à plus long terme.

10.3.4.3 Outil : un modèle autonome et interactif avec des conditions initiales spécifiques à chaque village

Ce modèle fut conçu à partir du modèle SMA non autonome présenté précédemment. Tout d'abord, la dynamique d'ouverture de nouvelles parcelles agricoles dans la forêt fut ajoutée car lorsque nous avons présenté le modèle non autonome aux agents du parc national, ces derniers avaient émis le souhait de la voir représentée. Par ailleurs, tous les processus décisionnels des agents furent modélisés, rendant ainsi ce modèle autonome. Des extraits du code de programmation¹⁷³ correspondant à la modélisation de ces processus de décision sont disponibles en annexe 5. Nous décrivons ici à titre d'exemple la façon dont nous avons modélisé¹⁷⁴ les processus décisionnels liés à la collecte de l'Arenga. Alors que les autres activités (allocation de la main d'œuvre familiale, choix de cultures, etc.) sont individuelles, les dynamiques de collecte des produits forestiers nécessitaient un traitement particulier du fait de leur caractère collectif. Au moment de la collecte de l'Arenga, le modèle identifie les collecteurs potentiels d'Arenga, chaque agriculteur étant potentiellement collecteur tant que ses liquidités n'ont pas atteint un certain seuil¹⁷⁵. La dynamique de la collecte prend alors la forme de tournées. A chaque tournée, les collecteurs potentiels sont tirés au hasard un par un, chacun prenant à son tour une unité d'Arenga disponible, en commençant par les ressources les plus proches du village. Les tournées s'enchaînent tant qu'il reste des collecteurs

¹⁷² Après présentation de notre typologie des exploitations (types A, B et C), nous invitons les participants à donner leur avis sur cette typologie, à estimer eux-mêmes la catégorie à laquelle ils appartenaient, puis au sein de chaque catégorie, nous demandions un volontaire pour jouer le jeu. Alors qu'il n'y eut aucun problème à Ban Nam Paeng, les villageois se reconnaissant d'emblée dans la typologie proposée et plusieurs personnes se désignant volontaires dans chaque catégorie, ce fut moins aisé à Ban Nam Ki. Une participante virulente commença par remettre en cause la typologie (« nous sommes tous pareils, nous faisons tous la même chose » disait cette femme appartenant à une famille aisée et vendant du lait de soja en ville). Après discussion et accord du groupe sur l'existence de différentes catégories socio-économiques, aucune personne ne se portait volontaire, et nous avons donc dû désigner nous-mêmes les trois joueurs. Ceci traduit le manque de légitimité que nous avions à ce moment du processus à Nam Ki. Cette réunion de deux heures fut un moment charnière d'accroissement de notre légitimité, l'attitude des participants ayant radicalement changé entre le début et la fin de la réunion.

¹⁷³ Le langage de programmation utilisé sur la plateforme Cormas est Smalltalk.

¹⁷⁴ Avec le soutien de Christophe Le Page.

¹⁷⁵ Ce seuil est variable selon le type socio-économique auquel appartient l'agriculteur.

potentiels et des ressources en Arenga disponibles. Différents scénarios furent modélisés avec différentes règles possibles concernant la gestion des produits forestiers. En l'absence de régulation, les agents continuent à collecter des produits forestiers tant que leur niveau de liquidités n'a pas atteint un certain seuil, et tant qu'il reste des ressources disponibles. Deux formes de régulation furent envisagées : dans la première, chaque agent ne peut collecter qu'une certaine quantité de ressource, et dans la seconde, les agents doivent laisser dans chaque case au moins une unité de ressource pour en favoriser la régénération l'année suivante. Cependant, lors des deux réunions conduites en novembre 2006 dans les deux villages, nous avons choisi de ne présenter que le scénario correspondant à l'absence de régulations. Dans ce scénario extrême et non réaliste, les ressources surexploitées étaient rapidement épuisées. L'objectif était de faire réagir les villageois et de leur faire expliciter les règles collectives de gestion des ressources qu'ils avaient mises en place dans la réalité pour éviter une telle surexploitation des ressources.

La particularité de ce modèle réside dans la possibilité de faire jouer des participants réels contre des agents informatisés autonomes, à travers l'usage d'avatars. Il s'agit ici d'une forme de modèle hybride différente du modèle utilisé dans le troisième cycle sur l'eau à Mae Salaep. Tout d'abord, alors que le modèle de Nan est un modèle autonome dans lequel tous les processus décisionnels ont été modélisés, dans le modèle Mae Salaep 3 les processus décisionnels concernant la gestion de l'eau n'ont pas été modélisés. Il n'est donc pas possible de faire tourner ce modèle non autonome avec des agents virtuels classiques, ni de faire jouer ces derniers contre des participants réels : les douze agents du modèle sont nécessairement des avatars associés à des participants réels indiquant les décisions prises concernant la gestion de l'eau. Par ailleurs, dans le modèle Mae Salaep 3, les joueurs réels n'interviennent que pour les décisions concernant l'accès à l'eau. Toutes les autres décisions (accès au crédit, choix de culture, etc.) sont prises par leur avatar. Dans le modèle de Nan, au contraire, les participants réels interviennent à chaque fois qu'une décision doit être prise par leur avatar. La figure 10.7 présente les différentes boîtes de dialogue s'ouvrant à chaque pas de temps d'une simulation, permettant au participant d'indiquer la décision qu'il souhaite faire prendre à son avatar. Lorsqu'une action choisie par un participant est impossible du fait des contraintes imposées par le modèle (par exemple le manque de liquidités ou de main d'œuvre pour choisir une culture), une boîte de dialogue apparaît pour l'en avertir, et le participant doit prendre une autre décision (figure 10.8).

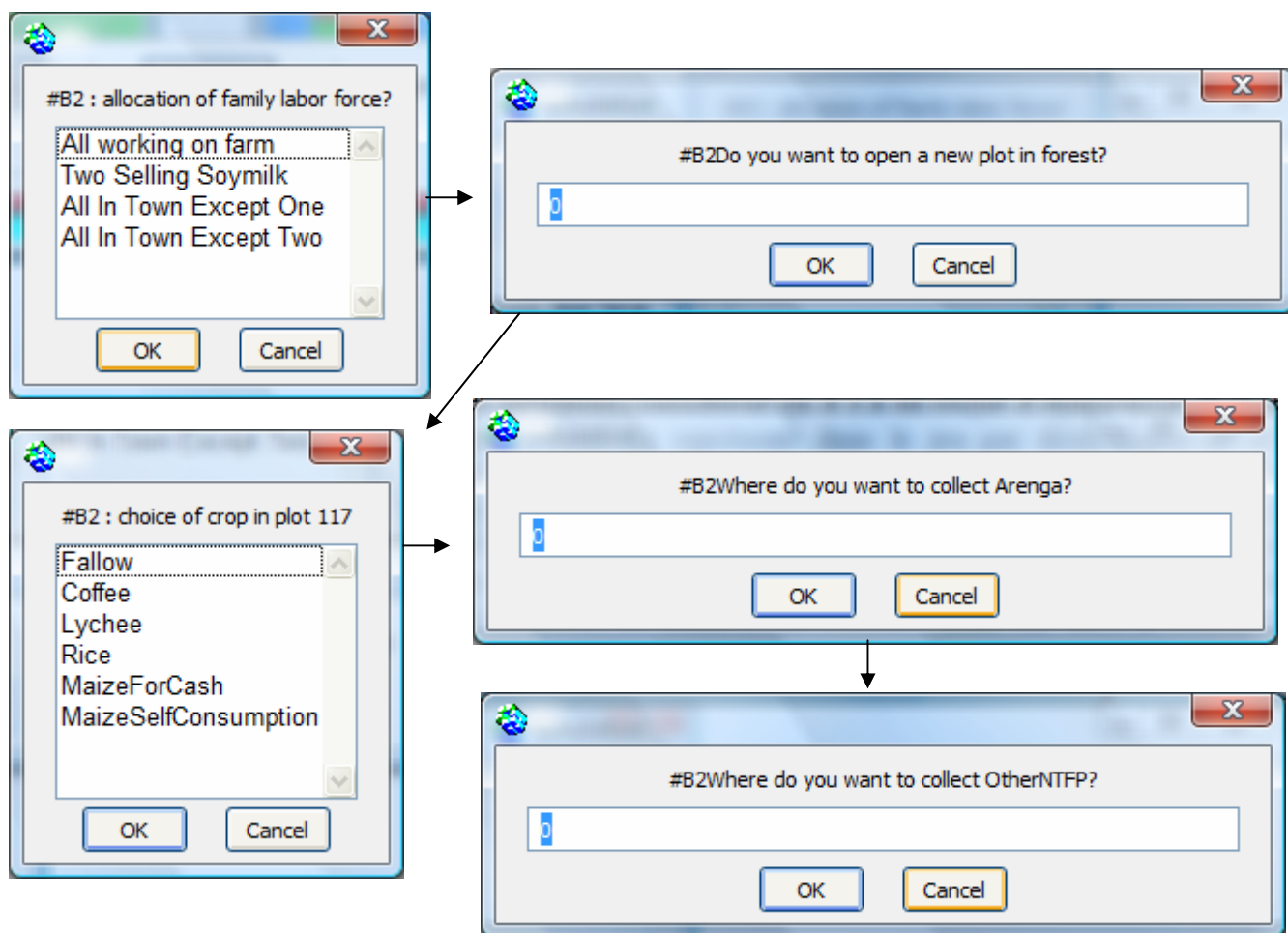


Figure 10.7. Boîtes de dialogue s’ouvrant au cours des simulations pour permettre aux participants réels d’indiquer les décisions qu’ils souhaitent faire prendre à leur avatar.

(NB : il s’agit ici du participant associé à l’avatar B2)

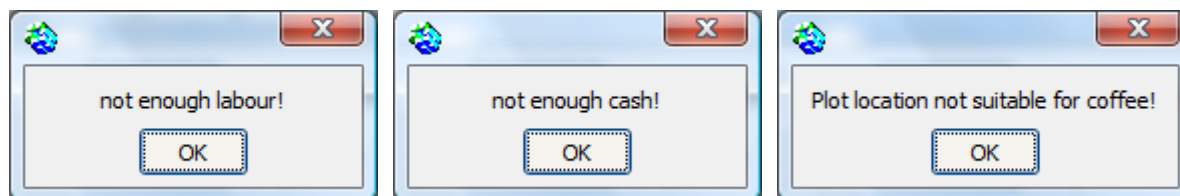


Figure 10.8. Boîtes de dialogue s’ouvrant au cours des simulations pour indiquer au participant que l’action choisie est impossible du fait des contraintes imposées par le modèle.

10.3.5 Atelier réunissant les villageois et les agents du parc national et du département des forêts, combinant jeu de rôles et simulations SMA

Du 21 au 23 décembre fut organisé un atelier participatif réunissant des villageois des deux villages, des agents du parc national et du département des forêts.

10.3.5.1 Objectifs liés aux évolutions du contexte

La principale évolution du contexte qui motiva la mise en œuvre de cet atelier fut la demande explicite faite par les villageois comme par les agents du parc d'utiliser le processus ComMod comme un outil de médiation entre les deux parties prenantes. Alors que notre légitimité à mettre en place de telles activités était relativement basse au début du processus et après les premiers ateliers jeux de rôles conduits dans les villages, les deux parties prenantes nous soupçonnant de travailler pour le compte de la partie opposée, cette hausse soudaine de légitimité peut être imputée au fait qu'après plusieurs rencontres et la participation à plusieurs ateliers, les villageois comme les agents du parc comprenaient mieux les principes de la démarche ComMod, ainsi que la posture de l'équipe de recherche¹⁷⁶. Leur volonté d'établir une communication était également liée à la montée des tensions entre le parc national et les villageois, notamment à Ban Nam Ki. Les deux parties réalisèrent alors qu'il leur serait nécessaire (bien que difficile) d'établir un dialogue. L'enjeu de cette rencontre était moindre pour les habitants de Ban Nam Paeng, et essentiellement lié aux droits de chasse et de collecte des produits forestiers dans l'enceinte du parc. Les villageois de Ban Nam Paeng se plaignaient par ailleurs de leur manque d'implication dans les négociations avec le parc, toutes les décisions ayant été prises par le chef du village, le seul à avoir rencontré le directeur du parc national. Dans ce contexte, les objectifs de cet atelier étaient les suivants. Il s'agissait tout d'abord dans le cas de Ban Nam Ki de réunir des villageois et des agents du parc et de leur fournir un support d'échange et de dialogue dans un climat non conflictuel. Il s'agissait ensuite de faciliter un échange de perspectives entre les habitants des deux villages et les agents du parc national et du département des forêts afin d'augmenter leur compréhension mutuelle, et de leur permettre d'envisager des solutions écologiquement viables et socialement acceptables. Comme dans l'ensemble de ce processus ComMod, nous souhaitions faciliter un mode d'échange entre les agents du parc national et les villageois qui prenne en compte les intérêts différenciés existant au sein des villages. Nous fîmes face cependant lors de la conception de cet atelier à la difficulté de concilier ces deux types d'interactions

¹⁷⁶ Ils comprirent notamment qu'il ne s'agissait pas de favoriser l'une ou l'autre des parties, puisque notre démarche reposait sur l'idée selon laquelle le dialogue bénéficierait aux villageois comme au parc national.

verticales et horizontales pouvant être antagonistes, notamment à Ban Nam Ki où les réunions villageoises n'avaient pas été suffisantes pour résoudre les conflits internes concernant la stratégie à adopter face au parc national. En concevant cet atelier, deux possibilités s'offraient à nous. Soit nous privilégions les interactions horizontales en mettant l'accent sur les différents intérêts entre les villageois de Ban Nam Ki pour les faire discuter entre eux, au risque de les faire apparaître en position de faiblesse face au parc national, soit au contraire nous privilégions les interactions verticales en nous détachant autant que possible du cas des quelques familles faisant régner ce climat conflictuel. L'objectif principal de cet atelier étant de fournir un support d'échanges entre les villageois et les agents du parc, nous avons opté pour cette deuxième possibilité.

10.3.5.2 Principes méthodologiques

Cet atelier eut lieu dans les locaux de l'unité de gestion du bassin versant de Nam Haen du département royal des forêts, lieu qui devait être aussi neutre que possible par rapport au conflit entre les villageois et le parc national. Nous avons décidé de réunir des participants des deux villages pour deux raisons. Il s'agissait d'une part de leur permettre de voir comment d'autres interagissaient avec le parc national et d'en tirer les leçons pour eux-mêmes. Il s'agissait d'autre part d'élever le niveau des discussions au-dessus des problèmes particuliers d'un village, pour apaiser les tensions le temps d'un atelier et permettre aux villageois et aux agents du parc de réaliser qu'en dépit des conflits particuliers les opposant, ils pouvaient avoir certains intérêts. Respectivement 10 et 8 villageois de Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng et 5 agents du parc national participèrent à l'atelier. Les trois forestiers de l'unité de gestion du bassin versant de Nam Haen nous aidèrent à l'organisation de l'atelier et participèrent aux discussions.

La matinée du premier jour de cet atelier fut consacrée aux sessions jeux de rôles. Après deux tours de jeu correspondant à un scénario sans parc national, le parc national fut introduit lors d'un troisième tour de jeu : les agents du parc jouaient leur propre rôle, ayant pour mission de protéger les hauts de bassin versant du plateau de jeu en décidant les limites du parc national et les règles mises en place en son enceinte. Cette session de jeu fut suivie d'un débriefing collectif, soutenue par des graphiques illustrant les effets socio-économiques et écologiques des différents scénarios. L'après-midi fut consacré à des échanges de points de vue sur les problèmes rencontrés, facilités par l'usage de petits cartons « problèmes » pré-dessinés, correspondant aux principaux problèmes identifiés par les acteurs au cours des phases précédentes du processus ComMod (figure 10.9).



Figure 10.9. Petits cartons illustrant les différents problèmes soulevés par les acteurs à propos de l'officialisation du parc national de Nanthaburi.

Les six cartons dessinés¹⁷⁷ furent distribués à chacun des participants. Ils furent d'abord invités à sélectionner d'une part le ou les problèmes qu'ils considéraient comme les moins importants et d'autre part les deux problèmes qu'ils considéraient comme les plus importants. Chacun ne conservant en main que ces deux problèmes importants, ils furent ensuite invités à discuter en petits groupes homogènes pour sélectionner collectivement deux problèmes par groupe. Trois groupes de villageois correspondant aux trois types socio-économiques A, B et C (villages confondus) furent constitués, ainsi qu'un groupe rassemblant les agents du parc national et du RFD. Après une restitution en séance plénière par un représentant de chaque groupe, une discussion collective fut organisée pour mettre l'accent sur la diversité observée et réfléchir à des solutions possibles aux problèmes sélectionnés. Le lendemain des simulations SMA explorant divers scénarios relatifs aux problèmes et aux solutions évoqués la veille furent présentés aux participants. Nous reviendrons dans le chapitre suivant sur la façon dont nous avons choisi les scénarios simulés pour nous adapter à la dynamique collective à l'œuvre. Enfin, pour clore l'atelier, nous avons proposé aux participants de rédiger ensemble un document écrit correspondant aux principaux points de la discussion sur lesquels ils avaient réussi à se mettre d'accord, *Memorandum Of Understanding (MOU)* qui fut signé par l'ensemble des participants.

¹⁷⁷ Deux cartons blancs furent distribués en plus des six cartons dessinés à l'avance, utilisés si besoin si les problèmes auxquels ils pensaient ne figuraient pas sur les cartons dessinés à l'avance.

10.3.5.3 Les outils : un jeu de rôles et un modèle SMA génériques

❖ Le jeu de rôles

Le jeu de rôles conçu pour cet atelier était très semblable aux jeux de rôles utilisés lors des premiers ateliers dans les deux villages (les supports utilisés dans ce jeu sont fournis en annexe 4). Les principales modifications apportées furent les suivantes. Tout d'abord, alors que les deux premiers jeux étaient spécifiques aux conditions de chaque village, celui-là était plus générique ; il ne correspondait pas à un village particulier. Pour maintenir une certaine distance entre le jeu et la réalité et éviter de voir les discussions sur les frontières bloquer le processus de concertation, les exploitations des joueurs des deux villages furent volontairement mélangées sur le plateau de jeu (figure 10.10).

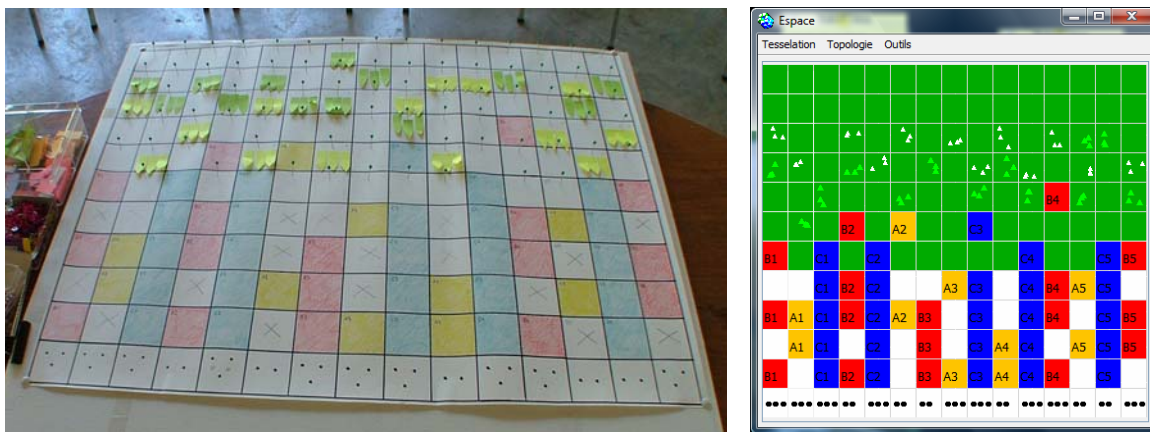


Figure 10.10. Plateau du jeu de rôles et interface spatiale du modèle SMA utilisés lors de l'atelier réunissant des participants des deux villages et les agents du département des forêts et du parc national à Nan en décembre 2007.

(NB : les parcelles des joueurs de types A, B et C sont respectivement de couleurs jaune, rouge, et bleue. Pour simplifier le repérage des parcelles, les parcelles de chaque exploitation sont disposées verticalement sur chaque colonne. Au bas de la colonne, les petits points indiquent la quantité de main d'œuvre familiale de l'exploitation. Les post-it taillés en pointe sur le plateau de jeu et les triangles du modèle SMA correspondent aux fruits d'Arenge et aux produits forestiers auto-consommés.)

Par ailleurs, comme dans le modèle SMA précédent, la dynamique d'ouverture de nouvelles parcelles fut introduite dans ce jeu pour prendre en compte la demande des agents du parc national. Les principales étapes d'un tour de jeu étaient donc les suivantes : décision concernant l'emploi de la main d'œuvre hors exploitation, décision concernant l'ouverture de

nouvelles parcelles, choix de cultures sur les parcelles¹⁷⁸, collecte des produits forestiers, solde des comptes au bureau du marché, et régénération des ressources forestières¹⁷⁹.

Enfin, la principale nouveauté de ce jeu par rapport au jeu précédent résidait dans l'introduction d'un rôle pour les agents du parc national. Ces derniers devaient d'abord délimiter sur le plateau de jeu les limites du parc national à l'aide de baguettes en bois facilement déplaçables¹⁸⁰ puis expliciter les règles en vigueur dans l'enceinte du parc. Ils étaient libres de prendre ces décisions seuls ou en concertation avec les villageois. Ils avaient ensuite pour rôle de surveiller que ces règles étaient bien respectées par les villageois¹⁸¹.

❖ Le modèle SMA : un modèle générique, interactif et autonome

Le modèle SMA fut modifié suivant les mêmes principes que le jeu de rôles, une interface spatiale générique remplaçant les interfaces précédentes spécifiques à chaque village (figure 10.10). Ce modèle offrait, comme le précédent, la possibilité de faire jouer des participants réels contre des agents informatiques autonomes, mais nous n'avons pas exploité cette possibilité lors de cet atelier puisque seules des simulations classiques furent présentées, afin d'explorer les effets à long terme de divers scénarios.

¹⁷⁸ Les choix de cultures furent simplifiés par rapport au jeu de rôles précédent : les joueurs avaient ici le choix entre deux types de cultures, les cultures annuelles (correspondant au riz et au maïs) et des cultures pérennes (correspondant au litchi et au café). Deux raisons ont motivé le choix de cette simplification. En détaillant les choix de cultures disponibles dans les premières versions de ce jeu, nous souhaitions permettre aux joueurs de reconnaître aisément les éléments de la réalité. Ceci étant fait, nous estimions lors du second jeu qu'ils étaient prêts à s'adapter à davantage d'abstraction. Par ailleurs, en détaillant ces cultures dans le premier jeu, nous souhaitions laisser ouverte la possibilité pour les participants d'évoquer des problèmes liés spécifiquement à certaines cultures. Les discussions n'ayant pas eu trait à certaines cultures spécifiques, il n'était pas utile dans le second jeu de conserver un tel niveau de détail.

¹⁷⁹ Nous avons considéré dans le premier jeu de rôles que la quantité de fruits d'Arenga récoltée n'influait pas la quantité d'Arenga régénérée l'année suivante. L'étudiant en thèse Pongchai Dumrongrojwathana avait entre temps construit un modèle des dynamiques écologiques de l'Arenga qui avait au contraire pour hypothèse qu'il y avait un risque d'épuisement de la ressource en cas de surexploitation. Bien que les discussions que nous ayons eues à ce sujet avec les villageois nous semblaient plutôt confirmer la première hypothèse, en l'absence de données tangibles sur la question, nous avons décidé de considérer dans ce second jeu qu'il y avait, comme pour les autres produits forestiers, un risque lié à la surexploitation. L'idée derrière ce choix était qu'il valait mieux risquer de stimuler « trop » de réflexions par rapport à la conservation des ressources forestières, plutôt que « pas assez ». Il s'agissait également de simplifier le jeu en adoptant des règles similaires pour tous les types de produits forestiers.

¹⁸⁰ Ce qui leur permettait de revenir aisément sur leurs décisions initiales après discussion.

¹⁸¹ Nous avions initialement prévu de rencontrer le directeur du parc national la veille de l'atelier pour lui expliquer le rôle qu'il aurait à jouer dans le jeu en insistant sur le caractère exploratoire du jeu, afin qu'il se sente libre de jouer sans que cela ne corresponde à un engagement formel de sa part. Mais comme nous le verrons dans le chapitre suivant, il ne se rendit ni au rendez-vous que nous avions fixé, ni à l'atelier du lendemain.

10.3.6 Évaluation continue des effets

Comme dans le cas de Mae Salaep, des entretiens individuels furent conduits auprès des participants tout au long du processus ComMod pour en évaluer les effets, en sus des nombreuses discussions informelles nous permettant de suivre l'évolution des discussions au village entre les ateliers. Nous ne reviendrons pas sur les méthodes utilisées, celles-ci ayant déjà été décrites dans le chapitre 5.

Le processus ComMod que nous avons décrit dans ce chapitre fut caractérisé par son caractère hautement adaptatif, surtout à partir du mois de juin 2006 : les différentes étapes et choix méthodologiques qui ont été décrits dans ce chapitre, loin d'être écrits ou pensés à l'avance, furent le fruit d'une réflexion menée en continu tout au long de l'expérience, alimentée par des entretiens informels avec les différents acteurs, le suivi des effets du processus sur les participants, ainsi que l'évolution du conflit et des discussions entre les villageois et le parc. En accord avec notre décision d'adopter une posture critique impliquant une prise en compte des obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable, le suivi des effets du processus et les choix méthodologiques associés furent centrés sur la prise en compte des jeux de pouvoir entre les protagonistes, qu'ils soient horizontaux ou verticaux. Nous allons voir dans le chapitre suivant quels furent les effets de ce processus ComMod, notamment sur ces jeux de pouvoir dans l'arène de concertation.

11 ANALYSE DU PROCESSUS DE CONCERTATION À NAN

11.1 Analyse des effets du processus ComMod en termes d'apprentissage et de concertation

11.1.1 Prise de conscience de l'urgence de réfléchir à la question du parc national

Les sessions de jeux de rôles des premiers ateliers conduits dans chaque village ont généré chez les participants une prise de conscience des conséquences que pourrait avoir l'officialisation du parc national en l'absence de concertation et de la nécessité de réfléchir entre eux à une stratégie à adopter vis-à-vis de la direction du parc. En effet, dans les deux villages, lorsque fut joué le scénario « avec le parc national », n'ayant plus la possibilité de collecter suffisamment de produits forestiers, toutes les exploitations de type A et la plupart des exploitations de type B s'endettèrent rapidement et durent envoyer leur main d'œuvre familiale travailler en ville dans des emplois à bas salaires. Comme prévu, les exploitations de type C quant à elles furent très peu affectées par l'introduction du parc national. Sur les vingt-deux participants interrogés, dix-neuf considérèrent le jeu comme réaliste. Quatre d'entre eux mentionnèrent notamment que les conséquences du scénario « avec le parc national » étaient l'élément le plus réaliste du jeu (tableau 11.1). « Ce qui est réaliste, c'est que si le parc national met en place des règles comme dans le jeu, nous aurons du mal à survivre, parce que ne pourrons plus aller chercher tous les produits que nous mangeons dans la forêt, comme les champignons », déclarait par exemple le joueur B1_Ki¹⁸².

¹⁸² Pour les premiers jeux de rôles organisés dans chaque village, un code fut attribué à chaque participant : A1_Ki et A1_Pa sont respectivement les joueurs ayant joué le rôle A1 dans les premiers jeux de rôles organisés à Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng. Pour identifier les participants du dernier atelier dans lequel furent mélangés des joueurs des deux villages, nous emploierons le code de chaque joueur sans préciser s'il s'agit du village de Nam Ki ou de Nam Paeng : A1 est donc le participant ayant joué le rôle A1 dans le dernier atelier.

Tableau 11.1. Caractéristiques du jeu de rôles considérées comme les plus réalistes par les participants à Nan. Analyse des entretiens individuels menés les 17 et 18 juin 2006.

Éléments de réponse donnés à la question « Quels sont selon vous les éléments les plus réalistes du jeu ? »	Nombre d'occurrences* dans les deux villages	<i>Ban Nam Ki</i>	<i>Ban, Nam Paeng</i>
Les choix de cultures et d'activités représentés dans le jeu	9	4	5
Les dynamiques de collecte et de régénération des produits forestiers	6	3	3
Le caractère incertain et risqué des activités agricoles et forestières	5	3	2
Les conséquences du scénario avec le parc national	4	4	0
La différenciation socio-économique entre les exploitations	3	3	0
L'interface spatiale représentant les hautes terres et les basses terres	1	0	1

* 12 et 10 participants respectivement de Ban Nam Ki et de Ban Nam Paeng furent interrogés. Certains mentionnant plusieurs éléments dans leurs réponses, le nombre total d'occurrences peut dépasser le nombre de participants interrogés.

Cette mise en situation permit aux participants de mieux comprendre les divers enjeux liés à l'établissement du parc national et provoqua une prise de conscience de l'urgence de se préparer à ces changements. « Avant le jeu, je ne savais pas vraiment ce qu'était le parc national. Le jeu m'a fait réfléchir, j'ai réalisé qu'il était important que les villageois y pensent » dit la joueuse B4_Pa. Ainsi, à la question ouverte posée en début d'entretien « À quoi avez-vous continué à penser après le jeu ? », presque tous les participants interrogés évoquèrent la question du parc national, et plus de la moitié répondirent qu'ils pensèrent à ce qu'il devraient faire, individuellement ou collectivement, si le parc national imposait strictement la loi sur les parcs nationaux (tableau 11.2). Ce premier atelier provoqua non seulement un sentiment d'urgence chez les participants, notamment à Ban Nam Ki où le niveau d'information initial des participants était faible, mais également un sentiment d'interdépendance pour résoudre le problème, ces deux conditions étant considérées par Leeuwis (2004) comme des conditions nécessaires à la mise en place d'un processus de concertation multi-acteurs. « Après le jeu, je me suis dit que tous les villageois devraient discuter ensemble de la question du parc national, avant d'aller négocier avec le directeur du parc pour obtenir le droit de collecter les produits forestiers sans abîmer la forêt. » disait le joueur B2_Pa. « Le jeu m'a fait penser que si l'on a un problème dans le village, il faut le

résoudre en discutant tous ensemble », dit encore le joueur C3_Ki, l'un des deux représentants de Ban Nam Ki au TAO.

Tableau 11.2. Éléments de réponse à la question « À quoi avez-vous continué à penser après le jeu ? ». Analyse des entretiens individuels menés à Nan les 17 et 18 juin 2006.

	Nombre de réponses de ce type	<i>Ban Nam Ki</i>	<i>Ban, Nam Paeng</i>
A pensé aux conséquences potentielles de l'établissement du parc sur le village	7	6	1
A pensé aux façons de se préparer collectivement à la négociation avec le parc (discuter entre villageois, désigner un porte-parole, etc.)	6	3	3
A pensé aux façons de s'adapter individuellement si le parc appliquait strictement les règles (partir travailler en ville, changer de systèmes de culture, etc.)	4	1	3
S'est senti(e) inquiet (ète) quant aux conséquences de l'établissement du parc national	2	2	0
S'est demandé (e) si le parc appliquerait strictement les règles	2	0	2
S'est dit que c'était amusant de jouer le jeu	1	0	1
S'est dit que les autres villageois devraient jouer également	1	0	1

11.1.2 Échanges de points de vue entre les villageois sur la question du parc national

La prise de conscience des participants de la nécessité de discuter entre eux au sein du village de la question du parc avant d'en rencontrer le directeur est fortement liée au fait que cet atelier a mis en évidence la diversité de points de vue sur cette question au sein du village. Dans les deux villages, les discussions en sous-groupe et la méthode des petits cartons furent particulièrement efficaces pour illustrer collectivement la diversité de préoccupations liées à l'établissement du parc (figure 11.1). Ces discussions leur permirent par ailleurs d'évoquer des problèmes qui n'avaient pas été représentés dans le jeu, notamment le problème du droit de port d'un fusil dans l'enceinte du parc, les villageois mettant en avant la nécessité de pouvoir se défendre face aux prédateurs tels que les tigres, encore présents dans ces forêts, ou encore la possibilité d'abattre des arbres pour la construction de maisons selon les règles strictes mises en places et respectées par les villageois dans leur forêt communautaire.

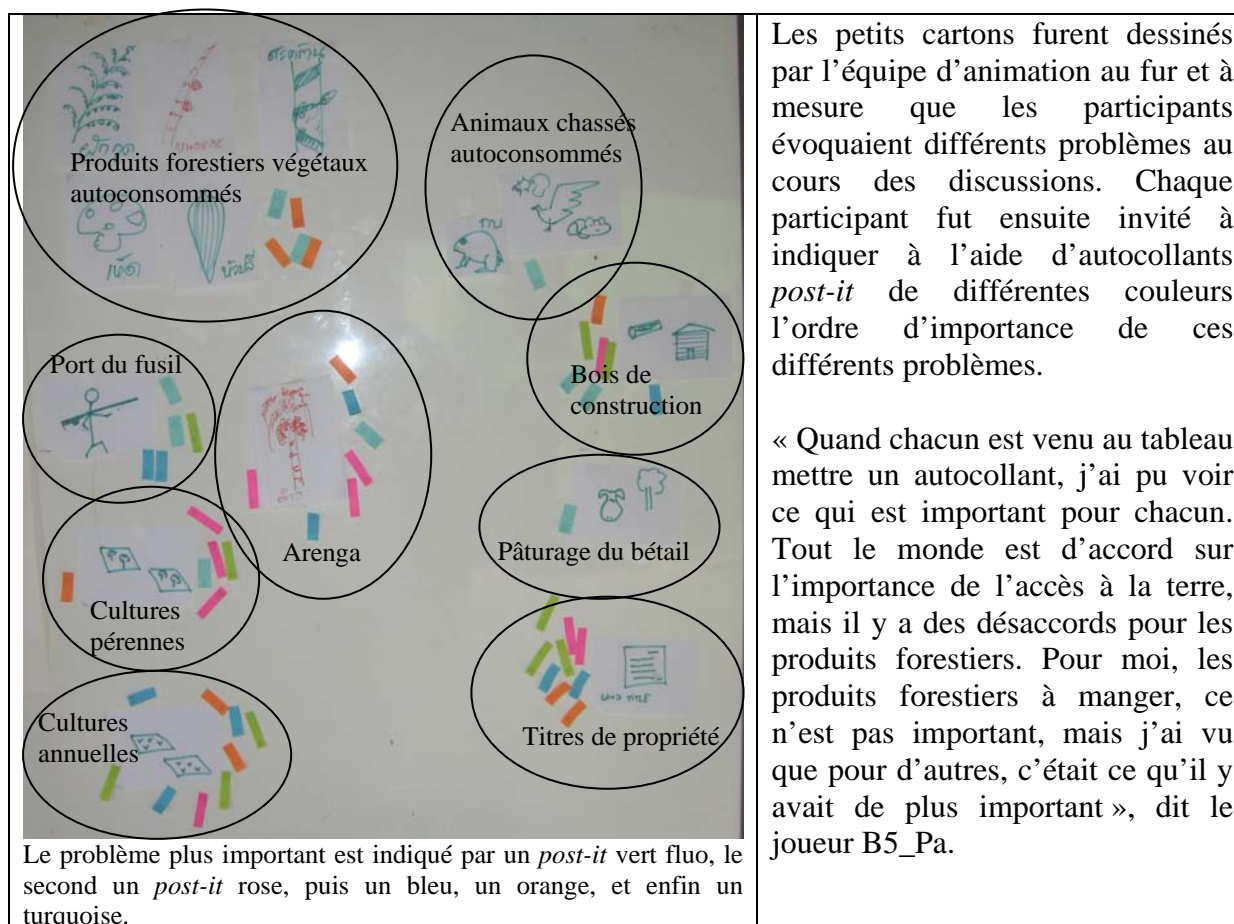


Figure 11.1. Photographie du tableau à Ban Nam Paeng illustrant les différentes préoccupations des villageois concernant l'établissement du parc national de Nanthaburi.

Cette mise en évidence de la diversité d'intérêts suscita des discussions animées à Ban Nam Ki sur l'importance relative de l'Arenga et des autres produits forestiers autoconsommés, avec un désaccord entre les personnes appartenant à différentes catégories socio-économiques, mais également entre les habitants des trois hameaux. Les exploitations de type A mettaient en avant l'importance des produits autoconsommés qui chez eux assuraient tout au long de l'année une partie importante des besoins alimentaires de la famille¹⁸³, même en cas d'endettement, tandis que d'autres mettaient en avant le revenu monétaire issu de l'Arenga, indispensable pour payer les intrants agricoles. A ces différentes stratégies socio-économiques se superposa un désaccord entre les leaders des différents hameaux. Les habitants du hameau du milieu, pionniers du village s'étant appropriés la partie de la forêt communautaire la plus

¹⁸³ La participante A5 s'exprimait ainsi pour expliquer que les produits autoconsommés étaient plus importants à ses yeux que la vente de l'Arenga: « L'argent, on peut le trouver par d'autres moyens, alors que notre nourriture, c'est dans la forêt qu'on la trouve. En plus, l'Arenga ça ne rapporte de l'argent qu'une seule fois dans l'année, alors que les autres produits de la forêt, on les collecte un peu toute l'année ». « Les produits à manger sont plus importants, parce que si l'on a pas d'argent, on ne peut pas acheter de nourriture, et l'on ne peut rien manger. » expliqua encore le joueur B3_Ki, chef du village de Ban Nam Ki.

riche en palmiers à Arenga, en tirent chaque année d'importants revenus et considèrent donc la question des produits forestiers autoconsommés comme secondaire, contrairement aux habitants des autres hameaux. Ces discussions continuèrent entre les participants après l'atelier : le jeune chef du village de Ban Nam Ki, résident du hameau du nord, nous expliqua même qu'il avait conduit un sondage auprès de ses voisins pour savoir ce qui à leurs yeux était le plus important entre l'Arenga et les produits autoconsommés.

Ces discussions, associées au fait de pouvoir observer les comportements des autres joueurs au cours d'une session de jeu de rôles, permirent aux participants de mieux comprendre les situations, les problèmes et les points de vue des autres villageois (tableau 11.3). « Pendant l'atelier, j'ai réalisé que nous avons tous différentes façons de penser », dirent ainsi les participants B3_Pa et B5_Pa¹⁸⁴.

Tableau 11. 3. Éléments de réponse à la question « Qu'avez-vous appris au sujet des autres participants ? » au cours des entretiens menés à Nan les 17 et 18 juin 2006.

Réponses données à la question « Qu'avez-vous appris au sujet des autres participants ? »	Nombre de réponses de ce type	<i>Ban Nam Ki</i>	<i>Ban, Nam Paeng</i>
A réalisé que tous les villageois n'ont pas les mêmes préoccupations concernant l'établissement du parc national	5	4	1
A pu voir que les villageois ont différents niveaux de connaissances et différentes capacités de réflexion	4	3	1
Comprend mieux comment les autres travaillent et prennent leurs décisions dans la vie quotidienne	4	2	2
Comprend mieux les problèmes des autres (endettement, migrations temporaires, etc.)	2	0	2
A réalisé que certains villageois seraient capables d'enfreindre la loi si le parc national instaurait des règles trop strictes ¹⁸⁵	2	0	2
A vu que les personnes avec un capital initial plus important avaient de meilleures opportunités que les autres	1	0	1
A vu que certains villageois avaient des idées pour	1	0	1

¹⁸⁴ La joueuse B5_Pa ajoutait : « Il y a beaucoup de différences entre les gens. Par exemple, ceux qui n'ont pas encore de maison s'inquiètent de la possibilité d'avoir du bois pour en construire une. Ceux qui travaillent en ville se fichent de l'Arenga. »

Ces ateliers permirent notamment aux leaders villageois et aux agriculteurs aisés de prendre conscience de l'importance de la question des produits forestiers pour les familles les plus pauvres dans les négociations avec le parc national. « Moi je n'aurai pas de problèmes si le parc national vient, car j'ai des plantations de litchis. Mais le jeu m'a fait penser aux villageois qui ont besoin des produits forestiers pour manger », dit par exemple le joueur C1_Ki, représentant au TAO du village de Ban Nam Ki. Le processus ComMod est vu par certains comme un moyen d'augmenter l'imputabilité des leaders vis-à-vis des villageois. « Le chef du village et les représentants au TAO devraient participer à tous les jeux, car cela leur permet de savoir comment les villageois pensent, et ce qu'ils veulent » disait ainsi la joueuse 15_Ki.

Comme à Mae Salaep, l'usage de méthodes mettant en évidence la diversité d'intérêts a permis de mettre à l'ordre du jour des discussions les intérêts des acteurs les moins influents qui auraient aisément été négligés dans une réunion classique ou si la question du parc n'avait été négociée que par le chef du village sans interaction avec les autres villageois. Le résultat le plus probant en la matière fut d'ailleurs le changement d'attitude du chef de village de Ban Nam Paeng au cours du processus ComMod. Alors qu'au cours de l'analyse initiale, ce dernier considérait que la question des produits forestiers n'était pas un problème, disant que les villageois n'en avaient plus besoin et n'allaient plus en collecter, il intervint plusieurs fois au cours du dernier atelier pour expliquer aux agents du parc national l'importance de ces produits dans le mode de vie des villageois.

11.1.3 Une mobilisation accrue pour une coopération entre les villageois et le parc

Alors que le point précédent mettait l'accent sur les interactions horizontales entre les villageois, celui que nous allons développer ici analyse les effets du processus ComMod concernant les interactions verticales entre les agents du parc national et les villageois. L'un des changements de contexte les plus importants entre le premier et le second cycle fut la

¹⁸⁵ Ceci est lié au fait que dans la session de jeu à Ban Nam Paeng, lors du scénario « avec le parc national », après un tour de jeu où les villageois ont vu que leurs revenus baissaient considérablement du fait du manque d'accès aux ressources forestières, ils ont décidé d'enfreindre la règle et d'aller collecter des produits forestiers en dépit de l'interdiction. A Ban Nam Ki, après quelques hésitations, un représentant au TAO dit aux joueurs qu'il ne fallait pas enfreindre les règles, qu'il fallait négocier en toute légalité avec le parc national. Ceci peut paraître étonnant au premier abord, les habitants de Ban Nam Paeng étant d'une façon générale considérés comme les « bons élèves » ayant de bonnes relations avec les autorités, contrairement à ceux de Ban Nam Ki qui enfreignent facilement la loi. La différence de comportement entre les deux villages révèle davantage l'ambiance plus détendue qui régnait lors du jeu de rôles à Ban Nam Paeng par rapport à Ban Nam Ki, où la question du parc national était plus conflictuelle.

volonté exprimée par les villageois comme par le directeur du parc d'établir un dialogue entre eux. Nous allons voir qu'il est difficile cependant de distinguer dans cette évolution les effets liés au processus ComMod des évolutions du contexte indépendantes du processus ComMod.

11.1.3.1 Du côté du parc national

Lors de la réunion de restitution des jeux de rôles villageois aux agents du parc national et du RFD au mois de septembre, ces derniers nous dirent que les simulations SMA rejouant les dynamiques du jeu leur permettait de mieux comprendre les situations, problèmes et points de vue des villageois. Mais quand on lui demanda s'il accepterait de participer à un atelier ComMod avec des villageois, ce dernier, sans refuser frontalement, exprima certaines réticences : « C'est inutile de discuter avec les villageois, ils ne comprennent rien. Ils veulent toujours plus, c'est tout ». Quelques jours plus tard cependant, il décidait d'organiser une réunion à Ban Nam Ki pour discuter avec ses habitants de la limite du parc. S'il y a eu un effet de notre réunion de restitution sur ce changement d'attitude de la part du directeur du parc (ce qui reste à prouver), il est très probablement à imputer à la présence des agents du RFD qui mirent l'accent sur la nécessité de faire des compromis avec les villageois dans la mise en œuvre des politiques environnementales. La rencontre entre le directeur du parc et les villageois de Ban Nam Ki se solda cependant par un conflit ouvert, laissant ses participants plus remontés encore les uns contre les autres qu'avant la réunion¹⁸⁶, bien que conscients de la nécessité de résoudre ce conflit d'une façon ou d'une autre. Le conflit qui éclata lors de cette réunion est peut-être à l'origine de la demande soudaine de la part des deux parties de faire du processus ComMod une plateforme de médiation dans le conflit. Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre précédent, chronologiquement, cela venait également à un moment où après une série d'ateliers, les différents acteurs comprenaient davantage ce qu'était ComMod et en quoi cette démarche pourrait leur être utile. Quoi qu'il en soit, lors d'une rencontre avec le directeur du parc national au début du mois de novembre, ce dernier, à notre grand étonnement, se montra très coopératif et accepta volontiers de participer à un atelier avec les villageois. Il approuva notamment ostensiblement l'idée de ne pas débattre des limites du parc, mais de centrer les échanges avec les villageois sur l'identification de règles de co-

¹⁸⁶ Les villageois racontent même qu'ils en seraient venus à se battre physiquement avec les agents accompagnant le directeur du parc. En dépit du fiasco apparent, cette réunion fut cependant une opportunité pour les habitants du hameau du milieu d'obtenir gain de cause pour conserver une petite partie de leur forêt communautaire. Cet accord oral fut obtenu non pas en plénière mais en groupe restreint lorsque le lendemain de la réunion, le directeur du parc revint discuter avec les leaders du hameau du milieu, dont l'ex-leader environnementaliste.

gestion des ressources forestières adaptées à la situation¹⁸⁷. Il exprima au cours de cette discussion son attachement à la forêt¹⁸⁸, les difficultés de sa position vis-à-vis des villageois¹⁸⁹, et la nécessité, bon gré mal gré, de faire des compromis : « cela ne me plaît pas vraiment, mais on n'a pas le choix, il faut faire des compromis maintenant ». Il considérait à ce moment-là le processus ComMod comme un moyen d'établir un contact avec les villageois.

11.1.3.2 Du côté des villageois

Au cours des enquêtes de suivi-évaluation des effets du processus ComMod conduites en septembre et en octobre 2006, à l'instar d'autres participants, la joueuse B4_Pa s'exprimait ainsi : « Le jeu a changé mes sentiments vis-à-vis du parc national. Maintenant, je crois que si notre attitude n'est pas trop agressive, le directeur du parc nous écouterait plus, et que peut-être il changera ses plans en fonction de ce que nous voulons. C'est mieux que de se battre. » En effet, sur les neuf participants interrogés à Ban Nam Paeng, cinq exprimèrent l'idée qu'ils souhaitaient pouvoir rencontrer le directeur national, en insistant sur deux points. Ils mentionnaient tout d'abord le fait que cette rencontre ne devait pas concerner uniquement le chef du village, comme le disait le joueur A1_Pa : « je veux que le directeur du parc vienne discuter avec tous les villageois, et pas seulement le chef du village, pour que l'on puisse trouver une solution tous ensemble. Parce que le chef du village a sa propre opinion, qui est différente de celle des autres villageois. [...] Le chef du village ne peut pas connaître les opinions de tous les villageois¹⁹⁰ ». Ils insistaient également sur le fait qu'ils souhaitaient établir un véritable dialogue avec le directeur du parc, qu'il ne s'agisse pas seulement d'une réunion dans laquelle le directeur du parc se contenterait de les informer de ce qu'il aurait déjà décidé à l'avance. Ces deux points soulevés par les villageois font précisément écho aux contraintes horizontales et verticales que nous avons identifiées lors de l'analyse initiale, les participants interrogés voyant le processus ComMod comme un moyen de pallier à ces contraintes.

¹⁸⁷ Nous avons vu dans le chapitre précédent que c'est l'une des raisons pour laquelle nous avons orienté le processus sur la question des règles, puisque nous n'avons pas une légitimité suffisante aux yeux du directeur du parc pour aborder la question des limites.

¹⁸⁸ Le directeur du parc s'exprima ainsi : « J'ai grandi près d'une forêt, j'aime le bruit des oiseaux [...] Ceux qui coupent les arbres, j'ai envie de les tuer » (sic !).

¹⁸⁹ « Ils me voient comme une institution, et non pas comme une personne ».

¹⁹⁰ Ce joueur A1_Pa ajouta plus tard : « si le chef du village doit discuter seul avec le directeur du parc, nous devrions d'abord discuter tous ensemble entre les villageois, nous mettre d'accord, et alors le chef du village irait dire cela au directeur du parc. »

Si les habitants de Ban Nam Paeng, suite au premier atelier, avaient continué à discuter entre eux et avec leur chef de village et s'étaient mis d'accord sur la nécessité d'adopter une stratégie de dialogue et de coopération avec le parc national, la situation dans le village de Ban Nam Ki était plus complexe, et ce pour deux raisons. Tout d'abord, les trois hameaux apparaissaient divisés sur la façon de gérer la question du parc national. Les habitants du hameau du milieu s'étant appropriés la plus large portion de forêt communautaire, ayant mis en place un système d'appropriation privée et y ayant pour certains établi des plantations de café (section 9.1.1.2), ils craignaient de perdre ces privilèges si leur forêt communautaire se retrouvait dans l'enceinte du parc. Les habitants du hameau du nord et du hameau du sud, s'ils craignaient également les conséquences négatives de l'officialisation du parc, y voyaient cependant une opportunité de redistribution des droits d'accès aux ressources forestières en leur faveur, et prônaient donc davantage une stratégie de coopération avec le parc. Les positions et les intérêts des villageois au sein du hameau du milieu étaient cependant contrastés. Lors des séances de simulations participatives auxquelles assistèrent plus d'une cinquantaine de villageois, une discussion vive éclata entre deux participants appartenant respectivement à deux clans puissants du hameau du milieu et du hameau du nord, la femme du hameau du nord reprochant aux habitants du hameau du milieu de bloquer par leur attitude agressive tout processus de négociation avec le parc¹⁹¹. L'enjeu d'établir de bonnes relations résidait notamment dans la possibilité d'obtenir de la part du directeur du parc un assouplissement des règles concernant le droit de collecte des produits forestiers. L'ex-leader environnementaliste du village, puissant chef de clan du hameau du milieu, répondit qu'à l'exception de « quatre ou cinq familles qui posaient problème », les habitants du hameau du milieu étaient désormais également convaincus de la nécessité d'établir de bonnes relations avec le directeur du parc, et qu'il se chargeait lui-même d'aller discuter avec les fauteurs de trouble. Nous reviendrons sur le cas de ces « quatre ou cinq familles » en analysant dans la section 11.2 les jeux de pouvoirs à l'œuvre dans ce processus ComMod. Le deuxième facteur rendant la situation plus complexe à Ban Nam Ki est lié à une certaine méfiance de la part de certains villageois vis-à-vis de l'équipe de recherche craignant, selon leurs mots, que nous soyons « envoyés par le directeur du parc national pour espionner les villageois ». Les efforts mis en œuvre pour clarifier notre position et nos objectifs furent cependant fructueux puisque nous observâmes au cours de cette réunion une dissipation

¹⁹¹ Cette femme s'exprimait ainsi : « C'est vous, le hameau du milieu, qui empoisonnez nos relations avec le parc. Nous [les habitants du hameau du nord], on ne fait pas d'histoires, on ne veut pas de problèmes. Vous continuez à vouloir ouvrir de nouvelles parcelles dans la forêt, et à cause de vous, le parc punit tout le village. »

progressive des craintes et un accroissement de notre légitimité, avec une demande explicite de la part des villageois d'utiliser le processus ComMod pour établir une meilleure communication avec le directeur du parc¹⁹².

En effet, dans les deux villages, les leaders villageois (le chef du village à Ban Nam Paeng, et l'ex-leader environnementaliste à Ban Nam Ki¹⁹³) conclurent leur assemblée mensuelle en disant que nos « réunions » (le processus ComMod) étaient importantes et positives pour leur village, que la réunion avec le directeur du parc en décembre serait une occasion importante pour les villageois d'améliorer leurs relations avec le parc, de leur exposer leurs problèmes et de leur poser des questions. Ils mirent également l'accent sur l'importance de pouvoir montrer aux agents du parc les savoir-faire villageois en matière de gestion des ressources forestières, cette question étant devenue comme nous allons le voir un point névralgique du processus de concertation.

11.1.4 Réflexion des villageois sur la durabilité de leur gestion des ressources forestières

Les premières étapes du processus ComMod ont généré chez de nombreux villageois une prise de conscience de la nécessité de raviver leurs savoirs traditionnels en matière de gestion des ressources forestières, non seulement pour préserver les ressources pour les générations futures, mais également pour augmenter leurs chances d'obtenir de la part du directeur du parc national un droit de collecte dans l'enceinte du parc. Nous observons d'ailleurs une évolution notable des attitudes et des discussions à ce sujet au cours du processus ComMod. Lors des premières sessions de jeu de rôles à Ban Nam Ki, aucune régulation sociale ne fut mise en place, les joueurs se précipitèrent pour collecter autant de ressources que possible, lesquelles furent rapidement épuisées. L'ex-leader environnementaliste s'exprimait ainsi au sujet de ce qui s'était passé dans cette première session de jeu : « J'ai essayé de leur dire de faire attention, mais j'ai senti que personne ne m'écoutait, donc j'ai préféré les laisser faire pour qu'ils voient par eux-mêmes les conséquences de leurs actes¹⁹⁴ ». A Ban Nam Paeng, au

¹⁹² Nous étions les premiers surpris par ce regain soudain de légitimité à Ban Nam Ki. D'une méfiance, à peine courtoise pour certains, nous étions passés à des poignées de main chaleureuses : « C'est bien ce que vous faites, c'est bien pour le village », disait un villageois, « Il faut qu'on établisse un dialogue avec le parc, c'est très important cette réunion, je pourrai venir ? » demandait une autre.

¹⁹³ Le jeune chef du village de Ban Nam Ki fut rapidement dépassé par les conflits internes au village liés à la question du parc national, et c'est cet ex-leader environnementaliste qui fut la principale interface entre le village et le parc national. Nous reviendrons dans la section 11.3 sur les conséquences de ce manque de leadership à Ban Nam Ki.

¹⁹⁴ Cette phrase de l'ex-leader environnementaliste illustre sa compréhension rapide de l'importance de l'apprentissage expérimental dans le jeu de rôles. D'une façon générale, il comprit très rapidement les principes de la démarche ComMod. Ainsi, au cours de l'entretien mené après le premier jeu de rôles, sa première phrase,

contraire, très rapidement un membre du comité du village suggéra la mise en place d'une règle stipulant que chaque joueur ne devait pas prendre plus de deux unités de ressources forestières. Dans les deux villages, près de la moitié des participants mentionnèrent au cours des entretiens individuels que le jeu leur avait fait prendre conscience de l'importance de la préservation des ressources forestières. « Le jeu m'a fait pensé que nous ne devrions pas collecter tous les produits forestiers. Nous devons en laisser un peu pour qu'ils reviennent chaque année, sinon dans le futur il n'y en aura plus. Je ne pensais pas à cela avant le jeu, je prenais tout sans réfléchir », déclarait par exemple le jeune joueur B2_Pa¹⁹⁵.

Lors des simulations participatives dans les villages menées en novembre 2006, le scénario montrant les conséquences néfastes de l'absence de règles collectives et de la surexploitation des produits forestiers fournit aux participants l'occasion d'explicitier les règles théoriquement en vigueur dans les forêts communautaires et de discuter du fait qu'elles n'étaient pas toujours respectées et qu'elles s'érodaient au fil du temps. « Les anciens nous ont enseigné qu'il faut toujours laisser un peu de tout dans la forêt. Les jeunes ne savent plus ces choses-là aujourd'hui », dit une participante. Certains mentionnèrent ainsi qu'ils observaient déjà une diminution des ressources forestières, et qu'il serait nécessaire de raviver les règles de gestion des ressources dans les forêts communautaires. Quant aux leaders, nous l'avons vu, ils mettaient l'accent sur l'enjeu pour les villageois de montrer aux agents du parc qu'ils n'étaient pas les pilleurs de forêt qu'ils imaginaient. .

En effet, lors de la session de jeu de rôles du dernier atelier tenu en décembre 2006 avec les agents du parc national, les villageois adoptèrent des pratiques de collecte très conservatrices, prenant timidement une ou deux unités de ressources chacun, en laissant systématiquement une dans chaque case du plateau de jeu. « Tout est question d'équilibre entre les besoins des villageois et les besoins de la forêt », expliqua en séance plénière le chef du village de Ban Nam Paeng. Plusieurs hypothèses, probablement interdépendantes, peuvent être avancées quant à ce changement d'attitude des villageois : une prise de conscience de l'importance d'une collecte raisonnée pour une gestion durable des ressources forestières, une volonté de montrer patte blanche aux agents du parc national, ou encore tout simplement une connaissance plus fine des règles du jeu.

en réponse à la question « Avez-vous aimé le jeu ? » fut la suivante : « Oui, car c'est comme un modèle, une miniature de la vraie vie pour faire comprendre à tout le monde ce qui se passe, et pour nous faire réfléchir ».

¹⁹⁵ « Les villageois ne réalisent pas l'importance des produits forestiers. Ils collectent tout, sans penser à ce qui arrivera dans le futur », disait par exemple le joueur B5_Pa.

11.1.5 Dialogue entre le parc national et les villageois : vers plus de compréhension mutuelle

Lors du dernier atelier de décembre 2006 sensé réunir le directeur du parc et des participants des deux villages, bien que le directeur du parc nous fît finalement faux bond (nous y reviendrons en discutant les limites de cette expérience), un dialogue intéressant eut lieu entre les villageois et les cinq jeunes agents qu'il envoya pour le remplacer. Ces derniers « jouèrent le jeu » spontanément, avec moins de retenue probablement que n'en aurait eu le directeur du parc. Sous le regard avisé des villageois, ils délimitèrent sur le plateau de jeu les limites du parc en se concertant entre eux, mais sans concertation avec les villageois, avec une représentation de l'espace visiblement dominée par leur souci de protection de la forêt¹⁹⁶ (figure 11.2). Ils annoncèrent aussi les règles en vigueur, à savoir une interdiction formelle de couper les arbres, et une autorisation informelle de cueillir les produits forestiers, mais uniquement pour l'autoconsommation, à l'exception des fruits d'Arenga. S'en suivit un échange riche et calme entre les villageois et les agents du parc sur la façon dont les règles seraient appliquées et sur la possibilité de coopérer pour la prévention des feux de forêts. La mise en situation distanciée de la réalité et le partage de l'univers du jeu sont parvenus à créer des conditions propices à un tel dialogue de qualité qui n'avait jamais pu avoir lieu auparavant.



Figure 11.2. Délimitation du parc national sur le plateau de jeu par un agent du parc (à gauche et au centre), suivie de discussions entre eux et les participants villageois (à droite), lors de l'atelier à Nan en décembre 2006.

¹⁹⁶ Ils commencèrent pas placer les baguettes de bois de façon à tracer une ligne droite englobant toutes les cases de forêt du plateau de jeu. L'un deux réalisa alors que l'enceinte du parc ainsi délimitée comprenait des parcelles cultivées. Ils déplacèrent alors la limite initiale de façon à contourner ces parcelles. Puis l'un d'eux décida de laisser sur une partie du plateau de jeu une petite zone de forêt aux villageois, expliquant qu'il s'agissait d'une forêt communautaire dans laquelle les villageois pourraient faire ce qu'ils voudraient.

Le processus d'identification des intérêts sous-jacents des différents participants à l'aide des techniques d'animation reposant sur les petits cartons, des discussions en sous-groupe et des restitutions en séance plénière (section 10.3.5.2) permit ensuite aux participants d'exprimer leur perception de la situation et d'entendre celles des autres acteurs en présence. Il fut intéressant de constater que les agents du parc national et du RFD considéraient la question de la collecte des produits forestiers comme une question secondaire, alors qu'elle était au contraire mise en avant par la plupart des villageois, non seulement par les agriculteurs de type A, mais également les agriculteurs de type B et même ceux de type C, nous y reviendrons (figure 11.3). Les agents du parc national et les forestiers considéraient en effet qu'à partir du moment où le directeur du parc avait laissé entendre qu'il pourrait y avoir une autorisation informelle de collecte des produits forestiers, la question était réglée et ne faisait plus débat. Les villageois eurent donc l'opportunité d'exprimer, d'une part, l'importance de ces produits de collecte dans leur mode de vie et, d'autre part, leur souhait d'obtenir davantage de garanties qu'une promesse orale risquant d'être balayée au prochain changement du directeur du parc national.

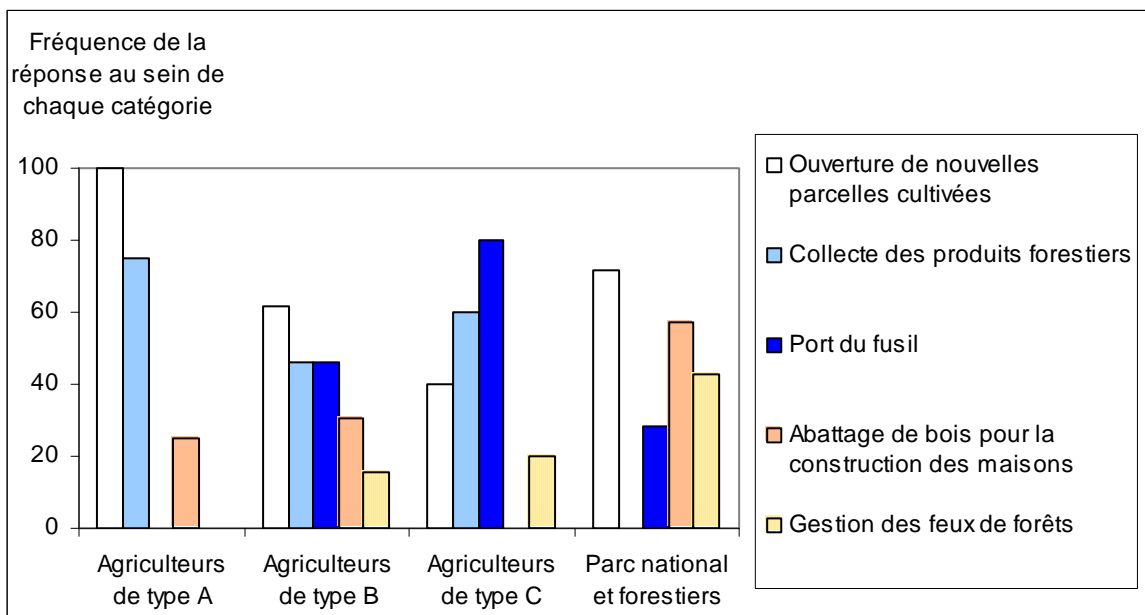


Figure 11. 3. Résultats du processus de sélection individuelle des deux problèmes considérés par les participants comme les plus importants à débattre.

NB : nous avons rassemblé les réponses données par les individus appartenant à la même catégorie et calculé la fréquence de chaque réponse au sein de chaque catégorie. Ont participé à ce processus 4, 8 et 5 agriculteurs de type A, B et C respectivement, et 7 forestiers et agents du parc national.

Au cours des entretiens individuels menés après cet atelier, tous les agents du parc national interrogés exprimèrent d'une façon ou d'une autre que l'atelier leur avait permis de mieux comprendre les pratiques et les points de vue des villageois¹⁹⁷. « Grâce à ces discussions, je comprends mieux les villageois maintenant, en particulier sur la question de la collecte des produits forestiers. Et je pense que les villageois aussi nous comprennent mieux maintenant. Cela permettra d'avoir dans le futur plus de collaboration pour la préservation de la forêt », dit l'un d'eux. Du côté des villageois, si la majorité déclara que cet atelier leur avait été très utile, et leur avait permis notamment de mieux comprendre les agents du parc national (figure 11.4), leurs réponses à la question « Qu'avez-vous appris au sujet des agents du parc ? » furent plus contrastées (tableau 11.4), certains restant très méfiants vis-à-vis d'eux.

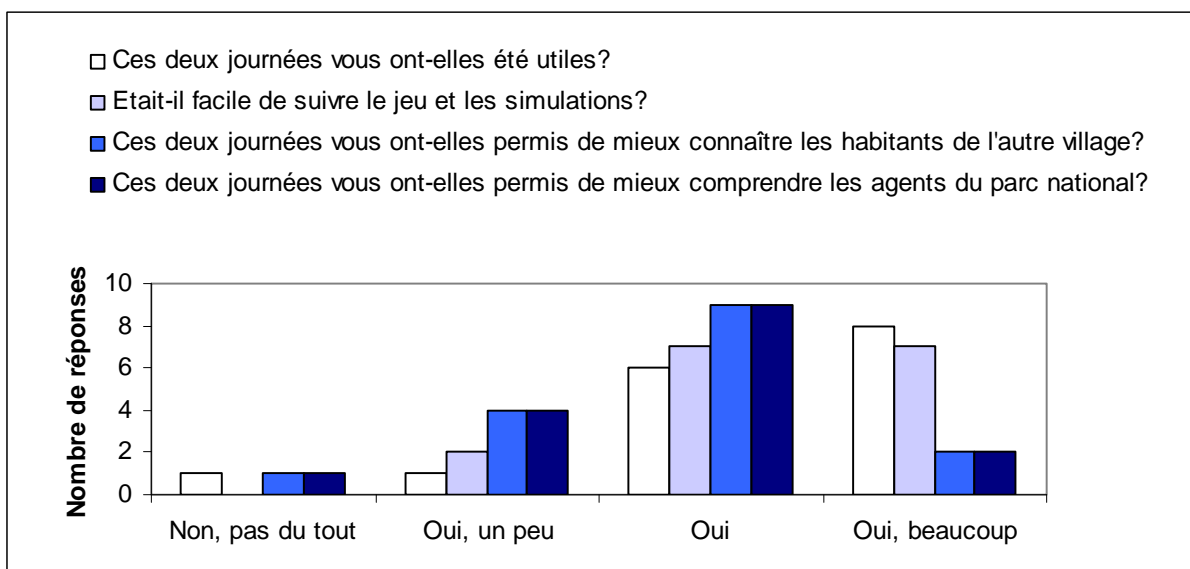


Figure 11.4. Réponses données par les villageois à des questions sur l'évaluation de l'atelier au cours des entretiens menés à Nan les 22 et 23 décembre 2006.

NB : Les participants étaient invités à donner une note comprise entre 0 et 3 (0 correspondant à « non, pas du tout » et 3 à « oui, beaucoup »).

¹⁹⁷ Ils expliquèrent par exemple avoir mieux compris grâce au jeu « comment les villageois vivent avec la forêt », ou encore « comment ils préservent les ressources forestières ».

Tableau 11. 4. Réponses des participants villageois à la question « Qu’avez-vous appris au sujet des agents du parc national ? » suite à l’atelier de décembre 2006 à Nan.

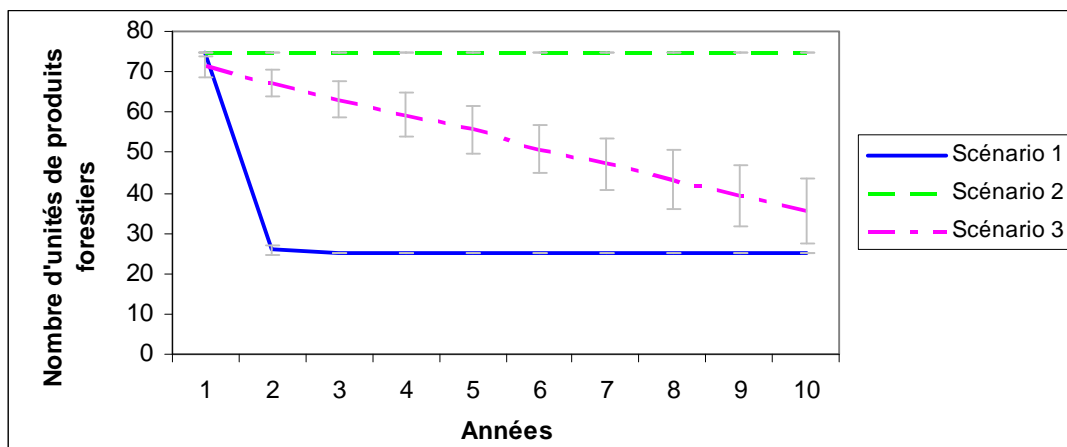
Types de réponses	Nombre de réponses de ce type
« Je les comprends mieux maintenant. Et j’apprécie le fait qu’ils essaient de comprendre nos problèmes, et qu’ils soient prêts à coopérer pour les résoudre » (A2)	3
« Les agents du parc et les villageois ont chacun leur conception de la préservation de la forêt. C’est important que l’on discute. Ce genre d’activités devrait avoir lieu plus souvent. » (C1_b)	3
« Rien, car je ne leur ai pas parlé, je ne leur fais pas confiance » (B4)	2
« Leur présence n’était pas très utile, car ils ne peuvent rien décider, ils peuvent juste prendre des notes » (A4)	2
« J’espère qu’ils agiront dans la réalité comme ils ont agi dans le jeu » (C5)	1
« A en juger par la façon dont ils ont tracé les limites du parc dans le jeu, on dirait qu’ils n’ont pas envie de faire de compromis. » (B1)	1
« J’ai compris que la forêt ferait désormais partie du parc national, et que nous n’aurions plus le droit d’y entrer, pour permettre à nos descendants d’avoir toujours de la forêt, et pour qu’il y ait moins d’inondations ». (A1)	1

11.1.6 Reformulation du problème : transition d’un jeu à somme nulle vers un jeu à somme positive

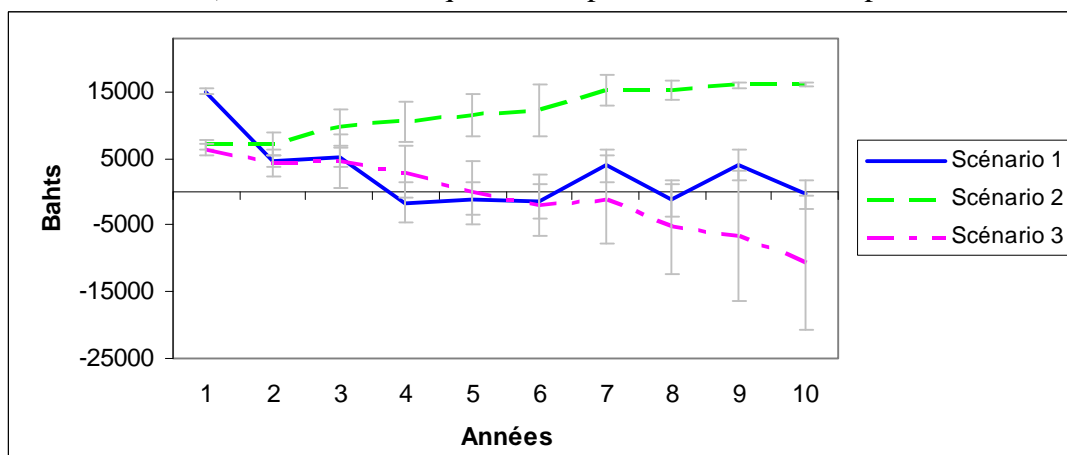
Si les activités proposées lors de la première journée de cet atelier furent efficaces pour explorer les différentes facettes du problème et faciliter des échanges de perspectives, aucun consensus ne put être dégagé à propos de la façon de résoudre les différents problèmes évoqués. En fin de journée, les conflits liés aux frontières reprurent le dessus, faisant monter le ton et bloquant toute discussion constructive. « Le chef du parc devrait indiquer une fois pour toutes où sont les frontières, comme ça il n’y aurait plus de problème, ce serait chacun chez soi » dit le jeune chef de village de Ban Nam Paeng. En focalisant ainsi sur la question de la frontière du parc, les participants ramenaient le processus de négociation vers un mode distributif à somme nulle, les parties prenantes se disputant pour se « partager le gâteau ». Non seulement cette discussion était stérile en l’absence du directeur du parc, les employés n’ayant pas le pouvoir de prendre de décisions en la matière, mais de plus, les rapports de

force étaient tels qu'une telle bataille était perdue d'avance pour les villageois, le directeur du parc ayant tout pouvoir sur la décision finale, sans obligation de concertation avec les villageois. Par ailleurs, comme l'illustre l'expression « chacun chez soi » employée par le chef du village, en se focalisant sur la frontière du parc, chaque partie prenante ne cherchait plus à comprendre les intérêts sous-jacents de l'autre, ce qui bloquait l'émergence de solutions plus constructives potentiellement à même de contenter les intérêts du plus grand nombre. Mais, comme nous l'avons vu à la section 4.2.5, les processus de négociation créatifs ou intégratifs sont plus exigeants en matière d'apprentissage que les négociations distributives, car elles forcent les protagonistes à aller au-delà de leurs perceptions initiales de la situation (Carnevale, 2006). Pour favoriser un glissement des discussions vers un tel jeu à somme positive, nous avons proposé le lendemain aux participants d'imaginer à l'aide de simulations SMA un espace commun à co-gérer, sans frontières. Par rapport à Mae Salaep, les scénarios simulés ne proviennent donc pas de propositions directement discutées par les villageois. Les discussions à Nan n'ont pas atteint un stade de maturation suffisant pour permettre aux acteurs de se mettre d'accord sur des propositions concrètes à tester. Les simulations que nous avons proposées aux participants avaient un caractère pédagogique, pour tenter de débloquer la situation en présentant aux acteurs une façon différente de voir les choses, ouvrant la porte à des voies de négociation plus constructives. Nous avons également le sentiment que les participants attendaient un apport plus conséquent de notre part pour résoudre les problèmes. Il s'agit ici du problème délicat de l'équilibre à trouver entre le désir du concepteur ComMod de laisser les acteurs locaux guider le processus et les attentes de ces derniers qui souhaitent parfois que les chercheurs leur apportent des solutions.

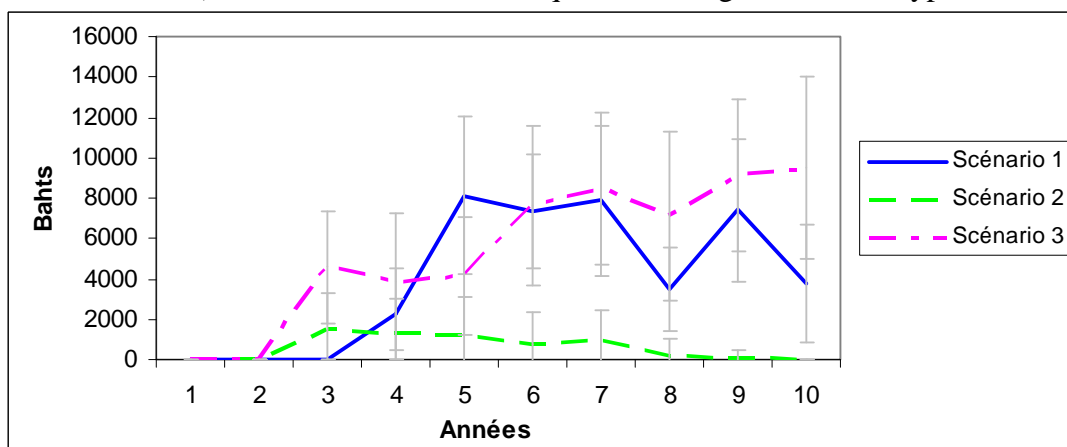
Les différents scénarios proposés montraient l'impact de différentes règles de gestion des ressources forestières sur les différents acteurs en présence, l'objectif étant de mettre en évidence qu'au-delà des disputes sur les frontières, les villageois et le parc national avaient des intérêts en commun. Aucun de ces scénarios n'était franchement réaliste, chacun illustrant, pour son caractère pédagogique, une tendance poussée à l'extrême. La figure 11.5 fournit les résultats de trois indicateurs clefs du modèle permettant de suivre les effets écologiques et socio-économiques de ces trois scénarios. Les résultats concernant les autres indicateurs du modèle sont disponibles en annexe 6.



a) Évolution de la quantité de produits forestiers disponibles.



b) Évolution du niveau de liquidités des agriculteurs de type A.



c) Évolution du revenu hors exploitation des agriculteurs de type A.

Figure 11.5. Évolution de trois indicateurs écologiques et socio-économiques dans les trois scénarios simulés à Nan en décembre 2006.

NB : scénario 1 : aucune régulation sociale de la collecte des produits forestiers & interdiction respectée d'ouvrir de nouvelles parcelles dans la forêt ; scénario 2 : règles de la collecte des produits forestiers respectées & interdiction d'ouvrir de nouvelles parcelles dans la forêt respectée; scénario 3 : règles de la collecte des produits forestiers respectées & non respect par certains de l'interdiction d'ouvrir de nouvelles parcelles dans la forêt. Il s'agit de moyennes obtenues à partir de 30 répétitions de chaque scénario ; les barres verticales correspondent à l'écart-type autour de la valeur moyenne.

Dans le premier scénario illustrant les effets d'une absence de régulation sociale de la collecte de produits forestiers, les ressources forestières surexploitées sont rapidement épuisées (figure 11.5.a), et les exploitations de type A et B dont les revenus se trouvent progressivement amputés d'une composante essentielle s'endettent et survivent en affectant leur main d'œuvre à des emplois urbains à bas salaires (figure 11.5.b & 11.5.c). Le second scénario explorait les effets de règles collectives de gestion des ressources semblables à celles qu'avaient mis en place les participants la veille dans le jeu : les villageois laissaient systématiquement une unité de produits forestiers de cueillette dans chaque case, et aucun n'ouvrait de nouvelles parcelles dans la forêt. Dans ce scénario, les ressources forestières se maintiennent à un niveau stable (figure 11.5.a), et les exploitations de type A et B, dont les revenus sont nettement plus élevés que dans le scénario précédent, parviennent à rester au village et, pour certains, à investir dans des plantations de litchis (figures 11.4.b et 11.4.c). Enfin, dans le troisième scénario, les villageois respectaient toujours les règles de collecte raisonnée des produits forestiers, mais une partie d'entre eux (pris au hasard parmi les quinze agents du modèle, tous types confondus) ne respectaient plus l'interdiction d'empiéter sur la forêt et ouvraient de nouvelles parcelles cultivées. Dans ce scénario, la forêt est progressivement grignotée au profit de l'extension de parcelles cultivées, ce qui diminue non seulement le couvert forestier, mais également la quantité de produits forestiers de cueillette disponibles (figure 11.5.a). Si les exploitations de type C qui ont ouvert de nouvelles parcelles ont des revenus plus élevés que dans les scénarios précédents, grâce à l'expansion de leurs plantations de litchis, les exploitations de type A (et les exploitations de type B qui respectent l'interdiction d'ouvrir de nouvelles parcelles) se trouvent dans la même situation que dans le premier scénario. Elles s'endettent et partent travailler en ville du fait de la baisse progressive des produits forestiers de collecte disponibles.

Ces trois scénarios, que les participants suivirent avec intérêt et approuvèrent ostensiblement, démontraient que les villageois et les agents du parc avaient au moins deux intérêts en commun, d'une part que les produits forestiers de cueillette ne soient pas surexploités, et d'autre part que l'empiètement des parcelles cultivées sur la forêt soit limité. A ces deux intérêts communs fut ajoutée la lutte contre les feux de forêts. Les participants ayant collectivement exprimé leur accord sur ces trois points, l'équipe d'animation leur proposa de poser cela par écrit. S'en suivit une discussion sur les termes appropriés à choisir pour le texte, les points de désaccord portant essentiellement sur le degré d'engagement concernant une éventuelle coopération sur ces trois questions. Alors que les leaders de Ban Nam Paeng souhaitaient un engagement fort pour de futures collaborations concrètes, les

leaders de Ban Nam Ki et les agents du parc étaient plus réticents, préférant l'usage d'expressions telles que « nous sommes d'accord sur ces points, et nous pensons qu'il faudrait y réfléchir ensemble, en discuter ». Ce sont ces expressions, se référant plus à un projet de concertation qu'à un plan d'action, qui furent finalement adoptées dans la version finale du texte (annexe 7). Ce *Memorandum Of Understanding (MOU)*, au-delà du moment d'émulation collective que généra sa signature par tous les participants, fut vu par certains comme un premier pas vers plus de coopération entre les différents protagonistes du conflit. « J'ai bien aimé le papier que nous avons signé tous ensemble. Maintenant que nous sommes d'accord sur ces objectifs, nous pourrions en discuter dans les réunions de village. Nous pourrions aussi participer aux réunions du RFD pour en discuter avec eux », disait ainsi le joueur B4.

11.2 Bilan sur les jeux de pouvoir dans le processus de concertation

11.2.1 Influence des jeux de pouvoir existants sur le processus ComMod

L'expression la plus forte des jeux de pouvoir dans ce processus ComMod fut l'usage par les acteurs les plus influents du pouvoir de refuser la négociation. Ce fut notamment la stratégie finalement adoptée par le directeur du parc, qui avait le pouvoir de bloquer la négociation dans la mesure où sa présence était indispensable à la formulation d'un accord, formel ou informel. Il avait à l'évidence un BATNA¹⁹⁸ initial très élevé, car au final il disposait des pleins pouvoirs sur les décisions à prendre, sans obligation légale de concertation avec les villageois. Il fallait pour le convaincre de s'asseoir à la table des négociations lui démontrer qu'il avait un certain intérêt à établir un dialogue avec les villageois. Son premier intérêt résidait dans la limitation des risques de comportements violents de la part des villageois : atteintes physiques aux agents du parc national¹⁹⁹, ou feux de forêts volontaires²⁰⁰. Les agents du RFD ayant fait l'expérience à leurs dépens de ces « arguments » dont disposent les villageois tentèrent lors de la réunion de septembre 2006 de convaincre le directeur du parc national de la nécessité de « faire des compromis ». Par l'établissement d'un dialogue avec les villageois, il aurait pu bénéficier par ailleurs de leurs connaissances et savoir-faire en matière de gestion forestière, notamment pour la prévention des feux de forêt, pour atteindre ses objectifs : préserver les hauts de bassins versants. Nous avons cru à un moment donné du

¹⁹⁸ Best Alternative To Non Agreement (chapitre 4, section 4.2.5), concept traduisant le fait qu'avant de s'engager dans une négociation, les protagonistes évaluent quelle serait leur alternative à la négociation.

¹⁹⁹ C'est pour cette raison que la question du port du fusil dans l'enceinte du parc est un sujet aussi sensible.

²⁰⁰ Il s'agit ici des principales armes des villageois, que ces derniers ne manquèrent pas de nous mentionner à plusieurs reprises au cours du processus ComMod, comme pour mettre en garde le directeur du parc par notre intermédiaire.

processus avoir réussi à le convaincre (section 11.1.3.1), son absence lors de l'atelier de décembre fut donc une grande déception, pour l'équipe de recherche comme pour les villageois.

Il est une autre catégorie d'acteurs qui usa, au cours du processus ComMod, de son pouvoir de refuser de s'asseoir à la table de négociation, il s'agit des « quatre ou cinq familles » du hameau de Ban Nam Ki évoquées dans la section 11.1.3.2, qui adoptaient une attitude ouvertement agressive vis-à-vis du parc au dépend de l'ensemble du village. Nous avons vu que si c'est au sein du hameau du milieu que se trouvent les plus farouches opposants à l'établissement du parc, c'est parce qu'ils ont mis en place des règles d'accès aux ressources forestières basées sur l'appropriation individuelle. Une quinzaine de familles ont même décidé de défricher leur portion de forêt pour y planter du café, lequel, disent les villageois, ne se développe bien qu'à haute altitude. Ces planteurs de café appartiennent généralement à des familles aisées et influentes, parce que le café nécessite un investissement initial important, mais aussi parce qu'il fallait être suffisamment influent dans le hameau pour s'octroyer le droit d'enfreindre la règle interdisant d'abattre les arbres dans la forêt communautaire²⁰¹. Lorsque le directeur du parc vint au village au mois de septembre, il annonça aux villageois que leur forêt communautaire serait dans l'enceinte du parc et que les planteurs de café devraient abandonner leurs plantations après cinq ans. Les « quatre ou cinq familles qui posent problème » font partie de ces planteurs de café. Ayant renoncé (s'ils ont jamais essayé) à obtenir gain de cause par le dialogue, ils adoptent vis-à-vis du parc une stratégie d'intimidation²⁰². Ces familles aisées ayant par ailleurs d'autres revenus provenant de la vente du lait de soja, elles ont un BATNA relativement élevé, ayant beaucoup moins à perdre d'un gel des rapports avec le parc national que les autres villageois. Nous verrons que le refus de ces familles de participer au processus ComMod en constitue l'une des principales limites.

Nous avons vu au chapitre 4 que l'un des leviers d'action des acteurs les plus influents est le pouvoir d'inclure ou d'exclure d'autres acteurs dans la négociation. Le chef du village

²⁰¹ Chaque maisonnée n'est autorisée à abattre des arbres qu'une seule fois dans sa vie, pour la construction de la maison.

²⁰² Ce sont eux qui, d'après les villageois, en sont venus à se battre physiquement avec les agents du parc lors de la réunion dans le village organisée par le chef du parc. Dans le passé, certains villageois de Ban Nam Ki avaient déjà adopté de telles stratégies d'intimidation. Deux exemples nous ont été racontés. Nous avons vu au chapitre 9 qu'un ancien chef du département des forêts de Nam Haen qui manquait de souplesse dans ses relations avec les villageois s'est fait assassiner à Ban Nam Ki à coups de fusil. Par ailleurs, le directeur de l'école du village nous raconta que l'un de ses prédécesseur qui souhaitait mettre en place des activités de préservation de l'environnement et qui ne cautionnait pas les plants de café plantés au milieu de la forêt communautaire, dut quitter le village sous la menace des villageois.

de Ban Nam Paeng en usa dans une certaine mesure lors du premier atelier jeu de rôles. En effet, en discutant avec lui de la liste de participants à convoquer à l'atelier²⁰³, nous avons dû insister pour qu'il accepte d'inclure des agriculteurs de type A du hameau du haut, lequel est constitué majoritairement de familles très pauvres ayant émigré récemment. Il considérait en effet leur participation inutile du fait de leurs capacités de communication limitées. Finalement, sur les deux représentants de cette catégorie qui étaient sur la liste, l'un fut remplacé par son fils, adolescent peu intéressé par la politique locale, et l'autre ne vint pas. L'un des participants nous fit remarquer qu'il était regrettable que cette catégorie d'acteurs soit aussi mal représentée, d'une part parce que ces personnes étaient les plus concernées par la question de la collecte des produits forestiers, et d'autre part parce qu'elles étaient souvent en désaccord avec le chef du village, refusant par exemple de participer aux réunions du village. Nous n'avons pas réussi à savoir si la personne qui n'est pas venue ne fut pas convoquée par le chef du village, ou si elle refusa de se rendre à notre atelier, mais dans un cas comme dans l'autre, son absence reflète le caractère à la fois fondamental et délicat du mode de sélection et de convocation des villageois, du fait notamment du pouvoir de certains acteurs d'inclure ou d'exclure d'autres participants.

Le suivi des jeux de pouvoir à l'œuvre dans ce processus ComMod nous permit également d'observer à plusieurs reprises, comme dans le cas de Mae Salaep, le risque de voir les acteurs les plus influents imposer leurs idées dans les discussions. Par exemple, lors des débats sur l'importance relative de l'Arenga et des produits de collecte autoconsommés dans le premier atelier avec jeu de rôles à Ban Nam Ki, deux femmes de type A qui expliquaient lors des discussions en sous-groupes que le droit de collecte des produits autoconsommés étaient plus importants à leurs yeux que l'Arenga changèrent d'avis en séance plénière après que l'ex-leader environnementaliste soit venu leur expliquer qu'elles devraient s'aligner sur son point de vue. Ceci illustre une fois de plus l'importance méthodologique des entretiens individuels et des discussions en sous-groupes qui permettent à certains acteurs de s'exprimer plus librement qu'en séance plénière, hors de la sphère d'influence des acteurs les plus puissants.

²⁰³ Les processus de sélection des participants se firent en concertation avec les chefs des deux villages, de façon d'une part à accroître la légitimité du collectif ainsi convoqué, et d'autre part à bénéficier de leurs connaissances des villageois, pour avoir à la fois des représentants de toutes les catégories d'exploitants agricoles et des participants prêts à communiquer et qui pourraient ainsi transmettre le fruit de leur expérience aux autres villageois. Les discussions que nous avons pu avoir avec les chefs de village au sujet de ces listes de participants furent particulièrement informatives afin de comprendre certains aspects de la politique locale.

11.2.2 Influence du processus ComMod sur les jeux de pouvoir existants

En dépit des fortes disparités de pouvoir initiales et de leur expression dans la concertation, le processus ComMod conduit à Nan a contribué dans une certaine mesure à renforcer la voix des acteurs les moins influents dans le processus de concertation relatif à l'établissement du parc national, et ce à deux niveaux emboîtés : en renforçant la voix des acteurs les plus marginalisés au sein de chacun des deux villages, d'une part, et celle des villageois dans leur ensemble face au parc national d'autre part. Nous distinguerons ici, comme dans le cas de Mae Salaep, le renforcement des capacités individuelles, relationnelles et collectives (Rowlands, 1995).

Au sein de chaque village, le processus ComMod a favorisé une prise en compte progressive des intérêts des petits agriculteurs de type A. Ceci fut permis tout d'abord par un renforcement des capacités individuelles des villageois, en leur permettant de comprendre la complexité des enjeux liés à l'établissement du parc. Si au début certains d'entre eux, notamment deux participantes à Ban Nam Ki, eurent plus de mal que les autres à comprendre le processus ComMod et les outils proposés, nous avons pu observer au fil des ateliers un accroissement de leur aisance et de leur compréhension des enjeux. Ainsi, l'une de ces deux participantes, villageoise de type A, timide et maîtrisant mal le thaï, commença ainsi l'entretien individuel faisant suite au dernier atelier de décembre : « J'ai trouvé très utile de participer aux jeux et aux discussions parce que j'ai compris que l'ouverture de nouvelles parcelles dans la forêt ne bénéficie qu'à quelques-uns, et est désavantageuse pour la majorité parce qu'il y a de moins en moins de produits forestiers à collecter. » Cette phrase illustre non seulement sa compréhension fine des simulations SMA, mais également sa compréhension des enjeux discutés et des intérêts différenciés au sein du village. Ce renforcement des capacités individuelles des participants fut accompagné d'un renforcement de leurs capacités relationnelles en augmentant la capacité de certains à formuler leurs problèmes et leurs intérêts dans les discussions au village. Enfin, la prise en compte des intérêts des petits agriculteurs ne fut pas, à notre connaissance, le fait d'un renforcement de leurs capacités collectives par la création d'alliance comme à Mae Salaep. Elle fut plutôt liée à un accroissement de l'imputabilité des leaders villageois vis-à-vis de ces petits agriculteurs. Ils prirent conscience au fur et à mesure du processus de la nécessité pour ces derniers d'obtenir un assouplissement des règles de la cueillette dans l'enceinte du parc. Ceci fut favorisé par l'usage de méthodes mettant en évidence la diversité des intérêts en présence. Ainsi, lors du premier atelier, sur les cinq participants aisés de type C (majoritairement des leaders villageois), seul l'un d'entre eux considérait la collecte des produits forestiers comme un

problème important à discuter avec le parc. Six mois plus tard, lors du dernier atelier, trois d'entre eux considéraient cette question comme prioritaire. L'accroissement de leur intérêt pour la question des produits de collecte fut certes liée à une volonté de défendre les intérêts des villageois de type A, mais également à la prise de conscience qu'il s'agissait pour eux d'une opportunité d'améliorer leurs relations avec le parc en leur montrant leur volonté et leur capacité à gérer durablement les ressources forestières.

À Ban Nam Paeng, ce processus ComMod fut par ailleurs le siège d'un renforcement des capacités collectives des villageois face au parc national. Sous l'influence importante du chef de village, personnage charismatique et respecté ayant la faculté de rassembler les villageois vers un projet commun, le processus ComMod, en organisant d'abord des réunions entre villageois avant d'envisager une rencontre avec le parc, contribua à faciliter l'émergence d'un accord entre villageois pour adopter une stratégie commune de coopération vis-à-vis du parc. Ce phénomène fut nettement plus limité à Ban Nam Ki, où, comme nous allons le voir ci-dessous, les habitants restèrent divisés et donc dans une position de faiblesse dans la négociation avec le parc. Enfin, le dernier atelier en rassemblant les habitants des deux villages aurait pu contribuer à renforcer leur position vis-à-vis du parc national : « si les deux villages se comprennent mieux et se mettent d'accord sur la façon d'exprimer leurs problèmes, ils seront plus forts pour négocier avec le parc national », dit le chef du village de Ban Nam Paeng. Cependant, dans les faits, les habitants de Ban Nam Ki n'ayant eux-mêmes pas réussi à s'accorder entre eux, cet atelier fut insuffisant pour qu'une telle dynamique puisse émerger.

11.3 Limites de cette expérience

Le court processus ComMod mis en œuvre à Nan parvint, dans une certaine mesure, à aplanir certains des obstacles horizontaux et verticaux initialement identifiés comme risquant d'entraver l'émergence d'un processus de concertation équitable. Le processus parvint notamment, comme nous venons de le voir, à surmonter, dans une certaine mesure, l'inégal accès à l'information et l'inégale capacité à participer aux discussions entre les villageois, ainsi que le manque d'imputabilité des leaders villageois vis-à-vis des habitants de leurs villages. Le processus parvint également à surmonter, dans une certaine mesure toujours, l'obstacle initial spécifique à Ban Nam Ki ayant trait au manque de conscience du chef du village du rôle qu'il devrait jouer dans les négociations avec le parc. Cependant, l'analyse des effets de ce processus révèle que nous avons buté contre les deux autres obstacles identifiés, l'un vertical, l'autre horizontal. Si le processus ComMod favorisa l'établissement d'un

dialogue entre les villageois et les employés du parc national, il n'eut que peu d'effets sur le directeur du parc. Par ailleurs, si l'obstacle lié à l'existence d'intérêts différenciés au sein des villages fut surmonté à Ban Nam Paeng, il resta entier dans le village de Ban Nam Ki dont les conflits internes entravèrent l'émergence d'un processus de concertation équitable.

11.3.1 Un effet très limité sur le directeur du parc national

Ayant tiré les leçons de l'expérience de Mae Salaep où nous nous étions heurtés à une présidente de TAO non conciliante et peu sensible aux démarches participatives, l'un des objectifs de cette expérience ComMod était de tester des améliorations de la démarche pour mieux impliquer les niveaux d'organisation supérieurs. Nous nous sommes attachés pour cela à mieux comprendre les intérêts du directeur du parc national²⁰⁴, à soigner sa sensibilisation à la démarche ComMod, et à discuter avec lui de la façon dont il pourrait s'impliquer, en fonction de ses propres intérêts. Nous avons également mis en place une réunion interne entre les agents du parc national et ceux du département des forêts de façon à ce qu'ils puissent discuter entre eux des stratégies à adopter face aux villageois. Ces efforts semblaient avoir porté leurs fruits lorsque quelques semaines avant l'atelier final, le directeur du parc disait soutenir notre démarche et souhaiter y participer. Cependant, non seulement le directeur du parc national, ivre la veille²⁰⁵, nous fit faux-bond lors de l'atelier final, mais de plus, lorsque nous le rencontrâmes quelques semaines plus tard, il semblait avoir durci ses positions vis-à-vis des villageois, notamment ceux de Ban Nam Ki : « j'ai déjà essayé de discuter avec eux. Les discussions ont duré jusqu'à minuit. C'était fatiguant et ça n'a servi à rien. Ils ne veulent pas discuter. Ils ne comprennent rien.» Alors qu'il évoquait quelques mois plus tôt la nécessité de faire des compromis, il se référait cette fois en permanence à la loi : « les villageois n'ont qu'à appliquer la loi des parcs nationaux et c'est tout. Comme ça il n'y aura pas de problème. [...] C'est la loi, c'est comme ça, ça ne se discute pas ». Quand nous lui évoquâmes les inquiétudes des villageois quant à la collecte des produits forestiers, il se référa une fois de plus strictement à la loi : « Actuellement, nous acceptons de faire des compromis car le parc n'est pas encore officiellement déclaré. Mais lorsque ce sera un vrai parc national,

²⁰⁴ Les agents du RFD ont été également été l'objet de ces efforts. Nous en parlons moins ici du fait de leur rôle plus secondaire dans ce processus de négociation.

²⁰⁵ L'une des employées du parc que nous avons rencontrées lors de l'analyse initiale, à laquelle nous avions demandé si elle pensait que le directeur du parc accepterait de se rendre à une réunion avec les villageois, nous avait répondu ceci : « S'il n'a pas trop bu, il viendra. Sinon, il enverra des agents pour le remplacer. » En effet, alors que le directeur du parc avait, quelques jours plus tôt, confirmé par téléphone qu'il nous rencontrerait la veille de l'atelier, il se rendit au rendez-vous avec quatre heures de retard ; nous étions déjà repartis, mais le forestier qui l'accueillit nous dit qu'il était ivre. Lorsque nous l'eûmes au téléphone ce jour-là, il ne nous reconnaissait plus. Le lendemain, il ne se rendit pas à l'atelier, prétextant d'autres activités.

les villageois devront faire une demande écrite auprès des agents du parc à chaque fois qu'ils voudront entrer dans l'enceinte du parc pour y collecter des produits forestiers. »

L'effet du processus sur le directeur du parc semble donc extrêmement limité. Cet échec est-il imputable aux méthodes que nous avons mises en place ou au contexte spécifique dans lequel la démarche fut mise en œuvre ? Nous allons dans un premier temps analyser les contraintes spécifiques au contexte. Nous distinguerons d'une part les limites liées au contexte institutionnel spécifique des parcs nationaux en Thaïlande, et d'autre part les limites liées à la personnalité du directeur du parc national de Nanthaburi. Contrairement au RFD, les parcs nationaux n'ont pas embrassé la vague participative agitant la vie politique à Bangkok. Les directeurs de parcs nationaux ont donc une marge de manœuvre très limitée. Ils ne doivent rendre compte qu'à leurs supérieurs à Bangkok, parmi lesquels figurent essentiellement des opposants à la loi sur la gestion communautaire des forêts et risquent d'être transférés à des postes difficiles si leurs actions ne s'accordent pas avec les volontés de leurs supérieurs. Par ailleurs, si les directeurs de parcs souhaitent faire des compromis par rapport à la loi, très stricte, des parcs nationaux, seul des accords informels peuvent être mis en place, étant donnée l'absence de cadre légal pour les rendre officiels. Mais ces accords informels ne sont qu'une piètre garantie pour les acteurs locaux dans la mesure où ils sont remis en cause dès l'affectation d'un nouveau directeur, et ce dans un contexte où les taux de roulement des affectations sont très élevés (le plus souvent tous les trois ans). Outre la marge de manœuvre initiale limitée du fait du contexte institutionnel dans lequel la démarche était mise en place, nous avons joué de malchance avec le directeur du parc national de Nanthaburi. Alcoolique notoire, il avait été affecté à ce poste le temps du processus d'officialisation du parc, la venue d'un nouveau directeur le remplaçant étant prévue dès l'ouverture officielle du parc. Il ne se sentait donc nullement concerné par les évolutions à long terme des relations avec les villageois. Par ailleurs, son attitude particulièrement agressive vis-à-vis des villageois était considérée à demi-mot par ses employés et les agents du RFD comme étant problématique et ne faisant qu'accroître les conflits. Cependant, comme le dit récemment le secrétaire général du gouverneur de la province de Nan lors d'une réunion de restitution du processus ComMod conduit à Nan²⁰⁶ au cours de laquelle il exprima son soutien à la poursuite du processus ComMod initié : « il ne faut pas se laisser décourager par ce type d'individus ».

²⁰⁶ Cette réunion conduite en décembre 2007 par Nantana Gajaseni, Guy Trébuil et Pongchai Dumrogwatana avait pour objet d'obtenir le soutien des autorités de la province pour la prolongation de cette expérience ComMod dans le cadre de la thèse de Pongchai Dumrogwatana centrée sur le conflit d'usage des terres liés à l'élevage bovin dans l'enceinte du parc de Nanthaburi, dans un autre village Hmong.

Le contexte initial, qu'il s'agisse des lois régissant les parcs nationaux ou de la personnalité du directeur du parc de Nanthaburi, n'était donc pas favorable à la mise en place d'une concertation ascendante. Mais aurions-nous pu, en dépit de ces contraintes, améliorer la démarche pour augmenter nos chances de succès ? Lors de la réunion de restitution des jeux de rôles conduits dans les villages aux agents du parc national, le processus ComMod tel que nous le leur présentions évoquait davantage les problèmes des villageois que les leurs. Bien que nous ayons insisté sur le caractère adaptatif des outils et que nous leur ayons demandé sur quels thèmes ils souhaiteraient travailler à l'aide de tels outils, ils ne proposèrent pas de nouvelles perspectives radicalement différentes de celles qui leur avaient été présentées. Pour les intéresser davantage à la démarche, peut-être aurait-il fallu commencer par construire des outils adaptés à des problèmes concernant plus directement leurs objectifs, comme par exemple l'usage d'un modèle SMA couplé à un SIG pour analyser l'évolution du couvert forestier dans l'enceinte du parc, et ensuite seulement, envisager de coupler ces outils avec ceux que nous avions utilisés avec les villageois. Cependant ceci aurait demandé plus de temps et de moyens que nous n'en disposions. Par ailleurs, nous n'étions, aux yeux du directeur du parc et de fait, que des étudiants à la légitimité très réduite. Si nous avions pu impliquer dans le processus d'autres acteurs tels que le président du TAO, le bureau du gouverneur de la province, ou encore des représentants locaux de partis politiques, le directeur du parc national aurait probablement dû répondre davantage de ses actes dans le processus de concertation. Une fois de plus, une telle démarche aurait nécessité plus de temps, ainsi qu'un engagement plus important de partenaires thaïlandais plus légitimes que nous et à même de traiter avec ces organisations locales.

11.3.2 Les conflits internes à Ban Nam Ki : un obstacle infranchissable dans le cadre d'une posture d'accompagnement critique ?

La première limite de cette expérience, le manque de volonté du directeur du parc pour établir un dialogue avec les villageois, est fortement liée à la seconde limite que nous abordons ici, à savoir le manque de volonté de certains habitants de Ban Nam Ki pour dialoguer avec lui.

Nous nous sommes heurtés en effet au cours de ce processus ComMod à un obstacle lié aux conflits internes à Ban Nam Ki opposant la majorité des villageois à ces « quatre ou cinq familles » qui refusaient toute concertation avec le parc, au profit d'une stratégie d'intimidation. Bien qu'ils y aient été conviés, aucun représentant de ces familles n'était présent ni lors de la réunion ComMod basée sur l'usage des simulations participatives (à laquelle tous les villageois avaient été conviés), ni lors de l'atelier final. Leur absence

constitue une limite importante de cette expérience. Nous distinguerons encore ici deux niveaux de discussions, d'une part les difficultés liées au contexte dans lequel la démarche fut mise en œuvre et, d'autre part, une réflexion sur des améliorations méthodologiques qui auraient pu être envisagées en dépit de ces difficultés.

La présence au sein du village de Ban Nam Ki d'habitants particulièrement hostiles aux autorités environnementales n'est pas récente. Nous avons déjà évoqué l'assassinat d'un responsable local du RFD au début des années 1990, ainsi que le départ forcé d'un instituteur du village souhaitant mettre en place dans le village des activités de préservation de l'environnement. Cette contrainte est renforcée par la division du village en trois hameaux distincts et l'absence d'un chef de village ayant autorité sur l'ensemble de la population villageoise, comme à Ban Nam Paeng. Ce manque de leadership est également un problème de longue date : neuf chefs de villages se sont succédés en sept ans, tous démissionnant avant la fin de leur mandat, dépassés par les conflits claniques divisant le village, à l'instar de celui qui fut à la tête du village pendant la durée du processus ComMod à partir du mois d'avril 2006 et qui démissionna dès janvier 2007. Une demande officielle fut rédigée, il y a quelques années, par les habitants de Ban Nam Ki pour demander la division administrative du village en trois villages distincts, mais elle fut rejetée. Il semble pourtant que cela constituerait une part importante de la solution aux problèmes de ce village. Rétrospectivement, il apparaît clair que ce ne sont pas quelques ateliers conduits sur une période de quelques mois qui auraient pu résoudre ces problèmes aux racines profondes. D'ailleurs, lorsque ces conflits se sont révélés au cours du processus ComMod, nous n'avions pas l'intention de régler ces conflits (ce n'était pas l'objectif du processus), mais simplement d'en atténuer les effets négatifs dans le processus de concertation avec le parc national. En prenant cependant du recul par rapport à cette expérience, nous pouvons discuter de quelques pistes d'améliorations méthodologiques.

Nous avons vu (section 10.3.4) que la réunion avec l'ensemble des villageois basée sur l'usage de simulations participatives avait entre autres pour objectifs de permettre aux habitants de Ban Nam Ki de discuter entre eux de la stratégie à adopter face au parc national. La première limite est liée à l'absence des familles posant problème. À chaque fois que nous avons tenté de les rencontrer, elles se sont dérobées. En dépit de l'absence de ces familles, cette réunion fut un moment clef du processus à Ban Nam Ki, car elle permit aux autres villageois de passer d'un conflit opposant l'ensemble des habitants du hameau du milieu à ceux des deux autres hameaux à une redéfinition du conflit réduisant le problème à l'attitude de ces quelques familles. Hormis ces familles, une ligne de conduite commune fut discutée et adoptée lors de cette réunion. Il nous semble cependant que cette réunion aurait pu bénéficier

de discussions plus approfondies entre les villageois. En effet, si l'usage des simulations SMA hybrides fut pédagogiquement très efficace pour élargir le processus ComMod à l'ensemble de la communauté villageoise, permettre à un grand nombre de participants de suivre les dynamiques du jeu, de façon presque aussi efficace que s'ils avaient eux-mêmes joué le jeu, et de comprendre les principes de la démarche ComMod, les discussions collectives qui ont suivi les simulations SMA furent plus limitées, du fait d'un manque de temps d'une part et du grand nombre de participants (ne facilitant pas les échanges) d'autre part.

Annemarie van Paassen ayant conduit une évaluation externe de ce processus ComMod suggère que l'atelier final organisant une rencontre entre le parc national et les villageois n'aurait pas dû être conduit tant que les conflits internes à Ban Nam Ki n'avaient pas été résolus (van Paassen & Patamadit, 2007b). Il est vrai que, nous l'avons vu, la division interne à Ban Nam Ki mettait les villageois dans une position de faiblesse dans la négociation avec le parc. C'est pour cette raison que notre démarche consistait à renforcer l'unité au sein de chaque village avant d'envisager une rencontre avec le parc. Conscients de l'existence de ces quelques familles en opposition avec le reste du village, nous avons tout de même décidé d'organiser l'atelier final pour deux raisons. Tout d'abord, comme nous l'avons vu, la majorité des habitants de Ban Nam Ki souhaitaient une telle rencontre pour essayer d'établir un dialogue avec le directeur du parc. Par ailleurs, étant donné le conflit ouvert sur lequel s'était terminée la réunion organisée dans le village par le directeur du parc, conflit dû justement à la virulence de ces quelques familles, la perception que se faisait le directeur du parc des habitants de Ban Nam Ki était plus négative que jamais, et de mauvaise augure pour les villageois. Ces derniers avaient donc tout intérêt à montrer leur bonne volonté aux agents du parc. C'est pour cette raison que, comme nous l'avons vu à la section 10.3.5.1, nous avons proposé dans l'atelier final de prendre de la distance par rapport à ces conflits inter-hameaux et de mettre l'accent sur l'établissement d'un dialogue pacifié dans un contexte non menaçant entre les agents du parc et les villageois. Si nous avions disposé de plus de temps, il eut été préférable en effet de renforcer les réunions internes aux villages pour tenter de mettre l'ensemble des villageois d'accord sur une ligne de conduite. Des discussions internes à chaque hameau auraient notamment pu être bénéfiques. Par ailleurs, si nous étions parvenu, avec plus de temps, à rencontrer en personne ces acteurs réticents, nous aurions pu soigner leur sensibilisation au processus et leur mise en confiance.

Nous doutons cependant que de tels entretiens ou réunions eussent été suffisants pour convaincre ces familles refusant catégoriquement le dialogue. Or l'un des principes clefs d'une posture d'accompagnement est de respecter la volonté des acteurs locaux de participer

ou non au processus qui leur est proposé. Ces conflits internes à Ban Nam Ki constituent-ils un obstacle infranchissable dans le cadre d'une posture d'accompagnement critique ? Nous reviendrons sur cette question clef dans le chapitre suivant, dans lequel nous proposons, à la lumière des résultats des processus ComMod conduits à Nan et à Mae Salaep, une mise à l'épreuve de la posture d'accompagnement critique que nous avons adoptée.

PARTIE 5 : DISCUSSION

Nous proposons dans la dernière partie de cette thèse une discussion sur la pertinence et les limites de la posture critique que nous avons adoptée dans la mise en œuvre des deux processus ComMod à Mae Salaep et à Nan. Nous commencerons par expliciter l'originalité et les principes de cette posture d'accompagnement critique, avant de la mettre à l'épreuve en questionnant, à la lumière des résultats de nos expériences de terrain, les trois hypothèses qui lui sont associées :

- Hypothèse 1 : un processus ComMod mis en œuvre dans une société donnée est le lieu d'expression de jeux de pouvoir inhérents à cette société, dont certains constituent des obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable.
- Hypothèse 2 : le concepteur d'un processus ComMod, par ses choix méthodologiques, peut, dans une certaine mesure, prendre en compte ces obstacles afin de favoriser l'émergence d'un processus de concertation équitable.
- Hypothèse 3 : la mise en œuvre d'un processus ComMod n'est donc pas neutre et implique une réflexion critique sur la légitimité du processus et de son concepteur aux yeux des acteurs de la société dans laquelle il intervient.

12 RETOUR SUR LES TROIS HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

12.1 Une posture d'accompagnement critique

12.1.1 Préciser la posture ComMod sur la question des jeux de pouvoir

Nous avons proposé à travers cette thèse une évolution de la posture ComMod telle qu'elle est présentée dans la charte (ComMod, 2005) en définissant une posture d'accompagnement *critique*. Inspirée de la pensée systémique critique d'Ulrich (1983; 2003), cette posture est critique vis-à-vis des jeux de pouvoir inhérents à la société dans laquelle le processus ComMod est mis en œuvre et vis-à-vis de la façon dont ils s'expriment dans le processus. Elle invite le concepteur d'un processus ComMod à tenir compte de ces jeux de pouvoir, afin de limiter le risque de voir le processus se solder par un renforcement des disparités initiales. Elle est également critique vis-à-vis des hypothèses qui guident les choix méthodologiques du concepteur ComMod face à ces jeux de pouvoir et le pousse à systématiquement les expliciter et les remettre en question.

Notre posture ne remet pas en cause les principes fondamentaux de la démarche ComMod, loin de là puisqu'elle y est ancrée, mais elle la précise en proposant une réflexion sur cette posture d'accompagnement lorsque la démarche est mise en œuvre dans un contexte socialement hétérogène caractérisé par de fortes disparités de pouvoir. Nous avons vu en effet dans le chapitre 3 que la nécessité d'une explicitation systématique des hypothèses est l'une des règles déontologiques de la charte ComMod, qui est exprimée ainsi : « n'avoir aucune hypothèse implicite dans l'expérimentation : ceci constitue un objectif en soi de la démarche et implique le développement de procédures de mise en évidence de telles hypothèses à la fois sur le plan empirique et conceptuel, ce dernier plan consistant à confronter le modèle à des résultats reconnus par la communauté scientifique » (ComMod, 2005, p. 165). Nous distinguons deux types d'hypothèses dans un processus ComMod : les hypothèses sur le modèle et les hypothèses sur le processus. Les hypothèses auxquelles se réfère la charte sont d'abord des hypothèses sur le modèle. Leur explicitation correspond en effet à l'un des objectifs de la démarche ComMod, à savoir que la représentation construite de la situation soit une représentation partagée par tous les acteurs, chercheurs compris. Les hypothèses du modèle étant explicitées, les acteurs locaux peuvent les réfuter ou les valider. Nous parlons ici de validation, mais le terme de légitimation serait plus approprié. La validation renvoie en effet à une vision positiviste des connaissances, selon laquelle ces dernières sont considérées

comme *vraies*, universelles et pouvant donc faire l'objet d'une validation objective. Le terme de légitimation renvoie au contraire au caractère subjectif et contingent des connaissances : un modèle est légitimé si les acteurs le considèrent utile dans une situation donnée, ce qui implique qu'il corresponde à la perception qu'ils ont de la situation. Si nous revenons ici sur la question de la légitimation, c'est parce qu'elle se pose également pour le deuxième type d'hypothèses concernant le processus ComMod lui-même qui sont au cœur de nos préoccupations. Si en exprimant une volonté d'explicitier *toutes* les hypothèses à la base de l'expérimentation, la charte ComMod inclut également les hypothèses sur le processus, elle n'aborde pas spécifiquement la question des hypothèses concernant les choix du concepteur ComMod face aux jeux de pouvoir inhérents au système social dans lequel il intervient. C'est ce que nous proposons de définir dans notre posture d'accompagnement critique. De la même façon, si le cadre déontologique de la charte ComMod intègre une prise en compte et un suivi des effets de la démarche en énonçant la nécessité de « prendre en considération, dès les premières étapes, l'impact du processus de recherche sur le terrain, que ce soit en termes d'objectifs définis, de qualité de la démarche, d'indicateurs quantifiables, de suivi » (ComMod, 2005, p. 165), la charte ne se positionne pas précisément sur la question des jeux de pouvoir, notamment des risques de renforcement des inégalités initiales de la société dans laquelle la démarche est mise en œuvre. Il s'agit pourtant d'une préoccupation très présente dans le réseau ComMod, les auteurs de la charte évoquant dans sa dernière partie le fait qu'ils soient « confrontés à une forte interrogation sur les possibilités, conscientes ou non, de manipulation des processus de décision par l'utilisation de modèles pouvant conduire à des situations non voulues par les acteurs » (ComMod, 2005, p. 168). Cette préoccupation se reflète par ailleurs dans la nature des débats qui agitent aujourd'hui les membres du réseau ComMod, notamment ceux qui concernent la légitimité d'un processus ComMod et de son concepteur (cf. 3.5.1), leur neutralité (cf. 3.5.2) ou encore la nécessité d'une analyse initiale approfondie du contexte socio-politique local (cf. 3.5.3). Ce sont ces débats que nous souhaitons alimenter en proposant une posture d'accompagnement critique.

12.1.2 Les fondements de notre posture d'accompagnement critique

A l'origine de notre posture critique se trouve la reconnaissance du caractère illusoire de la neutralité du concepteur d'un processus ComMod, et plus généralement d'une démarche participative. En effet, en se prétendant neutre et en fermant les yeux sur les jeux de pouvoir du contexte social dans lequel il intervient, sa démarche risque d'être manipulée, inconsciemment ou non, par les acteurs les plus influents du système, et donc de se solder par

une simple reproduction, voire un renforcement des inégalités initiales. Son intervention n'est donc pas neutre. Prétendre à la neutralité est problématique également parce qu'en se considérant comme neutre et dépourvu de biais, le concepteur n'explique pas ses hypothèses sous-jacentes et risque donc de les imposer inconsciemment, sans qu'elles puissent être remises en cause.

Nous avons vu dans le chapitre 1 (section 1.3.2) que, partant de ce constat, des auteurs tels que Leeuwis (2000; 2004) ou Edmunds & Wollenberg (2001) suggèrent de considérer une démarche participative comme un processus de négociation, reconnaissant par là que les protagonistes d'un espace d'échange s'expriment et interagissent en fonction de leurs intérêts et des rapports de force existant entre eux. S'opposant aux tenants d'une démarche dialogique²⁰⁷, ces auteurs proposent une démarche critique consistant à gérer stratégiquement les jeux de pouvoir dans l'espace d'échanges de façon à permettre aux acteurs les moins influents de se faire entendre dans la négociation.

Cependant, il ne suffit pas d'affirmer et d'assumer cette non-neutralité, encore faut-il traiter les questions qu'elle soulève. Se posent notamment les questions liées à l'identification des acteurs considérés comme étant les moins influents et à la légitimité du concepteur d'un processus à manipuler l'espace d'échanges afin de s'assurer que leur voix ne soit pas occultée. Qui sont les acteurs les moins influents ? Comment et par qui sont-ils définis ? Nous avons vu dans le premier chapitre que deux postures sont possibles face à ces questions (Ulrich, 1983; 2003). La première est une posture qu'Ulrich qualifie de militante, qui se donne pour objectif de renforcer le pouvoir d'un groupe d'acteurs donné. Une telle posture peut être problématique dans le cadre de travaux de recherche sur la participation, car elle ne remet pas en question la pertinence du groupe cible, puisqu'il s'agit d'une donnée de départ. La seconde, adoptée par Ulrich (1983; 2003) et inspirée de la théorie de l'agir communicationnel d'Habermas (1987), considère la prise en compte stratégique des disparités de pouvoir comme une nécessité méthodologique afin de limiter ce qu'Habermas appelle des distorsions communicationnelles, de façon à ce que les débats soit basés sur l'argumentation et non sur la coercition. Cette posture, que nous avons adoptée dans les deux expériences ComMod relatées dans cette thèse, ne vise pas un groupe d'acteurs donné mais une forme d'échanges donnée. Ainsi, l'analyse des acteurs, de leurs intérêts et de leurs rapports de force, n'est pas absolue mais relative, liée à une question ou à un problème donné. Les acteurs identifiés

²⁰⁷ Les tenants des démarches dialogiques considèrent que le principal obstacle à l'émergence d'une collaboration fructueuse entre des protagonistes aux intérêts différenciés est le manque de communication et de compréhension mutuelle.

comme étant les moins influents dans un processus de concertation donné ne le seront pas nécessairement au sein d'une autre arène de négociation. Le principal avantage de cette posture est qu'elle permet au concepteur d'un processus d'explicitier ses hypothèses, ses choix méthodologiques et ses objectifs, notamment vis-à-vis des jeux de pouvoir inhérents à la société considérée. C'est ce que propose Ulrich (1983; 2003) dans sa pensée systémique critique.

Dans le droit fil des réflexions de cet auteur, nous avons défini et adopté une posture d'accompagnement critique dans la mise en œuvre de nos expériences ComMod. Nous avons vu dans le chapitre 4 (section 4.1.2) que nous proposons la notion d'*obstacle à l'émergence d'un processus de concertation équitable* comme pivot de cette posture. Revenons sur la définition de cette notion en explicitant les principaux concepts auxquels elle fait appel, notamment la concertation et l'équité. Le concept de concertation s'appuie sur les bases théoriques de la négociation (cf. 1.3.2). Nous faisons donc appel dans notre analyse à un certain nombre de concepts clefs de la négociation, comme celui de BATNA ou encore de processus de négociation intégratif ou créatif (cf. 4.2.5). Mais en adoptant le vocable de concertation et non pas de négociation, nous faisons référence à la nuance entre ces deux termes. Si la négociation vise l'obtention d'un accord sur une décision, ce n'est pas forcément le cas de la concertation (Beuret, 2006). Cette dernière notion se rapproche donc plus d'une posture post-normale (cf. 3.2.4) qui, à la qualité intrinsèque d'une décision, privilégie celle du processus mené pour y parvenir. Dans la notion de processus de concertation équitable, notre définition de l'équité est inspirée de celle de Rawls (1997) qui prône non pas une société égalitaire, mais une société basée sur l'égalité des chances. Nous avons appliqué ce concept d'équité non pas à la société, comme Rawls, mais à l'arène de concertation d'un processus ComMod. En conséquence, dans un processus de concertation équitable, tous les protagonistes ont une chance égale de faire entendre leurs intérêts. A l'instar de la notion de situation idéale de parole d'Habermas (cf. 1.3.2 et 4.1.1), il s'agit d'un idéal théorique vers lequel on souhaite tendre et dont le principal intérêt est de permettre la mise en évidence de l'existence d'obstacles freinant la progression en sa direction. Ce que nous appelons obstacle à l'émergence d'un processus de concertation équitable est donc très proche de la notion de distorsion communicationnelle d'Habermas.

Notre posture d'accompagnement critique invite tout d'abord le concepteur ComMod à identifier ces obstacles dans le contexte dans lequel il met en œuvre un processus, les jeux de pouvoir pouvant notamment être à l'origine d'asymétries entre les protagonistes dans leur capacité à faire entendre leurs intérêts dans la concertation. Cette posture invite le concepteur

ComMod non seulement à suivre l'expression de ces jeux de pouvoir dans le processus qu'il met en œuvre, mais surtout à les prendre en compte dans ses choix méthodologiques de façon à essayer de surmonter autant que faire se peut les obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable.

12.1.3 Principes adoptés pour atteindre l'objectif d'un processus de concertation équitable

L'objectif des deux processus ComMod que nous avons menés dans le cadre de cette thèse était de favoriser une concertation équitable au sein de ces communautés rurales ainsi qu'entre elles et leurs administrations. Nous nous sommes donc placés dans un contexte institutionnel particulier, à la croisée d'interactions sociales horizontales au sein des communautés et d'interactions verticales entre elles et les institutions administratives, en mettant en évidence le rôle clef des représentants villageois à l'interface entre ces deux niveaux d'organisation. Nous avons vu dans le chapitre 1 (section 1.3.1) que ce choix correspondait à une volonté d'appréhender l'un des dilemmes auxquels sont confrontés les concepteurs de démarches participatives, tiraillés entre, d'un côté, la nécessité de s'appuyer sur les représentants villageois pour accroître les interactions entre les communautés et les administrations et, de l'autre, la nécessité de rester critique vis-à-vis de ces représentants appartenant à l'élite locale et dont la représentativité et l'imputabilité posent souvent question. Dans ce contexte, viser un objectif de concertation équitable impliquait de prendre en compte conjointement les jeux de pouvoir horizontaux au sein des communautés et les jeux de pouvoirs verticaux façonnant les interactions inter-institutionnelles.

Précisons maintenant par quels moyens, dans le cadre de notre posture d'accompagnement critique, nous avons proposé de prendre en compte les jeux de pouvoir afin de faciliter un processus de concertation équitable. Comme nous reviendrons dans la section 12.2.2 sur les méthodes utilisées, nous ne parlerons ici que des principes ayant orienté ces choix méthodologiques. Nous en avons retenu trois principaux. Le premier consiste à identifier les acteurs ayant des intérêts forts à défendre par rapport à une question donnée mais une faible capacité à le faire, et ce avant de s'attacher à renforcer ces capacités, qu'il s'agisse de capacités individuelles, relationnelles ou collectives. Le second concerne au contraire les acteurs les plus influents vis-à-vis de la question mise en débat et souligne la nécessité de déployer des efforts pour les convaincre (si possible et si nécessaire) de rejoindre la concertation, dans la mesure où, sans leur soutien, les idées discutées dans le processus de n'auraient que peu de chance d'être mises en pratique. Enfin, le dernier principe consiste à

favoriser l'émergence de jeux à somme positive à travers des processus de concertation et de négociation dits créatifs ou intégratifs, plutôt que des jeux à somme nulle dans des processus distributifs. En effet, tous les acteurs, les moins influents comme les plus influents, ont intérêt à ce que l'on « augmente la taille du gâteau » (cf. 4.2.4). Ceci implique la mise en transparence de la diversité d'intérêts et de perception qu'ont les acteurs vis-à-vis de la situation, ainsi qu'un processus d'apprentissage collectif dans lequel les acteurs s'attachent à comprendre les intérêts et les valeurs sous-jacents aux positions des autres protagonistes en présence (Carnevale, 2006; Follett, 1940; Leeuwis, 2004). Nous rejoignons ici les chercheurs qui, dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, se rattachent au concept de pluralisme (Ramirez, 2001; Vira et al., 1998; Wollenberg et al., 2001). Ces auteurs mettent notamment en avant l'idée qu'il ne faut pas conduire un collectif trop rapidement vers le consensus, car de tels consensus sont souvent représentatifs des intérêts des plus influents. Ils préconisent au contraire de souligner les contradictions entre les différents intérêts en présence, base de discussions plus riche pour trouver des solutions prenant en compte ces différents intérêts.

Ayant explicité les principes de la posture d'accompagnement critique que nous avons adoptée dans nos deux processus ComMod, nous proposons sa mise à l'épreuve en trois temps, en questionnant les trois hypothèses de recherche sur lesquelles elle repose.

12.2 Mise à l'épreuve de cette posture critique à travers nos trois hypothèses

12.2.1 L'expression des jeux de pouvoir faisant obstacle à l'émergence d'un processus de concertation équitable

Notre première hypothèse était la suivante : un processus ComMod mis en œuvre dans une société donnée est le lieu d'expression de jeux de pouvoir inhérents à cette société, dont certains constituent des obstacles à l'émergence d'une concertation équitable. La mise à l'épreuve de la pertinence de notre posture critique implique d'interroger cette hypothèse, puisqu'elle la justifie : c'est parce que ces jeux de pouvoir s'expriment dans le processus ComMod et qu'il existe un risque pour que le processus participe à un creusement des inégalités que nous jugeons nécessaire de les prendre en compte.

Pour tester cette première hypothèse, nous avons commencé, à l'aide d'une analyse agraire et institutionnelle, par identifier dans le contexte initial les obstacles à l'émergence

d'un processus de concertation équitable entre les communautés rurales et leurs administrations. Puis, en analysant les jeux de pouvoir à l'œuvre dans la concertation, nous avons suivi les effets de ces obstacles dans le processus ComMod.

Nous avons vu dans les sections 6.2.3 et 9.2.3 que ces obstacles sont de deux types : d'une part des obstacles horizontaux correspondant aux interactions entre les membres d'une communauté, et d'autre part des obstacles verticaux correspondant aux interactions entre ces communautés et les acteurs aux niveaux décisionnels supérieurs. En ce qui concerne les premiers, nous avons noté une inégale capacité à influencer les processus décisionnels au sein des villages liée à des disparités de pouvoir d'origines diverses : accès à l'information et capacités de communication inégaux, statuts politiques hiérarchisés et moyens de production différenciés. Cet obstacle n'en serait pas un si tous les membres d'une communauté avaient les mêmes intérêts par rapport à la question soulevée, puisque les intérêts des acteurs les moins influents seraient *de facto* défendus par les acteurs les plus influents. Or, et il s'agit du deuxième obstacle horizontal identifié sur nos deux sites, les intérêts des villageois par rapport aux questions traitées étaient fortement différenciés, voire contradictoires. En particulier, les acteurs aux enjeux les plus forts, c'est-à-dire ceux qui étaient potentiellement destinés à être les plus affectés par les décisions devant découler des débats, étaient également ceux qui avaient la plus faible capacité à influencer les processus décisionnels en question. Nous observons une différence majeure dans la configuration initiale entre les deux sites par rapport au troisième obstacle horizontal identifié, à savoir le manque d'imputabilité des représentants villageois vis-à-vis de l'ensemble de la communauté prise dans sa diversité. En effet, cet obstacle était beaucoup plus important à Mae Salaep, car le représentant villageois avait un intérêt personnel à défendre dans la concertation qui entraînait en contradiction avec les intérêts des autres membres moins favorisés de la communauté. À Nan, les représentants villageois n'avaient pas d'intérêt personnel à défendre et leur manque d'imputabilité était surtout lié à un manque de déférence vis-à-vis des membres défavorisés de la communauté. Ces inégalités horizontales sont en grande partie liées aux processus de différenciation socio-économique qui ont, au fil du temps, creusé les écarts entre les exploitations, l'intégration à l'économie de marché laissant notamment une frange très appauvrie de la population aux prises avec des incertitudes croissantes (fluctuations des prix, politiques environnementales, etc.) en marge du développement. Ces acteurs extrêmement vulnérables, n'ayant d'autre choix possible qu'une survie au jour le jour, ont une influence très limitée dans les décisions prises au niveau du village. Ce sont en effet les clans les plus influents de l'élite locale qui ont eu les moyens d'éduquer leurs enfants qui occupent les rôles clefs dans la politique locale.

Nous avons vu dans les chapitres 8 (section 8.3.1) et 11 (section 11.2.1) que, dans les deux processus ComMod, les obstacles horizontaux se sont exprimés sous les formes suivantes. Les membres les plus influents des communautés étudiées ont usé ou tenté d'user à différentes étapes du processus de concertation de leur pouvoir d'inclure ou d'exclure d'autres acteurs dans la concertation, d'influencer le thème et l'enjeu des discussions, d'imposer leurs idées en ignorant ou en dominant les opinions des autres protagonistes, mais également, dans le cas de Mae Salaep, leur pouvoir de contrôler l'implémentation des décisions à certains niveaux administratifs sans respecter les accords trouvés pendant la concertation. Ces rapports de force inhérents aux communautés se sont exprimés à différents degrés dans les deux expériences ComMod. Ils furent notamment bien plus importants dans le cas de Mae Salaep où les intérêts des acteurs les plus influents et ceux des moins influents au sein du village étaient ouvertement en contradiction.

Concernant les obstacles verticaux sur les deux sites, ils furent les suivants : d'une part le manque de conscience des représentants villageois du rôle actif qu'ils devraient jouer à l'interface entre leur communauté et les institutions supérieures pour faire remonter les attentes des villageois et, d'autre part, la présence aux niveaux institutionnels supérieurs d'individus peu enclins à rejoindre des démarches participatives. Concernant le premier, une différence notoire existe entre les deux villages de Nan, avec à Ban Nam Paeng un chef de village expérimenté très actif pour défendre les intérêts de sa communauté auprès des institutions en charge de la mise en œuvre des politiques environnementales et à Ban Nam Ki, au contraire, un jeune chef de village, inexpérimenté et dépassé par ses responsabilités, à peine au courant des mesures environnementales qui risquaient d'affecter son village. Ces contraintes sont liées à la tradition de gestion hautement centralisée des ressources renouvelables en Thaïlande. Bien que la montée en puissance des organismes défendant les droits des communautés et les politiques de décentralisation offrent depuis le début des années 1990 de nouvelles opportunités aux communautés, dont on reconnaît, au moins sur le papier, des droits et des responsabilités, la tradition de rapports autoritaires entre administrations et communautés freine l'établissement d'un dialogue ascendant. La difficulté provient d'une part des communautés souvent non encore habituées à prendre l'initiative et d'autre part des agents administratifs dont les discours évoluent plus vite que les pratiques.

La faible mise en pratique du concept de participation par les administrations et les organisations locales eu les effets suivants dans nos deux expériences. Tout d'abord, dans les deux expériences, les acteurs au BATNA élevé ont usé de leur pouvoir de ne pas se joindre au processus de concertation, physiquement dans le cas de Nan où le directeur du parc national a

refusé le face-à-face avec les villageois et, plus subtilement, par les mots dans le cas de la présidente du TAO qui a éludé les questions que lui posaient les villageois de Mae Salaep. Ces deux protagonistes ont *in fine* usé de leur pouvoir de prendre les décisions sans obligation légale de concertation avec les villageois. Quant au premier obstacle vertical identifié, à savoir le manque de mobilisation des représentants villageois à l'interface avec les institutions supérieures, il n'eut qu'un effet limité dans les deux études de cas. En effet, les entretiens de sensibilisation de ces acteurs provoquèrent, lorsqu'elle était absente, une prise de conscience de la nécessité de se mobiliser. Mais nous anticipons ici sur notre deuxième hypothèse traitant de la façon dont les obstacles identifiés ont été pris en compte et, dans une certaine mesure, surmontés.

12.2.2 Dans quelle mesure et par quels mécanismes ces obstacles furent-ils surmontés ?

Les résultats présentés dans la section précédente nous permettent de confirmer notre première hypothèse selon laquelle un processus ComMod mis en œuvre dans une société donnée est le lieu d'expression de jeux de pouvoir inhérents à cette société, dont certains constituent des obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable. Nous en déduisons que la prise en compte de ces jeux de pouvoir dans la mise en œuvre du processus ComMod est une nécessité pour limiter les risques de renforcement des disparités initiales. Mais dans quelle mesure et par quels mécanismes un processus ComMod peut-il surmonter ces obstacles afin d'en limiter les effets potentiellement négatifs ? Notre posture critique n'est en effet pertinente que si nous démontrons notre deuxième hypothèse selon laquelle le concepteur d'un processus ComMod, par ses choix méthodologiques, peut, dans une certaine mesure, prendre en compte ces obstacles afin de favoriser l'émergence d'un processus de concertation équitable.

Dans cette section, nous allons tout d'abord revenir sur les évolutions des jeux de pouvoir au sein des arènes de concertation proposées par les processus ComMod, afin d'identifier dans nos deux expériences, dans quelle mesure les obstacles énoncés ci-dessus ont été surmontés. Puis nous identifierons un certain nombre de choix méthodologiques qui ont favorisé la maîtrise de ces obstacles. Enfin, en se penchant sur le cas des obstacles qui se sont avérés infranchissables, nous poserons la question suivante : jusqu'où peut-on aller dans la gestion stratégique des jeux de pouvoir dans le cadre d'une posture d'accompagnement critique ?

12.2.2.1 *L'influence du processus ComMod sur les jeux de pouvoir*

Dans nos deux expériences, le processus ComMod a permis aux acteurs les moins influents des communautés de faire valoir leurs intérêts de façon à ce qu'ils soient pris en compte dans la concertation avec les institutions supérieures à celles du village. Comme nous l'avons vu dans les chapitres 8 (section 8.3.2) et 11 (section 11.2.2), les obstacles horizontaux ont été surmontés, dans une certaine mesure, par le biais des mécanismes suivants : la mise en évidence de la diversité des intérêts en présence qui a permis de mettre à l'ordre du jour des discussions les intérêts des acteurs les moins influents, le renforcement de la capacité de ces derniers à défendre leurs intérêts et l'accroissement de l'imputabilité des représentants villageois vis-à-vis d'eux²⁰⁸. Le renforcement des capacités des acteurs les moins influents s'est opéré selon plusieurs dimensions : le renforcement de capacités individuelles (meilleure compréhension des enjeux et confiance accrue dans leur capacité à participer aux discussions), le renforcement de capacités relationnelles (meilleure capacité à exprimer leurs points de vue et leurs intérêts), et enfin, dans le cas de Mae Salaep, le renforcement des capacités collectives par la consolidation d'une alliance entre les acteurs les moins influents et le leader chrétien du village, laquelle fut déterminante pour faire évoluer les rapports de force en leur faveur et convaincre les acteurs les plus influents de la nécessité de prendre en compte leurs intérêts.

Les obstacles verticaux furent plus inégalement surmontés. Les deux expériences ComMod ont suscité chez les représentants villageois une certaine prise de conscience du rôle qu'ils pourraient ou devraient jouer à l'interface avec les institutions supérieures²⁰⁹. Si cet obstacle fut atténué, nous n'avons pas réussi à vaincre le second, à savoir le manque d'inclination des agents administratifs pour les démarches participatives. Les processus ComMod leur ont bien permis de mieux comprendre les points de vue et les problèmes des villageois, mais, à ce jour, ils ne se sont soldés ni par une prise en compte réelle de leurs points de vue dans les décisions finalement prises, ni par un changement notable d'attitude envers les communautés²¹⁰. Nous reviendrons sur cette limite dans la section 12.2.2.3.

²⁰⁸ Cet effet fut particulièrement palpable à Ban Nam Paeng, où le chef du village, qui au début du processus, passait sous silence le problème des agriculteurs pauvres dépendant des produits forestiers de collecte, en était devenu le plus fervent défenseur face aux agents du parc national lors de l'atelier final.

²⁰⁹ Ce fut le cas notamment des représentants villageois de Ban Nam Ki : le représentant au TAO expliquait ainsi que le processus ComMod l'avait « secoué », selon ses propres mots, et convaincu qu'il fallait agir.

²¹⁰ L'expérience de Ban Nam Ki nous invite cependant à nuancer ce propos. Ainsi, le fait que le directeur du parc ait décidé lui-même d'organiser une réunion avec les villageois à Ban Nam Ki, bien qu'il soit difficile de distinguer la part de l'influence du processus ComMod dans ce changement d'attitude, constituait une avancée pour la mise en place d'un dialogue. Cependant, le directeur s'étant heurté à l'agressivité de certains villageois de Ban Nam Ki, il invoquait à la fin du processus cet échec pour justifier son absence de désir de concertation.

Mais avant de discuter des obstacles que nous n'avons pas pu surmonter, revenons d'abord sur la façon dont nous avons surmonté les autres.

12.2.2.2 Les choix méthodologiques ayant favorisé plus d'équité dans la concertation

Parmi les éléments de méthodes que nous allons présenter dans cette section, certains sont communs à tous les processus ComMod, d'autres sont particuliers à nos deux expériences. Pour chacun d'entre eux, nous allons analyser les mécanismes par lesquels ils favorisent l'émergence d'une concertation équitable, avant d'en souligner les limites.

❖ Une analyse initiale approfondie du contexte socio-politique

Partant du constat que les jeux de pouvoir s'expriment dans un processus ComMod et risquent d'entraver le caractère équitable de la concertation, nous défendons l'idée de la nécessité d'analyser, avant sa mise en œuvre, les poids et les intérêts différenciés des protagonistes par rapport à la question posée afin d'identifier les obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable. L'identification préalable de ces obstacles permet d'adapter le processus ComMod de façon à les prendre en compte dès le début, sans attendre qu'il soit trop tard. Nous insistons par ailleurs sur le caractère approfondi de cette analyse, dans la mesure où une analyse trop superficielle ne permet pas d'identifier les mécanismes des jeux de pouvoir qui sont, par nature, difficiles à déceler, surtout si l'on se contente d'une version « officielle » des faits véhiculée par les premiers acteurs auprès desquels l'on est introduit, qui sont souvent des membres de l'élite villageoise²¹¹.

Par ailleurs, pour organiser cette analyse initiale et en accroître l'efficacité, un cadre conceptuel approprié est nécessaire. Celui que nous avons construit et utilisé dans cette thèse s'est avéré utile et pertinent dans le contexte des hautes terres du Nord de la Thaïlande (cf. chapitre 4, figure 4.1). En combinant analyse agraire systémique et analyse institutionnelle, nous avons pu identifier les différents acteurs en présence, leurs intérêts, leurs perceptions et leurs modes d'interactions²¹². Il fut notamment très informatif de classer les acteurs en

²¹¹ A Nan, en s'arrêtant à la perception des premiers acteurs rencontrés, les chefs de village et les agents du RFD, nous aurions aisément pu croire ce qu'ils nous disaient, à savoir que « les villageois » n'allaient plus collecter de produits forestiers désormais puisqu'ils avaient de meilleures opportunités de travail en ville, comme la vente de lait de soja. « Il n'y a plus que des vieux et des enfants au village. Désormais ils partent tous travailler en ville », disait ainsi le chef de l'unité du bassin versant de Nam Haen. Une telle affirmation peut sembler vraie au premier abord, surtout si l'on repart du village avant la tombée de la nuit, quand les petits agriculteurs ne sont pas encore rentrés des travaux aux champs ou de leurs activités de collecte dans la forêt.

²¹² Sur nos deux sites, une analyse superficielle aurait pu laisser croire que du fait de l'existence de réunions de village mensuelles, tous les villageois avaient le même accès à l'information et la même capacité de participation aux prises de décision. Or les agriculteurs les plus pauvres participent relativement peu à ces réunions qui entrent en concurrence avec leur calendrier de travail. Par ailleurs, les informations les plus importantes circulent

fonction de leur importance (impact potentiel du problème sur l'acteur) et de leur influence potentielle sur la résolution de ce problème, comme le proposent Grimble et Wellard (1997). Les théories du pouvoir et de la négociation nous ont permis d'affiner notre compréhension des jeux de pouvoir dans le processus de concertation. La notion de BATNA (Fisher & Ury, 1981) s'avéra particulièrement opérationnelle, notamment pour identifier les obstacles initiaux et leurs effets dans la concertation. L'analyse institutionnelle ou l'analyse d'acteurs peut généralement se suffire à elle-même. Cependant, sur des questions clefs liées à la gestion des ressources renouvelables et dans le contexte des communautés rurales des hautes terres du Nord de la Thaïlande dont tous les membres actifs, sauf exception, ont une activité agricole, la combinaison de cette analyse institutionnelle avec l'analyse agraire systémique se révéla très efficace pour comprendre avec précision les intérêts et les perceptions des agriculteurs, en fonction de leur histoire, de leurs moyens, de leurs pratiques, et de leurs stratégies socio-économiques. Il est clair cependant que dans un contexte différent où les acteurs en présence ne seraient pas majoritairement agriculteurs, le choix de l'analyse agraire systémique présenterait des limites.

Par ailleurs, notre analyse initiale de la situation à l'aide des outils de l'analyse agraire systémique a de toute évidence influencé la conception des représentations (jeux de rôles et modèles SMA) utilisées comme support de discussion dans nos deux expériences. Il s'agit d'un biais, à connotation fortement socio-économique, qui a certes permis de révéler des pans intéressants des perceptions des villageois, mais qui a également présenté ses limites. Lors des entretiens individuels, de nombreux joueurs mettaient en avant un effet d'apprentissage par le jeu au sujet de leurs stratégies individuelles et de la gestion économique de leur exploitation. Un tel processus d'apprentissage est très intéressant en soit, laissant imaginer l'usage qui pourrait être fait du jeu de rôles dans le domaine du conseil agricole. Par ailleurs, cela a permis aux joueurs d'être très rapidement à l'aise dans le jeu car ils y retrouvaient des préoccupations quotidiennes liées à leur métier d'agriculteur. Cependant, l'apprentissage sur les stratégies individuelles n'était pas le principal objectif visé et s'est peut-être fait au détriment des aspects collectifs. Le biais instauré par le choix de l'analyse agraire systémique est également visible dans le caractère peu élaboré du rôle du parc national dans le jeu de rôles par rapport à ceux des villageois. Nous aurions certainement gagné à affiner ce rôle pour accroître l'intérêt des agents du parc vis-à-vis du processus ComMod.

souvent hors des réunions mensuelles au sein des réseaux sociaux informels de l'élite locale dont sont exclus les villageois les plus pauvres. C'est précisément cet inégal accès à l'information qui, à Nan, a renforcé les écarts entre les exploitations lors de la mise en œuvre des politiques environnementales du RFD (cf. 9.1.1.1).

Par ailleurs, si l'analyse initiale est nécessaire, elle n'est pas suffisante. En effet, le processus ComMod lui-même, en mettant les acteurs en situation de concertation, permet de révéler certains jeux de pouvoir, implicites ou latents²¹³, qui nous auraient échappé lors de l'analyse initiale. Dans sa thèse W. Daré défend ainsi l'idée du jeu de rôles comme outil d'investigation sociologique (Daré, 2005). Par ailleurs, les jeux de pouvoir évoluent au fil du processus de concertation et le concepteur ComMod peut se heurter à des obstacles qui se dressent en chemin. C'est donc tout au long du processus qu'il faut suivre les jeux de pouvoir et leur évolution afin d'adapter continuellement les méthodes et les outils utilisés.

❖ Le choix stratégique des participants invités

Il est fréquent que les concepteurs d'un processus participatif laissent à un acteur local donné le soin de sélectionner et de convier les participants aux ateliers. Telle n'est pas l'option que nous avons choisie. La sélection des participants est un point névralgique de notre posture d'accompagnement critique. A chaque atelier, il s'agit de déterminer, d'une part, quelles catégories d'acteurs seront présentes et absentes et, d'autre part, d'identifier les individus invités pour « représenter » les catégories dont on juge la présence nécessaire. En faisant le choix de ne pas convier certaines catégories d'acteurs à certains ateliers, nous remettons en cause l'adage de la participation maximale préconisant la présence de tous à toutes les étapes du processus, hypothèse souvent implicite dans les démarches dialogiques. Nous reconnaissons par là le fait que certains acteurs en position de faiblesse n'ont pas forcément intérêt à participer à un atelier face à des acteurs plus influents tant qu'ils n'ont pas renforcé leur assise (Ramirez, 2001). Ainsi, à Mae Salaep, ce n'est qu'au troisième cycle ComMod qu'ont été intégrés des acteurs représentant des institutions au niveau d'organisation supérieur au village (la présidente du TAO) et ce à la demande des villageois qui, après avoir déjà participé à deux cycles, se sentaient suffisamment à l'aise pour une telle rencontre. À Nan, nous avons également volontairement commencé le processus par des réunions internes au village, sans la présence des agents du parc national, de façon à permettre aux villageois

²¹³ Les sociologues ont coutume de distinguer les connaissances discursives ou explicites des connaissances pratiques ou implicites. Les premières correspondent aux connaissances dont les individus ont conscience et qu'ils sont capables d'exprimer : « *What actors are able to say, or to give verbal expression to, about social conditions, including especially the conditions of their own actions : awareness which has a discursive form* » (Giddens, 1984, p. 374), citation soulignée par (Leeuwis, 2004). Les secondes, les connaissances implicites, correspondent à des connaissances mobilisées par les acteurs dans leurs pratiques et leurs prises de décisions sans qu'ils en aient forcément conscience : « *Practical knowledge, however, is something we know and apply, but find it difficult to talk about* » (Leeuwis, 2004, p. 97). Le jeu de rôles, en mettant les individus en situation d'action, permet de révéler de telles connaissances implicites qui n'auraient pu être décelées dans des entretiens individuels qu'avec difficulté.

d'échanger leurs points de vue sur la question du parc national et de se mettre d'accord sur une stratégie à adopter. Nous faisons l'hypothèse qu'ils seraient ainsi plus aptes à défendre leurs intérêts face aux agents du parc. Nous avons également organisé à Nan une réunion entre les agents du parc, sans la présence de villageois, non pas pour une question d'inégalité de pouvoir, puisque le parc était déjà en position de force, mais pour qu'ils puissent discuter entre eux. Nous souhaitions éviter que, lors d'une rencontre ultérieure avec les villageois, les représentants du parc se retranchent derrière le fait qu'ils ne pouvaient se prononcer sans avoir discuté au préalable avec les autres membres de leur institution, attitude courante et problématique dans la mise en œuvre de démarches participatives (Leeuwis, 2004).

Une fois que nous avons déterminé les catégories d'acteurs présentes et absentes à un atelier, nous avons apporté un soin particulier à la sélection des individus invités (chapitre 5, section 5.2.2.3). Nous avons notamment fait attention à ce qu'aucune catégorie d'intérêts ne soit représentée que par une personne seule, timide ou peu communicative, un tel risque étant particulièrement élevé pour les acteurs les moins influents. Notre expérience nous a en effet montré qu'en conviant de tels acteurs en présence d'une personne proche (famille, ami, voisin, etc.), leur confiance et leur participation aux débats s'en trouvaient accrues. La sélection des participants influe également sur l'éventuelle création ou consolidation d'alliances au cours du processus ComMod. Ce fut le cas notamment à Mae Salaep où la présence du leader chrétien fut déterminante (cf. 12.2.2.1 ci-dessus). Cet acteur avait, par son charisme et le respect qu'il inspirait, une capacité à rassembler les villageois autour d'un projet commun. L'identification de cet acteur et sa présence dans le processus ComMod furent à l'évidence un facteur de succès, si relatif soit-il. Ce leader chrétien correspondait d'une certaine façon à ce que certains auteurs, dans le domaine de la gestion adaptative, appellent des « champions » (Gilmour et al., 1999), des acteurs locaux qui sont en accord avec les principes des démarches participatives et qui ont les moyens, de par leur statut et leurs réseaux sociaux, de faire effectivement changer les choses. Dans une posture d'accompagnement critique, nous considérons l'identification de tels acteurs et leur inclusion dans le processus comme des éléments de méthode fondamentaux tant pour la garantie d'un impact que pour la pérennité des actions mises en place.

Le mode de sélection nominatif des participants que nous avons choisi est donc une façon pour le concepteur ComMod de maîtriser, dans une certaine mesure, la dynamique collective qui va émerger au cours des ateliers afin de surmonter les obstacles identifiés au préalable. Ce choix méthodologique repose en partie sur une analyse institutionnelle initiale approfondie, de façon à pouvoir sélectionner de façon pertinente une liste de participants et

expliciter ces choix. Cette méthode présente cependant des limites. La première réside dans la faible légitimité du collectif ainsi convoqué, dont la composition peut sembler arbitraire aux acteurs locaux qui auraient préféré sélectionner eux-mêmes les participants. Or nous l'avons vu dans la section 11.2.1 du chapitre 11, si nous avons laissé les chefs de village sélectionner eux-mêmes les participants, ces derniers auraient, volontairement ou non, oublié certaines catégories d'agriculteurs. Le concepteur ComMod ayant adopté une posture critique se retrouve face à un dilemme, tiraillé entre d'un côté la volonté de laisser les acteurs guider le processus, au risque que ce dernier soit manipulé par les acteurs les plus influents, et de l'autre sa volonté de structurer l'espace d'échange pour s'assurer que la voix des moins influents ne soit pas occultée, au risque que le processus soit moins légitime aux yeux de certains acteurs locaux. Concernant la question précise du mode de sélection des participants, nous avons adopté une démarche intermédiaire, qui a consisté à discuter de la liste de participants avec les représentants villageois²¹⁴, lesquels étaient ensuite chargés de les inviter, ce qui permettait non seulement de renforcer la légitimité du collectif ainsi convoqué, mais également d'impliquer le chef du village dans la démarche, de bénéficier de ses connaissances du contexte socio-politique local, tout en analysant sa perception de ce contexte (chapitre 5, section 5.2.2.3).

Par ailleurs, le nombre limité de personnes pouvant participer à un atelier²¹⁵ est tel que les participants « représentent » d'autres acteurs partageant des intérêts et des problèmes communs par rapport à un problème donné. Il ne s'agit pas cependant de *réels* représentants. En effet, pour être représentant d'un groupe, cela implique, d'une part, que ce groupe se reconnaisse en tant que tel – ce qui est différent d'un groupe considéré comme tel par les chercheurs, lequel correspond plus à la notion de catégorie – et, d'autre part, que les membres de ce groupe aient désigné ou élu cette personne pour les représenter. Mis à part les chefs de village et les représentants au TAO, aucun participant convoqué ne correspond à cette définition. Les participants « représentant » les diverses catégories d'intérêts au sein du village correspondent plus à un échantillon de cette diversité qu'à de réels représentants puisqu'ils ont été désignés par l'équipe de recherche. Ces participants n'ont donc aucune responsabilité vis-à-vis des personnes appartenant à la même catégorie d'intérêt. Dans ce cas,

²¹⁴ A Mae Salaep, c'est avec l'ancienne institutrice du village (dont elle était originaire et avait une connaissance intime) que nous avons discuté de cette liste de participants, et c'est elle qui était chargée de les convoquer. Avec le recul, il aurait été préférable pour renforcer la légitimité du processus et impliquer davantage le chef du village – qui s'est fait remplacer le jour de l'atelier (section 6.2.2.3) – de procéder comme nous l'avons fait à Nan, c'est-à-dire de discuter des listes de participants avec le chef du village et de demander à ce dernier de les convoquer.

²¹⁵ Le lecteur pourra se référer à la section 5.2.2.3 pour une explication des raisons qui nous ont poussé à limiter le nombre de participants aux ateliers.

si les processus de décision collectif facilités par le processus ComMod concernent tous les membres de la communauté, et pas seulement les participants, il est nécessaire pour la légitimité et la pérennité des décisions prises d'envisager un élargissement des discussions à l'ensemble de la communauté villageoise. Nous avons fait le pari à Mae Salaep que cette diffusion se ferait par les acteurs locaux eux-mêmes, pendant les réunions de village, ou de façon informelle. Ce fut plus ou moins le cas, mais les participants considérèrent cette diffusion insuffisante et soulignèrent que l'une des principales limites du processus ComMod résidait dans le nombre limité de participants aux ateliers (chapitre 8, section 8.4.2). Nous avons donc décidé à Nan de pallier à cette limite et d'organiser dans chaque village, suite à un premier atelier en petit comité, un atelier de restitution et de discussion auquel toute la communauté fut conviée (voir au chapitre 10, section 10.3.4 les innovations méthodologiques qui ont été proposées pour faciliter ce nouveau type d'atelier). Ces ateliers furent des moments déterminants du processus ComMod car ils augmentèrent considérablement la légitimité du processus ComMod aux yeux des villageois.

❖ L'usage d'outils accessibles à tous

Il s'agit ici d'un élément de méthode constitutif de la démarche ComMod et fondamental dans l'adoption d'une posture critique. Dans une démarche ComMod, les hypothèses du modèle devant être présentées, mises en débat, puis légitimées ou critiquées par les acteurs locaux, il est nécessaire de s'assurer de leur bonne compréhension du modèle proposé. L'association du jeu de rôles au modèle SMA vise précisément cet objectif : c'est un moyen d' « ouvrir la boîte noire » du modèle (Barreteau et al., 2001). Le jeu de rôles est en effet un outil particulièrement adapté aux personnes disposant d'une éducation formelle limitée et peu enclines aux abstractions ou à une participation active dans des réunions classiques. Bien que dans le contexte des ethnies montagnardes du Nord de la Thaïlande, marqué par un niveau général d'éducation très bas²¹⁶, les villageois expriment leur préférence pour l'outil du jeu de rôles, nous rappelons tout de même que l'un des avantages des modèles SMA par rapport à d'autres types de modélisation réside dans leur formalisation sous la forme d'agents partageant et agissant sur un environnement commun, représentation plus intuitive des situations réelles de gestion des ressources que des modèles mathématiques prenant la forme d'équations.

²¹⁶ A Mae Salaep, la plupart des femmes et des personnes âgées ayant participé au processus ComMod ne savaient ni lire ni écrire.

Pour qu'un jeu de rôles ou un modèle SMA représente le système étudié dans sa complexité tout en restant accessible à des profanes, le concepteur ComMod s'attache à identifier et sélectionner les dynamiques du système et leurs interactions les plus importantes par rapport à la question posée. Ainsi, à de très de nombreuses reprises au cours de ces deux expériences ComMod, nous avons simplifié et épuré les outils conçus avant de les proposer aux acteurs afin de favoriser leur compréhension par des individus ayant reçu peu ou pas d'éducation formelle. C'est à cette condition que le processus ComMod peut renforcer chez de tels acteurs la compréhension des enjeux et de leur complexité et accroître la confiance qu'ils ont en leur capacité à participer aux discussions et d'agir sur leur condition actuelle.

❖ L'usage d'outils mettant en évidence la diversité d'intérêts

Dans nos deux expériences, nous avons choisi de commencer les ateliers en proposant aux acteurs un jeu de rôles destiné (entre autres) à mettre en évidence la diversité des intérêts des protagonistes en présence, ce qui a permis de mettre dès le départ les intérêts de tous sur la table de concertation, y compris ceux des moins influents les plus exposés au risque d'être occultés.

Les outils utilisés, jeux de rôles et modèles SMA, sont particulièrement bien adaptés à cette mise en évidence. Le jeu de rôles, comme le souligne Duke (1974), en facilitant une communication de type *multilogue* (chapitre 5, section 5.2.1.2) permet aux acteurs de prendre conscience de la complexité du système dont ils font partie. Dans nos deux expériences, les participants disent avoir pris conscience de la diversité existant au village, et notamment du fait que des agriculteurs aux moyens différenciés n'ont pas les mêmes marges de manœuvre ni les mêmes problèmes et ont, par conséquent, des perceptions et des intérêts différents par rapport à une question donnée (cf. sections 8.2.2 et 11.1.2). Le modèle SMA est également un outil particulièrement adapté pour mettre en évidence des processus de différenciation socio-économique et la diversité de stratégies qui en résulte²¹⁷. Ainsi, dans nos simulations, les participants pouvaient observer les effets différenciés des scénarios sur les différents types d'exploitation en présence. Pour aller plus loin dans l'analyse de ces scénarios pour la production de connaissances scientifiques, et non pas seulement dans le cadre de la

²¹⁷ Nous avons vu dans le chapitre 5 (section 5.2.1.1) que, par rapport aux modèles économiques classiques dans lesquels l'intérêt général est considéré comme étant la somme des intérêts individuels, les SMA permettent au contraire d'analyser finement la diversité des intérêts et des stratégies individuelles et de considérer le comportement d'un groupe d'individus non pas comme celui d'un individu moyen, mais comme la résultante des interactions entre des individus différenciés.

facilitation de discussions, dans une version ultérieure du modèle²¹⁸, pour analyser quantitativement cette diversité, nous avons utilisé le coefficient de Gini pour estimer le degré d'inégalité de la distribution des revenus au sein de la communauté²¹⁹. Outre l'usage du jeu de rôles et du SMA, outils classiquement utilisés par les membres du réseau ComMod, nous avons aussi utilisé dans les ateliers conduits à Nan une méthode basée sur l'usage de petits cartons représentant les divers intérêts en présence. Elle fut particulièrement efficace pour permettre aux participants de prendre conscience de la diversité des intérêts en présence et d'en discuter²²⁰.

Revenons maintenant sur le choix méthodologique consistant à proposer dès le début aux participants un modèle mettant en évidence la diversité des intérêts en présence. Nous avons vu que ce choix fut déterminant pour surmonter l'obstacle lié à la diversité et aux jeux de pouvoir inhérents aux communautés. Dans la mise en œuvre d'un processus ComMod, deux méthodes de co-construction des modèles sont possibles, avec bien entendu d'autres variantes intermédiaires. Soit le concepteur de la démarche commence par faire discuter les participants pour leur faire construire un modèle à partir d'une feuille blanche ou presque, c'est par exemple la méthode utilisée par D'Aquino (2003) au Sénégal, soit le concepteur propose aux participants un premier modèle qu'il leur demande de critiquer et qu'il révisé en fonction de ces critiques. Considérant que nous courrions le risque en adoptant la première méthode de voir les acteurs les plus influents dominer les discussions et imposer leur perception de la situation et leurs préoccupations dans la construction du modèle, c'est la deuxième option que nous avons choisie. Si cette option présente l'avantage, comme nous l'avons vu, de pouvoir mettre en évidence d'entrée de jeu la diversité des intérêts en présence, elle présente le risque que les participants n'osent pas remettre en cause la représentation proposée par les chercheurs, considérée comme « scientifique donc vraie ». Pour limiter ce risque, il est important d'une part de bien expliquer aux acteurs que l'on attend d'eux qu'ils critiquent cette représentation et, d'autre part, de mettre en œuvre une démarche itérative et continue qui leur permette au fil du temps de se sentir plus à l'aise avec les outils proposés et plus confiants pour les remettre en cause, puis d'adapter continuellement le

²¹⁸ Ces travaux réalisés en collaboration avec Christophe Le Page dépassent le cadre de cette thèse et ne sont pas présentés ici.

²¹⁹ Ce coefficient, développé par le statisticien Corrado Gini, varie entre 0 et 1, 0 correspondant à une égalité parfaite (tous les membres de la société ont le même revenu) et 1 à une inégalité totale (seul un membre de la société a un revenu, tous les autres n'ont rien). Dung et al. (2005) ont utilisé ce coefficient comme indicateur de dynamique économique dans leurs modèles SMA.

²²⁰ Le lecteur pourra se référer pour plus de détails aux sections 10.3.2.2 et 10.3.5.1 décrivant cette technique et aux sections 11.1.2 et 11.5.5 illustrant les résultats obtenus.

modèle aux propositions de changement faites par les acteurs locaux ainsi qu'aux évolutions de leurs préoccupations.

❖ Le choix de méthodes favorisant des processus de négociation créatifs

Le choix d'outils mettant en évidence la diversité de perceptions en présence peut également favoriser un glissement des débats vers des processus de négociation intégratifs plutôt que distributifs, en soulignant les intérêts et les valeurs sous-jacents aux positions sur lesquelles les acteurs se confrontent. Dans le cas de Nan où la question des frontières du parc national projetait les participants dans une situation où ils se « battaient pour se partager le gâteau », en leur proposant une représentation spatiale dépourvue de frontières, les débats devinrent plus constructifs (cf. chapitre 11, section 11.1.6). Par ailleurs, le choix des modalités de l'animation des discussions en séance plénière ont également constitué un important levier d'action, notamment par la décision de l'animateur de ne pas s'arrêter aux premiers consensus apparents, mais de pousser au contraire les autres participants à exprimer leur opinion et à proposer des solutions alternatives. Nous avons décrit ce phénomène dans le cas de Mae Salaep au chapitre 8, section 8.3.2.

Favoriser l'émergence de processus de négociation intégratifs est un moyen de renforcer la voix des acteurs les moins influents non seulement parce que, dans un jeu à somme nulle, lorsque les acteurs se confrontent pour « partager le gâteau », ce sont les inégalités de pouvoir initiales qui déterminent l'issue de la négociation, mais également parce que, dans un jeu à somme positive, les acteurs les plus influents peuvent avoir intérêt à s'asseoir à la table de négociation et à remettre en cause le *statu quo*, dans la mesure où l'issue de la négociation peut aboutir à des solutions alternatives en leur faveur. Tous les acteurs, les moins comme les plus influents, ont en effet intérêt à ce que l'on « augmente la taille du gâteau ». C'est ce qui s'est passé à Mae Salaep, où la solution des petits barrages proposée par le leader chrétien fut acceptée par les acteurs les plus influents ayant déjà accès à l'eau parce qu'elle engendrait une augmentation globale de l'eau agricole disponible et non pas seulement une simple redistribution du volume existant (cf. chapitre 8, section 8.2.3). Cette idée illustre le fait que pour s'assurer que les intérêts des acteurs les moins influents soient pris en compte, le concepteur ComMod dans sa posture critique doit porter une attention particulière aux intérêts des acteurs les plus influents. La participation active et le soutien de ces derniers sont en effet indispensables à la concrétisation et à la pérennité des solutions discutées. Or ces acteurs n'accepteront de s'asseoir à la table de négociation que s'ils y ont intérêt.

La principale limite du choix méthodologique consistant à ne pas faire apparaître trop vite un consensus afin de favoriser l'émergence de processus de négociation créatifs réside dans le temps et l'énergie que cela exige de la part des participants. Ce type de processus implique en effet de leur part une remise en cause de leurs idées préconçues sur leur propre position et sur celles des autres protagonistes, ce qui est plus exigeant en terme de changement cognitif qu'une simple démarche de négociation distributive et demande plus de temps. Or le temps est une ressource limitante pour la plupart des acteurs. Et ils ne s'engageront pleinement dans ce genre de processus que s'ils estiment que l'investissement en vaut la peine. Le risque est donc de voir les acteurs se lasser de ne pas aboutir plus rapidement à la formulation de solutions à leurs problèmes. Ainsi, à Nan, certains villageois exprimaient une légère frustration à la fin du dernier atelier : « Nous avons beaucoup discuté des problèmes, mais nous n'avons pas trouvé de solution », disait un participant²²¹. Concrètement, nous avons fait face à ce dilemme lors de la conception du jeu de rôles à Nan. Nous avons vu dans la section 9.2.1 du chapitre 9 que le problème du parc était à multiples facettes. Bien que la conception d'un modèle ciblant un aspect précis aurait probablement permis aux participants d'aller plus loin dans la recherche de solutions éventuelles, nous avons préféré proposer un modèle intégrant ces diverses facettes, afin d'inciter les acteurs en présence à reformuler le problème en toute connaissance de cause lors de leurs échanges. Si par exemple nous avions privilégié d'entrée de jeu la question de la collecte des produits forestiers qui concernait les villageois les plus pauvres au détriment des autres facettes du problème, nous aurions couru le risque de voir les autres catégories de villageois se désintéresser du processus ComMod.

❖ L'alternance d'entretiens individuels, de discussions en petits groupes et de séances plénières

Le choix méthodologique consistant à conduire des entretiens individuels et des discussions en petits groupes homogènes²²² en alternance avec les discussions en séance plénière fut déterminant pour offrir aux acteurs les moins influents une opportunité de s'exprimer librement, hors de la sphère d'influence des acteurs les plus puissants. Nous avons en effet observé à plusieurs reprises dans nos deux expériences ComMod que les opinions exprimées par les acteurs les moins influents pouvaient varier considérablement entre les séances

²²¹ En revanche, à Mae Salaep, malgré l'absence de décision collective et d'action concrète après trois cycles ComMod, la plupart des acteurs en demandait un quatrième.

²²² Il s'agissait en général de sous-groupes de villageois appartenant à la même catégorie socio-économique et, dans le cas du dernier atelier conduit à Nan, un sous-groupe constitué d'agents du parc national et du RFD.

plénières et les entretiens individuels ou les discussions en petits groupes²²³. Par ailleurs, à Nan, les discussions en sous-groupes homogènes ont permis aux villageois appartenant à la même catégorie socio-économique de réaliser qu'ils avaient des intérêts et des problèmes communs par rapport à la question du parc national, et donc de renforcer leur assise et leur capacité à défendre leur position lors des débats en séance plénière.

Le concepteur d'un processus ComMod adoptant une posture critique peut être tenté de multiplier ce type de discussions en sous-groupes jusqu'à ce que les divers groupes d'intérêts en présence aient renforcé leur assise. La question est de savoir à quel moment cette phase s'achève. Il peut être tenté aussi d'affiner sa définition des groupes d'intérêts et de constituer des discussions en sous-groupes de plus petite taille. Ainsi, à Nan, Annemarie van Paassen suggérait que nous aurions pu mettre en place des discussions, voire des ateliers, rassemblant les personnes appartenant non seulement à la même catégorie socio-économique, mais également au même hameau (van Paassen & Patamadit, 2007b). Il est vrai que dans l'absolu, une telle démarche aurait été bénéfique, notamment par rapport au problème du conflit entre les trois hameaux (chapitre 11, section 11.3.2). Cependant, nous nous trouvons ici confrontés à l'antagonisme entre la prise en compte de la diversité au sein des communautés et la nécessité d'intégrer les niveaux d'organisation pour renforcer l'impact et la pérennité des démarches participatives. Face à ce dilemme, nous avons vu que, dans le cas de Ban Nam Ki, nous avons choisi de privilégier dans le dernier atelier les interactions inter-institutionnelles²²⁴.

²²³ A Mae Salaep, une participante, qui disait en séance plénière qu'elle n'avait pas installé de prise d'eau dans le jeu faute de moyens financiers, disait ensuite en entretien individuel que c'était à cause de la loi du premier arrivé premier servi qu'avait fait appliquer le représentant au TAO. À Nan, nous avons vu dans la section 11.2.1 que deux femmes de type A qui expliquaient lors des discussions en sous-groupes que le droit de collecte des produits autoconsommés étaient plus importants à leurs yeux que l'Arenga changèrent d'avis en séance plénière après que l'ex-leader environnementaliste soit venu leur expliquer qu'elles devraient s'aligner sur son point de vue.

²²⁴ Nous avons du faire face à ce dilemme très concrètement lors de la conception du dernier atelier à Nan rassemblant les villageois et les agents du parc national. En dessinant l'interface spatiale, deux options s'offraient à nous : soit nous distinguions spatialement sur le plateau de jeu les villages de Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng, et pour Ban Nam Ki, les hameaux du sud, du milieu et du nord, soit au contraire nous mélangions les parcelles des joueurs des deux villages pour augmenter la distance entre le jeu et la réalité. La première option aurait probablement favorisé des discussions entre les habitants des trois hameaux de Ban Nam Ki sur les questions les opposant. Mais la ressemblance entre le jeu et la réalité aurait risqué de mettre les acteurs du parc dans une situation inconfortable qui les aurait empêché de jouer le jeu librement et aurait limité les chances d'établissement d'un dialogue serein avec les villageois. Par ailleurs, si les conflits entre les trois hameaux prenaient le dessus dans les discussions, les habitants de Ban Nam Ki risquaient d'apparaître en situation de faiblesse face aux agents du parc. Nous avons donc choisi la deuxième option pour privilégier les interactions verticales entre les communautés et les agents du parc national.

❖ Une démarche itérative et un suivi des dynamiques entre les ateliers collectifs

Nous avons vu au chapitre 1, section 1.2.3.3, que l'une des critiques souvent émises, notamment par les anthropologues, à l'égard des démarches participatives est le manque de prise en compte de ce qui se passe « en coulisses » entre deux ateliers, en l'absence de ses animateurs. Olivier de Sardan (2000) reproche ainsi aux concepteurs des démarches participatives de croire que ce qui se passe dans les réunions collectives publiques est représentatif des débats réels au sein de la communauté. Or non seulement les participants sont en représentation au cours des ateliers, comme au théâtre (Goffman, 1959), mais de plus, c'est entre les ateliers qu'ont lieu certains moments névralgiques du processus de concertation. Le choix d'une démarche itérative et continue comme ComMod permet de suivre et de prendre en compte ces phénomènes. Par rapport à la question des jeux de pouvoir, les discussions en dehors des ateliers peuvent être soit une opportunité pour les acteurs les plus influents d'exercer une pression sur les autres protagonistes qu'ils n'osaient exercer en public, soit au contraire, une opportunité pour les acteurs les moins influents de se rassembler et d'échanger hors de la présence des acteurs les plus influents, comme ce fut le cas à Mae Salaep (chapitre 8, section 8.2.4). Dans un cas comme dans l'autre, la prise en compte de ces discussions au village est fondamentale et implique un suivi continu des effets du processus ainsi que sa mise en œuvre adaptative au moyen d'ajustements au fur et à mesure de ces évolutions. A Mae Salaep par exemple, si le processus ComMod s'était résumé à un atelier unique et ponctuel, nous n'aurions pas pu prendre en compte et accompagner l'évolution du contexte générée par les discussions entre les ateliers ayant permis aux acteurs les moins influents de renforcer leur assise. A Nan, au contraire, le suivi de ces manifestations entre les réunions formelles nous a permis de prendre conscience de l'existence d'un blocage lié à un conflit interne au village de Ban Nam Ki. Le suivi et l'analyse de tels blocages constituent une opportunité pour le concepteur d'un processus participatif de remise en cause de la légitimité et du bien-fondé de ses hypothèses, ainsi que de ses choix méthodologiques, comme nous allons le voir par la suite.

La principale limite au suivi de ces échanges qui ont lieu entre les ateliers réside dans la nature de ces manifestations, qui par définition, ont lieu hors de la sphère publique, ne sont pas « programmées » et sont donc difficiles à déceler par un observateur extérieur. Pour y remédier, un tel observateur (le concepteur lui-même dans notre cas) doit instaurer des relations de confiance avec les membres de la communauté qu'il analyse et, une fois encore, ne pas être trop pressé. Dans nos deux expériences, c'est en allant régulièrement dans les villages, en y passant la nuit, en multipliant les opportunités de discussions informelles et en

laissant les villageois nous faire le récit des événements ayant eu lieu depuis notre précédent passage que nous avons pu suivre, au moins en partie, ce qui se passait entre les temps forts du processus ComMod que nous conduisions.

L'analyse des résultats de nos deux expériences ComMod proposée ci-dessus nous permet de valider notre deuxième hypothèse, selon laquelle le concepteur ComMod, par ses choix méthodologiques, peut, dans une certaine mesure, prendre et compte et surmonter les obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable. Cependant, comme nous allons le voir ci-dessous, tous les obstacles identifiés ne furent pas surmontés dans nos deux expériences.

12.2.2.3 Jusqu'où peut-on aller dans une gestion stratégique des jeux de pouvoir dans le cadre d'une posture d'accompagnement critique ?

Dans la mise en œuvre de nos deux expériences ComMod, nous nous sommes heurtés à deux obstacles que nous n'avons pu surmonter (sections 8.4 et 11.3). Tout d'abord, les acteurs aux niveaux institutionnels supérieurs (la présidente du TAO dans un cas et le directeur du parc national dans l'autre) étaient, malgré le discours de la première, peu enclins à rejoindre une démarche participative et le sont restés. Par ailleurs, dans le village de Ban Nam Ki, les habitants sont restés divisés (et ouvertement en conflit) sur la stratégie à adopter avec le parc national, quelques familles s'opposant farouchement à l'idée d'établir un dialogue avec ce dernier, préférant l'intimidation à la concertation. Ces deux obstacles ont un point commun : dans les deux cas, il s'agit d'acteurs ayant un BATNA élevé usant de leur pouvoir de ne pas se joindre aux discussions. Pour les surmonter, dans le cadre d'une posture critique, il faut donc convaincre ces acteurs qu'ils ont intérêt à s'asseoir à la table de concertation. Nos efforts en la matière auprès du directeur du parc national consistèrent à tenter par le dialogue de lui démontrer qu'un processus de concertation avec les villageois aurait pu lui être plus favorable que de décider de façon unilatérale les frontières du parc et les règles à respecter dans son enceinte. Cependant ces efforts s'avèrent insuffisants, ce dernier jugeant *in fine* qu'il ne souhaitait pas s'impliquer dans l'arène de concertation proposée. La situation était encore plus délicate à Ban Nam Ki, puisque les familles récalcitrantes n'ont pas même voulu nous rencontrer. Dans les conflits très avancés comme celui-ci, les protagonistes ne sont prêts ni au dialogue ni à une remise en cause de leur perception de la situation. Annemarie van Paassen, à l'instar de Leeuwis (2004), considère que dans de tels cas (qu'il s'agisse du directeur du parc ou du conflit interne à Ban Nam Ki), l'intervention d'une autorité supérieure faisant pression

sur les protagonistes est nécessaire pour les faire entrer dans l'arène de négociation. Telle n'est pas l'option que nous avons choisie, car nous n'avons pas la légitimité pour entreprendre une telle action. Ceci nous amène à un point de discussion fondamental : jusqu'où peut-on aller dans une gestion stratégique des jeux de pouvoir dans le cadre d'une posture d'accompagnement critique ? En effet, forcer des acteurs à participer au processus ComMod alors qu'ils ne le souhaitaient pas aurait été fondamentalement en désaccord avec le cadre déontologique de la posture ComMod. Dans l'accompagnement critique, nous ne sommes plus dans une approche dialogique dans la mesure où nous proposons une prise en compte stratégique des jeux de pouvoir pour favoriser l'émergence d'un processus de concertation équitable. Mais nous ne sommes pas non plus dans une démarche fondamentalement stratégique, comme peut l'être par exemple « l'analyse stratégique de la gestion environnementale » proposée par Mermet et al. (2005), qui résumant ainsi leur perspective : « considérer les problèmes environnementaux comme des problèmes de changement d'un tout – un socio-écosystème correspondant à un état donné de gestion effective – par l'action stratégique d'une de ses parties – un groupe, un réseau, une institution spécialisée, etc. » (p. 130). L'objectif visé est un changement en direction d'une gestion de l'environnement plus efficace et l'un des moyens mis en avant est l'identification d'acteurs capables de faire pression sur les autres acteurs initialement récalcitrants à de tels changements. La différence entre une telle action stratégique et notre posture d'accompagnement critique réside en partie dans l'objectif visé : dans la première, il s'agit de mettre en œuvre une stratégie pour résoudre un problème (environnemental dans le cas cité ci-dessus), alors que dans la seconde, il s'agit de favoriser une forme d'échanges donnée, à savoir un processus de concertation équitable. Cette différence fait écho à la distinction entre le concept de négociation et celui de concertation : alors que la négociation (telle qu'elle est conçue, par exemple, par Leeuwis) vise la formulation d'un accord et une prise de décision, ce n'est pas nécessairement le cas de la concertation, qui privilégie la qualité du processus menant (ou non) à un tel accord. C'est pourquoi, tout en faisant appel au concept de négociation pour analyser et prendre en compte les jeux de pouvoir dans le processus ComMod, nous lui avons préféré celui de concertation (cf. section 12.1.2), plus en adéquation avec la posture d'accompagnement.

Lorsque nous interrogeons la pertinence d'une méthode visant à faire pression sur certains acteurs refusant de s'asseoir à la table de concertation dans le cadre d'une posture d'accompagnement critique, le débat d'arrière-plan est celui de la légitimité d'un concepteur à agir ainsi. Si nous étions légitimes pour proposer une forme d'échanges particulière (une

concertation équitable), nous ne l'étions pas pour l'imposer à des acteurs la refusant. C'est sur cette question de légitimité que nous proposons de revenir en questionnant notre troisième hypothèse.

12.2.3 Questionnement sur la légitimité dans une posture d'accompagnement critique

La troisième hypothèse a un statut particulier dans la mesure où elle se déduit des deux premières. Si nous reconnaissons, d'une part, que certains jeux de pouvoir constituent des obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable et, d'autre part, que le concepteur ComMod, par ses choix méthodologiques, peut, dans une certaine mesure, surmonter ces obstacles, nous en déduisons que le processus et le concepteur ComMod ne sont pas neutres. Ceci implique une réflexion quant à leur légitimité vis-à-vis des acteurs du système dans lequel le processus est mis en œuvre. Quelle est en effet la légitimité d'un concepteur à structurer l'espace d'échanges de façon à faciliter l'émergence d'un processus de concertation équitable ? Les acteurs du processus ont-ils la même définition de l'équité ? Souhaitent-ils une telle équité ? Nous avons vu dans la section 12.1.2 que notre posture critique s'appuie sur la réponse qu'Ulrich apporte à ces questions. Cet auteur considère que la prise en compte des jeux de pouvoir est une nécessité méthodologique pour s'assurer que les débats soient basés sur l'argumentation et non sur la coercition et que la légitimité d'un processus repose sur une explicitation systématique des hypothèses sous-jacentes à ce processus vis-à-vis des jeux de pouvoir. Mais en quoi l'explicitation systématique des hypothèses garantit-elle la légitimité du processus ? Aux yeux de qui s'agit-il d'être légitime ? Toutes les hypothèses peuvent-elles être explicitées et légitimées ? Telles sont les questions que nous allons traiter en achevant la mise à l'épreuve de notre posture d'accompagnement critique.

Un processus d'explicitation systématique des hypothèses n'est utile que dans la mesure où son objectif est de permettre une remise en cause de ces hypothèses, par des débats ouverts au sein de l'équipe de recherche mais aussi avec les acteurs du système dans lequel on intervient. Il s'agit de permettre aux acteurs locaux de connaître la teneur de la démarche qui leur est proposée, afin qu'ils puissent la remettre en cause ou la soutenir et qu'ils n'y participent qu'en toute connaissance de cause. La légitimation par les acteurs locaux des choix stratégiques effectués pour la mise en œuvre et la conduite du processus ComMod est fondamentale, non seulement par souci d'éthique, pour limiter les risques d'ingérence et pour ne pas aller à l'encontre des souhaits des membres d'une société, mais également par souci

d'efficacité, car en allant à l'encontre de ces souhaits, le concepteur d'un processus ComMod a peu de chance d'obtenir des effets concrets et durables.

Une telle démarche a cependant ses limites. Tout d'abord, il n'est pas possible de *tout* expliciter. Dans nos deux expériences, ayant adopté une posture critique, nous avons fait cet effort d'explicitation à l'intention d'autres chercheurs d'une part et des acteurs locaux d'autre part. Pour les premiers, notre principal outil d'explicitation fut le journal de bord, dans lequel les choix opérés et leurs hypothèses ainsi que les événements et leur interprétation furent transcrits sur le vif au fil du processus (cf. chapitre 5, section 5.3.3). Cependant, étant donné la richesse et le foisonnement de tels processus, nous avons nécessairement choisi les éléments qui nous semblaient les plus critiques ou les plus sensibles, faisant potentiellement l'objet de débats. Et dans ce choix, à nouveau, il existe un biais. Il est possible (et même fort probable) que nous ayons passé sous silence certaines hypothèses qu'un autre aurait jugé fondamentales. Cependant, c'est également à travers les choix méthodologiques qu'il opère que le concepteur d'une démarche révèle ses hypothèses sur le système (tout du moins à des chercheurs). Une analyse réflexive critique de ces choix devrait donc permettre de les déceler.

La deuxième limite de ce processus d'explicitation systématique des hypothèses est la suivante. Si leur remise en cause et la mise en débat de leur pertinence sont possibles au sein d'une équipe de recherche, nous en avons fait l'expérience à travers le projet ADD ComMod avec l'intervention d'Annemarie van Paassen, une telle entreprise est plus délicate avec les acteurs locaux. Dans l'idéal, il faudrait rencontrer chacun des acteurs pour leur expliciter nos hypothèses. Dans notre cas, notre hypothèse, telle que nous pouvions l'expliquer aux acteurs locaux, était la suivante : il est dommage que les acteurs les moins influents ne puissent s'exprimer sur telle question, car si toutes les personnes concernées arrivaient à se concerter, elles pourraient, éventuellement, trouver des solutions alternatives plus satisfaisantes, pour les uns comme pour les autres, que la situation actuelle. C'est ce que nous avons tenté de faire dans nos deux expériences, en particulier à Nan puisque cet aspect des choses nous était apparu important suite à la première expérience mise en place à Mae Salaep. Cette entreprise fut cruciale pour interroger et renforcer notre légitimité, mais plus ou moins aisée selon le niveau d'éducation, les capacités de communication et la sensibilité de nos interlocuteurs. Cependant, c'est également en suivant les effets de la démarche qu'il met en œuvre que le concepteur peut les remettre en cause et en interroger sa légitimité. Il peut le faire en demandant explicitement aux participants ce qu'ils pensent du processus mené (ce fut l'objet de nos nombreuses enquêtes de suivi-évaluation), mais également, comme nous l'avons vu dans le chapitre 11, section 11.2.2.7, en observant ce qui se passe au village entre deux

ateliers. En effet, si une démarche ComMod propose dans l'univers particulier des ateliers de nouvelles façons de se concerter et de voir les choses, les acteurs restent ensuite libres de les pratiquer ou pas dans la réalité. S'ils adhèrent à la démarche, les échanges qui ont lieu en l'absence d'animateurs iront dans son sens et en renforceront les effets. Si par contre ils n'y adhèrent pas, il y aura simplement un blocage. Et il sera alors important pour le concepteur ComMod d'user de ce moment privilégié pour remettre en cause ses hypothèses et leur légitimité aux yeux des acteurs locaux.

CONCLUSION

Synthèse des apports théoriques et pratiques de la thèse

A l'origine du questionnement : les dilemmes de la participation

Cette thèse est née des dilemmes auxquels sont confrontés les concepteurs de démarches participatives dans le domaine du développement rural et de la gestion des ressources renouvelables. L'une des critiques fréquemment émises à l'égard des facilitateurs de telles démarches est de ne pas suffisamment prendre en compte la diversité des intérêts et les disparités de pouvoir inhérentes aux communautés dans lesquelles ils interviennent. Mais le facilitateur d'une démarche participative se trouve ici confronté à un premier dilemme. D'un côté, en affirmant sa neutralité et en ignorant les jeux de pouvoir à l'œuvre dans le processus d'interactions sociales qu'il met en œuvre, on lui reproche de participer naïvement à un renforcement des inégalités sociales existantes. D'un autre côté, s'il prend en compte les inégalités de pouvoir dans le processus de concertation en renforçant intentionnellement la voix des plus faibles, on l'interrogera alors sur sa légitimité à intervenir ainsi sur le fonctionnement d'une société. Le second dilemme est lié à une autre critique actuellement adressée aux démarches participatives auxquelles on reproche un excès de localisme : du fait d'un manque d'ancrage dans un contexte institutionnel plus large, ces démarches peinent à dépasser l'échelle d'intervention de la communauté et leurs effets s'estompent une fois les projets terminés si le relais n'est pas pris par les institutions en place. Certains auteurs suggèrent pour y remédier de renforcer les liens entre les communautés et les administrations en s'appuyant davantage sur les représentants villageois élus, interface institutionnelle entre ces deux niveaux d'organisation. Mais ces représentants villageois étant généralement le produit d'une élite locale, le facilitateur d'une démarche participative se retrouve confronté à l'antagonisme entre les deux défis auxquels il doit faire face : d'un côté, la nécessité d'intégrer les niveaux d'organisation en s'appuyant sur les représentants villageois et, de l'autre, la nécessité de faire attention aux inégalités de pouvoir internes aux communautés qui l'invitent au contraire à la prudence vis-à-vis de ces représentants villageois, comme le soulignent les nombreux écrits sur les risques d'accaparement par les élites locales des bénéfices des projets participatifs et des politiques de décentralisation. Ces dilemmes nous ont amené à poser les questions suivantes qui constituent le point de départ de cette thèse : comment faciliter un processus de concertation ascendant entre les communautés rurales et les

institutions aux niveaux d'organisation supérieurs qui prenne en compte la diversité des intérêts et les disparités de pouvoir au sein des communautés ? Quelles en sont les implications sur la posture du facilitateur d'une démarche participative vis-à-vis des jeux de pouvoir inhérents à la société dans laquelle il intervient ?

Ces questions sont particulièrement pertinentes dans le contexte des politiques de décentralisation de la gestion des ressources dans les hautes du Nord de la Thaïlande qui prônent, au moins sur le papier, une plus grande participation des communautés montagnardes à la gestion des ressources locales et de l'environnement. Les changements institutionnels récents représentent une importante opportunité pour les minorités ethniques peuplant ces hautes terres qui, accusées par la majorité thaïe vivant dans les basses terres de dégrader les hauts de bassins versants du pays, n'ont eu jusqu'à présent que peu de moyens pour défendre leurs intérêts. Les démarches participatives mises en place au cours des deux dernières décennies n'échappent cependant pas aux critiques et aux dilemmes énoncés ci-dessus, avec notamment une présence très forte du mythe de la communauté homogène que certains auteurs appellent l' « ethno-romantisme » (Neef, 2004). Par ailleurs, les politiques récentes de décentralisation en renforçant le rôle, les moyens et l'autonomie des administrations au niveau du sous-district (les TAO) offrent une opportunité sans précédent de renforcer les liens qui font actuellement défaut entre les communautés et les administrations.

Nous avons vu ensuite que les dilemmes de la participation alimentent actuellement de nombreux débats au sein du collectif de chercheurs développant la démarche de modélisation d'accompagnement (ComMod), démarche participative particulière visant à faciliter des processus d'apprentissage collectif et de concertation entre des protagonistes aux prises avec un problème commun de gestion des ressources renouvelables. Cette démarche repose sur la construction collective et itérative d'une représentation du problème intégrant les différentes perceptions des protagonistes, sous la forme d'outils de simulations tels que des jeux de rôles ou des systèmes multi-agents (SMA), lesquels sont ensuite utilisés pour explorer et discuter collectivement divers scénarios pour le futur. Les débats liés aux dilemmes de la participation touchent notamment à la nécessité (ou non) d'une analyse initiale approfondie des jeux de pouvoirs inhérents au système social dans lequel est mis en œuvre un processus ComMod, mais également à la légitimité de tels processus ComMod, ou encore aux modalités d'intégration des niveaux d'organisation sociale.

L'analyse des dilemmes de la participation dans le contexte du Nord montagnard de la Thaïlande et au sujet de la démarche ComMod nous a amené à préciser notre questionnement initial. Son énoncé est devenu le suivant : dans le contexte de la gestion décentralisée des

ressources des hautes terres du Nord de la Thaïlande, dans quelle mesure et par quels mécanismes la modélisation d'accompagnement pourrait-elle faciliter un processus de concertation vertical entre les communautés rurales et les institutions gouvernementales qui tiennent compte des inégalités horizontales existant au sein de ces communautés ? Quelles sont les implications sur la posture du facilitateur ComMod vis-à-vis de la société dans laquelle il intervient ? L'objectif de cette thèse était d'apporter des éléments de réponse pour « mieux penser ces questions par la conception d'un cadre conceptuel adapté et sa mise à l'épreuve sur deux terrains complémentaires dans cette région.

Hypothèses de recherche et cadre conceptuel mobilisé pour les tester

Nous proposons dans cette thèse l'adoption d'une posture d'accompagnement critique dans la mise en œuvre d'un processus ComMod. Cette posture est inspirée de la pensée systémique critique d'Ulrich (1983; 2003), elle-même fondée sur la théorie de l'agir communicationnel du philosophe Habermas (1987). Ces auteurs considèrent la prise en charge des inégalités de pouvoir non pas comme une démarche militante en faveur d'un groupe d'acteurs donné, mais comme une nécessité méthodologique visant une forme d'échanges dans laquelle les débats reposent sur l'argumentation et non sur la coercition. Cette forme d'échanges qu'Habermas appelle une « situation idéale de parole » dans laquelle chaque sujet est doté de la même capacité à participer aux discussions (mêmes droits, mêmes informations, mêmes opportunités) implique une prise en compte des « distorsions communicationnelles » que sont les asymétries de capacités de participation aux discussions. Cette forme d'échange constitue un idéal théorique dont on peut, au mieux, tenter de se rapprocher. Si certains auteurs dénoncent son caractère utopique, nous considérons pour notre part que son principal intérêt réside dans la mise en évidence de l'existence de ces distorsions communicationnelles. Ces dernières représentent ce que nous avons appelé des obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable. Notre définition de l'équité est inspirée de celle de Rawls (1997) qui prône non pas une société égalitaire mais une société équitable basée sur l'égalité des chances. Un processus de concertation équitable implique donc que tous les protagonistes aient une chance égale de faire valoir leurs intérêts respectifs. Cette réflexion autour des obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable a constitué le point de départ d'un redéploiement de notre questionnement initial sous la forme de trois hypothèses constituant le socle de notre posture d'accompagnement critique :

- Hypothèse 1 : un processus ComMod mis en œuvre dans une société donnée est le lieu d'expression de jeux de pouvoir inhérents à cette société, dont certains constituent des obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable.
- Hypothèse 2 : le concepteur d'un processus ComMod, par ses choix méthodologiques, peut, dans une certaine mesure, prendre en compte ces obstacles afin de favoriser l'émergence d'un processus de concertation équitable.
- Hypothèse 3 : la mise en œuvre d'un processus ComMod n'est donc pas neutre et implique une réflexion critique sur la légitimité du processus et de son concepteur aux yeux des acteurs de la société dans laquelle il intervient.

La méthode de recherche que nous avons choisie pour tester ces hypothèses est celle d'une recherche impliquée : en adoptant une posture d'accompagnement critique, nous avons mis en œuvre dans les hautes terres du Nord de la Thaïlande deux processus ComMod dont l'objectif était de faciliter un processus de concertation équitable au sein de communautés montagnardes et entre ces communautés et des institutions aux niveaux d'organisation supérieurs. Puis nous avons procédé à une analyse réflexive critique de ces deux expériences. Le cadre conceptuel que nous avons construit pour tester nos trois hypothèses de recherche était donc destiné d'une part à la mise en œuvre réfléchie des deux expériences et d'autre part à leur analyse réflexive. Étant donnée la nature transversale de nos préoccupations, il n'existait pas de cadre conceptuel pré-existant, nous en avons donc construit un en mobilisant des concepts appartenant à des corpus théoriques complémentaires. Nous avons tout d'abord utilisé un cadre d'analyse nous permettant d'identifier dans le contexte initial les obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable. Nous avons combiné pour cela des concepts issus de la théorie des systèmes agraires, nous permettant d'analyser en finesse la diversité des moyens, des intérêts et des stratégies des membres des communautés montagnardes, composées essentiellement d'agriculteurs, et les concepts de l'analyse institutionnelle, non spécifique au secteur agricole, mettant l'accent sur les perceptions qu'ont les acteurs d'un problème donné en fonction de leur intérêt ainsi que sur les interactions entre ces acteurs, notamment leur capacité à influencer les processus de décision collectifs. Différentes théories du pouvoir furent également mobilisées pour caractériser la nature et les mécanismes des relations de pouvoir entre les protagonistes. Nos deux premières hypothèses impliquaient une analyse de l'expression des jeux de pouvoir dans les processus ComMod d'une part et une analyse des effets éventuels des processus ComMod sur ces jeux de pouvoir dans l'arène de concertation d'autre part. En sus des théories sur les relations de pouvoir

mentionnées précédemment, notre analyse a reposé principalement sur la théorie de l'apprentissage collectif et de la négociation développée par Leeuwis (2000). Deux concepts issus des recherches en négociation nous apparurent essentiels : celui de BATNA (Best Alternative To Non Agreement) expliquant que certains acteurs en position de force n'ont pas forcément intérêt à s'asseoir à la table de négociation et celui de processus de négociation créatif ou intégratif facilitant l'émergence de jeux à somme positive. Enfin, pour appuyer la réflexion sur la légitimité du concepteur d'un processus ComMod intimée par notre troisième hypothèse, nous nous sommes appuyés sur la pensée systémique critique d'Ulrich (1983; 2003) qui invite le facilitateur d'un processus de concertation à être critique non seulement vis-à-vis des jeux de pouvoir inhérents au contexte social sur lequel il intervient, mais également vis-à-vis de ses propres hypothèses à leur sujet, hypothèses qu'il nous invite à expliciter en permanence.

Principaux résultats de la thèse

Les deux expériences ComMod mises en œuvre successivement dans le cadre de cette thèse se complétaient. La première, conduite dans un village Akha de la province de Chiang Raï, visait à faciliter un processus de concertation à propos de la gestion locale de l'eau au sein d'une communauté montagnarde et entre cette communauté et une administration décentralisée en charge de la gestion des ressources naturelles locales. La seconde, dans la province de Nan se déroulait dans le contexte de la mise en place d'un parc national et visait à faciliter un processus de concertation au sein de deux communautés Miens et entre ces communautés et les agents du parc national au sujet de la gestion du foncier et des ressources forestières dans l'enceinte du parc. Les processus d'apprentissage collectifs générés par ces deux expériences eurent en commun les éléments suivants : elles suscitèrent chez les participants une prise de conscience de la nécessité, voire de l'urgence d'une réflexion collective sur les problèmes soulevés, facilitèrent des échanges de perspectives et des discussions entre eux et leur permirent de recadrer les problèmes de façon à envisager des jeux à somme positive.

L'analyse des contextes dans lesquels furent mis en œuvre ces deux expériences nous permit d'identifier deux types d'obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable. Les premiers dits « horizontaux » concernent les interactions entre les membres des communautés. Nous avons pu mettre en évidence une diversité d'intérêts au sein des communautés vis-à-vis des problèmes soulevés, associée à une inégale capacité à influencer les processus décisionnels liés à ces problèmes, avec, sur nos deux sites, une configuration

identique dans laquelle les acteurs aux enjeux les plus forts, c'est-à-dire ceux qui étaient potentiellement les plus affectés par les décisions dont il était question, étaient également ceux qui avaient la plus faible capacité à influencer les processus décisionnels associés. Le manque d'imputabilité des représentants villageois vis-à-vis de l'ensemble des membres de leur communauté apparut également comme un obstacle initial très élevé. Le second type d'obstacles est lié aux interactions verticales entre les communautés et les organisations aux niveaux institutionnels supérieurs, avec d'un côté le manque de mobilisation des villageois, et notamment de leur représentants, pour faire entendre leurs intérêts auprès des institutions, et de l'autre une faible prédisposition des agents de ces institutions à l'adoption des principes de la participation et leur mise en pratique, en dépit des discours formels officiels. Les obstacles horizontaux se sont exprimés dans les deux processus ComMod sous les formes suivantes. Les membres les plus influents des communautés ont utilisé ou tenté d'utiliser à différentes étapes du processus de concertation de leur pouvoir d'inclure ou d'exclure d'autres acteurs dans la négociation, d'influencer le thème et l'enjeu des négociations, d'imposer leurs idées dans les discussions en ignorant ou en dominant les opinions des autres protagonistes, ou encore, dans le cas des représentants villageois, de contrôler l'implémentation des décisions aux niveaux administratifs supérieurs sans respecter les accords trouvés pendant la négociation. Concernant les obstacles verticaux, le plus fort fut le manque de prédisposition des agents des administrations aux démarches participatives. Dans nos deux expériences, ces acteurs au BATNA élevé ont utilisé de leur pouvoir de ne pas se joindre au processus de concertation, physiquement ou en évitant de répondre aux questions posées par les villageois, et de leur possibilité de prendre *in fine* des décisions sans obligation légale de concertation avec les communautés. Ces observations valident et précisent notre première hypothèse selon laquelle un processus ComMod mis en œuvre dans une société donnée est le lieu d'expression de jeux de pouvoir inhérents à cette société, dont certains constituent des contraintes à l'émergence d'un processus de concertation équitable.

L'analyse des effets des deux processus ComMod a révélé que si les choix méthodologiques opérés ont permis une prise en compte efficace des obstacles horizontaux initialement identifiés, les résultats sont plus limités (et même très minces) en ce qui concerne les obstacles verticaux. Le processus ComMod favorisa une prise de conscience des villageois, et notamment de leurs représentants, de la nécessité de se mobiliser pour faire entendre leurs intérêts, mais il s'avéra insuffisant pour convaincre les agents des administrations qu'ils pourraient avoir un intérêt à établir un véritable dialogue avec les villageois. En ce qui concerne les obstacles horizontaux, les deux processus ComMod ont

permis aux acteurs les moins influents des communautés de faire entendre leurs intérêts de façon à ce qu'ils soient en compte lors des négociations avec les institutions supérieures, et ce par le biais de trois mécanismes principaux : la mise en évidence de la diversité d'intérêts permettant de mettre à l'ordre du jour des discussions les opinions des acteurs les moins influents, le renforcement de la capacité de ces derniers à défendre leurs intérêts, et l'accroissement de l'imputabilité des représentants villageois vis-à-vis d'eux. Plusieurs éléments méthodologiques furent identifiés comme ayant favorisé la prise en compte et, dans une certaine mesure, l'aplanissement des obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable :

- (i) une analyse initiale institutionnelle approfondie afin d'identifier la nature de ces obstacles,
- (ii) le choix stratégique des participants invités en tenant compte, d'une part, du fait que certains acteurs en position de faiblesse n'ont pas forcément intérêt à participer à un atelier face à des acteurs plus influents tant qu'ils n'ont pas renforcé leur assise et, d'autre part, en faisant attention à ce qu'aucune catégorie d'intérêts ne soit représentée que par une personne seule, timide ou peu communicative,
- (iii) l'usage d'outils accessibles à tous, y compris les moins formellement éduqués, de façon à favoriser chez de tels acteurs la compréhension des enjeux et à accroître la confiance qu'ils ont en leur capacité à participer aux discussions,
- (iv) l'usage d'outils mettant en évidence la diversité des intérêts en présence, y compris ceux des acteurs les moins influents, de façon à les mettre dès le départ sur la table de concertation,
- (v) le choix d'outils et de méthodes favorisant des processus de négociation dits créatifs ou intégratifs permettant l'émergence de jeux à somme positive dans lesquels les acteurs les plus influents peuvent également avoir intérêt à s'asseoir à la table de négociation et à remettre en cause le *statu quo*,
- (vi) l'alternance d'entretiens individuels, de discussions en sous-groupes et de discussions en séances plénières pour offrir aux acteurs les moins influents une opportunité de s'exprimer librement, hors de la sphère d'influence des acteurs les plus puissants,
- (vii) une démarche itérative pour un suivi et une prise en compte des discussions qui ont lieu en dehors des temps forts collectifs, qui peuvent être soit une opportunité pour les acteurs les plus influents d'exercer une pression sur les autres protagonistes qu'ils n'osaient exercer en public, soit au contraire une opportunité

pour les acteurs les moins influents de se rassembler et de discuter hors de la présence des acteurs les plus influents.

Notre posture d'accompagnement critique et les choix méthodologiques associés s'avèrent cependant insuffisants pour remédier à deux des obstacles initialement identifiés. Nous avons déjà évoqué le premier, à savoir la faible prédisposition à la concertation élargie des acteurs aux niveaux institutionnels, la seconde correspondant aux conflits ouverts pré-existants au sein de l'un des deux villages dans l'expérience de Nan où une poignée de villageois avait décidé d'adopter une attitude de défiance et d'intimidation vis-à-vis du parc national en refusant toute éventualité de dialogue. Dans les deux cas, il s'agissait d'acteurs ayant un BATNA élevé usant de leur pouvoir de ne pas se joindre aux discussions. Ceci nous a permis d'aborder un point de discussion fondamental : jusqu'où peut-on aller dans une gestion stratégique des jeux de pouvoir dans le cadre d'une posture d'accompagnement critique ? En accord avec notre posture critique, nous prenons certes en compte les jeux de pouvoirs dans nos choix méthodologiques, mais dans le cadre déontologique d'une posture d'accompagnement, il n'est pas question de forcer des acteurs à participer à un processus de concertation auxquels ils refusent de se joindre. Notre objectif n'est pas de mettre en œuvre une stratégie pour résoudre un problème, quels que soient les moyens employés, mais de favoriser l'émergence d'une forme d'échanges donnée, à savoir un processus de concertation équitable, basée, entre autres, sur le libre consentement de ses protagonistes.

En dépit de ces deux obstacles qui se sont avérés infranchissables dans cadre de la posture que nous avons définie, les résultats de nos analyses nous ont permis de vérifier notre deuxième hypothèse selon laquelle le concepteur d'un processus ComMod, par ses choix méthodologiques, peut prendre en compte et, dans une certaine mesure, surmonter les obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable.

Nos deux premières hypothèses étant validées, nous en avons déduit la validité de notre troisième hypothèse selon laquelle la mise en œuvre d'un processus ComMod n'est pas neutre, ce qui implique une réflexion critique sur la légitimité du processus et de son concepteur aux yeux des acteurs de la société dans laquelle il intervient. Elle implique de la part du concepteur de la démarche une explicitation systématique des hypothèses sous-jacentes à ses choix méthodologiques et à ses objectifs, notamment vis-à-vis des jeux de pouvoir inhérents à la société considérée. Une telle explicitation est nécessaire car elle permet une remise en cause de ces hypothèses, notamment par les acteurs du système dans lequel est mis en œuvre un processus ComMod, ce qui permet d'en garantir la légitimité. La légitimation des

hypothèses sous-jacentes à la démarche par les acteurs locaux est fondamentale, non seulement par souci d'éthique pour limiter les risques d'ingérence, mais également par souci d'efficacité car en allant à l'encontre des souhaits des membres de la société dans laquelle il intervient, le concepteur d'un processus ComMod a peu de chance d'obtenir des effets concrets et durables. Les résultats de nos deux expériences nous permettent notamment de conclure quant à l'importance d'une telle légitimation par les acteurs les plus influents du système, qu'il s'agisse des élites locales au sein des communautés rurales, ou des agents des organisations aux niveaux institutionnels supérieurs. Pour permettre aux acteurs les moins influents du système de faire entendre leurs intérêts, le concepteur d'un processus ComMod aura donc tout intérêt à accorder une importance particulière à la perception qu'ont les acteurs les plus influents vis-à-vis du processus ComMod. Par ailleurs, l'explicitation des hypothèses auprès des acteurs locaux pouvant s'avérer difficile par une simple communication, c'est également en observant les effets de la démarche que le concepteur d'un processus ComMod peut savoir si les acteurs locaux adhèrent ou non à la démarche qu'il propose. L'observation de blocages peut notamment être vue comme une opportunité privilégiée pour le concepteur de remettre en question ses hypothèses. Notre troisième hypothèse appelle donc une réflexion critique du concepteur sur sa propre posture. Après avoir proposé ici quelques éléments de cette réflexion, nous allons l'approfondir ci-dessous en faisant abstraction du contexte particulier des hautes terres du Nord de la Thaïlande et de la démarche participative particulière qu'est ComMod pour proposer une esquisse de la posture à laquelle nous ont menées les leçons tirées de ce travail de thèse.

Esquisse d'une maïeutique critique pour une gestion concertée des ressources renouvelables

Au sein d'une géographie impliquée embrassant les principes de la participation, Brunet proposa la création d'un nouveau métier de géographe : ni expert, ni scientifique, le géographe devient « accoucheur de projets par la concertation » (Débat, 2002, p. 40). Nous rebondissons sur cette idée de maïeutique pour définir la posture à laquelle ces travaux de thèse nous ont mené, que nous appelons la maïeutique critique pour une gestion concertée des ressources renouvelables.

La maïeutique est « l'art de faire accoucher ». Socrate disait que, comme sa mère faisait accoucher les femmes, lui faisait accoucher les esprits. En incitant des individus à s'interroger, il leur permettait de prendre conscience de pensées dont ils possédaient les germes, mais auxquelles ils n'avaient pas accès. Les hommes portant en eux-mêmes les

réponses à leurs questions, il n'était qu'un accoucheur de pensées. Alors que la maïeutique de Socrate s'exerce auprès d'un individu, nous proposons de cultiver l'« art de faire accoucher » un collectif d'individus aux prises avec un problème commun. En l'appliquant à un système social de gestion des ressources renouvelables, il s'agit de reconnaître que l'effort et l'acte de l'accouchement sont, avant tout, le fait des acteurs de ce système, utilisateurs et gestionnaires des ressources. Le maïeuticien n'est que l'accoucheur d'une dynamique collective dont les protagonistes restent les maîtres et le moteur. La maïeutique nous invite également à penser la place du maïeuticien dans ce système. Il n'est ni en dehors, ni au centre de ce système ; il est aux côtés de ses acteurs et, par le rôle qu'il joue auprès d'eux, en devient acteur lui-même. Par ailleurs, la maïeutique de Socrate nous rappelle que l'accouchement d'idées est un travail impliquant de la part de ceux qui les enfantent des questionnements, des remises en causes et des prises de conscience. Dans l'exercice d'une maïeutique pour une gestion concertée des ressources, il s'agit pour les acteurs d'opérer un tel apprentissage non seulement sur eux-mêmes, mais aussi et surtout sur les autres acteurs du système. Il s'agit là de reconnaître que l'origine des conflits d'usage des ressources renouvelables ne sont pas simplement matériels, mais résident avant tout dans les perceptions, parfois contradictoires, qu'en ont les protagonistes. L'effort à fournir est donc celui d'un dialogue et d'un échange de perspectives afin d'atteindre une plus grande compréhension mutuelle. Enfin, l'idée de maïeutique nous rappelle qu'il n'est point d'accouchement sans douleur. Le chemin de la concertation est long, tortueux et semé d'embûches. Des acteurs qui s'engagent dans une telle aventure se heurteront inévitablement à des obstacles qu'il leur faudra surmonter ou accepter.

Dans la lignée des idées que nous avons explorées dans cette thèse, nous proposons d'adopter une posture critique dans une telle maïeutique pour une gestion concertée des ressources renouvelables. Dans cette posture, le maïeuticien est doublement critique. Il l'est tout d'abord vis-à-vis du système social dans lequel il intervient en cherchant à déceler la nature, souvent dissimulée, des jeux de pouvoir liant ses acteurs et en reconnaissant l'existence d'obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable offrant à tous les acteurs, quel que soit leur poids au départ, une chance de faire entendre leurs intérêts dans les prises de décisions collectives. En pratiquant son « art de faire accoucher », il accorde une attention particulière aux acteurs ayant des intérêts forts à défendre mais une faible capacité à le faire. Si sa posture critique lui intime de renforcer leurs capacités à faire valoir leurs intérêts dans l'arène de concertation, il n'en reste pas moins qu'il n'est qu'un accoucheur et qu'une telle entreprise dépend à la base de la volonté de ces acteurs de renforcer leur assise. Les rapports sociaux sont le ciment d'une société et les modifier, même dans le cercle restreint

d'une arène de concertation, n'est pas sans risque quant à la stabilité de cette société. Seuls ses membres peuvent décider d'une telle prise de risque. Par ailleurs, s'il accorde une attention particulière aux acteurs les plus influents, la part stratégique du maïeuticien critique le pousse à s'attarder également sur le cas des acteurs ayant de fortes capacités d'influence vis-à-vis du problème en jeu. Il s'attachera notamment à les convaincre, si nécessaire et si possible, de s'asseoir à la table de concertation, car sans leur présence et leur soutien, les fruits de la concertation risquent fort de ne jamais voir le jour. Mais ici encore, il ne sera jamais qu'un accoucheur et le produit du travail collectif reste inévitablement entre les mains de ses protagonistes, qu'ils soient présents ou non autour de la table de concertation.

Si ce maïeuticien est critique vis-à-vis des jeux de pouvoir entre les acteurs qu'il accompagne, il l'est également vis-à-vis de lui-même. Ancrée dans l'épistémologie constructiviste, cette posture reconnaît l'existence d'une pluralité de perceptions de la réalité, de ce qui est bon ou mauvais, acceptable ou inacceptable, équitable ou inéquitable. Cette posture critique invite à l'humilité : en reconnaissant l'inévitable étroitesse de notre lorgnette, nous sommes naturellement plus enclins à la remettre en cause. Les quelques principes que nous venons de présenter pour expliciter la posture proposée sont donc à considérer surtout comme le point de départ d'une remise en cause organisée, ce que nous faisons sitôt les avoir énoncés.

Ces quelques principes issus des leçons de cette thèse sont en effet trop normatifs pour nous satisfaire. L'essence de la posture d'une maïeutique critique réside non pas dans ces principes, mais plutôt dans l'idée d'un équilibre instable, non figé, dont l'instabilité même nourrit une perpétuelle remise en question. Cette instabilité provient de l'antagonisme existant entre d'un côté la maïeutique prônant une attitude qui consiste à n'être qu'un accoucheur, en considérant les acteurs locaux comme les seuls maîtres à bord du processus de concertation, et, de l'autre, une posture critique qui l'invite au contraire à manœuvrer le navire, de temps à autre, pour tenter de surmonter les obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable. Avançant perpétuellement sur cette ligne de crête, le maïeuticien critique doit à chaque pas réinventer les conditions de son équilibre, qui ne sera jamais qu'un équilibre instable. Expliciter ses hypothèses et permettre aux acteurs de la concertation de les remettre en cause constitue, par exemple, un tel point d'équilibre. Mais l'antagonisme entre maïeutique et critique, s'il est le plus évident, n'est pas le seul à défier l'équilibre du maïeuticien critique tout au long de son parcours, le poussant à interroger constamment ses choix. Nous avons vu à travers cette thèse que les dilemmes d'une gestion concertée des ressources renouvelables sont nombreux. Ces dilemmes, loin d'être cruels ou désespérants, portent en eux-mêmes les

réponses aux problèmes qu'ils soulèvent, en exigeant une remise en question continue des hypothèses de celui qui s'y trouve confronté.

Par le déséquilibre constitutif de sa démarche, le maïeuticien critique est comparable aux acteurs des systèmes de gestion des ressources auprès desquels il intervient : la nature renouvelable de leurs ressources est telle qu'ils sont obligés de s'adapter en permanence à ses ressources instables, dans l'espace et dans le temps. Une perception dynamique est donc nécessaire pour saisir l'essence de leurs systèmes, idée à laquelle se rattache la première perspective de recherche ouverte par cette thèse, comme nous allons le voir ci-dessous.

Perspectives de recherche

La première perspective de recherche qu'ouvrent ces travaux de thèse réside dans l'enrichissement mutuel possible entre la théorie des systèmes agraires (Mazoyer & Roudart, 1997) et la démarche ComMod. Nous avons vu qu'une démarche ComMod peut être entreprise dans deux cadres d'utilisation en visant deux objectifs distincts : la production de connaissances sur un système complexe de gestion des ressources renouvelables, et l'accompagnement de processus de concertation entre les acteurs de ce système (ComMod, 2005). C'est surtout dans ce second cadre que nous avons fait appel à la théorie des systèmes agraires dans cette thèse. Le concept et l'analyse de système agricole ont d'abord guidé notre compréhension des dynamiques agro-écologiques et socio-économiques du contexte initial et nous ont permis de proposer aux acteurs locaux une représentation de leur système utile pour les faire réfléchir et discuter de leurs problèmes dans leurs diverses dimensions. L'analyse du système agricole nous a également permis d'analyser en finesse les intérêts et les stratégies différenciées des agriculteurs des communautés rurales dans lesquelles nous sommes intervenus. Mais il serait intéressant également d'approfondir le lien entre la théorie des systèmes agraires et la démarche ComMod dans le cadre du premier objectif possible d'une démarche ComMod pour produire des connaissances contextuelles ou théoriques sur les systèmes agraires. Les processus ComMod que nous avons conduits dans cette thèse nous ont amené à exploiter leur complémentarité dans le cadre de cet objectif, mais, comme la production de connaissances sur les systèmes agraires n'était pas au cœur de nos préoccupations, nous avons peu approfondi cet aspect de notre travail. Or il s'agit là de pistes de recherche très prometteuses. Il s'agirait dans ce cas d'exploiter la complémentarité entre ces deux démarches pour générer un diagnostic interactif de système agricole. Les outils de l'analyse-diagnostic de système agricole sont fondés sur une reconnaissance des logiques, des savoir-faire et des pratiques des agriculteurs et sont basés avant tout sur des entretiens

approfondis avec ces agriculteurs destinés à déceler leurs propres logiques (Dufumier, 2001). Cependant, l'analyse proprement dite du système, comme l'identification des dynamiques clefs de ce système, la distinction des principaux types d'agriculteurs et la modélisation socio-économique de leurs exploitations, reste entre les mains du chercheur, dont les connaissances et le recul lui permettent de se positionner en expert. Sans remettre en cause la légitimité de ce regard d'expert, il semble intéressant de le confronter aux regards des agriculteurs sur les résultats de cette analyse externe, en considérant ces derniers non pas seulement comme des fournisseurs d'informations, mais également comme des analystes potentiels dont les regards croisés peuvent enrichir la compréhension du système agricole. C'est à ce stade qu'un couplage entre les outils de l'analyse-diagnostic de système agricole et la démarche ComMod prend tout son sens. En effet, bien qu'une analyse-diagnostic soit sensée se terminer par une restitution auprès des agriculteurs, force est de reconnaître qu'il ne s'agit pas là du point fort de l'analyse de système agricole. La restitution d'une analyse d'un système aussi complexe sous la forme d'une présentation formelle est en effet malaisée, surtout lorsqu'il s'agit d'acteurs ayant reçu peu d'éducation formelle et peu coutumiers de telles abstractions. La démarche et les outils développés par les chercheurs du collectif ComMod visent justement à vaincre cette difficulté. Le jeu de rôles notamment s'avère être un outil remarquablement efficace pour permettre à un ensemble d'individus de plonger au cœur des interactions du système complexe dont ils font partie (Duke, 1974). Cet outil est d'ailleurs plébiscité par les villageois dans les évaluations de plusieurs expériences ComMod réalisées en Thaïlande. Un jeu de rôles conçu sur la base d'une analyse de système agricole permet non seulement de restituer les résultats de cette analyse auprès des agriculteurs et de leur « encadrement », mais également de les faire réagir par rapport à cette analyse, de l'enrichir (notamment en passant de l'entretien individuel à un mode interactif), de la valider, de la critiquer ou d'en proposer des inflexions. Ce diagnostic interactif constitue alors un point de départ très favorable pour envisager collectivement des solutions concrètes aux problèmes auxquels sont confrontés les agriculteurs du système agricole. Il s'agit donc là d'un moyen de pallier la trop fréquente absence de suite concrète donnée aux résultats des diagnostics approfondis de système agricole.

Il existe par ailleurs un fort potentiel de fertilisation mutuelle entre l'analyse de système agricole et la démarche de modélisation multi-agents (SMA) qui partagent la même vision systémique des situations et des problèmes de gestion des ressources. Ces deux approches appréhendent leur objet d'étude comme des systèmes complexes mettant en œuvre des interactions locales entre des dynamiques de natures diverses et des agents sociaux, et

dont émergent des changements à une échelle plus globale. Les modèles SMA que nous avons conçus dans cette thèse n'exploitent qu'une infime partie de ce potentiel d'enrichissement mutuel. Nous avons essentiellement analysé les effets de différents scénarios sur des agriculteurs aux intérêts et stratégies différenciés. Mais nous pourrions aussi imaginer de concevoir des SMA pour l'exploration des mécanismes de différenciation socio-économique entre les agriculteurs afin de les utiliser pour des simulations de scénarios aidant la définition des modalités adaptées de politique agricole selon les objectifs productifs et sociaux visés. De façon plus ambitieuse, de tels outils pourraient également être mobilisés afin de représenter les mécanismes de transition d'un système agraire à un autre et par là même contribuer à la définition et au partage d'une théorie du développement agricole. Enfin, la combinaison entre la démarche ComMod et l'analyse de système agraire semble également potentiellement fructueuse dans le contexte d'une analyse-diagnostic visant à générer des innovations techniques adaptées aux problèmes et aux circonstances de différents types d'agriculteurs. Les processus ComMod que nous avons conduits visaient plus un apprentissage collectif qu'un apprentissage individuel. Nous avons vu cependant en analysant les effets de ces processus que l'apprentissage individuel des participants apparut comme un effet très positif, permettant aux agriculteurs de prendre du recul par rapport à leurs propres situations et à la routine du quotidien (« ça réveille le cerveau ! » déclarait un agriculteur) en stimulant des réflexions individuelles sur les façons d'améliorer leurs conditions. Une combinaison entre la démarche et les outils proposés par ComMod et l'analyse-diagnostic de système agraire pourrait donc être un moyen intéressant de permettre aux agriculteurs et aux experts de leur encadrement de générer ensemble des innovations techniques adaptées, dans le cadre par exemple des fameuses *Farmers Field Schools* promues par la FAO (*Food and Agriculture Organization*).

Dans une toute autre direction, la deuxième perspective de recherche que nous inspirent ces travaux de thèse provient de la principale limite des deux processus ComMod à laquelle nous avons été confronté, à savoir le manque de prédisposition aux démarches participatives des agents des institutions aux niveaux organisationnels supérieurs aux communautés. Ces préoccupations font partie du vaste chantier de réflexion motivé par la nécessité d'intégration des niveaux d'organisation dans les démarches participatives. D'un point de vue méthodologique, nous avons évoqué la perspective de concevoir des outils et des démarches spécifiquement adaptés à ces niveaux institutionnels supérieurs afin de répondre plus directement à leurs attentes. De tels processus pourraient être mis en place en parallèle des processus développés aux niveaux des communautés, avant d'élaborer des ponts entre ces différents niveaux pour canaliser le dialogue inter-institutionnel faisant défaut. Une autre voix

faisant l'objet d'un nombre croissant de recherches réside dans l'institutionnalisation de la participation. L'une des leçons tirées des premières expériences existantes réside dans le risque de cooptation du concept de participation par les institutions qui en adoptent les discours et les outils sans changer leurs pratiques. Nous en avons vu une illustration dans notre expérience thaïlandaise avec les administrations des sous-districts (les TAO), incarnation institutionnelle des principes de la participation sur le papier, mais dont les pratiques restent fortement imprégnées des traditions centralisatrices du pays. Ceci appelle à la formation d'une nouvelle génération de gestionnaires aux principes fondamentaux de la participation ainsi qu'à leur mise en pratique, et donc de la formation de jeunes enseignants – chercheurs capables de former les cadres des organisations gouvernementales comme de la société civile. L'une des difficultés des démarches participatives réside dans le fait qu'il ne s'agit pas tant d'un apprentissage de nouvelles techniques, mais plutôt d'un changement profond de perspective et d'attitude vis-à-vis des communautés locales. La question dont dépendent ces changements et qui reste cependant en suspend est la suivante : ces institutions sont-elles prêtes à abandonner une partie de leur pouvoir au profit des communautés locales qui elles tendent de plus en plus souvent à s'auto-organiser ? L'institutionnalisation de la participation n'apparaît donc que comme une partie de la solution à l'intégration des niveaux d'organisation. Une telle entreprise est par ailleurs fortement dépendante du contexte politique dans laquelle elle est envisagée. Selon les gouvernements au pouvoir et les idées qu'ils soutiennent, la participation aura plus ou moins le vent en poupe dans un pays. C'est seulement dans un contexte porteur que les expériences participatives développées localement pourront rebondir et « faire boule de neige ». Il s'agit donc d'être à l'affût de fenêtres climatiques favorables, tout en préparant ses arrières en formant des gestionnaires aux principes de la participation, de façon à ce qu'au moment opportun, ils fassent rebondir cette boule de neige.

L'autre pan de réflexions associé à cette problématique est lié à la capacité des démarches participatives développées localement à influencer les politiques dans les plus hautes sphères de l'État. En Thaïlande, par exemple, en dépit des politiques de décentralisation, il semble qu'aujourd'hui il soit indispensable de viser les plus hauts niveaux décisionnels si l'on veut avoir une chance de changer les choses au niveau local. La réflexion sur cette capacité d'influence permet d'aborder l'une des critiques pertinentes faites aux démarches participatives par certains auteurs dénonçant le fait que les acteurs locaux soient consultés pour trouver des solutions aux symptômes de leur marginalisation, et non pas pour modifier en profondeur les causes de cette marginalisation (Bechstedt, 2005). Scoones et

Thompson (2003) distinguent trois mécanismes par lesquels une telle influence est possible. Le premier correspond à une approche activiste utilisant les médias et les activités de *lobbying*. Les démarches participatives peuvent alors être vues comme des évènements médiatisés générant des messages simples et percutants pour inciter les décideurs à réorienter leurs débats. Le second mécanisme est celui de la délibération : les démarches participatives reconnaissent la complexité des systèmes sociaux et l'existence de perspectives contradictoires, et tentent de renforcer leur légitimité et leur impact en obtenant le soutien des acteurs les plus puissants par le biais de discussions argumentées. Ce mécanisme est le plus proche de la posture que nous avons adoptée dans notre thèse, à un niveau très local. Enfin, le troisième mécanisme identifié correspond aux idéaux d'une action politique ascendante : c'est en renforçant l'assise politique et le caractère démocratique des organisations locales que les débats politiques émergents du local pourront influencer les plus hautes sphères décisionnelles. Ces trois mécanismes, bien qu'ils correspondent à différentes postures politiques, apparaissent plus complémentaires qu'antagonistes. De la même façon que nous avons montré dans cette thèse l'importance d'une réflexion sur la posture du concepteur ComMod vis-à-vis des jeux de pouvoir inhérents aux systèmes sociaux dans lesquels il intervient, une perspective de recherche intéressante serait de réfléchir à la posture du concepteur d'un processus ComMod, ou plus généralement d'un processus participatif, concernant la façon dont il envisage (ou non) l'influence du processus qu'il met en œuvre localement sur les politiques décidées aux plus hauts niveaux d'organisation.

BIBLIOGRAPHIE

- Adams, W. A., Brockington, D., & Dyson, J. (2003). Managing tragedies: understanding conflict over common pool resources. *Science*, 302, 1915-1916.
- Agrawal, A., & Gupta, K. (2005). Decentralization and Participation: The Governance of Common Pool Resources in Nepal's Terai. *World Development*, 33(7), 1101-1114.
- Allen, W., Kilvington, M., & Horn, C. (2002). *Using participatory and learning-based approaches for environmental management to help achieve constructive behaviour change* (Landcare Research Contract Report, prepared for ministry of environment). New Zealand: Landcare Research.
- Anderson, J., Clément, J., & Crowder, V. L. (1998). Accommodating conflicting interests in forestry - concepts emerging from pluralism. *Unasylva*, 49(194), 3-10.
- Antona, M., & Babin, D. (2001). Multiple Interests Accommodation in African Forest Management Projects : Between Pragmatism and Theoretical Coherence. *Int. J. Agricultural Resources, Governance and Ecology*, 1(3-4), 145-164.
- Arghiros, D. (2001). *Democracy, Development and Decentralization in Provincial Thailand*. Richmond, Surrey: Curzon & Nordic Institute of Asian Studies.
- Argyris, C., & Schön, D. (1996). *Organizational Learning II. Theory, method, and practice*. . Reading, MA: Addison-Wesley.
- Arnstein, S. R. (1969). A Ladder of Citizen Participation. *Journal of the American Planning Association*, 35(4), 216-224.
- Arthur, W. B. (1991). Designing Economic Agents that Act Like Human Agents: A Behavioral Approach to Bounded Rationality. *American Economic Review Papers and Proceedings*, 81(2), 353-359.
- Arthur, W. B., Durlauf, S. N., & Lane, D. A. (Eds.). (1997). *The economy as an evolving complex system II*. Reading, MA: Addison-Wesley.
- Aubert, S., Le Page, C., Joly, H., Razafindraibe, R., Ranaivoson, J., Ralalaoherivony, S. B., et al. (2002). *Conception, adaptation and diffusion of a computer-assisted role-game about phylogenetic resources management at a rural level in Madagascar* Paper presented at the 7th biennial conference of the International Society for Ecological Economics. Sousse, Tunisia.
- Aubin, J.-P. (1991). *Viability theory*. Boston, Basel, Berlin: Birkhäuser.
- Axelrod, R. (1997). Advancing the Art of Simulation in the Social Sciences. *Lecture notes in Economics and Mathematical systems*, 456, 21-40.
- Baffie, J. (1989). Highlanders as Portrayed in Thai Penny-horribles. In J. McKinnon & B. Vienne (Eds.), *Hill tribes today* (pp. 393-408). Bangkok: White Lotus-Orstom.

- Barnaud, C. (2004). *Erosion des sols et systèmes agraires dans les hautes terres du nord de la Thaïlande. Une approche de la complexité par une modélisation d'accompagnement*. Mémoire de DEA, Université Paris X-Nanterre & Institut National Agronomique Paris-Grignon, Paris.
- Barnaud, C., Bousquet, F., & Trébuil, G. (sous presse). Multi-Agent Simulations to Explore Rules for Rural Credit Management in a Highland Farming Community of Northern Thailand. *Ecological Economics*.
- Barnaud, C., Promburom, P., Bousquet, F., & Trébuil, G. (2006). Companion Modelling to Facilitate Collective Land Management by Akha Villagers in Upper Northern Thailand. *Journal of World Association of Soil and Water Conservation*, 11, 38-54.
- Barnaud, C., Promburom, T., Trébuil, G., & Bousquet, F. (2007). An evolving simulation and gaming to facilitate adaptive watershed management in mountainous northern Thailand. *Simulation and Gaming*, 38, 398-420.
- Barreteau, O. (1998). *Un Système Multi-Agent pour explorer la viabilité des systèmes irrigués: dynamique des interactions et modes d'organisation*. Thèse de doctorat, ENGREF, Montpellier.
- Barreteau, O., & Bousquet, F. (2000). SHADOC: a multi-agent model to tackle viability of irrigated systems. *Annals of Operation Research*, 14, 139-162.
- Barreteau, O., & Bousquet, F. (2001). Des systèmes irrigués virtuels aux systèmes irrigués réels : retour par les jeux de rôles. In S. Lardon, P. Maurel & V. Piveteau (Eds.), *Représentations spatiales et développement territorial* (pp. 163-174). Paris: Hermès.
- Barreteau, O., Bousquet, F., & Attonaty, J. (2001). Role-playing games for opening the black box of multi-agent systems: method and lessons of its application to Senegal River valley irrigated systems. *Journal of Artificial Societies and Social Simulation*, 4(2).
- Bechstedt, H.-D. (2005). Participatory development: potentials, limitations and conceptual deficiencies. In A. Neef (Ed.), *Participatory approaches for sustainable land use in Southeast Asia*. Bangkok: White Lotus.
- Berdoulay, V., & Soubeyran, O. (2003). Vidal de la Blache, Paul. In J. Lévy & M. Lussault (Eds.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (pp. 981-983). Paris: Belin.
- Berkes, F. (1989). *Common Property Resources; Ecology and Community-Based Sustainable Development*. London: Belhaven Press.
- Berkes, F. (1997). New and not-so new directions in the use of the commons: co-management. *The Common Property Resource Digest. Quaterly Publication of the international association for the study of common property*, 42, 5-7.
- Berkes, F., George, P., & Preston, R. (1991). Co-management: the evolution of the theory and practice of joint administration of living resources. *Alternatives*, 18 (2), 12-18.

- Berque, A. (2000). *Ecoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*. Paris: Belin.
- Berque, A. (2003). Ecoumène. In J. Lévy & M. Lussault (Eds.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (pp. 298-299). Paris: Belin.
- Beuret, J.-E. (2006). *La Conduite de la Concertation - Pour la gestion de l'environnement et le partage des ressources*. Paris: L'Harmattan.
- Bhatnagar, B., Kearns, J., & Sequeira, D. (Eds.). (1996). *The World Bank Participation Sourcebook*. Washington, DC: The World Bank.
- Boissau, S., & Castella, J.-C. (2003). Constructing a Common Representation of Local Institutions and Land Use Systems through Simulation-Gaming and Multiagent Modeling in Rural Areas of Northern Vietnam: The SAMBA-Week Methodology. *Simulation Gaming*, 34(3), 342-357.
- Boltanski, L., & Thevenot, L. (1991). *De la Justification, Les économies de la Grandeur*. Paris: Gallimard.
- Borrini-Feyerabend, G., Pimbert, M., Farvar, M. T., Kothari, A., & Renard, Y. (2004). *Sharing power. Learning by dowing in co-management of natural resources throughout the world*. Cenesta, Tehran: IIED and IUCN/CEESP/CMWG.
- Boulanger, P.-M., & Bréchet, T. (2005). Models for policy-making in sustainable development: The state of the art and perspectives for research. *Ecological economics*, 55(2005), 337-350.
- Boulding, K. E. (1989). *Three Faces of Power*. Newbury Park, CA: Sage Publications.
- Bousquet, F. (2001). *Modélisation d'accompagnement, simulations multi-agents et gestion des ressources naturelles et renouvelables*. Mémoire pour l'obtention de l'Habilitation à Diriger les Recherches, Université de Lyon 1, Lyon.
- Bousquet, F., Bakam, I., Proton, H., & Le Page, C. (1998). CORMAS: Common-pool Resources and Multi-Agent Systems. *Lecture Notes in Artificial Intelligence*, 1416, 826-838.
- Bousquet, F., Barreteau, O., Mullon, C., & Weber, J. (1996). Modélisation d'accompagnement : systèmes multi-agents et gestion des ressources renouvelables. In *Quel environnement au XXIème siècle ? Environnement, maîtrise du long terme et démocratie*. Abbaye de Frontevraud.
- Bousquet, F., & Le Page, C. (2004). Multi-agent simulations and ecosystem management: a review. *Ecological Modelling*, 176, 313-332.
- Bruneau, M. (1977). *Recherches sur l'organisation de l'espace dans le nord de la Thaïlande*. Thèse de Doctorat, Université de Paris IV, Paris.
- Bruneau, M. (1978). Ray et utilisation des terres hautes dans la Thaïlande septentrionale. In *Etudes de géographie tropicale offertes à Pierre Gourou*.

- Bruneau, M. (2000). Pierre Gourou (1900-1999). *L'homme*, 153(Observer Nommer Classifier).
- Bruneau, M. (2002). Évolution des étagements ethnopolitiques dans les montagnes sino-indochinoises. *Hérodote* 107(4), 89-118.
- Brunet, R., Ferras, R., & Théry, H. (1993). *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*. Montpellier. Paris. : Reclus. La Documentation Française. .
- Calub, B. M. (2004). *Participatory Rural Appraisal Guidebook. 2nd ed.* Los Banos: University of the Philippines Los Banos-Farming Systems and Soil Resources Institute - Agricultural Systems Cluster and Bureau of Agricultural Research, Department of Agriculture.
- Carlsson, L., & Berkes, F. (2004). Co-management: concepts and methodological implications. *Journal of Environmental Management* 75, 65-76.
- Carnevale, J. P. (2006). Creativity in the outcomes of conflict. In M. Deutsch, P. T. Coleman & E. C. Marcus (Eds.), *Handbook of conflict resolution: theory and practice, 2nd edition* (2nd Edition ed., pp. 414-435). San Francisco: Jossey-Bass.
- Caron, P. (2005). À quels territoires s'intéressent les agronomes ? Le point de vue d'un géographe tropicaliste. *Natures Sciences Sociétés*, 13, 145-153.
- Castella, J.-C., Trung, T. N., & Boissau, S. (2005). Participatory Simulation of Land-Use Changes in the Northern Mountains of Vietnam: the Combined Use of an Agent-Based Model, a Role-Playing Game, and a Geographic Information System. *Ecology and Society*, 10(1), 27.
- Chambers, R. (1994). The origins and practice of participatory rural appraisal. *World Development*, 22(7), 953-969.
- Chambers, R., & Belshaw, D. (1973). *Managing rural development : lessons from Eastern Africa*. . Brighton: Institut of Development.
- Chambers, R., Pacey, A., & Thrupp, L. A. (1989). *Farmer first: farmer innovation and agricultural research*. Londres: Intermediate technology publications.
- Chartier, D., & Rodary, E. (2001). Géographie de l'environnement, écologie politique et cosmopolitique. *L'espace politique*, 1, 37-46.
- Checkland, P. (1981). *Systems thinking, systems practice*. Chichester: John Wiley and Sons.
- Cleaver, F. (2001). Institutions, agency and the limitations of participatory approaches to development. In B. Cooke & U. Kothari (Eds.), *Participation: the new tyranny?* (pp. 36-55). London, New York: Zed books.
- CMED. (1987). *Notre avenir à tous*. Oxford: Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement, Organisation des Nations Unies, Oxford University Press.

- ComMod, C. (2005). La modélisation comme outil d'accompagnement. *Natures Sciences Sociétés*, 13, 165-168.
- ComMod, C. (à paraître). La démarche d'accompagnement des processus de décision : références et questions transdisciplinaires
- Condominas, G. (1980). *L'espace social à propos de l'Asie du Sud-Est*. Paris: Flammarion.
- Cooke, B., & Kothari, U. (Eds.). (2001). *Participation: the new tyranny?* London, New York: Zed Books.
- Cornwall, A., & Gaventa, J. (2001). Bridging the gap: citizenship, participation and accountability. *PLA Notes, February 2001*(40), 32-36.
- Cornwall, A., Gujit, I., & Welbourn, A. (1999). Processus de reconnaissance. Défis méthodologiques posés à la recherche et à la vulgarisation agricoles. In I. Scoones & J. Thompson (Eds.), *La reconnaissance du savoir rural. Savoir des populations, recherche agricole et vulgarisation*. Paris - Wageningen: Karthala - CTA.
- Costanza, R., & Ruth, M. (1998). Using dynamic modelling to scope environmental problems and build consensus. *Environmental Management*, 22(2), 183-195.
- Coux, N., & Hubert, B. (2000). Promoting Collective Learning in a Land-Use Management Project : Thirteen Years Experience in Researcher Technician Partnership in the Cévennes, France. In M. Cerf, D. Gibbon, B. Hubert, R. Ison, J. Jiggins, M. Paine, J. Proost & N. Röling (Eds.), *Cow Up a Tree: Knowing and Learning for Change in Agriculture. Case Studies from Industrialised Countries*. (pp. 121-140). Paris: Institut National de la Recherche Agronomique.
- D'Aquino, P. (2002a). *Accompagner une maîtrise ascendante des territoires, prémices d'une géographie de l'action territoriale*. Mémoire d'habilitation à diriger les recherches. Université de Provence Aix Marseille 1, Aix en Provence.
- D'Aquino, P. (2002b). Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante. *L'espace géographique*, 2002(1), 2-22.
- D'Aquino, P. (2007). *Empowerment et participation : comment mieux cadrer les effets possibles des démarches participatives ?* Cirad.
- D'Aquino, P., Barreteau, O., Etienne, M., Boissau, S., Aubert, S., Bousquet, F., et al. (2002). *The Role Playing Games in an ABM Participatory Modeling Process: Outcomes from Five Different Experiments Carried out in the Last Five Years*. Paper presented at the IEMSS, 24-27 juin 2002, Lugano.
- D'Aquino, P., Etienne, M., Barreteau, O., Le Page, C., & Bousquet, F. (2001). Jeux de rôle et simulations multi-agents. In E. Malézieux, G. Trébuil & M. Jaeger (Eds.), *Modélisation des agroécosystèmes et aide à la décision* (pp. 373-390): Cirad - Inra.
- D'Aquino, P., Le Page, C., Bousquet, F., & Bah, A. (2003). Using Self-Designed Role-Playing Games and a Multi-Agent System to Empower a Local Decision-Making

- Process for Land Use Management: The SelfCormas Experiment in Senegal. *Journal of Artificial Societies and Social Simulation* 6(3), 5.
- Daré, W. (2005). *Comportements des acteurs dans le jeu et dans la réalité: indépendance ou correspondance ? Analyse sociologique de l'utilisation de jeux de rôles en aide à la concertation*. Thèse de Doctorat de l'Engref, Montpellier.
- Daré, W., Boutet, A., Barreteau, O., & Ferrand, N. (à paraître). Regards sociologiques sur la modélisation d'accompagnement : la légitimité en question.
- De Koning, K. (2002). Participatory appraisal and education for empowerment? *PLA Notes, 24: Critical Reflections from Practice*.
- Débat. (2002). Le local, le territoire et la "planification ascendante". *l'espace géographique, 1*.
- Delang, C. O. (2006). Not just minor forest products: The economic rationale for the consumption of wild food plants by subsistence farmers. *Ecological Economics, 59*(1), 73.
- Di Méo, G. (1998). *Géographie sociale et territoire*. Paris: Nathan Université.
- Donner, W. (1978). *The five Faces of Thailand : an Economic geography*. St Lucia, Queensland: University of Queensland Press.
- Dufumier, M. (2001). *Les projets de développement agricole, manuel d'expertise*. Karthala.
- Dufumier, M. (2002). Avant-propos : René Dumont, l'agronome, le tiers-mondiste, l'écologiste et l'écrivain. In M. Dufumier (Ed.), *Un agronome dans son siècle* (pp. 7-14). Paris: Karthala.
- Duke, R. D. (1974). *Gaming: the future's language*. New York: SAGE Publications, Halsted Press.
- Duncan, J., & Ley, D. (Eds.). (1993). *Place/Culture/Representation*. Londres/New York: Routledge.
- Dung, I. C., Ngien Nhi Gia, V., Le Anh, T., & Bousquet, F. (2005). Economic differentiation of rice and shrimp farming systems and riskiness case of Bac Lieu, Mekong Delta, Vietnam. In F. Bousquet, G. Trébuil & B. Hardy (Eds.), *Companion Modeling and Multi-Agent Systems for Integrated Natrural Resource Management in Asia* (pp. 211-235). Los Banos: International Rice Research Institute.
- Dupar, M., & Badenoch, N. (2002). *Environment, livelihoods, and local institutions. Decentralization in Mainland Southeast Asia*: World Resources Institute
- Dupont, C. (1994). *La négociation: conduite, théories et applications* Paris: Dalloz.
- Edmunds, D., & Wollenberg, E. (2001). A Strategic Approach to Multistakeholder Negotiations *Development and Change, 32*(2001), 231-253.

- Emelianoff, C. (2003). Environnement. In J. Lévy & M. Lussault (Eds.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (pp. 317-318). Paris: Belin.
- Etienne, M. (2003). Sylvopast : a multiple target role playing game to assess negotiation processes in sylvopastoral management planning. *Journal of Artificial Societies and Social Simulation*, 6(2).
- Etienne, M., Le Page, C., & Cohen, M. (2003). A Step-by-step Approach to Building Land Management Scenarios Based on Multiple Viewpoints on Multi-agent System Simulations. *Journal of Artificial Societies and Social Simulation*, 6(2).
- Eversol, R. (2003). Managing the pitfalls of participatory development: some insight from Australia. *World development* 31(5), 781-795.
- Ewers, K. (2001). Ordaining buddhist forests and fisheries? One of many elements of the emerging instutional landscape in forest management in Nan province, Thailand. *CM Newsletter of the IUCN collaborative management working group, commission on Environmental, Economic and Social Policy (CEESP)*, 5.
- Faysse, N. (2006). Troubles on the way: an analysis of the challenges faced by multi-stakeholder platforms. *Natural Resources Forum*, 30, 219-229.
- Ferber, J. (1995). *Les Systèmes Multi-Agents: vers une intelligence collective*. Paris: InterEditions.
- Fisher, R., & Ury, B. (1981). *Getting To Yes: Negotiating Agreement Without Giving In*. Boston: Houghton Mifflin.
- Flood, R. L., & Romm, N. R. A. (1995). Enhancing the process of methodology choice in Total Systems Intervention (TSI) and improving chances of tackling coercion. *Systems Practice*, 8(4), 377-408.
- Follett, M. P. (1940). Constructive Conflict. In H. C. Metcalf & L. Urwick (Eds.), *Dynamic administration: The Collected Papers of Mary Parker Follett* (pp. 30-49). New York: Harper.
- Formoso, B. (2000). *Thaïlande, Bouddhisme renonçant, capitalisme triomphant*. Paris: éditions CNRS.
- Freeman, R. (1984). *Strategic management: a stakeholder approach*. Boston: Pitman.
- Frémond, A. (1976). *La région, espace vécu*. Paris: PUF.
- Frémont, A., Chevalier, J., Hérin, R., & Renard, J. (1984). *Géographie sociale*. Paris: Masson.
- Friedberg, C. (1992). Représentations, classifications: comment l'homme pense ses rapports au milieu naturel. In M. Jollivet (Ed.), *Sciences de la nature, Sciences de la société. Les passeurs de frontières*: CNRS Editions.

- Funtowicz, S. O., Martinez-Alier, J., Munda, G., & Ravetz, J. R. (1999). Information tools for environmental policy under conditions of complexity. In *Environmental issues series No 9*: European Environment Agency.
- Funtowicz, S. O., & Ravetz, J. R. (1993). Science for the post-normal age. *Futures*, 25, 739-755.
- Funtowicz, S. O., & Ravetz, J. R. (1994). The worth of a songbird: ecological economics as a post-normal science. *Ecological Economics*, 10(3), 197-207.
- Gallais, J. (1960). La signification du village en Afrique soudanienne de l'ouest. *Cahier de sociologie économique*, 2, 128-162.
- Gallais, J. (1984). *Hommes du Sahel. Espaces, temps et pouvoirs. Le delta intérieur du Niger (1960-1980)*. Paris: Flammarion.
- Galland, X. (1998). *Histoire de la Thaïlande*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Ganjanapan, A. (1997). The politics of environment in northern Thailand: ethnicity and highland development programmes. In P. Hirsch (Ed.), *Seing forest for trees: environment and environmentalism in Thailand* (pp. 202-221). Chiang Mai: Silkworm books.
- Ganjanapan, A. (2002). Complexity of rights and legal pluralism in participatory watershed management. In X. Jianchu & S. Mikesell (Eds.), *Lanscapes of diversity: 3rd International Conference on Montane Mainland Southeast Asia (MMSEA 3)* (pp. 207-212). Lijiang, China: Yunnan Science and Technology Press.
- George, P. (1965). *La géographie active*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Giblin, B. (2001). De l'écologie à l'écologie politique : l'enjeu du pouvoir. De la nécessité de savoir penser l'espace. *Hérodote*, 100(2001/1).
- Giddens, A. (1984). *The Constitution of Society: Outline of the Theory of Structuration*. Cambridge Polity Press.
- Gilbert, N. (1995). Emergence in social simulation. In N. Gilbert & R. Conte (Eds.), *Artificial societies : the computer simulation of social life* (pp. pp 144-156). London: UCL Press.
- Gilmour, A., Walkerden, G., & Scandol., J. (1999). Adaptive management of the water cycle on the urban fringe: three Australian case studies. *Conservation Ecology*, 3(1), 11.
- Goffman, E. (1959). *The Presentation of Self in Everyday Life*. New York: Doubleday.
- Goodman, J. (1996). *Meet the Akhas*. Bangkok: White Lotus.
- Gourou, P. (1953). *L'Asie*. Paris: Hachette.
- Gourou, P. (1973). *Pour une géographie humaine*. Paris: Flammarion.

- Grataloup, C. (1996). *Lieux d'histoire. Essai de géohistoire systématique*. Montpellier: Cig Reclus,
- Grimble, R., & Wellard, K. (1997). Stakeholder Methodologies in Natural Resource Management: a Review of Principles, Contexts, Experiences and Opportunities. *Agricultural Systems*, 55(2), 173-193.
- Guèye, B. (1999). *Où va la participation ? Expériences de l'Afrique de l'ouest francophone*. London: International Institute for Environment and Development.
- Guijt, I., & Shah, M. (1998). Waking up to power, conflict and process In I. Guijt & M. Shah (Eds.), *The Myth of Community: Gender Issues in Participatory Development*. London: Intermediate Technology Publications.
- Gurung, T. R., Bousquet, F., & Trébuil, G. (2006). Companion modeling, conflict resolution, and institution building: sharing irrigation water in the Lingmuteychu Watershed, Bhutan. *Ecology and Society*, 11(2), 36.
- Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*. Paris: Fayard.
- Hardin, G. (1968). The Tragedy of the Commons. *Science*, 162, 1243-1248.
- Harding, R. (1998). *Environmental decision-making: the roles of scientists, engineers and the public*. Sydney: Federation Press.
- Healy, S. (1995). *Analyse de la diversification des systèmes de production agricoles à l'extrême Nord Thaïlande, influence sur la dégradation des terres*. . Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de l'Ecole National Agronomique de Toulouse. .
- Heyd, H., & Neef, A. (2004). *Participation of local people in water management*. Washington: International Food Policy Research Institute
- Hierniaux-Nicolas, D. (2003). Elysée Reclus. In J. Lévy & M. Lussault (Eds.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (pp. 770-771). Paris: Belin.
- Hildyard, N., Hegde, P., Wolvekamp, P., & Reddy, S. (2001). Pluralism, Participation and Power: Joint Forest Management in India. In B. Cooke & U. Kothari (Eds.), *Participation: the new tyranny?* (pp. 56-71). London, New York: Zed books.
- Hirsch, P. E. (1997). *Seeing Forest for Trees: Environment and Environmentalism in Thailand*. Chiang Mai: Silkworm Books.
- Hoare, P., Maneeratana, B., Songwadhana, W., Suwanmanee, A., & Sricharoen, Y. (2001). Relief Models, a Multipurpose Tool for Improved Natural Resource Management. The experience of the Upper Nan Watershed Management Project in Thailand. *ASEAN biodiversity*. (October-December 2001, January-March 2002.), 11-16.
- Holling, C. S. (1973). Resilience and stability of ecological systems. *Annual Review of Ecological Systems*, 4, 1-23

- Holling, C. S. (2001). Understanding the complexity of economic, ecological and social systems. *Ecosystems*, 4, 390-405.
- Houée, P. (1996). *Les politiques de développement rural*. Paris: INRA, Economica.
- Hubert, B., Ison, R., & Röling, N. (2000). The 'Problematique' with Respect to Industrialised-Countries Agricultures. In M. Cerf, D. Gibbon, B. Hubert, R. Ison, J. Jiggins, M. Paine, J. Proost & N. Röling (Eds.), *Cow Up a Tree: Knowing and Learning for Change in Agriculture. Case Studies from Industrialised Countries*. (pp. 13-30). Paris: Institut National de la Recherche Agronomique.
- Hurni. (1996). Soil conservation extension: a world perspective. In M. A. Z. Samran Sombatpanit, D.W. Sanders and M.G.Cook (Ed.), *Soil conservation extension : from concepts to adoption: Soil and water conservation society of Thailand*.
- Innes, J. E. (2004). Consensus Building : clarifications for the critics. *Planning theory*, 3(1), 5-20.
- IRRI. (1979). *Farm-Level Constraints to High Rice Yields in Asia: 1974-77*. Los Banos, Philippines: International Rice Research Institute.
- Jackson, M. C. (2000). *Systems approaches to management* (Vol. 302). New York: Kluwer Academic.
- Jager, W., Janssen, M., De Vries, H. J. M., De Greef, J., & Vlek, C. A. J. (2000). Behaviour in commons dilemmas: Homo economicus and Homo psychologicus in an ecological-economic model. *Ecological economics*, 35(2000), 357-379.
- Janssen, M. A., & De Vries, H. J. M. (1998). The Battle of Perspectives: a multi-agent model with adaptive responses to climate change. *Ecological Economics*, 26(1), 43-65
- Jésus, F. (2001). *P.A.C.T. A Pro-Active Conciliation Tool Analysing Stakeholders Inter-Relations*.
- Johnson, C., & Forsyth, T. (2002). In the Eyes of the State: Negotiating a ‘‘Rights-Based Approach’’ to Forest Conservation in Thailand. *World development*, 30(9), 1591–1605.
- Kijtewachakul, N. (2002). Evolution of Land Use and Bundles of Rights in Community-Based Upland Resource Management: A Case Study of Sopsai watershed, Nan Province, Northern Thailand. In X. Jianchu & S. Mikesell (Eds.), *Lanscapes of diversity, Yunnan Science and Technology Press, China. Proceedings of the 3rd International Conference on Montane Mainland Southeast Asia (MMSEA 3)* (pp. 55-78). Lijiang, Yunnan, China: Yunnan Science and Technology Press, China.
- Kirman, A. (1999). Aggregate activity and economic organisation. *Revue européenne des sciences sociales*, 37(113), 189-230.

- KKU. (1987). *Proceedings of the 1985 International Conference on Rapid Rural Appraisal*. Khon Kaen, Thailand: Rural Systems Research and Farming Systems Research Projects, Khon Kaen University.
- Kolb, D. A. (1984). *Experiential learning: experiences as sources of learning and development*. Englewood Cliffs: Prentice-Hall.
- Kunstadter, P., Chapman, E. C., & Sabhasri, S. (1978). *Farmers in the forest*. Honolulu: The University Press of Hawaii.
- Lacoste, Y. (1995). *Penser la terre. stratèges et citoyens: le réveil des géographes*. Paris: Autrement.
- Lansing, J. S., & Kremer, J. N. (1993). Emergent Properties of Balinese Water Temple Networks: Coadaptation on a Rugged Fitness Landscape. *American Anthropologist*, 95(1), 97-114.
- Latour, B. (2001). *Le métier de chercheur : regard d'un anthropologue*. Paris: Institut National de la Recherche Agronomique.
- Lavigne-Delville, P., & Mathieu, M. (2000). Diagnostic participatif, enjeu de pouvoir et processus social In P. Lavigne-Delville, N. E. Selamna & M. Mathieu (Eds.), *Les enquêtes participatives en débat. Ambitions, pratiques et enjeux* (pp. 497-536). Paris: GRET-Karthala-ICRA.
- Lavigne-Delville, P., Selamna, N. E., & Mathieu, M. (2000). *Les enquêtes participatives en débat, Ambition, pratiques et enjeux*. Paris: Karthala, ICRA, GRET.
- Le Meur, P.-Y. (2000). Les hautes terres du Nord en Transition. Développement, courtage et construction nationale. *Revue Tiers Monde*, XVI(162).
- Le Moigne, J. L. (1989). *La modélisation des systèmes complexes*: Dunod.
- Leach, M., & Fairhead, J. (2001). Plural perspectives and institutionnal dynamics: challenges for local forest management. *Agricultural Resources, Governance and Ecology*, 1(3/4), 223-242.
- Leeuwis, C. (2000). Reconceptualizing Participation for Sustainable Rural Development: Towards a Negotiation Approach. *Development and Change*, 31, 931-959.
- Leeuwis, C. (2004). *Communication for rural innovation. Rethinking agricultural extension* (Blackwell Science ed.). Oxford: Blackwell publishing Ltd.
- Lévy, J., & Lussault, M. E. (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* Paris: Belin.
- Lewis, P., & Lewis, E. (2002). *Peoples of the Golden Triangle*. Bangkok, Thaïlande: River Book.

- Lussault, M. (2003). Agir communicationnel. In J. Lévy & M. Lussault (Eds.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (pp. 49-50). Paris: Belin.
- Mathevet, R., Le Page, C., Etienne, M., Lefebvre, G., Poulin, B., Gigot, G., et al. (2007). ButorStar : a Role-Playing Game for Collective Awareness of Wise Reedbed Use. *Simulation & Gaming*, 38(2), 233-262.
- Mazoyer, M. (1987). *Rapport de synthèse*. Paper presented at the Colloque "Dynamique des systèmes agraires", Paris.
- Mazoyer, M., & Roudart, L. (1997). *Histoire des agricultures du monde: du néolithique à la crise contemporaine*. Paris, France: Éditions du Seuil.
- McKinnon, J., & Vienne, B. (1989a). *Hill tribes today*. Bangkok: White Lotus-Orstom.
- McKinnon, J., & Vienne, B. (1989b). Introduction: critical words for critical days. In J. McKinnon & B. Vienne (Eds.), *Hill tribes today*. Bangkok: White Lotus-Orstom.
- Mermet, L. (1993). *La nature comme jeu de société*. Paris: L'harmattan.
- Mermet, L. (2005). *Concertations orchestrées ou négociations décisives?* (Première partie du rapport final de la convention : « Choix d'aménagements hydrauliques : transformation des procédures et évolution des processus de décision - Quels enseignements pour la concertation et pour la gestion globale de la ressource en eau? »): Programme « Concertation, Décision et Environnement », Tome I. Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.
- Mermet, L., Billé, R., Leroy, M., Narcy, J.-B., & Poux, X. (2005). L'analyse stratégique de la gestion environnementale : un cadre théorique pour penser l'efficacité en matière d'environnement. *Natures Sciences Sociétés*, 13 127-137.
- Michener, V. (1998). The participatory approach: contradiction and co-option in Burkina Fasso. *World development*, 26(12), 2105-2218.
- Minar, N., Burkhart, R., Langton, C., & Askenazi, M. (1996). The Swarm simulation system: a toolkit for building multi-agent simulations. *Working Paper 96-06-042, Santa Fe Institute, Santa Fe*.
- Moity-Maïzi, P. (2000). Méthodes et mécanismes participatifs dans un programme d'écodéveloppement: l'altérité à l'épreuve des faits. In P. Lavigne-Delville, N.-E. Selamna & M. Mathieu (Eds.), *Les enquêtes participatives en débat. Ambitions, pratiques et enjeux* (pp. 91-118). Paris: GRET - Karthala - ICRA.
- Morin, E. (1977). *La méthode I. La nature de la nature*. Paris: Seuil.
- Moser, C. (1989). Gender planning in the Third World: meeting practical and strategic gender needs. *World Development*, 17(11), 1799-1825.
- Moss, S., & Edmunds, B. (2005). Towards Good Social Science. *Journal of Artificial Societies and Social Simulation*, 8(4), 13.

- Munoz, I., Paredes, M., & Thorp, R. (2007). Group Inequalities and the Nature and Power of Collective Action: Case studies from Peru. *World development*, 35(11), 1929-1946.
- Neef, A. (2004). *People's participation in natural resource management in northern Thailand - Paradgm shift or old wine in new bottles?* Paper presented at the 4th EUROSEAS Conference, 1-4 september 2004, Paris.
- Neef, A. (2005). Participatory approaches for sustainable land use in Southeast Asia: an overview. In A. Neef (Ed.), *Participatory approaches for sustainable land use in Southeast Asia* (pp. 3-32). Bangkok: White Lotus.
- Neef, A., Heidhues, F., Neubert, D., Friederichsen, R., Dang, N. T., & Ekasingh, B. (2003). Potential and limits of participatory research approaches for sustainable land use in Southeast Asia. In *The Uplands Program: Research for sustainable land use and rural development in mountainous regions of southeast Asia, report of results 2000-2003* (pp. 25-82.). Germany: Universität Hohenheim.
- Neef, A., Kirchmann, K., Schwarzmeier, R., & Sangkapitux, C. (2000). *Devolution of Resource Management, Tenure Security And Resource Conservation – Evidence from upland regions of Thailand and Vietnam*. Paper presented at the International Symposium II on Montane Mainland Southeast Asia (MMSEA): Governance in the Natural and Cultural Landscape, 1-5 July 2000, Chiang Mai, Thailand.
- Nelson, M. H. (2001). *Thailand: Problems with Decentralization?* Paper presented at the International Conference on Building Institutional Capacity, Jakarta, 2001.
- Nelson, N., & Wright, S. (1995). Participation and power. In N. Nelson & S. Wright (Eds.), *Power and participatory development. Theory and Practice* (pp. 1-18). London: Intermediate Technology Publications.
- Neubert, D. (2005). Are promises kept? Towards a framework for the evaluation of participatory research. In A. Neef (Ed.), *Participatory approaches for sustainable land use in Southeast Asia* (pp. 73-96). Bangkok: White Lotus.
- Norman, D., Simmons, E., & Hays, H. (1982). *Farming Systems in the Nigerian Savanna: Research and Strategies for Development*. Boulder, Colorado: Westview Press.
- North, M. J., Collier, N. T., & Vos, J. R. (2006). Experiences Creating Three Implementations of the Repast Agent Modeling Toolkit. *ACM Transactions on Modeling and Computer Simulation*, 16(1), 1-25.
- Oakley, P. (1991). *Projects with people: the practice of participation in rural development*. Geneva, : International Labour Office.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2000). Rendre compte des points de vue des acteurs: principes méthodologiques de l'enquête de terrain en sciences sociales In P. Lavigne-Delville, N. E. Selamna & M. Mathieu (Eds.), *Les enquêtes participatives en débat. Ambitions, pratiques et enjeux* (pp. 419-452). Paris: GRET-Karthala-ICRA.

- Ollagnon, H. (1989). Une approche patrimoniale de la qualité du milieu naturel. In N. Mathieu & M. Jollivet (Eds.), *Du rural à l'environnement, la question de la nature aujourd'hui*. (pp. 258-268). Paris: L'harmattan.
- Olsson, P., Folke, C., & Hahn, T. (2004). Social-ecological transformation for ecosystem management: the development of adaptive co-management of a wetland landscape in southern Sweden. *Ecology and Society* 9(4).
- Ongprasert, S., & Turkelboom, F. (1995). *20 years of alley cropping research and extension in the slopes of northern Thailand*. Paper presented at the conference Highland farming: soil and the future? 21-22 December 1995, Chiangmai, Thailand.
- Ostrom, E. (1990). *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Actions*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Ostrom, E. (2005). *Understanding institutional diversity*. New Jersey: Princeton University Press.
- Ostrom, E., Gardner, R., & Walker, J. (1994). *Rules, games & common-pool resources*. Michigan, USA: University of Michigan Press.
- Overdevest, C. (2000). Participatory democracy, representative democracy, and the nature of diffuse and concentrated interests: A case study of public involvement on a national forest district. *Society & Natural Resources*, 13, 685-696.
- Pain, R. (2004). Social geography: participatory research. *Progress in Human Geography* 28(5), 652-663.
- Pelissier, P., & Sautter, G. (1970). Bilan et perspectives d'une recherche sur les terroirs africains et malgaches (1962-1969). *Etudes rurales* 37, 38, 39, 7-45.
- Piaget, J. (2003). *La représentation du monde chez l'enfant*. Paris: Puf.
- Pijnenburg, B. (2004). *Keeping it vague. Discourses and practices of participation in rural Mozambique*. Wageningen University.
- Piveteau, V. (1995). *Prospective et territoire : apports d'une réflexion sur le jeu*. : Cemagref éditions.
- Polsky, C., Neff, R., & Yarnal, B. (2007). Building comparable global change vulnerability assessments: The vulnerability scoping diagram. *Global Environmental Change*, 17(3-4), 472-485.
- Pragong, K. (2000). *Recent Decentralization Plans of the Royal Forest Department and its Implications for Forest Management in Thailand*. Paper presented at the conference Decentralization and Devolution of Forest Management in Asia and the Pacific, Bangkok, Thailand.

- Pretty, J. (1998). Participatory Learning for Integrated Farming. In E.-L. Foo & T. D. Senta (Eds.), *Integrated Bio-Systems in Zero Emissions Applications. Proceedings of the Internet Conference on Integrated Bio-Systems*.
- Pretty, J. (2000). Des systèmes de recherche alternatifs pour une agriculture durable. In P. Lavigne-Delville, N. E. Selamna & M. Mathieu (Eds.), *Les enquêtes participatives en débat. Ambitions, pratiques et enjeux* (pp. 29-54). Paris: GRET-Karthala-ICRA.
- Pretty, J. (2003). Social capital and the collective management of resources. *Science*, 302, 1912-1914.
- Pretty, J. N. (1995). Participatory learning for sustainable agriculture. *World Development*, 23(8), 1247-1263.
- Pungprasert, V. (1989). Hill tribe people blamed for deforestation. In J. McKinnon & B. Vienne (Eds.), *Hill tribes today* (pp. 363-367). Bangkok: Golden Lotus.
- Puntasen, A. (1997). Tambon Councils and Community Forest Management. In P. Hirsch (Ed.), *Seeing Forests for Trees: Environment and Environmentalism in Thailand* (pp. 72-88). Chiang Mai: Silkworm Books.
- Rahnema, M. (1992). Participation. In W. Sachs (Ed.), *The development dictionary*. Londres.: Zed Books.
- Raison, J. P. (2002). Deux jeunes chercheurs dans le delta tonkinois : René Dumont et Pierre Gourou In M. Dufumier (Ed.), *Un agronome dans son siècle* (pp. 29-40). Paris: Karthala.
- Ramirez, R. (1999). Stakeholder analysis and conflict management. In D. Buckles (Ed.), *Cultivating peace : Conflict and Collaboration in Natural Resource Management* (pp. 101-128). Ottawa, Canada: International Development Recherche Center.
- Ramirez, R. (2001). Understanding the approaches for accommodating multiple stakeholders' interests. *Int. J. Agricultural Resources, Governance and Ecology*, 1(3/4), pp 264-285.
- Rawls, J. (1997). *Théorie de la justice*. Paris: Seuil.
- Reclus, E. (1876-1894). *Nouvelle géographie universelle : la terre et les hommes*. Paris: Hachette.
- Rerkasem, K., Rerkasem, B., & (1994). *Shifting cultivation in Thailand: its current situation and dynamics in the context of Highland Development* (Vol. 4). London: International Institute for Environment and development.
- Ribot, J. C. (2001). Integral local development: "accomodating multiple interests" through entrustment and accountable representation. *Int. J. Agricultural Resources, Governance and Ecology*, 1(3/4), 327-350.
- Ribot, J. C. (2002). *La Décentralisation Démocratique des Ressources Naturelles. Institutionnaliser la Participation Populaire*. Washington: World Resources Institute.

- Ricoeur, P. (1983). *Temps et Récit*. Paris: Seuil.
- Rola, A. C., & Coxhead, I. (2005). Economic development and environmental management in the uplands of Southeast Asia: challenges for policy and institutional development. *Agricultural economics*, 32(1), 243-256.
- Röling, N. G. (2002). Beyond the aggregation of individual preferences. Moving from multiple to distributed cognition in resource dilemmas. In C. Leeuwis & R. Pyburn (Eds.), *Wheelbarrows Full of Frogs. Social Learning in Rural Resource Management* (pp. 25-47). Asen: Royal Van Gorcum.
- Röling, N. G., Jiggins, J., & (1998). The ecological knowledge system. In N. G. Röling & M. A. Wagemakers (Eds.), *Facilitating Sustainable Agriculture : Participatory learning and adaptive management in times of environmental uncertainty*. (pp. 283-311). Cambridge: Cambridge University Press.
- Röling, N. G., & Wagemakers, M. A. (1998). A new practise : facilitating sustainable agriculture. In N. G. Röling & M. A. Wagemakers (Eds.), *Facilitating Sustainable Agriculture : Participatory learning and adaptive management in times of environmental uncertainty* (pp. 3-22). Cambridge: Cambridge University Press.
- Rondinelli, D. (1981). Government Decentralization in Comparative Perspective: Theory and Practice in Developing Countries. *International Review of Administrative Science*, 47(2), 133-145.
- Rossi, G. (1998). Etats, minorités montagnardes et déforestation en Asie du Sud-Est. *Cahiers d'outremer*, 51(204).
- Roth, R. (2004). On the colonial margins and in the global hotspots: Park-people conflicts in highland Thailand. *Asia Pacific Viewpoint*, 45(1), pp13-32.
- Rouchier, J., & Bousquet, F. (1998). Non merchant economy and multi-agent systems : an analysis of structuring exchanges. *Lecture Notes in Artificial Intelligence*, 1534, 111-124.
- Rowlands, J. (1995). Empowerment examined. *Development in Practice*, 5(2), 101-107.
- Rudd, M. A. (2000). Live long and prosper: collective action, social capital and social vision. *Ecological economics*, 34(1), 131-144.
- Rutherford, J. (2002). Institutions, Impacts and responses in the agrarian transformation of the mountains of northern Thailand. In X. Jianchu & S. Mikesell (Eds.), *Lanscapes of diversity. Proceedings of the 3rd International Conference on Montane Mainland Southeast Asia (MMSEA 3)* (pp. 55-78). Lijiang, China: Yunnan Science and Technology Press.
- Sajjapongse, A. (1997). *Preface in Farmers's adoption of soil conservation technologies*. Paper presented at the 9th annual meeting of the Asia Land management of sloping lands network, 15-21 septembre 1997, Bogor, Indonesia.

- Sato, J. (2003). Public Land for the People: The Institutional Basis of Community Forestry in Thailand. *Journal of Southeast Asian Studies*, 34(2), 329-346.
- Sautter, G., & Péliissier, P. (1964). Pour un atlas des terroirs africains. *L'Homme*, 4 (1), 56-72.
- Sayer, A., & Campbell, M. (2003). Research to integrate productivity enhancement, environmental protection and human development. In B. M. Campbell & J. A. Sayer (Eds.), *Integrated natural resource management. Linking productivity, the environment and development*. CABI publishing.
- Scoones, I., & Thompson, J. (2003). Participatory processes for policy change: reflections on the Prajateerpu e-forum. *PLA Notes*, 46, 51 - 57
- Scoones, I., & Thompson, J. (Eds.). (1999). *La reconnaissance du savoir rural. Savoir des populations, recherche agricole et vulgarisation*. Paris - Wageningen: Karthala - CTA.
- Seetisarn, M. (1995). *Shifting agriculture in northern Thailand: Present practices and problems*. Paper presented at the conference Montane Mainland Southeast Asia in Transition, 12-16 November 1995, Chiang Mai, Thailand.
- Sikor, T., & Nguyen, T. Q. (2007). Why May Forest Devoluton Not Benefit the rural Poor? Forest Entitlements in Vietnam's Central Highlands. *World development*, 35(11), 2010-2025.
- Simon, C. (2004). *Approche multi-agents pour une gestion pastorale et forestière concertée. Application aux espaces boisés de la Société Civile des Terres du Larzac*. Mémoire de fin d'études. Engref, Nancy.
- Soubeyran, O. (2003). Milieu. In J. Lévy & M. Lussault (Eds.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (pp. 617-620). Paris: Belin.
- Staszak, J.-F. (2003). Espace vécu. In J. Lévy & M. Lussault (Eds.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (pp. 340-341). Paris: Belin.
- Sudanti, I. (2001). *Soil erosion management : a key concern in water resources planning and development*. Paper presented at 5th Management of Soil Erosion Consortium (MSEC). Soil erosion management research in Asian catchments: methodological approaches and initial results. October 2001, Chiang Mai, Thailand.
- Suthipradit, S., & Boonchee, S. (1997). *Constraints to technology adoption of farmers in sloping land*. Paper presented at the 9th annual meeting of the Asia Land management of sloping lands network. Farmers's adoption of soil conservation technologies. 15-21 septembre 1997, Bogor, Indonesia.
- Sutthi, C. (1989). Highland agriculture: From better to worse. In J. McKinnon & B. Vienne (Eds.), *Hill tribes today* (pp. 107-142). Bangkok, Thailand: White Lotus-Orstom.
- Suwannarat, G. (1995). *Tragedy of the commons revisited : the case of the northern thai highlands*. Paper presented at the international conference Highland farming: soil and the future?, December 21-22 1995, Chiang Mai, Thailand.

- Tesfatsion, L., & Judd, K. (Eds.). (2006). *Handbook of Computational Economics, Volume 2: Agent-Based Computational Economics*. Amsterdam: North-Holland.
- Teyssier, A. (1995). La gestion de terroir. A review of a francophone concept and a case study of its application. *Rural Extension Bulletin*.
- Theerawong, S. (1996). Préface. In S. Sombatpanit, M. A. Zöbisvh, D. W. Sanders & M.G.Cook (Eds.), *Soil conservation extension : from concepts to adoption*. Soil and water conservation society of Thailand.
- Thibault, S. (2003). Complexité. In J. Lévy & M. Lussault (Eds.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (pp. 188-190). Paris: Belin.
- Thomas, D. E., Weyerhaeuser, H., & Sapathong, P. (2002). Improved tools for managing agroforestry landscapes in Northern thailand : pilot application of spatial analysis and negociation support systems. In X. Jianchu & S. Mikesell (Eds.), *Lanscapes of diversity. Proceedings of the 3rd International Conference on Montane Mainland Southeast Asia (MMSEA 3)* (pp. 381-400). Lijiang, Yunnan, China: Yunnan Science and Technology Press, China.
- Thong-Ngam, C., Shinawatra, B., Healy, S., & Trébuil, G. (1995). Farmers's resource management and decision-making in the context of changes in the Thai Highlands. In *Montane Mainland Southeast Asia in Transition*. Chiang Mai university.
- Trébuil, G. (1987). *Sathing Phra : un système agraire en crise au Sud de la Thaïlande*. Thèse de Doctorat. Institut National Agronomique Paris-Grignon, Paris.
- Trébuil, G. (1993). Agriculture pionnière, révolution verte et dégradation de l'environnement en Thaïlande : le cinquième dragon ne sera pas vert. *Tiers-Monde*, 134, 365-383.
- Trébuil, G., Bousquet, F., Baron, C., & Shinawatra-Ekasingh, B. (2002a). *Collective Creation of Artificial Worlds Can Help Govern Concrete Natural Resource Management Problems: A Northern Thailand Experience*. Paper presented at the International symposium on Sustaining Food Security and Managing Natural Resources in Southeast Asia: Challenges for the 21st Century. 8-11 January 2002, Chiang Mai, Thailand.
- Trébuil, G., Bousquet, F., Ekasingh, B., Baron, C., & Le Page, C. (2005). A multi-agent model linked to a GIS to explore the relationship between crop diversification and the risk of land degradation in northern Thailand highlands. In F. Bousquet, G. Trébuil & B. Hardy (Eds.), *Companion Modeling and Multi-Agent Systems for Integrated Natural Resource Management in Asia* (pp. 167-190). Los Banos, Philippines: International Rice Research Institute.
- Trébuil, G., Ekasingh, B., & Ekasingh, M. (2007). Agricultural Commercialisation, Diversification, and Conservation of Renewable Resources in Northern Thailand Highlands. *Moussons*, 9/10, 131-155.
- Trébuil, G., Kam, S. P., Turkelboom, F., & Shinawatra, B. (1997). Diagnoses at Field, Farm and Watershed Levels in Diversifying Upland Agroecosystems: Towards

- Comprehensive Solutions to Farmers' Problems. In M. J. Kropff, P. S. Teng, P. K. Aggarwal, J. Bouma, B. A. M. Bouman, J. W. Jones & H. H. v. Laar (Eds.), *Systems Approaches for Sustainable Agricultural Development: Applications of Systems Approaches at the Farm and Regional Levels. Proceedings from IRRI International Symposium* (pp. 99-114): Kluwer Academic Publishers, International Rice Research Institute.
- Trébuil, G., Shinawatra-Ekasingh, B., Bousquet, F., & Thong-Ngam, C. (2002). Multi-agent systems companion modelling for integrated watershed management: a northern Thailand experience. In X. Jianchu & S. Mikesell (Eds.), *Landscapes of diversity. Proceedings of 3rd International Conference on Montane Mainland Southeast Asia (MMSEA 3)* (pp. 349-358). Lijiang, Yunnan, China: Yunnan Science and Technology Press, China.
- Trébuil, G., Thong-Ngam, C., Turkelboom, F., Grellet, G., & Kam, S. P. (2000). *Trends of Land Use Change and Interpretation of Impacts in the Mae Chan Area of Northern Thailand*. Paper presented at the 2nd symposium on Montane Mainland Southeast Asia: Governance in the Natural and Cultural Landscape. 1-5 July 2000, Chiang Mai, Thailand.
- Tuan, Y.-F. (1990). *Topophilia. A study of Environmental Perception, Attitude and Values* (1^{ère} éd. 1974). New York: Morningside.
- Turkelboom, F. (1999). *On-farm diagnosis of steepland erosion in northern Thailand - Integrating spatial scales with household strategies*. K.U.Leuven, Leuven, Belgium.
- Turkelboom, F., Poesen, J., & Trébuil, G. (2008). The Multiple Land Degradation Effects of Land-Use Intensification in Tropical Steeplands: A Catchment Study from Northern Thailand. *Catena, A paraître*.
- Turkelboom, F., & Trébuil, G. (1998). A Multiscale Approach for On-Farm Erosion Research: Application to Northern Thailand Highlands. In F. W. T. Penning de Vries, A. Fahmuddin & J. Kerr (Eds.), *Soil Erosion at Multiple Scales: Principles and Methods for Assessing Causes and Impacts* (pp. 51-71). New York: Centre for Agriculture and Bioscience International & International Board for Soil Research and Management.
- Turkelboom, F., Trébuil, G., & Vejpas, C. (1996). Starting from the farmers' fields: on-farm analysis and development of conservation strategies on steeplands. In S. Sombatpanit, M. A. Zöbisvh, D. W. Sanders & M.G.Cook (Eds.), *Soil conservation extension : from concepts to adoption*. Soil and water conservation society of Thailand.
- Turner, B. L., Kasperson, R. E., Matson, P. A., McCarthy, J. J., Corell, R. W., Christensen, L., et al. (2003). A framework for vulnerability analysis in sustainability science. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 100(14), 8074–8079
- Ulrich, W. (1983). *Critical Heuristics of Social Planning: A New Approach to Practical Philosophy*. Bern: Haupt.

- Ulrich, W. (2003). Beyond methodology choice: critical systems thinking as critically systemic discourse. *Journal of the Operational Research Society* 54, 325-342.
- UN. (1993). *The Global Partnership for Environment and Development: A Guide to Agenda 21*: United Nations.
- UNWMP. (2003). *Upper Nan Watershed Management Project (1996-2003)*: Royal Forest Department, RFD & Danish Cooperation for Environment and Development, DANCED.
- Uphoff, N. T., Chen, J. M., & Goldsmith, A. A. (1979). *Feasibility and application of rural development participation : a state-of-the-art paper*. Ithaca, New York: Center for International Studies, Cornell University.
- Vaddhanaputhi, C. (1995). *Highland development: To whom's benefit?* Paper presented at the conference Highland farming: Soil and the future?, 21-22 December 1995, Chiang Mai, Thailand.
- van der Veen, R. G. W. (2000). Learning natural resource management. In I. Guijt, J. A. Berdegue & M. Loevinsohn (Eds.), *Deepening the basis of rural resource management, proceedings of a workshop* (pp. 15-21). The Hague, Netherlands: ISNAR and RIMISP.
- van Keer, K. (2003). *On-farm agronomic diagnosis of transitional upland upland rice swidden cropping systems in northern Thailand*. Unpublished PhD dissertation, K.U. Leuven, Belgium.
- van Paassen, A. (2004). *Bridging the gap: computer model enhanced learning about natural resource management in Burkina Faso*. Unpublished Phd thesis, Wageningen University and Research Center.
- van Paassen, A., & Patamadit, I. (2007a). *External Evaluation of the Mae Salaep Commod case study in Chiang Rai province, Northern Thailand*. Rapport interne. Programme fédérateur ADD (Agriculture et Développement Durable), projet "la modélisation d'accompagnement : une pratique de recherche en appui au développement durable"
- van Paassen, A., & Patamadit, I. (2007b). *External Evaluation of the Nan Commod case study, Northern Thailand*. Rapport interne. Programme fédérateur ADD (Agriculture et Développement Durable), projet "la modélisation d'accompagnement : une pratique de recherche en appui au développement durable"
- Veneklasen, L., & Miller, V. (2002). *A New Weave of Power, People and Politics: The Action Guide for Advocacy and Citizen Participation*. Oklahoma City: World Neighbors.
- Vermeulen, S. (2005). *Power Tools: Handbook to tools and resources for policy influence in natural resource management*. London: International Institute for Environment & Development.
- Vidal de La Blache, P. (1995). *Principes de géographie humaine. (1ère éd. 1921)*. Paris: Utz.

- Vienne, B. (1989). Facing development in the highlands : a challenge for thai society. In *McKinnon, J//B. Vienne* (Vol. White Lotus-Orstom.). Hill tribes today: Bangkok, Thailand.
- Vinck, D. (1999). Les objets intermédiaires dans les réseaux de coopération scientifique. *Revue Française de Sociologie* 40(2), 385-414.
- Vira, B., Dubois, O., Daniels, S., & Walker, G. (1998). Le pluralisme institutionnel dans le secteur forestier: Les outils analytiques et opérationnels. *Revue internationale des forêts et des industries forestières* 49(3).
- Walker, A. (2002). Forests and Water in Northern Thailand. *Chiang Mai University Journal*, 1(3), 215-244.
- Walker, B., Carpenter, S., Anderies, J., Abel, N., Cumming, G. S., Janssen, M., et al. (2002). Resilience management in social-ecological systems: a working hypothesis for a participatory approach. *Conservation Ecology*, 6(1), 14.
- Walters, C. J., & Hilborn, R. (1978). Ecological optimization and adaptive management. *Annual Review of Ecology and Systematics*, 9, 157-188.
- Weber, J. (1995a). *Gestion des ressources renouvelables : fondements théoriques d'un programme de recherche*. Paris: Cirad Green.
- Weber, J., & Bailly, D. (1993). Prévoir c'est gouverner. *Natures, sciences, sociétés*, 1(1).
- Weber, M. (1968). *Economy and Society: An Outline of Interpretive Sociology* New York: Bedminster Press.
- Weber, M. (1995b). *Économie et société*. Paris: Pocket.
- Weiss, G. (Ed.). (1999). *Multiagent Systems : a Modern Approach to Distributed Artificial Intelligence*: MIT Press.
- Wilensky, U. (1999). NetLogo: Center for Connected Learning and Computer-Based Modeling, Northwestern University, Evanston, IL.
- Wollenberg, E., Anderson, J., & Edmunds, D. (2001). Pluralism and the less powerful: accommodating multiple interests in local forest management. *Agricultural Resources, Governance and Ecology*, 1(3/4), 199-222.
- Wollenberg, E., Anderson, J., & Lopez, C. (2005). *Though all things differ : pluralism as a basis for cooperation in forests*. Bogor, Indonesia: CIFOR.
- Wongpreedee, A. (2007). *Decentralization in Thailand, 1992-2006: Its Effects on Local Politics and Administration*. Kyoto University, Kyoto.

TABLE DES SIGLES ET ACRONYMES

ADD : Agriculture Développement Durable

BATNA : Best Alternative To Non Agreement

CBNRM : Community-Based Natural Resource Management

CIRAD : Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

CIS : Communication and Innovation Studies

ComMod : Companion Modeling

Cormas : COMmon-pool Resources and Multi-Agent Systems

CMED : Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement

CPWF : Challenge Program Water for Food

LDD : Land Development Department

MARP : Méthode Accélérée de Recherche Participative

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

PAO : Provincial Administrative Organization

PLA : Participatory Learning and Action

PRA : Participatory Rural Appraisal

RFD : Royal Forestry Department

RRA : Rapid Rural Appraisal

SMA : Système Multi-Agents

SHADOC : Simulateur Hydro-Agricole Décivant les modes d'Organisation et de Coordination

TAO : Tambon Administrative Organization

UNWMP : Upper Nan Watershed Management Project

TABLE DES FIGURES ET TABLEAUX

Chapitre 1

Tableau 1.1. Typologie des démarches participatives selon Pretty (1995).

Encadré 1.1. Définitions des différentes formes de décentralisation selon Ribot (2002)

Chapitre 2

Figure 3.1. Le cycle d'apprentissage de Kolb, adapté de Kolb (1984).

Carte 2.1 : relevé topographique de l'Asie du Sud-Est continentale.

Encadré 2.1. Quelques caractéristiques physiques des hautes terres du Nord de la Thaïlande.

Chapitre 4

Figure 4.1. Cadre conceptuel construit et mobilisé pour analyser les hypothèses de recherche.

Figure 4.2. Classification des acteurs en fonction de leur influence et de leur importance par rapport à un enjeu donné, adapté de Grimble et Wellard (1997).

Chapitre 5

Tableau 5.1. Similarités entre jeux de rôles et systèmes multi-agents, d'après Barreteau & Bousquet (2001, p. 169)

Figure 5.1. Représentation d'un agent en interaction avec son environnement et les autres agents (d'après Ferber (1995) dans (Bousquet & Le Page, 2004)).

Figure 5.2. Modes de communication possibles entre acteurs, d'après Duke (1974, p. 22)

Figure 5.3. Principes méthodologiques de mise en œuvre du processus ComMod communs aux deux expériences de Mae Salaep et Nan au Nord de la Thaïlande.

Carte 5.1. Localisation des deux sites dans le Nord de la Thaïlande.

Encadré 5.1. Les Systèmes Multi-agents et les théories économiques alternatives.

Chapitre 6

Tableau 6.1. État de la différenciation socio-économique entre les exploitations agricoles à Mae Salaep dans la province de Chiang Raï au nord de la Thaïlande, 2005.

Figure 6.1. Les trois cycles ComMod implémentés à Mae Salaep depuis 2002.

Figure 6.2. Évolution des interactions clefs discutées au cours des trois cycles ComMod à Mae Salaep entre 2002 et 2005.

Figure 6.4. Caractérisation des relations de pouvoir dans la situation initiale entre les participants du processus ComMod conduit en 2005 dans le village de Mae Salaep, province de Chiang Raï, Nord Thaïlande.

Figure 6.5. Obstacles à l'émergence d'un processus de concertation équitable sur l'élaboration d'un projet hydro-agricole financé par le TAO à Mae Salaep en 2005.

Figure 6.6. Matrice indiquant l'importance et l'influence relatives des principaux acteurs concernés par la question de l'eau à Mae Salaep en 2005.

Encadré 6.1. L'identité du peuple Akha.

Encadré 6.2. Structure et fonctionnement du TAO de Mae Salong Noi.

Chapitre 7

Tableau 7.1. Principaux partenaires ayant participé à la mise en œuvre du troisième cycle ComMod à Mae Salaep en 2005.

Tableau 7.2. Chronogramme du troisième cycle du processus ComMod à Mae Salaep indiquant le degré de participation des acteurs locaux.

Figure 7.1. Les cinq étapes d'un cycle ComMod à Mae Salaep.

Figure 7.2. Cartes de rôle du jeu Mae Salaep 3 sur la gestion de l'eau agricole.

Figure 7.3. Plateau de jeu en trois dimensions représentant le bassin versant du village, avec les parcelles des 12 joueurs positionnées autour des ruisseaux.

Figure 7.4. Règles bio-physiques concernant le volume d'eau des ruisseaux pour l'irrigation.

Figure 7.5. Similarités entre l'interface du modèle SMA et le plateau du jeu de rôles.

Figure 7.6. Diagramme de classe simplifié du modèle Mae Salaep 3 sur la gestion de l'eau.

Encadré 7.1. Sélection des participants à l'atelier ComMod conduit à Mae Salaep les 16, 17 et 18 juillet 2005.

Chapitre 8

Tableau 8.1. Éléments de réponse faisant référence au réalisme du jeu concernant la gestion de l'eau agricole, extraits des entretiens individuels conduits le lendemain du jeu à Mae Salaep le 17 juillet 2005.

Tableau 8.2. Éléments de réponse à la question « Le jeu vous a-t-il permis de mieux comprendre les situations des autres villageois ? », extraits des entretiens individuels conduits à Mae Salaep les 6 et 7 Août 2005.

Tableau 8.3. Éléments de réponse faisant référence aux spécificités du jeu de rôles comme catalyseur de discussions, extraits des entretiens individuels conduits à Mae Salaep les 6 et 7 Août 2005.

Tableau 8.4. Éléments de réponse à la question « Est-il possible dans la réalité de changer les règles actuelles d'accès à l'eau agricole comme dans la session de jeu de l'après-midi? » dans les entretiens individuels conduits à Mae Salaep le 17 juillet 2005.

Tableau 8.5. Éléments de réponse aux questions « Avez-vous continué à discuter après l'atelier ? Avec les participants ou les non participants ? A quel sujet ? » recueillis au cours des entretiens individuels conduits à Mae Salaep auprès des participants les 6 et 7 août 2005.

Figure 8.1 Photographie du plateau de jeu à la fin du premier tour de la première session de jeu à Mae Salaep.

Figure 8.2. Évolution des revenus agricoles annuels pour quatre bénéficiaires d'une retenue collinaire dans le cas d'un partage de l'eau proportionnel aux surfaces à irriguer (à gauche) et dans le cas d'un partage de l'eau plus égalitaire entre exploitations (à droite).

Encadré 8.1. Description des interactions entre les participants autour de l'accès à l'eau lors du premier tour du jeu à Mae Salaep.

Encadré 8.2. Extraits d'enquêtes illustrant la récurrence du thème « on réfléchit mieux à plusieurs que tout seul » dans les entretiens individuels conduits les 6 et 7 août 2005 à Mae Salaep.

Chapitre 9

Tableau 9.1 Règles collectives de collecte de l'Arenga mises en place dans les trois hameaux du village de Ban Nam Ki.

Figure 9.1 Les principaux changements socio-économiques et agro-écologiques (et leurs interactions) ayant influencé l'évolution des systèmes agraires de Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng, district de Thawangpha, province de Nan.

Figure 9.2. Revenu total annuel des 33 exploitations enquêtées en fonction de leur surface cultivée par actif à Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng, district de Thawangpha, province de Nan.

Figure 9.3. Parts relatives des produits forestiers non ligneux et des produits agricoles dans la formation du revenu total de 33 exploitations à Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng, district de Thawangpha, province de Nan.

Figure 9.4. Fonctionnement socio-économique des exploitations de type A à Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng, district de Thawangpha, province de Nan.

Figure 9.5. Fonctionnement socio-économique des exploitations de type B à Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng, district de Thawangpha, province de Nan.

Figure 9.6. Fonctionnement socio-économique des exploitations de type C à Ban Ki et Ban Paeng, district de Thawangpha, province de Nan.

Figure 9.7. Les multiples facettes (et leurs interactions) du conflit entre le parc national de Nanthaburi et les villages Miens de Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng à Nan en 2006.

Figure 9.8. Matrice indiquant l'importance et l'influence relatives des principaux acteurs concernés par le conflit opposant le parc national aux villages de Ban Nam Paeng et Ban Nam Ki à Nan en 2006.

Figure 9.9. Obstacles initialement identifiés à l'émergence d'un processus de concertation équitable entre le parc national et les villages de Ban Nam Paeng et Ban Nam Ki à Nan en 2006.

Carte 9.1. Carte d'occupation des terres de la province de Nan, indiquant la localisation du nouveau parc national de Nanthaburi²²⁵ et des villages de Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng.

Chapitre 10

Tableau 10.1. Principaux partenaires ayant participé à la mise en œuvre du processus ComMod à Nan en 2006.

Tableau 10.2. Chronogramme du processus ComMod conduit à Nan indiquant le degré de participation des acteurs locaux (villageois et administrations) aux différentes étapes du processus.

Figure 10.1. Les deux cycles ComMod implémentés à Nan.

Figure 10.2. Le plateau de jeu utilisé à Ban Nam Ki en juin 2006.

Figure 10.3. Règles écologiques simplifiées de régénération des produits forestiers au cours d'un tour de jeux (une année culturelle) à Nan en juin 2006.

Figure 10.4. Photographies du plateau de jeu utilisé en juin 2006 à Ban Nam Paeng dans les scénarios sans parc national (à gauche) et avec parc national (à droite).

Figure 10.5. Les interfaces spatiales du modèle SMA non autonome correspondant aux plateaux de jeu utilisés dans les villages de Ban Nam Ki (à gauche) et de Ban Nam Paeng (à droite).

Figure 10.6. Diagramme de classe représentant la structure du modèle conceptuel des différents outils de simulation utilisés dans le processus ComMod à Nan.

Figure 10.7. Boîtes de dialogue s'ouvrant au cours des simulations pour permettre aux participants réels d'indiquer les décisions qu'ils souhaitent faire prendre à leur avatar.

Figure 10.8. Boîtes de dialogue s'ouvrant au cours des simulations pour indiquer au participant que l'action choisie est impossible du fait des contraintes imposées par le modèle.

²²⁵ Nanthaburi est le nom de l'ancien royaume indépendant qu'occupait l'actuelle province de Nan

Figure 10.9. Petits cartons illustrant les différents problèmes soulevés par les acteurs à propos de l'officialisation du parc national de Nanthaburi.

Figure 10.10. Plateau du jeu de rôles et interface spatiale du modèle SMA utilisés lors de l'atelier réunissant des participants des deux villages et les agents du département des forêts et du parc national à Nan en décembre 2007.

Chapitre 11

Tableau 11.1. Caractéristiques du jeu de rôles considérées comme les plus réalistes par les participants à Nan. Analyse des entretiens individuels menés les 17 et 18 juin 2006.

Tableau 11.2. Éléments de réponse à la question « À quoi avez-vous continué à penser après le jeu ? ». Analyse des entretiens individuels menés à Nan les 17 et 18 juin 2006.

Tableau 11. 3. Éléments de réponse à la question « Qu'avez-vous appris au sujet des autres participants ? » au cours des entretiens menés à Nan les 17 et 18 juin 2006.

Tableau 11. 4. Réponses des participants villageois à la question « Qu'avez-vous appris au sujet des agents du parc national ? » suite à l'atelier de décembre 2006 à Nan.

Figure 11.1. Photographie du tableau à Ban Nam Paeng illustrant les différentes préoccupations des villageois concernant l'établissement du parc national de Nanthaburi.

Figure 11.2. Délimitation du parc national sur le plateau de jeu par un agent du parc (à gauche et au centre), suivie de discussions entre eux et les participants villageois (à droite), lors de l'atelier à Nan en décembre 2006.

Figure 11. 3. Résultats du processus de sélection individuelle des deux problèmes considérés par les participants comme les plus importants à débattre.

Figure 11.4. Réponses données par les villageois à des questions sur l'évaluation de l'atelier au cours des entretiens menés à Nan les 22 et 23 décembre 2006.

ANNEXES

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1. Guide d'entretiens utilisés pour évaluer les effets des deux processus ComMod

Annexe 2. Supports du jeu de rôles Mae Salaep 3

Annexe 3. Extraits de code du modèle SMA MaeSalaep

Annexe 4. Supports du jeu de rôles générique de Nan

Annexe 5. Extraits de code du modèle SMA NanGame

Annexe 6. Simulations SMA avec le modèle NanGame

Annexe 7. Memorandum Of Understanding signé à la fin du dernier atelier à Nan

ANNEXE 1. GUIDES D'ENTRETIEN UTILISÉS POUR L'ÉVALUATION DES EFFETS DES DEUX PROCESSUS COMMOD

Guide d'entretien utilisé auprès des participants à Mae Salaep le 17 juillet 2005, le lendemain du jeu de rôles.

1. Assessment of the game

What do you think of the representation of the water system in the game? Is it realistic? Why? Is there any feature missing?

2. Your role and decisions in the game (specific questions to each player, example from player B4)

- a. Did you know you would be so indebted at the beginning? Would you do this in real life (to get indebted to invest in Oolong tea)?
- b. In year 1, you decided to go to Malaysia. Why? To invest in plantations? Would you do the same in real life?
- c. In year 3, you had no more debts and you had quite a lot of money, but you decided to go in Taiwan. Why?
- d. When Pini wanted to put his pipe upper than yours, you refused. What would happen in real life in such a situation? If Pini had asked you to talk and to share the water, what would have you said? Do people share water in real life? Why?

3. Individual opinion on the scenario tested in the afternoon to improve water management

- a. In the morning gaming session, very few people had access to water. Is it similar in reality? Is it a problem? Why?
- b. What do you think of the solution proposed in the game (i.e. the two small reservoirs)?
- c. Can you elaborate on this solution? Is it feasible? Why? Any other idea?
- d. What could be done for the villagers who are above the streams and who could not benefit from such reservoirs?
- e. Players from group 1 decided to set up collective regulations to share the water from the dam. Is it possible in reality? If there is a small amount of water, do you think people would accept to share it?
- f. Do you think the game can be useful to discuss and solve the problems related to water? How?
- g. Did the game contribute to improve the communication with TAO staff? How far? If yes, how to build on this improvement?

4. Assessment of the collective learning process

- a. Did you like playing the game? Why?
- b. What did you learn from the game this time?
- c. What did you learn from playing with other villagers?
- d. What did you learn from the discussion with the TAO president?
- e. Did it change your way of thinking, understanding the situation?
- f. Would you like to play the game again? What for? A game about which topic?

Guide d'entretien utilisé auprès des participants à Mae Salaep les 6 et 7 août 2005, trois semaines après l'atelier du jeu de rôles.

1. General evaluation of interest

- a. What did you find the most interesting in the game? Why?
- b. Why was it important to play the game?
- c. Do you think such a game can be useful for the village in the future? What for?

2. General evaluation of individual impact

- a. Did you continue to think about the game & discussions after the research team went back to Bangkok? What did you think about?
- b. Did the game & discussions give you new ideas for real life?
- c. What do you understand now better thanks to the game (in general)?
- d. In particular regarding water, what do you understand better?
- e. Did the game allow you to understand better the other villager's situations?
- f. Did it change your way of thinking about the future?

3. Evaluation of collective impact

- a. After the game, did you continue to discuss about the game with other people? With players or non players?
- b. What did you discuss about with other players and with non players?
- c. What were the reactions of the non players?

4. Evaluation of the evolution of the idea of the two dams tested in the afternoon

- a. In the game, in the afternoon, some players suggested to test an idea to solve the water problem: do you remember what was this idea, and whose idea it was ?
- b. Do you agree with this idea?
- c. Do you have another idea to solve the problem of water?
- d. Did you continue to discuss about the idea of the small collective dams after the game? With other players or non players? What was their reactions?
- e. Do you think it is feasible in reality? What would be the obstacles?
- f. Do you think TAO should support this kind of project or do you think it is not the priority now for the village?
- g. Do you think TAO would agree to support such a project? What would be the obstacles?

5. Evaluation of the potential of the game to facilitate cooperation

- a. A collective dam would force the villagers to cooperate. Do you think villagers would cooperate? What would be the difficulties of such a cooperation?
- b. Do you think the game could facilitate such a cooperation? Why?
- c. Do you think the last game made all the players more ready to cooperate?

6. Evaluation of the interest to make more participatory simulations

- a. On the third day, we made some simulations with the computer and the players had to discuss together to share the water "in the model": did you find this interesting? Why?
- b. Would you be interested to play again with the computer? What for?
- c. Would you like to play alone or with other people? Why? With who?
- d. Which scenario you would be interested to play with the computer?

Guide d'entretien utilisé auprès des participants à Nan les 17 et 18 juin 2006, au lendemain des premiers ateliers dans les villages.

1. General assessment of the game

- a. Did you like playing this game? Why?
- b. Do you think it is useful? Why?
- c. Were there elements that were not very easy to understand? Which ones?
- d. Do you think the game was realistic? Why?
- e. What did you find the most realistic? What did you find the less realistic?
- f. Do you have ideas to make the game more realistic?

5. Assessment of learning effects

- a. Did you continue thinking about the game after playing? Think about what?
- b. What did you learn thanks to the game?
- c. What did you learn about the situation regarding the National Park?
- d. What did you learn about the other participants?
- e. Do you think the game helped the villagers to think collectively? Why?
- f. Do you think the game helped the villagers to think about the future? Why?
- g. Did you speak about the game with other people? Who (players or non players)? About what? What were their reactions?

6. Better understanding of decisions in the game (specific questions to each player, example B2_Ki)

- a. Why did you decide to send one family member work off-farm in year 2?
- b. Before the NP settled, you did not plant lychee, and then when the NP settled, you decided to plant two plots of lychee. Why?
- c. In the game, in year 1, you had enough labor to take 4 Arenga every year, but you took only 2. Why?
- d. In the game, did participants discuss before collecting Arenga and other forest products?
- e. Why did you take forest products from community forest only and not from upper forest? Is it similar in reality?
- f. Did you notice that in the game the quantity of forest products for self consumption decreased? Did you discuss about it with other players?
- g. In the game, when the NP announced the rule, villagers decided to break the rule on the second year. Why? Did they discuss together about it? Would they do like this in reality?

7. Individual opinion about subjects collectively discussed

- a. What problems did you have with the NP in the game?
- b. Do you think such problems can occur in reality?
- c. Do you think the game can be useful to solve the problems related to National Park? How?
- d. Do you think it could be useful to show what happened during this game to the chief of National Park? Why?
- e. Would you like to play again? What for?
- f. Do you see any other problem that could be discussed in the game?
- g. Who else should be invited in the next game?

Guide d'entretien utilisé auprès des participants à Nan en septembre et en octobre 2006, trois mois après les premiers ateliers dans les villages.

1. Did you continue thinking about the game & discussions after the research team went back to Bangkok?
2. Did the game & discussions give you new ideas for real life?
3. Did you continue thinking about the situation regarding the National Park?
4. Did the game allow you to understand better the other villager's situations?
5. After the game, did you continue to discuss about the game with other people? With players or non players? About what?
6. Did you assist to any meeting where people discussed about the game or about the National Park? What did they say? What did you think?
7. Did you discuss with other people about what would be the problems in the village if the National Park came? Which are the most important problems? Do all villagers agree on this matter?
8. What would be a good solution regarding the National Park issue in your opinion? How to achieve this? Do you think that cooperation between villagers and National Park is possible?
9. Do you think the game could be useful for that?

Supplementary questions for village leaders

10. Are there people who came and speak to you about the National Park since the game? Who? Said what?
11. Did you organize any meeting in the village since the game? About which topic? Did you speak about the game? About the National Park?
12. Did you meet any other people outside the village about it since the game, like TAO president, RFD officers, other village headmen, etc.? Did you discuss about the National Park issue with them?

Guide d'entretien utilisé auprès des participants villageois à Nan les 22 et 23 décembre, au lendemain du dernier atelier.

1. General assessment

- a. Do you think these two days were useful? (0 1 2 3) (*Why?*)
- b. Was it easy to understand the game and the discussions? (0 1 2 3) (*What was not very easy to understand?*)

2. Individual opinion about subjects collectively discussed

- a. In the game, did you discuss with other villagers before collecting the forest products? (*Why did villagers collect just a few forest products?*)
- b. Is there something you wanted to say during the discussions but you could not say it, or people did not listen?
- c. Did you agree with the choice of problems made in your small group?
- d. What did you think about the boundaries and the rules decided by the National Park during the game?
- e. What do you think about the fact that the chief of the National Park did not come?

3. Learning effects

- a. Would have you preferred to make the meeting with one or two villages? What were the advantages & disadvantages of having the two villages together?
- b. Did these two days allow you to better communicate with other villagers and to better understand them? (0 1 2 3) (*What did you learn about them?*)
- c. Did these two days allow you to better communicate with National Park and Forest officers and to better understand them? (0 1 2 3) (*What did you learn about them?*)
- d. Did you get new ideas for forest management in the future, to solve problems related to National Park? (0 1 2 3)

Guide d'entretien utilisé auprès des participants du parc national à Nan les 22 et 23 décembre, au lendemain du dernier atelier.

1. General assessment

- a. Do you think these two days were useful ? (0 1 2 3) (*Why?*)
- b. Was it easy to understand the game and the discussions? (0 1 2 3) (*What was not very easy to understand?*)

2. Better understanding of observed behaviours

- a. Can you explain more why you put the boundary and the rules like this in the game? Is it like this in reality?
- b. Why did you leave a community forest for villagers on one side of the board ?

3. Individual opinion about subjects collectively discussed

- a. Is there something you wanted to say during the discussions but you could not say it, or people did not listen?
- b. Did you agree with the choice of problems made in your small group?
- c. Villagers think that NTFP are an important subject to discuss, but for you it is not important: what do you think about this?

4. Learning effects

- a. Would have you preferred to make the meeting with one or two villages? What were the advantages & disadvantages of having the two villages together?
- b. Did these two days allow you to better communicate with villagers and to better understand them? (0 1 2 3) (*What did you learn about them?*)
- c. Did these two days allow you to better communicate with forest officers and to better understand them? (0 1 2 3) (*What did you learn about them?*)
- d. Did you get new ideas for forest management in the future, to solve problems with villagers? (0 1 2 3)

ANNEXE 2. SUPPORTS DU JEU DE RÔLES MAE SALAEP 3

Panneaux affichés au mur

CREDIT สินเชื่อ		OFF-FARM รับจ้าง		
TYPE OF PLAYER ประเภท ของผู้เล่น	MAXIMUM LOAN (Baht) เงินกู้สูงสุด (บาท)	INCOME (+) (Baht/year) รายได้ + (บาท/ปี)	INVESTMENT (YEAR 1) (-) การลงทุน (ปีที่ 1)	
A	2,000	TAIWAN ไต้หวัน 100,000 (2 YEARS) (2 ปี)	60,000	
B	10,000	MALAYSIA มาเลเซีย 25,000 (2 YEARS) (2 ปี)	5,000	
C	20,000	BANGKOK, CHIANG MAI กรุงเทพฯ, เชียงใหม่ 10,000 (1 YEAR) (1 ปี)	-	
		IN VILLAGE ภายในหมู่บ้าน 3,000	-	

Figure A1.2 : panneaux indiquant le montant maximum du crédit autorisé par type d'agriculteur et les choix d'activités hors-exploitation.

PERENNIAL CROPS พืชผลจากไม้ยืนต้น			OTHER LAND-USE การใช้ที่ดินอื่น ๆ	
PRODUCT FROM YEAR 2 ผลผลิตจากปีที่ 2	NET INCOME (BAHT/RAI) รายได้สุทธิ (บาท/ไร่)	INVESTMENT (1 st YEAR) (BAHT/RAI) เงินลงทุน (บาท/ไร่)		NET INCOME (BAHT/RAI) รายได้สุทธิ (บาท/ไร่)
ASSAM TEA ชาอัสสัม	2,500	3,000	ANNUAL CROPS (rice, maize...) พืชล้มลุก (ข้าว, ข้าวโพด)	1,500
GOLONG TEA ชาอูหลง	0 ถ้าไม่มี การชลประทาน 0 if no irrigation 20,000	20,000	INTERCROPPING การปลูกพืช ร่วมกัน	750
LYCHEE ลิ้นจี่ (Low. HIGH PRICE) (ราคา ต่ำ-สูง)	IRRIGATED มีการชลประทาน 2,000 - 6,000 NOT IRRIGATED ไม่มีการชลประทาน 1,000 - 1,500	2,500	FALLOW ไร่หมุนเวียน	0

Figure A1.3 : panneaux indiquant les choix de culture possibles dans le jeu.

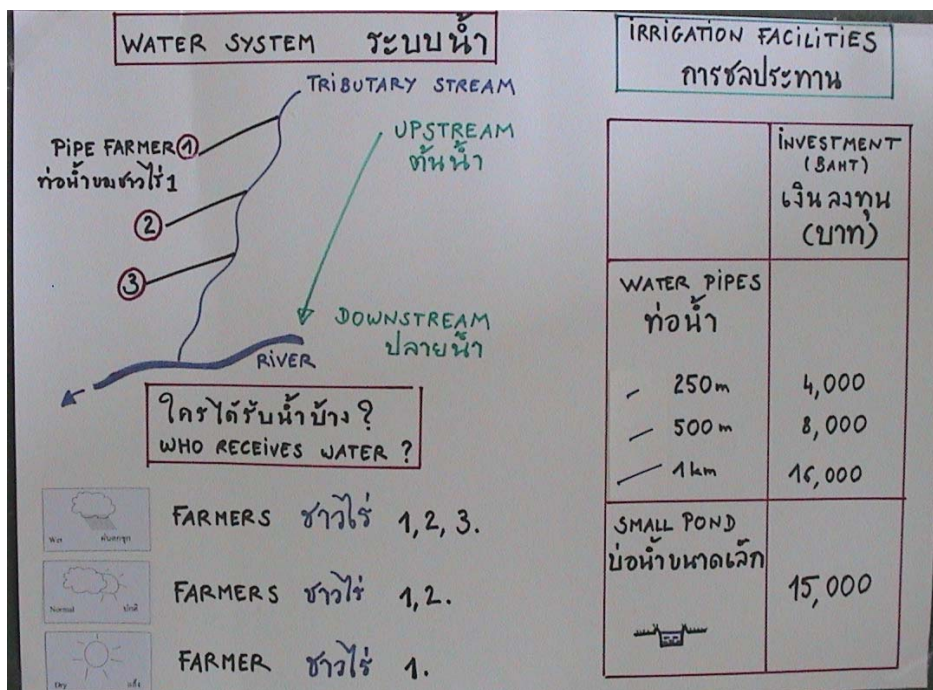


Figure A1.4 : panneau synthétisant les informations relatives à l'eau d'irrigation dans le jeu.

Cartes de rôles

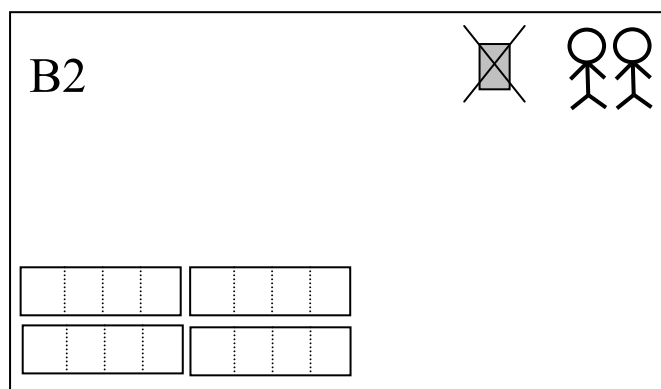


Figure A1.1 : carte rôle du joueur B2 possédant 4 parcelles de 4 raï et deux actifs familiaux et ne possédant pas de carte d'identité.

Player	Number of plots	Size of plots (rai)	Number of workers	ID card	Initial capital (Bahts)
A1	3	2	2	Yes	5000
A2	3	2	1	Yes	5000
A3	4	2	2	No	5000
B1	3	4	2	Yes	15000
B2	4	4	2	No	15000
B3	4	4	2	No	15000
B4	5	4	2	Yes	15000
B5	5	4	3	Yes	15000
B6	6	4	3	Yes	15000
C1	5	6	2	Yes	60000
C2	6	6	3	Yes	60000
C3	7	6	4	Yes	60000

Tableau A1.1 : synthèse des informations relatives aux conditions initiales des 12 joueurs.

Cartes des activités hors-exploitation



Figure A1.5 : cartes distribuées aux joueurs en fonction de leur choix d'activités hors-exploitation.

Supports du plateau de jeu



Figure A1.6 : plateau de jeu représentant le sous-bassin versant villageois avec une rivière de bas-fond et deux ruisseaux autour desquels sont disposées les parcelles des joueurs.



Figure A1.7 : détail du plateau de jeu illustrant l'usage de *post-it* de différentes couleurs pour représenter les cultures annuelles et d'épingles pour les cultures pérennes.



Figure A1.8 : détail du plateau de jeu illustrant l'usage de pailles pour représenter les tuyaux d'irrigation, et de *post-it* bleus pour représenter les bassins creusés.

Des abaques pour le calcul des revenus

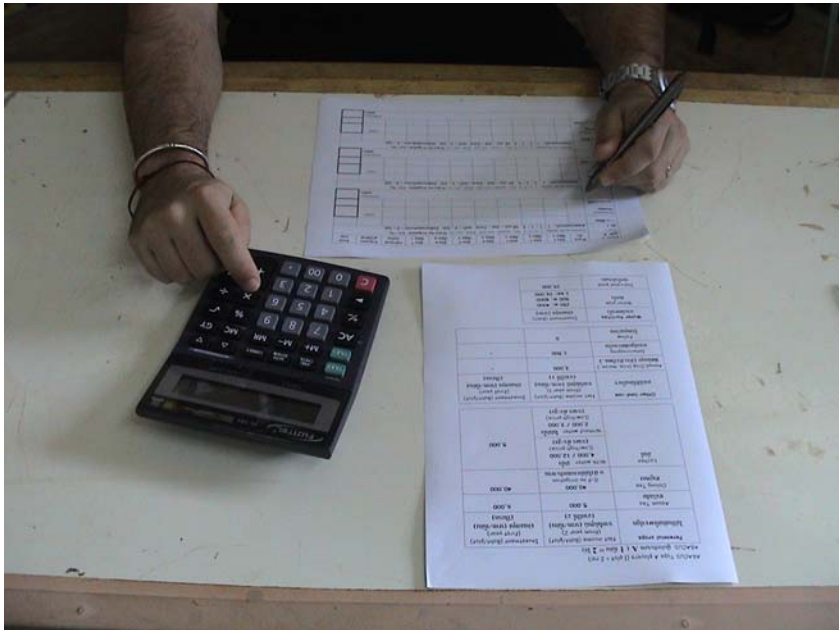


Figure A1.9 : usage d'abaques et d'une calculatrice pour le calcul des revenus familiaux annuels de chaque joueur à la fin de chaque tour de jeu.

ANNEXE 3. EXTRAITS DE CODE DU MODÈLE SMA MAESALAEP

A l'intention des experts en SMA souhaitant connaître le contenu de notre modèle ou au contraire des curieux désireux d'entrevoir l'univers du Smalltalk, cette annexe fournit des extraits du code de la dernière version du modèle SMA MaeSalaep conçu au cours du processus ComMod à Mae Salaep à l'aide de la plateforme de modélisation Cormas. Nous avons sélectionné les éléments de code modélisant quelques-uns des processus décisionnels des agents agriculteurs (Farmer). Les différentes « méthodes » présentées ci-dessous correspondent aux différentes activités qu'un agent est capable de faire.

Le modèle et le code dans leur intégrité sont disponibles aux adresses suivantes :

<http://cormas.cirad.fr/logiciel/MaeSalaep.zip>

<http://www.commod.org/fr/caseStudies/MaeSalaep/index.htm>

CATEGORIE MaeSalaep.Farmer.money

METHODE askFund

```
self updateInputNeeds.  
self askForTaksinMillionCredit.  
self cash < self inputNeeds  
  ifTrue:  
    [self  
      cash: self cash + (self askMoneyAcquaintances: (self inputNeeds -  
self cash))].  
  self cash <= self inputNeeds ifTrue: [self askForVillageFund]
```

METHODE familyConsumption

```
self cash: self cash - (3000 * self familySize)  
  - (Cormas randomFrom: 3000 to: 5000)
```

METHODE giveMoneyBack

```
||  
self repayMillionBaths.  
self repayVillageFund.  
self repayAcquaintances.
```

METHODE repayAcquaintances

```
| friend value |  
debtInformal isEmpty  
  ifFalse:  
    [friend := debtInformal first.  
value := debtInformal last.  
self cash > value  
  ifTrue:  
    [friend cash: friend cash + value.  
self cash: self cash - value]].  
debtInformal := OrderedCollection new
```

METHODE repayMillionBaths

```
| debt received |  
debt := self millionCredit table at: self id.  
self cash > debt  
  ifTrue:  
    [self millionCredit table at: self id put: 0.  
self cash: self cash - debt.
```



```

    received := self askMoneyAcquaintances: (debt - self cash).
    self cash + received > debt
    ifTrue:
        [self millionCredit table at: self id put: 0.
         self cash: self cash + received - debt.
         ^nil].
    self millionCredit table at: self id put: 0.
    self cash: 0

```

METHODE harvest: weather

```

| myPlots pr h rendement w |
w := weather state.
myPlots := self farm components.
h := 0.
pr := 0.
myPlots do:
    [:p |
    p crop = 1
    ifTrue:
        [pr := (self market priceTable at: self market state) at:
         #uplandRice.
         h := 160 * p sizePlot].
    p crop = 2
    ifTrue:
        [pr := (self market priceTable at: self market state) at: #maize.
         h := 600 * p sizePlot].
    p crop = 3
    ifTrue:
        [pr := (self market priceTable at: self market state) at: #beans.
         h := 225 * p sizePlot].
    p crop = 4
    ifTrue:
        [pr := (self market priceTable at: self market state) at:
         #vegetables.
         h := 600 * p sizePlot].
    p lycheeSize > 0
    ifTrue:
        [pr := (self market priceTable at: self market state) at:
         #fruitTrees.
         h := 0.
         self farm rankWaterAccess isNil
         ifTrue: [rendement := 300]
         ifFalse:
             [(w = 1 and: [self farm rankWaterAccess > 1])
              ifTrue: [rendement := 300]
              ifFalse:
                  [(w = 2 and: [self farm
rankWaterAccess > 2])
                  ifTrue: [rendement :=
300]
                  ifFalse:
                      [(w = 3 and:
[self farm rankWaterAccess > 3])
                      ifTrue: [rendement := 300]
                      ifFalse: [rendement := 800]]]].
    p halfPlots do:

```

```

sizePlot / 2)]].
    p crop = 6
      ifTrue:
        [pr := (self market priceTable at: self market state) at: #fallow.
         h := 0].
    p crop = 7
      ifTrue:
        [pr := (self market priceTable at: self market state) at: #paddy.
         h := 225 * p sizePlot].
    p teaSize > 0
      ifTrue:
        [pr := (self market priceTable at: self market state) at: #tea.
         h := 0.
         p halfPlots
          do: [:a | (a crop = 8 and: [a age > 1]) ifTrue: [h := h +
(500 * p sizePlot / 2)]]].
    p crop = 9
      ifTrue:
        [pr := (self market priceTable at: self market state)
          at: #maizeNoFertilizers.
         h := 150 * p sizePlot].
    p crop = 10 ifTrue: [h := 20000 * p sizePlot].
    self cash: self cash + (h * pr)]

```

METHODE investmentCapacity

^self cash - self inputNeeds

METHODE updateInputNeeds

self

inputNeeds: self farm lycheeSize * (self market inputTable at: #fruitTrees)
+ (self farm annualCropSize * self market averageInputAnnualCrop)

CATEGORIE MaeSalaep.Farmer.landuseDecision

METHODE availableLabor

^self labourForce - self outsideWorker

METHODE decision

```

| myPlots flatFields ur urr sPlots |
myPlots := self farm components.
self labourAnnualCrop: 0.
myPlots do: [:p | p lycheeSize > 0 ifTrue: [self updateCash: 5 size: p lycheeSize]].
flatFields := myPlots select: [:p | p slope = 1].
flatFields notEmpty
  ifTrue: [self decisionFlatFields: flatFields asOrderedCollection]
  ifFalse:
    [ur := (myPlots select: [:f | f crop ~= 5])
      asSortedCollection: [:a :b | a slope < b slope].

    ur notEmpty
      ifTrue:
        [urr := ur first.
         urr crop: 1.
         self updateCash: 1 size: urr sizePlot]].
sPlots := myPlots select: [:p | p ~= urr and: [p lycheeSize = 0 and: [p teaSize = 0 and: [p
slope ~= 1 and: [p crop ~= 10]]]]].

```

```

sPlots := sPlots asSortedCollection: [:a :b | a slope < b slope].
sPlots do: [:p | p slope = 4 ifFalse: [self economicDecisionModerateAndSteep: p]
ifTrue: [self economicDecisionVerySteep: p]].
self farm components do: [:a| a components do: [:b | b
defineVisualState;
show]].

```

METHODE decisionFlatFields: aCollec

```

| urr |
urr := aCollec asOrderedCollection first.
urr crop: 7.
self updateCash: 7 size: urr sizePlot.
aCollec removeFirst.
aCollec do:
    [:a |
    (self marketOriented and: [self market state = 1])
    ifTrue:
        [a crop: 4.
        self updateCash: 4 size: a sizePlot.
        self labourAnnualCrop: self labourAnnualCrop + a sizePlot]
    ifFalse:
        [a crop: 7.
        self updateCash: 7 size: a sizePlot.
        self labourAnnualCrop: self labourAnnualCrop + a sizePlot]]

```

METHODE economicDecisionModerateAndSteep: p

```

| factor |
(self id between: 4 and: 9) ifTrue: [factor := 2] ifFalse: [factor := 1].
(self farm rankWaterAccess notNil and: [self farm oolongSize < (self farm sizeFarm / 3) and: [self
investmentCapacity
> ((self market inputTable at: #oolong) * p sizePlot)])
ifTrue:
    [p crop: 10.
    p halfPlots do:
        [:a |
        a crop: 10.
        a age: 1.
        self updateCash: 10 size: p sizePlot].
        ^nil].
    (self farm lycheeSize * factor < self farm teaSize and:
    [self farm lycheeSize < (self farm sizeFarm / 3) and:
    [self investmentCapacity
    > (2 * (self market inputTable at: #fruitTrees) * p
sizePlot / 2)])
ifTrue:
    [self investmentCapacity
    > ((self market inputTable at: #fruitTrees) * p sizePlot)
    ifTrue:
        [p crop: 5.
        p halfPlots do:
            [:a |
            a crop: 5.
            a age: 1.
            self updateCash: 5 size: p sizePlot]]
        ifFalse:
            [p crop: 2.
            self updateCash: 2 size: p sizePlot / 2.
            p halfPlots first crop: 5.
            p halfPlots first age: 1.
            self updateCash: 5 size: p sizePlot / 2].

```

```

        ^nil].
self investmentCapacity
  > ((self market inputTable at: #tea) * (p sizePlot / 2))
  ifTrue:
    [self investmentCapacity > ((self market inputTable at: #tea) * p
sizePlot)
      ifTrue:
        [p crop: 8.
p halfPlots do:
          [:a |
a crop: 8.
a age: 1.
self updateCash: 8 size: p sizePlot]]
      ifFalse:
        [p crop: 2.
self updateCash: 2 size: p sizePlot / 2.
p halfPlots first crop: 8.
p halfPlots first age: 1.
self updateCash: 8 size: p sizePlot / 2].
        ^nil].
self labourAnnualCrop + p sizePlot <= (self availableLabor * 12)
  ifFalse: [^p crop: 6].
(p crop ~= 4 and:
  [self farm vegetablesSize = 0 and:
    [self investmentCapacity
      > ((self market inputTable at: #vegetables) * p
sizePlot)]]
  ifTrue:
    [p crop: 4.
self labourAnnualCrop: self labourAnnualCrop + p sizePlot.
^self updateCash: 4 size: p sizePlot].
p crop ~= 2
  ifTrue:
    [self cash > ((self market inputTable at: #maize) * p sizePlot)
      ifTrue:
        [p crop: 2.
self labourAnnualCrop: self labourAnnualCrop + p sizePlot.
^self updateCash: 2 size: p sizePlot]
      ifFalse:
        [self cash
          > ((self market inputTable at: #maizeNoFertilizers) * p
sizePlot)
            ifTrue:
              [p crop: 9.
self labourAnnualCrop: self
^self updateCash: 9 size: p sizePlot]
            ifFalse:
              [p crop: 1.
self labourAnnualCrop: self
^self updateCash: 1 size: p
sizePlot]]].
(p crop = 2 and: [p counter < 3])
  ifTrue:
    [self cash > ((self market inputTable at: #maize) * p sizePlot)
      ifTrue:
        [p crop: 2.
self labourAnnualCrop: self labourAnnualCrop + p sizePlot.
^self updateCash: 2 size: p sizePlot]

```

```

ifFalse:
    [self cash
     > ((self market inputTable at: #maizeNoFertilizers) * p
sizePlot)

    ifTrue:
        [p crop: 9.
         self labourAnnualCrop: self

         ^self updateCash: 9 size: p sizePlot]

    ifFalse:
        [p crop: 1.
         self labourAnnualCrop: self

         ^self updateCash: 1 size: p
sizePlot]]].
    (p crop = 2 and: [p counter = 3])
    ifTrue:
        [self cash > ((self market inputTable at: #beans) * p sizePlot)
ifTrue:
        [p crop: 3.
         self labourAnnualCrop: self labourAnnualCrop + p sizePlot.
         ^self updateCash: 3 size: p sizePlot]

        ifFalse:
            [p crop: 1.
             self labourAnnualCrop: self labourAnnualCrop + p sizePlot.
             ^self updateCash: 1 size: p sizePlot]]]

```

ANNEXE 4. SUPPORTS DU JEU DE RÔLES GÉNÉRIQUE DE NAN

Panneaux affichés au mur

พืชผล CROP	ต้นทุน/ไร่ INPUT / PLOT
พืชล้มลุก ANNUAL CROP (RICE, MAIZE) 	3,000 บ.
พืชยืนต้น PERENNIAL CROP (LYCHEE, COFFEE) 	6,000 บ. 8,000 บ. ปีแรก

Figure A3.1 : panneau indiquant les informations relatives aux différents choix de culture possibles.

ของป่า FOREST PRODUCT	มูลค่า VALUE
+ ลุกตาว ARENGA 	= 3,000 บ.
ของป่า(เก็บ) PRODUCTS FOR FAMILY CONSUMPTION 	= 3,000 บ.

Figure A3.2 : panneau indiquant les informations relatives à la collecte des produits forestiers.

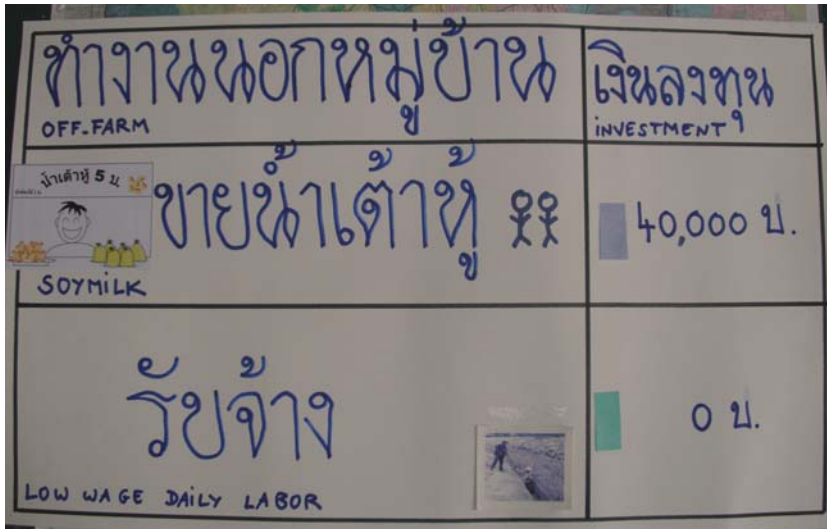


Figure A3.3 : panneau indiquant les choix d'activités hors-exploitation possibles.

Attribution des rôles

Player	Initial cash	Plots	Family labor
A1	6000	2	3
A2	6000	2	2
A3	6000	2	3
A4	6000	2	2
A5	6000	2	2
B1	15000	3	3
B2	15000	4	2
B3	15000	3	3
B4	15000	4	3
B5	15000	3	3
C1	60000	5	3
C2	60000	5	3
C3	60000	5	3
C4	60000	5	3
C5	60000	5	2

Tableau A3.1 : synthèse des informations relatives aux conditions initiales des 15 joueurs.

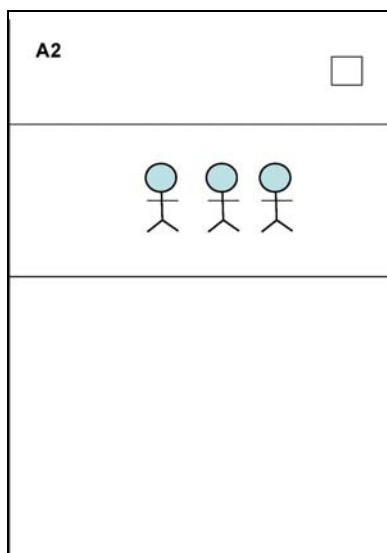


Figure A3.4 : carte rôle de la joueuse A2 possédant 1 parcelles de 5 raï et trois actifs familiaux, cette carte est disposée sur une plaquette que la joueuse tient en main et sur laquelle elle colle les *post-it* (produits agricoles et forestiers) qu'elle récolte ou collecte.

Supports du plateau de jeu

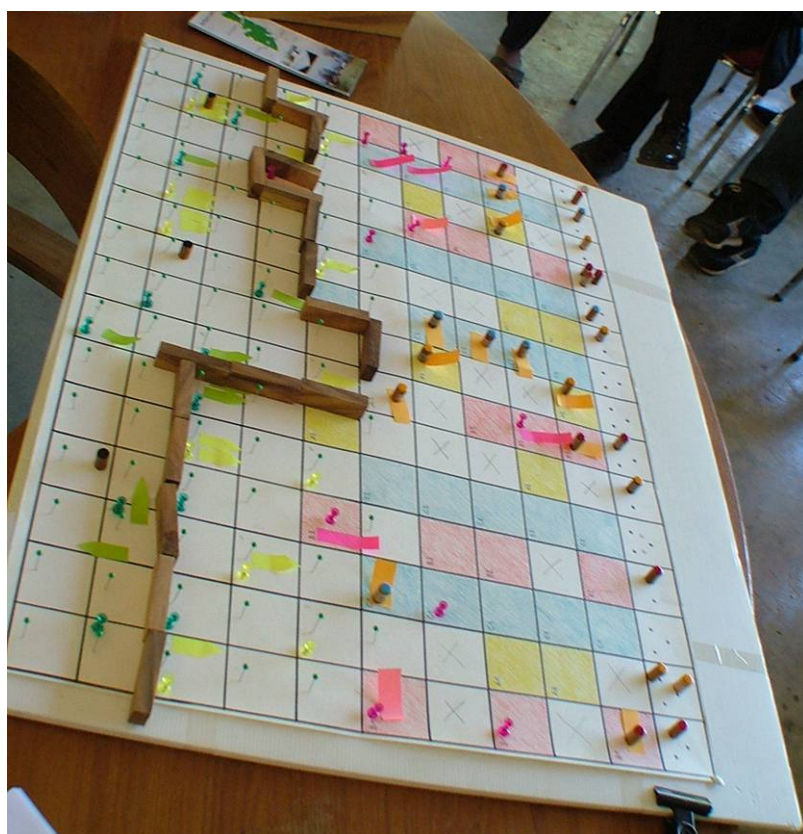


Figure A3.5 : photographie d'ensemble du plateau de jeu au milieu d'une partie.

NB : les carrés de couleur jaune, rouge et bleue correspondent respectivement aux parcelles des joueurs de type A, B et C. Les pions de la même couleur correspondent à la main d'œuvre familiale de chaque joueur. Les épingles vertes correspondent à la forêt. Les morceaux de bois indiquent la délimitation du parc national. Les *post-it* rectangulaires de couleurs orange et rose correspondent respectivement aux cultures annuelles et aux cultures pérennes. Pour les cultures pérennes, on ajoute une punaise rose. Les *post-it* taillées en pointe de couleur verte et jaune correspondent respectivement à l'Arenga et aux autres produits forestiers auto-consommés.

Tableur excel utilisé pour le calcul des revenus

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	W	X
1			Year 1															
2			Good price = 1															
3			Bad price = 2															
4			Price = 1															
5																		
6																		
7			FARM PRODUCTS		FOREST PRODUCTS		OFF-FARM		GROSS PRODUCT									
8		Labour	Perennial crop	Annual crop	Arenga	Oth. NTFP	Soymilk	Labour	Farm	Off-farm	Forest	Total	Basic needs	Prev debts	Other exp	Total Due	New debts	
9	A1	3	0	2	1	1	0	0	14000	0	6000	20000	25000			-5000	5000	
10	A2	2	0	2	3	1	0	0	14000	0	12000	26000	23000			3000		
11	A3	3	0	1	1	4	0	1	7000	10000	15000	32000	25000			7000		
12	A4	2	0	2	2	1	0	0	14000	0	9000	23000	23000			0		
13	A5	2	0	2	3	1	0	0	14000	0	12000	26000	23000			3000		
14	B1	3	1	1	2	2	0	0	23000	0	12000	35000	28000			7000		
15	B2	2	1	0	2	1	0	1	16000	10000	9000	35000	26000			9000		
16	B3	3	1	1	2	1	0	1	23000	10000	9000	42000	28000			14000		
17	B4	3	1	2	1	1	0	0	30000	0	6000	36000	28000			8000		
18	B5	3	0	2	2	1	0	1	14000	10000	9000	33000	28000			5000		
19	C1	3	1	1	0	1	2	0	23000	40000	3000	66000	44000			22000		
20	C2	3							0	0	0	0	44000			-44000		
21	C3	3	0	1	1	1	2	0	7000	40000	6000	53000	44000			9000		
22	C4	3	1	0	0	1	2	0	16000	40000	3000	59000	44000			15000		
23	C5	2	3	1	0	1	0	0	55000	0	3000	58000	42000			16000		
24																		
25																		

Figure A3.6 : tableur *excel* utilisé pour le calcul des revenus familiaux annuels de chaque joueur à la fin de chaque tour de jeu.

ANNEXE 5. EXTRAITS DE CODE DU MODÈLE SMA NANGAME

Cette annexe fournit des extraits du code de la dernière version du modèle SMA NanGame conçu au cours du processus ComMod à Nan à l'aide de la plateforme de modélisation Cormas. Nous avons sélectionné les éléments de code modélisant quelques-unes des processus décisionnels des agents agriculteurs (Farmer) et de leur main d'œuvre familiale (FamilyLabor), ainsi que les dynamiques de collecte et de régénération des ressources forestières.

Le modèle et le code dans leur intégrité sont disponibles aux adresses suivantes :

<http://cormas.cirad.fr/logiciel/NanGame.zip>

<http://www.commod.org/fr/caseStudies/Nan/index.htm>

CATEGORIE NanGame.FamilyLabor.decision

METHODE offFarmDecision

```
self nbSoymilkSeller: 0.
self nbWorkerInTown: 0.
self investedInSoymilk
  ifTrue: [self nbSoymilkSeller: 2]
  ifFalse:
    [self myFarmer cashBox >= self class investmentSoymilk
     ifTrue: [self investInSoymilk]
     ifFalse:
       [self myFarmer cashBox < 0 ifTrue: [self
sendAllWorkersInTownExceptOne]]].
self showLocatedLabors
```

METHODE calculateOffFarmIncome

```
^self nbSoymilkSeller * self class incomeSoymilkSeller
+ (self nbWorkerInTown * self class incomeWorkerInTown)
+ (self nbWorkerOnFarm * self class incomeLabourVillage)
```

METHODE offFarmDecisionRealFarmer

```
| possibleAllocations response |
self nbSoymilkSeller: 0.
self nbWorkerInTown: 0.
possibleAllocations := #('All working on farm' 'Two Selling Soy milk' 'All In Town Except One'
'All In Town Except Two')
asList.
response := Dialog
  choose: (self myFarmer label printString
           , ' : allocation of family labor force?') asString
  fromList: possibleAllocations
  values: possibleAllocations
  lines: 8
  cancel: [self halt].
(possibleAllocations includes: response)
  ifTrue:
    [response = 'Two Selling Soy milk'
     ifTrue:
       [(self myFarmer cashBox < self class investmentSoymilk
        and: [self investedInSoymilk not])
        ifFalse: [self investInSoymilk]
        ifTrue:
          [Dialog warn: 'not enough cash!'].
```

```

self offFarmDecisionRealFarmer]].
response = 'All In Town Except One'
  ifTrue: [self sendAllWorkersInTownExceptOne].
response = 'All In Town Except Two'
  ifTrue: [self sendAllWorkersInTownExceptTwo]]
  ifFalse: [self halt].
self showLocatedLabors

```

METHODE sendAllWorkersInTownExceptOne
 self nbWorkerInTown: self nbMembers - 1

METHODE sendAllWorkersInTownExceptTwo
 self nbWorkerInTown: self nbMembers - 2

CATEGORIE NanGame.NanGame.forestProducts

METHODE regenerationForestProducts

```

self class dialogLevel > 0
  ifTrue:
    [Dialog
      warn: 'In between years ', self timeStep printString, ' and '
        , (self timeStep + 1) printString
        , 'the forest products are regenerating'
withCRs].
LandUnit activePov: #povRegeneration.
self theLandUnits do:
  [:aLandUnit |
    aLandUnit forestProductCode = #ArengaPalm
      ifTrue:
        [(aLandUnit theOccupants at: #Arenga) isEmpty
          ifTrue: [Arenga new isMovedTo: aLandUnit]
          ifFalse:
            [3 - (aLandUnit theOccupants at: #Arenga)
              timesRepeat: [Arenga new
                isMovedTo: aLandUnit]]].
        aLandUnit forestProductCode = #ForestTree
          ifTrue:
            [(aLandUnit theOccupants at: #OtherNTFP) isEmpty
              ifTrue: [OtherNTFP new isMovedTo: aLandUnit]
              ifFalse:
                [3 - (aLandUnit theOccupants at:
                  #OtherNTFP) size
                  timesRepeat: [OtherNTFP new
                    isMovedTo: aLandUnit]]].
            aLandUnit
              defineVisualState;
              show]

```

METHODE sendFarmersGatherArenga

«*envoie tous les agriculteurs collecter de l'**Arenga**: chaque agriculteur est collecteur potentiel tant que son niveau de cash n'a pas atteint un certain seuil -son cash initial pr les types A et B, 20000 pr les types C-. la collecte se fait par **tournées**: a chaque tournée, on tire au hasard un par un les collecteurs potentiels et chacun prend un Arenga disponible, s'il en reste. On continue les tournées tant qu'il reste des collecteurs potentiels et de l'Arenga disponible*»

```

| potentialCollectors collectors aCollector |
self class dialogLevel > 0 ifTrue: [Dialog
  warn: 'Year ', self timeStep printString, '\Now farmers start to gather arenga' withCRs].
LandUnit activePov: #povForestProductGathering.

```

```

self theLandUnits do: [:aLandUnit | aLandUnit defineVisualState; show].
self theRealFarmers do: [:aRF | aRF enoughArenga: false].
self theFarmers do: [:aFarmer | aFarmer nbArenga: 0].
potentialCollectors := self theFarmers
select: [:aFarmer | aFarmer testPotentialArengaCollector].
potentialCollectors asOrderedCollection.

[potentialCollectors isEmpty not
and: [(self forestProductsAvailable: #Arenga) isEmpty not]]
whileTrue:
    [collectors := potentialCollectors.

    [collectors isEmpty not
and: [(self forestProductsAvailable: #Arenga) isEmpty not]]
whileTrue:
        [aCollector := Cormas selectRandomlyFrom:
collectors.
        aCollector gatherForestProduct: #Arenga
inLandUnits: (self
forestProductsAvailable: #Arenga).
        collectors remove: aCollector].
    potentialCollectors := (self theFarmers
select: [:aFarmer | aFarmer
testPotentialArengaCollector])
        asOrderedCollection]
        + (aLandUnit theOccupants at: #OtherNTFP) size].
self nbOtherNTFPBeforeGathering: sumOtherNTFP

```

CATEGORIE NanGame.Farmer.gatheringForestProducts

METHODE gatherForestProduct: forestProductClassName inLandUnits: landUnitsWithForestProductsAvailable

«Selectionne la cellule la plus proche du village avec des produits forestiers disponibles et envoie le farmer collecter un produit»

```

| aCellWithForestProduct idMax |
idMax := 0.
landUnitsWithForestProductsAvailable
do: [:aLandUnit | aLandUnit id > idMax ifTrue: [idMax := aLandUnit id]].
aCellWithForestProduct := landUnitsWithForestProductsAvailable
detect: [:aLandUnit | aLandUnit id = idMax].
self gatherOneForestProduct: forestProductClassName
from: aCellWithForestProduct

```

METHODE testPotentialArengaCollector

^self cashBox < self myType class cashThresholdGathering

CATEGORIE NanGame.Farmer.landuses

METHODE cropDecision

```

| lycheePlots coffeePlots otherPlots firstPlot random |
NanGame dialogLevel > 1
ifTrue:
    [(Delay forSeconds: 1) wait.
    self highlightPlotsIn: ColorValue white.
    Dialog warn: 'Farmer ' , self label , ' decides his crops'.
    self highlightPlotsIn: ColorValue white during: 1].
self mySession = 'Generic'
ifFalse:

```

```

[lycheePlots := self myPlots
                                select: [:aPlot | aPlot myLandUse class name =
#Lychee].
                                lycheePlots isEmpty not
                                ifTrue:
                                    [lycheePlots do:
                                        [:aPlot |
                                        self myType = #A
                                        ifTrue: [self decideLycheeInput: $L
inLandUnit: aPlot]
                                        ifFalse:
                                            [self cashBox > Lychee
                                                ifTrue: [self
                                                    decideLycheeInput: $H inLandUnit: aPlot]
                                                    ifFalse: [self
                                                        decideLycheeInput: $L inLandUnit: aPlot]]]].
                                coffeePlots := self myPlots
                                select: [:aPlot | aPlot myLandUse class name =
#Coffee].
                                coffeePlots isEmpty not
                                ifTrue:
                                    [coffeePlots do: [:aPlot | self decideLanduse: #Coffee
inLandUnit: aPlot]].
                                otherPlots := self myPlots.
                                otherPlots removeAllSuchThat:
                                    [:aPlot |
                                    aPlot myLandUse class name = #Lychee
                                    or: [aPlot myLandUse class name = #Coffee]].
                                otherPlots isEmpty not
                                ifTrue:
                                    [otherPlots do: [:aPlot | self decideLanduse: #Fallow
inLandUnit: aPlot].
                                    firstPlot := otherPlots first.
                                    firstPlot suitableForCoffee
                                    ifTrue: [self investInPerennialCropsIn: firstPlot]
                                    ifFalse:
                                        [self myFamilyLabor nbWorkerOnFarm > self
                                            ifTrue:
                                                [self cashBox > Rice
                                                    ifTrue: [self
                                                        decideLanduse: #Rice inLandUnit: firstPlot]
                                                        ifFalse:
                                                            [self cashBox > (Lychee
                                                                lowInputCost + Lychee investmentCost)
                                                                ifTrue: [self
                                                                    investInPerennialCropsIn: firstPlot]]]].
                                    firstPlot notNil ifTrue: [otherPlots remove: firstPlot].
                                    otherPlots isEmpty not
                                    ifTrue:
                                        [otherPlots do:
                                            [:aPlot |
                                            self cashBox > (Lychee lowInputCost +
Lychee investmentCost)
                                                ifTrue: [self
                                                    investInPerennialCropsIn: aPlot]
                                                    ifFalse:

```

```

nbWorkerOnFarm > self nbPlotsAnnualCrops
                                [self myFamilyLabor
                                ifTrue:
                                [self cashBox
                                > MaizeForCash inputCost
                                ifTrue: [self decideLanduse: #MaizeForCash inLandUnit: aPlot]
                                ifFalse:
                                [self cashBox > Rice inputCost
                                ifTrue:
                                [random := #(#Rice #MaizeSelfConsumption).
                                self decideLanduse: (Cormas selectRandomlyFrom: random) inLandUnit:
                                aPlot]
                                ifFalse:
                                [self cashBox > MaizeSelfConsumption inputCost
                                ifTrue: [self decideLanduse: #MaizeSelfConsumption inLandUnit:
                                aPlot]]]]]]]]
                                ifTrue:
                                [lycheePlots := self myPlots
                                select: [:aPlot | aPlot myLandUse class name =
                                #Lychee].
                                lycheePlots isEmpty not
                                ifTrue:
                                [lycheePlots do:
                                [:aPlot |
                                self cashBox > Lychee highInputCost
                                ifTrue: [self
                                decideLycheeInput: $H inLandUnit: aPlot]
                                ifFalse: [self
                                decideLycheeInput: $L inLandUnit: aPlot]].
                                otherPlots := self myPlots.
                                otherPlots
                                removeAllSuchThat: [:aPlot | aPlot myLandUse class name =
                                #Lychee].
                                otherPlots isEmpty not
                                ifTrue:
                                [otherPlots do: [:aPlot | self decideLanduse: #Fallow
                                inLandUnit: aPlot].
                                firstPlot := otherPlots first.
                                self myFamilyLabor nbWorkerOnFarm > self
                                ifTrue:
                                [self cashBox > AnnualCrop inputCost
                                ifTrue: [self decideLanduse:
                                #AnnualCrop inLandUnit: firstPlot]]
                                ifFalse:
                                [self cashBox > Lychee highInputCost
                                ifTrue: [self decideLycheeInput: $H
                                inLandUnit: firstPlot]].
                                firstPlot notNil ifTrue: [otherPlots remove: firstPlot].
                                otherPlots isEmpty not
                                ifTrue:

```

```

[otherPlots do:
    [:aPlot |
        self cashBox >= (Lychee highInputCost +
Lychee investmentCost)
        ifTrue: [self decideLycheeInput: $H
inLandUnit: aPlot. self payInvestmentFor: #Lychee]
        ifFalse:
            [self myFamilyLabor
nbWorkerOnFarm > self nbPlotsAnnualCrops
            ifTrue:
                [self cashBox
>= AnnualCrop inputCost
                ifTrue: [self decideLanduse: #AnnualCrop inLandUnit: aPlot]]]]]]

```

METHODE encroachmentDecisionIn: aLandUnit

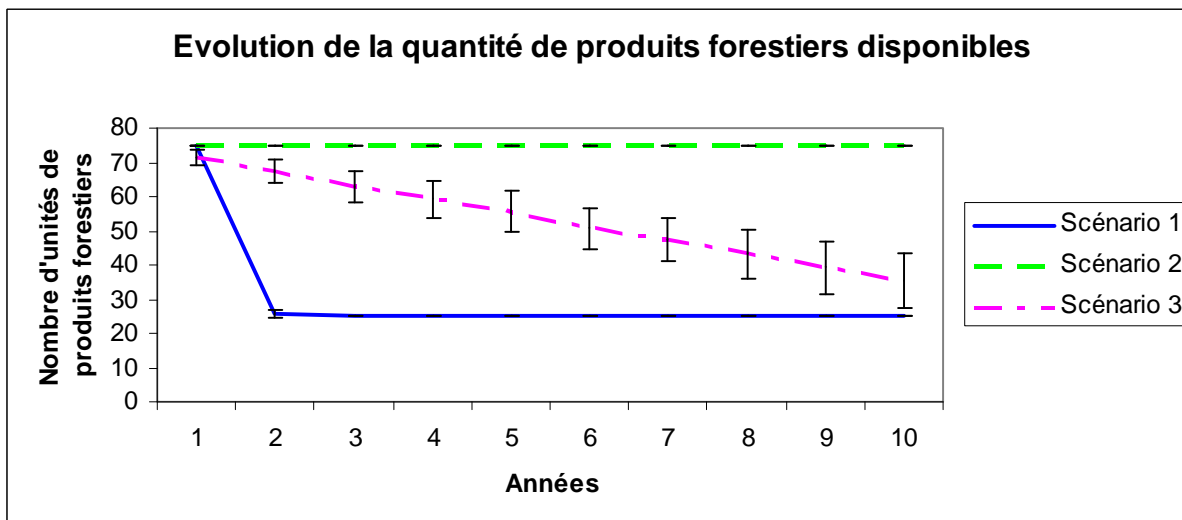
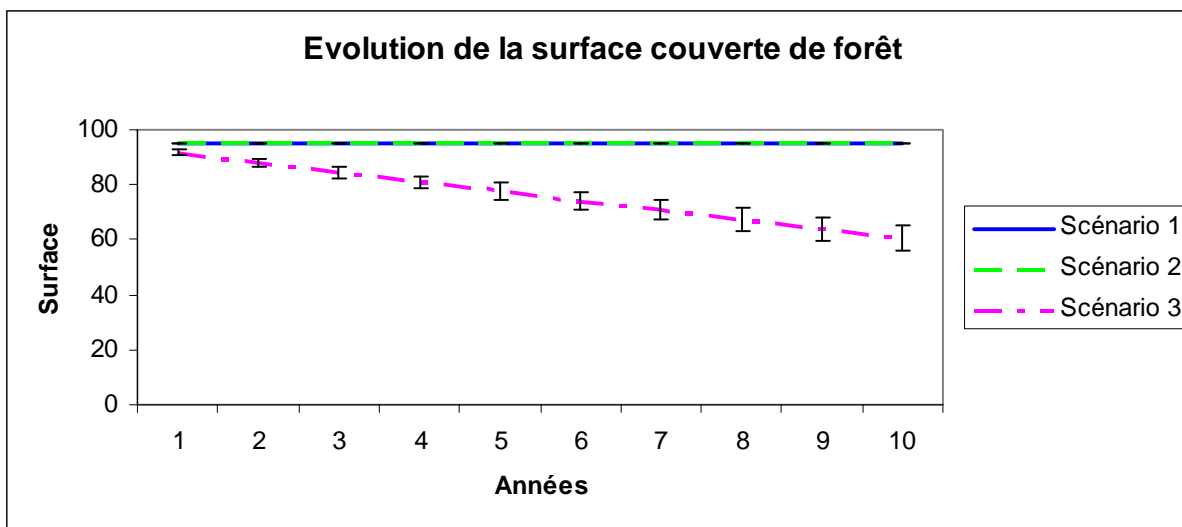
```

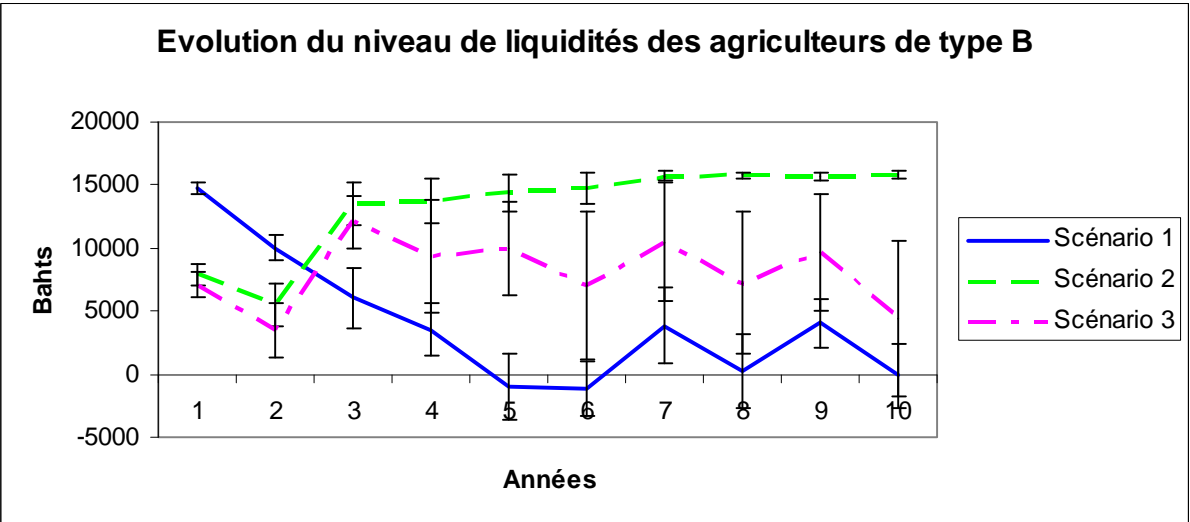
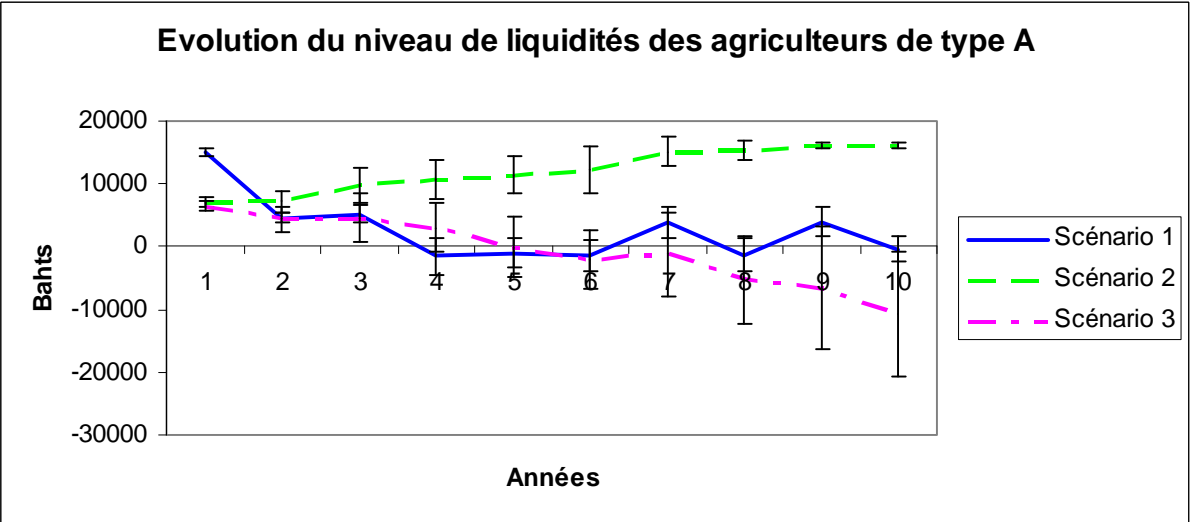
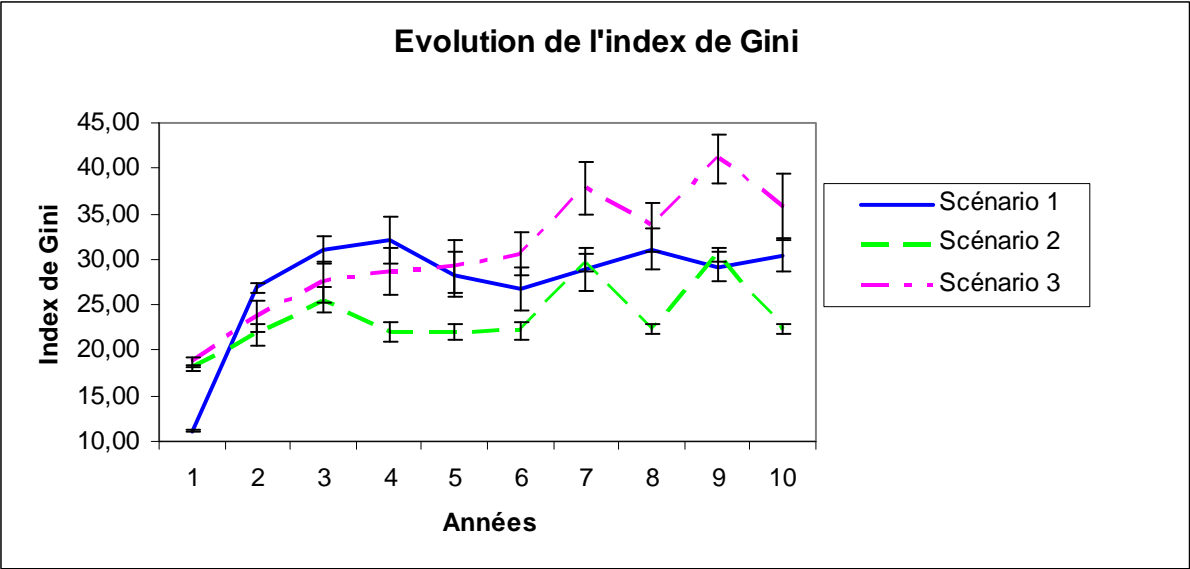
| chances randomChance |
chances := #(false false false true).
randomChance := Cormas selectRandomlyFrom: chances.
(self myFamilyLabor nbWorkerOnFarm > 1 and: [randomChance])
    ifTrue:
        [NanGame dialogLevel > 1
            ifTrue:
                [Dialog warn: 'Farmer ', self label , ' decides to encroach one
plot'.
                    self highlightPlotsIn: ColorValue white during: 2].
                self myEncroachedPlots add: aLandUnit.
                aLandUnit ownerCode: self label.
                aLandUnit forestProductCode: nil.
                aLandUnit landUseCode: #Fallow.
                aLandUnit encroached: true]

```

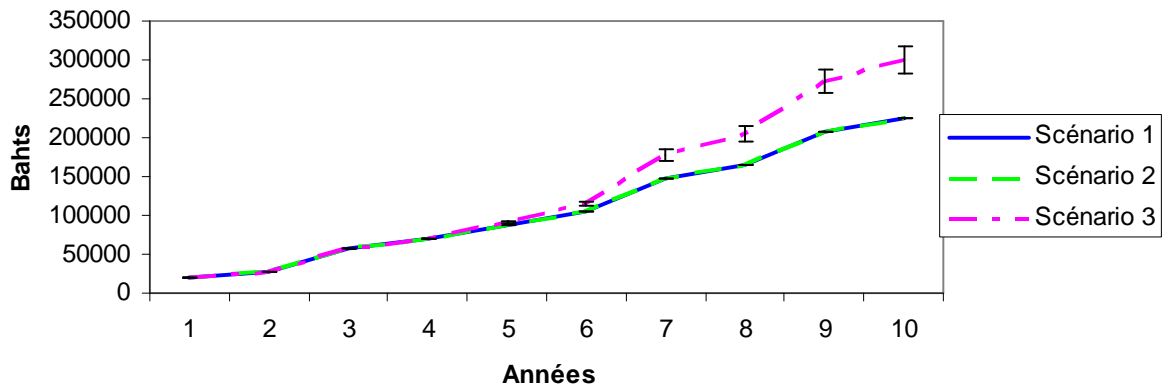
ANNEXE 6. SIMULATIONS SMA AVEC LE MODÈLE NANGAME

Trois scénarios furent testés. Dans le **scénario 1**, les villageois respectent l'interdiction d'ouvrir de nouvelles parcelles dans la forêt, mais aucune régulation sociale de la collecte des produits forestiers n'est mise en place. Dans le **scénario 2**, les villageois respectent l'interdiction d'ouvrir de nouvelles parcelles, et mettent en place une régulation sociale de la collecte des produits forestiers. Dans le **scénario 3**, ils respectent les régulations sociales de la collecte des produits forestiers, mais la moitié d'entre eux enfreint l'interdiction d'ouvrir de nouvelles parcelles dans la forêt.

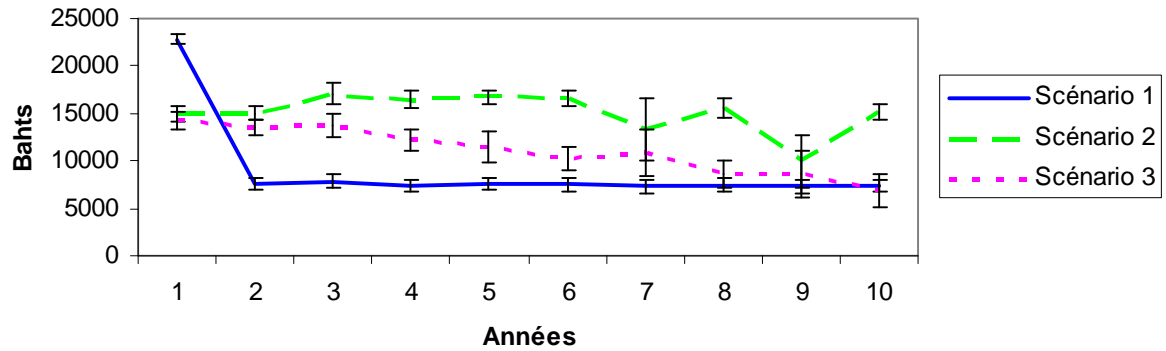




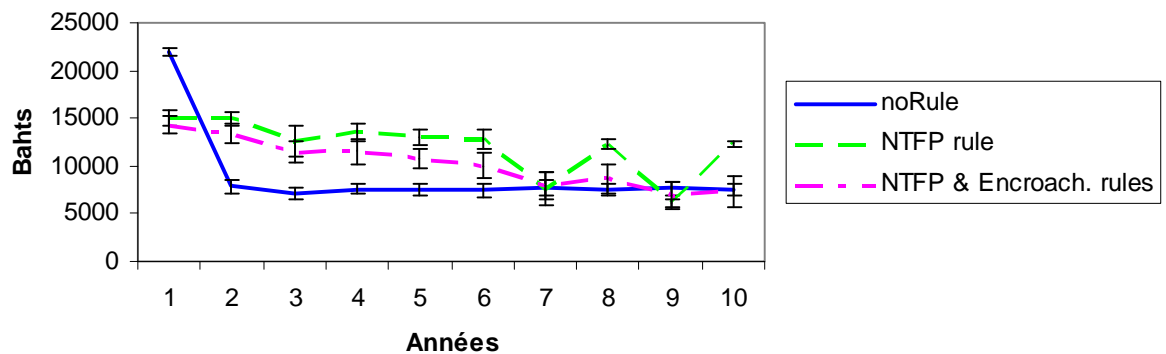
Evolution du niveau de liquidités des agriculteurs de type C

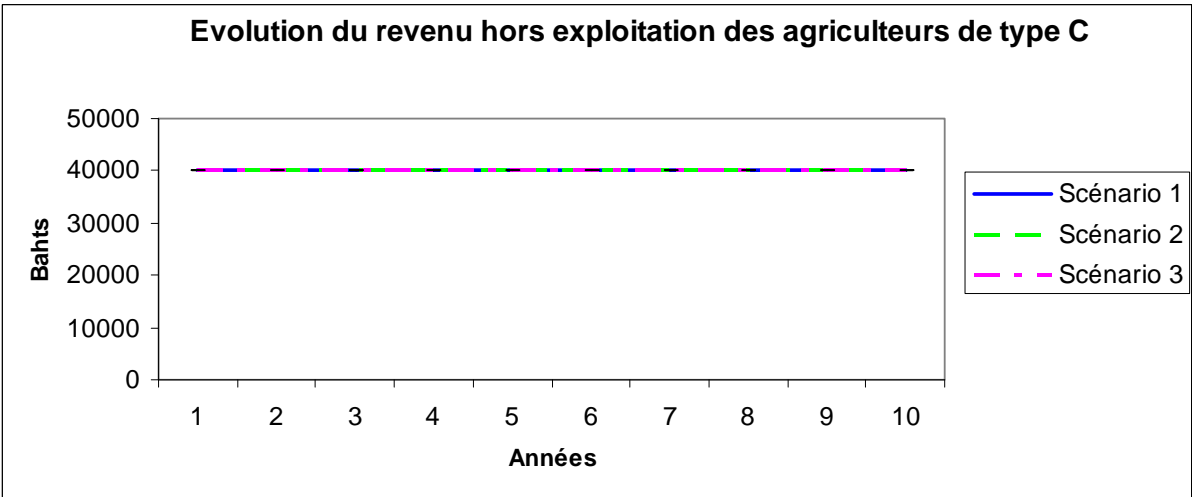
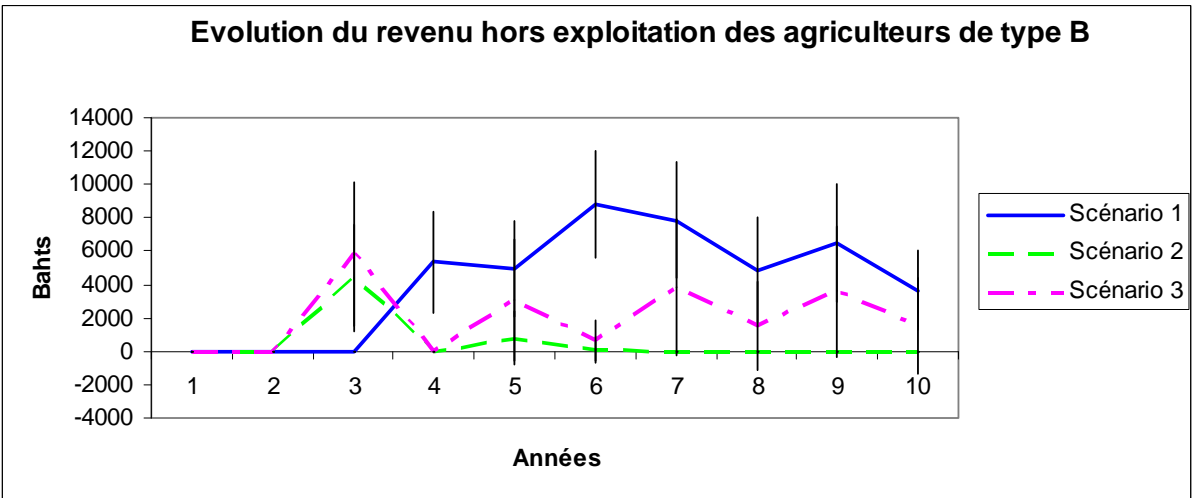
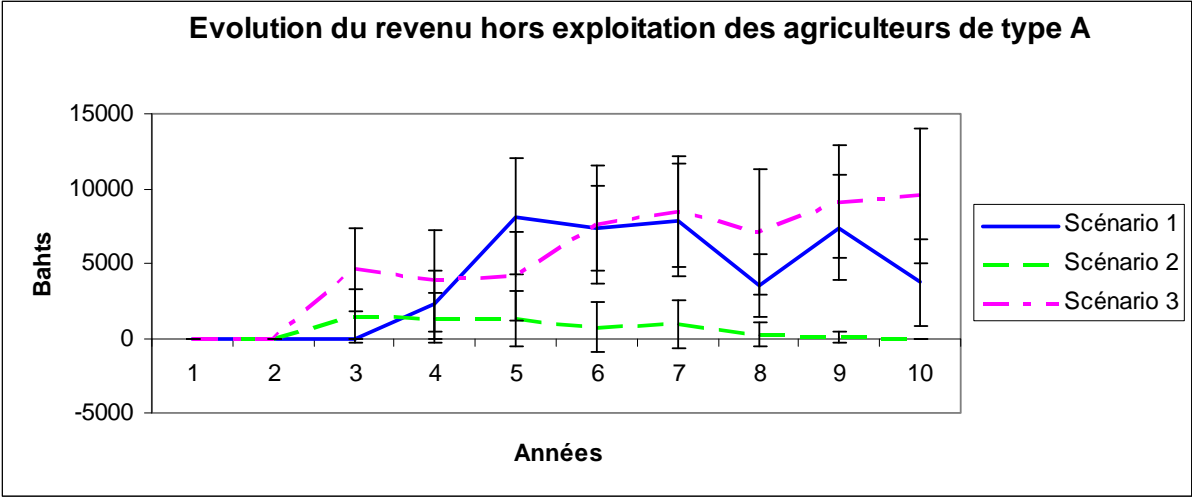


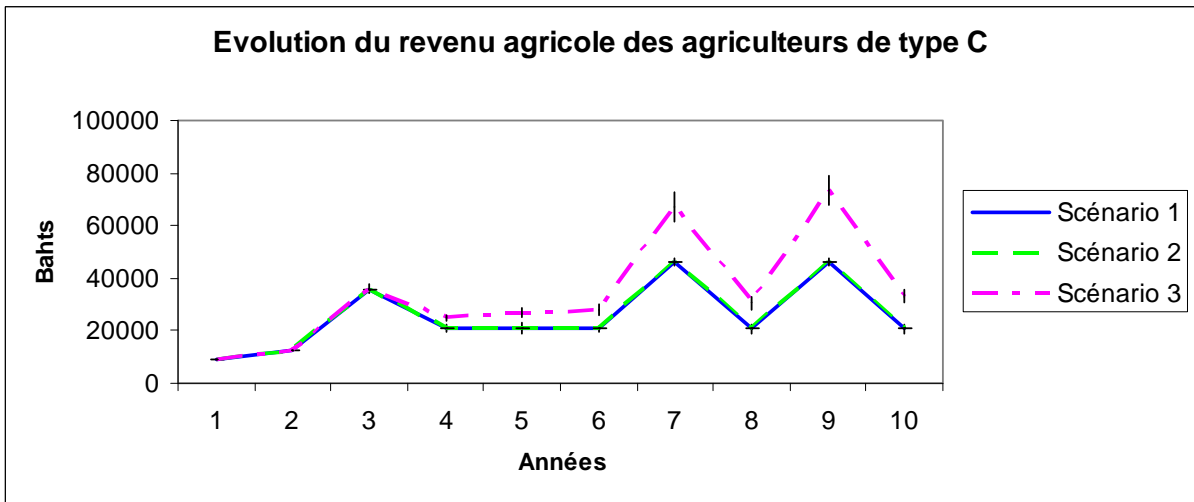
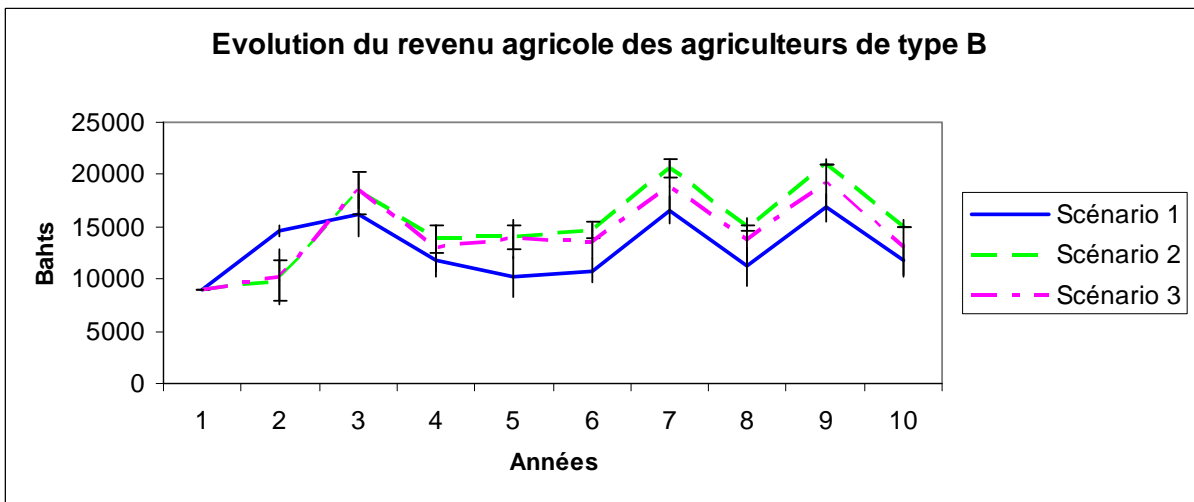
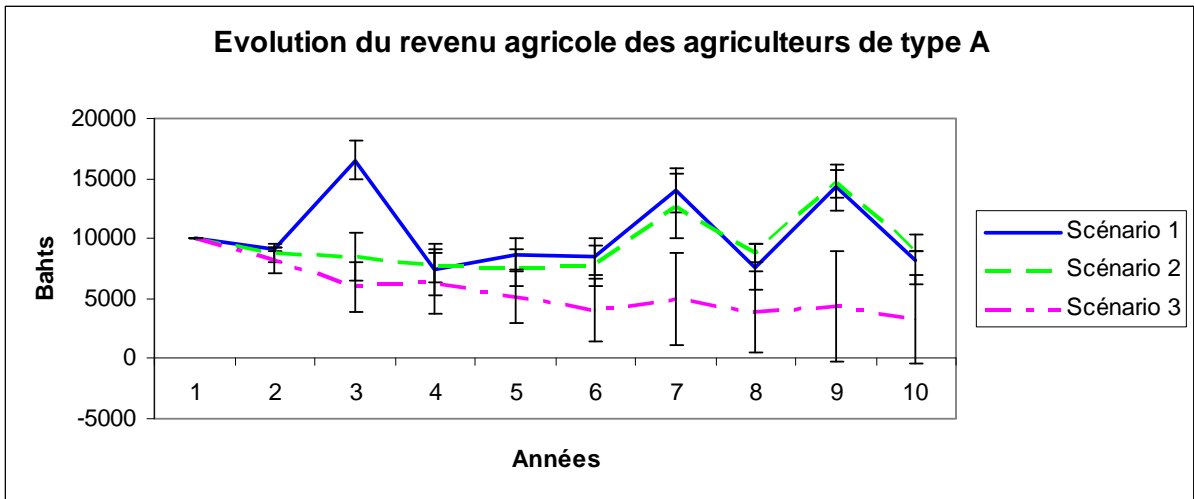
Evolution du revenu de la collecte des produits forestiers des agriculteurs de type A



Evolution du revenu de la collecte des produits forestiers des agriculteurs de type B







ANNEXE 7. MEMORANDUM OF UNDERSTANDING SIGNÉ À LA FIN DU
DERNIER ATELIER À NAN

ความคิดเห็นร่วมที่ได้จากการเสวนาร่วมกันระหว่างเจ้าหน้าที่ตัวแทนหน่วยจัดการ
ต้นน้ำน้ำแหนด,
ตัวแทนเจ้าหน้าที่อุทยานแห่งชาตินันทบุรี และ ชาวบ้านบ้านน้ำกักและบ้านน้ำแ่ง
วันที่ 22 ธันวาคม 2549

ผู้เข้าร่วมประชุม

ตัวแทนเจ้าหน้าที่หน่วยจัดการต้นน้ำน้ำแหนด

1. นายราวุธ ทานัน
.....
2. นางกนกวรรณ พันธุ์พิช
.....
3. นางสาวกัลยกฤตส์ วันชัย
.....

ตัวแทนเจ้าหน้าที่อุทยานแห่งชาตินันทบุรี

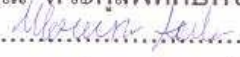


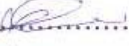
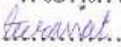

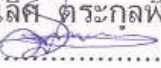
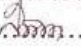
1. นายนเรศ กุลธิ
.....
2. นายบรรพต จันโนติบ
.....
3. นายอนวัจน์ อุดตะแสง
.....
4. นางสาวพรรณณี ไบยา
.....
5. นางสาววารุณี ต๊ะมา
.....
6. นางสาวอังคณา ลำน้อย
.....

ตัวแทนชาวบ้านบ้านน้ำกัก

1. นายสันติ แซ่จ้าว
.....
2. นายจ้อยลีน แซ่เต็น
.....
3. นายสารวิน พันธ์นุการ
.....

4. นายสมคิด แซ่เต็ง 
.....
5. นางเหมยฟาม แซ่ลี
.....
6. นางฟามซง แซ่เต็ง 
.....
7. นายภานุวัฒน์ ตระกูลพิทักษ์กิจ 
.....
8. นายอุ่งแคะ แซ่จ้าว 
.....
9. นายสมพงษ์ แซ่จ้าว 
.....

ตัวแทนชาวบ้านบ้านน้ำเป็ง

1. นางวารภรณ์ ตระกูลพิทักษ์กิจ 
.....
2. นายเล่าสุโหน แซ่จ้าว 
.....
3. นายมงคล แซ่ผ่าน 
.....
4. นายพงษ์ศักดิ์ แซ่ผ่าน 
.....
5. นายธีรวัฒน์ ตระกูลพิทักษ์กิจ 
.....
6. นายชาญชัย ตระกูลพิทักษ์กิจ 
.....
7. นายบุญเลิศ ตระกูลพิทักษ์กิจ 
.....
8. นายสิงห์ทอง ตระกูลพิทักษ์กิจ 
.....

ผู้วิจัย

1. Ms. Cécile Barnand (เซซิล บานัว)
.....



8. นายแพทย์พรวิทย์ ๒๖๑๑
Thomas

2. Dr. Christophe Le Page (คริสตอฟ เลอ ปาจ)

3. นายพงษ์ชัย ดำรงโรจน์วัฒนา

4. นายวรพงศ์ ตันติชัยวนิช

5. นางสาวชตาภา คุณสุข

6. นางสาวทรศนีย์ ไชยวงศ์

7. นางสาวอนัตตรา เขียวระคุณ

9. Lehuang LeCaab King

ความคิดเห็นร่วมกันในการเสวนา

ผู้เข้าร่วมประชุมมีความคิดเห็นร่วมกันว่าควรจะมีความร่วมมือต่อไปในการ
แก้ไขปัญหาร่วมกัน

โดยเฉพาะอย่างยิ่งในประเด็นต่อไปนี้

1. การอนุรักษ์ของป่า
2. การป้องกันไฟป่า
3. การป้องกันการบุกรุกพื้นที่ป่า

Memorandum Of Understanding issu des discussions entre des représentants de l'unité de gestion du sous-bassin versant de Nam Haen, du parc national de Nanthaburi et des villages de Ban Nam Ki et Ban Nam Paeng

Date : 22 décembre 2006

Participants :

Représentants de l'unité de gestion du sous-bassin versant de Nam Haen

1. M. Rawut Tanan
2. Mme Kanokwan Muangmoon
3. Melle Kanlayakrit Wanchai

Représentants du parc national de Nanthaburi

1. M. Naret Kulthi
2. M. Banpot Jannohip
3. M. Anuwat Udtasaeng
4. Melle Phannee Baiya
5. Melle Warunee Tama
6. Melle Angkana Lamnoi

Représentants du village de Ban Nam Ki

1. M. Santi Sae Jao
2. M. Joilin Sae Tern
3. M. Sarawin Phatnukarn
4. M. Somkid Sae Tern
5. Mme Meifarm Sae Lee
6. Mme Farmshong Sae Tern
7. M. Panuwat Trakulpitakkit
8. M. Ungkae Sae Jao
9. M. Sompong Sae Jao

Représentants du village de Ban Nam Paeng

1. Mme Waraporn Trakulpitakkit
2. M. Laosu-nhai Sae Jao
3. M. Mongkol Sae Phan
4. M. Pongsak Sae Phan
5. M. Tirawat Trakulpitakkit
6. M. Chanchai Trakulpitakkit
7. M. Boonlerd Trakulpitakkit
8. M. Singthong Trakulpitakkit

Chercheurs

1. Mme Cécile Barnaud
2. Dr. Christophe Le Page
3. M. Pongchai Dumrongrojwatthana
4. M. Worapong Tantichaiwanich
5. Melle Chutapa Kunsook

6. Melle Thadsanee Chaiwong
7. Melle Anuttara Tianvorakoon
8. M. Nonporwawich Mongkol (*Ajout manuscript en haut à droite de la 3ème page*)
9. M. Le Canh Dung (*Ajout manuscript en haut à droite de la 3ème page*)

Accord collectif issu des discussions.

Tous les participants sont tombés d'accord sur la nécessité de se concerter dans le futur au sujet des enjeux suivants :

- 1. La préservation des produits forestiers non-ligneux**
- 2. La prévention des feux de forêt**
- 3. La prévention de l'empiètement sur la forêt**

PUBLICATIONS AU COURS DE LA THÈSE

Articles dans des revues internationales à comité de lecture

- Barnaud C., Promburom T., Trébuil G and F. Bousquet (2007). Evolving simulation and gaming to facilitate adaptive watershed management in mountainous northern Thailand. Simulation Gaming, 38: 398-420.
- Barnaud C., Trébuil G., Dufumier M., and N. Suphanchaimart (2007) Rural poverty and diversification of livelihood systems in upper northeast Thailand. Moussons, 9-10: 157-187.
- Barnaud, C., P. Promburom, F. Bousquet and G. Trebuil (2006). Companion modelling to facilitate collective land management by Akha villagers in upper northern Thailand. J. World Assoc. Soil Water Conserv., J1: 38-54.
- Barnaud C., Trébuil G., Promburom P. and F. Bousquet (sous presse). Evolution institutionnelle de la gestion des ressources renouvelables dans le nord de la Thaïlande montagnard: Apports de la modélisation d'accompagnement. Accepté pour publication dans Economie Rurale.
- Barnaud C., Trébuil G., Dumrongrojwathana P., and J. Marie (sous presse). Area Study prior to Companion Modelling to Integrate Multiple Interests in Upper Watershed Management of Northern Thailand. Accepté pour publication dans Southeast Asian Studies.
- Barnaud C., Bousquet F., Trébuil G. (sous presse) Multi-Agent Simulations to Explore Rules for Rural Credit in a Highland Farming Community of Northern Thailand. Accepté pour publication dans Ecological Economics.
- Robinson D.T., D.G. Brown, D.C. Parker, P. Schreinemachers, M.A. Janssen, M. Huigen, H. Wittmer, N. Gotts, P. Promburom, E. Irwin, T. Berger, F. Gatzweiler, C. Barnaud (2007). Comparison of empirical methods for building agent-based models in land use science. Journal of Land Use Science, 2 (1): 31-55.
- Bousquet F., Castella J-F., Trébuil G., Barnaud C., Boissau S., Kam S.P. (2007). Using multi-agent systems in a companion modelling approach for agroecosystem management in South-east Asia. Outlook on Agriculture, 36 (1): 57-62.

Ouvrage

- Barnaud C. 2005. Agriculture paysanne du Nord-Est thaïlandais. Histoire et devenir de Ban Hin Lad, un village Issan, édition les Indes Savantes, Paris. 185 p.

Actes de conférences internationales

- Barnaud C., Promburom T., Trébuil G., Bousquet F. Using simple models to accommodate multiple interests in water management : a companion modelling approach. In: Ekasingh B., A. Jintrawet, S. Pratummintra (Eds). Proceedings of the 2nd international conference on Asian Simulation and Modelling (ASIMMOD 2007), 9-11 January 2007, Chiang Mai, Thailand. Pp 248-255.
- Barnaud C., Bousquet F. and G. Trébuil. 2006 Multi-Agent Simulations to Explore Rules for Rural Credit Management in a Highland Farming Community of Northern Thailand. Proceedings of First World Congress on Social Simulation (WCSS06), Kyoto University, 21-25 august 2006, Kyoto, Japon. Vol. 1:279-286.
- Barnaud C., Promburom T., Trébuil G. and F. Bousquet. 2005. Companion modelling to support collective land management in the highlands of Northern Thailand. In: Suwit

Laohasiriwong and Mig-Chee Ang (Ed.), Natural Resources Related Conflicts Management in Southeast Asia, Institute of Dispute Resolution, Khon Kaen University. Pp 90-112.

Communications à des conférences internationales

- Barnaud C., Dumrongrojwatthana C., Marie J., Le Page C., Trébuil G. 2006. Initial Diagnostic Analysis for Companion Modelling to Accommodate Multiple Interests in Upper Watershed Management. Communication presented at the International Conference on Sustainable sloping lands and watershed management (SSLWM 2006) organized by NAFRI, 12-15 December 2006, Luang Prabang, Lao PDR. 17 p.
- Barnaud C., Van Paassen A., Trébuil G., and T. Promburom. 2006. Power relations and participatory water management: lessons from a companion modelling experiment in northern Thailand. Communication presented at International Forum on Water & Food (CGIAR Challenge Program), 12-17 November 2006, Vientiane, Laos. 20p.
- Barnaud C., Promburom P., Raj Gurung T., Le Page C., and G. Trébuil. 2006. Companion Modelling for Collective Learning & Action in Water Management: Lessons learned from three case studies in northern Thailand and Bhutan. Communication presented at the International Symposium "Towards Sustainable Livelihoods and Ecosystems in Mountainous Regions", 7-9 March 2006, Chiang Mai, Thailand. 13p.
- Barnaud C., Promburom P., Bousquet F., and G. Trébuil. 2005. Companion Modelling to Facilitate Collective Land Management by Akha Villagers in Upper Northern Thailand. Communication presented at the international conference on Sustainable Use of Natural Resources and Poverty Dialogue in Montane Mainland South East Asia (MMSEA IV), 16-19 May 2005, Sapa, Vietnam. 17 p.

Posters

- Barnaud C., Promburom P., Promburom T., Trébuil G., and F. Bousquet. 2005. Companion modelling to support Adaptive Watershed Management in Northern Thailand Highlands. Poster presented at the Conference on Sustainable Use of Natural Resources and Poverty Dialogue in Montane Mainland South East Asia (MMSEA IV), 16-19 May 2005, Sapa, Vietnam.
- Barnaud C., Promburom T., Bousquet F., Promburom P., and G. Trébuil. 2005. Companion modelling for collective learning on land and water management in Northern Thailand Highlands. Poster presented at journées de l'association Nature Sciences Sociétés – Dialogue sur les " Modélisations à l'interface entre Natures et Sociétés", Montpellier, 7-9 décembre 2005.

Equity, power games and legitimacy: dilemmas of concerted management of renewable resources

Testing a critical companion approach in two agrarian systems of
Northern Thailand highlands

SUMMARY

Participatory approaches are nowadays widely used in the field of renewable resources management, but designers of such approaches are facing dilemmas, especially in highly heterogeneous social contexts. On the one hand, some of them stand accused of being naively manipulated by the most powerful local stakeholders, while on the other hand, others are accused of intervening on social systems to empower some particular stakeholders without having the legitimacy to do so. Facing such dilemmas, this dissertation examines the testing of a critical companion approach based on a conceptual framework referring, among others, to negotiation theories. This approach recognizes the necessity to take into account the local stakeholders' power games to avoid the risk of increasing initial inequities. The dissertation draws on the experimentation and reflexive analysis of two companion modelling (ComMod) processes conducted with such a critical approach in two agrarian systems in the highlands of Northern Thailand. We show that local power games express themselves in ComMod processes and that some of them might be obstacles to the emergence of an equitable concerted process. We also demonstrate that, through his methodological choices, the designer of a ComMod process is able to overcome some of these obstacles to a certain extent. Consequently, the implementation of a ComMod process is far from being a neutral exercise. It requires a continual critical reflection on the process, in particular on the designer's legitimacy in the eyes of local stakeholders. The designer should attempt to make explicit all his underlying assumptions so that local stakeholders can choose to accept or reject them.

Key words

Participation, negotiation, renewable resource management, companion modelling, power games, critical posture.